TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 527 | 26 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 3 - LUNDI 4 DÉCEMBRE 1978

Un « voyage » de 700 kilomètres

Paris, dernière étape des marcheurs du Larzac

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Nouveaux troubles à Téhéran

Épreuve de force

« N'hésitez pas à verser votre sang pour protéger l'islam et renverser la tyrannie. » L'appel, encore plus violent que d'habitude, lancé vendredi par l'ayatollah Khomeiny a été entendu. Des affrontements avec l'armée ont aussitôt marqué le début de la période de dix jours par laquelle depuis plus d'un millénaire les chiites d'Iran commémorent la « passion » de l'imam Hussein, supplicié dans le désert de Kerbela, en Irak, par le calife Yazid, symbole de l'oppression éternelle contre les justes.

Redoutant, avec quelque raison, que les processions traditionnelles autour des mosquées du « grand deuil » chiite du mois de Moharram ne tournent à l'émeute, le chah avait interdit ces manifestations du culte, au risque d'exaspérer les croyants. L'explosion populaire s'est produite aussitôt, faisant un nombre encore inconnu de morts et de blessés. Sur le plan politique, ces nouveaux troubles sont de nature à bloquer les tentatives d'ouverture faites par le souverain pour sauver la dynastie.

Depuis la formation du gouvernement du général Azhari, le 6 novembre, le monarque a usé alternativement de la séduction et de la menace ; il s'est efforcé d'isoler l'opposition extrémiste par des arrestations et des mises en garde, tout en cherchant, au prix de plusieurs concessions, un compromis avec ses adversaires modérés.

Après avoir fait arrêter une trentaine de dirigeants de la SAVAK (police politique) et des hautes personnalités accusées de corruption, le gouvernement a été jusqu'à s'attaquer — bien évidemment avec l'aval du souverain — à des membres de la famille impériale, et en particulier à la princesse Achraf, sœur du chah, dont la fortune serait évaluée à 3 milliards de dollars (les seuls biens meubles du monarque étant estimés à plus de 15 milliards). Deux hommes d'affaires de la princesse, M. Manoucher Pirouz et M. Brahmane, ancien gouverneur de Kermanchahr, ont été appréhendés. Ces mesures n'ont cependant pas eu l'effet espéré, la population étant persuadée que la fortune de la famille royale a été mise à l'abri à l'étranger et estimant que trop de civils et de militaires corrompus sont toujours épargnés.

Pour réduire l'hostilité des religieux, la chahbanou s'est rendue en pèlerinage récemment à Nejef, une des villes saintes chiites, au sud de l'Irak, où, pour la première fois, elle a remplacé la mantille qu'elle avait coutume de porter par le tchador (grand voile noir) traditionnel et populaire. Cette manifestation vestimentaire n'a pas eu tout l'effet souhaité.

Le chah, soutenu avec constance par les Etats-Unis, a poursuivi ses efforts, après l'arrestation de M. Karim Sandjabi, secrétaire général du Front national, pour constituer un gouvernement de transition avec d'autres membres de l'opposition, tel M. Bazargan, chef du Mouvement de libération de l'Iran, en vue de préparer la mise en place ultérieure d'un cabinet d'union nationale.

Tant à Téhéran que dans diverses capitales européennes où vivent de fortes communautés d'Iraniens, des émissaires avaient pris contact, à la demande de Washington, avec des opposants, pour favoriser une telle solution avant le Moharram. Les avertissements adressés par l'ayatollah Khomeiny aux hommes politiques tentés de se « compromettre » avec la dynastie ont, jusqu'à présent, fait échec à ces tentatives.

Dans l'épreuve de force engagée contre la monarchie, l'ayatollah compte sur la poursuite des grèves dans l'administration et les principaux secteurs de l'économie pour paralyser et asphyxier le régime. Jusqu'à présent, il a évité de lancer un appel direct à la lutte armée, malgré les demandes pressantes qui lui ont été faites par plusieurs émissaires venus le voir dans sa retraite parisienne. L'exaltation prévisible de la population dans les prochains jours et des affrontements avec l'armée, difficilement évitables, pourraient modifier cette position.

L'armée tire sur les manifestants

Une fois de plus le sang a coulé à Téhéran, où — au début du « deuil chiite » — l'armée a tiré, vendredi soir 1er décembre, sur des milliers de manifestants qui, défiant le couvre-feu, criaient des slogans hostiles au chah. Les soldats ont tiré sur des groupes de manifestants qui étaient montés sur les toits, notamment près du square Jaleh, et sur des cortèges qui se dirigeaient vers le palais de Niavaran dans le nord de la capitale. Les manifestations, qui ont repris ce samedi matin, se poursuivaient en début d'après-midi, notamment dans le secteur situé entre le Parlement et le Bazar. L'armée a tiré de nouveau sur les manifestants qui scandaient « A bas le chah ! », « Vive Khomeiny ! » *et* « Allah Akbar ! » *(Dieu est grand).*

Des versions contradictoires circulent sur le bilan des sanglants incidents de vendredi soir. Les autorités ont cité le chiffre de sept morts et vingt-cinq blessés. L'opposition affirme, pour sa part, que quarante-cinq personnes, tuées par balles, ont été enterrées ce samedi matin dans le cimetière de Behechte Zara, et que trois cent quatre-vingt-quinze blessés ont été dénombrés dans deux hôpitaux de la capitale.

Jeudi matin, les militants religieux avaient distribué dans les rues de la capitale un appel de l'ayatollah Khomeiny invitant les Iraniens à « verser leur sang pour protéger l'islam et renverser le tyran et ses séides ».

La rébellion chiite

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Obnubilées par le « danger communiste » et par la « menace potentielle de l'U.R.S.S. » (1), la SAVAK et la C.I.A. n'ont prévu ni le soulèvement populaire qui bouleverse l'Iran ni le rôle joué par le mouvement religieux dans la lutte contre la dynastie Pahlavi. Pourtant le chiisme iranien apparaît, à bien des égards, comme l'expression religieuse de l'identité nationale, ce qui n'est pas toujours le cas de l'orthodoxie sunnite, majoritaire à 90 % dans l'ensemble du monde arabe et musulman. A maintes reprises, les religieux (2) se sont dressés contre les souverains et, depuis cent cinquante ans, ont animé de nombreuses révoltes qui ont fait tomber la dynastie des Qadjars après avoir obligé plusieurs monarques à s'incliner sous la pression de la rue. Négligeant ces constantes de l'histoire, les autorités ont vu dans la Mosquée une institution en déclin. Leur réveil a été brutal : la remontée de l'islam chiite et son emprise sur une population de trente-six millions d'habitants, dont près de 60 % ont moins de vingt ans, sont bien une réalité.

La contribution involontaire du chah

Paradoxalement c'est le chah qui, involontairement, a contribué à ce renouveau. Soucieux de gouverner sans partage et de moderniser le pays à marche forcée, il avait délibérément déclenché les hostilités contre les chefs religieux. Dans l'espoir de les déconsidérer, il multiplia les déclarations méprisantes. « *La réaction noire*, déclarait-il en janvier 1962 à Kerman, *est composée de gens incultes et malintentionnés : sa pensée n'a pas évolué depuis mille ans. Les desseins des saboteurs rouges sont clairs. Ma haine contre la réaction noire est bien plus forte (3).* » Et, deux mois plus tard, à Desfoul : « *Les chefs religieux se vautrent dans leurs excréments, ils grouillent comme des vers dans la souillure et dans la boue... Ecartez-vous de cette classe souillée et malpropre comme un animal... S'ils ne se réveillent pas de leur sommeil, la poigne de la justice les frappera comme la foudre, quel que soit l'habit qu'ils portent (3).* » Il reprendra ce thème au cours des années suivantes.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 5.)

(1) L'article 5 du traité irano-soviétique de 1921, qui n'a jamais été dénoncé, déclare : « *Si un tiers voulait se servir du territoire persan comme d'une base d'opérations contre la Russie, ou menacer ses frontières, et si le gouvernement persan ne pouvait, à la demande de la Russie, mettre un terme à une telle menace, la Russie aurait alors le droit de faire avancer ses troupes à l'intérieur de la Perse, afin d'y conduire les opérations militaires nécessaires à sa défense. Elle s'engage, cependant, à retirer ses troupes dès que le danger aura disparu.* »

(2) En islam, il n'y a ni prêtres ni clergé, faute de mystères à expliquer et de sacrements à administrer.

(3) *Les déclarations du chah.* Edit Persane, Téhéran.

Les Neuf et le système monétaire européen

La Grande-Bretagne pourrait avoir un simple statut d'observateur pour masquer les divergences au sein de la C.E.E.

L'aide à fournir aux pays les moins prospères de la Communauté pour faciliter leur participation au système monétaire européen (S.M.E.), la politique agricole, le cas de la Grande-Bretagne, tels sont les thèmes qui, lundi 4 et mardi 5 décembre, occuperont la première place des délibérations des Neuf chefs d'Etat et de gouvernement de la C.E.E. Ainsi, les problèmes apparemment « latéraux » envahissent le devant de la scène au détriment de ce qui, à première vue, devrait être le sujet central des débats, à savoir le nouveau profil de la coopération monétaire des Neuf.

C'est qu'au moins momentanément ces problèmes sont politiquement les plus importants. C'est aussi et surtout que le S.M.E. est, ou peu s'en faut, prêt à fonctionner. Sur le seul problème clé encore non résolu (celui de la répartition du poids des interventions, ou plutôt de la part incombant à l'Allemagne fédérale dans le cas probable où le cours du deutschemark « divergerait » par rapport à celui de l'Ecu), il y a peu de chance que le conseil européen parvienne à être plus précis que ne l'ont été les ministres des finances lors de leur dernière session.

On en restera, sans doute, à la notion d'une présomption d'action. Dans cette hypothèse d'un deutschemark s'appréciant plus vite que les autres monnaies du système, le chancelier Schmidt ne veut pas qu'il y ait pour la Banque fédérale une obligation automatique d'intervenir, c'est-à-dire d'acheter des dollars ou bien d'autres monnaies du S.M.E., sans qu'auparavant aient été examinées de plus près les causes de l'incident. Personne ne doute que sur ce point une formulation sera trouvée.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Pour la Grande-Bretagne, MM. Callaghan et Healey ont dit, à plusieurs reprises, qu'ils ne s'opposeraient pas à la mise en place du S.M.E. Donc, en principe, ni veto ni éclat. On s'attend que le premier ministre britannique manœuvre, afin d'obtenir un statut particulier pour le Royaume uni : à moitié dedans, à moitié dehors. L'idée est simple, qui revient, *grosso modo*, à essayer de tirer profit des avantages du système, sans en supporter les inconvénients.

Si ce pronostic se vérifie, M. Callaghan brodera sur le thème « *oui au S.M.E., non, au moins provisoirement, au dispositif de change* ». Même si les Français lui ont facilité la tâche en essayant, pour des raisons publicitaires, d'accréditer l'idée que le S.M.E. est d'une tout autre dimension que le « serpent », il y a peu de chance que le premier ministre britannique réussisse à convaincre. En effet, le dispositif de change constitue l'essentiel du S.M.E., qui n'est autre que le « serpent » de 1972, techniquement un peu amélioré, à cette différence près — politiquement considérable, il est vrai, — que le gouvernement allemand est apparemment décidé, cette fois, à jouer le jeu pleinement.

La tentative de M. Callaghan sera donc accueillie froidement. « *C'est à ceux qui prennent les risques que doivent aller les bénéfices* », s'apprêtent à lui répondre le chancelier fédéral et le président de la République française. La Grande-Bretagne pourrait se voir reconnaître un statut d'observateur, commode pour masquer la cassure qui va s'opérer au sein de la C.E.E., mais qui lui interdirait de participer activement à la gestion quotidienne du S.M.E. et d'être tentée d'y jouer les trouble-fête. Elle ne serait pas autorisée à mobiliser à son profit les crédits affectés à la défense du S.M.E. et ne pourrait pas, en principe, bénéficier des actions « parallèles » mises en œuvre en faveur des pays les moins prospères.

On a redouté un moment à Bonn et à Paris que les Anglais n'entraînent dans leur sillage les Italiens et les Irlandais. Impossible alors de présenter le S.M.E. comme une grande action de relance communautaire. L'exercice n'aurait signifié rien d'autre que le retour du franc dans le « serpent ». Finalement, cette tentative de débauchage, à supposer qu'elle ait été envisagée, n'a pas eu lieu. Les Italiens et les Irlandais sont prêts à adhérer au S.M.E., à condition d'être aidés. La R.F.A., les pays du Bénélux, la France, sont prêts à faire un geste. Il reste à parvenir à un accord sur le montant des soutiens extraordinaires et sur la méthode à retenir pour l'accorder.

Les chefs de gouvernement vont devoir aussi délibérer du Fonds régional européen et des crédits à lui affecter en 1979.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 24.)

1938-1978 ou le temps des « miracles » ?

par ALFRED SAUVY

Quarante ans sont passés depuis Munich, quarante ans aussi, depuis ce que les Anglais ont appelé « le miracle français », c'est-à-dire la reprise économique exceptionnellement brillante, contraire à tous les pronostics, déclenchée en novembre 1938 par les décrets de Paul Reynaud : progrès rapides de la production dans toutes les branches, recul du chômage, arrêt presque total de la hausse des prix ; enfin, ce qui n'est pas le moins important, premières mesures en faveur des enfants qui devaient conduire au code de la famille (juillet 1939) et à la reprise de la natalité, c'est-à-dire de la jeunesse, elle aussi considérée alors comme hors de possibilités.

Devant un tel résultat, que les historiens, empêtrés dans les faits politiques ou militaires, ont jusqu'ici singulièrement oublié, une question peut être posée : dans nos difficultés, nos souffrances de 1978, et devant les menaces qui se profilent en rangs serrés, pouvons-nous nous inspirer de cet exemple (avec les transpositions nécessaires, bien entendu) et en finir, par un plan bref, avec la crise maudite de chômage, de hausse des prix, de stagnation, d'arrêt des investissements et de déficits budgétaires béants ?

Si incroyants sont les Français qu'ils s'attachent fortement aux « miracles » : depuis la fin de la guerre, une dizaine au moins ont été célébrés, en Europe notamment, tous en contradiction avec les pronostics, comme avec les moyens proposés pour en « sortir ».

A la question posée plus haut, il faut bien répondre par la négative, sous réserve des explications nécessaires. Deux raisons essentielles s'opposent au « miracle » :

— Politique : en 1938, après la honte de Munich et dans le désarroi qui a suivi, l'autorité a été totale. Une grève générale a certes suivi les décrets du 12 et 13 novembre, mais sans suite. La reprise économique a été purement technocratique, dans des conditions très éloignées des nôtres et qu'il ne faut d'ailleurs pas espérer.

— Technique : en 1938, les erreurs et malfaçons étaient si graves que leur correction s'annonçait puissamment motrice. En particulier, le verrou majuscule, mis en travers de la production (durée du travail trop faible et trop rigide) était si « efficace » que son ouverture était prometteuse d'essor.

En 1978, pas de verrou majuscule fondamental, mais une multitude de verrous de dimensions inégales, dont il n'est pas possible de dénoncer le moindre, sans déclencher de sérieuses tempêtes et en annoncer d'autres.

Rappelons-nous : en 1959-1960, en pleine apothéose du pouvoir de de Gaulle, les multiples mesures proposées par le comité Armand Rueff (les entraves à l'expansion) sont pour la presque totalité, restées à l'état de vœux. Or, depuis cette date, le nombre de verrous a beaucoup augmenté, en même temps que leur solidité. Notre économie est une gigantesque fortification ou plutôt un ensemble multiple de bastions, de fortins, pourvus chacun d'armes... automatiques, indépendants en principe, mais souvent solidaires.

(Lire la suite page 23.)

LE C.N.P.F. PROPOSE DE PRENDRE EN MAIN LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

(Lire page 7 l'article de BERTRAND LE GENDRE.)

AU JOUR LE JOUR

Valeur retranchée

Le scrutin sur la T.V.A. européenne a dégagé une majorité qui a certes peu de chances d'être durable, mais qui n'en a pas moins sa valeur. Le tout est de savoir si en ce qui concerne le gouvernement de M. Barre cette valeur est ajoutée ou retranchée.

Cela dépend du point de vue auquel on se place. Somme toute une politique gouvernementale est un produit manufacturé que le Parlement achète par ses votes. Il est donc normal que ce produit subisse une certaine pression fiscale. Le danger est que cette pression mette l'entreprise en difficulté, et qu'il ne faille un jour envisager des licenciements plus ou moins massifs.

Mais qu'on se rassure, pour renflouer l'affaire, valeur ajoutée ou valeur retranchée, le contribuable paiera.

ROBERT ESCARPIT.

LES SEMAINES MUSICALES D'ORLÉANS

De Mozart à Kagel

L'« Histoire du soldat » lue, chantée et dansée par les ballets Félix Blaska, « la Messe des fous » par l'ensemble Guillaume Dufay, les improvisations du New Phonic Art, un hommage à Messiaen, et « la Marche funèbre pour la dernière scène de Hamlet » de Berlioz, « avec des charges de mousqueterie », les Semaines musicales internationales d'Orléans fêtent, jusqu'au 10 décembre, leur dixième anniversaire en mêlant, comme d'habitude, les grands compositeurs classiques — Mozart, Bach, Liszt, Berlioz, Stravinski, — les « jeunes » comme Georges Aperghis, Edith Lejet, Philippe Manoury, et leurs aînés : Boulez, Kagel, Claude Lefèbvre, Tomas Marco, Messiaen, Francis Miroglio.

Ainsi, pour étonnant que cela puisse paraître, ces journées tacitement vouées à l'art contemporain se sont ouvertes vendredi soir avec le grand « Quintette pour clarinettes » de Mozart, par les membres de l'ensemble Musique vivante. On avait un peu perdu de vue le clarinettiste classique qui se cache derrière les visages multiples de Michel Portal ; on n'a pas seulement retrouvé le virtuose qui se joue de tous les traits avec une aisance confondante, mais surtout le musicien qui métamorphose tout ce qu'il touche parce qu'il sait se l'approprier et retrouver l'élan spontané des phrases musicales.

Au « Quintette » de Mozart succédait une nouvelle composition de Philippe Manoury (1952), « le Tempérament variable ».

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

idées

EUROPE

Trois équivoques

par JACQUES ROBERT (*)

A l'exception de M. Michel Debré, qui clame à tout vent ses inquiétudes et son angoisse, il semble, s'agissant de l'Europe, que chacun, d'un bout à l'autre de l'échiquier politique, se satisfasse d'un flou artistique commode qui, nimbant les idées *et les hommes*, voile les déterminations et masque les arrière-pensées.

Car il est évident que nous nageons dans l'équivoque. A trois points de vue : constitutionnel, politique et électoral.

Au niveau des institutions, toutes les déclarations officielles, apparemment, convergent. « *Ni fédéralisme ni supranationalité* », déclare le premier M. Raymond Barre, « *mais une marche patiente vers la confédération* ». « *Quelle Europe ?* », interroge de son côté le chef de l'Etat. « *Pour ma part*, répond-il, *je souhaite que l'organisation de l'Europe soit une organisation confédérale.* » Pour suivre les leçons de l'histoire et accéder aux désirs des Etats, dans le souci, partagé, de l'indépendance continentale.

Mais qu'est-ce, exactement, qu'une confédération ? Une association d'Etats qui respecte, en principe, *la souveraineté internationale* de ses membres, mais qui se traduit par la mise en place d'organismes destinés à coordonner leur politique dans un certain nombre de domaines.

La confédération ne constitue pas un Etat au regard du droit international. Son statut résulte d'un traité qui ne peut être modi*fié que par l'accord unanime* de tous ses signataires. Ses organes communautaires ne prennent de décisions qu'à l'unanimité des représentants des Etats membres : ils s'apparentent davantage à des conférences diplomatiques qu'à des conseils gouvernementaux.

A l'inverse, l'Etat fédéral ne repose pas sur un traité de droit international, mais sur un acte de droit interne. A partir du moment où cette Constitution — qui peut être ultérieurement modifiée avec le consentement de la majorité des Etats fédérés — entre en vigueur, les Etats fédérés cessent, en pratique, d'exister au regard du droit international et perdent une partie de leurs compétences en droit interne.

Un référendum sur quoi ?

Mais, en réalité, la confédération est déjà un embryon d'organisation fédérale. Formule d'union mixte qui n'est plus tout à fait l'alliance traditionnelle et point encore une structure intégrée, la confédération fait vite ressortir les insuffisances de son fonctionnement cahotique, acculant ses membres, soit à dissoudre leur union, soit à la conforter en la dotant de structures proprement *fédérales*...

Ainsi, la fédération des Etats-Unis d'Amérique du Nord, en 1787, a-t-elle succédé à la confédération créée en 1776. Ainsi la Confédération helvétique est-elle devenue, sans avoir même à changer son nom, ce qui est symptomatique, un authentique Etat fédéral en 1849. Ainsi la *création de l'empire* allemand en 1871 avait-elle été annoncée en 1866 par la formation de la confédération de l'Allemagne du Nord...

Vouloir opposer confédération et Etat fédéral ne signifie dès lors pas grand-chose puisque l'un fut toujours, dans l'histoire, le vestibule de l'autre. Qui peut l'ignorer vraiment ?

La même équivoque se retrouve dans la controverse au sujet du suffrage.

Si l'instauration du suffrage universel *pour élire les nouveaux* députés européens n'emporte vraiment aucune conséquence sur l'étendue future des pouvoirs de leur Assemblée et n'a, de ce fait, *qu'une valeur de symbole, on voit* mal l'intérêt de tout ce tintamarre. Bien plus, ne risque-t-on point de discréditer un tel mode de désignation par le spectacle d'une Assemblée demeurée sans pouvoirs, de la galvauder dans une opération bidon ?

Il est évident — qui ne le voit ? — qu'une Assemblée élue au suffrage universel verra, *ipso facto*, accroître son prestige par sa légitimité et tendra, sinon tout de suite à devenir « *constituante* », du moins à s'affirmer « *législative souveraine* ». M. Michel Debré a raison de craindre que l'Assemblée ne s'arroge les pouvoirs délibérants d'un Parlement. Les gaullistes sont bien placés pour savoir ce que sont la puissance d'entraînement et le dynamisme multiplicateur d'une grande consultation populaire...

Faire comme si l'on croyait vraiment que l'élection au suffrage universel n'aura dans l'avenir aucune importance, c'est se livrer à une opération fumigène !

Alors, demander des garanties ? Là encore, les positions sont floues. Les uns réclament que le Conseil européen réaffirme dans une déclaration solennelle la limite des compétences de l'Assemblée et précise les garanties qu'il entend mettre en œuvre pour que celles-ci ne soient pas outrepassées. Mais peut-on sérieusement l'y obliger ?

D'autres appellent de leurs vœux une nouvelle négociation. Mais pas tous dans la même intention. Pour certains, la renégociation devrait rogner les compétences de l'Assemblée européenne (limitation du nombre et de la durée de ses sessions, ordre du jour arrêté par les chefs d'Etat et de gouvernement en fonction des seuls problèmes économiques et sociaux, pas de responsabilité de la Commission devant l'Assemblée... Pour d'autres, il s'agirait, bien au contraire, d'envisager, par elle, une augmentation des pouvoirs de cette même Assemblée...

Au plan politique, l'équivoque est totale.

Le problème n'est plus ici de savoir si les barrières juridiques sont suffisantes pour empêcher que la France ne se voie imposer contre sa volonté une augmentation des pouvoirs de l'Assemblée européenne. Encore qu'il faille constater que l'Assemblée peut déjà censurer la Commission (à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés) et même modifier (à la majorité des deux tiers de ses membres et des trois quarts des suffrages exprimés) les règles relatives aux pouvoirs de cette Commission. Ainsi, des changements substantiels au traité pourraient se passer de l'unanimité des gouvernements et des Parlements nationaux.

Le problème est de savoir quelles sont, sur les pouvoirs de l'Assemblée européenne, les intentions profondes du président français et de son premier ministre.

A cet égard, le chef de l'Etat a été, tout à la *fois*, dans sa dernière conférence de presse, ferme, elliptique et subtil. Tant que l'Europe confédérale n'aura pas fait ses preuves, il ne « proposera » aucun élargissement des pouvoirs de l'Assemblée, que ceux-ci s'exercent au détriment de l'exécutif ou au détriment des Parlements nationaux. Mais après ? Et même avant, la France ne se verra-t-elle pas politiquement imposer, par un vote largement majoritaire des représentations parlementaires de ses partenaires ou des menaces occultes de rétorsion, des modifications qu'elle ne voudrait pas ?

Le président de la République n'a pas d'ailleurs exclu que de telles modifications puissent être un jour apportées. Si elles étaient importantes, *elles* poseraient sans nul doute des problèmes d'institutions et exigeraient donc un aménagement de la Constitution. Les Français seraient alors consultés.

Mais un référendum sur quoi ? Sur le principe même de l'Europe fédérale dans le cadre d'une consultation *a priori* ? Ou sur une modification de notre Constitution que rendrait indispensable le résultat d'une négociation européenne, déjà parvenue à son terme ? Les deux choses sont différentes. Dans le premier cas, on consulterait les Français sur une orientation à prendre. Dans le second, sur un accord déjà conclu.

M. Giscard d'Estaing n'a évoqué que la seconde hypothèse. Mais c'était par là même admettre que la question se poserait un jour, donc que la France pourrait être amenée à faire ratifier par la nation une modification fondamentale du traité...

Quelle politique ?

Dans cette brume profitable, percée seulement, par instants, de confessions impudiques, que peut signifier, *au plan électoral*, la constitution d'une liste « *où se retrouveraient tous ceux qui approuvent, dans la majorité, la politique européenne du gouvernement* » ?

Qui mettre d'accord pour approuver quelle politique ? Des giscardiens audacieux qui voient dans la prochaine élection européenne l'ouverture d'un processus qui doit mener à l'Europe fédérée, et des gaullistes qui ne voient en elle, au plus, qu'un aboutissement déjà imprudemment concédé ? On comprend que le R.P.R. ne soit guère enthousiaste pour la constitution d'une liste commune... Encore moins, s'ils subodorent, dans un appel éventuel à la gauche libérale pour cette liste, une nouvelle ébauche du vieux rêve social-démocrate !

Et si, finalement, cette triple et gigantesque équivoque ne cachait qu'une énorme mystification ?

N'y a-t-il pas, chez beaucoup — connivence implicite, — l'idée qu'après tout il n'y aurait pas grand-chose à redouter vraiment, dans l'immédiat, du Parlement européen ?

On avance, déjà, qu'il se situe loin des grandes capitales où se pressent radios et télévisions. Il continuera, si les parlementaires nationaux dominent le Parlement, à souffrir de l'absentéisme qui le mine et le discrédite actuellement. Si ce sont, au contraire, des parlementaires sans autres mandats qui le composent, il sera dépourvu de grands leaders politiques, n'aura pas de moyens d'agir sur les gouvernements, ne recueillera guère l'attention des mass media. Pire ! S'il devait être composé de vaincus du suffrage universel aux élections législatives nationales, il verrait son prestige sombrer complètement... On peut d'ailleurs partout craindre, dès aujourd'hui, que les électeurs ne se bousculent pas pour aller élire une assemblée dont les débats ne leur sont guère familiers, et les compétences incertaines...

N'y aurait-il pas, surtout, chez tous, profondément enracinée l'idée que, par lui-même, l'élargissement de la Communauté économique européenne sonne le glas d'une Europe vraiment structurée et qu'après tout ces discussions *sont bien vaines. Qu'importe la* prochaine votation ! Qu'importe, en définitive, les pouvoirs qu'aura ou non l'Assemblée européenne !

On ne refait pas à douze le *Saint-Empire romain* germanique...

(*) Professeur de droit à l'université de Paris-II.

LA VÉRITABLE DIMENSION DE L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

par VINCENT ANSQUER (*) et JEAN-PIERRE HABER (**)

LA construction de l'Europe a progressé parce que les Etats l'ont voulu et que le traité de Rome a été respecté. Pour franchir une nouvelle étape significative, toujours dans le cadre du traité, il faut tirer un *trait sur un désordre* économique persistant et se donner les moyens de lutter plus efficacement contre le flottement des monnaies et la désorganisation du système monétaire international.

L'union économique et monétaire est une condition indispensable à la survie et au rôle de la Communauté. Mais elle ne verra pas le jour d'un coup de baguette magique, grâce à la seule évocation d'idées généreuses que la spéculation aurait vite fait d'emporter.

De quoi s'agit-il en réalité ?

Ni plus ni moins de rapprocher les politiques économiques des Etats de la Communauté pour harmoniser les rythmes de *croissance, concourir au plein* emploi, rééquilibrer les régions périphériques, lutter contre l'augmentation des prix en supprimant les sources d'inflation. Voilà bien des objectifs qui touchent tous les hommes. Pour les atteindre, l'Europe a besoin d'instruments efficaces qui doivent en outre constituer des liens supplémentaires entre les Etats membres : gestion communautaire des réserves européennes, création d'un fonds monétaire européen, mise en place d'un étalon monétaire européen stable.

Nous avons depuis longtemps formulé ces propositions. Qui pourrait nous accuser d'avoir eu raison avant Brême ?

Mais il faut aller de l'avant sans ambiguïté. Les débats académiques qui fleurissent tel un champignon germant sur la pourriture monétaire ne sont pas de mise car l'enjeu est trop important. La volonté politique des Neuf doit permettre de progresser malgré les réticences britanniques qui cachent mal des attaches atlantistes. Le monde a évolué vers un système multipolaire où le pouvoir économique n'est plus exclusivement concentré entre les mains des Etats-Unis.

L'importance de l'ECU

Il faut en tirer la leçon sur le plan monétaire et mettre fin à cette situation d'un dollar absorbé de gré ou de force par l'Europe. Un fonds monétaire européen aura l'avantage d'étaler le choc en provenance de l'extérieur, mais n'oublions pas que sur le plan économique la présence d'importants capitaux libellés en dollars, s'investissant faiblement à long terme, continuera à perpétuer inflation, chômage *et* troubles sociaux.

Voilà pourquoi, afin d'éviter tout malentendu, parallèlement à la mise en place du système monétaire européen, l'Europe et les Etats-Unis doivent s'entendre sur un processus de régulation commune du dollar. Il est temps que l'Amérique, malade, soutienne *sa monnaie et emprunte dans les* monnaies fortes.

Mais gardons-nous de faire du dollar un nouveau satellite du *deutschemark ou du franc suisse*, au risque de déséquilibrer l'Europe. Il ne pourrait y avoir une meilleure preuve d'une coopération financière réussie entre l'Europe et les Etats-Unis que si les Etats-Unis acceptaient de libeller leurs emprunts en ECU, si le marché leur offre cette possibilité.

C'est pour cette raison que les Européens, à juste titre, ont orienté leur recherche vers ce type particulier d'unité de compte que constitue l'ECU, à savoir un panier de monnaies nationales choisies et pondérées selon des critères objectifs.

Il ne s'agit pas d'une alternative aux 400 milliards de dollars flottants qui, eux constituent une atteinte à notre souveraineté économique. Il s'agit d'un premier pas vers l'Europe des équilibres.

L'équilibre monétaire, cela signifie, pour les créanciers et les débiteurs, qu'ils auront intérêt à l'avenir à conclure leurs transactions en unités de compte européennes, à partir du moment où l'évolution des monnaies comprises dans le panier deviendra imprévisible. C'est ce qui se produira si les banques centrales jouent le jeu, grâce à un système d'intervention juste, non ambigu, et ne donnant aucune prise à la spéculation. C'est ce qui ce produira le jour où les politiques et les performances économiques de nos pays convergeront suffisamment pour écarter l'hypothèse d'une évolution systématiquement divergente des taux de change.

Dès à présent, l'ECU doit donc demeurer un élément fixe pour donner aux utilisateurs le sentiment nécessaire de la stabilité. Cela ne doit pas empêcher un ajustement souple des taux de change en fonction des performances plus ou moins brillantes des différentes économies. Prendre l'engagement de ne pas dévaluer aujourd'hui reviendrait, en effet, pour les gouvernants à ne plus répondre du maintien du plein emploi. L'ECU doit donc être ouvert.

Les monnaies faibles verront, certes, leur part relative diminuer dans le panier. Mais, en retour, quelles contreparties d'ordre économique ! Une répartition des charges de l'intervention mieux proportionnée aux capacités de chaque économie, un encouragement des capitaux vers les points de pénurie de la Communauté et *surtout des mécanismes de* crédit substantiels à la mesure de l'ampleur des besoins. 25 ou 35 milliards ne seront pas de trop pour donner l'impulsion psychologique indispensable. Ils devront être mobilisables dès le 1er janvier prochain, car, en matière monétaire plus qu'en tout autre domaine ce sont les premiers pas qui comptent.

Pour garder tous les atouts de son côté, le système monétaire européen devra compter sur les neuf Etats et étendre son influence sur tous les secteurs. Ainsi l'agriculture ne comprendrait pas d'être tenue à l'écart des réformes actuellement envisagées. L'ECU devrait donc servir d'unité monétaire pour la fixation des prix agricoles communs *en remplacement de l'actuelle* unité de compte agricole et des montants compensatoires monétaires qui ont fait la preuve de leur inefficacité.

En donnant ainsi à l'union économique et monétaire sa véritable dimension, nous permettrons à l'Europe de jouer pleinement son rôle.

(*) Ancien ministre, député de la Vendée (R.P.R.), membre de l'Assemblée européenne.
(**) Conseiller des Démocrates européens de progrès à l'Assemblée européenne.

● PRECISIONS. — M. Michel Debré ayant écrit (*le Monde* du 23 novembre) que seuls les députés gaullistes et communistes à l'Assemblée européenne s'étaient élevés contre le fait que celle-ci, outrepassant ses pouvoirs, avait débattu de l'industrie d'armement, MM. Jean Feidt, chef du bureau d'*information du* Parlement européen, et Waylond Kerret, du groupe socialiste, nous signalent que ce dernier, par la voix de M. Dankert (Néerlandais), s'est joint aux démocrates européens de progrès et aux communistes français pour rejeter le rapport présenté à cet effet par M. Klepsch, président du groupe démocrate-chrétien.

— D'autre part, c'est par erreur que, dans l'article de M. Yehoshua Rash (« Les catholiques et les juifs ») paru dans la page Idées « Judaïsme » (*le Monde* du 29 novembre), il était parlé de « l'actuel pape » à propos d'une injonction adressée aux évêques de France indiquant que la période conciliaire est terminée. Il s'agissait en réalité de Paul VI.

Une question de survie

par PIERRE MARCILHACY (*)

LA controverse sur l'avenir du futur Parlement européen est aussi vaine que dérisoire.

Qu'on le veuille ou non, l'Eu*rope se fera, et il s'agira* d'une Europe qui devra prendre des décisions de caractère international s'imposant à tous les Etats membres. Est-ce pour demain ? Nous en doutons et ne souhaitons pas que la transformation soit trop rapide. Néanmoins, cela ne peut pas ne pas être si, du moins, l'Europe veut suivre sans succomber sous le poids de son passé et de sa fortune.

Le Parlement européen élu au suffrage universel aura-t-il des pouvoirs qu'il ne possède pas encore ? En droit sûrement pas, en fait sûrement oui, et il ne peut pas ne pas essayer de tirer profit de l'aura qu'apporte l'élection au suffrage universel.

Ceci établi et qui, à notre sens, ne peut être contesté, il reste à savoir si la France a intérêt à s'intégrer dans cet ensemble politique en formation ou bien si elle doit se dérober et rentrer dans l'Hexagone comme l'escargot sous sa coquille.

Bien que posée pratiquement depuis le traité de Rome dont on oublie qu'il est un accord international de droit continu en ce sens qu'il sécrète régulièrement des textes qui acheminent vers l'unité européenne, la question mérite examen, réflexion et inquiétude.

Nous y perdrons un peu de notre indépendance, c'est vrai. Cependant, qu'est-ce que cette indépendance sinon une *illusion* quand on considère la pesanteur des pressions économiques ou politiques actuelles dont une grande part tient à la puissance de la *République fédérale* d'Allemagne qui exerce en fait un leadership économique et monétaire. En d'autres termes, pouvons-nous prendre dans le domaine *international* les décisions que nous souhaitons ? Assurément pas et, de plus en plus en raison de l'accroissement des échanges, notre marge d'action se réduira, et cela en fonction de la faiblesse de *notre poids spécifique*.

L'Europe pèsera plus lourd, beaucoup plus lourd, et ce que la France ne pourrait faire seule, la Communauté unifiée le pourra si, du moins, elle possède une direction politique.

Cette dernière est d'autant plus *nécessaire que*, depuis le traité de Rome, une administration s'est mise en place qui, faute de contrôle politique, a pris l'habitude d'agir seule ou presque dans des domaines qui, pour être mineurs, n'en sont pas moins contraignants.

On se plaint, en France, de la technocratie. Elle est *bien* peu de chose auprès de la technocratie européenne. Cette situation est détestable. Seul un pouvoir politique appuyé justement sur une Assemblée *élue* au *suffrage* universel peut y apporter remède.

Enfin, ne devons-nous pas considérer que nos plus de cinquante millions d'habitants sont hors des proportions humaines des autres nations avec lesquelles il va falloir compter et négocier, spécialement le bloc Chine-Japon récemment révélé et qui dépasse le milliard d'habitants.

Il en coûte pour un Français de faire ce bilan. Il en coûte de constater que l'évolution des autres nous a éloignés de l'époque où rien ne se faisait sans la France.

Reconnaissons, cependant, que notre gloire a été payée très cher en sang versé et en renoncements.

Ainsi, j'estime que l'Assemblée parlementaire européenne devra peser de toute sa puissance pour pousser à l'unité de la décision politique. Celle-ci est pour nous une question de survie.

(*) Sénateur de la Charente (non-inscrit).

...RITABLE DIMENSION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAI...

par VINCENT ANSQUER (*) et JEAN-PIERRE HABER (**)

Une question de survi...

par PIERRE MARC...

Le Monde

étranger

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

UN COLLOQUE DE L'ACADÉMIE CATHOLIQUE DE HAMBOURG

Information et coopération franco-allemande

De notre envoyé spécial

Hambourg. — Quel rôle les moyens d'information jouent-ils dans les relations franco-allemandes ? Ont-ils à cet égard la même attitude de part et d'autre du Rhin ? Sont-ils placés dans la même situation ? C'est à ces questions — et à quelques autres — que se sont efforcés de répondre une cinquantaine de journalistes et universitaires intéressés par les rapports entre les deux pays et réunis du 25 au 27 novembre à Hambourg, pour un colloque organisé par l'Académie catholique de la « ville libre et hanséatique » et la Fondation Bosch (1), avec le concours de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg et de la Fondation nationale des sciences politiques de Paris.

Un déséquilibre au détriment de la R.F.A.

Quantitativement, la plupart des participants se sont trouvés d'accord, qu'il s'agisse des Français ou des Allemands, des journalistes ou des enseignants, pour constater qu'un net déséquilibre se manifestait au détriment de la R.F.A. Très rares sont les journaux français, ont regretté les participants ouest-allemands, qui rendent compte régulièrement de l'activité de la République fédérale, autrement qu'à l'occasion d'événements dramatiques et spectaculaires comme ceux de l'automne 1977, alors que les quotidiens et périodiques ouest-allemands, eux, « couvrent » l'actualité française de façon systématique. Le nombre des correspondants en poste dans l'une et l'autre capitale témoigne de ce déséquilibre : on estime à une soixantaine au moins le total des représentants de la presse de R.F.A. installés à Paris, contre le quart environ pour ceux de la presse française fixés en permanence à Bonn (dont huit pour la seule A.F.P.).

Quant à l'information radio-télévisée, M. Henri Ménudier, de l'Institut d'études politiques, a montré qu'on y observait la même dissymétrie dans le traitement de l'actualité de chacun des deux pays par son voisin : les deux principales chaînes de télévision ouest-allemandes ont consacré, au total, près de dix heures d'émission aux dernières élections législatives françaises, contre moins d'une heure dix minutes pour le scrutin de 1976 en R.F.A., à TF 1 et Antenne 2. L'enjeu, il est vrai, n'était pas le même...

Mais ce déséquilibre s'inverse si l'on considère non plus la grande presse, mais les revues spécialisées. Celles-ci, comme devait le rappeler Mlle Christiane Falbisaner, de l'Institut d'études germaniques de Strasbourg, sont sensiblement plus nombreuses du côté français. Encore la largeur de l'éventail ainsi proposé correspond-elle probablement à la diversité des approches de la réalité allemande que l'on observe chez nous.

Qualitativement aussi, ont estimé la plupart des participants, on ne saurait dire que le même traitement soit réservé à la République fédérale dans la presse française et réciproquement. Les journalistes ouest-allemands, en particulier, jugent leur relation de l'actualité française sensiblement plus cordiale que l'image que donne de la R.F.A. la lecture de nos journaux. Mais l'étude présentée à ce sujet par M. Hans Hörling, qui a notamment essayé de mesurer combien d'informations « *positives* », « *négatives* » et « *neutres* » avaient été publiées par différents hebdomadaires français sur l'Allemagne fédérale pour une période donnée, a été contestée par des participants allemands eux-mêmes : à partir de quel seuil, et en vertu de quels critères, une information devient-elle « négative » ?

On a touché là, en fait, au fond du débat qui a opposé l'an dernier certains journaux français — dont *le Monde* — et allemands. Dans un rapport nuancé, le correspondant à Paris de *Die Zeit*, Klaus-Peter Schmid, a fait le point des griefs adressés à cet égard au quotidien de la rue des Italiens par ses confrères d'outre-Rhin, non sans relever que, quels que soient ces reproches, nul ne devait méconnaître la place — tout à fait exceptionnelle pour la presse française — que *le Monde* accorde dans ses colonnes à l'actualité germanique.

Il est vrai que l'une et l'autre presses, comme l'ont montré Everhard Holtmann et Gilles Fabre-Rosane, travaillent dans des conditions très différentes. La distinction française entre journaux nationaux et presse de province, en particulier, n'a pas du tout le même sens en Allemagne fédérale, où *Die Welt* est le seul des grands quotidiens à être installé (et de relativement fraîche date) dans la capitale.

Il reste que les journaux de l'un et l'autre pays ne restent pas imperméables à l'influence tenace de certains clichés. Du côté français, ces idées reçues constituent naturellement un héritage de la guerre ; mais elles ont sans doute aussi, comme du côté allemand d'ailleurs, des racines plus profondes.

Poser des interrogations fondamentales

Pourquoi tant de gens qui ne connaissent rien à l'Allemagne et n'en veulent rien connaître, ne parlent pas sa langue et ne s'y rendent jamais éprouvent-ils cette démangeaison de plume qui les pousse à proférer sur elle des jugements péremptoires ? Il y aurait probablement à faire un véritable décryptage de ces « *phantasmes français* », selon la formule d'Alfred Grosser, même si l'on voit mal au nom de quoi réserver aux seuls spécialistes le droit moral de parler de l'Allemagne. De leur côté, pourquoi la plupart des journaux ouest-allemands doivent-ils faire passer la réalité française par la moulinette de leurs propres obsessions, qui vont de la crainte perpétuelle que la R.F.A. ne soit pas aimée au rejet systématique de toute gauche non social-démocrate ? Apporter une réponse à ces questions aurait, en soi, exigé plus qu'un simple colloque. Mais le mérite de celui de Hambourg aura du moins été de permettre à des Allemands et des Français de poser ensemble, clairement et calmement, ces interrogations fondamentales.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Katholische Akademie, Herrengraben 4, 2000-Hamburg 1. Robert Bosch Stiftung, Postfach 50, 7000-Stuttgart 1.

ROUMANIE

LA CÉRÉMONIE DU 60e ANNIVERSAIRE DE L'UNIFICATION

L'armée n'agira que sur les ordres des organes suprêmes du peuple

déclare M. Ceausescu

De notre envoyée spéciale

Bucarest. — M. Ceausescu a précisé, vendredi 1er décembre, tout ce qu'il a dit sur la politique roumaine depuis une semaine. En revanche, il n'a rien révélé de ce qui avait pu se passer à Moscou, où il avait pris part auparavant à la réunion du pacte de Varsovie. Il a prononcé son discours lors d'une réunion solennelle consacrée au soixantième anniversaire de « la fondation de l'Etat unitaire national roumain » (1).

Comme dans toutes les réunions tenues depuis le 25 novembre à tous les échelons, le chef de l'Etat a fait plébisciter par l'assistance sa politique, pour bien montrer qu'il est le porte-parole qualifié de sa nation. Il a parlé en termes prudents ; le ton ne montait que pour marteler et faire applaudir les mots de « patrie », de « libération nationale et sociale », de « liberté, indépendance et souveraineté », de « non-ingérence et d'égalité », « d'humanisme révolutionnaire, de développement économique et social qualifié », etc.

A propos du pacte de Varsovie, il a répété solennellement qu'il n'avait signé aucun engagement ni aucun document autre que « la déclaration adoptée à l'unanimité ».

Comme il avait dit lundi dernier aux représentants de l'armée, il a réaffirmé : « *Nous ne nous proposons pas d'augmenter les dépenses militaires.* » Il a ajouté : « *Nous avons à plusieurs reprises désapprouvé les décisions des pays de l'OTAN d'augmenter leurs dépenses militaires. Il faudrait leur demander de revenir sur leur décision.* »

Tout en proclamant que la Roumanie tiendrait ses engagements envers le pacte de Varsovie « *en cas d'agression impérialiste contre un pays socialiste* » et « *demanderait, si la situation l'exigeait, au peuple et à ses organismes dirigeants, la possibilité d'allouer des fonds supplémentaires à la défense* », il a précisé que chaque Etat membre du pacte de Varsovie devait consolider seul l'armée de son pays et que « *l'armée roumaine n'agira que sous le commandement et sous les ordres des organes suprêmes du peuple et de l'Etat* ».

Sans nommer l'U.R.S.S. et la Chine, le Vietnam ou le Cambodge, M. Ceausescu a dit : « *Nous ne saurions ignorer que des différends graves existent entre certains pays socialistes.* » Ils sont d'autant plus préoccupants « *lorsqu'ils poussent à appuyer des mouvements intérieurs dirigés contre les Etats* ».

M. Ceausescu a parlé aussi des relations de la Roumanie avec la Hongrie. Rappelant les événements du passé (mais sans maintenir le contentieux actuel sur la minorité hongroise de Roumanie) il a dit : « *Toutes les bases objectives de malentendus et d'animosité ont disparu. Nos peuples sont animés par des sentiments d'estime réciproque, de solidarité internationale, par la détermination de ne permettre à personne de les opposer. En tant que voisins et amis nous sommes tous deux intéressés à coopérer activement et à nous aider l'un l'autre... Le P.C. et le gouvernement roumains feront tout leur possible pour que les relations entre nos deux pays et nos peuples se développent constamment et soient le modèle d'une coopération socialiste avancée, basée sur l'égalité.* »

M. Ceausescu a insisté sur la nécessité d'un désarmement, nucléaire surtout, pour éviter le danger d'une conflagration générale, réduire le poids des budgets militaires, obtenir le retrait des troupes étrangères et des armes nucléaires stockées en pays étrangers. Il a mentionné la possibilité de créer « *entre les deux blocs* » une zone « *sans armées ni armements ni manœuvres* ».

Les relations de la Roumanie avec les pays non socialistes ? Elles sont par exemple « *de plus en plus larges* » avec les Etats-Unis et le Canada. Il y a d'autres Etats « *sur lesquels nous nous étions appuyés au cours des siècles dans nos luttes. Il n'y a donc pas de raison pour que nous les combattions au lieu de coopérer pour le bien, la prospérité et le bonheur de tous* ». Mercredi, devant les militaires, M. Ceaucescu avait dit : « *Nous avons de bonnes relations avec tous les pays membres de l'OTAN, et de très bonnes même avec certains d'entre eux.* » Il précisait que la Turquie et la Grèce « *ne s'occupent guère d'intensifier leurs armements* », d'où le désir des Roumains de coopérer avec elles pour le bien commun. Enfin il a plaidé pour l'instauration d'un « nouvel ordre économique mondial ».

Comment ce discours, moins enflammé que d'habitude en pareille occasion, sera-t-il accueilli dans les capitales alliées de la Roumanie ? Les nombreux journalistes étrangers alléchés par la mise en scène progressive de ce « plébiscite » étalé sur une semaine sont un peu restés sur leur faim. Ces appels au patriotisme sont-ils destinés à détourner l'opinion publique des soucis du quotidien, ou s'est-il vraiment passé quelque chose de grave à Moscou ? Le discours n'a guère apporté d'éclaircissements à ce sujet.

AMBER BOUSOGLOU.

(1) Les organes d'information roumains font état des messages de félicitations envoyés à ce propos. Dans cette liste, deux pays communistes seulement sont mentionnés : la Chine et la Corée du Nord.

U.R.S.S.

LES AUTORITÉS SE MÉFIENT DES PHOTOCOPIEURS

(De notre correspondant.)

Moscou. — *Le progrès technique engendre de nouveaux délits. L'Union soviétique n'échappe pas à la règle. Dans un pays où règne une censure vigilante, les nouvelles techniques de reproduction, comme, par exemple, la photocopie, créent un danger. Devant le Soviet suprême, qui a clos sa session le vendredi 1er décembre, M. Georgadze, secrétaire du présidium, a annoncé que les autorités avaient adopté, au mois de septembre dernier, un décret sur* « la responsabilité administrative dans l'infraction au règlement sur l'ouverture d'entreprises de polygraphie, l'acquisition, la vente, l'utilisation, l'enregistrement et la détention des appareils de reproduction ».

Les fonctionnaires, qui seront reconnus coupables d'infraction à ces règles, seront passibles d'une amende de 100 roubles (environ 660 F); pour les simples citoyens, l'amende ne sera que de 50 roubles.

Les autorités craignent sans doute que les photocopieurs puissent un jour venir en aide aux « samizdat » (édition clandestine des ouvrages interdits), dont les seuls instruments de travail sont, en général, la machine à écrire et le papier carbone.

Le Soviet suprême a aussi adopté une nouvelle loi sur la citoyenneté. Le texte n'a pas été publié, mais, selon l'agence, Tass, elle dit que chaque individu « aspirant à devenir citoyen soviétique doit prouver par son comportement qu'il est digne à ce titre élevé et prêt à le porter avec honneur, à défendre les intérêts et l'autorité de l'État soviétique ». *Une telle loi permet au pouvoir de priver les opposants de leur citoyenneté.* — D. V.

CHYPRE

LE PREMIER MINISTRE ET SEPT MEMBRES DU GOUVERNEMENT DE L'« ÉTAT FÉDÉRÉ TURC » ONT DÉMISSIONNÉ

La crise qui affecte actuellement l'Etat fédéré turc de Chypre, constitué en zone occupée après le débarquement turc de 1974, a connu vendredi soir 1er décembre un nouveau développement : M. Osman Orek, premier ministre, a donné sa démission. Celle-ci fait suite à celle de ses ministres, annoncée lundi 27 novembre.

Cette crise a notamment pour origine une vive controverse suscitée par certaines affirmations de la presse chypriote, selon lesquelles le gouvernement de l'Etat fédéré turc de Chypre s'apprêterait à conclure des arrangements secrets avec des agences de tourisme étrangères.

M. Orek a en outre justifié sa démission par « *des divergences au sein du parti de l'unité nationale* ». M. Rauf Denktash, président de l'Etat fédéré, devait nommer un nouveau gouvernement prochainement, après avoir rencontré, samedi et dimanche, les représentants des différents courants politiques de la communauté turque de l'île.

De son côté, M. Kyprianou, président de la République de Chypre, a entamé vendredi des consultations avec les chefs des partis afin de définir la position du gouvernement officiel chypriote sur les dernières propositions américaines destinées à permettre la reprise des pourparlers intercommunautaires. M. Lyssaridès, au nom du parti socialiste, a déjà indiqué qu'il rejetait ces propositions, également jugées inacceptables par Mgr Chrysostomos, archevêque de Chypre. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Les négociations techniques gréco-turques* sur la délimitation du plateau continental en mer Egée — qui recèle des réserves pétrolières — ont repris vendredi 1er décembre à Paris après dix mois d'interruption. — *(A.F.P.*

ASIE

CHINE

La direction du P.C. demande de ne pas pousser trop loin la contestation populaire et la critique de Mao

Pékin *(A.F.P.)*. — Les « *masses populaires doivent être guidées* » et non pas manifester dans l'anarchie, souligne un document du comité central du P.C. chinois attribué au vice-premier ministre chinois Teng Hsiao-ping, a-t-on appris de source sûre, vendredi 1er décembre, à Pékin.

Ce document en dix-neuf points, qui circule dans certaines entreprises de Pékin, explique la nécessité de ne pas aller trop loin dans la contestation populaire et la critique de Mao Tse-toung, indique-t-on de même source. Il a été adopté par la réunion de travail en cours ou achevée — sans doute une réunion du bureau politique élargi — chargée de préparer une session plénière du comité central du P.C. attendue très prochainement.

Le texte se référerait au mouvement « *démocratique* » du carrefour Si-Tan et aux manifestations de Tien-An-Men. M. Teng Hsiao-ping y soulignait clairement que certains dazibaos sont « *erronés* » et que, en ce qui concerne Mao, il ne faut pas le « *critiquer en chiffres* » (allusion à un dazibao indiquant que l'ancien président du P.C. était « *bon à 70 % et mauvais à 30 %* »).

Selon ce document, les mérites de Mao dépassent de très loin ses erreurs. Le document admet que ces dernières existent, mais qu'il faut un réexamen graduel de longue durée pour remettre en cause le Grand Timonier.

Vendredi, alors que le mouvement populaire entamé le 19 novembre s'est considérablement affaibli, de nombreuses affiches prenaient la défense de l'ancien président du P.C. ou prêchaient pour l'application du mot d'ordre du jour : « *Stabilité et unité.* » Un autre texte en plusieurs petites affiches dénonçait les récentes manifestations spontanées de Pékin comme « *incorrectes et allant à l'encontre de l'unité et de la stabilité* » et affirmait qu'elles ont été utilisées par des « *partisans de la « bande des quatre* ».

Depuis les récentes déclarations de M. Teng Hsiao-ping à des visiteurs étrangers, les autorités conseillent maintenant de travailler et de donner une image de sérieux et de stabilité à l'étranger, afin que les investisseurs éventuels ne prennent pas peur. Récemment, *les Nouvelles de référence*, tirant à neuf millions d'exemplaires et publiant des informations de l'étranger pour les Chinois, ont publié un commentaire de la presse étrangère faisant état de ces inquiétudes.

UNE CENTAINE DE PARLEMENTAIRES AMÉRICAINS SE SONT RENDUS A PÉKIN DEPUIS 1972

Une délégation du Congrès américain se rendra en Chine en décembre, à l'invitation de l'Institut chinois des affaires étrangères, a annoncé, vendredi 1er décembre, un communiqué de la Maison Blanche. Cette délégation parlemenaire est la quatrième à se rendre cette année à Pékin. Depuis le premier voyage de membres du Congrès en Chine, en 1972, plus de cent représentants et sénateurs ont visité ce pays.

Le président Carter a indiqué, jeudi 30 novembre, dans une conférence de presse, que les Etats-Unis observaient « *avec grand intérêt* » les changements de la situation intérieure en Chine, et qu'il continuait à chercher une normalisation des relations diplomatiques.

D'autre part, les négociations en vue de l'acquisition par la Chine de cinq Boeing-747, pour environ 250 millions de dollars, sont entrées dans leur phase finale, a annoncé, vendredi, un porte-parole de la firme aéronautique. D'un impact plus politique qu'économique, ces négociations, entamées depuis plusieurs mois, sont à rapprocher de la signature, il y a quelques semaines, d'un accord aux termes duquel l'Intercontinental Hotels Corporation, filiale de Pan Am, va construire une série de grands hôtels dans plusieurs villes chinoises. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● M. WERNER DIETER WEINHOLD, ancien soldat est-allemand qui s'était réfugié en RFA après avoir tué deux de ses collègues qui voulaient l'empêcher de s'évader de R.D.A., a été condamné vendredi 1er décembre par la cour d'appel du tribunal de Hagen à cinq ans et demi de prison. Le tribunal n'a pas reconnu la « *situation de légitime défense* » invoquée par la défense. Les autorités est-allemandes ont protesté contre ce verdict et rappelé qu'elles avaient demandé l'extradition du fugitif. — *(A.F.P.)*

Bangladesh

● LE PRESIDENT ZIAUR RAHMAN a annoncé le 1er décembre, dans une allocution radiotélévisée, que des élections législatives se dérouleraient le 27 janvier 1979, pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir et la dissolution du Parlement en novembre 1975. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LE GOUVERNEMENT DE MADRID a décidé le vendredi 1er décembre de dépêcher dans les eaux territoriales canariennes sept nouveaux navires de guerre pour protéger les pêcheurs espagnols (*le Monde* du 2 décembre). Le Front Polisario a accusé le Maroc d'avoir monté l'attaque du chalutier *Cruz-del-Mar* et Rabat met en cause les autorités algériennes. A Khartoum, le comité des sages de l'O.U.A., qui s'est réuni à huis clos jeudi et vendredi, a décidé d'envoyer sur place une sous-commission chargée de recueillir le point de vue de toutes les parties concernées, y compris le Front Polisario. — *(A.F.P.)*

Inde

● L'INDE ET L'U.R.S.S. ont signé, vendredi 1er décembre, un accord de coopération à long terme portant sur l'agriculture, l'irrigation, l'élevage, la petite industrie, la construction, la recherche scientifique et la technologie. Cet accord est le plus important signé par les deux pays depuis l'installation du gouvernement de M. Desai au pouvoir en mars 1977. — *(Reuter.)*

Portugal

● ENVIRON TRENTE MILLE PERSONNES ont défilé le vendredi 1er décembre à Lisbonne, à l'appel d'une commission composée de personnalités liées à la presse de droite, à l'occasion du 338e anniversaire de la révolte portugaise contre la domination espagnole. Les manifestants ont crié des slogans nationalistes et anticommunistes. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● LA TUNISIE a officiellement soumis, vendredi 1er décembre, à la Cour internationale de justice de La Haye, le litige qui l'oppose à la Libye au sujet de la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

Un sondage de « Jeune Afrique »

47 % DES FRANÇAIS ESTIMENT QUE LA COLONISATION A EU UN « RÉSULTAT PLUTOT POSITIF » POUR LE CONTINENT

53 % des Français estiment que *« le fait d'avoir eu des colonies a plutôt été une bonne chose pour la France »*, révèle un sondage de l'institut Louis Harris publié par l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, dans son numéro du 6 décembre. Ce sondage, effectué sur un échantillon de mille personnes, fait apparaître pour chacune des six questions une proportion de « sans opinion » d'environ 25 %.

Si, pour 45 % des Français, la décolonisation s'est plutôt mal passée (32 % sont d'un avis contraire et 23 % sans opinion), 53 % d'entre eux estiment que le bilan de la colonisation a été positif pour la France (contre 23 % pour un bilan négatif et 24 % sans opinion).

Le sondage fait apparaître que pour 47 % des Français la présence coloniale en Afrique a eu un résultat plutôt positif pour les pays colonisés, plutôt négatif pour 22 %, ni l'un ni l'autre pour 8 %, 23 % étant sans opinion. 39 % des Français estiment que depuis l'indépendance cela *« va plutôt moins bien »* dans les pays africains.

Le sondage fait apparaître enfin que 56 % des personnes interrogées estiment que la France peut intervenir militairement en *Afrique, mais seulement pour sauver* des civils menacés et qu'elle doit s'en retirer aussitôt après.

Une interview de M. Giscard d'Estaing

Dans le même numéro, *Jeune Afrique* publie une interview de M. Giscard d'Estaing sur la *« convergence de destin entre l'Europe et l'Afrique »*.

« *La France*, déclare notamment le chef de l'Etat, *souhaite, si les Etats africains le désirent, les aider dans les tâches prioritaires du développement économique nécessaire à la paix du continent... La France veut d'abord être l'amie de l'Afrique, un pays comprenant ses aspirations, et souhaite lui voir trouver dans le monde la place qui lui revient... La France souhaite que l'Afrique soit constituée d'Etats forts et stables, aux frontières incontestées et en bonne santé économique. Une telle Afrique sera plus authentiquement africaine et se trouvera à l'abri des rivalités d'influence des superpuissances.* »

M. Giscard d'Estaing a également exprimé le souhait que l'Afrique soit présente sur la scène internationale *« au rendez-vous du troisième millénaire »*. « *Pour cela*, a-t-il dit, *il faut que les Africains puissent régler eux-mêmes et faire disparaître les conflits de leur continent, que l'Afrique ait éliminé les traces du colonialisme qu'elle subit encore et enfin que la définition d'un modèle économique qui lui soit propre détermine les conditions les plus favorables à son développement.* »

Algérie

Des moyens médicaux sans précédent ont été réunis pour tenter de sauver le président Boumediène

L'état de santé du président Boumediène — toujours dans le coma — était stationnaire, ce samedi 2 décembre, en fin de matinée. Aucun bulletin de santé n'a été rendu public vendredi, la radio et la télévision se contentant de diffuser des messages de soutien et des appels à la vigilance. Notre envoyé spécial fait le point sur les considérables moyens mis en œuvre pour soigner le chef de l'Etat.

Alger. — En 1975, le président Houari Boumediène décidait de doter l'hôpital Mustapha d'un service d'urologie et de réanimation ultra-moderne. Il s'agissait, entre autres, de parer à toute éventualité lors des fréquentes visites en Algérie de personnalités et de chefs d'Etat étrangers. La réalisation en fut donc confiée au professeur algérien Driff, chargé d'organiser, en collaboration avec ses collègues français, la formation des spécialistes nationaux. Un accord de coopération concernant le fonctionnement de ce nouveau service devait être passé avec l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris. Cet accord prévoyait, notamment, la « fourniture » d'un personnel infirmier compétent qui manque cruellement au système hospitalier algérien.

Après trois ans de travaux, le service urologie-réanimation de l'hôpital Mustapha *devait être inauguré officiellement* au mois de juin 1978. Il ne le fut que le 5 novembre dernier, certains équipements faisant encore défaut, notamment l'appareillage d'hémodialyse — les reins artificiels — reçu et installé seulement au début de ce mois.

Jusqu'à soixante-deux médecins

D'une certaine façon donc, le président Boumediène aura eu le cruel privilège d'être le tout premier patient de ce service de pointe. C'est dans ce bâtiment de trois étages d'une blancheur éclatante que, depuis le samedi 6 novembre, l'équipe médicale mène sa lutte. Sur la porte, un simple panneau accroché à la hâte précise que *« l'entrée de ce service est strictement interdite »*. Le président Boumediène se trouve, croit-on savoir, dans une chambre située au second étage, à proximité immédiate des installations de réanimation et de traitement des insuffisances rénales. Le troisième étage du bâtiment, lui, serait entièrement réservé aux médecins, qui s'y reposent, s'y consultent dans un huis clos rigoureux. Le service est ainsi devenu une forteresse médicale, un hôtel provisoire et même un restaurant improvisé où l'on sert jusqu'à trois cents repas par jour.

Jusque-là, rien que de très normal.

De notre envoyé spécial

Il s'agit de la maladie d'un chef d'Etat. Plus inhabituelle, sans précédent même, reste la formidable mobilisation médicale qui s'est effectuée *au chevet du président Boumediène*. Chaque matin, l'ensemble des médecins se réunissent pour une espèce *de conférence générale*, au cours de laquelle ils confrontent leurs points de vue, sous la direction d'une *commission médicale dirigée par le* docteur Ahmed Taleb Ibrahimi, ministre conseiller auprès de la présidence.

Certain matin, cette assemblée avait réuni jusqu'à soixante-deux personnes. De nombreuses spécialités y sont ou y ont été représentées, selon l'évolution de la maladie et des diagnostics : urologie et néphrologie, pathologie, neurologie et neuro-chirurgie, cardiologie, hématologie et, bien sûr, réanimation. Les spécialistes sont venus de douze pays différents sans que l'on puisse toujours faire la part de la stricte nécessité médicale et de considérations d'ordre plus politique.

Un équipement lourd

Aux médecins soviétiques — six accompagnant M. Boumediène lors de son retour à Alger — et aux très nombreux médecins algériens sont venues s'ajouter dès les premières heures plusieurs sommités françaises appelées en consultation, notamment les professeurs Legrain (néphrologie, Pitié-Salpêtrière), Cavalier (transfusion sanguine, hôpital Saint-Antoine), Chapman (réanimation, Saint-Antoine), ainsi que plusieurs médecins coopérants en poste à l'hôpital Maillot d'Alger.

Ils furent immédiatement suivis d'une première équipe de cinq médecins américains de l'OTAN venus lundi 21 novembre d'Allemagne fédérale avec un équipement de réanimation. Le mercredi 23, un autre groupe de quatre *professeurs du* Massachusetts Hospital arrivait des Etats-Unis avec un très important *« matériel de survie »*. Par la suite, des médecins américains (une vingtaine), tunisiens (deux), britanniques (trois ou quatre), libanais (un), yougoslaves (quatre), danois (deux), allemands de l'Ouest (quatre) et suédois (deux, dont le professeur Waldenström) sont venus compléter cette équipe. Encore ne tient-on pas compte ici de la présence, selon des *informations non confirmées à Alger*, d'une équipe de cinq médecins japonais et de huit de leurs collègues chinois ni de celle de très nombreux techniciens requis pour la mise en place du matériel médical le plus sophistiqué. Ni même des offres d'assistance *technique formulées* par la Roumanie, le Japon et la Chine populaire.

Plusieurs pays ont répondu avec une diligence extrême aux deman*des d'assistance médicale adressées* par les autorités algériennes. Différents transferts de matériel lourd ont été effectués : une machine à *plasma fournie par l'hôpital Saint*-Louis à Paris, une caméra à rayons gamma venue d'Allemagne fédérale et, bien sûr, les deux scanners. L'un, *fourni en pièces détachées le 24 no*vembre par une firme allemande, a été monté sur place. L'autre, prêt à fonctionner, demeure installé dans un *camion - laboratoire*, *lui - même* amené de Californie le 27 novembre par un avion-cargo géant Galaxie de l'armée américaine. En définitive, le président étant intransportable même sur une courte distance, on se sera servi, après quatre jours de montage et de réglage, du scanner allemand, non sans avoir pris la précaution de faire venir de France un générateur-onduleur. Fabriqué par une firme grenobloise, il s'agit d'un appareil de 17 tonnes garantissant l'alimentation du scanner en courant électrique sans la plus infime variation.

Bref, on le voit, rien, vraiment rien, n'aura été épargné pour tenter l'impossible, sauver la vie du président *Houari Boumediène*.

PIERRE GEORGES.

Rhodésie

En se prononçant pour un « cabinet d'intérêt national »

Le gouvernement intérimaire repousse d'au moins cinq ans l'accession au pouvoir de la majorité noire

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — En se prononçant jeudi 30 novembre pour la formation d'un « gouvernement d'intérêt national » après la proclamation de *l'indépendance de* la Rhodésie, le régime intérimaire de Salisbury semble fixer un nouveau délai d'au moins cinq ans avant l'accession de la majorité africaine au pouvoir. En novembre déjà, le conseil exécutif rhodésien — composé de M. Smith, de l'évêque Muzorewa, du pasteur Sithole et du chef Chirau — avait décidé le report de quatre mois de la date de l'indépendance, initialement prévue pour le 31 décembre 1978 *(le Monde du 18 novembre)*.

Dans une déclaration lue à la presse vendredi 1er décembre par M. Smith, le conseil exécutif et les ministres de Salisbury ont indiqué leur accord « unanime » sur la constitution, après les élections générales prévues pour le 20 avril 1979, d'un « gouvernement de coalition » au sein duquel seront représentés, proportionnellement à leur nombre de députés, les partis ayant au moins cinq élus au Parlement. L'accord interne du 3 mars prévoit que 28 sur les 100 sièges du Parlement de l'indépendance seront réservés pendant au moins deux législatures aux élus de la communauté européenne, laquelle compte environ soixante-dix mille électeurs face à près de trois millions d'électeurs africains.

Le gouvernement biracial de Salisbury a en outre décidé que les soixante-douze Africains du Parlement de l'indépendance seront élus sur une base à la fois provinciale et partisane, formule qui remplace le scrutin de liste à l'échelon national retenu auparavant. Cette mesure aurait été prise pour assurer la représentation de chaque province d'un pays qui compte 80 % d'Africains de langue shona contre 20 % d'Africains de langue ndebele. A l'échelon provincial, toute forma*tion politique n'obtenant pas 10 %* des votes exprimés ne sera pas représentée.

En fait ces décisions paraissent poursuivre un triple objectif : tout d'abord, assurer la pérennité au pouvoir de la coalition actuelle entre le front rhodésien de M. Smith, l'U.A.N.C. de l'évêque Muzorewa, la *« Zanu »* du révérend Sithole et la *« Zupo »* du chef Chirau ; en second lieu, prévenir la formation d'un gouvernement autonome par l'U.A.N.C., *qui semble encore la mieux placée* pour remporter toute élection en l'absence du Front patriotique ; enfin, favoriser un clivage ethnique parmi les élus africains, situation qui jouerait en faveur d'un *« arbitrage »* européen des conflits politiques.

L'un des principes de base du règlement interne du 3 mars avait été l'adoption d'un mécanisme empêchant les vingt-huit députés européens de dominer un gouvernement de coalition *formé avec un parti minoritaire* africain. Ce mécanisme vient d'être contourné, reportant donc le contrôle de fait, par les Africains, du gouvernement de l'indépendance, de cinq années, soit la durée d'une législature.

L'effet immédiat de cette annonce a été la démission de *M. Arhn Palley*, l'un des experts chargés de rédiger la Constitution. Conseiller de l'évêque Muzorewa, M. Palley est l'une des figures respectées de la Communauté européenne de Rhodésie. Il a déclaré jeudi qu'il avait *« perdu toute foi »* dans le gouvernement intérimaire.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

PROCHE-ORIENT

Israël

Jérusalem souhaiterait restreindre sensiblement la portée de l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien paraît durcir de plus en plus sa position à propos de l'avenir des territoires occupés alors que, précisément, les négociations avec l'Egypte continuent de buter sur la question du lien étroit que Le Caire entend établir entre la signature du traité de paix et la définition de cet avenir, c'est-à-dire la mise en place du régime d'autonomie en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza.

Tandis que les Cisjordaniens *dénoncent une vague d'arrestations*, le gouvernement de Jérusalem paraît vouloir donner un sens très restrictif au principe de l'autonomie. Une *« personnalité politique importante »* que la radio israélienne a citée le 1er décembre sans la nommer, a déclaré : *« Il n'est pas question pour Israël d'accepter que l'administration autonome soit dotée d'un pouvoir législatif. Si tel devait être le cas, l'autonomie serait tout simplement abolie et Israël s'emploierait à rétablir le statut actuel.* » Cette personnalité a ajouté que — contrairement à ce qui était envisagé jusqu'à présent — le gouvernement militaire (qui administre actuellement les territoires occupés) ne sera pas dissous. Son pouvoir cesserait seulement de s'exercer sur les *« localités arabes »*. Cela signifie que le gouvernement militaire resterait en place, notamment pour administrer les implantations israéliennes. Ces déclarations sont à rapprocher de récentes indications sur les travaux menés à ce sujet par une commission interministérielle présidée par le directeur du cabinet du premier ministre, M. Eliahou Ben Elissar. Selon cette commission, ce serait le *gouvernement militaire* qui déléguerait ses pouvoirs à la future administration autonome. Les nouvelles institutions seraient d'ailleurs définies par un arrêté du commandant militaire. Cette conception paraît devoir limiter sérieusement l'étendue de l'autonomie.

La commission avait déjà prévu, selon certaines informations jugées alors *« inopportunes et inexactes »*, que les implantations juives dans *les territoires occupés devraient* rester sous juridiction israélienne, c'est-à-dire qu'elles deviendraient des enclaves échappant à l'administration palestinienne autonome. D'autre part, à moins d'un accord avec la Jordanie, les terres domaniales devraient rester sous le contrôle d'Israël (ce qui a permis *jusqu'à présent d'installer* les colonies).

Une vague d'arrestations

Pour tenter de rompre le silence observé par les autorités israéliennes sur les récentes et nouvelles mesures de répression en Cisjordanie (*le Monde* du 1er décembre), les dirigeants de l'université arabe de Bir-Zeit ont *organisé*, vendredi, une *conférence* de presse pour révéler que dix-huit étudiants avaient été arrêtés en un mois et que six d'entre eux restaient détenus sans qu'aucune inculpation ait été prononcée. Ces indications ne concernent que les membres de l'université. Une vingtaine d'autres arrestations ont *été opérées* par *ailleurs*, dans divers milieux politiques de Cisjordanie. Toutes les personnes interpellées ces dernières semaines étaient connues pour leur opposition au projet d'autonomie dans les territoires occupés.

M. Gaby Baramki, vice-président de l'université (le président a été expulsé en 1974), a fourni la liste des étudiants arrêtés, dans un document qui précise les dates et les circonstances des interpel*lations*. M. Baramki a affirmé que plusieurs étudiants avaient subi des sévices et a même employé le terme de *« tortures »*. L'un de ces *étudiants, Hassan Ibrahim*, interrogé du 20 au 24 novembre à Jenine, a déclaré avoir été frappé à coups de poings et de matraques. Il a ajouté que certains de ses camarades ont été plus durement traités, placés nus sur une table et frappés sur les parties sexuelles. Il a indiqué que les *militaires voulaient connaître les* noms des gens de son entourage qui se déclaraient contre l'autonomie et soutenaient l'O.L.P.

Me Félicia Langer, avocat israélien, a, pour sa part, déclaré avoir relevé des traces de coups sur le visage d'un de ses clients, qui se plaignait d'avoir des troubles auditifs depuis son interrogatoire. Me Langer, qui a adressé le 1er décembre une protestation au ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, a ajouté : *« Cette vague de répression va élargir encore le fossé entre les nations israélienne et palestinienne — je le dis avec d'autant plus d'inquiétude que je suis citoyenne israélienne »*. M. Baramki a souligné que plusieurs dizaines d'étudiants ont fait dernièrement l'objet de *fréquents* contrôles de police, à l'occasion desquels des notes de cours, des manuels et des livres — pourtant autorisés — leur ont été confisqués. M. Baramki a mis l'accent sur le fait que l'actuelle série d'arrestations présente un caractère relativement nouveau, car les interrogatoires *semblent avoir* pour principal but d'obtenir des renseignements sur les milieux les plus actifs des opposants au projet d'autonomie.

FRANCIS CORNU.

DIPLOMATIE

M. JACQUES POSIER AMBASSADEUR EN ANGOLA

Le *Journal officiel* du samedi 2 décembre publie la nomination de M. Jacques Posier comme ambassadeur en Angola. Le ministère des affaires étrangères a, d'autre part, annoncé la nomination de M. de Almeida comme ambassadeur d'Angola à Paris. M. de Almeida reste simultanément ambassadeur à Bruxelles et auprès des communautés européennes, mais le chargé d'affaires angolais résidera à Paris. Cet *échange d'ambassadeurs normalise* les relations entre la France et l'Angola. Les deux pays avaient établi des relations diplomatiques au niveau des ambassades en janvier 1977 mais les ambassadeurs n'avaient jamais été nommés. La France était représentée à Luanda par un chargé d'affaires depuis le 31 janvier 1977.

[Né en 1924, M. Jacques Posier est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il a commencé sa carrière au Maroc puis au ministère de l'intérieur. Il fut notamment sous-préfet de Sartène avant d'entrer aux affaires étrangères en 1959. Il a été en poste en République dominicaine, en Suisse, en Thaïlande, puis, après un retour à l'administration centrale, au Gabon et en Argentine, avant d'être mis, en 1973, à la disposition du Haut comité de la langue française. Il était, depuis 1975, ambassadeur à San Salvador.]

PROCHE-ORIENT

Israël

...érusalem souhaiterait restreindre sensiblement la portée de l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza

De notre correspondant

Une vague d'...

DIPLOMATIE

M. JACQUES ... AMBASSADEUR ...

IRAN

La rébellion chiite

(Suite de la première page.)

Piqués au vif, les chefs religieux et leurs disciples ont réagi : sans altérer leur foi, ils se sont encore plus ouverts au monde contemporain et aux grands courants idéologiques, philosophiques et économiques modernes, conformément à la voie tracée au dix-neuvième siècle par le grand penseur Djamal Eddine Afghani. Parallèlement à cette mise à jour, d'autres facteurs qui ont privé la société de ses moyens d'expression naturels ont contribué à accroître l'audience des religieux : le mépris du « pouvoir absolu » pour la Constitution de 1906, la transformation du Parlement en Chambre d'enregistrement, l'interdiction des partis, l'affaiblissement du mouvement syndical, la guerre menée contre certaines institutions sociales (Bazar, justice, Université, etc.) et les associations de toutes sortes, notamment celles des écrivains et des enseignants, le musellement de la presse. Lieu de prière, de rencontre et de réflexion, la mosquée redevient un refuge spirituel face au matérialisme répandu par un libéralisme économique « sauvage » qui favorise la corruption et bafoue les valeurs traditionnelles. Elle retrouve aussi sa fonction de « haut-parleur », autrement plus écouté que la télévision d'Etat, bâillonnée.

Un redoutable réseau

Le mouvement religieux dispose à travers l'ensemble du pays d'un réseau dont les ayatollahs ont fait un instrument redoutablement efficace. La communauté chiite compte quelque 600 000 sayyeds, descendants de la famille du Prophète, et 500 000 mirzas, demi-sayyeds par leur mère. Elle comprend également 180 000 molas (religieux) divisés en plusieurs catégories, bien que l'institution religieuse ne prévoie pas à proprement parler une « hiérarchie » ou une organisation pyramidale.

Les 80 000 mosquées, sanctuaires et autres lieux de culte sont desservis par un khâdem (servant) qui n'est pas nécessairement un religieux. Les sanctuaires les plus célèbres, comme ceux des deux villes saintes de Qom et de Machad, ont à leur tête un motavalli (gardien). A l'origine, c'était un religieux, mais le père du chah, à la suite d'un coup de force, s'est institué motavalli de la mosquée de l'Imam Reza à Machad, et, depuis, le souverain actuel exerce cette fonction, mais en déléguant son pouvoir au gouverneur de la province, qui puise sans vergogne dans les caisses. Le plus connu est le général Valian ; il vient d'être arrêté dans le cadre de l'épuration entamée par le monarque pour sauver son trône.

Le motavalli est assisté de plusieurs centaines de personnes. Viennent d'abord les rowzé-khan (chanteurs dans le jardin), qui racontent le martyre de Hussein. Fils d'Ali — cousin et gendre du Prophète, — Hussein, troisième imam des chiites, fut massacré lors de la répression organisée en 680 à Kerbela par le calife Yazid. Depuis, les chiites commémorent tous les ans cet événement tragique pendant le mois de Moharram, en vivant la « passion » de Hussein, qui symbolise pour eux la lutte du Juste contre l'incarnation du mal et de la force brutale, ne manquant pas d'assimiler à certaines périodes de leur histoire le chah et son armée à Yazid et à ses sbires.

De 20 à 40 millions de dollars de dons

Les plus instruits des assistants ont le titre de wa'ez (prédicateurs). Ils font des sermons sur divers aspects de la religion ou sur tout autre sujet. Un degré d'instruction supérieur en fait des pish-namaz (celui qui dirige la prière) ; les plus éminents deviennent des emâms jom'e (imâm de la prière du vendredi) et les docteurs en théologie des hojjat-e eslam (preuve de l'islam). Ils dispensent leur enseignement à soixante mille étudiants répartis dans trois cents centres dont les plus importants sont à Qom, Machad et Téhéran, et à Najaf, en Irak.

Chacun de ces centres compte au moins un théologien particulièrement renommé qui a le titre d'ayatollah (signe ou verset de Dieu). Au total, ils seraient 1 200 dans le monde musulman. Ils asurent une triple fonction : ils enseignent, ils font autorité en matière religieuse et, à ce titre, sont consultés par les fidèles. C'est en leur nom que sont célébrées les cérémonies, et ce sont eux qui perçoivent directement les dons des croyants. Cette pratique les lie directement à la communauté dont ils reflètent les aspirations et les préoccupations, tout en leur donnant une grande autonomie par rapport au pouvoir, contrairement à ce qui se passe dans l'Islam sunnite où les religieux sont souvent financés par l'Etat.

Le montant des dons varie d'une année à l'autre ; selon les estimations, il oscille entre 20 et 40 millions de dollars. Les autorités iraniennes affirment que l'ayatollah Khomeiny a reçu à lui seul, cette année, 25 millions de dollars. Ces fonds servent à entretenir les mosquées et les sanctuaires, à financer les instituts, les écoles et les orphelinats, et, depuis les récents événements, à soutenir les grévistes et les familles des martyrs tués dans les manifestations.

Les ayatollahs ont chacun leurs groupes de fidèles, mais certains d'entre eux ont une audience nationale ou internationale. Le chiisme duodécimain, ou des douze imams, enseigne que le pouvoir légitime n'appartient qu'à la lignée des imams descendant d'Ali. Le douzième imam s'étant retiré du monde il y a plus d'un millénaire, le gouvernement devrait, en attendant son retour, être dirigé et conseillé par les docteurs de la loi les plus qualifiés. De même, le choix d'un chef se fait par consensus, le douzième imam devant *« pénétrer le cœur des fidèles et leur dire quel ayatollah ils doivent suivre »*. Ce choix tient également compte de plusieurs autres facteurs : l'âge, la piété, le savoir et la capacité de l'intéressé à exprimer les besoins et les désirs du peuple. C'est ainsi que les grands ayatollahs, au nombre d'une dizaine, ont, en 1962, désigné Khomeiny.

La doctrine précise aussi que la raison *(aql)* l'emporte sur la tradition *(naql)* de sorte que tout ce qui, dans cette dernière, ne paraît pas conforme à la première peut être écarté. Cette conception donne aux grands ayatollahs, et en particulier au principal d'entre eux — considéré comme le recours suprême, en cas de divergence, — un rôle majeur, puisqu'il peut approuver ou condamner toute orientation ou action politique. En outre, la Constitution prévoit une commission composée des cinq plus hautes autorités religieuses ayant un droit de regard sur toutes les lois afin de vérifier qu'elles ne contredisent pas les principes de l'islam. Elle leur fait aussi un devoir d'appeler les fidèles à la lutte si la souveraineté nationale ou les fondements de l'islam sont menacés. Le pouvoir des ayatollahs est toutefois tempéré par un autre principe : aucun dirigeant religieux ne doit adopter une position qui ne serait pas acceptable par la grande majorité des fidèles.

Il arrive aussi que les ayatollahs aient des opinions divergentes. Dans ce cas, ils présentent un front uni, quitte à poursuivre leurs discussions en évitant d'entrer en compétition, jusqu'à ce que le courant majoritaire l'emporte nettement. Ce fut le cas, entre autres, en 1906, lorsque les machru'é (partisans de la théocratie), qui refusaient la séparation de l'Eglise et de l'Etat, s'étaient opposés aux machruté (partisans de la monarchie constitutionnelle) favorables à la création d'un Parlement, institution qui n'avait encore vu le jour dans aucun pays musulman. Cette option marquait un tournant, car elle impliquait, en outre, la mise en place d'un système d'éducation séculier et des cours de justice laïques.

Contre la mainmise étrangère

Le mouvement religieux actuel a de profondes racines populaires et historiques. Si le peuple iranien a dompté le conquérant grec et subjugué les légions romaines, l'islam chiite a assimilé le conquérant arabe, survécu au déferlement de Gengis Khan et apprivoisé ses descendants mongols, contenu l'invasion turque de Tamerlan, résisté à l'empire ottoman. Il s'est toujours opposé à la mainmise étrangère sur le pays et aux souverains qui s'en faisaient les instruments. C'est ainsi que les ulémas poussèrent à la guerre sainte contre la Russie tsariste en pleine expansion et contre l'Angleterre impériale qui cherchait à protéger la route des Indes.

Les chefs religieux ont lutté au dix-neuvième siècle contre les concessions accordées par le chah aux Russes et aux Anglais, notamment celle qui abandonne en 1889 au baron britannique Reuter le droit d'exploiter les mines et de créer une banque avec droit d'émission et celle qui, en 1890, permit aux prince Delgoreski de construire des routes et des chemins de fer. Mais c'est la concession du tabac de 1891, qui, pour 150 000 livres sterling, livrait entièrement ce produit à une société anglaise, qui donna lieu à un mouvement sans précédent : l'ayatollah Chirazi interdit aux fidèles de fumer, ce qu'ils firent, obligeant le chah à dénoncer l'accord. A partir de ce jour la monarchie cessa d'être intouchable.

De 1905-1906 — date à laquelle fut adoptée la Constitution actuellement en vigueur, mais bien peu appliquée — à 1925, date à laquelle le chah Reza Pahlavi renversa la dynastie Qadjar, des émeutes ont périodiquement éclaté, obligeant les souverains à faire toutes sortes de concessions, s'engageant même à restituer à la nation les biens et les bijoux de la couronne indûment acquis et à se séparer de conseillers étrangers qui rançonnaient le pays.

On assiste aussi pendant cette période à une alliance entre le courant religieux progressiste, celui des commerçants du Bazar, et le mouvement ouvrier socialisant dans lequel figuraient une bonne partie des trois cent mille Iraniens qui avaient travaillé en Russie, principalement à Bakou, mais avaient regagné leur pays après l'échec de la révolution russe de 1905.

Ce phénomène s'est reproduit à plusieurs reprises, en particulier entre 1950 et 1953, lors de la bataille livrée par Mossadegh pour nationaliser l'Anglo Iranian Oil Company. Le coup d'Etat conçu par la C.I.A. pour renverser ce patriote et la répression organisée ensuite par le régime ont donné un répit au chah, sans cependant faire cesser l'agitation et la contestation comme en témoignent les dramatiques émeutes de 1963, qui firent dix mille victimes.

Depuis, on a vu apparaître ou s'affirmer des religieux réformistes comme l'ayatollah Taleghani, et des penseurs comme l'ingénieur Bazargan ; ils se sont efforcés de préciser ce que pourrait être une République islamique moderne. Le plus célèbre d'entre eux, Ali Chariati, traducteur, entre autres, de Franz Fanon, a eu sur la jeunesse une influence considérable par ses écrits et les conférences qu'il a faites dans les mosquées contrôlées par les réformistes et dont la plus célèbre est celle de Hosseiniye Erchad à Téhéran. Il est mort il y a quelques années à Londres, après avoir été torturé par la SAVAK, mais ses œuvres, longtemps interdites, sont à nouveau en vente en Iran, où elles atteignent des tirages considérables. Parallèlement, les mouvements de guérilla se situant dans la mouvance islamique, notamment celui des Moudjahidine, se sont montrés fort actifs, et n'ont pas hésité à recourir au terrorisme (*le Monde* du 18 novembre).

Contrairement à ce qu'affirment les autorités, les religieux — mis à part un petit groupe qualifié de « réactionnaire » — n'ont pas condamné le principe de la réforme agraire : ils ont observé sa mise en œuvre avec intérêt, mais ont réagi quand ils ont constaté qu'elle était déviée de ses objectifs déclarés. Partisans d'une politique d'indépendance nationale, ils ont reproché au régime une stratégie du développement qui a accru la dépendance du pays à l'égard de l'étranger et en particulier des Etats-Unis, tout en bouleversant d'une façon anarchique les structures sociales. En politique étrangère, les religieux, partisans du non-alignement, ont été particulièrement hostiles à la coopération avec Israël et n'ont cessé d'affirmer leur soutien aux Palestiniens. *« Ce n'est pas un hasard,* nous dit un ayatollah, *si le mouvement populaire actuel a commencé à se développer quand Sadate est allé à Jérusalem et si nous sommes hostiles aux accords de Camp David, qui tendent à imposer la paix américaine dans la région. »*

PAUL BALTA.

LES CHIITES DANS LE MONDE

PAYS musulmans		PAYS non musulmans	
Iran	33	U.R.S.S.	,2
Inde	17	Autres pays	2,4
Pakistan	15		
Afghanistan	7,2		
Irak	4,8		
Liban	1,1		
Autres pays	3		
TOTAL			86,3 millions

LA NÉGOCIATION ISRAÉLO-ÉGYPTIENNE

Le président Carter redouble d'efforts pour obtenir la reprise des conversations

De notre correspondant

Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a estimé vendredi 1er décembre que les négociations entre Israël et l'Égypte pourraient durer encore quelques semaines. Nous avons, a-t-il dit, à examiner « des questions aussi importantes que complexes, et il faudra du temps pour y trouver une réponse ».

Washington. — La conversation que M. Carter a eue, vendredi 1er décembre, à la Maison Blanche, avec M. Moustapha Khalil, premier ministre égyptien, a marqué la reprise au niveau le plus élevé des négociations pour la conclusion du traité de paix égypto-israélien, après un entracte de plusieurs semaines. Elle a aussi, semble-t-il, refait l'entente américano-égyptienne sur la stratégie à suivre, puisque les deux interlocuteurs se sont déclarés d'accord sur deux points principaux : Washington et Le Caire estiment, comme l'a indiqué M. Vance, que *« la poursuite des négociations est essentielle »*, ce qui revient à désavouer le commentaire du général Dayan présentant la dernière décision israélienne comme *« à prendre ou à laisser »*.

En second lieu, M. Khalil a confirmé que l'Egypte acceptait la proposition américaine de considérer le 31 décembre 1979 comme date limite pour la tenue d'élections et la mise en route du processus d'autogouvernement en Cisjordanie et à Gaza. Cette acceptation était attendue, bien que Le Caire ait demandé d'abord que ces élections se tiennent dans un délai de neuf mois. Du côté américain, on précise que cet engagement sur une date n'aurait pas de valeur excessivement contraignante : il s'agirait d'un *« objectif »* (target date) que les deux parties s'engageraient à viser, mais qui pourrait être assoupli si les circonstances l'exigent. Après tout, les trois parties avaient déjà fixé à Camp David une date limite pour la signature du traité égypto-israélien — le 17 décembre, — et personne ne voit une catastrophe dans le fait que ce délai ne sera pas respecté.

Que va-t-il se passer maintenant ? On s'attend généralement que M. Carter, après avoir exprimé sa *« déception »* et son *« découragement »*, va reprendre plus activement ses efforts pour ramener les négociateurs autour du tapis vert, à Washington ou ailleurs, et qu'il agira surtout auprès d'Israël pour obtenir les dernières concessions nécessaires au succès. Comme sur bien d'autres problèmes, la position américaine sur la question du lien entre les deux accords de Camp David a toujours été plus proche de celle de l'Egypte, même si le calendrier détaillé proposé à un moment par M. Sadate est apparu trop contraignant.

Pour les responsables de la Maison Blanche, les deux acords sont liés du fait même qu'ils ont été négociés en même temps et que le texte sur le règlement d'ensemble — qui fut signé en premier — conditionnait bien évidemment le second, sur la paix égypto-israélienne. En outre, rappelle-t-on, le plan d'autonomie interne en Cisjordanie et à Gaza est une idée de M. Begin que les accords de Camp David n'ont fait qu'améliorer. Israël ne saurait donc s'offusquer qu'on lui demande d'exécuter un programme formulé par lui depuis bientôt un an, avant même qu'il ne soit question de paix formelle avec l'Egypte.

Fin de la visite de M. Nouira

Les problèmes du Proche-Orient ont été encore évoqués ici, à l'occasion d'une autre visite d'un dirigeant arabe modéré, M. Nouira, premier ministre de Tunisie, qui vient de terminer deux journées de conversations officielles. Le communiqué publié à cette occasion par la Maison Blanche va plus loin qu'à l'ordinaire dans la défense des Palestiniens, en affirmant que les deux parties *« sont convenues qu'une paix globale, juste et durable doit assurer la concrétisation des droits légitimes pour lesquels tout le peuple palestinien lutte »*. Ce geste est à rapprocher de l'ouverture faite par M. Arafat, qui, recevant récemment un congressiste américain, se serait déclaré prêt à renoncer à la violence et à coexister avec Israël si un Etat palestinien indépendant était constitué dans les territoires occupés. Le président de l'O.L.P. a aussi accepté de participer, dimanche, à la grande émission politique de la C.B.S. *« Face the Nation »*.

M. Nouira a, en tout cas, recommandé aux dirigeants américains de prendre contact avec l'O.L.P. en tant qu'*« interlocuteur valable »* et *« seul élément qui se bat »*. Le premier ministre tunisien a prodigué au président américain ses *« encouragements »* en vue de poursuivre ses *« efforts personnels »* pour un règlement de paix au Proche-Orient.

Le communiqué commun présente encore la Tunisie comme un *« bénéficiaire modèle pour ce qui est de l'utilisation judicieuse de l'assistance américaine »*. De nouveaux projets de coopération pour la mise en valeur des terres arides ont été mis en chantier à l'occasion de cette visite, que M. Nouira poursuit au Texas, en Arizona et en Californie.

MICHEL TATU.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

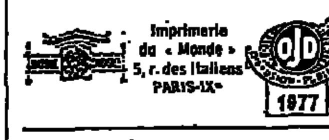
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

مكذا من الأصل

Le Monde

politique

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

Transports : le port de la ceinture de sécurité et les progrès d'Air France

Le Sénat a voté, le vendredi 1er décembre, en séance de nuit, les crédits de la marine marchande. Il avait auparavant adopté ceux des transports terrestres et de l'aviation civile constituant, ensemble, le budget du ministère des transports.

Les transports, indique le ministre, M. LE THEULE, représentent 12 % de la consommation des ménages et occupent un million de travailleurs. L'intervention de l'Etat est loin de s'exprimer en totalité dans les crédits budgétaires. Son action, en effet, s'exerce aussi hors budget. Une nouvelle présentation, indique le ministre, permettra au Parlement, l'an prochain, d'avoir une vue plus globale des questions posées par ce débat.

M. DEBARGE (P.S., Seine-Saint-Denis), rapporteur de la commission des finances, estime que la S.N.C.F. ne jouit pas de la place qui devrait lui revenir dans une conjoncture où les économies d'énergie s'imposent.

M. BILLIEMAZ (Gauche dém., Ain) reproche lui aussi au gouvernement de privilégier les transports routiers au détriment du rail. La commission des affaires économiques, dont il donne l'avis, pense que le coût des transports ne devrait pas s'apprécier en termes de rentabilité.

M. SALLENAVE (C.N.I.P., Pyrénées-Atlantiques) condamne également la notion de rentabilité appliquée aux transports publics, et M. MILLAUD (Un. centr., Polynésie) critique l'abus des dérogations tarifaires qui pèsent sur les finances de la S.N.C.F.

M. PARMANTIER (P.S., Paris) s'élève à son tour contre les notions de base du rapport Guillaumat, dont les paramètres négligent les aspects sociaux d'une politique des transports au profit de la rentabilité.

M. GIRAUD (R.P.R., Val-de-Marne) veut maintenir aux transports en commun leur caractère de service public. Il n'en considère pas moins que la vérité des prix, « c'est la vérité des coûts »...

M. HUGO (P.C., Yvelines) souligne que les coûts sociaux des transports automobiles privés sont à la charge des crédits publics.

M. LABONDE (R.I., Aube) évoque la question du stockage des terrains par la SAFER de son département en vue de la construction de l'autoroute Chaumont-Troyes.

M. EDOUARD BONNEFOUS (gauche dém., Yvelines), président de la commission des finances, est hostile à l'obligation de la ceinture de sécurité. Il souligne que, contrairement à ce qui avait été dit, les compagnies d'assurances n'ont consenti aucune réduction de primes. Les cours d'appel de Paris, Lyon et Besançon, indique M. Bonnefous, ont reconnu que certains accidents auraient été plus graves si les victimes avaient été ceinturées. *« Si jamais,* ajoute-t-il, *vous vous avisiez d'imposer le port de la ceinture de jour dans ces villes, je m'y opposerais de toutes mes forces. »*

M. LE THEULE : *« Il n'y a aucun projet d'étendre le port de la ceinture de sécurité. »*

Au sujet du rail, le ministre déclare notamment : *« Le trafic voyageurs ne cesse d'augmenter et le trafic marchandises est le seul en Europe à ne pas avoir diminué. Mais un service public ne saurait se figer dans l'immobilisme ; il doit s'adapter aux exigences de la clientèle, comme d'ailleurs tous les autres organes de notre société. (...) Une action autoritaire destinée à favoriser le fer est-elle souhaitable ? En sa faveur, le coût moindre en énergie. Mais, il faut voir sur le terrain : les wagons insuffisamment chargés sont finalement plus coûteux, même en énergie, qu'un camion bien rempli faisant du porte à porte ; un autorail transportant quinze à vingt personnes dépense quatre fois plus d'énergie qu'un autocar qui rend le même service. »*

Les crédits de l'aviation civile

Ayant voté les crédits des transports terrestres, le Sénat passe à l'examen de ceux de l'aviation civile, dont le rapporteur, M. FORTIER (R.P.R., Indre-et-Loire), souligne certains aspects négatifs, notamment le coût de l'avion Concorde, dont le rendement commercial est inférieur aux prévisions. En ce qui concerne Airbus, la seule difficulté tient à la cadence de livraison qu'il faudrait augmenter pour ne pas décourager les acheteurs potentiels.

M. LEGRAND (R.I., Loire-Atlantique) dresse, au nom des affaires économiques, un tableau de l'évolution du trafic aérien en 1977 et 1978 et souligne la progression enregistrée de juin à septembre, notamment sur l'Atlantique nord, en raison des baisses de tarifs pratiqués par certaines compagnies. La situation financière d'Air France est satisfaisante, compte tenu des charges spéciales de service public qui lui sont imposées. Air Inter est aussi dans une situation jugée par lui satisfaisante. Elle voit son trafic se développer conformément aux prévisions.

Après les interventions de MM. LARCHÉ (R.I., Seine-et-Marne), MILLAUD, MÉRIC (P.S., Haute-Garonne), BOUCHENY (P.C., Paris), VIRAPOULLÉ (Un. centr., la Réunion) et la réponse du ministre des transports, les crédits de l'aviation civile sont adoptés.

M. MOINET (Gauche dém., M.R.G., Charente-Maritime), rapporteur des crédits des routes et voies navigables, souligne le recul en francs constants de la subvention versée aux départements pour l'entretien du réseau national déclassé. Il déplore l'insuffisance des crédits affectés à la voirie urbaine. En ce qui concerne les voies navigables, la diminution des investissements empêchera l'achèvement du tronçon prévu de la liaison mer du Nord-Méditerranée. La commission des finances laisse le vote de ce budget *« à l'appréciation du Sénat »*.

Pour M. LARUE (P.S., Seine-Maritime), rapporteur des crédits destinés aux ports maritimes, la caractéristique de ce budget tient en deux points : revalorisation très modérée des crédits d'entretien des ports autonomes ; stagnation des crédits d'équipement après deux ans de réduction. M. BOUQUEREL (R.P.R., Oise), rapporteur de la commission des affaires économiques, exprime des doutes sur le réalisme des options bilatérales contenues dans le rapport Guillaumat. Il déplore, en ce qui concerne les voies navigables, l'abandon d'une politique que le Plan déclarait prioritaire. M. MILLAUD, qui donne l'avis de la même commission au sujet des ports maritimes, évoque le problème du « détournement de trafic », dont la solution ne peut *être qu'européenne.*

M. LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine) présente le rapport de la commission des finances sur la marine marchande et souligne notamment l'insuffisance de la place de notre pavillon dans l'acheminement des produits de nos échanges commerciaux.

M. YVON (Un. centr., Morbihan) note à ce propos, au nom de la commission des affaires économiques, que le Sénat se trouve en face d'un budget de gestion, alors que c'est *« un budget de crise, de mobilisation économique, dont le monde maritime a besoin »*.

Après que M. REMI HERMENT (C.N.I.P., Meuse), et M. LOUIS LONGEQUEUE (P.S., Haute-Vienne) ont signalé l'insuffisant aménagement de certaines routes de leur département respectif, M. PIERRE TAJAN (M.R.G., Tarn-et-Garonne) insiste sur les questions de sécurité routière, M. JACQUES BRACONNIER (R.P.R., Aisne) et M. PIERRE LABONDE (R.I., Aube) sur les liaisons à grand gabarit Seine-Nord et Seine-Est. M. PIERRE NOE (P.S., Essonne) explique pourquoi il votera contre ce budget. M. RENE TOUZET (Gauche dém., Indre) relève la diminution des investissements routiers et M. JOSY MOINET (M.R.G., Charente-Maritime) au nom de M. FRANCE LECHENAULT (M.R.G., Saône-et-Loire), absent, attire l'attention du ministre sur l'aménagement de la Saône.

M. JOEL LE THEULE, ministre des transports, reconnaît que le budget des voies navigables est *« incontestablement le plus médiocre »* de son département. Après avoir répondu aux orateurs, dans la discussion des crédits il propose un amendement augmentant la subvention aux collectivités locales pour la prise en charge du réseau routier national déclassé qui passe de 405 millions de francs à 430 millions de francs. Le Sénat adopte cet amendement, ainsi que l'ensemble des crédits.

M. ANICET LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine), rapporteur de la commission des finances, analyse les dispositions relatives à la marine marchande. Il relève notamment que les crédits consacrés à la protection de l'environnement marin représentent quelque 10 % de ce que la commission d'enquête sénatoriale sur le naufrage de l'*Amoco-Cadiz* avait estimé indispensable. Rapporteur de la commission des affaires économiques, M. JOSEPH YVON (un. cent., Morbihan) se demande s'il y a une véritable politique de la marine marchande et met l'accent sur les difficultés de la pêche tant artisanale qu'industrielle. Pour M. CHARLES FERRANT (un. cent., Seine-Maritime), il est nécessaire d'accorder des facilités de crédit aux petits chantiers navals pour leurs clients étrangers. Après que Mlle IRMA RAPUZZI (P.S.), Bouches-du-Rhône) a souhaité d'interdire les pavillons de complaisance et d'obliger les bénéficiaires de l'aide de l'Etat à faire construire et réparer dans les chantiers français, M. RAYMOND DUMONT (P.C., Pas-de-Calais) assure que « la politique de démantèlement » *de la flotte française témoigne* de la dépendance du gouvernement à l'égard des Américains.

Répondant aux intervenants, M. Le Theule souligne que, d'une part, le prochain collectif budgétaire apportera un supplément de 800 millions d'autorisations de programme et que, d'autre part, la subvention à la société de sauvetages en mer sera abondée de 500 000 francs par redéploiement au sein du budget. Il regrette que la situation de l'entreprise Terrin à Marseille soit bloquée. Il indique que la France est l'un des pays qui a le plus faible pourcentage de flotte désarmée (2 %, alors qu'en Suède, par exemple, la flotte a diminué de 22 % en deux ans).

Le Sénat adopte les crédits consacrés à la marine marchande, le groupe communiste votant contre. La séance est levée à 3 heures 45, samedi matin 2 décembre.

Les intellectuels et la collaboration à « Apostrophes »

L'esprit de famille

Les intellectuels et la collaboration : sur ce thème-là on espérait un débat musclé, une belle empoignade entre gens de bords autrefois diamétralement opposés, ceux qui croyaient à Pétain, voire à Hitler, et ceux qui n'y croyaient pas. C'était compter sans l'esprit de famille, de corps. Trente ans après, ces divergences étaient oubliées, balayées. On se retrouvait plein de compréhension, d'amitié, on bavardait à bâtons rompus, on échangeait des souvenirs attendris, des ragots. Le Père Bruckberger (Tu finiras sur l'échafaud) *accusait Malraux d'avoir attendu le débarquement en Normandie pour entrer dans la Résistance. Il le tenait de Claude Bourdet qui...*

Lucien Combelle (Intelligence avec l'ennemi), *fondateur du journal* Révolution nationale, *félicitait Dominique Desanti pour son* Drieu La Rochelle. *Il adorait Drieu, dont il avait été le secrétaire, et ce portrait, tracé par quelqu'un qui venait du P.C., recueillait son approbation enthousiaste. On parlait pour le minimiser — c'était si peu de chose — de l'antisémitisme de Drieu, cet être merveilleux, séduisant, ce dandy, ce Don Juan. Alors Pivot, perfide, à Combelle, justement :* « Et vous, antisémite, vous l'êtes toujours ? » *Oui ? Lui ? Antisémite ? N'avait-il pas écrit dans certains journaux... Oui, et après. Jamais contre les juifs. Enfin, tout de même, suggérait très gêné, Henri Amouroux* (les Beaux Jours des collabos), *le fait d'avoir contribué à cette presse totalement antisémite... A ce compte-là, cher ami, rétorquait l'autre, plein d'aménité, antisémite, la France l'était avant la guerre, et elle l'est encore. Il est vrai, reconnaissait son interlocuteur sans s'en indigner outre mesure, qu'en 1940, en 1941 et même en 1942, jusqu'aux rafles de juillet et d'août, personne ici, pas même l'Eglise, n'avait protesté contre les ordonnances de Vichy.*

De toute façon, on n'allait pas se livrer à une lecture manichéenne de l'histoire, d'un côté les gentils, de l'autre les méchants, intervenait Jean-Luc Maxence (l'Ombre d'un père), *fils de Jean-Pierre, condamné par contumace à vingt ans de travaux forcés à la libération, et mort en exil. Non, non, bien sûr, pas question, s'exclamaient les autres. Eh bien si, on aurait dû. On devrait. Quand il s'agit de crimes contre l'humanité, on ne peut pas ignorer les notions du bien et du mal absolu, total. Surtout quand on exerce l'énorme influence — Henri Amouroux l'a rappelé, mais sans trop insister, — qu'on porte l'écrasante responsabilité d'un homme de plume.*

La voilà, tenez, la banalisation du racisme dans toute son indignité : une conversation de salon à l'ombre des crématoires. C'est bien simple, en fermant le poste, on baissait les yeux devant nos enfants.

CLAUDE SARRAUTE.

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

M. MICHEL DEBRÉ SOUHAITE LA NÉGOCIATION D'UN « PACTE EUROPÉEN »

M. Michel Debré a présidé, vendredi 1er décembre, à Boulogne-Billancourt, la septième réunion publique que tient depuis le début octobre le comité pour l'indépendance et l'unité de la France, avant de se rendre à Marseille le 17 décembre. Devant mille cinq cents personnes massées dans la salle des fêtes de cette municipalité R.P.R., l'ancien premier ministre a renouvelé ses mises en garde :

« Je demande qu'avant les élections, une disposition internationale détermine les règles qui s'imposeront à l'Assemblée afin d'éviter ses débordements. Je demande qu'aucune réforme du mode de scrutin ne puisse aboutir à créer des circonscriptions régionales ni à modifier le système des listes nationales. Je demande la mise en chantier d'un pacte européen qui, écartant toute organisation à caractère supranational, fasse du conseil des chefs d'Etat et de gouvernement statuant à l'unanimité le seul organe exécutif de l'Europe. Nous ne cherchons pas une Europe française, mais une Europe qui soit organisée de telle façon que notre pays garde son indépendance notamment diplomatique et militaire. On nous reproche d'être anti-allemands, alors que la seule chance de fonder une réconciliation durable et définitive entre les Français et les Allemands c'est de faire en sorte qu'une France forte équilibre une Allemagne redevenue forte. »

M. Georges Gorse, ancien ministre, député R.P.R. et maire de Boulogne-Billancourt, a fait applaudir l'attitude du groupe R.P.R. de l'Assemblée dans le vote qu'il a émis contre la T.V.A. européenne (*le Monde* du 2 décembre). Il a lancé :

« Vous allez être soumis au pilonnage d'une formidable machine de propagande qui tentera de vous faire prendre des vessies pour des lanternes, l'Assemblée dite européenne pour une panacée, une dangereuse aventure pour une grande espérance. »

L'ancien ministre a précisé que la contribution de la France au Marché commun s'élevait actuellement à 14 milliards de francs, auxquels, a-t-il dit, il faudra ajouter 800 millions si l'Espagne entre dans la Communauté. Et il a déclaré :

« Avant de nous engager plus avant, il ne serait pas inutile de savoir ce que cela nous coûte et ce que cela nous rapporte. J'ai vainement interrogé le ministre des affaires étrangères sur l'affectation exacte de notre contribution, dont le montant est modestement tapi dans un petit fascicule annexe du budget. On n'a jamais dressé un véritable bilan des résultats de l'expérience communautaire depuis plus de vingt ans.

Mlle Scaramoni et M. Debezies, conseiller de Paris, ont également pris la parole au cours de cette réunion.

● *M. Raymond Barre* a reçu, le vendredi après-midi 1er décembre, à l'hôtel Matignon, M. Michel Jobert, ancien ministre, président du Mouvement des démocrates.

Après le vote sur l'harmonisation de la T.V.A.

L'U.D.F. dénonce l'attitude des députés gaullistes

Le vote des députés R.P.R. contre le projet de loi visant à adapter la législation française de la T.V.A. conformément aux directives du conseil de la C.E.E. (« le Monde » du 2 décembre) a provoqué, vendredi, des réactions de protestation au sein de l'U.D.F. : celles notamment de MM. Michel Pinton, délégué général, et Roger Chinaud, président du groupe parlementaire.

M. Michel Pinton a déclaré à Tours, devant les assises départementales d'Indre-et-Loire : *« Ceux qui se sont laissé entraîner dans la manœuvre qui a conduit au rejet par l'Assemblée nationale du projet de loi sur la T.V.A. européenne sont-ils conscients de la portée de leur geste ? Trois jours avant que ne s'ouvre à Bruxelles un important sommet des chefs d'Etat européens, ils ont pris le risque grave de mettre en péril le crédit de la France.*

» Alors que Georges Pompidou était président, notre pays avait voulu cette harmonisation fiscale européenne (...). Les négociations avaient été longues et difficiles, mais nous avions réussi à convaincre nos partenaires. Aujourd'hui tout peut être remis en cause et pourquoi ? Les prétextes qui ont été avancés ne pèsent pas lourd si on les rapporte à l'intérêt et à l'audience de la France en Europe. (...)

» Quelle tristesse que des députés élus pour soutenir le président de la République en viennent à commettre ce qui risque d'apparaître aux yeux de l'étranger comme un mauvais coup porté à ce même président et à la France ? »

M. Roger Chinaud a affirmé, vendredi au palais Bourbon, que le rejet de ce projet de loi est *« mauvais pour la France »* et a dénoncé les *« motifs contradictoires »* invoqués par les élus socialistes, communistes et gaullistes. Il a ajouté : *« On a voulu faire croire que ce projet était imposé à la France et que celle-ci ne disposait pas de sa liberté de jugement à son égard. Pourtant le Conseil constitutionnel en avait jugé autrement et il s'agissait en fait d'un projet examiné et amendé par la commission compétente ainsi que par les groupes parlementaires ; qui n'avait fait l'objet d'aucune remise en cause quant à sa nature, par ceux-là même qui ont formé, jeudi, une majorité de circonstance. Ceux qui ont refusé ce texte, ont marqué qu'ils ne voulaient pas s'engager dans la voie de l'harmonisation des fiscalités des pays de la Communauté. (...) »*

Au cours de sa visite en Languedoc-Roussillon

M. Georges Marchais : l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun se fera au détriment du Sud latin

A l'occasion d'un meeting organisé le vendredi soir 1er décembre à Narbonne (Aude), au terme de la deuxième journée de sa visite en Languedoc-Roussillon, M. Georges Marchais a fait état d'un *« document confidentiel de la plus haute importance »*, mis au point par la Commission des Communautés européennes, sur les conséquences de l'élargissement du Marché commun à l'Espagne pour les régions du midi de la France. *« Ce document,* a notamment déclaré le secrétaire général du P.C.F., *dit que les seuls « préparatifs » de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun sont, en eux-mêmes, déjà, et à court terme, source de chômage dans l'industrie comme dans l'agriculture. Je cite le document : « Les » mesures de restructuration déjà » entamées dans plusieurs sec- » teurs industriels, tant en Espa- » gne que dans la Communauté, » et qui doivent être développées » et stimulées en vue de l'adhé- » sion, risquent dans un premier » stade d'augmenter les suppres- » sions d'emplois. L'hypothèse de » l'accélération de l'exode rural » lié au processus de l'adhésion » et aggravant cette situation ne » peut être écartée. »*

Le document de Bruxelles dit encore que *« les régions qui sont aujourd'hui les plus touchées par la crise, et en particulier le midi de la France, verraient leur situation s'aggraver du fait de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun »*.

M. Marchais a ajouté : *« En langage clair, cela veut dire que l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, loin de rétablir l'équilibre vis-à-vis de l'Europe du Nord, accentuera encore le rapport des forces au détriment du Sud latin (...). Au nom du parti communiste, je demande que ce document soit immédiatement rendu public afin de permettre à chaque Française et à chaque Français de se faire une opinion sur cette affaire d'une exceptionnelle gravité. (...) Les dés ne sont pas jetés, il est possible de faire échec au mauvais coup. »*

Les fédérations communistes des cinq départements de la région ont décidé d'organiser *« une grande consultation régionale, populaire et démocratique »* invitant la population à se prononcer contre l'élargissement de la C.E.E.

[Le document dont fait état M. Marchais est le texte de l'avis de la commission européenne, favorable à l'adhésion de l'Espagne, qui a été transmis le mercredi 29 novembre aux gouvernements des neuf pays membres de la C.E.E., et dont nous avons présenté les grandes lignes dans nos dernières éditions du 30 novembre.]

QUESTIONS ORALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Christian Bonnet est favorable à la création d'une mission d'information sur les sectes

M. Christian BONNET, ministre de l'intérieur, a indiqué, vendredi 1er décembre, au Palais-Bourbon, en réponse à une question de M. Alain VIVIEN (P.S., Seine-et-Marne), que le soutien de son ministère était *« acquis d'avance »* à la mission d'information sur les sectes religieuses dont les socialistes demandent la création au sein de la commission des lois.

Dans son intervention (nos dernières éditions datées du 2 décembre), le député, tout en reconnaissant que la plupart des quelque deux cent quarante sectes qui rassemblent environ quatre cent mille Français sont *« parfaitement innocentes »*, a estimé le temps venu de rechercher des mesures de prévention qui démarqueraient avec soin *« ce qui appartient aux libertés fondamentales de la personne humaine et ce qui relève du viol psychique, voire du racket financier »*. Evoquant les événements survenus récemment en Guyana, M. Vivien a demandé : *« Qui peut affirmer, aujourd'hui, que de pareilles aberrations ne se répéteront pas ailleurs ? »*

M. Bonnet a précisé qu'il était inexact que la secte en cause (celle du Temple du peuple) ait des ramifications, notamment en Auvergne. Il a ajouté que si une telle association sollicitait l'autorisation d'exercer ses activités en France, il en interdirait la constitution. Puis il a constaté que, en l'état actuel des enquêtes menées sur les différentes sectes existant en France, il n'apparaissait pas possible d'appliquer à leur encontre une décision judiciaire ou administrative de dissolution fondée sur les dispositions légales en vigueur.

M. Vivien ayant également fait état des menaces proférées par certaines sectes contre la vie de parlementaires ainsi que contre celle de leurs enfants et de leur famille, le ministre a déclaré qu'il engagerait des poursuites si des précisions lui étaient données sur ces faits *« inadmissibles »*.

Au cours de la même séance, les sujets suivants ont notamment été évoqués :

● LA PRESSE

Répondant à M. VILLA (P.C., Paris), qui s'était inquiété des menaces pesant sur l'avenir de *l'Aurore*, M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, a rappelé que l'Assemblée avait voté, dans le budget de l'information, des aides à la presse pour un montant important. *« L'ensemble,* a-t-il précisé, *n'est pas intangible et peut être réexaminé si des problèmes nouveaux surgissent. »*

● LE LOGEMENT

Interrogé par M. LANCIEN (R.P.R., Paris) sur la libération des loyers des logements de la catégorie II B, M. DELMAS, secrétaire d'Etat à l'environnement, a indiqué qu'elle ne saurait intervenir qu'après une étude approfondie des résultats d'une enquête en cours sur la situation des logements en cause et de leurs occupants. Il a précisé que la protection légale des personnes âgées aux ressources modestes sera bien entendu maintenue et qu'il sera recommandé aux organismes représentant les propriétaires d'étaler les hausses de loyer dans le temps. *« Si cela était nécessaire,* a ajouté *M. Delmas, une commission de bons offices pourrait être créée, comme en 1976. »*

● *M. Maurice Papon, ministre du budget,* a fait savoir, le vendredi 1er décembre, *que le gouvernement, « soucieux de poursuivre la concertation avec le Parlement »*, accepte de *« reporter au tout début de la session de printemps »* la discussion à l'Assemblée nationale du projet de loi sur *la fiscalité directe locale, ainsi* que l'avait souhaité la commission spéciale chargée d'examiner ce texte. Afin de permettre la perception des impôts locaux en 1979, les dispositions fiscales nécessaires seront introduites dans le texte relatif à la création d'une dotation globale de fonctionnement qui doit être examinée par les députés les 12 et 13 décembre.

Le Monde

société

Les lauréats de la Fondation de la vocation

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, a remis, vendredi 1er décembre, leurs prix aux lauréats de la Fondation de la vocation pour 1978 (promotion Bernard-Halpern). Créée il y a dix-neuf ans par M. Marcel Bleustein-Blanchet, président de Publicis, la fondation apporte une aide matérielle à des jeunes de dix-huit à trente ans désireux de réaliser un projet. Le montant de chaque prix est de 12 000 F.

Voici la liste des vingt-cinq lauréats, le nom de chacun étant suivi du domaine dans lequel il souhaite réaliser un projet :

Mmes et Mlles Catherine Chemtos, vingt-quatre ans, Saint-Maur (Val-de-Marne), assistante en service social ; Dominique Gless, dix-neuf ans, Strasbourg, art lyrique ; Elisabeth Jarsaillon, vingt-sept ans, Lyon, médecine ; Pascale Reynaud, vingt-deux ans, Bourg-de-Péage (Drôme), art lyrique ; Hélène Rolland, vingt-six ans, Bologne (Italie), vétérinaire ; Nadine Rusé, vingt-neuf ans, Malakoff (Hauts-de-Seine), création de tapisseries ; Geneviève Trequesser, vingt-huit ans, Nantes, médecine ; Françoise Turban, trente ans, Le Mans, maçonnerie.

MM. François Drouin, vingt-six ans, Luneray (Seine-Maritime), facteur d'instruments à vent ; Philippe Emeriau, vingt-huit ans, Angers, facteur d'orgues ; Denis Gillet, vingt-cinq ans, Rosny (Seine-Saint-Denis), astronomie ; Michel Gilonne, vingt-sept ans, Paris, ethnologie ; Etienne Gonot, vingt-neuf ans, Sallespisse (Pyrénées-Atlantiques), agriculteur ; Bernard-Marie Grenouiller, vingt-sept ans, Grambois (Vaucluse), ébéniste-restaurateur de meubles anciens ; André Kassen, vingt-huit ans, Paris, sculpture ; André Kneib, vingt-six ans, Paris, sinologue ; Guy Le Cuyot, vingt-huit ans, Paris, égyptologue ; Jean-Jacques Legrand, vingt-sept ans, La Riche (Indre-et-Loire), médecine ; Yves Perrin, vingt-sept ans, Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône), artisan canut ; Loïc Poulain, vingt-trois ans, Beauvais (Oise), flûtiste ; Christian Romon, vingt-sept ans, Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), historien ; Serge Roussel, vingt-neuf ans, Marcilly (Charente), menuisier ; Arnould Schaal, vingt-neuf ans, Sélestat (Bas-Rhin), éthologiste ; Alain Van Coppenole, vingt-neuf ans, La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), mécanicien navigant, et Robert Wolff, vingt-huit ans, Toulon, chercheur en biologie.

LES MEMBRES BIENFAITEURS

Président de la République.

Premier ministre. Ministères : justice, intérieur, affaires étrangères, défense, travail et participation, économie, éducation, universités, agriculture, transport, commerce et artisanat, commerce extérieur, jeunesse, sports et loisirs, secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications.

Agam, Alex Maguy (Galerie d'Art), « Félix Amiot », A.N.F. Industrie, Banania, Banque de France, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque régionale d'escompte et de dépôts, Banque Worms, J. Bazaine-Publicité, Bis, « Adrienne Bolland », B.S.N.-Gervais-Danone.

Cacao Barry, Caisse des dépôts et consignations, Marc Chagall, Champagne Mumm, Ciments Lafarge, Colgate-Palmolive France, Comité central des armateurs de France, Compagnie d'assurances du groupe Concorde, Compagnie bancaire, Compagnie française Philips, Compagnie générale d'électricité, Compagnie Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Comtesse Cristiana Brandolini, Connaissance des arts, Crédit commercial de France, Crédit national.

Le « Dauphiné-Libéré », Jean-Claude Decaux, De Dietrich et Cie, Electricité de France, Esso Standard, Europe N° 1, Fauchon, « Femmes d'aujourd'hui », Fina-France, Flaminaire, Sylvain Floirat, Jean-Michel Folon, Fondation de France, Fondation Rank Xerox France, Fondation de la Samaritaine, Forclum, France-Editions et Publications, Franck et Fils.

Galeries Lafayette, Guerlain S.A., Grands Magasins « Au Printemps », I.A.M. (Salon international de la communication publicitaire), Bernard Chevry (commissaire général), I B M. France, Imétal, Immobilière Constructions de Paris, « Jean-François Bureau », Entreprise Jean Lefebvre, Kodak-Pathé, Kriter, Laboratoire Roger-Bellon, Laboratoire Debat, « René-Gilbert Lacambre », Lambert Frères, Léon W Lazar, « L'Express », « Le Figaro », Librairie Hachette, l'Union des Assurances de Paris, la Maison des bibliothèques.

Maison de l'Iran, Manpower, Pierre Mariage, Georges Mathieu, Médiavision, Charles Mérieux, Métrobus Publicité, Moët-Hennessy, More O' Ferrall S.A., Mundoprint, Nestlé, Stavros Niarchos, Nouvelles messageries de la presse parisienne, O-cédar, Hubert Outhenin-Chalandre, Papeteries Hervé et Fils S.A., Mme Claude Perchot, P.S.A. Peugeot-Citroën, Publicis, Publicité Pathé-Cinéma, Radio-Monte-Carlo, Radio-Télé-Luxembourg.

J. Raynier et J. Marchetti, Régie nationale des usines Renault, Nina Ricci, Jacques Roboh, baron Edmond de Rothschild, baronne Guy de Rothschild, Jean-Claude Roussel, Me Arthur Rubinstein, Safic Alcan et Cie, M et Mme Grégoire Salmanowitz, S.A.S. Mgr le prince Rainier de Monaco, « Eugène Schueller », Mme Solange Schutzenberger, Société française de production, Shell Française, « Léon Siritzky », Société anonyme de télécommunications, Société de banque et de participations, Société centrale Sopora, Société d'encouragement aux métiers d'art, Société française d'assurances pour favoriser le crédit (S.F.A.F.C.), Société française des pétroles B.P., Société générale, Société Louis-Dreyfus, Société de publicité de films et de documentaires, Société U.R.G. (Butagaz), Sofresid, Sovac, Alfred Toepfer, président fondateur de la Fondation F.V.S. (Hambourg), Uti, Vincenzo Soldati, Van Cleef et Arpels, M et Mme Maurice Varsano, Yves Saint-Laurent.

Trois des membres bienfaiteurs ont tenu à garder l'anonymat.

ÉDUCATION

Pour lutter contre le chômage des jeunes et l'inadaptation de l'enseignement public

Le patronat envisage de créer des instituts techniques professionnels

Le système scolaire est-il partiellement responsable de la difficulté qu'éprouvent les jeunes à trouver un emploi ? Les membres du C.N.P.F., qui étaient réunis à Deauville, pour le troisième colloque sur la formation, du 29 novembre au 1er décembre, ont répondu par l'affirmative. En proposant que le patronat crée ses propres instituts de formation technique et en réclamant une nouvelle fois une extension de l'apprentissage, les patrons français ont pris le risque de susciter une levée de boucliers des défenseurs du service public d'enseignement.

Le jour même où s'achevait le colloque de Deauville, la Fédération de l'éducation nationale rappelait que la formation initiale des jeunes doit être placée « sous la responsabilité du service public », mais admettait qu'un « effort du pays tout entier » était nécessaire pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. De son côté, le bureau exécutif du parti socialiste condamnait l'extension de l'apprentissage sous sa forme actuelle.

Ces prises de position interviennent alors que le gouvernement met au point un projet de loi tendant à favoriser les systèmes faisant alterner les périodes d'enseignement et de travail (formation en « alternance »).

De notre envoyé spécial

Deauville. — Le patronat ne croit pas à l'efficacité du système scolaire français. Il souhaite la création de filières de formation parallèles axées sur la vie professionnelle et dont les entreprises auraient la responsabilité. Telles sont les principales conclusions du colloque du C.N.P.F., qui espère ainsi améliorer l'emploi.

Ces conclusions, qui risquent de provoquer des remous, s'appuient sur un constat : environ deux cent cinquante mille jeunes quittent chaque année l'école sans aucune formation professionnelle et ne trouvent pas d'emploi. Cette situation est d'autant plus choquante, estime le C.N.P.F., que des *« dizaines de milliers d'entreprises cherchent vainement des salariés »*. Ce *« gaspillage »*, pense-t-il, pourrait être évité si les jeunes recevaient une meilleure formation.

Le système scolaire est inadapté *« aux réalités économiques »*, spécialement l'enseignement technique qui, de réforme en réforme, a de plus en plus tendance à oublier les impératifs de la vie professionnelle. C'est la raison pour laquelle on ne peut plus *« s'en remettre trop aveuglément à des systèmes de formation dont la qualité est insuffisante au regard des exigences de la compétition technique des économies industrielles »*.

Cette critique en règle du système scolaire conduit le patronat à proposer un certain nombre de formules qui ont en commun de reposer sur l'*« alternance »* et de circonscrire l'influence de l'éducation nationale. Certaines de ces formules existent depuis longtemps, comme les contrats d'apprentissage, pour lesquels le C.N.P.F. souhaite un doublement d'ici à 1980 (le nombre actuel des contrats d'apprentissage est de deux cent vingt mille environ). Là encore le patronat constate que des pays comme la République fédérale d'Allemagne, qui ont, *« selon des modalités différentes des nôtres, maintenu un fort système d'apprentissage, sont beaucoup moins atteints par le chômage des jeunes et par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée »*. Cette appréciation rejoint celle qu'avait faite, le 21 novembre, au cours de sa conférence de presse, le chef de l'Etat (1).

D'autres formules ont été développées plus récemment : contrats emploi-formation et stages pratiques. A court terme, le C.N.P.F. souhaite que les entreprises et les associations de formation (ASFO) continuent de développer les premiers. Quant aux seconds, leur efficacité ne serait plus à démontrer. 10 % seulement des bénéficiaires n'ayant pas, selon les statistiques patronales, reçu d'*« affectation définitive »* au terme de leur stage. Le C.N.P.F. continue à regretter les limitations apportées par le second pacte national pour l'emploi à la formule des stages pratiques, dont M. François Ceyrac a demandé *« la reconduction pure et simple »*, ajoutant qu'elle avait été *« injustement décriée »*.

A long terme, l'ambition du patronat serait de créer un système de formation *« alternée »* radicalement différent du modèle scolaire « traditionnel », s'inspirant de l'apprentissage, et préparant à des diplômes de tous les niveaux.

Ce projet est le résultat de nombreuses discussions qui ont eu lieu ces derniers mois au sein du patronat français. L'édifice repose sur la création par *« une entreprise, un syndicat professionnel ou interprofessionnel, une compagnie consulaire ou plusieurs de ces organismes »* voire même de *« parents et de travailleurs indépendants »* d'instituts techniques professionnels (I.T.P.) délivrant leurs propres diplômes ou préparant aux examens de l'enseignement technique public.

Ces I.T.P. à direction patronale reposeraient sur les principes de l'alternance et de l'autonomie pédagogique. Le jugement que le C.N.P.F. porte sur l'enseignement public le conduit, en effet, à considérer comme essentiel *« que les professionnels déterminent eux-mêmes la qualification qu'ils entendent assurer aux jeunes et les modalités de formation correspondantes »*. Pour cela, les I.T.P. d'une même branche seraient groupés à l'échelon national dans des comités techniques professionnels (C.T.P.) définissant les programmes et les « progressions » de chaque spécialité.

Bien que les I.T.P. aient vocation à accueillir des élèves n'ayant pas achevé leur scolarité obligatoire (comme les centres de formation d'apprentis accueillent aujourd'hui des « pré-apprentis »), et même des élèves ingénieurs, ils prépareraient surtout, comme les lycées d'enseignement professionnel (L.E.P.), à des certificats d'aptitude professionnelle (C.A.P.) et à des brevets d'études professionnelles (B.E.P.) ainsi qu'à des diplômes de niveau inférieur au C.A.P. dont le profil serait établi en fonction du marché de l'emploi.

En achevant le colloque, M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., s'est efforcé d'atténuer la portée de ces propositions. Il ne s'agit pas de fermer tous les L.E.P. pour les remplacer par des I.T.P. Il ne peut être question non plus d'*« asservir l'éécole aux besoins de l'économie »*. Il reste que le patronat se propose d'*« assurer en totalité la mormation des jeunes »* même si, comme le précise une mention manuscrite ajoutée en dernière minute au discours de M. Chotard, distribué à la presse, cela se fera *« sous le contrôle de l'éducation nationale »* et en collaboration avec elle.

En faisant resurgir le spectre des écoles patronales, le C.N.P.F. prend délibérément le risque de heurter le monde enseignant. Il le fait parce qu'il est convaincu qu'au-delà de la conjoncture une « professionnalisation » de l'enseignement technique reposant sur l'alternance permet de lutter efficacement contre le chômage des jeunes.

Il le fait aussi parce qu'il sait qu'un projet de loi sur l'alternance est en préparation au secrétariat d'Etat à la formation professionnelle, projet auquel M. Giscard d'Estaing a fait allusion le 21 novembre au cours de sa conférence de presse. En rendant publiques ses propres propositions, le C.N.P.F. prend date en même temps qu'il oblige le gouvernement à présenter, sous peine de décevoir, un texte qui ait une certaine consistance.

Mais cette offensive est aussi à usage interne. Elle a pour but de rassembler autour d'une idée simple les chefs d'entreprise quelque peu démobilisés par le contenu du second pacte national pour l'emploi. Elle dénote, enfin, la volonté du patronat de s'intéresser désormais de très près à la formation initiale.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) M. Giscard d'Estaing avait déclaré (*le Monde* du 23 novembre) : *« J'ai été frappé de voir que dans les pays qui actuellement ont peu de demandeurs d'emplois non satisfaits, la proportion de jeunes qui ont une formation alternée combinant l'école et la formation professionnelle est très supérieure à la proportion que nous avons en France. Il faut donc que nous développions cette forme de formation nous aussi. »*

DES SUGGESTIONS POUR LES FEMMES ET LES CHOMEURS AGÉS

(De notre envoyé spécial.)

Deauville. — *En dehors de l'emploi des jeunes, les congressistes ont étudié le sort des femmes et des chômeurs de plus de cinquante ans. En faveur des premières, le C.N.P.F. préconise l'extension des stages pratiques à des métiers non manuels et l'aménagement de la formation continue limitant au minimum les contraintes de lieu et de temps.*

Pour le patronat, « Il importe que les femmes puissent concilier emploi et vie familiale », *mais* « on évitera en leur faveur des mesures qui, à l'exception de celles concernant la maternité », *risquent de constituer des* « freins à l'emploi ».

Le C.N.P.F. veut éviter, en revanche, que partent en préretraite des chômeurs de plus de cinquante ans. Dramatique pour des raisons humaines, cette solution reviendrait aussi, « par un enchaînement sans fin », *à fixer de plus en plus bas l'âge de la retraite. Le patronat estime que ces hommes et ces femmes, souvent expérimentés, ont leur place dans les petites et moyennes entreprises, dont l'encadrement est souvent « léger ». L'Etat assurerait la rémunération des chômeurs ainsi recrutés pendant six mois Mais il n'y aurait pas d'obligation d'embauche.*

B. L.-G.

• La FEN : le danger de l'« évasion scolaire »

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) a publié une déclaration sur *« l'insertion professionnelle des jeunes »* où on lit notamment :

« Contre une politique qui privilégie l'apprentissage sur le tas, et qui substitue des pseudo-formations à la véritable formation professionnelle initiale qu'attendent les jeunes, la FEN propose le droit à la formation initiale pour tous les jeunes jusqu'à dix-huit ans sous la responsabilité du service public d'éducation et de formation.

» Loin de n'envisager qu'une simple prolongation de la scolarité, la FEN entend que le pays tout entier fasse l'effort de mettre fin au scandale actuel illustré par l'arrivée chaque année sur le marché du travail de près de la moitié de la classe d'âge, sans diplôme de qualification professionnelle.

» Il s'agit de mettre en application une conception de l'éducation prenant en compte aussi bien les aspirations et les goûts des jeunes, que les évolutions de notre société et les besoins économiques réels du pays. (...)

» L'intérêt du pays exige que soient écartées toutes les mesures qui favorisent l'évasion scolaire et la sous-qualification (...) ».

• Le P.S. : défendre le service public

Le bureau exécutif du parti socialiste a publié, vendredi 1er décembre, un communiqué critiquant l'extension de l'apprentissage annoncée par le gouvernement. Celle-ci, estime le P.S., *« s'inscrit dans une politique d'ensemble tendant à dévoyer la demande des familles en matière d'éducation et à aggraver les conditions de formation et de vie qui sont faites à la partie la plus défavorisée de la jeunesse française. (...) Le gouvernement spécule sur la peur du chômage et le dénuement des familles pour renforcer la sélection prématurée des jeunes selon l'origine sociale de leurs parents. Le caractère fallacieux du prétendu collège unique vanté par M. Giscard d'Estaing est une fois de plus démontré avec l'ouverture des classes préparatoires à l'apprentissage dans les centres de formation d'apprentis (C.F.A.).*

» Soutenu ouvertement par le patronat, le pouvoir encourage la création accélérée de C.F.A., construits majoritairement sur fonds publics mais remis aussitôt, sauf exception, au secteur privé. Parallèlement, le service public d'enseignement technique est progressivement asphyxié par le refus d'ouvrir des lycées techniques et professionnels ou d'ouvrir des sections nouvelles. (...) Les mesures annoncées (...) constituent un nouveau cadeau au patronat, auquel est livrée sans garantie une partie croissante de la jeunesse. (...) Le parti socialiste demande la transformation progressive des C.F.A. en établissements publics (...). »

RELIGION

L'Église orthodoxe de Finlande souhaite devenir autocéphale

Helsinki. — L'Eglise orthodoxe de Finlande a fêté, dimanche 26 novembre, le soixantième anniversaire de son indépendance officielle. C'est en effet le même jour de 1918 que le gouvernement du jeune Etat finlandais reconnut officiellement l'indépendance, vis-à-vis du patriarcat de Moscou, de cette Eglise qui compte soixante mille membres, soit 1,2 % de la population (92 % sont luthériens), mais est la deuxième Eglise officielle. Son statut est régi par la loi car il n'y a pas de séparation entre l'Eglise et l'Etat.

De notre correspondant

Coupée de ses liens historiques avec le patriarcat de Moscou au moment de la révolution de 1917, l'Eglise de Finlande est rattachée juridiquement, depuis 1923, au patriarcat œcuménique de Constantinople qui a reconnu son autonomie.

A la fin de la seconde guerre mondiale, le patriarcat de Moscou souhaitait rétablir son autorité sur l'Eglise de Finlande. Celle-ci, sur ce point, est restée divisée entre partisans et adversaires du rattachement à Moscou, jusqu'au synode de 1955, où il fut décidé de conserver le *statu quo*.

Mais, aujourd'hui, l'Eglise de Finlande s'oppose au patriarcat de Constantinople et demande purement et simplement son autocéphalie. Le conflit a éclaté à l'occasion des fêtes du soixantième anniversaire, pour lesquelles l'archevêque Paul (évêque du diocèse de Carélie résidant à Kuopio, ville du centre de la Finlande) avait invité le métropolite Théodosius, chef de l'Eglise orthodoxe autocéphale d'Amérique (une des principales communautés orthodoxes du continent américain). Ce geste a été très mal accueilli par le patriarcat de Constantinople qui fut alerté par le métropolite Jean, évêque du diocèse d'Helsinki, qui s'oppose depuis longtemps à son supérieur hiérarchique.

Un fort courant appuyé par une partie de la presse est favorable à l'indépendance complète de l'Eglise de Finlande vis-à-vis de Constantinople. On peut qualifier cette fraction de tendance nationaliste, qui fait écho — et ce n'est peut-être pas dû au hasard — à la vocation internationale que la Finlande s'est assignée. L'un de ses objectifs, outre celui de rester « à l'écart des conflits des grandes puissances », est aussi d'être une charnière entre l'Est et l'Ouest. Cette tendance nationaliste — dont la figure de proue est l'archevêque lui-même, appuyé par l'Eglise de Russie — préfère, semble-t-il, avoir les mains libres alors que se prépare depuis de nombreuses années « le grand et saint concile panorthodoxe », destiné à régler les questions en suspens depuis le dernier concile en 787.

L'autre tendance, pro-Constantinople, représentée par le métropolite d'Helsinki, absent des cérémonies, craint à mots couverts ce que les mauvaises langues appelleraient une finlandisation de l'Eglise orthodoxe de Finlande. Ainsi le métropolite d'Helsinki, qui se garde de critiquer ouvertement son supérieur hiérarchique, a souligné la neutralité du patriarcat œcuménique de Constantinople, qualité dont serait dépourvu, par déduction, celui de Moscou.

Il n'en reste pas moins que l'Eglise de Finlande entretient de bonnes relations avec l'Eglise russe alors que ses liens avec Constantinople sont plus distendus.

Le gouvernement a déjà pris parti en faveur de l'indépendance complète. Pour résoudre l'obstacle canonique, il a décidé, vendredi 24 novembre, de créer un nouvel évêché orthodoxe (peut-être à Oulu, dans le nord de la Finlande). Seul un synode épiscopal composé d'au moins quatre évêques peut, en effet, demander officiellement l'autocéphalie.

PAUL PARENT.

Mgr BERNARD PANAFIEU archevêque d'Aix-en-Provence

Le pape Jean Paul II a nommé archevêque d'Aix-en-Provence, Mgr Bernard Panafieu, évêque auxiliaire d'Annecy, qui succède à Mgr Charles de Provenchères, dont la démission pour raison de santé avait été acceptée, le 18 janvier dernier, par Paul VI

[Né à Châtellerault (Vienne), le 26 janvier 1931, Bernard Panafieu a été ordonné prêtre le 22 avril 1956 ; il a été, dans le diocèse d'Albi, successivement vicaire à Saint-Sauveur de Mazamet, aumônier du lycée d'Albi, aumônier diocésain de la paroisse universitaire, responsable de l'aumônerie de l'enseignement public. De 1967 à 1970, il a été aumônier des étudiants à Toulouse. Curé doyen de Brassac (Tarn), depuis 1971, secrétaire général du conseil presbytéral d'Albi. Il a été nommé évêque auxiliaire d'Annecy le 22 avril 1974, et ordonné le 9 juin. Il est président du comité épiscopal France-Amérique latine, membre de la commission des missions à l'extérieur et de la commission des milieux indépendants où il est spécialement chargé de la JIC (Jeunesse indépendante chrétienne).]

SCIENCES

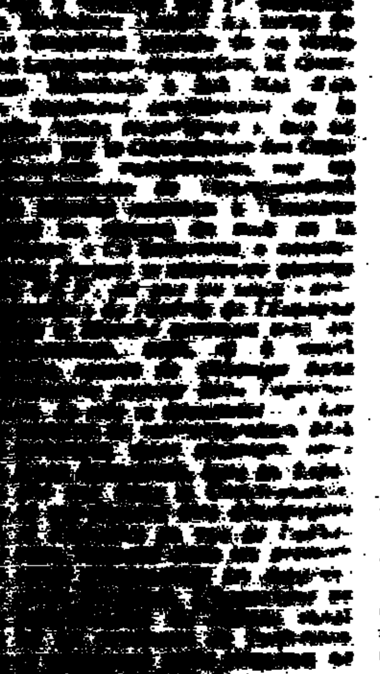
LE CONCOURS ARIANE-80

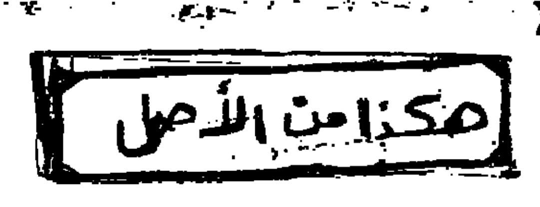
Un chef de projet âgé de 19 ans pour un satellite scientifique

Le quatrième tir de qualification de la fusée européenne Ariane, prévu pour octobre 1980, permettra le lancement d'un satellite d'une douzaine de kilogrammes réalisé par un club scientifique de jeunes, le Groupe d'amateurs de réalisations et d'études de fusées (GAREF-Paris) ; le chef de projet est un étudiant en mathématiques spéciales âgé de dix-neuf ans, M. Xavier Lepolozec. Le satellite qui sera construit sous sa direction emportera une expérience scientifique destinée à mesurer la densité d'électrons de l'ionosphère.

Cette expérience a été choisie, au terme d'un concours à la fois artistique et technique sur l'espace, baptisé Ariane-80, organisé par le Centre national d'études spatiales (CNES) sous le patronage du ministre de l'éducation et du ministre de l'industrie, avec l'aide des centres régionaux de documentation pédagogique. Huit cents établissements scolaires ont participé à ce concours, au terme duquel un jury, après une première sélection locale, a récompensé une demi-douzaine d'œuvres choisies entre 246 (184 dessins, 20 maquettes, 17 poèmes ou textes, 10 audiovisuels, 8 expériences scientifiques).

En plus du premier prix technique attribué au GAREF-Paris, le premier prix dans la catégorie artistique (un voyage au centre spatial guyanais de Kourou) a été remis à Jean-Claude Pruzinska, de Montchanin (Saône-et-Loire), pour la réalisation d'un montage audiovisuel ; le second et le troisième (un voyage au centre spatial de Toulouse) respectivement à Alain Durdu, de Draguignan, pour un dessin, et Nathalie Preclin, de L'Aigle (Orne), pour un poème.





JUSTICE

Libres opinions

Justice, disent-ils

par MICHEL VAUZELLE (*)

LES Français semblent moins naïfs que par le passé. Moins respectueux de l'injustice établie, ils pourraient se révéler moins soumis.

Sensibles aux perspectives de l'expansion, ils se montraient patients. Promis à l'austérité, ils pourraient devenir agressifs.

Le spectacle des privilèges pourrait ne plus être supporté. La revendication pourrait adopter des formes moins pacifiques que des cortèges déjà irritants pour le premier ministre. Un électorat jusque-là modéré pourrait durcir son attitude devant l'arrogance d'une politique économique sauvage dont on sait qu'elle sera poursuivie sans relâche.

La droite défendra jusqu'à la violence son modèle de société. Il est vrai qu'elle a tout à perdre. Elle accapare la richesse. Elle ne coopte que selon les critères de sa propre culture, et au compte-gouttes. Elle veut faire croire qu'elle se contente de gérer l'ordre des choses, et d'ailleurs ses ministres assurent ne pas faire de politique.

Elle s'appuie sur une clientèle qui était déjà celle de Louis-Philippe et de Guizot, lesquels affichaient, dit-on, la même tranquille assurance.

Elle n'imagine même pas quelque grand dessein. Pourtant, n'importe qui sait bien qu'un régime fondé sur l'injustice doit détourner l'attention du peuple en jouant, par exemple, de l'orgueil national. Elle n'en est pas capable.

Dans un pareil régime, à la fois distingué et glacé, la justice n'est qu'une expression, parmi d'autres, du rapport des forces, qui est la vraie loi de la société.

Les premiers touchés sont les jeunes. Chômeurs, banlieusards, on les confronte néanmoins aux tentations de la société de consommation et au spectacle de trains de vie fabuleux. Il en faudrait moins pour leur suggérer l'entrée en délinquance et ce sont eux, effectivement, qui fournissent l'essentiel de la population de nos prisons. A tel point que tout jeune qui ne présente pas un aspect bourgeois — ce qui est le comble — est suspect.

Pour faire face à cette violence née de la violence de sa politique économique et sociale, le pouvoir doit se montrer implacable. Le maintien de l'ordre dans les quartiers de haute misère suppose un personnel nombreux et bien entraîné. La répression doit être appuyée par l'opinion publique. Une certaine presse s'y emploie avec un succès qui dépasse parfois les souhaits mêmes de ses propriétaires.

∴

Le système serait quasiment parfait si n'existait que la justice pénale. Mais l'injustice de la justice menace d'honnêtes citoyens.

Il n'est pas question de nier les progrès qui ont été accomplis dans la défense des droits des travailleurs, même si beaucoup doit être fait encore. Mais, en matière civile, ou commerciale, le problème du rapport de forces se pose, comme au pénal, bien souvent avant l'apparition du contentieux. Il est celui du citoyen isolé et démuni qui demande à une société puissante et riche une prestation qui ne lui est accordée que dans des conditions exorbitantes. Si l'affaire vient devant le juge, celui-ci n'en peut mais.

D'ailleurs, le plaideur, s'il n'est pas fortuné, n'aura pas les moyens de payer les experts, les avocats, les huissiers, et d'attendre pendant des mois ou des années une décision puis une exécution aléatoires.

Les Français, dans leur majorité, ne savent pas cela, sans quoi ils ne se sentiraient pas en sécurité. Mais ceux qui ont eu affaire aux tribunaux gardent bien souvent le souvenir d'une République qui n'est pas tendre pour les faibles. Non seulement les pauvres y ont la défense modeste, mais encore ils bénéficient de l'usage exclusif des prisons.

Dans cet environnement d'injustice, les magistrats honnêtes et consciencieux font ce qu'ils peuvent. L'indépendance de la magistrature n'est, du reste, pas en cause. Le pouvoir politique ne se donne ni la peine ni le ridicule de dicter leur conduite à de hauts personnages qui appartiennent à sa caste et dont l'éthique est la sienne.

Il en est de même de l'indépendance des avocats. Le pouvoir n'y voit aucun inconvénient. A quelques exceptions près, les hauts avocats s'astreignent sans broncher au devoir de réserve, comme on dit dans la magistrature. En quoi ils font spontanément preuve du bon sens que leur clientèle, qui est le fondement même du régime, se plaît à trouver en eux.

Quant à la piétaille qui, non sans mérite, galope dans les palais et sillonne les banlieues, elle sera bientôt normalisée par une intégration en douceur, implacablement accomplie avec toutes sortes de nobles protestations, dans les cadres de l'administration de l'assistance (appelons les choses par leur nom) judiciaire.

Les uns parce qu'ils n'ont pas d'argent, les autres parce qu'ils n'ont pas de temps, les avocats, dont le dévouement et la compétence l'exigeaient, ont dû déserter la politique. Le pouvoir législatif est désormais entre les mains de la haute fonction publique, qui s'autocontrôle politiquement après avoir obtenu de s'autocontrôler judiciairement par le privilège des tribunaux administratifs.

∴

Cet état inquiétant de la justice dans notre pays, les socialistes le dénoncent depuis longtemps. Le 2 décembre, à Paris, dans le cadre de leur colloque national sur la justice, ils devaient élaborer des propositions en étudiant les voies et moyens d'une justice égale pour tous.

Il n'y a pas de justice sans justice sociale. Mais il n'y a pas de justice sans respect intransigeant de toutes les libertés. Et la perversion ignoble de l'esprit partisan qui fait condamner ou louer l'oppression suivant l'idéologie de l'oppresseur est étrangère au socialisme.

(*) Rapporteur spécial du parti socialiste, chargé des affaires judiciaires, avocat à la cour de Paris.

AUX ASSISES DU HAUT-RHIN

Quinze ans de réclusion pour Daniel Brobecker

De notre envoyée spéciale

Colmar. — La cour d'assises du Haut-Rhin, suivant les réquisitions de l'avocat général, a reconnu Daniel Brobecker coupable d'homicide volontaire — il avait tué un chauffeur de taxi à la suite d'une altercation en 1973 — (« le Monde » du 2 décembre), et l'a condamné à quinze années de réclusion criminelle. Il avait été condamné à vingt ans de la même peine le 20 décembre 1973 par la cour d'assises du Bas-Rhin. Mes Francis Tissot et Thierry Hervé-Bazin, ses avocats, ont formé un nouveau pourvoi en cassation.

Les jurés de Colmar — quatre femmes et cinq hommes — ont refusé de croire en l'avenir de Daniel Brobecker. Certains d'entre eux pourtant ne pouvaient dissimuler leur désapprobation et leur émotion à l'annonce du verdict. Mais la majorité a préféré le châtiment à l'espoir. Elle n'a voulu voir, dans les seize témoins cités par la défense, que des intellectuels parisiens *« donneurs de conseils »*, comme disait le président, M. Christian Henni. Des enseignants, des psychologues, des éducateurs, qui ont suivi Daniel Brobecker pendant ses cinq années de détention, étaient venus dire quelle confiance ils avaient en lui, quels efforts il avait faits.

Les principes de M. Henni laissaient présager ce verdict de sévérité. *« Si les conseils ne sont pas suffisants*, ironisait-il à propos de l'éducation de l'accusé dans son enfance, *il y a d'autres moyens ; il y a les raclées. »* Comme pendant la première audience, il a accumulé les allusions, les insinuations douteuses à l'égard des témoins. M. Jacques Lesage de La Haye, psychologue, ancien détenu, a été interrogé en des termes que seul M. Henni semblait trouver malicieux : *« Votre nom me rappelle quelque chose. Dites-moi un peu, vous avez un casier ?... Comme je suis très large d'esprit, je vais vous entendre à titre de renseignements. »* M. Henni s'inquiétait aussi beaucoup de savoir si ceux qui affirmaient vouloir aider Daniel Brobecker, l'accueillir à sa sortie de prison, étaient *« des gens bien »*.

M. Jacques Pottecher, avocat général, est resté fidèle à l'image qu'il donnait de lui-même la veille : efficace, rigide, sans éclat, demandant *« quinze ans de réclusion criminelle pour ce meurtre commis dans des circonstances horribles »*, afin de mettre *« un holà à cette violence aveugle »*.

Les deux défenseurs de Daniel Brobecker, Mes Tissot et Hervé-Bazin, sans doute trop confiants, ont plaidé avec émotion et mesure. Ils refusaient de croire qu'on pût ne pas reconnaître les efforts de leur client, sa persévérance, son courage. Qu'on pût choisir contre la vie le discours figé d'une justice désuète. Ils ont été démentis.

JOSYANE SAVIGNEAU.

APRÈS UNE DÉCISION DU CONSEIL D'ÉTAT

Les statuts de la COGEMA devront probablement être modifiés

Les statuts de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), devront, selon toute vraisemblance, être modifiés.

Le Conseil d'Etat, statuant sur requête du Syndicat national du personnel de l'énergie atomique (C.F.D.T.) et de l'Union nationale des syndicats de l'énergie nucléaire, a approuvé, par une décision rendue le 24 novembre dernier, le décret de création de la COGEMA, daté du 26 décembre 1975 ; celui-ci, a en effet relevé le Conseil d'Etat, oblige le C.E.A. à conserver toujours la majorité du capital de la COGEMA, et lui garantit plus de la moitié des sièges au conseil d'administration : le gouvernement n'a donc pas, comme l'estimaient les syndicats, réalisé de transfert du secteur public au secteur privé ni méconnu l'article 34 de la Constitution, qui réserve au législateur les nationalisations d'entreprises et les *transferts* de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé.

En revanche, le conseil a constaté que l'article 3 des statuts de la COGEMA autorisait la participation de cette société à toute entreprise ou à des sociétés se rapportant à son objet social par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions ou sociétés en participation, *« sans exiger que ces participations soient majoritaires ou que, ajoutées à d'autres apports, ces participations aient pour effet de conserver ou de donner la majorité à des capitaux appartenant à l'Etat, aux collectivités publiques, aux établissements publics ou à des entreprises du secteur public »*. En l'absence d'une telle condition, la COGEMA avait en principe la possibilité de transférer ses actifs du secteur public au secteur privé sans l'intervention du législateur. Le conseil a donc annulé partiellement le décret du 4 mars 1976 relatif aux statuts de la COGEMA, en tant qu'il avait approuvé ces stipulations. — X. W.

LE C.R.S. MEURTRIER PRÉSUMÉ D'UN POSTIER EST INCULPÉ

Antoine Ruccione, le gardien de la C.R.S. 54, meurtrier présumé, le 16 novembre, d'un postier à Marseille (*le Monde* du 1er décembre), et Paul Morrachini, trente-quatre ans, ont été inculpés, vendredi soir 1er décembre, par Mme Henriette Bertrand, juge d'instruction, de « meurtre concomitant et tentative de vol qualifié ». Claude Robion, le chauffeur de taxi qui les avait conduits au bureau de poste et les en avait ramenés après le hold-up, a été, pour sa part, inculpé de complicité.

Le geste de Ruccione suscite l'indignation de nombreuses organisations syndicales de la police. Le Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S. *« souhaite que la justice passe, avec toute sa rigueur »*. La fédération C.G.T. de la police nationale *« condamne sans réserve la présence dans les rangs (...) d'individus sans scrupules jetant le discrédit sur la corporation tout entière »*, mais dénonce un recrutement *« qui se fait sur des bases alarmantes »*... Enfin, le Syndicat des commandants et officiers de la police nationale, affilié à la C.G.C., qui réclame une *« sanction exemplaire »*, s'inquiète également pour l'avenir.

PRESSE

APRÈS L'INCULPATION DE M. HERSANT

DÉMARCHE DE L'U.N.S.J. PRÈS DU JUGE INSTRUCTEUR

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J.-C.F.D.T.-C.G.T.-F.O.), à la suite de l'inculpation de M. Robert Hersant, constate que celle-ci n'est assortie d'aucune mesure conservatoire. En conséquence, afin de garantir un bon déroulement de l'instruction et d'éviter d'éventuelles décisions préjudiciables aux intérêts matériels et moraux des salariés, les délégués de l'U.N.S.J. ont effectué vendredi, accompagnés de leurs conseils, une démarche auprès du magistrat instructeur.

L'U.N.S.J. estime en effet nécessaire que le juge soit constamment informé de la situation des sociétés contrôlées par M. Robert Hersant, situation qui a précisément provoqué son inculpation. Elle remettra à M. Cabié, sous quelques jours, une note demandant que soient prises des mesures de contrôle judiciaire du groupe Hersant.

● *M. Jean-Philippe Lecat*, répondant à une question de M. Lucien Villa (com.) vendredi 1er décembre à l'Assemblée nationale sur les difficultés de *l'Aurore*, a fait observer *« que la presse française n'est pas la seule »* dans cette situation et que Paris *« n'est pas la capitale où la concentration est la plus forte »*.

Le député communiste ayant évoqué la « violation de l'ordonnance d'août 1944 », le ministre de la culture et de la communication, non sans avoir souligné que le gouvernement n'a pas à donner d'instruction au pouvoir judiciaire, a répondu que les tribunaux apprécieront *« souverainement la portée de cette ordonnance et, le cas échéant, réprimeront les infractions »*.

Enfin, le ministre a rappelé qu'afin de défendre la liberté de l'information, l'Assemblée nationale avait voté des aides à la presse *« pour un montant important, et que cet ensemble n'est pas intangible et peut être réexaminé si des problèmes nouveaux surgissent »*.

LA SUSPENSION DU « TIMES »

Des coquilles ayant rendu difficile, dans les premières éditions de notre précédent numéro, la lecture des deux premiers paragraphes de l'article de Henri Pierre sur la suspension du « Times », nous les reproduisons intégralement ci-dessous.

Londres. — Le 60 473e numéro du *Times* n'a pas paru ce vendredi matin 1er dévembre. Du coup, le numéro de jeudi, devenu « historique », s'est arraché à prix d'or. Mais, en confirmant la suspension des publications du groupe (le *Times*, ses suppléments éducatifs et littéraires et le *Sunday Times*), M. Hussey, son directeur, a annoncé un report de quinze jours dans l'envoi des lettres de licenciement du personnel. Il s'agit là, a-t-il dit, d'une *« concession substantielle et sans conditions »* qui vise à inciter le syndicat des ouvriers de la composition (N.G.A.) à *« négocier et à accélérer la négociation des accords dans les autres secteurs »*. Le président du N.G.A. a indiqué que le syndicat maintiendrait le contact avec la direction du groupe, ranimant ainsi l'espoir d'une « résurrection » du *Times* après une suspension de quelques jours ou de quelques semaines.

Il semble que le groupe n'ait pas été insensible aux pressions discrètes du gouvernement, et plus encore des milieux conservateurs, qui ont invité la direction à faire un geste pour ajourner la suspension de ses publications. Dix-sept seulement des soixante-cinq organismes de négociation, soit huit cents membres du personnel sur un total de quatre mille trois cents, avaient accepté les propositions de la direction. La grande majorité restait dans l'expectative en surveillant l'évolution de l'affrontement entre le N.G.A. et la direction du groupe. Les journalistes, très divisés, avaient, après de longues et confuses délibérations, rejeté par 124 voix contre 94 les offres avantageuses de la direction. Le réflexe de solidarité syndicale a prévalu sur toute autre considération, à commencer par le risque d'un licenciement, après quatre mois de préavis. L'augmentation de salaire proposée aux journalistes aurait pourtant rapproché leurs rémunérations de celles, supérieures, d'un certain nombre d'ouvriers de l'atelier. Pour les autres catégories de personnel, les préavis pourraient varier entre deux mois et demi et trois mois.

● *Le Syndicat national des journalistes britanniques* a lancé vendredi 1er décembre un mot d'ordre de grève pour les neuf mille journalistes de province qui réclament des augmentations de salaires. La grève, qui doit commencer lundi 4 décembre à midi, touchera la quasi-totalité des quotidiens et des hebdomadaires d'Angleterre et du Pays de Galles à l'exception de Londres, ainsi que trois quotidiens de Belfast.

UN TRACT-JOURNAL : « J'ACCUSE »

Sous le titre « J'accuse », c[...] posé dans le même carac[...] typographique que celui uti[...] il y a quatre-vingts ans, p[...] l'article d'Emile Zola, le grou[...] ment interateliers C.G.T. des [...]primeries Richelieu s'apprête [...] diffuser dans Paris la sem[...] prochaine un journal-tract [...] l'affaire de *l'Aurore*.

Faisant allusion à l'échec [...] projet de couplage publicit[...] entre *France-Soir - le Figaro* [...] *l'Aurore*, le Syndicat du L[...] affirme : *« J'accuse Robert H[...]sant d'avoir menti en fai[...] porter aux travailleurs du L[...] la responsabilité des difficu[...] actuelles de* l'Aurore. *Jamais [...] négociations n'ont été enga[...] entre le Livre et Robert Hersa[...]*

Nous croyons savoir, cepend[...] que le Livre C.G.T. s'apprête [...] à répondre favorablement à [...] proposition d'entrevue faite c[...] semaine par M. Pierre Jan[...] P.-D.G. de *l'Aurore* et de *Pa[...] Turf*. Elle aurait lieu jeudi 7 [...]cembre, avec la participation [...] délégués parisiens de l'inters[...]dicale et de ceux des imprime[...] Richelieu.

UN GROUPE D'ÉTUDE EST CRÉÉ AU SÉNAT

Un groupe d'étude ch[...] d'examiner les problèmes de [...] presse a été créé mercredi 29 [...]vembre au Sénat. Il comp[...] dix-huit membres désignés [...] trois commissions (finances, [...] et affaires culturelles) et re[...]sente, selon le système pro[...]tionnel, toutes les format[...] politiques du Palais du Lux[...]bourg. On y relève notam[...] les noms de MM. Henri Caill[...] André Fosset, Dominique P[...] Pierre-Christian Taittin[...] Charles Pasqua et Pierre [...]cilhacy.

Les trois présidents des com[...]sions intéressées et le rappo[...] général de la commission [...] finances participeront aux [...]vaux du groupe d'étude : il s[...] de MM. Edouard Bonnefous ([...] Léon Eeckhoutte (aff. cult.), [...] Jozeau-Marigné (lois) et [...] M. Maurice Blin (rapp. génér[...]

Le groupe se réunira le 5 [...] 6 décembre pour élire son p[...]dent et son rapporteur.

[Le mardi 21 novembre, le [...]dent de la République, répond[...] une question sur les concentra[...] dans la presse, déclarait : « [...] prouve l'initiative qui a été [...] par le sénateur Caillavet d'orga[...] un groupe de réflexion su[...] sujet »...]

● *La délégation intersynd[...] des journalistes du Nord-Pa[...] Calais* (S.N.J., C.F.D.T., C.[...] F.O.) et les sections syndi[...] de journalistes de *Nord-[...]* ont décidé d'informer M. [...] Caillavet et les parlementair[...] la région de la situation [...] par la mise en service d'une [...] vieille imprimerie du groupe [...]sant à Roubaix destinée à [...]pression de *Nord-Eclair* e[...] *Nord-Matin* (*le Monde* du 2[...]vembre).

M. Peyrefitte suspend l'exécution de la peine de Youssef Kismoune.

Réunie, vendredi 1er décembre, au ministère de la justice, la commission de révision des procès criminels et correctionnels a ordonné un complément d'enquête avant de rendre son avis définitif quant à la demande de révision du procès de M. Youssef Kismoune, un ouvrier algérien âgé de vingt-sept ans et qui avait été condamné à vingt ans de réclusion criminelle, le 20 mai 1977, par la cour d'assises de l'Oise, bien qu'il ait toujours nié être l'auteur du meurtre pour lequel il était poursuivi.

Dans l'attente de l'avis définitif de la commission, le garde des sceaux a pris la décision, conformément à l'article 624, alinéa 2, du code de procédure pénale, de suspendre l'exécution de la peine. Commentant *« cette décision rarissime dans une affaire de crime crapuleux »*, et qu'elle estime *« juste et digne »*, Me Gisèle Halimi, défenseur de Youssef Kismoune a observé : *« La révision n'est pas encore acquise. La décision finale doit être prise par la Cour de cassation. La commission de révision, en effet, n'a qu'un avis consultatif. »*

FAITS ET JUGEMENTS

● *Un facteur a été attaqué* par deux individus armés de couteaux vendredi matin, 1er décembre, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris-10e, alors qu'il effectuait sa tournée. Sous la menace, le facteur a été contraint de remettre une somme évaluée à 2 000 francs. Les deux malfaiteurs ont réussi à prendre la fuite.

● *M. Médecin perd un procès en diffamation.* — La dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris a relaxé, jeudi 30 novembre, MM. Claude Perdriel et René Backmann, directeur et journaliste du *Nouvel Observateur* qui étaient poursuivis en diffamation par M. Jacques Médecin, maire de Nice. Dans un article paru le 5 décembre 1976, l'hebdomadaire expliquait que le malfaiteur Albert Spaggiari entrait comme il voulait à l'hôtel de ville de Nice. S'il avait obtenu des visas pour l'étranger affirmait le journaliste, c'était grâce à des interventions politiques.

Le tribunal a estimé que la teneur de l'article a pu être ressentie désagréablement par M. Médecin, mais que celui-ci n'avait pas été diffamé pour autant.

● *Voleurs de tableaux arrêtés à Nice.* — Les enquêteurs du service régional de police judiciaire de Nice ont arrêté vendredi 1er décembre, à Nice, deux malfaiteurs soupçonnés d'avoir participé au double cambriolage commis en mai et en août derniers à la villa cannoise de Mme Florence Gould (*le Monde* du 30 août). Georges Jean, trente-quatre ans — dit Jo, — originaire de Cannes, déjà condamné pour vols, et Albert Solchi, trente-trois ans — dit Bert, — ont été appréhendés alors qu'ils tentaient d'écouler deux tableaux de maître volés à Mme Gould, un Bonnard et un Molyneux.

● *M. Y. Saint-Macary*, juge d'instruction à Tarbes, chargé du dossier de l'affaire de la clinique privée Notre-Dame, à Lourdes, où se pratiquaient couramment des avortements dans des cas dépassant le délai de quatre mois de grossesse (*le Monde* du 31 octobre), vient d'inculper pour complicité avec le docteur Libert Chatenay, de Lourdes, déjà écroué à la maison d'arrêt de Pau, un médecin généraliste de Sabres (Landes), M. Michel Lesbordes. Ce dernier a été laissé en liberté.

Les aumôniers de prison hostiles à la loi sur les permissions de sortir.

Dans une Lettre aux chrétiens parue vendredi 1er décembre dans l'hebdomadaire *Présence et Dialogue*, les aumôniers de prison de la région parisienne regrettent le vote de la loi sur les permissions de sortir des détenus. Cette loi, écrivent-ils, *« va à contre-courant de la lente évolution de notre législation vers la personnalisation de la peine, condition de la réinsertion »*.

Soulignant que *« 97 % de ces permissions ne donnent lieu à aucun incident, alors que 0,003 %* (1) *d'entre elles ont été l'occasion d'actes graves contre des personnes »*, les aumôniers estiment que *« l'opinion publique, prête à applaudir à toute mesure qui aggrave le régime des prisons, croyant que la sécurité est à ce prix, s'est imposée au législateur »*.

Ils affirment que *« les sorties régulières se sont révélées très efficaces pour rendre espoir aux détenus.*

(1) Lors de la discussion du projet de loi sur le régime de l'application des peines, en octobre dernier (*le Monde* du 27 octobre), M. Alain Peyrefitte avait précisé que les crimes commis par des détenus permissionnaires représentaient 0,03 % du nombre des permissions.

Le Monde

culture

Musique

DE MOZART A KAGEL

(Suite de la première page.)

Dans cette œuvre, l'auteur se propose d'établir un langage ou les rapports hauteurs-temps sont tributaires les uns des autres : « Dans cette musique, écrit-il, la notion d'intervalle (de déplacement) d'un son à un autre sera déterminée par la durée de ce déplacement (ou vice versa). » L'œuvre, qui dure une dizaine de minutes, est conçue pour huit instruments à vent — bois et cuivres, — piano et percussions, et déroule parallèlement une bande magnétique réalisée par Franck Brown et calculée à l'Institut de recherche en informatique et automatique de Rocquencourt. Il s'agit en effet de sons synthétiques obtenus par ordinateur à partir d'une partition préétablie.

A la première audition, pourtant, le propos n'apparaît pas aussi clairement qu'à la lecture des explications du programme, et on est surtout gêné par l'incompatibilité entre l'ambiance légèrement réverbérée des sons synthétiques et la sécheresse des impressions instrumentales, qu'accentue l'acoustique de la salle ; on a souvent l'impression que les instruments sont prisonniers du déroulement simultané de la bande, qui ne leur laisse pas la possibilité de trouver leur propre tempo, ce qui est la base même de l'interprétation musicale. Enfin, le niveau de diffusion relativement élevé de la bande magnétique masque les attaques instrumentales et laisse seulement percer des notes éparses, ce qui rend encore plus difficile l'appréciation globale du résultat et laisse un sentiment d'inachevé.

« Parenthèses », de Georges Aperghis (1945), donnée également en première audition, se présente de façon toute différente. Ecrite pour un ensemble de seize instrumentistes solistes — bois, cuivres, cordes, piano, harpe et trois percussions, — elle évoque plutôt un opéra sans paroles, où les gestes dramatiques jouent les uns sur les autres par contraste. Le refus des techniques de jeu traditionnelles accentue le côté tantôt ironique et dérisoire, tantôt grinçant du discours musical, où la distorsion devient, en quelque sorte, une constante. Cela ne va pas sans un certain maniérisme, qui passe parfois au premier plan et masque ce qu'il pourrait y avoir de plus élaboré dans le propos du compositeur.

« Dressur », de Kagel, la dernière œuvre inscrite au programme de l'ensemble Musique vivante, écrite « pour trois batteurs, avec instruments en bois », a été créée l'an dernier aux rencontres de Metz par les mêmes excellents interprètes : Coquillat, Drouet et Sylvestre. L'équilibre entre le jeu théâtral et le jeu purement musical apparaît ici avec une évidence qui fait de cette sorte d'étude-spectacle une véritable épure à la pointe sèche. « Dressur », qui doit être présentée ces jours-ci dans diverses villes de France au cours de la tournée de l'ensemble Musique vivante, constitue peut-être l'introduction idéale à l'univers sonore et aux recherches les plus personnelles de Mauricio Kagel.

GÉRARD CONDÉ.

■ Le ministère de la culture et de la communication décernera en 1979, pour la troisième année consécutive, des bourses d'aide à la création musicale. Les compositeurs peuvent demander un dossier de candidature à la direction de la musique, bourses d'aide à la création, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris (tél. 555-92-03, poste 346), en précisant quel type de bourse les intéresse : bourse de recherche en vue de réaliser un projet spécifique (il en a été attribué vingt-trois en 1978) ou bourse annuelle, qui permet aux compositeurs déjà confirmés de se consacrer pendant un an à la création en étant dégagés au maximum d'autres activités professionnelles (trois bourses de ce type ont été décernées en 1978). Les dossiers devront être remis avant le 28 février 1979.

Cinéma

Margaret Mead filmée par Jean Rouch

Il y a juste un mois, au C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique), en ouverture d'une série de manifestations sur les rapports de la science et de l'audio-visuel, un colloque a réuni trois jours durant des chercheurs, essentiellement français et américains, sur un thème bien délimité : les Indiens Yanomami, tribu en voie de disparition à la frontière du Brésil et du Venezuela, tels que les ont filmés des cinéastes de diverses origines et de cultures différentes.

Au terme de cet ensemble de projections commentées, on s'aperçut que ce qui se présentait, à l'origine, comme une démarche scientifique engendrait, en fait, la participation plus passionnelle de certains, chercheurs, ethnologues, cinéastes.

Discussion qui engage bien plus que la technique remet en cause le bien-fondé des disciplines anthropologiques, ethnographiques, de quelque nom qu'on veuille les baptiser : tous les grands cinéastes du direct, de la cueillette sur le vif de l'information, du « réel », si l'on préfère, ont eu leur mot à dire sur la question. Pour un Leacock qui accepte mal l'étiquette de cinéma ethnographique, pour un Pierre Perrault, « cinéaste de la parole », qui ne comprend toujours pas que Claude Lévi-Strauss puisse travailler parmi des populations dont il ne comprend rigoureusement pas la langue et qui refuse également le label de cinéma ethnographique, Jean Rouch, bien sûr, organisateur de ce colloque du C.N.R.S., défend inconditionnellement le genre.

Il l'illustre admirablement, aux frontières du cinéma, de la poésie et de l'ethnographie, dans le petit film qu'il a consacré à Margaret Mead, la grande anthropologue américaine, qui aurait dû présider ce même colloque et qui mourut quelques jours après sa conclusion. A l'occasion des cinquante années d'activité de Margaret Mead au Muséum d'histoire naturelle de New-York, Jean Rouch, invité d'honneur, emprunta une caméra 16 millimètres et tourna en une matinée, un jour de septembre 1977, ce que beaucoup jugèrent une blague. Avec l'aide de John Marshall pour le son, une caméra 16 millimètres à l'épaule, il interpelle Margaret Mead dans son bureau, réussit à l'entraîner à travers le musée, la fait parler de dinosaures bleus et verts, de ses rapports très personnels avec l'anthropologie, la quitte dans une allée du Muséum. Le cinéma ethnographique dont rêve Jean Rouch est ici doublement mis à contribution : par ce film, qui restera un témoignage très simple, très subjectif, peu « scientifique » en un sens, sur la grande dame de l'anthropologie ; par le rapport Jean Rouch - Margaret Mead : par l'admiration débordante du cinéaste pour son sujet, qui rend sa caméra presque fébrile. Cinéma d'amateur au sens le plus élevé, cinéma né d'une passion commune, d'un regard partagé. Dès les années 30, Margaret Mead avait tourné elle-même à Bali. Elle défendit toujours l'importance du cinéma dans le travail ethnographique. La recherche ne fait que commencer : elle renvoie d'urgence aux problèmes du cinéma en général, de tout cinéma, ce prétendu *« art du réel »*.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Margareat Mead, a Portrait*, Musée de l'homme, lundi 4 décembre, à 17 heures (version originale sans sous-titres). Entrée libre.

Rock

David Johansen a fait peau neuve

Il y a des titres de disques ou de chansons qui traduisent en quelques mots un univers familier ou attirant, des expressions suffisamment denses pour être reprises comme des « gimmicks » dans la conversation. Funky But Chic (Funky mais chic), *le premier 33 tours de David Johansen est de ceux-là comme ont pu l'être* Too Much, Too Soon (Trop, trop vite), *le second 33 tours des New-York Dolls est* Born To Lose (Né pour perdre), *un morceau du 33 tours des Heartbreakers, le groupe de Johnny Thunders. Et ce n'est pas un hasard. David Johansen était le chanteur des New-York Dolls, Johnny Thunders le guitariste. Les Poupées de New-York sont mortes d'avoir vécu trop et trop vite parce que le rock était là, devant elles et qu'il fallait jouer le jeu à fond. Ou pas du tout.*

En 1973, les New-York Dolls chantaient le présent, retrouvaient la vérité oubliée de la rue et ses traumatismes. Les rêves devenaient réalités ; à force de se prendre pour des stars, les New-York Dolls sont devenues des stars. Elles n'avaient rien à perdre puisque de toute évidence elles étaient nées pour cela. Après deux ans d'aventures où le factice était plus vrai que nature, les Dolls se sont séparées en dépit d'une tentative tardive de Malcolm McLaren, futur manager des Sex Pistols, pour les sauver. Johnny Thunders a quitté New-York pour l'Angleterre avec les Heartbreakers et David Johansen s'est fait oublier.

Pourtant, lorsqu'il est réapparu, entouré d'un nouveau groupe au début de l'année 1978, on s'est aussitôt rappelé ce chanteur au physique sensuel et au jeu de scène évocateur. David Johansen a abandonné les tenues ambiguës et le maquillage à outrance. Il a fait peau neuve, pris celle d'un monsieur chic mais « funky ». Il n'en conserve pas moins l'esprit musical des New-York Dolls et cela veut dire un rock sans détours qui retrouve l'essentiel du milieu des années 60. David Johansen travaille une matière brute qu'il modèle avec goût, enrobe sans excès, juste ce qu'il faut pour lui donner une couleur originale sans rien lui retirer de sa force première. Les guitares cisaillent les thèmes avec précision, les claviers les soutiennent discrètement sur des rythmes souples.

Une musique pleine d'une énergie contenue, prête à éclater à tous moments ; bien sûr, c'est le cas. David Johansen a conçu un album dont la dynamique repose sur une instrumentation qui n'est jamais rigide. Une certaine liberté dans les compositions permet des actions percutantes. Et sa façon de chanter est à l'image de cela, le timbre de voix est rêche, parfois malhabile, toujours expressif, excitant. Tellement. David Johansen ne correspond pas au goût du jour, il est le goût du jour. Un as des temps modernes.

ALAIN WAIS.

★ Le 2 décembre à l'Empire : 17 h. 30 ; le 3 décembre, à 17 h. au Palace Discographie : David Johansen chez CBS. Les New-York Dolls chez Phonogram.

formes

Récits allégoriques et autres

Les *Récits allégoriques*, de Pelayo (1), soudain nimbés de clarté, alors que jusqu'ici le peintre faisait surgir ses terribles personnages, aux visages vides, de ses toiles enténébrées, auraient de quoi surprendre si l'on négligeait le côté matériel de ces œuvres. Non, Pelayo n'a pas changé. Ce qui change, c'est tout bonnement le support, avec ses exigences. A la toile est substitué le papier, et il est bon de savoir que depuis longtemps Pelayo travaille concurremment sur l'une et sur l'autre. Ce qui n'atténue guère la violence sulfureuse, phosphorescente, rosée, barbare et précieuse d'apparitions qui harcèlent et secouent le spectateur par leur seule vertu picturale. Ils n'ont rien de narratif, si on nous permet un terme en vogue, ces récits sans âge, d'hier et de demain, qui malaxent à l'espagnole le rêve et la vie. *Cérémonial mémorable, l'Ange exterminateur, Inquisitions et Disquisitions*... et autres contes cruels ou cadavres exquis, autant d'incursions dans une « sous-histoire », une histoire parallèle : la nôtre.

J.J.J. Rigal progresse à une vitesse de croisière (2). Il approfondit sans répit un métier si consommé qu'on pourrait craindre de le voir céder au vertige de la virtuosité. Mais non : sagement, ce perfectionniste reste fidèle à sa ligne de conduite et il interroge avec la même insistance ses modèles favoris, ses paysages proches ou lointains. Il est plus que jamais le poète de la mer et de ses rives, des nocturnes de préférence lunaires, l'ami des arbres dévêtus — dame ! c'est l'armature, le squelette qui les révèle — et leur confère, par le trait et par la couleur des aquatintes et de leurs sœurs les aquarelles, une neuve identité. Etrange même, telle l'atmosphère de *la Place du Théâtre-Français* qui vous immobilisera longtemps.

Pierre Lelièvre, dont j'avais salué et resalué les estampes et leur charme prenant, a-t-on oublié qu'il est mort en 1975 ? Jeune. A un âge où d'autres commencent à se faire un nom. L'hommage qui lui est rendu (3) rallie une quarantaine de gravures au vernis mou, où les coloris assourdis, bleutés, verdoyants, collaborent avec le trait. On se demande par quelle magie Lelièvre parvient à noyer de mystère les images les plus familières. La lumière joue dans les scènes d'intérieur : arbres, chien bondissant, femmes portant ou pliant des draps, dormant, faisant leur lit... La trajectoire suivie depuis 1962 montait doucement. On imagine quels sommets Lelièvre aurait atteints, devant les gravure de la dernière année : *le Cycliste*, vivifié par un petit éclat lumineux, *Chambre et salle de bains*, *Jardinier assis*. Evanouie l'anecdote.

En intermède, les crayons de couleurs de Constant Könz, qui nous vient des Grisons (4) vous raviront par leur contagieuse allégresse, la folle diversité de leurs combinaisons et de leurs diaprures. Sans surcharge. D'une subtile fraîcheur.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date le renouveau de la tapisserie. On ne pense pas seulement à la première rénovation, due à Jean Lurçat, et dans laquelle, notamment, s'illustre toujours Marc Saint-Saëns, puisque le Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis rassemble actuellement ses œuvres tissées, ses dessins, ses peintures. Peu à peu cet art (majeur) se dégage du rôle d'ersatz des autres modes d'expression. De moyen il devient une fin. Gleb, dont un malencontreux concours de circonstances m'a empêché de signaler à temps les récents chefs-d'œuvre, en est un des précurseurs. Varbanov a plus de chance : la présentation de ses œuvres, qui a mérité l'aide à la première exposition, est prolongée (5).

Elle conquiert l'adhésion des plus réticents. Non plus seulement des surfaces, des volumes magnifiquement monochromes, en laine de chèvre à laquelle s'associent le sisal, le jute, la soie, de couleurs naturelles ou teintes (par l'artiste). Bulgare, Varbanov s'était déjà imposé à la Ve Biennale de la tapisserie à Lausanne, en 1971.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse.
(2) Arenella, 18, rue Ortolan.
(3) Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four.
(4) Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice.
(5) Galerie Hervé Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Danse

Douglas Dunn

On l'avait découvert voici trois ans, au Centre culturel du Marais. Cheveux de paille, silhouette élégante, il impressionnait par ses détentes et sa rapidité d'exécution. Le voici qui revient avec une compagnie et fait figure d'outsider parmi les chorégraphes de la jeune danse américaine. Déjà, on peut dire que son passage à Paris aura été l'événement du seizième Festival international de danse.

Douglas Dunn possède le don de bouger naturellement, de surprendre sans cesse par ses changements de rythme ou de direction, de communiquer au spectateur l'impression euphorique d'exister. Douglas Dunn a travaillé pendant cinq ans avec Merce Cunningham et, même s'il le récuse aujourd'hui — parce qu'il faut bien tuer le père pour s'affirmer, — il se révèle peu à peu comme le continuateur, l'héritier. Sa manière d'ordonner ou de subvertir les rapports entre les groupes de danseurs, de construire des phrases chorégraphiques et de les modeler, annonce un inventeur de formes.

Dans « Lazy Madge » (1976), sorte d'inventaire gestuel, ses évolutions un peu mystérieuses, en contrepoint de celles des danseurs, donnent un sentiment de renouvellement infini « Coquina », une pièce récente, sécrète un climat magique grâce aux décors ponctuels de Charles Atlas et aux couleurs électriques des maillots. Douglas Dunn développe son ballet sur une musique de Robert Ashley, « Idées pour une église », mais il ne se laisse pas emprisonner dans le procédé répétitif de la partition. La richesse de son langage est telle qu'elle confine au baroque.

MARCELLE MICHEL.

APPEL A LA GRÈVE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

L'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. du personnel du Centre Georges-Pompidou et le Comité de luttes des mi-temps du Centre lancent un appel à la grève le lundi 4 décembre *« pour la défense de l'emploi et le renouvellement des contrats »*. La décision des syndicats a été prise pour protester contre le non-renouvellement sans justification de quatre des contrats courts arrivant à échéance fin décembre, alors que les postes sont maintenus (postes à mi-temps du soir, à l'accueil, à l'information dans les espaces communs et au musée).

COLLOQUE

Art et psychanalyse

Les colloques internationaux de psychanalyse organisés par Armanda Verdiglione, infatigable courtier import-export de la pensée « dissidente », se succèdent à un rythme précipité. Annuels et milanais à l'origine, ils ont essaimé depuis deux ans et s'apprêtent à franchir l'Atlantique. Pour la seule année 1978, le colloque qui vient de se tenir à Milan était le quatrième, après Paris, Cordoue et Londres.

Une telle abondance a de quoi exténuer les meilleurs appétits, d'autant qu'elle se retrouve dans le nombre des communications présentées — plus de quatre-vingt-dix exposés cette fois-ci, répartis dans quatre salles fonctionnant simultanément. D'où l'obligation pour l'observateur non-initié de piquer un peu au hasard, comme au Festival de Cannes, auquel, par la pléthore du programme, de même que par le climat de promotion personnelle, de médisance feutrée, de narcissisme plus ou moins candide qui y règne, cette kermesse des ténors de l'intelligence fait irrésistiblement penser. De plus, le menu ne se renouvelle guère : Philippe Sollers, Bernard-Henri Lévy, Jean Oury, Marcelin Pleynet, Roger Dadoun, Daniel Sibony, pour ne citer que quelques-uns des participants français les plus notoires, sont des habitués et risquent bientôt d'apparaître comme les chevaux éternellement favoris d'une écurie Verdiglione, dont l'antenne parisienne est efficacement assurée par Gérard-Georges Lemaire.

Organisé avec de grands moyens, abrité par l'étonnant musée Leonardo da Vinci, arche de Noé des sciences et des techniques, le colloque avait pour thème un intitulé assez risible : « De l'art... les bords. » Malgré la qualité et l'intérêt de certains exposés qu'on pourra lire à loisir dans les prochains volumes des actes publiés par Christian Bourgois en 10/18 (par exemple le beau texte fluide de Viviane Forrester, les réflexions de Paul Mathis sur l'art et le passage à l'acte, celles de Nathalie Sarraute sur son propre théâtre, de Catherine Clément sur l'opéra, de Christian Descamps sur inconscient et cinéma, de Jérôme Bindé sur l'invention de l'art comme tombeau de l'artiste), ce colloque, de l'avis général, fut décevant. Peut-être parce que les précédents, sur la folie, la violence, la dissidence, avaient connu de vifs débats théoriques, des contestations politiques, des affrontements verbaux à la limite du pugilat et même, l'année dernière, un contre-congrès et l'intervention des carabiniers. Tous les participants déploraient cette fois un ron-ron, un bon ton qui apparentait ce colloque sur l'art davantage à ceux de Cerisy qu'aux assemblées générales style 68.

La fin des espérances nées en 1968

En fait, ces colloques ont chaque fois reflété le climat politico-social tel qu'il est vécu par l'intelligentsia française et italienne. Si les esprits, en cette fin d'année 1978, étaient plutôt maussades, en dépit des gamineries d'un Ph. Sollers montant en chaire pour réciter des extraits de son *Paradis*, c'est sans doute parce que les tristes élections de mars en France et l'assassinat de Moro en Italie (résultante de deux options contraires mais liées, le « compromis historique » et le terrorisme) ont été vécus, de part et d'autre, de la frontière par les intellectuels d'avant-garde comme la fin des espérances nées en 1968, leur laissant pour seuls recours une défense abstraite (et néanmoins nécessaire) des droits de l'homme et un repli mal assuré sur les valeurs naguère déclarées périmées de l'art et de la création.

MICHEL CONTAT.

■ L'auteur dramatique Yves Jamiaque vient d'être élu président du centre français de l'Institut international du théâtre. Il succède à Jean-Louis Barrault qui devient président d'honneur.

Calendrier du rock.

Ian Dury le 4 décembre à Mogador ; Saniana les 4, 5 et 6 décembre au Pavillon de Paris, le 8 à Saint-Etienne, le 10 à Nice ; Starshooter le 8 décembre au Bataclan ; Bijou et Pleasers le 11 décembre à Mogador ; Marianne Faithfull les 6 et 7 décembre au Gibus, à 23 heures ; Père Ubu le 13 décembre au Bataclan ; Petergabriel le 3 décembre à Reims, le 4 décembre à Besançon, le 5 décembre au Palais des sports de Lyon, le 6 décembre dans les Arènes de Poitiers, les 8, 9 et 10 décembre au Pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne.

LE CIRQUE DANS LE MÉTRO

Un jour, dans le métro, il y avait foule, ce qui arrive souvent. Tandis que la rame démarrait lentement, longeant lentement la file sur le quai, on vit (qui le vit ?) quelqu'un là, simplement là au milieu des autres, avec un masque sur le visage.

En octobre, il y avait écrit un peu partout (une fois sur un siège) le mot SUSPECT, en lettres sales et majuscules. Les gens s'asseyaient dessus.

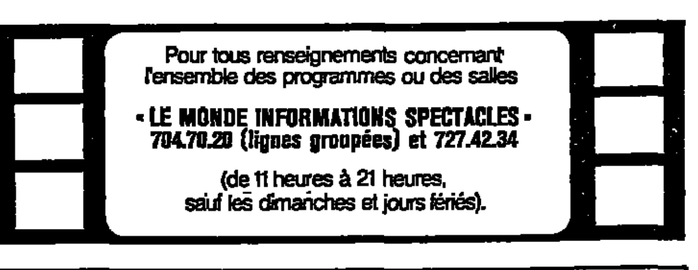
Il y a des visions essentielles dans le métro Philosophiques parce qu'imprévues, gratuites et silencieuses. Pourquoi, comment, qui ? Questions irritantes, irrisantes, excitantes, parce qu'il n'y a pas d'autres réponses qu'en soi.

Voir un cheval, un chameau ou un clown dans le métro n'appartient pas à ce type de surprise. Ça amuse les enfants Beaucoup même — et même les adultes, soyons francs Depuis le 23 novembre et jusqu'au 2 décembre, on tombe ici et là, à Auber (1), au Châtelet, à la Défense (2), sur des cirques (Amar, Bouglione), sur des petites troupes (Abracadabra, Bric à Brac Compagnie, Cirque Village, Morales...).

Après la « musique dans le métro », en mars 1977, la R.A.T.P. lance une nouvelle opération, le « cirque dans le métro » ou « vive le cirque » : une centaine de spectacles dans une trentaine de stations, trois chapiteaux fixes et des itinérants, beaucoup de musique, des animaux, des paillettes, des surprises. C'est bien, il faut emmener ses enfants, c'est gratuit...

CATHERINE HUMBLOT.

(1) Bouglione à 15 h. 30 et 18 h., samedi 2.
(2) Cirque amateur d'Etréchy (Essonne), à 15 h. et 19 h., samedi 2.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Ballet K. Mac Millan (sam., 19 h. 30) ; Concert de musique de chambre (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : la Puce à l'oreille (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Chaillot, Grand Théâtre : le Cercle de craie caucasien (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Gémier : Bernard Haller (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : Fugue en mineur (sam. et dim., 18 h. 30).
TEP : Quand je serai petit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit TEP : Bons Baisers du Lavandou (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou : Diatope de Xenakis (sam. et dim., 15 h., 16 h. 30 et 18 h. 15).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; Concerts Colonne, dir. R. Boutry (Rossini, Boutry, Sauguet, de Falla) (dim., 18 h. 30)
Théâtre de la Ville : Sol (sam., 18 h. 30) ; Maria Maria (sam. et dim., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 30 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.) ; Un homme à la rencontre d'A. Artaud (sam., 18 h. 30).
Athénée, salle C.-Bérard : Olaf et Albert (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Biothéâtre : la Crique (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Epée-de-Bois : Madras (sam., 20 h. 30). — Tempête : La vie est un songe (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art rive gauche : la Femme au bout des doigts (sam. et dim., 22 h.).
Cité internationale, Grand Théâtre : Latin American Trip (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Il fait beau jour et nuit (sam., 20 h. 30, dernière).
Essaïon : Œuvre (sam., 18 h. 30) ; Pif-Paf (sam., 20 h. 30) ; Abraham et Samuel (sam., 22 h.). — II : le Chant général (sam., 20 h. 30).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : la Surface de réparation (sam., 20 h. 30) ; J. Villeret (sam., 22 h.).
Galerie 55 : B. Dimey (sam., 21 h.) ; Marie-Thérèse Orain (sam., 22 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Théâtre sicilien (sam., 20 h. 30) ; Louise la Pétroleuse (sam., 22 h.).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Molly Bloom (sam., 18 h. 30) ; la Shaga (sam., 20 h. 30) ; Carmen City (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Une heure avec Rainer Maria Rilke (sam., 18 h. 30) ; Fragments (sam., 20 h. 30) ; Acteurs en détresse (sam., 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : le Cauchemar de Bella Manningham (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : Changement à vue (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. et 21 h. 15).
Michodière : Les papas naissent dans les armoires (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mogador : le Pays du sourire (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 18 h. et 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.)
Orsay : le Dépeupleur (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30) ; Crénom (dim., 15 h.). — Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palace Croix-Nivert : Rocky Horror Show (sam. et dim., 20 h.).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais des sports : Notre-Dame de Paris (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Péniche : Petites et grandes violences (sam., 20 h. 30).
Plaine : la Vie privée de la race supérieure (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance : Tête de méduse (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Porte-Saint-Martin : M. Marceau, mime (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Présent : Eve des Amériques (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : Aide-toi, le ciel t'aidera pas ! (sam., 20 h. 15 ; dim., 15 h.).
Saint-Georges : Attention ! fragile (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : Festival international du mime (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Si tout le monde en faisait autant (sam. et dim., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h. 30) ; le Pompier de mes rêves (sam., 22 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart : l'Echange (sam., 20 h. 30) ; la Chance au snark (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Tristan-Bernard : Crime à la clef (dim., 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : 1848, la République de Dupont (sam., 20 h.) ; Gugozone (dim., 15 h. 30).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Les chansonniers

Deux-Anes : A.-M. Carrière, M. Horgues (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Caveau de la République : Et voilà l'travail (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

La danse

Théâtre Oblique : Théâtre d'images (sam., 21 h. ; dim., 16 h., dernière).
Campagne-Première : Kukara, danse buto (sam. et dim., 18 h. 30).
Musée Guimet : Vyjayanthimala et sa troupe (dim., 17 h. 30).
La Tanière : Danses de l'Inde du Sud (sam., 20 h. 45).

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Minamata and Co. (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Bezons, Théâtre : le Temps d'une vie (sam., 21 h.).
Boulogne, T.B.B. : Caligula (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — C.C. : Chœurs de l'Opéra de Paris, dir. J. Laforge (musique chorale lyrique du dix-neuvième siècle).
Champigny, Salle G.-Philipe : Tartarin de Tarascon (sam., 21 h.).

> **FESTIVAL D'AUTOMNE**
> (278-10-10)
>
> **THEATRE**
> **Espace Cardin** : Faust (sam., 20 h. 30).
> **Bouffes-du-Nord** : Mesure pour mesure (sam., 20 h. 30).
>
> **EXPOSITIONS**
> **Musée des arts décoratifs** : Ma. espace-temps au Japon (de 11 h. à 19 h.).
>
> **DANSE**
> **Théâtre des Champs-Elysées** : Rudolf Noureev et ses amis (Pierrot lunaire, le Corsaire, Auréole, la Leçon) (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
>
> **MUSIQUE**
> **Musée des arts décoratifs** : Tomiyana Seikin (sam. et dim., 17 h.).

Choisy, Théâtre P.-Eluard : Gilles Mechin (sam., 21 h.).
Clamart, C.C. Jean-Arp : Pauline Julien (sam., 20 h. 30).
Clichy, Maison du peuple : Grande Fête portugaise (dim., de 14 h. à 20 h.).
Courbevoie, Maison pour tous : Sonates et cantates des dix-septième et dix-huitième siècles (sam., 20 h. 30).
Fontenay-le-Fleury, Centre Pablo-Neruda : Naïves hirondelles (sam., 21 h.).
Fresnes, M.J.C. : Teca et Ricardo (sam., 21 h.).
Goussainville, Théâtre P.-Neruda : Catherine Ribeiro (sam., 21 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : Ballets Navasart (dim., 17 h.).
Mantes-la-Jolie, C.C. : Tchouk-Tchouk Nougah (sam., 21 h.).
Marly-le-Roi, Maison J.-Vilar : les Ménestriers (sam., 21 h.) ; B. Sextet, Blue Big Band de Sèvres (dim., 15 h.).
Meudon, C.C. : Mama Bea Tekielski (sam., 21 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Périclès, prince de Tyr (sam., 20 h. 15 ; dim., 16 h.).
Neuilly, M.J.C. : Tu brodes ?... Ouais (sam., 21 h. 30).
Ris-Orangis, Salle R.-Desnos : Sans efforts (sam., 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : J.-R. Caussimon (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Sartrouville, Chapiteau : J. Higelin (sam., 21 h.).
Vigneux, église Saint-Pierre : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Haendel, Mozart).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Remagen (sam., 21 h. ; dim., 17 h.) ; Anna Prucnal (sam., 23 h.).

> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
> **« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
> **704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34**
> (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Samedi 2 - Dimanche 3 décembre

Les concerts

Lucernaire : Groupe Syrinx, improvisations (sam., 19 h.) ; A. Plancq, piano (Scarlatti, Mozart, Chopin, Schumann, Messiaen, Bartok) (sam. et dim., 21 h.) ; P. Davrat, baryton, et A. Piechowska, piano (Mozart, Faure, Ravel, Poulenc, Piechowska) (dim., 19 h.).
Café d'Edgar : A. Perchat, C. Dessmann, piano (Satie, Brahms, Diabelli, Schubert) (sam., 18 h. 30).
Conciergerie : Ensemble G. de Machaut, chansons et danses du Moyen Age (sam. et dim., 17 h. 30).
Planétarium : J.-C. Michel (sam., 21 h.).
Troglodyte : Musique et chants du Vietnam (sam., 22 h.).
Salle Gaveau : Quatuor Bartok (Haydn, Durko, Bartok) (sam., 17 h. 15) ; P. Devoyon, piano (Beethoven, Ravel, Prokofiev) (sam., 21 h.).
Centre Mandapa : Musique de l'Inde du Sud (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Merri : R. Desplats, orgue (Bach, du Mage) (sam., 21 h.) ; M. Guyard, orgue ; A.-M. Disnard, chant ; G. Craveu, violon (Dvorak, Messiaen, Mozart, Couperin, Bach, Beethoven) (dim., 17 h.).
Eglise américaine : S. Kelly, piano (Chopin, Beethoven, Scarlatti, Mattson) (sam., 20 h.) ; L. Laird-Walle, piano (Chopin, Bach) (dim., 18 h.).
Théâtre d'Orsay : Trio à cordes de Paris (Schubert) (dim., 10 h. 45).
Salle Rossini : *Quatuor Loewenguth*, sol. G. Dobree (Mozart, Faure) (dim., 17 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. J.-C. Barnède, sol. Y. Gitlis (Tchaïkovski, Rimsky-Korsakov) (dim., 17 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : Ars Antiqua (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : E. Birling, orgue (Bach, Bruhns, Frescobaldi, Pachelbel) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois : Chorale et Ensemble instrumental R. Miravet (Mozart, Pergolèse) (dim., 17 h.).
Institut néerlandais : G. Lacour (hommage à Messiaen) (dim., 17 h. 30).
Eglise des Billettes : Trio Euterpe (Mozart) (dim., 17 h.).
Théâtre-en-Rond : Ensemble de cuivres Da Camera (Adson, Gabrielli, Scheidt, Lang, Sciortino) (dim., 18 h. 30).
Hôtel Hérouet : M. Laplenie, E. Matiffa, B. Berstel (Couperin, Marais-Marin, Guédron, de Boismortier) (dim., 18 h.).
Salle Pleyel : Quatuor Juilliard (Schubert, Haydn, Beethoven) (dim., 21 h.).
Radio-France : Concert de clôture de la Semaine chorale d'Ile-de-France (Schubert, Brahms, Praetorius, Rebel) (dim., 20 h. 30).

Jazz, pop', rock et folk

Chapelle des Lombards : B. Lubat et N. Le Theule (sam., 20 h. 30) ; Compagnie B. Lubat (sam., 22 h. 30).
La Péniche : P. Rigaux, J.-L. Imlanitoff (dim., 20 h. 30).
Stadium : Edja Kungali, African Roots in Music (sam., 21 h.).
Palace : David Johansen (dim., 17 h.).
Troglodyte : Groupe Stop (sam. et dim., 22 h.).
Golf Drouot : Extraballe (sam., 21 h. 30).
Caveau de la Huchette : *Stephan Guerault Quintet* (sam. et dim., 21 h. 30).
Petit Forum : Duke Jordan Trio (sam., 22 h.) ; Itaru Oki Trio, Clifford Thornton Quintet (dim., 21 h.).
Théâtre Campagne-Première : Calcinator (sam., 18 h. 30) ; Sugar Blue (sam., 20 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : le Plaisir, de M. Ophuls ; 18 h. 30, Le drame grec antique et le cinéma : les Perses, de J. Prat ; 20 h. 30 : Cris de femmes, de J. Dassin ; 22 h. 30 : les Choses de la vie, de C. Sautet. — Dim., 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30, Le drame grec antique et le cinéma : Iphigénie, de M. Cacoyannis ; les Troyennes, de M. Cacoyannis ; *Electre, de M. Cacoyannis* ; 22 h. 30 : Monsieur Klein, de J. Losey.
Beaubourg, sam., 15 h. : le Chat, de P. Granier-Deferre ; 17 h. : Retour au pays, de H. Oba ; 19 h. : le Détroit de la faim, de T. Uchida ; 21 h. : le Détroit de la faim (suite et fin). — Dim., 15 h : Dessins animés français et suisses du studio cinémation ; 17 h. : Rafales de neige, de K. Kinoshita ; 19 h. : Croissance, de H. Gosho ; 21 h. : l'Horloger de Saint-Paul, de B. Tavernier.

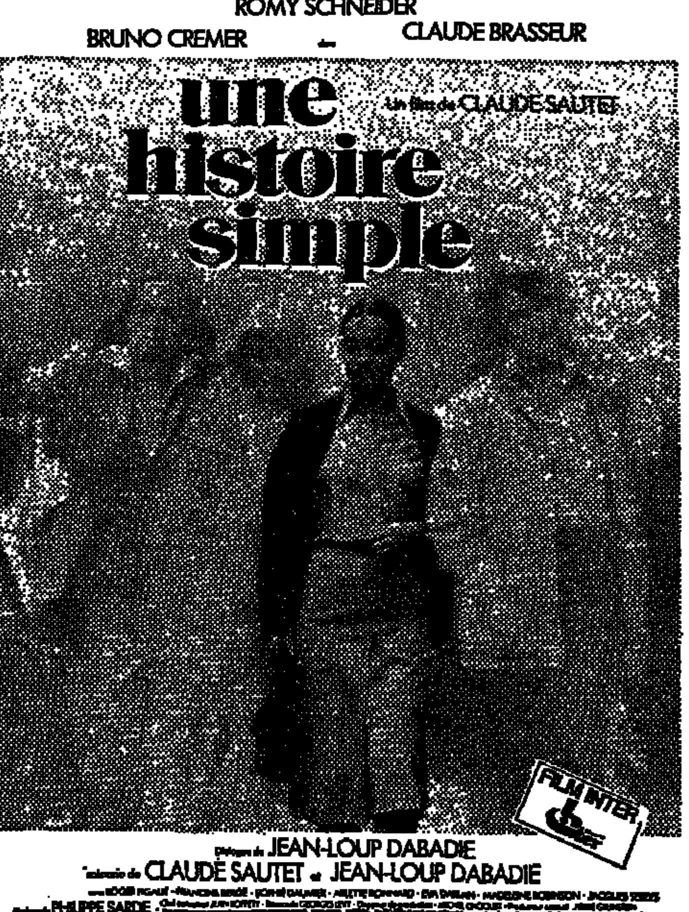
Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (537-90-81).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Murat, 16e (651-99-75) ; UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ARRET DU MILIEU (Fr.). **LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA NAGE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. sp.
AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (387-50-70).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U G C. Opéra, *2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97)* ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Cinéma de l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. amér. : Vidéostone 6e (325-60-34).
LE CONVOI DE LA PEUR (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DERNIER AMOUR (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Français, 9e (770-33-88)
DOSSIER 51 (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
FEDORA (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à partir de 18 h. 30 ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68).
F.I.S.T. (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62)
FLAMMES (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.
LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 9e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74 ; Wepler, 13e (387-50-70).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C., Marbeuf, 8e (225-47-19).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysée-Cinéma, 8e (225-37-90) ; *Marignan, 8e (359-92-82)* ; v.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 14e (357-90-81) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
JUKE-BOX (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri-Boulevards, 2e (508-11-69) ; *Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)* ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; *Convention Saint-Charles, 15e* (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.o./v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Magic-Convention, 15e* (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PIRANHAS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA PREUVE PAR SIX (Fr.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr., Belg.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42).
RIDERS (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
SARAH (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE SECOND EVEIL (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; *v.f. : Impérial, 2e* (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e *(633-79-38)* ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

> **Les films nouveaux**
>
> **POINT OF ORDER - UNDERGROUND**, films américains d'Emile di Antonio (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
> **L'EMPIRE DU GREC**, film américain de J. Lee Thompson (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
> **LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COLA-COLA**, film italien de Luigi Comencini (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
> **BLUE COLLAR**, film américain de Paul Schrader (v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
> **RUE DE LA JOIE**, film japonais de Tatsumu Kumashiro (**) (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Olympic, 14e (542-67-42).
> **LES REQUINS DU DESERT**, *film italien de T. Valerii* (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les festivals

GRETA GARBO (v.o.). Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Grand Hôtel (sam.) ; la Reine Christine (dim.).
J. RENOIR, Panthéon, 5e (033-15-04), en alternance : la Chienne, Une partie de campagne, Direction d'acteurs par J. Renoir.
MINORITES ET CINEMA (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98), en alternance : la Causa, Lalai Dreamtime, Histoire exemplaire d'un Africain ordinaire, Tobriand Cricket, Maori Women in a Pakeha world, Union maids, We aim to please.
60 ANS DE CINEMA SOVIETIQUE (v. o.). *Cosmos, 6e (548-62-25)* : Naapet (sam.) ; Lettres d'autrui (dim.).







Le Monde aujourd'hui

CROQUIS

La bohème des enfants sages

QUAND ils apparaissent sur la place avec leurs Mercedes incongrues et leurs tribus d'enfants déguenillés, la même rumeur, depuis des siècles, envahit le bourg :

« Moi, je décroche mon linge... La dernière fois, je les ai vus emporter celui de la boulangère.

— A la Coop, ils ont fauché des serviettes à 50 francs à peine qu'elles étaient en rayon ; elles les mettent dans leur culotte.

— Et les poules à m'sieur l'recteur ! Fallait le voir faire le tour des caravanes, humant l'air ; il leur a dit : « Vous pouvez m'inviter à déjeuner ! »

Cette vie en groupe, les gosses qui ne disent même pas merci quand on leur donne de vieux habits, et puis ce côté pas très net... Unanime : tout le monde les redoute...

Ils ont disparu maintenant, emportant dans leur sillage les éclats fascinants de la misère et de la liberté. Sur la grande place déserte à nouveau, le bruissement des nonchalants matins d'automne. Les femmes passent, se saluent, s'arrêtent un moment ; les paniers vides rencontrent les paniers pleins dans une ronde familière. On prête soudain l'oreille à la musique morose et enjouée à la fois des propos de chaque jour :

« Celui qui réussissait le mieux des enfants à Madeleine... quelle misère ! Elle était si fière de le voir à l'Université ; tu aurais vu le gosse : un bohémien qu'il avait l'air !

— Oh ! C'est qu'ça prend toute la jeunesse ! Ils ne recherchent pas l'argent et ne font que des p'tits boulots ; ils habitent de-ci de-là et s'habillent Dieu sait comment ; on fréquente l'un, puis l'autre ; les gosses sont mis ensemble... »

La bohème, sans bruit, a forcé les portes les mieux verrouillées, et, sur les chevaux tumultueux du rêve, elle a enlevé les enfants les plus sages. Combien de vieilles demeures immobiles depuis des siècles cahotent aujourd'hui douloureusement sur les routes du temps qui court ?

GENEVIÈVE WENDLING.

GARE

Allez chercher Devos...

DIALOGUE rapide à la gare Saint-Lazare entre la jeune employée qui réserve électroniquement les places de train et une dame d'âge mûr et d'aspect rustique, accompagnée d'un marmot à l'aise, dans les huit ans.

La dame. — *Je voudrais un billet pour Bozeville, pas loin du Havre. Il y a un train, à ce qu'on m'a dit, qui arrive vers les midi. Et un autre billet pour le petit, réduction 30 %, tiens-toi tranquille. Et puis pour moi seule le retour à plein tarif pour le même jour. Et trois places réservées naturellement.*

L'employée (elle regarde au-dessus de la dame loin, très loin, la ligne bleue des Vosges). — *Bozeville, ça n'existe pas. Il y a La Bréauté-Beuzeville.*

La dame. — *Tiens, je croyais Bozeville. Votre Bréauté, là, c'est près du Havre ?*

L'employée. — *Oui.*

La dame. — *Bon d'accord.*

L'employée. — *Pour quand ?*

La dame. — *Pour quand, ben, je vous l'ai dit, pour après-demain.*

L'employée (soupir habitué). — *Non.*

La dame. — *Je croyais. En tout cas, j'ai dit le retour pour moi seule à plein tarif, oui alors ça fait dans deux jours, le 8 quoi : voilà, le 8, c'est bien ça, tiens-toi tranquille. Je ramène mon petit-fils chez mon gendre qui vient le chercher à la gare, et je rentre aussitôt que possible. Je vais pas m'attarder, vous pensez.*

L'employée (elle commence à enfoncer à toute allure les touches du terminal. Ça cliquette et l'écran s'éclaire en rose. Le marmot se passionne, la bouche ouverte). — *Fumeurs ?*

La dame. — *Vous rigolez, il a neuf ans.*

L'employée (qui ne rit pas plus qu'elle ne hausse les épaules). — Non. Compartiment fumeurs ?

La dame (qui, elle, hoquette de rire). — *Ha, ha, excusez, j'avais cru que c'était le gamin. Fumeurs, oh non ! plutôt pas fumeurs, je fume pas moi-même, enfin remarquez, s'il vous reste plus que des fumeurs, je vais pas en faire une maladie, ce sera pas bien long. A quelle heure, j'y serai ?*

L'employée. — *Couloir ou fenêtre ?*

La dame. — *Heu... Oh, ça m'indiffère complètement. Comme vous voudrez.*

L'employée. — *Mais moi je veux rien, madame. C'est pas mon problème.*

La dame. — *Alors la fenêtre. Oh ! d'ailleurs pour ce qu'il y a à voir d'ici Le Havre. A quelle heure j'y serai ?*

L'employée. — *Départ 9 h. 15, arrivée 11 h. 02.*

La dame. — *On m'avait dit vers les midi. Vous vous trompez pas de train, enfin, je dis ça, vous comprenez...*

La grande prêtresse

L'employée désigne d'un mouvement sec du menton l'écran du terminal. Elle est la grande prêtresse, l'initiée, celle qui a les faveurs du monstre. Exclusives.

La dame. — *Bon, bon, 11 h. 02. Et mon retour, dites donc, à quelle heure ?*

L'employée. — *Ça dépend. Il y a plusieurs trains. Vous voulez l'après-midi ou le soir ?*

La dame. — *J'en sais rien. Il faut que je vois avec mon gendre. C'est mon gendre qui verra.*

L'employée. — *Alors vous prendrez votre retour à la gare quand vous serez décidée.*

La dame. — *Pourquoi ? Vous pouvez pas le faire à la machine ?*

Une voix derrière. — *C'est pas vrai, elles vont remettre ça. Elles en sortiront pas.*

Une autre voix. — *Allez chercher Devos.*

OLIVIER RENAUDIN.

LE « VOYAGE »

Sur la route des Indes

AU-DELA de quelques pauvres maisons en torchis éparpillées le long de la route, c'est le désert brun clair qui s'étire lentement jusqu'au ciel poussiéreux. L'espace est si ample, si total, qu'il englobe à lui seul le temps et les hommes. Il semble ici n'y avoir aucun devenir mais seulement l'être, immobile.

Mais voici qu'une poussière au loin annonce un changement. C'est un car qui approche en brinquebalant, enveloppé d'une auréole brune. Il s'arrête. Aussitôt, comme projetée par un ressort, il en sort une incroyable collection d'Occidentaux chevelus, hirsutes et souvent barbus. Et, avec une synchronisation parfaite, surgissent de ces maisons qu'on croyait mortes des quantités de vendeurs de toutes sortes qui proposent des fruits, des galettes de pain, du coca, de l'eau, des kebabs et, à voix basse, de l'herbe.

C'est que ce petit village afghan, perdu quelque part entre Hérat et Kandahar, se trouve sur la route du nouveau Compostelle, celle qui mène aux Indes, où le trafic est continu d'avril à décembre. Depuis une dizaine d'années, en effet, mais davantage depuis trois ou quatre ans, d'Istanbul à Delhi, une longue route terrestre conduit vers le pays de la *màya* (l'illusion) une jeunesse en quête d'une autre vérité. Kirikkale, Sivas, le lac de Van, Tabriz, Téhéran, Meshed, Hérat, Kaboul, la passe de Khaïber, Peshawar, Lahore, Amritsar..., ces noms de légende, où devraient s'abolir nos désirs vains, sont devenus les étapes de ce nouveau pèlerinage. Publiés à New-York, Los Angeles, Paris, Munich et Amsterdam, des guides spécialisés préparent le pèlerin à toutes les péripéties de l'itinéraire. Il suffit de les ouvrir pour connaître les gîtes où il faut dormir, les restaurants et les moyens de transport à utiliser.

Le Hollandais disparu

Les éventuelles surprises sont même signalées. C'est ainsi que, entre Taybad (à la frontière iranienne) et Herat, le conducteur de l'inénarrable bus avait pour habitude de s'arrêter sur le bord de la route et de ne repartir que lorsque chacun avait donné un petit supplément. Le bus ralentit, je vois tous les visages qui deviennent attentifs, puis un Australien prend les choses en main ; il nous annonce que nous ne devons pas céder et que nous ne palerons pas un sou de plus que les 70 afghanis réglementaires. Accueilli par une huée générale, le pauvre conducteur est obligé de repartir sans son petit bakchich.

Mais derrière les anecdotes qui font sourire se cachent les drames. C'est à Istanbul qu'on en perçoit les premiers signes. Chaque année plusieurs de ces jeunes pèlerins meurent : les overdoses, la dysenterie, les renoncements à vivre et les meurtres. Comme une même prière répétée à chacune des étapes, j'ai vu à Istanbul, à Kaboul et à Delhi cet appel collé aux murs : *« Aidez-nous à retrouver notre fils. Il s'appelle X... Il est hollandais. Il a disparu depuis trois mois. Sa dernière lettre nous est parvenue de Cachemire. Depuis, plus rien. »*

OLIVIER GERMAIN-THOMAS.

(Lire la suite page 12.)

MAGHREB

Un bourgeois tout neuf et tout petit

AME étroite, corps large, pensées dé·inies. Ni bon ni mauvais. Juste ce qu'il faut pour être aujourd'hui ce qu'il a toujours aspiré à être : une petite certitude qui aurait voilé ses contradictions. Hammad est un homme du paradoxe sûr et mesuré. Il est de cette génération de l'indépendance vouée à la ville, voué à l'éclat désuet du « modernisme ».

Hammad a trente-six ans et deux enfants. Venus de la campagne, ses parents vivent dans une petite maison de la banlieue de la grande ville. Quand il eut son baccalauréat, il fut tenté par un emploi à la banque d'Etat. Il obtint une bourse en signant un contrat avec le ministère de l'éducation et fit des études. Aujourd'hui, il est professeur d'histoire et de géographie dans un collège situé dans l'un des quartiers les plus pauvres de la ville. Un quartier de terrains vagues parsemés de baraques et de maisonnettes mal bâties ou inachevées. Quand il pleut, il est difficile d'avoir accès au collège. Il faut avoir des bottes. Quant aux voitures, elles risquent d'être embourbées. Un quartier misérable et insolite, ouvert sur le désordre et l'indifférence.

Hammad n'aime pas ce collège. Cela fait trois ans qu'il demande une mutation. Il faut dire que, moyennement noté, il peut difficilement exiger. Les élèves, trop nombreux, sont turbulents. Mais le pire, c'est qu'ils se moquent pas mal des études. Hammad me dit : « Rien ne les intéresse. J'ai beau faire des efforts pour qu'ils se sentent un tant soit peu concernés, intéressés. Il n'y a rien à faire. Ils me disent que les études, ça sert à rien et qu'ils viennent en classe parce qu'ils s'ennuient ou parce qu'il pleut. Ils ne sont pas tous aussi désespérés, heureusement, mais c'est surtout moi qui n'en peux plus. C'est dur de travailler dans ces conditions. Les pauvres resteront toujours pauvres... »

Hammad leur en veut d'être pauvres. C'est antipathique d'être pauvre ! comme si c'était un choix... Ce travail qui le met quotidiennement en face de la pauvreté et du dénuement est ce qui le rend triste. Il aurait aimé enseigner dans un lycée de la ville moderne, avoir des élèves de « bonne et grande famille », « propres », *riches et ambitieux. Il rêve plus particulièrement à l'ancien lycée mixte français.*

Tous les jours, il s'installe dans le grand café du centre. Il boit une bière et jette un coup d'œil sur les journaux qui traînent sur les tables. Dans ce café se retrouvent les professeurs. Ils parlent une langue bâtarde, un mauvais arabe mélangé avec un non moins mauvais français. Ils discutent, échangent quelques propos désabusés sur les conditions de travail et passent vite à autre chose : le crédit. L'Etat a compris qu'il fallait consentir une politique de crédit pour structurer et installer une classe moyenne dans le pays. Le système mis en place semble efficace. Non seulement il assure une consommation continue, mais il implique une certaine stabilité politique. Voiture à crédit, lot de terrain ou appartement à crédit. Il suffit d'être un fonctionnaire et d'avoir un minimum de garantie.

Hammad habite un appartement qui leur appartiendra — à lui et à sa femme, institutrice, — dans vingt ans. Un petit trois pièces dans un nouveau quartier assez mal desservi par les transports en commun. Hammad a une voiture. Le matin, il dépose sa femme devant son école avant d'aller à son collège. Il parque la voiture loin de l'entrée pour que les élèves ne l'abîment pas. Combien de fois les quatre roues avaient été dégonflées ! Petite vengeance sans importance. Une bonne — une jeune fille de seize ans — venue de la campagne s'occupe de la maison et des enfants.

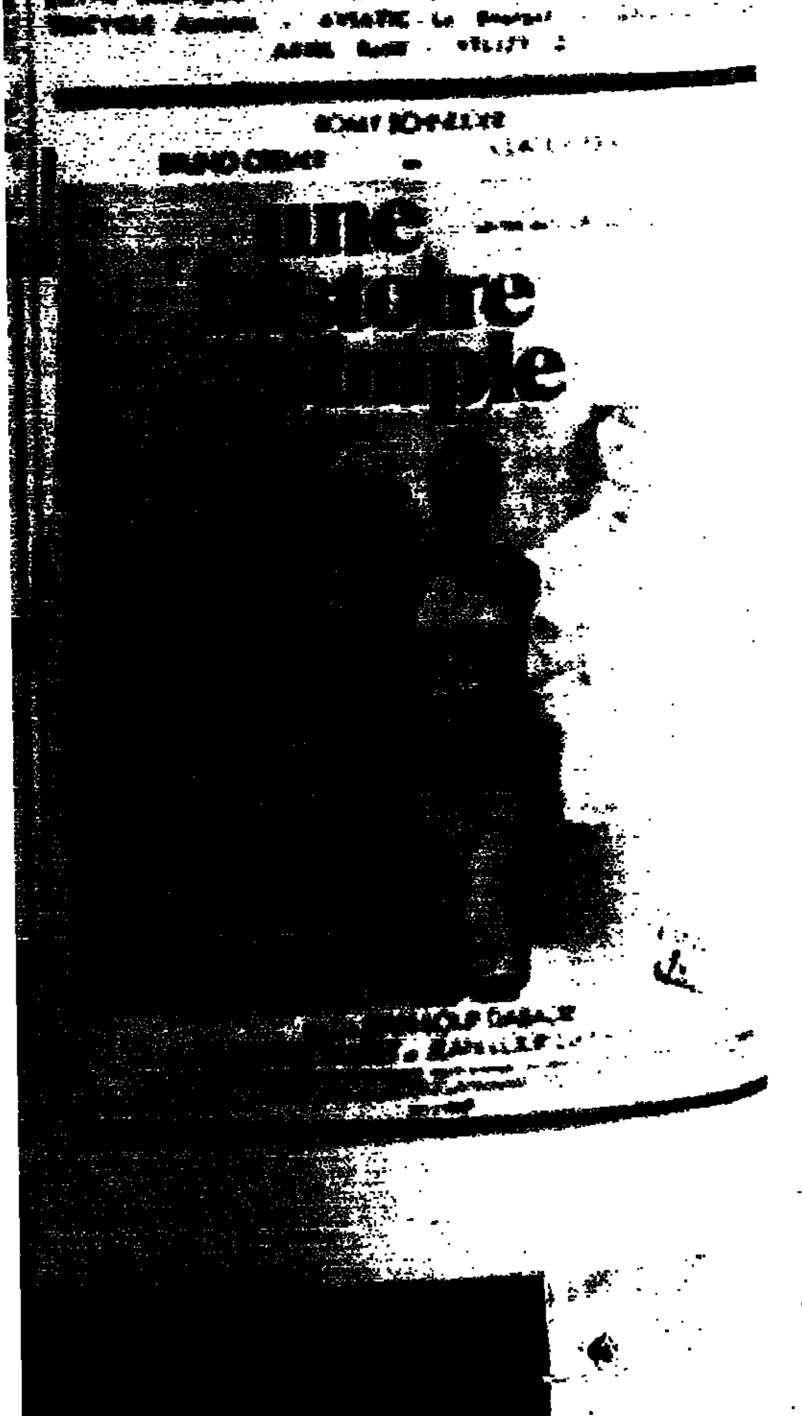
Un salon coquet. La moquette a remplacé le tapis (trop traditionnel, pas assez moderne) comme l'éponge a remplacé la laine dans les matelas. Sur la table basse, un bouquet de fleurs en plastique. Sur le mur, un tableau de peinture figurative (fait sur commande), un portrait des enfants, et un poster de La Mecque. Un lustre de faux cristal et quelques bibelots déposés ici et là. C'est dans la chambre à coucher que Hammad a son bureau. Une petite table, quelques manuels et un ou deux romans de poche. La lecture n'est pas sa passion. C'est le sport, plus précisément le football, qui l'intéresse. La salle de séjour — pour les repas et le quotidien — est assez grande mais souvent en désordre.

Seule la télévision couleurs semble être à sa place. Inamovible. Sacrée. On dîne en la regardant. On s'endort en oubliant de l'éteindre. Les enfants ne la quittent pas des yeux. Depuis qu'elle est là, elle a perturbé la vie et l'éducation des enfants. Même quand ils invitent des gens à dîner, ils laissent l'appareil fonctionner. On ne se tait pas. On parle avec ce bruit de fond. On mange bien et vite. On est content. Satisfait du temps et de l'époque. S'il n'y avait le problème des parents qui envahissent souvent sans prévenir l'appartement, s'il n'y avait le collège voisin du bidonville, la vie serait parfaite pour Hammad, qui a parié sur la sécurité, le petit confort et la monotonie de l'apparence.

Il a les joues roses et de l'embonpoint. Il traverse la vie calmement, sans se presser. Il ne connaît ni angoisse majeure ni insomnie. Ses rêves sont limpides. Son ambition mesurée, calculée : dans cinq ans, il changera de collège. Dans dix ans, il passera le concours pour devenir inspecteur. Dans quinze ans, il déposera une demande pour devenir délégué. Dans vingt ans, il n'aura plus à payer de crédit. Dans vingt ans, sa fille sera mariée. Dans vingt ans, il mourra étranglé par la monotonie C'est peut-être à son propos qu'on peut citer ce mot de Nietzsche dans le Gai Savoir :

« Je déteste les âmes étroites : il n'y a là rien de bon, et » presque rien de mauvais. »

TAHAR BEN JELLOUN.



Au fil de la semaine

Camus et Mauriac à l'« Express »

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

ECRIRE l'histoire d'un journal auquel il a appartenu, c'est, pour un journaliste, entamer l'inévitable recueil de ses souvenirs auquel il espère bien s'atteler lorsqu'il aura pris sa retraite ; et parfois, aussi, c'est plus prosaïquement saisir l'occasion de montrer, à grand renfort de portraits et d'anecdotes, comme il fut informé et important, au cœur des événements et dans la familiarité des grands. Mais si l'ouvrage se veut scientifique, s'il est une contribution à l'avancement des sciences politiques et de l'information, alors il y manque presque toujours l'essentiel, c'est-à-dire le souffle, le soulèvement de la vie. Car le journalisme, avant tout, c'est la vie.

L'autre semaine à « Apostrophes », Bernard Pivot avait choisi d'évoquer ensemble Camus et Mauriac, à l'occasion de la publication d'une grande biographie du premier et de l'œuvre complète du second. C'était en fait écrire un chapitre de l'histoire du journal auquel ils collaborèrent tous deux à ses débuts, dans les années 50, « l'Express », dont le fondateur, Jean-Jacques Servan-Schreiber, était d'ailleurs cité à la barre des témoins. Ce fut bien là, en effet, la seule rencontre, tout à fait fortuite, entre deux hommes de génie aussi différents, aussi étrangers l'un à l'autre qu'il était possible et qui, à « l'Express », se croisèrent sans se voir et même en tournant la tête.

Il est vrai qu'il y avait foule à la rédaction de ce journal, dans les quatre premières années de son existence commencée en 1953. Aventure passionnante pour ceux qui la vécurent de l'intérieur — n'est-ce pas Françoise Giroud, Jean Daniel ? — ou de l'extérieur — Pierre Mendès France, François Mitterrand ne le démentirait pas. Il y avait aussi, n'ayons garde de l'oublier, André Malraux. Et puis il y eut Camus quelques mois, Mauriac quelques années.

∴

CAMUS a dit un jour à peu près ceci : les coulisses d'un théâtre un soir de générale, le stade plein de soleil le jour du grand match et le marbre d'un journal à l'heure de la tombée de l'édition sont les trois endroits au monde où je me sens innocent.

Ecrivain jusqu'au fond de lui-même si jamais ce mot eut un sens, il était tout autant et parfois peut-être davantage un journaliste. Dans le métier, il avait tenu tous les emplois, de secrétaire de rédaction à rédacteur en chef, fait toutes les besognes, de l'obscure « brève » à l'éditorial et de la mise en forme des dépêches d'agence au petit ou grand reportage. Mais à « l'Express », même s'il aimait relire et corriger sur le marbre la morasse de son article, ce n'étaient ni le journaliste ni l'écrivain qui s'imposaient, c'était l'homme.

Un roc, un bloc de marbre, impressionnant, altier, inattaquable ; et puis soudain le charme, la chaleur, une gentillesse attentive et vraie. Ne jamais oublier pourtant — lui ne l'oubliait jamais — qu'il avait écrit cette phrase terrible que citait Jean Daniel la semaine passée dans un brillant et nostalgique article du « Nouvel Observateur » : « Nous sommes quelques-uns à ne pas supporter qu'on parle de la misère autrement qu'en connaissance de cause. » Comment se serait-il entendu avec un directeur tel que Jean-Jacques Servan-Schreiber ? Le malentendu était inévitable. Il fut irrémédiable.

∴

FRANÇOIS MAURIAC, c'était autre chose, tout le contraire. L'impétueux directeur de l'hebdomadaire exerçait sur lui une sorte de fascination dont l'écrivain ne se défendait que par l'ironie, une ironie décapante et allègrement féroce. Il venait souvent à la rédaction, avec un frisson tout mauriacien de plaisir un peu équivoque : au moment où il balançait encore entre « le Figaro » et « l'Express », n'avait-il pas lâché un jour dans un soupir qu'il était bien agréable de pouvoir se rendre ainsi, en traversant simplement les Champs-Elysées, du domicile conjugal au boudoir de sa maîtresse ?

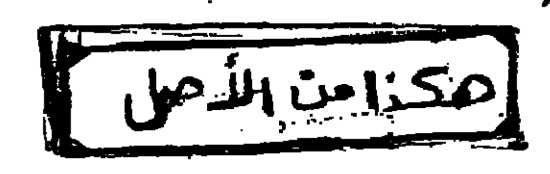
Il s'asseyait — « Continuez à travailler, faites comme si je n'étais pas là... » — et, l'œil en vrille sous la paupière tombante, interrogeait bientôt de sa voix déchirée : « Avez-vous lu « les Mandarins » de Mme Simone de Beauvoir ? » Puis, sans attendre la réponse : « C'est un livre assez horrible, un livre dont un chrétien doit penser beaucoup de mal. » Et très vite, deux octaves plus bas, en confidence : « C'est bien intéressant tout de même. En somme, cela pourrait se résumer en deux mots : on baise ou on cause ? » Aussitôt, l'air faussement confus, la main sur la bouche : « Qu'est-ce que vous m'avez fait dire là ! »

Pierre Mendès France, au soir de la formation de son gouvernement, passait en revue au cours d'un dîner à « l'Express » les ministres qu'il avait choisis. François Mauriac interrogeait : « Ce monsieur X..., cher président, quel homme est-ce ? » Tranchant, J.-J. S.-S. coupait court : « C'est une cloche ! » — « Et ce monsieur Y... que vous avez nommé... » — « Une cloche aussi ! » — « Mais alors, reprenait Mauriac, mais alors, cher président, votre gouvernement, c'est un vrai carillon ! »

Autant la rupture de Camus avec le journal avait été brutale et sans recours, autant le retrait de François Mauriac fut feutré, marqué d'allées et venues, de décisions reprises et de remords surmontés, s'étendant en fait sur plus d'un semestre. Répondre ou se taire, partir ou rester, revenir ou regagner « le Figaro »... Les explications données à la télévision ne rendent pas vraiment compte des faits.

Versons au dossier un document inédit, une lettre de François Mauriac à l'auteur de cette chronique datée du 30 décembre 1960 : « *Je dois dire que l'avalanche de lettres qui m'arrivent tous les jours me suppliant de rester à* « l'Express » *montrent à quel point ce serait grave tout de même de renoncer à cette tribune... Le fond de tout, c'est que je n'aurais pas dû accepter de tenir une si grande place dans un journal comme rédacteur et de n'en tenir aucune à la direction. J'aurais dû le comprendre le jour où vous avez quitté* « l'Express ». *J'ai trois mois pour prendre ma décision...* »

Trois mois plus tard, dans le déchirement, c'était le départ de « l'Express », le retour au « domicile conjugal » du rond-point des Champs-Elysées.



ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

FINANCIAL TIMES

Le bel avenir des contrebandiers irlandais

Depuis que, à la différence des Anglais, les Irlandais sont décidés à entrer dans le nouveau système monétaire européen, les spéculations vont bon train sur les effets qu'aura cette situation dans l'île verte.

Le *FINANCIAL TIMES* écrit : *« La contrebande est quasi institutionnelle en Irlande depuis les années 20 où le nord de l'île a choisi de rester dans le Royaume-Uni, tandis que le sud devenait indépendant. Il y a 290 miles (450 km) de frontières entre les deux Irlandes, dans une région peu peuplée, au relief tourmenté et donc très difficile à surveiller.*

» Les produits contraceptifs et la littérature interdite ont toujours voyagé du nord au sud. Les armes, les explosifs et les munitions du sud au nord, depuis que le conflit entre catholiques et protestants d'Ulster a tourné à la guérilla.

» Comme les droits de douane, la T.V.A. et autres impôts indirects sont différents au nord et au sud, il y a aussi toujours eu un florissant trafic nord-sud de voitures, pièces détachées, postes de radio, de télévision, chaînes stéréophoniques et autres produits de luxe. »



Nurseries interdites

« A quelque 30 kilomètres des portes de la capitale canadienne, Ottawa, raconte le quotidien ouest-allemand *DIE WELT*, *s'élève une cité où les enfants sont rigoureusement interdits : Amberwood Village. Les vingt et une premières maisons — sur mille prévues — sont d'ores et déjà vendues. Mais les acheteurs doivent souscrire à une clause qui prescrit : « Seuls les adultes peuvent être » des résidents permanents ». Un couple qui a un enfant est obligé, par contrat, de revendre sa maison et de déménager. »*

DIE WELT ajoute : *« Le constructeur, Richard Levitan, trente-six ans, se défend d'être un ennemi des enfants (il en a trois) : « En aucune façon, assure-t-il. » J'aime les enfants, mais il faut bien savoir qu'il existe » des milliers de gens qui ne veulent pas en avoir dans » leur entourage. » (...) Malgré tout, cette ville pour adultes n'est pas totalement dépourvue d'enfants : ceux-ci sont toujours admis comme visiteurs. Il est bien précisé, toutefois, dans la rédaction du contrat de vente des logements, que de telles visites « ne peuvent excéder » cent vingt jours par an. »*

THE OBSERVER

Quatre-vingt-dix coups de canne pour cent élèves.

Les châtiments corporels ne sont plus ce qu'ils étaient, raconte le quotidien britannique *THE OBSERVER :*

« Une enquête portant sur cinquante écoles de Londres montre que dans la moitié seulement d'entre elles des élèves ont été fouettés l'année dernière. Sur les trente-sept établissements de filles, quatre seulement ont pratiqué les coups de canne.

» Dans un tiers des écoles, les élèves ont été fouettés moins de vingt fois ces quatre dernières années ; dans quelques-unes ils l'ont été, il est vrai, trois cents fois. Dans l'un des établissements, il y a eu plus de quatre-vingt-dix coups de canne distribués pour cent élèves.

» Le groupe travailliste du département d'éducation de Londres souhaite voir abolir les châtiments corporels dans les établissements secondaires de la capitale comme ils l'ont été, en 1973, dans les établissements primaires. Mais il lui reste à convaincre les enseignants (...).

» Les organisations d'enseignants font valoir traditionnellement que la suppression des châtiments corporels conduirait à utiliser d'autres formes de sanctions, notamment les suspensions et les exclusions. »

ARBEITERZEITUNG

Les Viennois n'aiment pas la TV

« Les Viennois préfèrent la promenade à la télévision », rapporte *ARBEITERZEITUNG*, l'organe du parti socialiste autrichien, analysant les résultats d'une enquête sur la façon dont les habitants de la capitale utilisent leurs loisirs.

« Ecouter la radio ou un discours restent de loin les passe-temps préférés. (...) L'enquête montre aussi que plus de 72 % des citoyens de la capitale autrichienne sont amateurs de lecture et que 40 % environ vont régulièrement au théâtre et au concert. (...)

« Parmi les sports, la natation est la grande favorite : près de la moitié des personnes interrogées vont nager tous les jours, tandis que 60 % se rendent dans une piscine durant le week-end et que 67 % choisissent leur lieu de vacances au bord de l'eau. Au deuxième rang se placent les séjours à la montagne, car le Viennois aime l'escalade. Tout de suite après viennent les vacances de ski. Le taux de ceux qui ne pratiquent aucun sport ne dépasse pas 10 %. »

newscientist

Des moutonniers de luxe

Les Japonais viennent de trouver une nouvelle utilisation aux tankers en chômage.

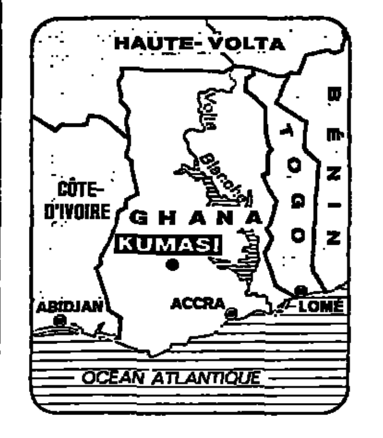
Comme le rapporte la revue hebdomadaire britannique *NEW SCIENTIST*, *« Itachi Zosen a confié à deux tankers de 170 mètres de long l'humble tâche de transporter des moutons australiens vers le marché de la viande en pleine croissance du Proche-Orient. Le* Cecilie Brovig *et le* Cate Brovig, *tous deux appartenant à une ligne scandinave, abritent maintenant trente mille moutons à chaque voyage de vingt jours...*

» Pour transformer les pétroliers en transport d'animaux vivants, il a fallu déplacer la passerelle située au milieu du navire (...) et faire un parc à moutons long de 100 mètres sur le pont supérieur. Huit niveaux d'enclos, hauts chacun de 1,50 m, ont été construits les uns sur les autres au-dessus du pont.

» Les ex-cuves à pétrole sont maintenant remplies de fourrage, d'eau et de déchets. Le fourrage est distribué aux moutons par tapis roulant et leurs excréments déversés directement dans les cuves à déchets. Les nouveaux passagers ont aussi droit à une « clinique » s'ils tombent malades pendant la traversée. »

Lettre de Kumasi

Les enfants du «tabouret d'or»



CAPITALE de l'empire des Ashanti, qui fut l'un des plus puissants Etats du golfe du Bénin, Kumasi, créée vers 1600, est la deuxième ville du Ghana par l'importance de sa population. Elle *regroupe plus de 400 000 habitants,* et son rôle historique, ses fonctions économiques et son rayonnement culturel en font un des hauts lieux de l'Afrique occidentale.

Les Ashanti, qui appartiennent au groupe ethnique *Akan*, ont beaucoup ému l'opinion européenne à l'époque de la conquête coloniale parce que, comme les sujets des rois du Dan-Home, installés plus à l'est, ils pratiquaient les sacrifices humains en très grand nombre. D'autre part, leur chef suprême, l'asantehene, est un personnage dont l'autorité est officiellement reconnue par le gouvernement ghanéen, qui a créé en 1971 une Chambre nationale des chefs.

Il fallut une demi-douzaine de campagnes militaires, au cours desquelles les troupes britanniques subirent de lourdes pertes, pour *que les Ashanti acceptent une présence* étrangère chez eux. Mais il fallut attendre 1895 pour qu'un corps expéditionnaire, auquel appartenait Baden-Powell, le fondateur du scoutisme, parvienne à briser la résistance de ce peuple guerrier. Les vainqueurs livrèrent alors aux flammes la ville presque trois fois centenaire, après en avoir mis à sac les palais et les principales habitations, détruisant un patrimoine artistique et culturel irremplaçable.

Un an plus tard, l'asantehene Prempeh Ier fut arrêté, emprisonné au château El-Mina, situé sur le littoral, déporté en Sierra-Leone puis aux Seychelles, restant exilé vingt-huit ans. Libéré en 1924, il fut réintronisé comme simple chef de la ville de Kumasi, fonctions qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1931. Animiste lorsqu'il fut arraché à son pays, il y revint membre de l'Eglise anglicane et de ce fait ayant renoncé à la polygamie. L'ancien illettré parlait couramment le français, l'anglais et le créole et s'était intéressé durant son séjour forcé dans l'océan Indien à la culture du cocotier, qu'il voulut introduire dans son terroir natal. Réputé par sa sagesse et pour son savoir, il aurait, pendant la courte période passée à Kumasi avant sa mort, retrouvé le « tabouret d'or ». Ce siège, qui sert de trône à l'asantehene, est descendu du ciel au dix-septième siècle, à l'époque où l'Etat ashanti pourvoyait en esclaves les négriers venus d'Europe. Symbole et réceptacle du pouvoir, emblème de l'unité du peuple ashanti, il en recèle également l'*okra*, l'âme collective. En réalité, une aura de mystère entoure l'histoire de ce siège, dont il existe d'innombrables répliques, mais dont nul — excepté les quelques détenteurs de tous les secrets les plus absolus de la tradition orale — ne sait exactement où il se trouve.

LA plus grande partie de la vie religieuse et culturelle des *Ashanti, pourtant longuement* étudiée par les ethnologues anglo-saxons, demeure à peu près inconnue des Européens. Légende et histoire continuent de se mêler intimement, dérobant à la curiosité des étrangers ce qui constitue la structure même d'une des civilisations africaines les plus originales. Qui veut connaître les réalités ashanti en est réduit aux apparences et aux suppositions.

Pourtant, le Centre national culturel ghanéen (Ghana National Cultural Center), érigé en musée national par l'ancien président Kwame Nkrumah en 1963 et destiné au *moment de sa création à devenir* une sorte de musée des arts et traditions populaires ashanti, s'efforce de donner une idée relativement claire de quelques-uns des aspects de la vie des enfants du « tabouret d'or ». Le fondateur et premier directeur du centre est un dénommé Kyerematen dont le nom mérite de passer à la postérité. En effet, ayant constaté, à l'occasion d'un voyage en Grande-Bretagne, que chercheurs et enseignants anglais connaissaient mieux que lui la culture ashanti, il décida de compléter ses connaissances personnelles, puis d'en faire profiter l'ensemble de ses compatriotes.

Le centre se présente lui-même comme une véritable petite ville : bibliothèque, boutiques d'artisans, auditorium, restaurant, salles d'exposition où l'on peut admirer sabres d'apparat, cannes de commandement, palanquins royaux, tambours dont l'ornementation rappelle que l'or, qui a donné son nom à l'ancienne colonie britannique de Gold-Coast, joue un grand rôle dans la civilisation ashanti. Cet ensemble inclut le mausolée royal de Bantama, sensiblement analogue à celui qui abritait autrefois les magnifiques cercueils de huit monarques dont les squelettes étaient articulés de ressorts en or (1), et surtout une intéressante ferme ashanti. Ce modeste Trianon tropical donne un intelligent aperçu, miniaturisé, de la culture du cacao, principale richesse de la région et première ressource nationale ghanéenne. L'« or des arbres » constitue, en effet, plus de 60 % des recettes d'exportation du pays, et Kumasi vit au rythme des plantations créées à partir d'une graine qu'en 1879 le forgeron Tetteh Quarshie, fermier à ses heures, rapporta secrètement dans sa poche de l'île alors portugaise de Fernando-Poo.

« Quand le secteur cacaoyer est prospère, Kumasi est en fièvre. La construction s'y développe. La vente des biens de consommation progresse de façon spectaculaire, nous indique un fonctionnaire, lui-même d'origine ashanti. *Mais,* ajoute-t-il, *les fermiers ghanéens s'intéressent plus aujourd'hui aux champs de cultures vivrières qu'aux plantations, parce que les cours du cacao sont autoritairement fixés par l'Etat. C'est aussi la raison pour laquelle une importante partie de la récolte ghanéenne de cacao franchit clandestinement la frontière, ce qui explique,* ironise-t-il, *ce que l'on croit, à Abidjan, pouvoir appeler le développement de la culture du cacao en Côte-d'Ivoire... »*

Capitale économique du Ghana, Kumasi est, de mémoire d'homme, un fief de l'opposition au pouvoir central. Comment d'ailleurs les des*cendants de ceux dont les chefs* tiennent leur pouvoir directement des dieux accepteraient-ils une autorité autre que celle des détenteurs du « tabouret d'or » ? A l'époque coloniale, le protectorat de l'Ashanti constituait une enclave particulière au sein de la colonie de la Côte de l'Or (Gold-Coast) et était de ce fait soumis à un régime administratif spécial.

La turbulence des Ashanti leur valut par ailleurs de vivre longtemps sous le régime de la loi martiale. Hostiles aux Anglais, les Ashanti le furent à l'ancien dictateur Kwame Nkrumah, auquel les rédacteurs de *l'Ashanti Pionneer, journal farouche*ment indépendant, quotidien depuis 1940, ne ménagèrent jamais leurs critiques. Aujourd'hui, ils restent réservés à l'égard du gouvernement du général Akuffo comme ils le furent à l'égard de celui du général Acheampong, qui l'avait précédé.

Les résultats du référendum organisé au printemps dernier dans le pays sont révélateurs à plus d'un titre. En effet, l'écrasante majorité des votants se prononça contre le gouvernement d'union proposé par la junte ghanéenne, attitude conforme à la défiance permanente manifestée ici à l'égard d'Accra. D'autre part, ce choix et le fort pourcentage d'abstentions vont à l'encontre des consignes données par l'asantehene et les chefs coutumiers, ce qui tendrait à prouver que les enfants du « tabouret d'or » souhaitent à leur tour, à l'exemple d'autres Africains, s'affranchir de la tutelle de la chefferie traditionnelle.

POUR mieux prendre la mesure de cet esprit de fronde et pour apprécier avec précision le développement de la contestation, il faut quitter Kumasi et se rendre au sud-est de la ville sur les campus de l'université de science et de technologie. Il est pourtant *difficile de s'arracher au charme du centre de la ville et à* son pittoresque bruyant et coloré. Ainsi, à Central-Market, dont le fourmillement de chalands évoque, à une échelle plus réduite, celui d'Ibadan, au Nigéria, *réputée la* plus grande cité noire du monde, et où semble se perpétuer l'Afrique éternelle. C'est également le cas pour les quartiers de Bompata, de Fanti-New-Town ou bien d'Ouro, où se dresse le nouveau palais de l'asantehene. Avocat, formé sur les bancs des meilleurs établissements d'enseignement supérieur fréquentés par la *gentry* britannique, ce dernier venait d'être nommé ambassadeur du Ghana à Rome lorsqu'il fut intronisé. Il ne prit jamais son poste et abandonna brutalement la perruque poudrée et la robe noire pour se draper du *kente*, toge traditionnelle ornée de dessins géométriques chargés de symboles, et pour s'asseoir sur le « tabouret d'or » légué par le ciel à ses prédesseurs.

Pépinière de cadres scientifiques, l'université de Kumasi est unique en son genre dans cette partie du monde. *« Nous aimerions devenir le MIT (2) africain »*, nous dit avec enthousiasme l'un des membres de l'administration de cet immense ensemble d'amphithéâtres, de salles de cours, de restaurants, de bâtiments divers qui couvre une surface égale au huitième de celle de toute la ville de Kumasi. Un corps enseignant de plus de trois cents membres, dont 80 % sont ghanéens, forme trois mille étudiants, inscrits dans les facultés d'agriculture, de chimie, de biologie ou d'ingénierie, sans compter les élèves du centre de technologie qui, en relation *directe avec le secteur privé, s'efforce* de promouvoir une industrie nationale.

Ici, où les étudiants manifestèrent contre Kwame Nkrumah parce qu'il avait, de son vivant, prétendu donner son nom à l'université, on considère comme un devoir de vitupérer le gouvernement en place. Mais, si l'évocation des noms du chef de l'Etat ou du ministre de tutelle soulève des protestations quelquefois véhémentes, celui de l'asantehene fait simplement sourire. Or ce sourire est suffisamment énigmatique pour que l'on s'interroge sur son sens exact, sans pouvoir répondre de façon claire et convaincante.

PHILIPPE DECRAËNE.

(1) Mylène Rémy : *le Ghana aujourd'hui.* Editions Jeune Afrique, 51, avenue des Ternes, Paris.

(2) Massachusetts Institute of Technology.

CORRESPONDANCE

A propos des guérisseurs d'Appenzell

Une lectrice appenzelloise vivant à Paris, Mme Roswitha Doerig, nous adresse quelques précisions à propos de l'article sur « Les guérisseurs d'Appenzell » (le Monde *daté 12-13 novembre*).

S'il y a en effet beaucoup de guérisseurs dans ce canton helvétique, ils sont tous rassemblés dans le district des Rhodes Extérieures. Car, au moment de la réforme, le canton d'Appenzell s'est partagé en deux demi-cantons indépendants, chacun avec sa propre Constitution (comme ce fut le cas aussi pour Unterwald et Bâle). Or les guérisseurs n'ont pas le droit d'exercer dans le demi-canton de l'intérieur (Innerrhoden), plus pauvre. Phénomène curieux : non seulement dans ce demi-canton catholique il n'y a pas de guérisseurs, mais il fournit à la Suisse un grand nombre de médecins. Cela est dû notamment à l'existence à Appenzell d'un collège de capucins où beaucoup de jeunes, souvent d'origine paysanne, sont orientés vers des études supérieures et en particulier vers la médecine.

Notre lectrice souhaite enfin qu'on parle de « Suisse alémanique » *et de* « Suisse romand » *et non de* « Suisse allemand » *ou de* « Suisse français ».

LE «VOYAGE»

Sur la route des Indes

(Suite de la page 11.)

La photo représentait un jeune homme frêle avec de longs cheveux bouclés, des lunettes cerclées de fer, un regard déjà perdu. En bas de l'annonce, il y avait des réponses : *« Oui, j'ai bien croisé quelqu'un de ce genre-là mais il ne portait pas de lunettes. »* Ou bien : *« Mais il ne revenait pas de l'Inde, il y allait. »*

J'imagine l'acide de ces petits *mais* dans le cœur des parents.

Au drame des disparitions s'ajoute l'autre, prurit de notre époque, de l'Esprit bafoué. Une quête spirituelle est un itinéraire personnel fait d'attention, d'exigence, d'épreuves qui ne sont aucunement les préoccupations de ces voyageurs venus de l'Occident malade. A une exception près, je n'ai trouvé chez eux aucune volonté de se guérir en profondeur du matérialisme de nos sociétés. Je me suis donc souvent demandé ce qui les poussait ainsi sur ces routes incroyablement belles mais si dures et si vides si l'on y transporte son propre désespoir.

L'argent et les étapes

L'aventure ? Mais elle est en partie annihilée par les prévoyantes indications de leurs petits livres. La drogue ? Amsterdam suffirait. Alors, la fuite ? On sait qu'avec leurs fumées les villes modernes rejettent aussi certains rêves. Un jeune ingénieur allemand que l'hôtelier avait installé d'office dans ma chambre à Hérat disait qu'il n'avait jamais supposé avant ce voyage que les habitants d'une ville puissent vivre entre eux d'une manière si solidaire. Il avait découvert la convivialité. Pendant une semaine, sans se lasser, il avait déambulé dans les rues médiévales, ébloui de voir des policiers jouer avec des *enfants* plutôt que de s'occuper des trois voitures à pétrole et des innombrables voitures à cheval.

Mais il y a autre chose.

On connaît le principe des transferts. Rejetant une certaine société de consommation, les pèlerins n'en gardent pas moins sa structure. Deux sujets de conversation dominent : l'argent, les étapes, les lieux visités. Il s'agit d'abord d'obtenir les mêmes tarifs que ceux qui se pratiquent pour les autochtones. Il faut profiter de la pauvreté des pays traversés pour y vivre à des prix dérisoires et même gratuitement si possible, comme c'est le cas en Inde dans certains temples dont on se passe les adresses avec une gourmande convoitise.

Quant aux lieux visités, on les énumère comme on le ferait des produits d'un supermarché : *« Moi je n'ai pas encore fait Bamyan, mais j'ai fait le Nouristan, c'est super. Si tu n'as pas fait Goa, tu n'as rien vu. Il faut faire le Rajastan en hiver. Moi j'ai fait les ashrams du Sud... »* Chapelet ininterrompu de lieux qui tous pourraient faire rêver mais qui, consommés ainsi, deviennent des articles homogénéisés et pasteurisés. On fait, mais que reçoit-on au fond de soi ?

Dans un de ces restaurants de Kaboul pour pèlerins, où je cherchais vainement les signes de la folle passion qui devait s'élever des auberges de Conques, j'ai rencontré un Français solitaire qui manifestement n'appartenait pas à la caste des autres voyageurs. C'était un chauffeur de poids lourds qui depuis des années fait la route entre Paris et Téhéran. Il avait été amené à prendre de nombreux auto-stoppeurs qui tous se rendaient en Inde. Cet automne, n'y tenant plus, il avait décidé de laisser son camion à Téhéran et d'aller voir enfin ce qu'il y avait de si extraordinaire de l'autre côté des montagnes pour que tant de monde veuille y aller. Il était là avec sa casquette et sa valise (alors que tous les autres avaient le même modèle de sac à dos), son air *décidé et son impatience : « Je veux enfin savoir. »* Que lui dire ?

Faire le vide en soi

Jean Grenier l'a bien expliqué : on croit pouvoir rencontrer un autre dans le voyage, mais c'est surtout soi que l'on retrouve. La jeunesse occidentale en dérive ne fait que rebâtir sur les routes poussiéreuses les principes mêmes qu'elle fuit. Elle ne trouve ni la créativité ni la spiritualité qui lui manquent faute d'avoir su faire auparavant le vide en soi. A l'époque de Compostelle, le *sacré était* encore présent dans la vie quotidienne, le voyage n'était donc pas la quête d'un manque, il était un accomplissement. Aujourd'hui, il y a quelque chose de cassé dans tout l'Occident. La route des Indes, si elle était un itinéraire initiatique, pourrait réveiller la petite lumière sacrée que le monde moderne étouffe. Mais il faudrait d'abord apprendre que la route des Indes est beaucoup plus à l'intérieur de soi qu'entre Istanbul et Delhi.

OLIVIER GERMAIN-THOMAS.

RADIO-TELEVISION

LA CRISE DE LA S.F.P.

« Les choses ne sont point aussi mathématiques »

A la S.F.P., les séances d' « investigation » sont terminées : le président-directeur général par intérim, après cette longue série de discussions bihebdomadaires avec les représentants syndicaux, peaufine son plan de sauvetage en trente mois, le « *plan de la dernière chance* », selon les termes de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication. Le jeudi 30 novembre, M. Bertrand Labrusse recevait à son tour les artistes-interprètes. Les mesures de redressement qu'il préconise sont connues : M. Labrusse en a présenté les grandes lignes, devant la délégation parlementaire pour la radio-télévision, le jeudi 23 novembre. Ainsi, le déficit de la société, qui avoisinera fin 1978 les 300 millions de francs, devrait être ramené à 65 millions de francs en 1979, à 40 millions en 1980, à 15 millions en 1981. « *Inch Allah !* » serait-on tenté d'ajouter, au risque de remettre à des dieux qui n'y peuvent mais les destinées menacées de cette société née de la réforme d'août 1974.

Selon le diagnostic exposé par M. Labrusse, la crise actuelle est due à trois causes : la diversification insuffisante des activités de la société, l'héritage de l'O.R.T.F. et la disproportion des investissements réalisés par rapport à la situation. Si M. Labrusse entend « *alléger contractuellement les effectifs* », le chiffre actuel de trois mille employés lui paraissant en tout état de cause trop élevé, il a réaffirmé sa volonté de ne pas recourir aux licenciements; de même, il exclut toute hypothèse de démantèlement de la société, « *ces solutions ne feraient*, dit-il, *que fragmenter la difficulté sans la résoudre* ».

Tout d'abord, le bail de l'Empire sera cédé. Ce lieu coûte chaque année près de 5 millions de francs, amortissements compris. Les projets concernant la vidéo-transmission ayant échoué, l'utilité de ce bâtiment pour la S.F.P. reste à démontrer, alors même que l'Orchestre de Paris, ou Radio-France, entre autres, manquent de salles appropriées. Sa vente rapporterait quelques 50 millions d'argent frais, nécessaire, car la S.F.P., pour rester concurrentielle, doit au plus vite renouveler ou moderniser son équipement en matériel de vidéo légère (toutes les sociétés privées de production procèdent à des investissements dans ce domaine). Dans la série des cessions d'actifs envisagées par M. Labrusse figurent également les terrains non bâtis de Bry-sur-Marne. On s'est récrié sur les équipements de Bry. Or le projet de « Hollywood en France » n'a pas vraiment vu le jour, et le seul des immenses studios rêvés par M. Edeline qui ait été construit est occupé : Jean Yanne y tourne actuellement ; Roman Polanski lui succédera bientôt.

On a aussi beaucoup épilogué sur les pertes enregistrées par la S.F.P. dans le secteur du cinéma, alors que la part de ces activités ne représente qu'à grand peine 2 % du chiffre d'affaires de la société. Que ce secteur soit déficitaire est un fait, mais sur trois ans les pertes cumulées dans ce domaine ne s'élèvent qu'à 15 à 20 millions de francs et ne pèsent pas sensiblement sur la situation financière générale, dans la mesure où leur financement a été trouvé auprès des banques. Ce n'est donc pas le cinéma qui a grevé le budget... Qu'il ne l'ait pas alimenté comme le souhaitait M. Jean-Charles Edeline est une autre question.

Même si M. Jean Drucker s'estime satisfait d'avoir coproduit cette année huit films, parmi lesquels *l'Argent des autres*, de Christian de Chalonges, *Une histoire simple*, de Claude Sautet ou *le Sucre*, de Jacques Rouffio, ces « succès » sont loin d'assurer le tiers des activités de la société. Et là encore le bât blesse — pourtant l'idée d'un producteur de taille à se mesurer à l'omnipotente Gaumont était en elle-même bonne. (La Gaumont a d'ailleurs cette année enregistré une série tout à fait noire d'échecs et se sauve du marasme général à la production cinématographique grâce aux recettes de son puissant réseau de distribution.)

S'attaquer aux « habitudes perverses »

Il faudrait d'autre part pour que la S.F.P. puisse se comporter en véritable producteur de cinéma (ses services ne sont pas plus chers que ceux du privé) qu'elle ait les moyens de juger selon des critères strictement artistiques et commerciaux de l'opportunité de produire tel ou tel film au lieu de chercher avant tout à placer ses équipes et ses studios dans le but étrange de résorber son sous-emploi dans les mois creux de la production télévisée. Comportement de prestataire de services, mais non de financier.

M. Bernard Labrusse pour le moment semble renoncer à étendre les activités dans le domaine du cinéma, et semble plus attaché à établir des rapports constructifs avec les chaînes de télévision. N'estimant plus possible de revenir à des moyens contraignants, il a, devant la délégation parlementaire, insisté sur la nécessité de préserver un certain « spontanéisme » (selon la formule employée par M. Maurice Ulrich, président d'Antenne 2). M. Labrusse a annoncé que des plans pluri-annuels seraient établis pour régler le volume des commandes passées par les chaînes. De quelle nature seront ces garanties « spontanées » ? Sur ce sujet, le président a confirmé aux représentants syndicaux qu'il avait obtenu gain de cause auprès des sociétés de programme.

Les organisations syndicales risquent d'adhérer plus difficilement à la partie de son plan qui s'attaque aux « *habitudes perverses* » prises par les équipes de production. L'expression — d'un effet, semble-t-il, malheureux — a été reprise de M. Jean-Philippe Lecat. Inscrits dans la convention collective de la S.F.P., certains avantages, hérités de l'ex-O.R.T.F. et d'ailleurs à peu près communs aux sept sociétés, ne seront pas remis en cause contre la volonté des syndicats qui, déjà s'inquiètent du souhait exprimé par M. Labrusse de réduire certaines équipes, et de limiter à trois le nombre de prises de vues effectuées pour chaque séquence filmée. Pour un économiste, en effet, le coût marginal du douzième plan est trop important, quand le troisième pourrait convenir... Or les choses ne sont point aussi mathématiques. « *Des habitudes peuvent être changées, c'est vrai*, affirment des anciens de la S.F.P., *mais on ne peut renoncer à une certaine qualité.* »

Ils disent de même : « *On ne peut assimiler nos conditions de travail à des conditions banales. Une maquilleuse ne doit pas être seulement là pendant les deux heures qui précèdent le tournage et s'en aller ; elle doit rester sur place en cas de raccords nécessaires. Il est évident qu'elle n'a alors rien à faire. Est-ce à dire qu'elle se tourne les pouces et devrait remplir une autre tâche ? A ce compte-là l'ensemblier se fait décorateur, la couturière s'appelle aussi créatrice de costumes, et le cadreur remplit à la fois son rôle et celui de l'opérateur.* » Interviennent dans ce type de démonstrations les allusions à ce qui se passe « dans le privé ». Et la discussion à nouveau achoppe.

Les responsables de ces sociétés privées ont, quant à eux, des idées sur le question, mais aucun d'eux, même parmi les plus importants, ne souhaite un démantèlement de la S.F.P. Tous souhaitent que la société sorte du mauvais pas, et jugent grave le risque d'un rémantèlement. « *On assisterait*, disent-ils, *à un foisonnement de petites sociétés, tout à fait erratique et dommageable à l'ensemble de la profession et à la tenue des prestations.* »

On arrive là au « nœud » du plan, à l'axe : la gestion de la S.F.P. sera revue. M. Bertrand Labrusse estime nécessaire d'en finir avec la « gestion cellulaire », mauvaise selon lui. Quel type de comptabilité analytique va-t-il proposer pour remplacer cette fausse bonne méthode ? D'ores et déjà, M. Labrusse a prévu la mise en place de trois directions : une direction financière, une direction commerciale et une direction de la production.

Cette réforme semble en effet de première nécessité dans un organisme aux structures plus ou moins adaptées, sinon bysantines. Remettra-t-elle en cause le rôle et les fonctions de la catégorie des « ingénieurs », catégorie d'avant 1974, restée presque seule de son espèce pour gérer ce qui, plus qu'un banc d'essai de matériel sophistiqué, est avant tout une entreprise à statut de société privée ?

Déjà, le plan de M. Labrusse suscite des protestations comme celle de M. Jack Ralite, député communiste de Seine-St-Denis, rapporteur du budget du cinéma, vice-président de la délégation parlementaire qui a dénoncé, samedi 25 novembre, au cours d'un débat sur le cinéma organisé par le P.C.F. à Montreuil (Seine-Saint-Denis), les mesures proposées par M. Bertrand Labrusse.

« *M. Bertrand Labrusse*, a dit M. Jack Ralite, *veut procéder à un « dégraissage » en douceur de plusieurs centaines de membres du personnel, il veut brader une partie importante de l'activité de l'empire et plus particulièrement une partie de Bry-sur-Marne, il veut agresser les conditions de production de la création. (...), il veut refuser de rendre naturels, comme partie intégrante du service public, les rapports entre les chaînes de télévision et la S.F.P., sous forme d'une obligation d'un volume garanti de commandes diversifiées et bonifiées.* » M. Jack Ralite, qui dit craindre par ailleurs « *une éventuelle privatisation de la S.F.P.* », a demandé que la délégation parlementaire reçoive, avant la publication des conclusions de M. Bertrand Labrusse, les syndicats intéressés.

Déjà, depuis longtemps, et contre l'avis de M. Jean-Philippe Lecat, décidé à ce que la S.F.P. ne meure pas, certains, dans d'autres ministères, qui voudraient avoir oublié combien M. Giscard d'Estaing, en 1974 et dans les années qui ont suivi, a protégé l'enfant, considèrent celui-ci non viable. Libéraux, ils prônent la privatisation. Et une certaine intransigeance syndicale ne les désespérait probablement pas. La politique du pire aurait-elle encore des adeptes ?

MATHILDE LA BARDONNIE.

« Plaidoyer pour un métier que je n'aime pas »

Par PIERRE RÉGNIER

APRES Serge Moati, Claude Massot, Guy Maçou, nous donnons la parole cette semaine à un technicien vidéo (salarié à la S.F.P.) spécialisé dans les effets spéciaux.

M. Pierre Régnier, qui est aussi un militant de la C.F.D.T., explique ici la situation particulière des techniciens ; il s'interroge sur la concurrence (favorisée par le gouvernement ?) des sociétés privées, concurrence qui s'exerce de plus en plus aujourd'hui. Il évoque enfin l'évolution de la notion de service public dans ce domaine.

JE suis technicien vidéo à la S.F.P et je n'aime pas mon métier.

Je travaille dans les « variétés », ce qui consiste le plus souvent à envelopper dans du papier de soie électronique, scintillant, coloré et bruyant, des chansons insignifiantes. Dans la régie à côté, mes camarades du son font suivre d'applaudissements gigantesques, préenregistrés, les chansons envoyées en play-back sur des visages de chanteurs qui font semblant de chanter dans des faux micros. On tente même actuellement, fréquemment, de nous faire passer des bandes vidéo complètes, image et son, données (généreusement) par les producteurs de disques — ceux qui en ont les moyens.

Je n'aime pas travailler dans cette école du mensonge, être un « agent de publicité » des géants du show business.

On me demandera peut-être de quoi je me mêle ! En effet, on attend de nous, techniciens, qu'on ne soit plus « corporatifs » (une vieille tare dont on n'arrive, paraît-il, pas à se débarrasser et qui paralyse la maison), mais on nous demande en même temps de ne pas voir plus loin que le bout de notre oscilloscope. Et aussi, cependant, d'être un peu plus « motivés » comme on dit. La question de la motivation est en général très mal posée, et j'ai envie de rapporter ici un épisode de ma vie professionnelle à l'O.R.T.F.

La couleur de la cravate

C'était sur la deuxième chaîne à Cognacq-Jay. La couleur ayant fait son apparition, l'habitude fut prise de faire présenter le Journal télévisé par un journaliste placé devant un fond uni et coloré. Il faut savoir qu'un procédé électronique permet (dans ces conditions) de substituer au fond coloré une image illustrant l'exposé du journaliste (ce peut être une diapositive, un film, etc.) : l'utilisation de ce procédé est devenue familière au téléspectateur, mais si, les progrès techniques aidant, les contraintes dans le choix des couleurs se sont atténuées aujourd'hui, il fallait à cette époque prendre le plus grand soin pour ne pas retrouver dans l'avant-plan (le présentateur) des couleurs qui se confondent avec celles du fond.

Si cette condition n'était pas réalisée, le présentateur se trouvait comme déchiré électroniquement à l'endroit des couleurs indésirables et les images (diapo, film) défilaient dans sa cravate ou sa veste. On pouvait attendre des journalistes amenés à présenter régulièrement le Journal télévisé qu'ils tiennent compte de ces « contraintes », ainsi que les responsables du service qui avaient choisi d'utiliser ce nouveau procédé : il n'en fut rien. Et l'on vit pendant un an des présentateurs-vedettes préférer se faire dévorer chaque soir par les vers électroniques plutôt que de « se faire imposer la couleur de leur cravate par des techniciens ».

Cet exemple peut paraître dérisoire, il explique comment nous cessâmes assez vite d'être « motivés » pour faire de « bonnes » images.

Puis, le Journal télévisé fut confié à Pierre Desgraupes. Il eut l'idée (tellement originale ?) de rassembler chaque soir des représentants de toutes les professions assurant la réalisation du journal. Les techniciens vidéo expliquèrent leur problème. Pierre Desgraupes demanda qu'on en tînt compte. Les nouveaux journalistes firent un effort, et du jour au lendemain les images devinrent presque parfaites. De vieilles barrières corporatistes — stupides ou bien réelles — tombèrent alors. Les techniciens tinrent compte à leur tour des contraintes des journalistes. Nous étions « motivés ».

Hélas ! on est revenu depuis, dans de très nombreuses émissions (dans les chaînes comme à la S.F.P.), aux pires conditions d'utilisation du découpage électronique. Si des réalisateurs sont au chômage parce qu'ils sont exigeants (« On ne vous en demande pas tant » rapportait Claude Massot dans le Monde *des 19-20 novembre), quelques-uns, à l'inverse, travaillent beaucoup (plus exactement on leur commande beaucoup d'émissions) parce que, pour ces derniers, « de toute façon le téléspectateur s'en fout ». A les entendre, le téléspectateur, dorénavant, « se fout » de tout, ou presque.*

Je n'aime pas cette télévision qui méprise le téléspectateur.

A propos de motivation encore. Les techniciens ne peuvent être insensibles aux évolutions technologiques. Ceux de la S.F.P. s'étaient étonnés, lors du dernier grand prix de l'Eurovision, que leur entreprise n'ait pas été choisie pour assurer la prise de son. Ils ont attribué ce fait au retard technologique des équipements-son de la S.F.P. En ce qui concerne l'image, la S.F.P. ne réalise ses émissions qu'avec le système couleur SECAM, système français qui a la réputation de donner la meilleure image et surtout d'assurer la fidélité des couleurs à travers toute la chaîne de transmission. Mais ce système est aussi beaucoup plus cher (en ce qui concerne la fabrication des images et leur traitement, mélange ou découpage, etc.). C'est pourquoi des séquences particulières d'émissions (des génériques, par exemple), sont de plus en plus souvent réalisés en PAL, qui est, on le sait, le système couleur allemand.

Aussi peut-on comprendre ce réalisateur, devenu responsable d'une société de production privée équipée en PAL (la V.C.I.) qui vient débaucher depuis quelque temps les techniciens des Buttes-Chaumont. Il a des arguments particulièrement « motivants » : les commandes des chaînes. T.D.F. a même, récemment, mis en place une liaison hertzienne permanente pour la transmission des images entre cette société privée et la rue Cognacq-Jay. T.D.F. et les chaînes, éléments du service public, sont pourtant sensées continuer, comme la S.F.P., la promotion du système français SECAM, inaugurée par l'O.R.T.F.

Je n'aime pas cette hypocrisie, ce climat de mauvaise foi qu'entretient ce régime entre les différentes composantes de sa télévision.

Mais, diront certains, si vous n'aimez pas votre métier, pourquoi n'en faites-vous pas un autre ? Pourquoi ne quittez-vous pas la S.F.P.

On m'a fait le même type de remarque, en 1967, lorsque je me suis élevé en Guadeloupe contre l'attitude colonialiste de l'O.R.T.F. locale. Comme si, parce que je travaillais à la télévision nationale, je devais considérer les Antillais comme des enfants, sans culture ni aspiration à une expression propre.

Le service public et l'Etat

Il y a en gros deux conceptions du service public. La première : appartenant à l'Etat, le service public ne doit être qu'un instrument d'exécution des volontés gouvernementales. C'était la conception du général de Gaulle qui n'en faisait d'ailleurs pas un usage exclusivement négatif. Les liens privilégiés entre l'O.R.T.F. et Thomson par exemple — qui étaient une volonté gouvernementale — étaient conçus comme un moyen de résister à l'hégémonie américaine dans l'industrie électronique. La variante giscardienne se débarrasse de cette entrave au libéralisme.

(Lire la suite page 14.)

« LE CARDINAL DE VELOURS »

Mazarin réhabilité

C'EST quand même merveilleux un grand comédien, et c'est rare à la télé. Je pense à François Périer. Il va jouer Mazarin à partir de samedi prochain, sur FR3. Jouer en virtuose, transfigurer littéralement un personnage pourtant éreinté par les manuels scolaires, et surtout par le père Dumas. Rappelez-vous dans Vingt ans après *cet Italien à l'accent prononcé, ridicule, ce ladre insinuant, rusé, tricheur et pleutre. Hautaine, impérieuse, se cabrant sous les remontrances de son amant, Anne d'Autriche n'était pas gâtée non plus. Et Louis, dressé de toute la hauteur de ses dix ans contre ce « gredin de Sicilien »...*

Aucun rapport avec les parangons d'intelligence, de sensibilité et de vertu que vous verrez à l'écran. A commencer par la reine, la douce, la blonde, l'adorable Martine Sarcey, souple, soumise, aimante... Et aimée par ce génie de la diplomatie injustement méconnu, parlant français comme vous et moi, ce joueur passionné dont la mise était une couronne et l'enjeu un royaume à la mesure de sa patience et de sa dévotion à cette femme et à cet enfant, sa reine, son roi.

Lamartine opposait déjà à Richelieu le vengeur Mazarin le pacificateur. Le voilà donc réhabilité par ce téléfilm de Pierre Cardinal. L'auteur du scénario, Pierre Moinot, s'est inspiré des lettres, des journaux, des récits d'époque pour retracer la lutte de cet étranger, « neutre dans nos partis, mais acharné à les neutraliser », contre des factieux non pas vaincus, lassés, ramenés, je cite à peu près, repentants, soumis aux pieds du trône.

Le résultat est assez étonnant. Au premier plan, un regard, un visage, véritable plaque sensible où s'inscrivent — Périer est prodigieux — tous les mouvements de la pensée et de la passion, analysés, ensuite, commentés dans la solitude de son cabinet de travail par le ministre en mal de confidence à l'intention de collaborateurs formés à son école, Colbert, Millet de Jeure... Derrière, autour de lui, les princes, les grands, les ambassadeurs. Et puis... rien. C'est le vase clos, l'alambic. On y voit bouillonner, au fil des trois Frondes, les appétits, les peurs, les espoirs exaspérés dans l'intention de les détruire en les opposant les uns aux autres par l'ardent défenseur d'une « certaine idée de la France » et de la royauté.

Ça sent un peu le renfermé, c'est vrai, ça manque d'air, l'air de la rue. Séparée qu'elle en est par les gentilshommes et les bourgeois, la cour n'entend pas, ou à peine, la voix du peuple. Ce peuple affamé, révolté, ravagé par les guerres et les épidémies, est pratiquement absent, sinon par ouï-dire, de la scène politique exclusivement réservée aux grands premiers rôles et aux chefs d'emploi.

On ne quitte le Palais-Royal que pour le Louvre ou les châteaux de Rueil ou de Brül ou de Brouage ou encore de Saint-Germain, à l'occasion de la fameuse fuite immortalisée dans nos souvenirs par la savoureuse façon dont Porthos et d'Artagnan s'y enrichirent en vendant à 80 livres pièce des bottes de paille à la foule des courtisans débarqués à l'improviste, en pleine nuit, dans des appartements vides et des pièces glaciales. Sans vouloir rivaliser avec Rossellini ou Visconti, le réalisateur profite d'ailleurs de l'occasion pour nous montrer la manière de réchauffer, à



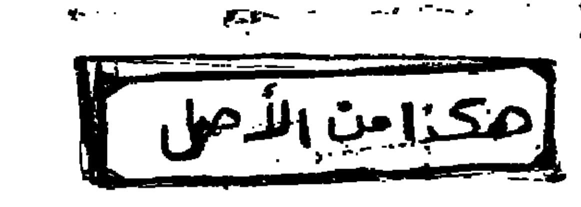
Mazarin, éducateur du roi.

l'aide de tentures, de tapisseries, d'épais tapis, de rideaux damassés, ces chambres, ces boudoirs bientôt encombrés de coffres, d'armoires, de peintures et de candélabres.

Cela dit, on est loin de la tranche de vie. L'action est entièrement accrochée au jour le jour de l'actualité du moment, le moment où triomphe enfin le concept de l'Etat-nation, de nouveau battu en brèche à présent. Cette obsession de la soumission à un pouvoir centralisé, cette religion de la conquête — villes et provinces mises à sac, basculant une à une, venant élargir les frontières sans cesse repoussées du plus grand pays d'Europe, — bref, cet impérialisme déclaré, n'intéressent que pour mémoire. Bonne occasion de la rafraîchir et de revoir une page décisive de notre histoire.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Les samedis 9, 16, 23 et 30 décembre, FR3, 20 h. 30.



RADIO-TELEVISION

Plaidoyer pour un métier que je n'aime pas

(Suite de la page 13.)

Avant même que les équipements — payés par le téléspectateur — ne soient amortis, elle donne mission au service-public — tout en conservant le contrôle gouvernemental sur celui-ci — d'organiser le développement « libéral » des profits privés. Cette conception (instrument du gouvernement) permet de faire combattre efficacement le service public de l'extérieur en faisant jouer les vieux réflexes libertaires de méfiance à l'égard de l'Etat, ogre toujours affamé de libertés individuelles.

L'autre conception veut que le service public, appartenant à la nation, aux citoyens, soit protégé à la fois contre la mainmise du gouvernement, quel qu'il soit, et contre les puissances d'argent. Ce n'est pas le cas des radios privées, et les journalistes savent que le contrôle de leur travail par l'argent y est bien pis encore que le contrôle gouvernemental. Ces deux conditions sont nécessaires, sinon suffisantes, pour organiser la libre communication entre les citoyens, le libre développement de la culture, la libre étude des besoins de la communauté. Bref, la démocratie. Et l'Etat n'est alors que l'organisateur et le garant de cette double indépendance.

Je n'aime pas actuellement mon métier, mais, si je ne suis pas licencié, je resterai à la S.F.P. — et j'y suis aujourd'hui disponible, comme trois mille autres travailleurs, pour une meilleure télévision. Décidé, s'il le faut, à changer mes habitudes de travail. Et j'ajoute ceci : je souscris totalement à ce qu'on écrit ici des réalisateurs qui aiment leur métier et me font aimer malgré tout de temps en temps la télévision. Mais la position de certains parmi les meilleurs n'est pas sans ambiguïté : ils laissent trop souvent croire que toutes les bonnes émissions ne peuvent être que des émissions coûteuses, ce qui fausse complètement l'étude des possibilités d'une bonne télévision. Je dirais encore que certains conçoivent la S.F.P. comme le lieu de travail où l'on doit exiger le grand luxe à tout prix, mais qui vont réaliser « dans le privé » des émissions — pour eux « alimentaires » — sans exigence aucune, et sans se soucier de l'embarras dans lequel ils placent ainsi les travailleurs permanents de la S.F.P.

On dit que la S.F.P. n'est plus adaptée, avec son matériel lourd issu de l'O.R.T.F., à la télévision d'aujourd'hui et de demain. On dit que nous sommes nous-mêmes incapables de nous adapter. Mais on ne nous a jamais dit ce que devrait être cette nouvelle télévision, on ne nous a jamais invités à nous y adapter concrètement après l'avoir étudiée en commun. On l'a toujours organisée en dehors de nous, et les chaînes la commandent au privé, tout simplement.

Maintenant que nous connaissons la totalité du « plan Labrusse », nous constatons qu'il manque justement ceci : le pourquoi et le comment de la production à réaliser demain. En revanche, l'interlocuteur des syndicats passe beaucoup de temps à expliquer comment ne pas appeler licenciement le renvoi de trois ou quatre cents employés, comment ne pas appeler liquidation l'abandon de quelques studios, ou démantèlement la mise en filiales des activités cinématographiques.

En réalité, je le dis clairement : je soupçonne le gouvernement de vouloir introduire, dans le secteur production de la S.F.P., ces « avantages » qu'exprimait le patronat des « entreprises de services pour la télévision » dans le Monde *du 28 octobre : précarité d'emploi organisée (un tiers seulement de personnel mensualisé et deux tiers d'intermittents), ce qui rend le personnel peu « revendicateur ».*

On n'est plus au temps où M. Pompidou souhaitait étendre la mensualisation, et il ne se passe pas de jour où M. Barre, ou le C.N.P.F., ne nous fassent comprendre entre les lignes de leurs discours qu'avec un million et demi de chômeurs, ou presque, on a atteint les conditions idéales pour remettre en cause les principaux acquis sociaux, que c'est ça le progrès, et que cela doit commencer au plus vite dans le secteur public.

M. Jean-Philippe Lecat, notre ministre de tutelle, qui se refuse à proposer le moindre correctif à la loi de 1974, peut prouver que je me trompe en annonçant enfin un volume de production nationale de télévision garanti. En mettant enfin en chantier cette convention collective commune à tout l'audiovisuel public que réclament nos syndicats depuis des années. On pourrait croire alors à la volonté de sauver et d'organiser à long terme le service public de télévision nationale. Les bonnes intentions actuellement proclamées deviendraient crédibles.

Dans le cas contraire, je me contenterai de constater, comme tout le monde, que le prétendu plan de « redressement » cessera de prendre effet, curieusement, lors d'une importante échéance électorale... et j'en conclurai qu'il n'est qu'une étape de plus pour rendre plus douce la mort lente, et quasi programmée dans la loi d'août 1974, de la S.F.P.

De la S.F.P. dans un premier temps.

PIERRE RÉGNIER.

CORRESPONDANCE

S.V.P. raciste ?

Deux lecteurs, Mme Suzanne Picard et M. Philippe Robichon, nous ont adressé la lettre suivante après les « Dossiers de l'écran » du 21 novembre consacrés aux travailleurs immigrés :

Au cours de l'émission, nous avons réussi à obtenir le standard S.V.P. vers 22 h. 45, pour témoigner de l'extraordinaire gentillesse dont les Algériens ont fait preuve à notre égard au cours d'un voyage en Algérie, en grande partie en stop, l'été dernier. Pour dire aussi que la haine qui aurait pu survivre à la guerre d'Algérie était totalement absente de toutes les conversations que nous avons pu avoir sur ce sujet.

Surprise, la standardiste a manifesté un étonnement rageur, s'étonnant que nous ayons été si bien accueillis : *« Ah ! vous avez bien de la chance ! On peut pas en dire autant de tout le monde »*, etc.

Hypothèse : il suffit que, sur dix standardistes, trois ou quatre soient racistes pour que la proportion d'appels racistes monte étrangement... Nous sommes, comme tout le monde, accablés par ce chiffre de 65 % annoncé par Armand Jammot et Guy Darbois. Mais les appels antiracistes ont-ils bénéficié de la même faveur chez toutes les standardistes ? Nous posons la question...

QUERELLES DE SUCCESSION A R.T.L.

Le Luxembourg se rebiffe

DEPUIS le 3 octobre, la station périphérique R.T.L. n'a plus de « patron » en raison de la démission de M. Christian Chavanon. Mais, contrairement à la tradition qui voulait que le gouvernement français impose sans trop de difficultés son candidat, les autorités luxembourgeoises semblent, cette fois, se rebiffer.

La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion *exploite, depuis* 1931, un poste radiophonique (Radio-Luxembourg) dont l'émetteur *est orienté vers la France*, auquel on a adjoint une chaîne de télévision, Télé - Luxembourg, *qui « arrose » l'est de notre territoire* sur une profondeur de 150 kilomètres environ. Radio-Luxembourg — devenu R.T.L. depuis 1966 — est donc un poste national qui a passé un protocole avec l'Etat français. Celui-ci comporte un cahier des charges qui prévoit notamment la neutralité politique de la station, dont les studios (français) sont situés à Paris, rue Bayard. Mais R.T.L. a également des antennes allemande, belge et même... luxembourgeoise.

En 1966, un rachat de participations amena M. Jean Prouvost, alors propriétaire de *Paris-Match* et de la moitié du *Figaro*, à entrer à la C.L.T., qui le désigna comme administrateur-délégué, véritable responsable numéro un de la station.

M. Prouvost s'empressa de déléguer *de facto* ses pouvoirs à l'un de ses hommes de confiance, le journaliste Jean Farran, avec le titre de « directeur d'antenne ». R.T.L. lui doit d'ailleurs le succès d'écoute et le style qu'on lui connaît depuis.

A la faveur d'une nouvelle *alliance conclue en 1974* — l'agence Havas (15 % du capital de la C.L.T.) formant une majorité avec le groupe belge Bruxelles-Lambert (35 %) et le baron Empain (3 %) — M. Prouvost *démissionnait en mai 1975* et était remplacé par M. Christian Chavanon, ancien directeur *général de la R.T.F. (1960) et* P.-D.G. de l'agence Havas. Les liens existants entre cette agence et R.T.L. — dont la régie publicitaire est assurée par Information et Publicité, filiale d'Havas — facilitèrent sans aucun doute l'accord des autorités luxembourgeoises sur le nom de M. Chavanon, à l'origine conseiller d'Etat.

Mais autant M. Prouvost avait brillé par son absence rue Bayard — se contentant du téléphone pour s'entretenir avec M. Jean Farran, — autant M. Chavanon s'affirma, dès le premier jour, comme un administrateur-délégué ayant pignon sur rue à R.T.L. Cela ne pouvait conduire qu'à un « divorce à la luxembourgeoise ». Il s'est produit le 22 septembre dernier par le départ de M. Jean Farran, bientôt suivi de la démission de M. Christian Chavanon (candidat au fauteuil de M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat).

Pendant ces trois ans et demi, la situation a sensiblement évolué, et si R.T.L. continue d'avoir le vent en poupe, d'autres antennes de la C.L.T. — l'allemande, par exemple — ont pris de l'importance au sein de la compagnie. Le temps où R.T.L. était la principale « mine d'or » de la *C.L.T. semble révolu : elle représente* aujourd'hui moins de 45 % du chiffre d'affaires total de la compagnie. *Ce qui expliquerait* déjà les lenteurs et les refus opposés par le grand-duché, depuis *bientôt deux mois, aux propositions* faites par Paris pour la succession de M. Chavanon. Une bonne demi-douzaine de noms ont déjà été avancés : ils ont été récusés, semble-t-il, par principe tout d'abord — l'administrateur-délégué de R.T.L. ne doit plus avoir l'air d'être désigné comme un sous-préfet, — en raison aussi de leur trop jeune âge (la « barre » ne peut guère se situer au-dessous de soixante ans, paraît-il).

Au-delà, on peut se demander si les autorités luxembourgeoises, en fonction des modifications *intervenues dans l'équilibre* et l'exploitation des différentes antennes, ne souhaitent pas réviser *les structures, à commencer* par les attributions de l'administrateur-délégué.

En ce qui concerne R.T.L., on a pu déjà constater que M. Raymond Castans, appelé à succéder à M. Jean Farran, n'a plus les mêmes pouvoirs : ils concernent essentiellement les programmes. Dans un même souci de continuité, M. François-Louis Closon vient d'être nommé président d'Ediradio, société qui réalise et vend depuis toujours les programmes diffusés par R.T.L. La société Ediradio devrait absorber, le 1er janvier 1979, sa filiale « Information et Diffusion ».

L'influence d'Havas sur l'émetteur du grand-duché serait-elle en baisse ?

CLAUDE DURIEUX.

Écouter-voir

● **ESSAI : LA MARCHE. — Dimanche 3 décembre, France-Culture, 20 h. 40.**

La marche, « c'est quelque chose de philosophique », *dit le cinéaste algérien Toufik Senoussi. Son grand-père était pisteur du désert et savait lire les empreintes dans le sable, donc il sait de quoi il parle. Sa conception de la marche a inspiré l'Atelier de création radiophonique et (question de démarche) le montage de Marie-Dominique Arighi, Andrew Orr, Eric El Gharabli.*

Comment marche le coureur, l'enfant, l'aveugle, le citadin, l'herboriste, le mime ? Quelles pensées naissent des pas, quelles découvertes sont au bout du cheminement alerte ou fatigué ? C'est à une intrusion dans le vécu d'autrui qu'invite cette déambulation oratoire.

● **HISTOIRE D'UN JOUR : FRANCIS BLANCHE. — Du lundi 4 au vendredi 8 décembre, Europe 1, 14 heures.**

Il y a plus de trente ans, il inventait le sandwich à la gabardine, pour casser la croûte sous la pluie. Avec Pierre Dac, il fondait ensuite un parti, le parti d'en rire, et lançait les feuilletons radiophoniques Signé Furax *et* Malheur aux barbus. *Ce touche-à-tout était aussi acteur, scénariste, poète. Il est mort en 1974.*

Philippe Alfonsi propose cinq dates dans la vie de Francis Blanche : 1945, la naissance de Sans rimes ni raisons, *qui scandalisa les auditeurs de la Radiodiffusion française ; 1949, la rencontre avec Pierre Dac et le grand show de l'A.B.C. ; 1956,* Signé Furax *sur Europe 1 ; 1959, « Babette s'en va-t-en guerre » au cinéma, les canulars téléphoniques à la radio ; 1972, des studios d'Europe 1 au cabaret.*

● **QUESTION DE TEMPS : LES DROITS DE L'HOMME. — Lundi 4 décembre, A 2, 21 h. 35.**

On verra sur ce thème essentiel quatre documents : l'apartheid, les dissidents tchécoslovaques, les Argentins en exil et le Vietnam. Le premier, réalisé à partir d'archives internationales par Patrick Clement et Bernard Cohen montre, entre autres, quelques-unes des images de l'émeute qui fit deux cents morts à Soweto en 1976, et une interview — éloquente — de John Vorster, ex-premier ministre.

« A travail égal, salaire inégal », « Un Blanc n'a pas le droit d'apprendre à lire à un domestique noir », « Les Noirs n'ont pas le droit de faire grève »... *Il n'y a pas moins de deux cents lois pour légaliser l'inégalité en Afrique du Sud.*

Le deuxième et le troisième sujet, traités réciproquement par Philippe Chatenay et Edouard Lor, éclairent à travers l'interview de deux réfugiés politiques en France deux aspects de la répression en Tchécoslovaquie et en Argentine. Répressions différentes comme l'indiquent les témoignages de M. Libor David (sculpteur, qui a fui la Tchécoslovaquie en 1968) et M. Rodolfo Matarolo (avocat, qui a quitté l'Argentine au lendemain du coup d'Etat en 1976). Enfin, Paul Nahon a invité l'ambassadeur du Vietnam à Paris à s'expliquer sur la question des réfugiés.

● **DRAMATIQUE : LE VENT SUR LA MAISON. — Mercredi 6 décembre, TF 1, 20 . 30.**

Des parents qui croyaient avoir la confiance de leur fils adolescent et entretenir avec lui un « dialogue » apprennent qu'il a eu un accident alors qu'il avait « emprunté » une voiture. Stupéfaits, ils adoptent l'attitude d'une compréhension indulgente. Vincent, renvoyé du lycée, suit des cours par correspondance et semble bien évoluer jusqu'à la disparition de Christophe — un camarade issu d'un milieu moins aisé. Vincent est soupçonné, accusé, et les deux familles s'affrontent. S'opposent deux conceptions de l'éducation.

Le roman de Marylène Clément a été adapté par Marcel Mithois et mis en images par Bernard Zanni. Au centre de ce drame psychologique situé en banlieue parisienne, un père désemparé — Pierre Vaneck — et sa femme — Marie-José Nat — observent une autre génération, celle de leur enfant, ici Pascal Sellier, déjà vu au cinéma dans l'Amant de poche.

● **ITINÉRAIRE : JAMES JOYCE A DUBLIN. — Vendredis 8 et 15 décembre, France-Culture, 14 h. 50.**

James Joyce a quitté Dublin à l'âge de vingt-deux ans, et pourtant Dublin a inspiré la quasi-totalité de son œuvre, de Dubliners *à* Ulysse *en passant par* Finnegans Wake. *Le romancier ne disait-il pas lui-même qu'on pourrait reconstituer la ville à partir de ses livres ? Il était donc tout particulièrement intéressant de consacrer au père du roman contemporain un numéro de l'excellente série « Un homme, une ville ».*

Thierry Garcin et Danièle Fontanarosa ont invité cette fois-ci Michel Butor à se faire le guide de leur promenade sur les pas d'un écrivain. Du port à la bibliothèque centrale on arpentera les rues, on grimpera à la tour Martello, on entrera dans les maisons, on atteindra l'île Northbull, pour finir dans certains pubs qui importèrent à Joyce et y rester jusqu'à l'heure de la fermeture. Douce Irlande mais cité violente : Dublin brutale.

● **THÉATRE : LES RUSTRES. — Samedi 9 décembre, A 2, 20 h. 35.**

Les hommes sont des rustres austères, autant dire des mufles et, en plus, ils détiennent le pouvoir absolu. Les femmes sont des coquettes apparemment sans cervelle. En réalité elles sont virtuoses du « repli élastique » et assez futées pour amener le combat sur leur propre terrain.

Goldoni les décrit, les uns et les autres, sans indulgence. Mais, en définitive, ce sont les dames qui ont le beau rôle : elles représentent la rébellion, elles mènent le jeu, elle pétillent de vitalité et de fantaisie face aux maris emmurés dans leur bonne conscience. Ils veulent se protéger — et protéger leur autorité de droit divin. Elles veulent vivre et rire. Et comme Goldoni accumule les quiproquos, les imbroglios, les travestissements, comme les acteurs s'amusent et que Michel Galabru se déchaîne, le plaisir du spectateur est assuré.



Les films de la semaine

● **AUSTERLITZ, d'Abel Gance (première partie). — Dimanche 3 décembre, TF 1, 20 h. 30.**

Un grand film historique divisé en deux soirées. Une sorte de suite au *Napoléon* super-épique que Gance avait tourné en 1927. La première partie, c'est 1802-1805, le premier consul qui devient empereur, le portrait intimiste du héros entouré de sa *turbulente famille, de diplomates* et de dignitaires. De très belles images d'Epinal avec une idée de grand cinéaste pour la présentation du sacre.

● **AU NOM DU PERE, de Marco Bellochio. — Dimanche 3 décembre, FR 3, 22 h. 40.**

Haine et rage dans la peinture d'un collège de jésuites rétrogrades et la révolte d'un adolescent qui, à force de se vouloir un contestataire méprisant, prend l'aspect d'un jeune fasciste. L'admiration accordée sans réserves à Bellochio, le Godard du jeune cinéma italien dans les retombées de 68, demande à être aujourd'hui résolument tempérée.

● **PAIN, AMOUR, AINSI SOIT-IL, de Dino Risi. — Lundi 4 décembre, A 2, 15 h.**

Comencini et Gina Lollobrigida ayant déclaré forfait pour une troisième mouture de *Pain, amour...*, c'est Dino Risi qui la réalisa, l'action ayant été transposée à Sorrente et Sophia Loren, alors la « rivale » en plein essor de Gina, ayant été chargée de séduire Vittorio de Sica. A part le titre, plus grand chose à voir avec les deux autres films. Cela sombre dans le folklore ; le filon *était bien épuisé.*

● **AUSTERLITZ, d'Abel Gance (deuxième partie). — Lundi 4 décembre, TF 1, 20 h. 30.**

Retour à l'épopée avec les scènes flamboyantes de la bataille d'Austerlitz (dite « bataille des trois *empereurs* ») *le 2 décembre* 1805. Gance déploie les troupes, fait donner le canon, jette les soldats les uns contre les autres. Elan des charges et horreurs des massacres. De quoi faire craquer le petit écran qui va miniaturiser ces séquences.

● **LA FABULEUSE AVENTURE DE MARCO POLO, de Denys de la Patellière et Noël Howard. — Lundi 4 décembre, FR 3, 20 h. 30.**

Une épave. Entrepris en 1961 par Raoul Levy, le film (superproduction ambitieuse et grandiose), *commencé par* Christian-Jaque avec Alain Delon, coula faute d'argent ; il aurait fallu des mines d'or. Recommencé un an et demi plus tard au milieu des décombres, ce *Marco Polo* ne fut qu'un récit d'aventures hétéroclite, rapiécé, avec *exotisme, sadisme, héroïsme* de bazar. A ne pas voir, pour ne pas perdre de temps.

● **LES SOULIERS DE SAINT PIERRE, de Michael Anderson. — Mardi 5 décembre, A 2, 20 h. 35.**

Un pape russe sur le trône de saint Pierre, en 1980, au moment où la Chine (le tiers-monde) crie famine et veut faire la guerre. Ce film de politique-fiction (1968) prend, pour les « Dossiers de l'écran », une certaine *actualité avec l'élection* du pape (polonais) Jean Paul II. A part cela, il s'agit d'une superproduction *grandiloquente* et fumeuse. Divisée en deux soirées, à cause de sa longueur.

● **LE CONVOI MAUDIT, de Roy Rowland. — Mardi 5 décembre, FR 3, 20 h. 30.**

De l'or, des Sudistes un peu francs-tireurs, un peu bandits, une jolie fille qui gagne le cœur de l'un d'eux. Les poncifs du western et l'imagerie du technicolor. La scène de la traversée de la rivière en crue n'est pas mal.

● **RAPT A L'ITALIENNE, de Dino Risi. — Mercredi 6 décembre, FR 3, 20 h. 30.**

Cirque en folie de la télévision, *des journalistes* et *de la foule* autour d'un couple bourgeois (illégitime) pris en otage par des anarchistes pilleurs de banques. Commencé en comédie italienne sarcastique, le film se poursuit en pamphlet démagogique contre les grandes familles *et la police avec clin* d'œil aux gauchistes. N'en déplaise aux inconditionnels de *Dino Risi*, réalisateur inégal, c'est raté.

● **CUL-DE-SAC, de Roman Polanski. — Jeudi 7 décembre, TF 1, 22 h. 25.**

Au temps où Polanski, exilé à Londres, renouait, après *Répulsion, film de terreur psychologique* lorgnant vers Hollywood, avec la veine polonaise de *Deux Hommes dans une armoire* et *Mammifères*. Un conte philosophique burlesque sous le signe de Beckett et Ionesco, des rapports sado-masochistes entre un couple où la femme humilie l'homme (au milieu d'un élevage de poulets) et un gangster qui joue son propre jeu de voyeur-dominateur. Une vision très noire des rapports humains, de la condition humaine.

● **LES SOULIERS DE SAINT-PIERRE, de Michael Anderson. — Jeudi 7 décembre, A 2, 20 h. 35.**

Suite et fin, sans débat cette fois. La croisade du pape russe qui va discuter avec le président chinois et veut mettre en gage les ressources de l'Eglise pour nourrir les affamés. Des discussions théologiques incompréhensibles, des événements mélodramatiques et Anthony Quinn avec une tiare de monstre sacré. Plutôt déprimant.

● **L'EPOUVANTAIL, de Jerry Schatzberg. — Jeudi 7 décembre, FR 3, 20 h. 30.**

Le grand prix du Festival de Cannes 1973 porté par Gene Hackman (le flic de *French Connection*) et Al Pacino (la révélation du *Parrain*). Une belle technique, des bouffées de lyrisme et la récupération adroite du monde des « perdants » de la *société* de consommation, des marginaux en cavale, « victimes de leur innocence ». *Accueilli* avec enthousiasme à cause d'un phénomène de mode. Tient le coup, sans doute, par sa facture hollywoodienne.

● **LES LOIS DE L'HOSPITALITÉ, de Buster Keaton et Jack Blystone. — Vendredi 8 décembre, A 2, 22 h. 50.**

Dandy arrivé à New-York par un train de 1832, Buster Keaton devient le Roméo d'une Juliette appartenant à une famille de Virginie *ennemie de la sienne.* Mais la vendetta qui fait rage contre lui n'a pas cours dans la maison des adversaires : ils respectent l'hospitalité. Le problème est d'y rester. Péripéties extraordinaires et gags stupéfiants. Toujours impassible, Buster Keaton *déploie* avec *maîtrise son* style comique, ses inventions. Il faut l'avoir vu suspendu à une corde au-dessus d'un précipice, pour sauver sa bien-aimée qui tombe dans le vide, au terme d'une aventure époustouflante.

● **LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S, de Claude Vital. — Dimanche 10 décembre, TF 1, 20 h. 30.**

Dernière et inutile adaptation d'un vaudeville poussiéreux déjà porté à l'écran en 1922, 1933, 1939 et 1953. Michel Galabru perdu dans un monde de marionnettes rétro qui s'agitent en vain.

● **LA DAME SANS CAMELIAS, de Michelangelo Antonioni. — Dimanche 10 décembre, FR 3 22 h. 40.**

A redécouvrir, car on l'a peu et mal vu ce film d'Antonioni tourné avant *Femmes entre elles, le Cri* et *l'Avventura*. Lucia Bose, qui avait été l'étonnante vamp moderne de *Chronique d'un amour*, interprète ici une femme *totalement* aliénée, à *la fois* par le monde du cinéma commercial (pour lequel le réalisateur n'est pas tendre) et par une vie privée où elle n'arrive à communiquer avec personne. Echec et solitude, difficulté d'être. Les thèmes du cinéma d'Antonioni sont là, l'écriture est déjà « *différente* ». A retenir en particulier l'admirable séquence finale.

● **TROIS DE SAINT-CYR, de Jean-Paul Paulin. — Lundi 11 décembre, A 2, 15 h.**

Exaltation de l'esprit de camaraderie, de l'armée et du patriotisme à travers l'aventure de trois Saint-Cyriens. Intérêt *sociologique*, par rapport au climat de 1938 (tension internationale, menaces de guerre), d'un film dont les bons sentiments paraissent anachroniques.

● **DE LA TERRE A LA LUNE, de Byron Haskin. — Lundi 11 décembre, TF 1, 20 h. 30.**

Le roman de Jules Verne avec une femme (Debra Paget) en plus, ce qui n'est d'ailleurs pas une mauvaise idée. Mais imagerie pour imagerie, autant revenir aux illustrations de l'édition Hetzel. Byron Haskin, pourtant spécialiste des *effets* spéciaux, n'a donné à cette histoire ni charme ni poésie.

● **ÇA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES, de Nadine Trintignant. — Lundi 11 décembre, FR 3, 20 h. 30.**

Communication émotionnelle d'une expérience traumatisante — la mort d'un enfant en bas âge — vécue par la réalisatrice et son mari, Jean-Louis Trintignant. Le *film est un exorcisme*, et la réalité apparaît constamment derrière la fiction dont Catherine Deneuve et Marcello Mastroianni sont les personnages.

ELLES DE SUCCESSION A R.T.L.

xembourg se rebiffe

Écouter-voir

RADIO-TELEVISION

Samedi 2 décembre

CHAINE I : TF 1

20 h. 35. Variétés : Show Machine.

Avec D. Dufresne, A. Chamfort, Minka, A. Lear...



21 h. 35. Série : Destins croisés, réal. L. Yast.

Premier épisode d'un feuilleton très américain. 1880... Martin Eaton, qui revient du front, épouse Flora qu'il n'aime pas, car Marjorie, dont il est amoureux, s'est mariée en son absence.

23 h. 10. Sport : Télé-foot 1.

CHAINE II : A2

20 h. 35. Dramatique : Maigret et l'affaire Nahour, d'après G. Simenon, adapt. et dial. : C. Barma et J. Rémy, réal. R. Lucot.

22 h. 10. Sur la sellette : avec Jean Marais et J. Martin ; 22 h. 50. Terminus les étoiles.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Retransmission théâtrale : Peines de cœur d'une chatte anglaise, de G. Serreau, d'après une nouvelle de Balzac, par le groupe T.S.E.

Dans une Angleterre inventée par Balzac naquit une chatte blanche si folle qu'on l'appela Beauty. Un conte de fées ambigu, un des plus beaux spectacles de la saison théâtrale.

22 h. 25. Magazine. Cavalcade : le tour de France à cheval.

Pendant un an — à partir du 16 décembre, — douze garçons et filles vont accomplir une promenade de 13 000 kilomètres à cheval. Cavalcade *suit leur entraînement.*

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par Lily Siou : « les Pêcheurs, le Poisson, la Sirène et quelques autres... », de R. Soulat, réal. B. Horowicz ; 21 h. 30. Disques ; 21 h. 55. Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5. La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30. Concert donné au Théâtre des Champs-Elysées : « Ouverture de Sémiramis » (Rossini), « Concerto pour violoncelle n° 1 en ut majeur » (Haydn), « les Tableaux d'une exposition » (Moussorgski, orchestration M. Ravel), par l'Orchestre national de France, dir. Z. Macal ; avec F. Lodéon ; 22 h. 30. Ouvert la nuit ; 23 h., Jazz vivant : les cordes d'or de S. Grapelli et de S. Asmussen ; 0 h. 5. Concert de minuit... Festival estival de Paris, autour de l'orgue (Grigny, Marchand, Buxtehude, J.-S. Bach), avec M. Chapuis.

Dimanche 3 décembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15. Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30. Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30. Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de la ZUP de la Madeleine à Chartres, préd. Père Georges Martin.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30. TF 1-TF 1 ; 13 h. 20. C'est pas sérieux ; 14 h. 15.



Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35. Série : L'escadron volant (n° 7) ; 16 h. 25. Sports première : Rugby (Roumanie-France).

18 h. 5. Dramatique : Le franc-tireur, de M. Failevic, avec B. Le Coq, J. Arasse, Y. Pignot.

Un cadre commercial entreprend de se faire renvoyer (pour se faire de l'argent) en disant la vérité sur son entreprise. Le jeu se retourne contre lui. Ecriture réaliste et observations justes.

19 h. 25. Les animaux du monde : les oiseaux de feu au Venezuela.



20 h. 30. FILM : AUSTERLITZ, d'A. Gance (1960), avec P. Mondy, R. Brazzi, C. Cardinale, M. Carol, L. Caron, V. de Sica, A.-M. Ferrero. (Rediffusion.)

Première partie : *Napoléon Bonaparte, premier consul, se fait proclamer empereur, prépare l'invasion de l'Angleterre et doit, en 1805, affronter une coalition austro-russe.*

21 h. 55. Portrait : Abel Gance.

CHAINE II : A2

10 h., Formation continue ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30. La vérité est au fond de la marmite, par M. Olivier et C. Collange ; 12 h., Chorus : Jan Garbarek et son groupe ; 12 h. 40. Cinémalices : Rois du cirque et princes de l'épouvante ; 12 h. 58. Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30. Feuilleton : L'âge de cristal (Le carrousel) ; 15 h. 20. En savoir plus ; 16 h. 20. Petit théâtre du dimanche : le Traitement, de V. Haim ; 16 h. 55. Monsieur Cinéma ; 17 h. 35. Chocolat du dimanche ; 18 h. 5. L'ami public n° 1 ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30. Opéra : Simon Boccanegra, de Verdi, mise en scène G. Strehler, dir. C. Abbado, avec M. Freni, N Ghiaurov, P. Cappuccilli.

Strehler et Frigerio n'ont pas renouvelé ici le miracle des Noces de Figaro, qui avait tant fait, il y a cinq ans, pour redorer le blason de l'Opéra de Paris, mais cela reste un beau spectacle, même s'il en faudrait un peu plus pour que la musique puisse s'épanouir librement sans être entravée par les péripéties d'une action compliquée.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de l'Algérie ; 10 h. 30. Mosaïque : avec la retransmission du gala d'ouverture de la Semaine du dialogue Français-immigrés.

16 h. 30. Espace musical : Concerto pour piano, de R. Schumann ; 17 h. 30. Les Z'ados : L'amère bière, par D.-A. Lang.

Une dramatique, un essai sur l'Alsace sans choucroute et sans ami Fritz.

18 h., L'invitée de FR 3 : Marie-Paule Belle ; 19 h. 45. Spécial DOM-TOM.

20 h., Histoires de France, d'A. Conte : Louise Michel, réal. M. Guillet.

20 h. 30. Emission de l'INA : Rue des Archives (Le soleil des morts).

Pierre-André Boutang fait se rencontrer, dialoguer, des personnalités contemporaines aujourd'hui disparues. Michel Simon semble répondre à Marcel Pagnol. Puis André Malraux, Gaston Bachelard, Gérard Philipe.

21 h. 30. Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : René Clair ou l'art des réticences ; 22 h., Ciné-regards.

Les revues (de cinéma) et leur public ; la mode des autobiographies.

22 h. 30. FILM (cinéma de minuit, cycle aspects du cinéma italien) : AU NOM DU PERE, de M. Bellochio (1971), avec Y. Beneyton, R. Scarpa, P. Vida, A. Sassi, L. Betti, L. Castel (v.o. sous-titrée, N.).

En 1958, deux élèves d'un collège de jésuites s'opposent à l'éducation contraignante et aux méthodes disciplinaires de l'établissement. Une révolte éclate.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : S. Themerson (et à 14 h.) ; 7 h. 7. La fenêtre ouverte ; 7 h. 15. Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40. Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30. Protestantisme ; 9 h. 10. Ecoute Israël ; 9 h. 40. Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France ; 10 h., Messe au monastère des Annonciades, à Thiais ; 11 h., Regards sur la musique : Cosi fan tutte (Mozart) ; 12 h. 5. Allegro ; 12 h. 37. La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45. Concert : R. Oleg, violon, et Y. Rault, piano (Mozart, Debussy, Prokofiev, Ravel) ;

14 h. 5. La Comédie-Française présente : « le Renard et la Grenouille », de S. Guitry, d'après la mise en scène de J.-L. Cochet ; « Monsieur Vernet », de J. Renard, réal. G. Gravier ; 16 h. 5. Semaine de musique contemporaine, à l'Académie de France à Rome, villa Médicis ; 17 h. 30. Escales de l'esprit : Villiers de L'Isle-Adam (« le Convive des dernières fêtes ») ; 18 h. 30. Ma non troppo ; 19 h. 10. Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : S. Themerson ; 20 h. 40. Atelier de création radiophonique : « la Marche », par M.-D. Arighi et A. Orr, avec la participation de E. El Gharabli ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50. Poésie : Ezra Pound.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5. Concert ; 11 h., Concert en direct du Théâtre d'Orsay : « Quintette en ut majeur opus 163 » (Schubert), par le Trio à cordes de Paris ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 55. Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Stravinski ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Pièces pour orchestre » (Webern) ; 17 h., Concert lecture : « Sérénade n° 12 pour instruments à vent » (Mozart) ; 18 h., Opéra bouffon : « Il Diavolo in giardino » (Mannino) ; « le Diable boiteux » (Françaix) ; 19 h. 35. Jazz s'il vous plaît ; 20 h., Equivalences : Bach, Mozart ;

20 h. 30. Enregistrement le 9 novembre à l'Opéra de Paris, en collaboration avec Antenne 2 : « Simon Boccanegra » (Verdi), dir. C. Abbado, avec M. Freni, N. Ghiaurov, P. Cappuccilli ;

23 h., Ouvert la nuit : nouveaux talents, premiers sillons : Boccherini, Bach, Saint-Georges ; 0 h. 5. Filiation : Stravinski, Haydn, Pergolèse, Prokofiev.

Lundi 4 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15. Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 50. Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui (avec, à 14 h. 50. Nourrices ou assistantes maternelles ?) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25. Pour les petits ; 18 h. 30. L'île aux enfants ; 18 h. 55. Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 35. FILM : AUSTERLITZ, d'A. Gance (1960), avec P. Mondy, E. Manni, J. Marais, G. Marchal, J. Palance, C. Conty, P. Pavloff, J. Vrhovec, J.-L. Richard (Rediffusion).

Deuxième partie : *la bataille d'Austerlitz, en Moravie, le 2 décembre 1805.*

21 h. 50. Magazine du théâtre : Pleins feux.

CHAINE II : A2

13 h. 35. Télévision régionale ; 13 h. 50. Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame.

15 h., FILM : PAIN, AMOUR AINSI SOIT-IL, de D. Risi (1955), avec V. de Sica, S. Loren, L. Padovani, A. Cifariello, T. Pica.

Revenu à Sorrente, sa ville natale, Carotenuto veut récupérer sa maison louée à une sémillante marchande de poissons. Pour ne pas être expulsée, celle-ci cherche à le séduire.

16 h. 30. Formation continue ; 17 h. 25. Fenêtre sur... la vie quotidienne des domestiques et l'éducation des filles en France au dix-neuvième siècle ; 17 h. 55. Récré A 2 ; 18 h. 35. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top-Club.

20 h. 30. Variétés : Cinémusic (Nino Rota) ; 21 h. 35. Magazine : Question de temps (Les droits de l'homme).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 35. Chefs-d'œuvre en péril : Spécial palmarès 1978.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30. Pour les jeunes ; 18 h. 55. Tribune libre : Les équipes autonomes d'entreprise ; 19 h. 20. Emissions régionales ; 19 h. 55. Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30. FILM (cinéma public) : LA FABULEUSE AVENTURE DE MARCO POLO, de D. de La Patellière et N. Howard (1964), avec H. Buckholz, O. Welles, A. Quinn, A. Tamiroff, E. Martinelli, R. Hossein, O. Sharif. (Rediff.).

Au treizième siècle, un jeune Vénitien, dont le père et l'oncle ont été chargés d'une mission auprès de l'empereur de Chine, entreprend avec eux un long et dangereux voyage.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : Ezra Pound (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales : procès des sciences de l'homme ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Philosophie de la nature ; à 8 h. 32. Les relations internationales : un langage indéchiffré ; 8 h. 50. Echec au hasard ; 9 h. 7. Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45. Le texte et la marge ; 11 h. 2. Evénement-musique ; 12 h. 5. Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45. Panorama.

13 h. 30. Atelier de recherche instrumentale : Michel Portal ; 14 h. 5. Un livre, des voix : « les Enfants de la nuit », de D. Martin ; 14 h. 47. Centres de gravité : Faut-il réviser les droits de l'homme ? ; 16 h. 50. Libre appel à F. Christian et J. Lecomte : Comment établir un véritable dialogue avec les animaux ? ; 17 h. 32. Semaine de musique contemporaine à l'Académie de France à Rome, villa Médicis ;

18 h. 30. Feuilleton : « Nostradamus » (les jeux du destin) ; 19 h. 25. Présence des arts : la nature morte au Japon ;

20 h., « l'Air du large », de R. de Obaldia. Avec B. Ogier, J. Duby, E. Mellul, A. Korrigan. Réalisation E. Cramer ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la fenêtres d'or ou la femme dans le sang de la mémoire (autour du roman de C. Morgan : « Sparkenbroke) ; 22 h. 30. Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 9 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35. Jazz classique : Tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h. 15. Musique en plume ; 15 h., Musique de France ; 16 h. 30. Off-musique : les anecdotes et les petites histoires de grands musiciens ; 16 h. 40. Cris et chuchotements : Janequin, Ohana, Weelkes, Gibbons, Grieg, Mahler, Strauss, Wagner ;

18 h. 2. Kiosque ; 19 h. 5. Jazz pour un kiosque.

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30. En direct de l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux... Récital d'orgue, avec G. Guillard : œuvres de Scheidt, Praetorius, Pachelbel, Buxtehude, Bruhns, Kellner, Bach ; 22 h. 30. Ouvert la nuit : Jean Cocteau.

Mardi 5 décembre

10 h., Télévision régionale.

12 h. 15. Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 45. Le regard des femmes ; 17 h., Feuilleton : Le grand amour de Balzac ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25. Pour les petits ; 18 h. 30. L'île aux enfants ; 18 h. 55. Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30. Documentaire : Viens danser, petite fille..., réal. V. Forgency.

A Houlgate, une vingtaine de jeunes filles de onze à dix-sept ans consacrent leurs vacances à la danse classique. Univers strict aux rites et lois intraitables. Parfois, un élément vient perturber cette difficile ascèse.

21 h. 30. Magazine : Indications, d'I. Barrère.

Deux sujets au sommaire : mourir à New-York (autour de la violence, du crime, de la drogue), vivre à Rome (les recherches du professeur Luigi Gedda à l'Institut Grégoire-Mendel sur la génétique).

22 h. 35. Musique : La musique est à tout le monde, avec l'Orchestre symphonique et l'Harmonie de la Garde républicaine, direct. R. Boutry ; soliste : R. Costarini, clarinette.

Premier mouvement du Concerto pour clarinette et orchestre de Mozart, la Marche des Pèlerins, extrait de Tannhauser, de Richard Wagner, et un extrait du Concerto pour orchestre de Roger Boutry.

CHAINE II : A2

13 h. 35. Télévision régionale ; 13 h. 50. Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Timides et complexés) ; 15 h., Série : Opération danger ; 15 h. 55. Hommage à Claude Dauphin ; 17 h. 30. Fenêtre sur... les musiciens Bloom ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top-club (Joe Dassin et Amadeo).

20 h. 35. Dossiers de l'écran. FILM : LES SOULIERS DE SAINT-PIERRE, de M. Anderson (1968), avec A. Quinn, L. Olivier, O. Werner, V. de Sica, L. McKern, J. Gielgud, B. Jefford, R. Dexter, B. Kwouk. (Rediffusion.)

Première partie : *vers 1980, la Chine affamée menace le monde d'une guerre. Un évêque russe, libéré d'un camp sibérien, est envoyé en mission à Rome. Il est nommé cardinal puis élu pape.*

Vers 22 h., Débat : le gouvernement de l'Eglise.

Participent à ce débat, en direct de Rome : le cardinal Pignedoli, le cardinal Garrone, le Père Gérard Depois, secrétaire général de la conférence épiscopale française, et M. Valerio Volpini, directeur de l'Osservatore Romano.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30. Pour les jeunes ; 18 h. 55. Tribune libre : Association française pour la communauté atlantique ; 19 h. 20. Emissions régionales ; 19 h. 55. Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30. FILM (cinéma pour tous) : LE CONVOI MAUDIT, de R. Rowland (1950), avec J. McCrea, A. Dahl, B. Sullivan, C. Jarman, R. Novarro.

A la fin de la guerre de Sécession, des francs-tireurs sudistes cherchent à s'emparer d'un convoi d'or.

FRANCE-CULTURE

7 h 2. Poésie : Ezra Pound (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La « naturphilosophie » allemande de J Bohme à Oetinger ; à 8 h 32. Les relations internationales : un langage indéchiffré ; à 8 h. 50. Les ombrages du rêve ; 9 h., La matinée des autres : un secret des anciens Egyptiens, le papyrus ; 10 h. 45. Etranger, mon ami : « la Mer de jouvence », de Platonou ; 11 h. 2. Semaine de musique contemporaine à l'Académie de France à Rome, villa Médicis (et à 17 h 32) ; 12 h. 5. Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45. Panorama.

13 h. 30. Libre parcours variétés ; 14 h. 5. Un livre, des voix : « Les lions diffamés », de P. Naudin ; 14 h. 47. Le carrefour des Français ; 16 h. 50. Libre appel à F. Christian : Dix-neuf ans après, les retombées de l'exploration lunaire, au plan scientifique et quotidien ;

18 h. 30 : « Nostradamus » (la condamnation du roi) ; 19 h. 25. Sciences : nombre et temps.

20 h., Dialogues franco-italiens : M.-A. Macciocchi et G. Vincent (le poids du passé dans nos deux pays) ; 21 h. 15. Musiques de notre temps, avec C Schapira ; 22 h. 30. Nuits magnétiques : J.-L. Bouquet, l'explorateur des âmes en crise.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 9 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35. Jazz classique : Tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h. 15. Musique en plume : Tchaïkovski, Gounod, Delibes, Pierné, Honegger, Ropartz ; 16 h. 30. Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur : musique traditionnelle et chants de la Turquie et de l'Arménie ;

18 h. 2. Kiosque ...Musique de chambre : Stamitz, Eisler, Beethoven ; 18 h. 30. Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5. Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30. Récital violoncelle et piano donné à la fondation des Etats-Unis... « Sonate en si majeur » (Locatelli), « Sonate pour violoncelle seul » (Crumb), « Sonate pour violoncelle et piano en la majeur » (Beethoven), « Sonate opus 40 » (Chostakovitch), « Pezzo Capriccioso » (Tchaïkovski), avec T. Braverman, violoncelle et J. Gottlieb, piano ; 22 h. 30. Ouvert la nuit : Haendel ; 23 h., Jean Cocteau ; 1 h., Jazz pastel.

Les écrans francophones

Lundi 4 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La vie de Marianne ; 21 h., *les Femmes hors la loi*, film de S. Newfield.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le magicien ; 21 h., *l'Or du Hollandais*, film de D. Daves.

TELEVISION BELGE : 20 h., Emmenez-moi au Ritz ; 21 h. 50. Bon anniversaire M. Tolstoï. — *R. T. bis* : 21 h. 50 : Intrigues à la Maison Blanche.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25. Archives ; 21 h. 35. Anatole : Conversation avec moi-même.

Mardi 5 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *Quand passent les faisans*, film d'E. Molinaro.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Boney ; 21 h., *le Bourgeois gentil mec*, film de R. André.

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés ; 20 h. 45. Comptes à rendre. — *R. T. bis* : 20 h., Seniorama ; 20 h. 35. Tourniket.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 35. Tell quel ; 21 h. 25. *Storia di Confine*, film de B. Saldini.

Mercredi 6 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *la Belle et le Cavalier*, film de F. Rosi.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Maîtres et valets ; 21 h., *Alerte en Méditerranée*, film de L. Joannon.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55. Contacts. — *R. T. bis* : 19 h. 55. *New-York - Miami*, film de F. Capra.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25. Patrick Juvet ; 20 h. 50. Energies pour nous ; 21 h. 50. A témoin.

Jeudi 7 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Boney ; 21 h., *Meurtre en 45 tours*, film d'E. Périer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme qui valait trois milliards ; 21 h., *la Femme de l'année*, film de G. Hevens.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20. *la Gifle*, film de C. Pinoteau.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25. Temps présent ; 21 h. 25. Le roi qui vient du sud.

Vendredi 8 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La course autour du monde ; 21 h., *le Testament du docteur Mabuse*.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Capitaines et rois ; 21 h., *Peau de banane*, film de M. Ophüls.

TELEVISION BELGE : 14 h. 55. A suivre ; 22 h., *Mester Street*, film de J. Michlin-Silver. — *R. T. bis* : 20 h., Los Angeles, les années 30.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25. Les chemins de l'exil ; 22 h., Les grandes symphonies.

Samedi 9 décembre

TELE-LUXEMBOURG 20 h., Chaparral ; 21 h., *Toubib a not toubib*, film de R. Thomas.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Chrono ; 20 h. 30. Le redoutable ; 21 h. 10. *la Fille et le Général*, film de P. Campanile.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25. *T... pille sur l'Atlantique* ; 22 h., Variétés.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55. Rendez-vous ; 20 h. 25. La lumière des justes ; 21 h. 20. Les belles années.

Dimanche 10 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Département « S » ; 21 h., *le Glaive et la Balance*.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La mort d'une ville ; 21 h., *Armie*, de G. Grangier.

TELEVISION BELGE : 20 h., Voulez-vous jouer ? ; 21 h. 30. Caméra sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Les chemins de l'exil ; 21 h. 45. La voix au chapitre.

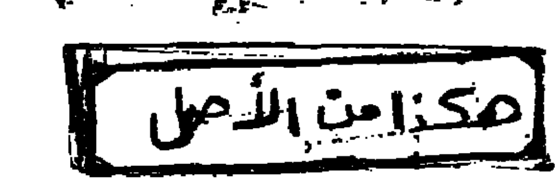
Lundi 11 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La vie de Marianne ; 21 h., *Keoma*, film d'E. Castellari.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le magicien ; 21 h., *Impasse des Deux-Anges*, film de M. Tourneur.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le tourbillon des jours ; 21 h., Les élections législatives belges : le parti communiste.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 30. A bon entendeur ; 20 h. 40. Bis ; 21 h. 5. Citizen's band ; 21 h. 55. Dado, peintre.



RADIO-TELEVISION

Mercredi 6 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du Loto.

20 h. 35, Dramatique : Le vent sur la maison, d'après le roman de M. Clément, réal. F. Apprédéris, avec M.-J. Nat, P. Vaneck, P. Sellier.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 5, Magazine économique : L'enjeu.

Au sommaire : L'homme du mois, Robert Moussa (le P.-D.G. de la Banque de Paris et des Pays-Bas parle du rôle d'une banque d'affaires). Vos économies, la pierre vaut-elle encore de l'or (les meilleurs placements) ? C'est aussi de l'économie : la forêt d'un soir (4 millions de sapins sont coupés chaque année pour Noël). Ces brouettes qui pensent, la manutention. Les mercenaires de l'emploi ou le travail temporaire. Mexique, un nouveau géant du pétrole ?

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 10, Série américaine : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 30, Sport : Football (Duisbourg-Strasbourg).

Coupe de l'U.E.F.A., huitième de finale. Match retour.

21 h. 40, Magazine : Voir.

Au sommaire : le sculpteur parfait (la naissance d'une statue à partir d'un tronc d'arbre) ; Bouddha (la célébration, en Corée, du deux mille cinq centième anniversaire de la naissance du Bouddha) ; Quasimodo (le maquillage d'un comédien), et puis la vie d'une plante, les beautés de la macro-photo, rendez-vous avec les palombes, etc.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le club du nouveau Procope ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : RAPT A L'ITALIENNE, de D. Risi (1972), avec O. Reed, M. Mastroïanni, C. André, L. Stander, N. Machiavelli, B. Cirino.

Un industriel romain et sa maîtresse, partis en voiture pour un week-end, sont pris en otages par un groupe d'anarchistes qui viennent de commettre un hold-up.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Ezra Pound (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La « naturphilosophie du romantisme allemand ; à 8 h. 32, Les relations internationales : un langage indéchiffré ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Flash sur un reporter », d'H. Pirotte ; 11 h. 2, Semaine de musique contemporaine à l'Académie de France à Rome, villa Médicis (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Et je vis un cheval pâle », de J.-P. Millecam ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : échec scolaire, argent et avenir professionnel ; 15 h. 2, Points d'interrogation : L'apparition des primates et de l'homme ; 16 h. 10, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (l'apparition) ; 19 h. 25, La science en marche : la sangsue, la grenouille, l'abeille et l'homme.

20 h., La musique et les hommes : le chant sacré dans les grandes traditions orales ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : G. Luypaerts ; 14 h. 35, Concerto pour piano (Mosonyi) ; 15 h., Musique-France : des Prés, d'Indy, Moene, Franck, Lully ; 16 h. 30, Circonstances atténuantes ; 17 h., La fantaisie du voyageur : l'Arménie ;

18 h. 2, Kiosque, 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; *18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;*

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... Cycle Olivier Messiaen : « Les offrandes oubliées », « le Réveil des oiseaux », « Chronochromie » (Messiaen), par le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. M. Tabachnick, avec Y. Loriod, pianiste ; 23 h., Ouvert la nuit... Jean Cocteau : Antheil, Poulenc, Hindemith, Weiland, M. Constant ; 1 h., Douces musiques.

Jeudi 7 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 30, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 35, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : Le parti communiste.

20 h. 35, Dramatique : Mamée, tu verras, réal. B. Thénault, avec M. Barbulée, G. Beiner, K. Adamov, M. Marteau.

Sur le thème de la vieillesse et de la solitude, des rapports entre parents et enfants, sur le conflit des générations, l'histoire d'un problème de conscience. Jacques, qui a été élevé par sa grand-mère, doit changer de ville pour des raisons professionnelles. Doit-il l'emmener, la placer en maison de retraite ?

21 h. 50, Magazine : L'événement ; 22 h. 50, FILM : CUL-DE-SAC, de R. Polanski (1966), avec R. Pleasence, F. Dorléac, L. Stander, J.-M. Gowran, W. Franklin, J. Bisset. (N.)

Rapports de domination, d'humiliation et de dérision entre un couple mal assorti et un gangster venu se réfugier dans le manoir isolé où vit ce couple.

CHAINE II : A 2

10 h., Télévision scolaire ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Opération danger ; 15 h. 50, L'invité du jeudi : Jean Lacouture ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la mystique juive ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Joe Dassin).

20 h. 35, FILM : LES SOULIERS DE SAINT-PIERRE, de M. Anderson (1968), avec A. Quinn, O. Werner, D. Janssen, B. Kwouk, A. Foa, P. Rogers. (Rediffusion.)

Deuxième partie : *Le nouveau pape russe prend d'audacieuses initiatives ((en particulier une entrevue avec le président de la Chine populaire) pour éviter une troisième guerre mondiale.*

21 h. 45, Courte échelle pour grand écran.

Deux films en sélection : Une histoire simple, *de Cl. Sautet,* le Paradis des riches, *de P. Barge.*

22 h. 35, Sport : Spécial buts.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Mouvement des radicaux de gauche ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : L'EPOUVANTAIL, de J. Schatzberg (1973), avec G. Hackman, A. Pacino, D. Tristan, A. Wedgeworth, R. Lynch, E. Brennan.

L'amitié chaleureuse et pitoyable de deux hommes — un costaud qui sort de prison, un rigolo chétif, — errant ensemble sur les routes des Etats-Unis.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Ezra Pound (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Schelling et la philosophie de la nature ; à 8 h. 32, Les relations internationales : un langage indéchiffré ; à 8 h. 50, Les ombrages du rêve ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag à J. de Lacques : « le Voyageur d'Antibes et autres récits inconvenants » ; 11 h. 2, Semaine de musique contemporaine à l'Académie de France, à Rome, Villa Médicis (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Veuve de paille », de F. Nespo ; 14 h. 47, Départementales : *Max Jacob à Quimper ;* 16 h. 50, Libre appel à Marcel Marceau : pour une discipline du geste ;

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Beaurevers passe à l'action) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'hémoglobine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Le jour où Mary Shelley rencontra Charlotte Bronte », de E. Manet, réal. : J. Rollin-Weisz, avec C. Sellers, N. Klein, E. Weisz, P. Constant ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz *classique : tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ;*

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Concerto pour piano, opus 73 » (Hummel) ; extrait de la « Sonate en la bémol » (Weber) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur : la musique sacrée en Russie ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Festival de Schwetzingen... « Une légende du temps des pionniers américains » (Britten), par l'English Music Theater Ensemble et l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. S. Bedford, avec G. Fenton, guitare, S. Ralls, piano ; 23 h., Ouvert la nuit... Jean Cocteau : Xenakis, Debussy, Boulez, Milhaud, Scriabine, Satie ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 8 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h. 5, Emissions pédagogiques ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Volpone, de J. Romains et S. Zweig, d'après Ben Jonson, mise en scène de J. Meyer, avec J. Le Poulain, J. Meyer, F. Huster, F. Lemaire.

Caricature en noir des facultés d'abjection : Volpone, vieux renard sensuel et tyrannique dort sur son or et vit sur l'idée que tout s'achète. Pour profiter au maximum de la servilité de son entourage, il fait croire qu'il va bientôt mourir, avec la complicité de Mosca, son âme damnée. Dans l'espoir d'hériter, chacun lui accorde tout ce qu'il demande et plus encore. Mais voilà que Mosca le malin, devenu son légataire universel, le fait chanter.

22 h. 35, Danse : Les grands pas classiques.

Extrait de l'Adage à la rose (dans la Belle au bois dormant, *de Tchaïkovski), avec Noella Pontois, Francis Mulovik, Jocelyn Bosser, Georges Canata, Jean-Marie Didière.*

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Feuilleton : D'Artagnan amoureux ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la mystique juive ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Joe Dassin et les Luv) ;

20 h. 30, Feuilleton : La corde au cou.

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (Des goûts et des couleurs).

Avec MM. J. Brenner (Histoire de la littérature française depuis 1940) ; *M.-A. Burnier* (Roland Barthes sans peine) ; *J. Dutour* (Les choses comme elles sont) ; *G. Perec* (la Vie, mode d'emploi) ; *A. Robbe-Grillet* (Souvenir du Triangle d'or ; Un régicide).

22 h. 45, Ciné-club, FILM : LES LOIS DE L'HOSPITALITE, de B. Keaton et J. Blystone (1923), avec B. Keaton, N. Talmadge, J. Roberts, J. Keaton, L. Clapham, E. Coxon, J. Dumas (N. Muet).

En Virginie, en 1832, un jeune homme tombe amoureux d'une jeune fille appartenant à une famille ennemie de la sienne. Les membres de cette famille vont tenter de l'assassiner, tout en respectant les lois de l'hospitalité.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Spécial Thalassa (La route des Antilles).

Le carnet de bord de cinq navigateurs de la course du rhum en solitaire, de Saint-Malo à Pointe-à-Pitre, suivi d'un débat.

21 h. 30, Cinéma du soleil : Mon père, Fernand Contandin, de J. Cordelier, réal. Jean Manceau. *(Rediff.)*

Franck Fernandel parle de son père qu'évoquent aussi quelques-uns de ses amis. Avec des extraits de plusieurs de ses films.

Cette émission n'est pas diffusée en Alsace qui présente une émission d'A. Kern : Vendredi en Alsace. L'éclat de la transparence, une liturgie alsacienne. *Réal. B. Kurt.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Ezra Pound (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La philosophie de la nature, de L.-C. de Saint-Martin ; à 8 h. 32, Les relations internationales : un langage indéchiffré ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Ame qui vive », de J.-J. Gautier ; 11 h. 2, Semaine de musique contemporaine à Rome, Villa Médicis ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : M. Setrak, piano (Saint-Saëns) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Dissident », de J.-A. Prévost ; 14 h. 47, Un homme, une ville : M. Butor sur les traces de James Joyce à Dublin ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Les pièges du destin) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : le Centre européen de recherches nucléaires ;

20 h., Hommage à Ernest Seillière, par R. Auguet, réal. A. Pollet (deuxième partie) ; 21 h. 30, Concert par le Musica antiqua Koeln au Festival estival de Paris ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Danielle Collobert.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ;

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Concerto pour orgue n° 1 en ut majeur » (Haydn) ; 15 h., France-Musique : Pierné, Masson, Bizet, Francœur ; 16 h. 30, Tout finit par s'arranger ; 17 h., Musica Britannica : Dunstable, Locke, Tomkins, Dowland, Ferrabosco, Brade ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Cycles d'échanges franco-allemands... « Lohengrin », prélude de l'acte I (Wagner), « Concerto pour violon en la mineur » (Glazounov), « Symphonie n° 4 » (Mahler), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. U. Segal, avec S. Armstrong, soprano, L. Yordanoff, violon ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Des notes sur la guitare ; 22 h. 55, Jean Cocteau ; 1 h., Douces musiques.

Samedi 9 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, La vie en vert ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Toujours le samedi ; 17 h., l'Histoire de la musique populaire ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ;

20 h. 30, Variétés : Des magiciens ; 21 h. 35, Série américaine : Destins croisés ;

23 h. 10, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; *12 h. 30,* Samedi et demi ; *13 h. 35,* Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Dramatique : les Rustres, de C. Goldoni, adapt. G. Moget, mise en scène C. Santelli, réal. Y. A. Hubert. *Avec M. Galabru,* C. Minazzoli, P. Mondy.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 35, Sur la sellette ; 23 h. 15, Musique : Nocturne : O. Messiaen (le Baiser de l'Enfant-Jésus, par lui tout a été fait).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Emission historique : Mazarin (1er épisode : Le roi est mort, vive le cardinal), de P. Moinot, réal. P. Cardinal. Avec : F. Périer, M. Sarcey, S. Bouy, F. Marchasson, N. Roussel, J.-P. Dubois, etc.

Lire notre article page 13.

22 h. 15, Aspects du court métrage français : Jean Marais, artisan du rêve ; la Tentation enfantine ; l'Avance.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Ezra Pound (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches... avec C. Delmas ; *11 h. 2, La musique prend la parole :* A. Webern (jalons pour une trajectoire) ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, A propos de l'exposition : « A. Malraux et le Japon éternel » : voyages au Japon, par J. Couturier ; 16 h. 20, Livre d'or : L. Sgrizzi (piano) interprète des œuvres de W.-F. Bach ; 17 h. 30, Pour mémoire ; 19 h. 25, Disques.

20 h., « la Chambre intérieure » d'I. Schavelson, adapt. : E. Weisz ; réal. : J. Rollin-Weisz, avec R. Bensimon, D. Berlioux, A. Ferjac, E. Ostrowski, P. Palmblanc, C. Pinet, A. Rohozinski, E. Weisz ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

JOURNEE MESSIAEN

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique ;

9. h. 17, Messiaen le religieux : « la Nativité » ; « les Yeux dans les roues » ; « les Mains de l'abîme » et chants grégoriens ; 11 h. 40, Le groupe de Jeune France avec Y. Baudrier ;

12 h. 50, La critique des auditeurs : « Quatuor pour la fin des temps », avec *D. Barenboïm,* L. Yordanoff, C. Desurmont ; 15 h., Les oiseaux du monde avec le docteur Chapuis, ornithologue ; 15 h. 30, Extraits du catalogue des oiseaux ; 16 h. 45, Le groupe Jeune France : D. Lesur ; 17 h. 30, En direct de l'espace Cardin : « Harawi », avec A. Altof et G. Reynhold ; 19 h. 20, Messiaen et ses élèves, par P. Mefano : Stockhausen, Boulez ;

20 h. 30, Concert *imaginé* pour Messiaen : « Canticus Arcticus » (Raontavara) ; « Concerto pour piano, opus 114 » (M. Reger), avec le pianiste E. Ten Berg et d'Orchestre Sudwestfunk de Baden-Baden, direction H. Rosbaud ; « Symphonie fantastique », par le Nouvel Orchestre philharmonique ; 22 h. 30, Ouvert la nuit.

Dimanche 10 décembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., messe célébrée en la paroisse de Saint-Stanislas de Marne-les-Mines (Pas-de-Calais), avec la communauté polonaise, préd. Père Ch. Kleszewski ;

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, *TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15,* Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant ; 16 h. 25, Sports première : Rugby (France-Australie, à Toulouse) et ski (Criterium de la première neige) ; 17 h. 50, Télé-film : Salty ; 19 h. 25, Les animaux du monde ;

20 h. 35, FILM : LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S, de C. Vital (1976), avec M. Galabru, J. Lefebvre, D. Ceccaldi, F. Perrin, C. Gensac, M. H. Breillat, S. Azema ;

Le chef chasseur de chez Maxim's a caché sa profession à sa famille, qui le prend pour un riche industriel. Or sa maîtresse le trompe avec un des viveurs qui fréquente l'établissement... et qui cherche à épouser sa fille.

22 h., Magazine : Questionnaire.

Jean-Louis Servan-Schreiber reçoit M. Menahem Begin, premier ministre israélien.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 12 h. 58, Top-club (et à 13 h. 40 ; 14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h., Stade 2 ;

20 h. 30, Série : Kojak (Affaire de famille).

21 h. 25, Fenêtre sur... Borobudur, voyage initiatique ; 22 h. 15, Jazz : Hommage à Louis Armstrong.

CHAINE III : FR 3

10 h., *Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés :* Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : en Algérie.

16 h. 30, Espace musical : Pierrot lunaire, de Schoenberg, par le groupe « Contrastes » ; 17 h. 30, Les Z'ados : Philippe, l'été de ses dix-sept ans.

18 h., L'invitée de FR 3 : la tour Eiffel ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte : le colporteur de Dieu (Robert d'Arbrissel). Réal. Max Gérard.

20 h. 30, Emission de l'INA : Rue des Archives (J. T. Deux souvenirs d'enfances).

Avant-dernière des six « promenades » dans le passé de la télévision : à travers deux journaux télévisés de 1957 et 1961, présentés par Claude Darget, l'autre par Léon Zitrone. Un regard sur l'information de jadis.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Jean Epstein ou le cinéma pour lui-même ; 22 h., Ciné-regards : Vittorio Gassman.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle aspects du cinéma italien) : LA DAME SANS CAMELIA, de M. Antonioni (1953), avec L. Bose, A. Checci, G. Cervi, A. Cuny, I. Desny. (V.o. sous-titrée. N.)

Une vendeuse de magasin devient, grâce à un producteur de films, vedette de cinéma sans savoir jouer la comédie. Prisonnière de son destin, elle rate sa vie sentimentale et sa carrière.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Ezra Pound (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 10 h., Messe dans la chapelle des franciscaines à Paris ; 11 h., Regards sur la musique : Cosi fan tutte (Mozart) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, « le Grand Zybilek », de R. Puchert, adapt. J.-C. Hemery, réal. R. Jentet, avec A. Cuny, E. Scob, D. Ivernel, etc. (redif.) ; 15 h. 41, Disques ; 16 h. 5, Lyriscope : « les Chants de Maldoror » et My-Can-Trong-Thuy ; 17 h. 30, Rencontre avec... ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Ezra Pound ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : M. Metall.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Concert ; 11 h., Concert en direct du Théâtre d'Orsay : « *Sonate* en ré majeur » (Prokofiev) ; « Sonatine en ré majeur » (Schubert) ; « Ballade » (Isaye) ; « La Campanella » (Paganini) ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Stravinski ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Pièces pour orchestre » (Webern) ; 17 h., Concert-lecture : « Sérénade n° 12 *pour instruments à vent* » (Mozart), avec d'Ensemble instrumental, direction A. Savouret ; 17 h., Concert-lecture : « Sérénade n° 12 pour instruments à vent » (Mozart), avec l'Ensemble instrumental, direction A. Savouret ;

18 h., Opéra-bouffon ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Bach ; 20 h. 30, En direct de l'Opéra... Jour anniversaire d'Olivier Messiaen : « Des canyons aux étoiles », par l'Ensemble intercontemporain et membres de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, direction P. Boulez et le concours d'Y. Loriod ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

SALLE WAGRAM

Yvette et les catherinettes

LA « nuit des catherinettes », ce soir-là, a commencé sans la moindre cousette. Rien que les habitués de la salle Wagram des samedis soir, qui viennent comme s'il s'agissait d'une quelconque « nuit de la police » ou d'un bal de pompiers dans une mairie d'arrondissement. L'orchestre « rock » a beau s'évertuer à déchaîner les décibels, rien n'y fait. Les premiers couples se traînent languissamment au milieu d'une piste trop grande pour eux, et le travailleur immigré reste seul devant son mousseux, les yeux perdus dans ses pensées.

Certains, partis trop tôt, sont même déjà hors course, tel ce jeune conscrit affalé au pied de l'estrade, cuvant un mauvais vin trop bon marché. Les premiers danseurs l'enjambent sans sourciller : il ne faut pas réveiller le vin qui dort.

D'autres font la fête tout seuls, tel ce grand gaillard éméché sorti tout droit de la cloche, qui joue au chef d'orchestre au beau milieu de la piste, là où se croisent les projecteurs. Mais nul n'y prête attention car, pour la plupart, l'heure de la drague a commencé. Un petit gros, endimanché — jabot de dentelle et nœud papillon violet —, parcourt inlassablement la colonnade du bord de piste en invitant les dames, même accompagnées, à venir danser avec lui. Toutes se récusent, malgré sa trogne joviale et ses sourires enjôleurs. Il est encore trop tôt pour elles.

Les familles venues de la banlieue au grand complet s'emparent des tables pour faire salon. L'oncle raconte les dernières de son répertoire. Neveux et nièces rient. Après tout, c'est la fête, non ? Mais les autres ne rient pas. Ce couple, par exemple : lui, tourne et retourne son verre déjà à moitié vide ; elle, suit des yeux les toilettes qui passent ; et le fils, trop jeune pour danser, est plongé dans la lecture d'un illustré. Juste à côté, une mère et sa fille font tapisserie, frileusement serrées sous une glace piquée par les ans.

Elle n'est plus toute jeune cette salle Wagram ! On ne peut tout de même pas la repeindre après chaque bal. D'ailleurs, on n'est pas là pour admirer les ferronneries fin de siècle et les plafonds en stuc et, de toute façon, les projecteurs isolent la piste des ténèbres alentour. Bien malin qui pourrait dire seulement la couleur des peintures.

Tiens : une catherinette. Une vraie : elle s'appelle Catherine et porte un volumineux chapeau où l'on a inscrit en paillettes dorées : « Je cherche un mari ». « *C'est une blague qu'ils m'ont faite à l'atelier* », dit-elle sans fausse honte. Modéliste dans le quartier du Sentier, elle est venue de la Courneuve (Seine-Saint-Denis) avec quelques amis. « *Nous étions déjà venus il y a quinze jours pour la soirée créole* », précise-t-elle. C'est une habituée.

Cette autre porte un chapeau « paysagé » intitulé « Le diable au corps ». Un petit diable rouge y poursuit une jeune oie blanche déguisée en femme. Succès assuré... au moins pour le couvre-chef.

Onze tours de France

Certaines viennent seules, comme cette sténodactylo de Bondy qui s'est confectionné elle-même son chapeau. Elle à déjà trouvé un cavalier. Elle sera sûrement raccompagnée. D'autres viennent en troupe, comme ces quatre qui s'esclaffent en haut de l'escalier. Deux sont professeurs d'allemand à Calais ; une troisième, venue de Montgeron (Essonne), prépare pour la troisième fois le CAPES d'allemand. « *C'est aussi dur que de trouver un cavalier convenable* ». La quatrième, qui habite Chartres, est greffier au tribunal de Versailles. Elle ne porte pas de chapeau. « *Je ne tiens pas à me faire remarquer* », dit-elle, comme si elle pouvait passer inaperçue au milieu de ses amies encapuchonnées.

Le bal s'anime au fur et à mesure que la salle s'emplit de monde. Mais ce n'est pas encore la fièvre du samedi soir. Après l'orchestre en lever de rideau, le comité d'entraide des P.T.T — producteur de la soirée — a prévu une vedette : Yvette Horner, « la reine de l'accordéon ». Après onze Tours de France cyclistes, juchée sur une camionnette, la brune Yvette s'est reconvertie à la « country music » après un séjour à Nashville (Tennessee). Cela lui permet d'entrelarder son « show » musette de quelques ballades américaines.

Pour l'instant, seule dans sa loge — en fait un recoin, derrière l'estrade, dissimulé sous de miteuses tentures, — Yvette Horner fait quelques gammes sur son instrument. Superstitieuse, elle a placé sur la table un angelot de faïence qui joue comme elle de l'accordéon. Et elle se contemple ainsi devant sa « coiffeuse » — une glace posée dans une valise entrebâillée. Yvette Horner, la petite joueuse prodige du théâtre de Tarbes, a, depuis longtemps, passé l'âge des catherinettes. Mais elle connaît son public et sait entraîner une salle. « *Bonsoir ! Ça va ? Ça va bien ? On va voir ça tout de suite : tout le monde en piste !* » dit-elle en entrant sur scène avec son accent chantant des Hautes-Pyrénées.

Vêtue d'un ensemble pantalon bleu turquoise à paillettes — souvenir de Nashville ?, — Yvette se lance dans un numéro de bravoure sur son « piano à bretelles ». Ses musiciens transpirent déjà, mais elle sourit à la foule des danseurs qui ondulent en cadence. Ici, le brassage et la tolérance sont tels que chacun y va de son pas. Un couple de dames à chapeaux se dandine doucement à côté d'un émule de John Travolta — même chemise blanche ouverte sur un étroit costume noir — qui s'adonne au « disco ». Le père tangote avec sa fille. Un faux jeune twiste éperdument sans cavalière. Beaucoup hésitent entre le rock et le slow. Qu'importe. Yvette est là, avec ses doigts de fée. La foule est là aussi avec, émergeant de la masse, quelques chapeaux de catherinettes. C'est tout de même mieux qu'au dernier bal municipal.

ROGER CANS.

TÉMOIGNAGE

Mohamed, Mahjoub et Agostino, «amortisseurs de conjoncture»

Nous avons reçu de M. Mustapha Moftaqir, travailleur social de Créteil, le témoignage suivant :

Dans une salle du sous-sol, à côté de la grande cuisine collective, se tient le cours d'alphabétisation. Un tableau noir est posé sur deux grandes poubelles renversées qu'on utilise aussi pour changer les chaînes d'une télévision enfermée dans une cage métallique à 3 mètres du sol, le son et la lumière étant réglés une fois pour toutes par le directeur du foyer d'hébergement. Annie, institutrice bénévole, a écrit en très gros et en lettres bien détachées : « *C'est important.* ». Appliqués, les élèves, une dizaine de Maghrébins et deux Portugais — ils ont de trente à quarante-cinq ans et viennent au cours organisé par le Comité des résidents, une fois par semaine — ont recopié la phrase. « *Qu'est-ce que ça veut dire « c'est important » ? Donnez-moi des exemples...* » Les réponses arrivent dans un français qu'on s'efforce de prononcer le mieux possible :

« *C'est important... d'avoir un marché à côté de sa chambre...*

— Un autre exemple ?

— *Le logement, c'est important...*

— *La famille, c'est important...*

D'un coup la leçon se bloque comme s'il était impossible de trouver quelque chose de plus « important » que la famille, ou comme si, par accident, on venait de raviver une plaie à vif au cœur de chacun. Coupé du pays, de ses racines, de ses affections, pour devenir un appendice de la machine, soi-même presque une machine, de toutes ses forces on pense aux siens pour qui, justement, on est parti, et cela vous noue la gorge.

« *Faire venir sa famille ? Tu crois que c'est simple*, dit Mohamed K..., manutentionnaire dans un grand magasin à Créteil depuis dix ans. *Moi, j'aurais bien voulu que ma femme et mes deux gosses soient avec moi. Pour cela, il faut obtenir une autorisation qui est donnée ou refusée après une « demande d'introduction de » famille en France ». Quand tu fais les démarches on exige que tu aies un logement suffisant pour recevoir tout le monde. Si tu n'en as pas, ne compte pas sur une réponse favorable. Alors tu te renseignes pour savoir comment en obtenir un. On te dit : « Si » vous êtes seul et que vous » n'avez pas votre famille avec » vous, vous n'y avez pas droit. » Tu peux tourner en rond comme ça pendant des années...* »

Mahjoub est plus jeune. Depuis moins longtemps en France que Mohamed K... Il a fait un stage de six mois à l'AFPA et travaille comme magasinier à Champigny. Sa femme et son fils de six ans sont restés à Khouribga, au Maroc : « *Eh bien ! moi j'en ai eu marre et j'ai cherché moi-même un appartement. Ce n'est pas facile. Tu parles bien le français, sans accent et sans rouler les « r », tu téléphones et on te dit d'accord. Quand tu te présentes et que l'on voit ta tête et tes cheveux frisés, on te dit que c'est déjà pris. Enfin, j'en ai trouvé un : 700 francs par mois. Ça faisait un gros trou dans la paye, mais au moins je m'étais dit, je serai en famille. J'ai fait ma demande et on m'a répondu : « Vous payez trop cher de loyer » par rapport à votre salaire. Ce » n'est pas possible. Vous ne » pourrez pas nourrir votre fa- » mille. » J'ai dit : « Merci, c'est » très gentil à vous, vous vous » occupez de mes affaires mieux » que moi-même...* »

Tout cela pour ne pas dire crûment au travailleur immigré que la seule chose qui intéresse, c'est sa « haute rentabilité ». La vie gâchée de Mohamed K... ou de Mahjoub ne pèse pour rien là-dedans. C'est tellement plus simple lorsqu'on en a besoin à tel endroit, de l'avoir là, sous la main, disponible pour n'importe quelle tâche, prêt à être expédié n'importe où. Et puis, s'il n'y a plus rien à faire pour l'immigré, ou s'il s'est révélé avoir « mauvais esprit », l'expulsion d'un célibataire pose quand même moins de problèmes. Avec les nouvelles dispositions, il n'y a même plus besoin de procédure d'expulsion. Il suffit à la préfecture de ne pas renouveler le titre de séjour et de travail de l'intéressé et d'aviser l'employeur que « *l'instruction de la demande de renouvellement n'a pas à être poursuivie* ». En effet, très officiellement, entre autres « qualités » que le patronat reconnaît au travailleur immigré, il y a celle de pouvoir le congédier sans complication en « *situation de baisse* ».

« *Le travailleur étranger*, disent les économistes, *est le régulateur par excellence du marché de l'emploi. Il joue le rôle d'« amortisseur de conjoncture* ». Ce que peuvent bien devenir les Mohamed, les Mahjoub ou les Agostino, ne pèse d'aucun poids dans cette équation. S'il fallait se mettre à penser aux hommes...

MUSTAPHA MOFTAQIR.

POINT DE VUE

L'animal avant l'homme

AUX récents « Dossiers de l'écran » consacrés aux enfants martyrs, quelqu'un remarqua avec amertume que les animaux maltraités émeuvent le public bien davantage que les enfants martyrs.

L'hebdomadaire « 30 millions d'amis » a récemment interviewé le chef de l'Etat, qui s'est déclaré concerné par les mauvais traitements infligés aux animaux, notamment aux abattoirs, et est partisan d'y remédier. Je ne sache pas qu'il se soit déclaré inquiet du sort des enfants maltraités ou des handicapés.

Dans l'émission d'Europe 1 consacrée aux handicapés (12 novembre 1978), on a déploré que l'émission télévisée « Nos amis les bêtes » compte neuf fois plus de téléspectateurs que l'émission consacrée aux handicapés.

Sous l'impulsion de l'hebdomadaire déjà cité, la France proposerait aux organisations internationales une charte internationale de l'animal, ce qui est d'autant plus surprenant que, autant que je sache, la France n'a toujours pas ratifié la charte européenne des droits de l'homme...

Nous sommes donc arrivés à l'ineptie moralement et religieusement inacceptable de placer l'animal non pas à l'égal, mais avant l'homme. Cette tendance est vigoureusement supportée par un puissant « lobby » composé d'une industrie prospère (les spots télévisés sont très chers) d'aliments appétissants pour chiens et chats que bien des gens ne dédaigneraient pas, des marchands de gadgets et services pour « pets » et, surtout, des publications animalières, avec en tête l'hebdomadaire cité. Désirant flatter ce penchant démobilisateur, la télévision nous inonde d'histoires d'animaux plutôt inspirées par Disney, ou même le fauve n'est jamais dangereux. On accrédite l'idée qu'il est bon d'élever un enfant avec un chien, animal malpropre notoire qui ramasse et dépose des microbes partout. A la limite, pourquoi ne pas remplacer l'enfant par le chien, ça ne crée pas de soucis et ça n'engage à rien...

Contrairement aux animaux, l'enfance malheureuse, les infirmes et les vieux, les affamés du tiers-monde ne donnent pas lieu à des affaires juteuses et n'ont de ce fait l'appui d'aucun lobby. Leurs histoires ennuient plutôt les gens, qui protestent cependant contre le massacre des bébés phoques (dont aucun Français n'est responsable, heureusement !) pour garder le confort d'une conscience tranquille.

Voyageant dans des pays méridionaux (Espagne, Portugal, Grèce et Mezzogiorno italien), on est frappé par l'absence de chiens (pour autant qu'ils n'appartiennent pas à des touristes). Un Portugais m'en a un jour donné la raison : son pays est trop pauvre pour nourrir des chiens, alors que des hommes ne mangent pas à leur faim. On peut donc en conclure que la France, avec ses trente millions d'animaux de compagnie — dont sept millions de chiens, — est un pays d'abondance, ce qui est réconfortant dans ce monde où les mal-nourris dominent ; mais aussi que, avec les aliments de tous ces animaux en grande partie superflus, on aurait pu secourir des millions d'affamés et de démunis, chez nous comme ailleurs, ce qui est affligeant.

ALFRED HAAS.

DIMANCHE

Un turfiste âgé de cinq ans

UN dimanche matin, à l'heure frontière entre le café-crème et l'apéritif, dans un minuscule bar-tabac-P.M.U., boulevard Magenta, à Paris. Quelques consommateurs-turfistes, d'aspect modeste, sont absorbés, le front soucieux, dans la lecture des journaux spécialisés. Scène dominicale familière. Dans un coin de la petite salle trône dame P.M.U., personne boulotte, fine moustache et verbe haut, qui estampille les tickets avec dextérité. Elle est en train d'admonester « gentiment », en le tutoyant, un brave vieux Noir, chapeau et lunettes, qui s'est trompé dans l'encochement d'une grille. « Ecoute, mon petit, je n'ai pas que ça à faire, il y a d'autres clients derrière toi. » *Quelques personnes attendent, en effet.*

Entre une jolie femme blonde et bien mise, trente ans environ, qui tient à la main son garçonnet, âgé de cinq ou six ans. C'est une habituée, visiblement : le patron de l'établissement la salue par son nom, et l'enfant devient, pendant quelques instants, le centre d'intérêt du café. La dame s'attable, commande un demi de bière, sort un carnet de tickets de son sac à main, en détache un, puis appelle à haute voix son fils, qui tripotait, en levant les bras, les boutons du « flipper ».

« Viens, Marc, viens donner tes numéros à maman. » *Apparemment rompu à cet exercice, le petit accourt et, en réfléchissant d'importance, dit :* « Trois, vingt, sept. » « Mon chéri, *reproche doucement la maman,* tu sais bien qu'il n'y a que dix-sept partants dans cette course. » *Qu'à cela ne tienne ! Marc, conscient de l'attraction qu'il suscite dans l'assistance, ne s'embarrasse pas pour si peu. Il rectifie le tout :* « Quatre, neuf, onze »

Les numéros sont fidèlement inscrits, et c'est l'enfant lui-même qui porte au guichet le ticket et les cinq francs du tiercé, sous le regard attendri de dame P.M.U. — « Donne, mon petit... » *— et des quelques clients qui laissent volontiers jouer Marc avant eux. Sous une pancarte, aussi, qui indique que les paris sont strictement interdits aux moins de vingt et un ans. Mais l'enfant n'en a cure : il ne sait pas lire.*

MICHEL CASTAING.

AMERTUME

Quand il n'y aura plus de temps

« J'AI fait mes comptes : soixante-douze mille heures dans un bureau. Au moins. C'est à peu près le temps d'une vie « active ». Or je ne quitte jamais mon bureau avant 20 heures. Et j'emporte des dossiers chez moi. »

Je souris. Oh ! rien du fin sourire de Ramsès II. Je ne veux pas blesser. Simplement, ce bureau est d'abord bien trop vaste. Je l'aurais volontiers diminué de moitié. Son occupant, il est vrai, est quelque chose comme P.-D. G... Je crois qu'il est « arrivé », comme disent ceux qui ne vont pas loin. Vingt ans plus tôt, étudiants, nous ramions sur le même banc. Depuis, nous avons emprunté bien d'autres galères. Mais lui n'a donc pas changé ! Déjà, à cette époque, il me confiait son obsession du temps qui passe — baroque angoisse, vu son jeune âge. Il saurait bien, crânait-il, se délivrer du temps : le seul capital, selon Balzac, des gens qui n'ont que leur intelligence ; ce qui était tout à fait son cas.

Je regarde avec un étonnement amusé ce polytechnicien suroccupé téléphoner, rappeler, et, pour finir, crier dans l'interphone : « Je n'ai pas le temps ! »

« *Alors, toi aussi, tu pèses le temps à un gramme près, maintenant ? On te prend ton pauvre temps ?*

— Mais c'est que, en prenant leur temps, ils prennent aussi le nôtre, *s'esclaffe-t-il.* Des gars à vous faire perdre une journée en cinq minutes ! Et toutes ces heures perdues à travailler ! Oui, bêtement perdues, de toute façon.

Je sursaute.

— *A travailler ? Mais de quoi te plains-tu ? Tu n'as plus beaucoup de temps, c'est entendu. Mais, à la place, tu as l'argent, il me semble. Ce n'est pas rien. Il faut bien, comme on dit, assumer ses contradictions.*

— Je suis fatigué d'assumer. Ça ne m'amuse plus. Je suis las de tirer le temps par la queue. Cinquante, cinquante-cinq heures par semaine à travailler, c'est ridicule. Et contre nature. C'était trop. Maintenant, c'est assez. Surtout que je perds bien trois heures tous les jours à aller et venir de chez moi. Et le temps de vivre, alors ?

— *Le temps de vivre ?*

Mon scepticisme souriant quant à son désir de vivre, ce qui s'appelle vivre, l'agace.

— Parfaitement. Quand je suis entré dans la « boîte » il y a quinze ans, je me suis dit : bon ! J'ai tous les jours douze heures à utiliser. Je vais m'arranger. Il suffira de surveiller le temps. J'ignorais à quel point ça pouvait être bête une montre. Et méchant. Si la vie est une question d'heures et si je les vends toutes, je vivrai quand ?

Trente six mille jours

— *Mais le temps n'est rien. Et son emploi, tout. Enfin, paraît-il ! Tiens. Des gens qui ont du temps, j'en ai vu des milliers en Inde parmi les Harijans. Je dirais même que, du temps, ils n'ont que ça, ces déveinards. Mais pour quoi faire ? N'étant rien, n'ayant rien, ils ne peuvent rien. Quelques-uns, c'est vrai, font preuve d'une véritable férocité pour survivre à ce temps qui passe en échappant à leur contrôle. Mais la plupart n'en font rien, absolument. Car, il n'y a réellement rien à en faire. Pour saint Augustin, si j'ai bonne mémoire, le temps n'est qu'une faible imitation de l'éternité. Trois mois chez les Intouchables et l'on s'y croit déjà de plain-pied dans cette éternité. Tu vois que tu n'es pas le plus à plaindre.*

— Possible que chacun pleure à sa façon le temps qui passe. Avec ou sans larmes. Moi, en tout cas, ça ne m'aura servi à rien de déclarer la guerre au temps. C'était une guerre perdue d'avance.

— *Et le samedi ? Les dimanches ?*

— Que veux-tu que j'en fasse ? Il y a ma femme et mes enfants. Avec eux, ma vie personnelle tend toujours vers zéro. Chez moi, le temps c'est eux. Je les aime beaucoup mais enfin... A propos, sais-tu ce que Thierry nous a « sorti » l'autre jour ? Comme je lui demandais ce qu'il voulait faire plus tard, il a répondu que, tout compte fait, il préférait repousser d'avance le monde du travail parce qu'il ne lui laisserait pas de temps. Qu'en dis-tu ? Où crois-tu qu'il ait trouvé ça ? A quatorze ans ! Il affirme qu'il ne veut pas vivre mieux mais vivre autrement. Il veut passer sa vie à se procurer du temps. Naturellement, d'abord, je me suis dit : compris ! c'est un paresseux. Mais je commence à me demander...

— *Une vie de cent ans, tout de même, c'est trente-six mille jours : un joli petit capital.*

— Dérisoire ! Tu oublies, de toute façon, toutes les heures pendant lesquelles nous n'existons pas. Ou si peu. Des heures dont on pourrait facilement défalquer cinquante minutes. N'est-ce pas tragique ce gaspillage ? Ces milliers de minutes qui devraient valoir leur pesant d'or...

— ... *Existentiel ?*

— Avoir démarré dans la vie en croyant que chaque heure devait prouver quelque chose d'acquis ou quelque chose de fait et découvrir, à quarante ans, qu'il faudra peut-être mourir sans avoir vécu ! Tu te souviens ? J'avais toujours un livre en poche. Que cinq minutes ne soient surtout pas perdues ! Et Dieu sait si, depuis, j'en ai acheté des livres. Mais le temps pour les lire, où je l'achèterais ?

Le soir tombe en traître dans le grand bureau désert. Les adjoints de M. le P.-D. G. sont partis. Là, comme ailleurs, et une fois de plus, le temps a refusé de s'arrêter. Morose, amer, déboussolé, la cravate molle, mon interlocuteur me regarde, l'œil pas bon. Il se ronge un ongle. Il en oublie d'allumer. Ses pensées, son âme, sont aussi sombres que son bureau. Son affaire pourtant, elle, marche bien. Il ne craint plus, dit-il, ses concurrents. Il les a convaincus. Mais il n'a décidément pas vaincu son grand ennemi : le Temps invisible, cruel, railleur, ce temps qui a passé sur lui alors qu'il croyait le passer, ce temps qu'il a tué, qui le tue, ce temps qui lui manque, et à qui il a si gravement manqué, insiste-t-il, buté.

— J'ai voulu échapper à la loi ordinaire, faire plus en moins de temps, ne pas perdre de temps. J'ai produit comme un forcené, et, comme dit mon fils, je me suis « éclaté » comme une bête. Rien d'autre. Et maintenant j'en suis tout à fait sûr : moi aussi, j'ai perdu mon temps — MON temps à moi, si tu vois ce que je veux dire.

— *Je vois.*

— L'impression d'avoir galopé à reculons...

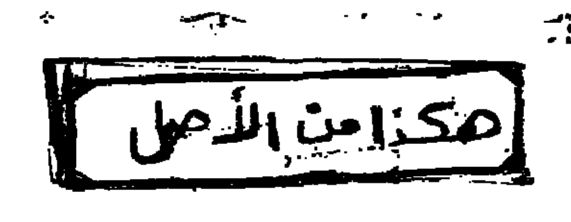
— *Je vois, je vois.*

— Cette parcelle de temps qui m'avait été donnée pour rien. Escamotée. Ou du moins, entamée sans remède.

Je l'observe en silence. Il y a quelque chose de nocturne dans sa physionomie. Je ne l'avais pas remarqué. Sa haine du temps qui passe, qui m'amusait d'abord un peu, m'étonne. A ce point ! Comment faire pour vivre avec « ça », disent ses yeux mécontents ? La tristesse voisine de la colère, que cette innocente idée de temps paraît libérer en lui comme de l'adrénaline, me consterne. Grands dieux ! Que ne se résigne-t-il, comme tout le monde !

— Quand il n'y aura plus de temps... », *murmure-t-il encore.*

PIERRE LEULLIETTE.



BONNES FEUILLES

« Scénarios pour la France de l'an 2000 », de Philippe Barret

PHILIPPE BARRET, trente-trois ans, ancien élève de l'École normale supérieure, directeur de recherche à l'université de Paris IX, publie ces jours-ci chez Grasset : « *Scénarios pour la France de l'an 2000* ». Il en propose trois : une France résignée où le laisser-faire libéral se dégrade en un laisser-aller ; une France gaullo-communiste qui retrouve, à travers un sursaut national, les démons du bonapartisme ; une France à la recherche du réformisme, qui fait réalité des rêves et des cauchemars de la gauche.

Voici quelques « bonnes feuilles » de cet ouvrage extraites du premier chapitre sur « *la France résignée* ».

Instantanés des années 90

NOVEMBRE 1995. — Un rapport du délégué à la population auprès du président de la République est déposé sur le bureau des représentants nationaux. Ce sont les résultats du dernier recensement quinquennal. Pour information. On n'y trouve pas le justificatif d'un quelconque projet de loi. Seulement un constat accompagné d'un commentaire désabusé.

La population française accuse un nouveau recul. Elle s'établissait, au 1er janvier de l'année, à 52,1 millions, soit le niveau qu'elle avait atteint dans sa phase ascendante en 1975.

L'évolution est lente, presque imperceptible au public. Les observateurs spécialisés sont, eux, plus inquiets. D'autant que si, de lustre en lustre, les comptes démographiques du pays ne s'améliorent pas, les prévisions, amplifiant les effets du mouvement présent, sont franchement désastreuses. Les experts de la SED (Société d'études démographiques), auprès de laquelle l'administration prend le plus souvent conseil, ne vont-ils pas jusqu'à conjecturer une population de 45,5 millions d'habitants en 2025 et de 33,8 millions en 2050 ?

Les hommes politiques se divisent sur ce sujet, comme à l'accoutumée. Ceux de la majorité s'efforcent de persuader l'opinion, sans être eux-mêmes convaincus par leurs propres arguments, que la situation n'est pas aussi catastrophique qu'on veut bien le dire ici et là. L'opposition proteste, assure qu'elle est pis encore, met en cause l'action ou l'inaction gouvernementale. Elle est nataliste par principe et tradition ; elle le reste, par habitude plus que par un attachement vivant à une idée qui l'animerait.

Peu d'illusions

Au fond, la classe politique s'accommode du fait accompli, se plie au cours des choses et nourrit peu d'illusions sur les capacités des uns ou des autres à en renverser le sens. Dans les milieux gouvernementaux, certains, qui n'osent pas le proclamer, vont presque jusqu'à s'en réjouir secrètement. Outre que le vieillissement de la population est favorable à leur idéologie et à leur dessein conservateurs, ils se sont résignés au déclin démographique, au point de le considérer comme inéluctable.

Ils font d'ailleurs valoir que les tentatives n'ont pas manqué, dans le passé, pour relever la fécondité des ménages. Car c'est bien le point central du débat : dans la capacité, la propension, la volonté des jeunes couples de donner naissance à trois enfants — qui assurent une croissance démographique — plutôt que deux — qui sont cause de la régression. On a multiplié les incitations financières — peut-être insuffisamment ? On a procédé à des enquêtes nombreuses. On a abordé la question à l'échelle nationale. On l'a disséquée, tentant d'isoler ses composantes régionales, économiques, religieuses... en vain. Est-ce parce qu'on n'a pas su ou pas voulu tirer de ces analyses les conclusions pratiques qui s'imposaient ? On dispute sur ce point.

Le fait, du moins, est sûr : les mesures et demi-mesures successives n'ont pas eu d'autre efficacité que celle qu'on pourrait calculer d'après ce qui se serait passé si aucune action n'avait été engagée.

Certains donc, prenant appui sur l'échec, abandonnent délibérément la bataille, font contre mauvaise fortune bon cœur et rationalisent leur impéritie. Ils ne se gardent pas, en privé, de brocarder un chauvinisme démographique désuet, considèrent qu'un peuple vaut par ses qualités et sa culture plutôt que par le nombre, et que les croisades natalistes sont décidément d'un autre temps.

Nos honorables parlementaires n'auront donc pas, cette année-là, à débattre une fois de plus de la situation démographique de la France. L'état-major présidentiel n'a pas jugé utile d'inscrire la question à l'ordre du jour, n'ayant pas de proposition constructive à soumettre à la représentation nationale. C'est à peine si le rapport du recensement alimente quelques molles polémiques d'arrière-garde dans la presse.

D'ailleurs, appartient-il à l'Etat d'intervenir dans une affaire qui n'est, en définitive, que la somme de décisions privées ?

Ainsi l'avait-on suggéré à plusieurs reprises ces dernières années. Les institutions, une voix centrale, un gouvernement, ne doivent pas s'immiscer dans les comportements individuels des personnes, des couples ou des familles. La liberté, contre l'étatisme, exige qu'on s'en remette en toute confiance au jugement et à la décision de femmes et d'hommes pleinement responsables, sans contraintes ni incitations extérieures.

Fusion minoritaire

MARS 1992. — A l'issue d'une réunion du président avec ses ministres et directeurs-conseillers, le porte-parole de l'Elysée a fait savoir que, conformément aux propositions de la commission de la communauté atlantique approuvées par le conseil des ministres, le gouvernement français autorisait la société nationale de construction automobile R.P.C. (Renault-Peugeot-Citroën) à engager une procédure de fusion minoritaire avec la société américaine General Motors. Comme il le fait souvent en ce cas, le président a très librement mais assez longuement commenté cette décision. Voici quelques extraits significatifs des explications, telles qu'elles ont été rapportées :

« *Nous devons comprendre*, a commencé par déclarer le président, *que le maintien en survie artificielle d'une industrie automobile nationale est une conduite inadaptée au monde moderne.* »

Il a ensuite retracé à grands traits l'histoire de la production automobile. Il a remarqué que « *l'industrie automobile française, après avoir été l'œuvre d'initiatives individuelles d'ingénieurs de talent, dont les noms prestigieux sont restés longtemps attachés à quelques marques de ces véhicules, a suivi un mouvement constant de concentration technique et financière. Pour tenir sa place parmi ses concurrentes étrangères, elle avait dû se constituer en monopole, et même, compte tenu de la très grande participation de l'Etat à son capital, en quasi-monopole d'Etat. C'est à ce prix que la construction automobile française a brillamment survécu aux côtés de trois autres homologues européennes — italienne, allemande et scandinave. L'anglaise a choisi, voici bientôt dix ans déjà, la voie de l'intégration internationale.*

» *Aujourd'hui*, a-t-il noté avec force, *la bonne marche de cette industrie ne peut être assurée que dans une perspective mondialiste. Il y a déjà longtemps que le marché de l'automobile est devenu mondial. La société R.P.C., qui assure l'ensemble de notre production, réalise les deux tiers de son chiffre d'affaires à l'étranger. Près de la moitié des automobiles immatriculées en France en 1991 étaient d'origine étrangère et beaucoup plus encore si l'on ajoute les véhicules fabriqués à l'extérieur de nos frontières sous la marque R.P.C.*

» *Les progrès de la division internationale du travail ont fait éclater le processus de production. En dehors des usines de montage où ce processus s'achève, les éléments qu'il assemble sont généralement fabriqués dans des établissements très éloignés les uns des autres, dans plusieurs pays pour un même véhicule. La diffusion de la technologie automobile au-delà des pays anciennement industrialisés a beaucoup contribué à ce phénomène. Ce n'est donc pas seulement le marché mais aussi la production qui s'est internationalisée.*

» *Enfin, l'élargissement et le renouvellement des investissements dans ce secteur de l'industrie, imposés par la concurrence, nous contraignent à recourir à des capitaux si considérables que nous ne pourrions durablement y pourvoir, quand bien même nous utiliserions, jusqu'à leur ultime limite, nos capacités d'emprunts auprès des institutions financières internationales.*

La politique industrielle

» *Dans ces conditions, nous avons été conduits à rechercher une alliance privilégiée avec d'autres grands constructeurs de la communauté atlantique. Au terme des études et des consultations auxquelles nos services et la société R.P.C. elle-même ont procédé, nous avons arrêté notre choix sur la société américaine General Motors. Cette solution est apparue la plus satisfaisante sur le plan industriel. Elle offre les garanties d'expansion les plus prometteuses. Par conséquent, elle ouvre, une fois franchie une nécessaire étape d'adaptation et de restructuration, les meilleures perspectives pour l'emploi national.*

» *La construction automobile est devenue une industrie banalisée. Quelle que soit sa contribution à la production industrielle de notre pays — et je n'oublie pas qu'elle est importante, — elle n'a plus le rôle d'entraînement de l'économie qu'elle a joué dans les décennies de l'après-guerre. L'industrie moderne qui est la nôtre a d'autres atouts dans son jeu. C'est pourquoi les Français ne doivent pas se méprendre sur le sens de cette fusion. Elle n'est rien moins qu'un abandon. L'abandon eût bien plutôt consisté en une attitude de rétraction nationaliste avec son cortège d'aides publiques et d'interventions bureaucratiques dont on a éprouvé, dans le passé, l'inefficacité et en définitive le coût exorbitant pour la collectivité. Le mariage R.P.C.-G.M. est, au contraire, une contribution positive au développement de notre industrie automobile — celle de la Communauté et, à travers elle, celle de la France.* »

Elargissant l'objet de son propos à l'ensemble de la politique industrielle, le président a conclu en annonçant de nouveaux projets : « *D'autres mesures analogues de politique industrielle sont à l'étude, concernant d'autres branches de notre activité, dans la chimie, la sidérurgie, l'aéronautique, le nucléaire notamment. Ce qui s'est passé pour l'automobile doit servir d'exemple. Les pouvoirs publics ont ici pris l'initiative d'abord parce qu'il fallait frayer la voie en la matière, d'autre part en raison de l'ampleur de leur participation dans la société intéressée.*

» *A l'avenir, nous nous fixerons une ligne de conduite légèrement différente. Il appartiendra, au premier chef, aux entreprises françaises et à leurs partenaires américaines et européennes potentielles d'engager le dialogue, d'examiner les possibilités d'action commune et de rechercher les jonctions mutuellement favorables. La visée mondialiste à laquelle nos entreprises sont désormais habituées pour partir à la conquête des marchés doit s'étendre à l'organisation de leur financement et de leur production. Pour ce faire, leurs dirigeants doivent comprendre — et je suis persuadé que tel est d'ores et déjà l'état d'esprit de nombre d'entre eux — que nos intérêts sont plus que liés à ceux de la communauté ; bien souvent, ils ne s'en distinguent pas. Si l'on procède comme je le propose, l'Etat n'aura plus à se substituer aux entreprises comme il a trop tendance à le faire, assumant une fonction à laquelle il n'est pas destiné. Ce seront alors les sujets mêmes de la vie économique qui, en toute indépendance, en toute liberté, en toute responsabilité, se concerteront pour promouvoir leur expansion dans un cadre résolument mondial. L'Etat se bornera à prendre connaissance de ces négociations ; le cas échéant, il y apportera son aide pour en favoriser l'heureuse issue.* »

« Douloureux mais nécessaires »

JUIN 1990. — Triomphe du bon goût et du paradoxe baroque. Cette année, on célébrera, dans un même élan, l'anniversaire de l'armistice de 1940 et celui de l'appel de Charles de Gaulle à la résistance. Un demi-siècle a passé ; pour oublier. Les cérémonies officielles auront donc lieu conjointement au mont Valérien et à l'ossuaire de Douaumont, où les cendres de Philippe Pétain, maréchal de France réhabilité, ont été rapportées de l'île d'Yeu. Une délégation du gouvernement allemand a été invitée, comme pour mieux reléguer au musée des archives des batailles d'un autre âge. L'esprit européen de bonne entente et d'étroite collaboration est exalté. Les plus hautes autorités de l'Etat restent discrètes sur l'événement, bien qu'elles l'aient créé de toutes pièces. Des commentaires parallèles mais fort bruyants évoquent « *la commémoration de deux actes historiques, douloureux mais nécessaires* », dans un esprit de « *réconciliation nationale* ». On se demande d'ailleurs qui doit être réconcilié avec qui. La satisfaction des uns est marginale. L'hostilité des autres ne l'est pas moins : tout juste quelques communiqués de protestations, publiés par des associations mourantes d'anciens combattants. L'indifférence est générale. A peine discerne-t-on une certaine gène devant ce que les plus déterminés appellent encore une provocation. La vieille bourgeoisie française a fini par imposer sa version de l'histoire.

La question du dépeuplement

JANVIER 1998. — Pierre-Denis Garnier est élu président du conseil de la région du Massif Central. C'est l'une des régions naguère recomposées. Celle-ci regroupe maintenant l'Auvergne et le Limousin. Elle a même réussi à s'annexer au sud trois départements supplémentaires, le Lot, l'Aveyron et la Lozère. Elle constitue ainsi une unité territoriale cohérente.

Les tentatives passées pour enrayer le sous-développement relatif mais continu de la région, pour y maintenir en vie l'industrie, pour en diversifier et étendre les activités, pour moderniser l'agriculture, bref, pour faire du Massif Central une région comme les autres, se sont enlisées dans une série d'insuccès et de demi-échecs. Les élus et les dirigeants économiques, qu'on a d'ailleurs, à Paris, volontiers laissés faire, ont finalement abandonné les utopies de la rénovation rurale et de l'industrialisation d'un pays de montagne. Ils ont préféré, parce que cette solution leur a paru plus rentable, concentrer leurs efforts, leur argent et tous leurs moyens sur l'aménagement touristique. Pourquoi se donner tant de peine pour soutenir à coup de subventions, de sollicitations et de pressions politiques des activités pour lesquelles ce pays n'était manifestement plus doué ? Ne valait-il pas mieux tirer le plus grand et le meilleur parti des avantages spécifiques du Massif Central ? Il ne fallut pas réfléchir longtemps ni chercher très loin pour les découvrir dans la nature, le climat, le patrimoine culturel et les traditions campagnardes. Au demeurant, la réussite des premiers pas en cette direction laissait augurer un avenir radieux, pour peu qu'on en tirât et appliquât systématiquement les leçons. L'imagination et le dynamisme feraient le reste.

Ce qui fut dit fut fait. Et le Massif Central en fut bouleversé.

La question insistante du dépeuplement est à la fois aggravée et résolue. Aggravée, parce qu'il n'y a guère plus d'un million de résidents permanents. Résolue, parce que, d'une saison touristique à l'autre, les touristes se pressent par millions, quatre l'hiver, huit l'été.

Du coup l'argent n'a pas manqué pour parachever, au-delà de tous les plans, le « désenclavement » de la région. De Lyon à Bordeaux et à Toulouse, de Toulouse à Châteauroux et de Bourges à Béziers, elle est quadrillée par un réseau serré d'autoroutes. Il n'est pas de ville qu'elles ne desservent directement ou de près. Ce ne sont pas seulement Clermont-Ferrand et Limoges, mais aussi bien Tulle et Cahors, Rodez et Saint-Flour, Le Puy, Brive et Millau. Et d'autres, plus modestes. En même temps, des aéroports susceptibles de recevoir des avions moyen-courriers de forte capacité ont été construits, non plus seulement à Clermont-Ferrand et Limoges, mais au Puy, à Brive, Mende et Aurillac. Les tours-opérateurs y déversent les estivants par milliers, de toutes les capitales européennes.

Des usines Michelin, il ne reste qu'un musée du pneumatique.

L'artisanat est en plein essor. Il y a bien longtemps qu'il ne s'évertue plus à singer l'industrie, à se moderniser pour atteindre l'idéal de la moyenne entreprise. On travaille à l'ancienne, à découvert. Plus d'inquiétude pour dégoter le bon client à Lyon ou à Paris. Les chalands viennent sur place, en masse. Et l'on fait payer cher les stages d'initiation et de formation de tisserand, de dentellière ou de sabotier.

A l'agriculture se sont substitués quelques dizaines de milliers de jardiniers chargés d'entretenir les paysages, la voirie et l'habitat rural.

Tout cela n'est rien, et tout cela ne serait pas sans la mise en valeur complète et diverse des ressources touristiques. De la résidence secondaire de toutes catégories pour les cadres des villes avoisinantes, et même des Parisiens, au tourisme de luxe dans les vieilles villes thermales réhabilitées ou dans de grands ensembles confortables en site rare, en passant par le tourisme populaire sportif ou de repos, aucune opportunité ne fait défaut. L'hiver, on a suréquipé tout ce qui pouvait l'être. La neige manque ? Les canons à neige y pourvoiront. Les pentes sont trop douces ? On vous proposera la balade hors piste ou l'on vous fera chausser le ski nordique.

L'été, chacun fréquente, selon son goût et ses moyens, les terrains de golf, les courts de tennis, les piscines, les plans d'eau, les centres équestres, les sentiers de randonnée, les routes à bicyclette ou les salles de jeu. Cette débauche d'équipements distractifs est vantée dans d'astucieuses brochures en langue anglaise ou allemande, où l'on sait aussi décrire les attraits du placement immobilier, les beautés des lacs de volcans, le charme des églises romanes, sans compter les délices rustaudes de l'aligot et du fromage de Cantal.

Le Massif Central a réalisé, en l'adaptant aux goûts du jour, avec des ressources naturelles et des moyens financiers beaucoup plus considérables, et de surcroît l'habileté que donne l'expérience, ce qu'avaient fait, quelques décennies plus tôt et dans des dimensions moindres, les Espagnols de la Costa Brava ou les Roumains de la mer Noire.

« A chacun son profit »

Or cette conversion touristique, si elle a provoqué l'exode de quelque deux millions d'autochtones, a notablement enrichi ceux qui ont su ou pu demeurer au pays.

Certes, un bout de chemin a été parcouru vers la régionalisation. Les conseils régionaux ont acquis davantage d'autonomie dans la programmation de leurs équipements et l'orientation de leur politique économique. Quelques moyens financiers leur ont été octroyés en conséquence.

Pour cette région dépeuplée mais enrichie, c'est insuffisant. La grogne est vive contre l'hémorragie des recettes fiscales vers Paris. Tant d'argent qui passe entre les mains des populations et des institutions locales et qui n'y reste pas ! Et puis, quelques frictions ont été provoquées par un ministère des finances encore sourcilleux, qui a prétendu à plusieurs reprises contrôler et même interdire les investissements de certaines sociétés de services touristiques américaines et hollandaises. Les élus régionaux n'ont guère apprécié cette ingérence, et encore moins ce manque à gagner.

Et voilà pourquoi M. Pierre-Denis Garnier a été élu président. Pierre-Denis Garnier est un frondeur. Il présente un programme d'action autonomiste, véritable machine de guerre contre l'Etat central. « *On nous vole, on nous arrache le fruit de notre travail ; pis, des bureaucrates parisiens briment notre capacité d'initiative, pourtant largement couronnée de succès.* »

M. Pierre-Denis Garnier et son conseil régional veulent avoir les coudées franches pour poursuivre et amplifier leur politique d'aménagement touristique. Les contraintes nationales sur l'accueil des investissements étrangers leur paraissent nuire à leur « *capacité d'initiative* », comme ils disent. Il n'en veulent plus. Ils ne veulent pas davantage du contrôle de leur prospection des marchés extérieurs. Et surtout, ils ne toléreront plus l'insupportable pression fiscale de Paris. Leurs activités sont rentables ? Certes, mais ce sont les leurs. Ce qu'elles rapportent doit donc leur revenir pour l'essentiel. « *A chacun son profit.* » La formule fait ici l'unanimité.

Donc, Pierre-Denis Garnier, président du Massif Central, parle haut et fort. Il parle d'autonomie, de responsabilité, d'intérêt régional. Il menace. S'il n'obtenait pas raison, il pourrait bien ne pas obéir aux injonctions étatiques. Voire en appeler à Bruxelles.

A Bruxelles, on sourit des raideurs persistantes du centralisme français.

A Bonn, on s'en gausse.

Pas pour longtemps. Le gouvernement français s'apprête à donner satisfaction aux revendications des nouveaux élus de la région.

« Centrisme mou et socialisme tiède »

Voilà quelques petits événements, significatifs dans l'avenir d'une France résignée. Résignée à son déclin démographique. Résignée à n'être plus qu'une puissance moyenne, à n'avoir plus qu'une économie moyenne avec des performances moyennes. Résignée à une existence moyenne. Une France résignée à perdre son identité, non pour la dépasser dans un cosmopolitisme universaliste, mais pour se dissoudre dans une vaste zone atlantique, sous l'hégémonie partisane des Etats-Unis. C'est le résultat d'une politique faite de « *centrisme mou avec un peu de socialisme tiède* » (1).

(1) La formule est — *horresco referens* — de Jacques Chirac.

SPORTS

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL

Victoire de Strasbourg sur Monaco

A quatre jours de son match « retour » des huitièmes de finale de la Coupe de l'U.E.F.A. contre Duisbourg, Strasbourg a battu Monaco par 2 buts à 1, dans une rencontre « avancée » de la vingt-deuxième journée du championnat de première division. Rien sans doute ne pouvait mieux donner confiance à l'équipe alsacienne que de dominer dans le jeu et à la marque Monaco qui partageait précisément avec Strasbourg la première place du championnat.

Les autres rencontres de la vingt-deuxième journée ont lieu ce samedi et dimanche 2 décembre. Plusieurs clubs, dans le bas du tableau, sont dans une situation inquiétante. C'est le cas de Reims et de Nice. Marseille, classé quinzième, connaît des problèmes financiers assez graves pour que l'on parle de dépôt de bilan ou de mise en liquidation judiciaire.

Pagaille et menace de faillite à l'Olympique de Marseille

De notre envoyé spécial

Marseille. — La Canebière à midi. L'heure de l'apéro dans les bistrots. Il y a quelques années encore, les conversations roulaient souvent sur l'O.M. Aujourd'hui on parle d'autre chose. Marseille semble avoir oublié son football. Il faut venir d'ailleurs pour en parler encore. L'O.M. ? *« Ah oui ! les clowns du stade-vélodrome ? Ils nous ont trop fait cocus. D'ailleurs on n'y va plus, au stade. »* Et à la cantonnade : *« Il y en a un qui connaît encore le chemin du stade-vélodrome ? »* Ces réflexions, ces boutades, montrent que Marseille a bien changé.

Il est vrai que même ceux qui étaient, il y a peu encore, inconditionnels, en ont ras le bol des histoires de l'O.M. Pour le dernier match contre Nice, ils étaient à peine neuf mille au stade-vélodrome. Une misère. L'Olympique de Marseille se traîne dans le bas du classement du championnat de France et des histoires de gros sous, des odeurs de scandale, sont redevenues d'actualité. A Marseille on dit volontiers : *« Avant, il paraît qu'il y avait des escrocs à la tête du club, mais, comme l'équipe tournait rond, on s'en foutait un peu. Et on allait à trente mille au stade-vélodrome. Aujourd'hui les caisses sont vides; on raconte beaucoup de choses, et l'O M. est minable. Le soir, on regarde les films sur la troisième chaîne. C'est bien mieux. On ne va pas filer du fric à des « mauvais ». »*

Alors, ils sont seulement huit mille, un peu plus, un peu moins, à prendre encore le chemin du stade. Le dernier carré. De ceux qui se bouchent les oreilles pour ne pas entendre, ferment les yeux pour ne pas lire que les entraîneurs s'engueulent, que les joueurs se la coulent douce et que, faute d'argent, les dirigeants s'apprêtent à mettre la clé sous la porte. Le temps des comparaisons et des rappels aussi est venu On ressort l'affaire du Paris-Saint-Germain et la fausse billetterie. Comme pour se rassurer et essayer de montrer que la pagaille n'est pas forcément une spécialité marseillaise.

10 millions de dettes

En quatre mois et onze matches l'O M. a perdu cent trente mille spectateurs et plus de 1 million de francs de recettes par rapport à la même période de l'année précédente L'équipe de dirigeants qui a accepté de prendre la sucession de M. Fernand Méric et d'assumer le déficit qu'il a laissé (6 millions) pour avoir voulu que l'équipe vive au-dessus de ses moyens, ne sait plus que faire pour sortir de l'impasse financière. Six millions, c'est déjà beaucoup, mais ce n'est pas tout Il y a en plus la menace d'un redressement fiscal de 4 millions 10 millions de dettes en « portefeuille » et pratiquement plus d'espoir de grandes recettes.

Autour de M. Norbert d'Agostino, un fromager en gros, président en titre de la section professionnelle, on fait, défait et refait les comptes. Grâce à une gestion plus serrée, à une vigilance nouvelle, il avait été possible de constituer un magot de 2 millions et de croire, le temps de quelques mois, que les créanciers, petit à petit, pourraient être remboursés. Et c'est vrai que la barre avait commencé d'être redressée. Mais pour que la situation s'améliore vraiment, il aurait fallu que l'O M redevienne la grande équipe que l'on a connue et que la foule revienne au stade-vélodrome C'est tout le contraire qui s'est produit, l'O M a perdu match sur match, et aujourd'hui M d'Agostino et ses amis n'ont d'autre recours, comme les dirigeants qui les ont précédés à la tête du club, que d'aller tirer la sonnette de M. Gaston Defferre, le maire de Marseille, en espérant aussi qu'un groupe de financiers prendra la suite.

Toutes les issues ont été envisagées : démission en bloc, dépôt de bilan, mise en liquidation judiciaire, appel au secours lancé au groupement des clubs professionnels pour expédier éventuellement les affaires courantes. C'est un mistral de panique qui souffle sur Marseille Et chaque mois qui passe gonfle la dette Avant le prochain match à domicile suivant la trêve hivernale, donc avant la prochaine recette, deux mois vont passer. Et autant de dizaines de millions de plus au passif. Pour l'heure, personne ne voit d'autre sauvetage que celui résultant d'un geste providentiel de M. Defferre et du groupe de financiers qui, dit-on, attend son heure, patiemment, à l'affût de la faillite inévitable.

Le maire de Marseille, jusqu'à présent, a toujours soutenu son équipe de football. Un million de francs de subventions municipales par an, plus un prêt exceptionnel de 1 million encore, théoriquement remboursable en cinq ans, qui s'ajoute à la dette générale et qu'il faut bien comptabiliser. Beaucoup croient que la municipalité donnerait toutefois le coup de pouce nécessaire pour aider une nouvelle fois l'O.M. si la situation économique de Marseille et de sa région n'imposait d'autre priorité et une certaine prudence politique dans les choix. Il y a trop de conflits sociaux et de chômage dans les Bouches-du-Rhône pour agir sans doute comme par le passé.

Une nouvelle équipe de dirigeants ?

Au point où en sont les choses et dans la conjoncture du moment, les meilleurs recours semblent être l'aide privée que le fameux groupe financier — qui comprendrait MM. René Gallian et Bernard Bosquier — aurait proposé d'apporter. Ce serait certainement le bon déclic pour satisfaire tout le monde : l'opinion publique, les banques, la municipalité même, qui pourraient alors plus facilement consentir « un dernier geste » eu égard aux assurances et garanties qui seraient la conséquence de ce *« fait nouveau »*. Dans cette hypothèse, encore faudrait-il que M. d'Agostino et ses amis acceptent peut-être de passer la main et de quitter le devant de la scène, comme l'ont fait leurs prédécesseurs chaque fois que le bateau O M. a failli couler. Mais qui aime assez le football et l'O.M. pour prendre le risque d'endosser une telle dette dont les dirigeants, aujourd'hui, sont responsables sur leurs propres deniers ? De toute façon, dit-on à Marseille, *« des gens s'en iront et d'autres viendront, c'est désormais inévitable »*.

Restaurer la confiance c'est la nécessité urgente qui ressort des conversations. Refaire, rebâtir l'équipe aussi. Lui faire passer un nouveau souffle. Pauvre O M ! Car si le club est arrivé à la faillite, c'est que du haut en bas de la pyramide tout est allé de travers. Des joueurs trop payés, dit-on, de vraies ou de fausses vedettes, vite fatiguées ou capricieuses. Un recrutement effectué en dépit du bon sens. Des jalousies, des brouilles Le rejet de Josip Skoblar comme entraîneur, parce qu'il était trop dur dans ses rapports, son effacement au profit de Markovic, plus diplomate paraît-il. Le rappel de Mario Zatelli, que l'on ressort sans beaucoup d'imagination chaque fois que sonne le tocsin. *« Quand on voit revenir Zatelli,* prétend-on à Marseille, *c'est que tout va vraiment mal. »* A force de répétitions, il n'est pas sûr qu'au plan moral l'effet escompté soit obtenu Zatelli lui-même, dont la qualité n'est pas en cause, bien au contraire, sait d'ailleurs qu'il joue le rôle du pompier. Mais a-t-on jamais éteint un incendie avec un petit seau rempli de bonnes intentions ?

FRANÇOIS JANIN.

SKI. — *Le Suédois Ingmar Stenmark a remporté vendredi 1er décembre le slalom géant de Fulpmes (Autriche) devant le jeune Peter Wescher et l'Autrichien Leonhard Stock.*

CARNET

Naissances

— Pierre-Alain DOUAY et Brigitte, née Lefebvre, ont la joie d'annoncer la naissance de
Alain,
le 28 novembre 1978.
34, rue Lyderic, 59800 Lille.

— Marie-Jeanne et Gilbert Manuelian ont la joie d'annoncer la naissance de leur seconde petite-fille,
Anna,
chez Marguerite et Max BUTLEN, le 32 novembre 1978.
91, rue Hoche, Malakoff.

— Le docteur et Mme Charles FROHWIRTH, née Yvette Goutaine, ainsi que Julie, sont heureux d'annoncer la naissance de
Marc,
le 22 novembre 1978.
2, rue du Plateau, 75019 Paris.

Décès

— M et Mme Jean Bruley et leurs enfants,
M et Mme Jean Dargouge et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Mouscadet et leurs enfants,
Mlle Simone Lapeyre,
Les familles Kergrohen, Le Diabat et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Léon BRULEY,
née Yvonne Kergrohen,
survenu le 1er décembre 1978, dans sa soixante-dix-huitième année.
Un service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, le mardi 5 décembre, à 8 h 30.
L'inhumation aura lieu à Lorient, le mercredi 6 décembre, dans l'intimité familiale.
Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.
50, avenue Mozart, Paris (16e).

— La famille et les amis de
Gilbert CARBONNET,
ex-professeur de dessin et artiste peintre,
90, rue Cambronne, Paris, ont la tristesse d'annoncer son décès, survenu le 11 août 1978, à soixante-huit ans.
Ses obsèques ont eu lieu le 21 août au Père-Lachaise, dans l'intimité
De la part de R. Cochet, 5, rue Diderot, 37000 Tours.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Marcel CLAVEL,
née Clémence Lespieau,
survenu à Cannes, le 9 novembre 1978
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Toulouse.
De la part de ses cousins, ses neveux, sa belle-sœur et ses grands amis.

— On nous prie d'annoncer le décès du
baron Jacques Ernest KONRAD,
ancien consul,
ancien industriel,
décoré de la croix de guerre,
survenu à Cannes, le 23 novembre.
Une messe sera célébrée à sa mémoire le mardi 5 décembre, à 18 h. 30, en l'église du Saint-Sacrement
23, avenue de Friedland, Paris (8e).

— L'administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale, Mme Etienne Dennery et Amélie, leur fille, ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de leur fils et frère
Marc,
à l'âge de vingt et un ans.
Les obsèques auront lieu lundi 4 décembre, à 15 h. 45, en l'église réformée d'Auteuil, 53, rue Erlanger, Paris (16e).
2, square Malherbe, 75016 Paris.

— Mme Georges Planel,
Le docteur et Mme Hubert Planel et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Viala,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges PLANEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
secrétaire principal honoraire de l'Université,
survenu à l'âge de quatre-vingt-sept ans
Les obsèques civiles auront lieu le lundi 4 décembre, à 15 heures, au cimetière de Terre-Cabade, à Toulouse.
47, rue de Metz, Toulouse.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-septième année, du
docteur Edouard RAYAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix du combattant,
ancien externe
des hôpitaux de Montpellier,
médecin capitaine honoraire de réserve,
ancien administrateur
de la Caisse primaire
de Sécurité sociale de Montpellier.
De la part de :
M et Mme Alfred Rayan,
M. l'abbé Paul-Marie Rayan,
M. et Mme Pascal Noël et leurs enfants,
Mme veuve Jean Rayan, ses enfants et petits-enfants.
Les obsèques ont eu lieu à Cournonterral (34660), le 30 novembre 1978.

— Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et alliés de
Mme Myrtil WEILL
ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 25 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, à Saint-Cloud.
L'inhumation a eu lieu à Toulon, le mercredi 29 novembre 1978, dans la stricte intimité familiale.

Remerciements

— M. Jacques Decoop et sa famille,
Le docteur Michel Benech et sa famille,
très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées, expriment leurs sincères remerciements.

— Mme Pierre Blanchon et ses enfants, très touchés par toutes les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été manifestées de tous côtés, lors du décès du
docteur Pierre BLANCHON,
et dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient tous leurs amis et les clients du docteur de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Messes

— Une messe sera célébrée sous la présidence du cardinal Gouyon, le 6 décembre, à 17 h 30, pour
Paul HAUBTMANN S.J.,
à l'église Saint-Ignace (33, rue de Sèvres, Paris (6e), métro Sèvres-Babylone).
Sa famille, ses frères de la Compagnie de Jésus, le service Incroyance-Foi, invitent ses amis à participer à leur prière.

Bienfaisance

— Le Secours populaire français lance un appel pour aider les Pères Noël verts. Les souscriptions peuvent être faites 9, rue Froissart 75003 Paris (C.C.P. 654-37 H Paris, préciser Père Noël vert).

Communications diverses

— Nane Stern, 25, avenue de Tourville, Paris (7e), sera heureuse de montrer les peintures à l'huile de Romathier, du 28 novembre au 23 décembre, du mardi au samedi, de 15 heures à 20 h. 30.

Visites et conférences

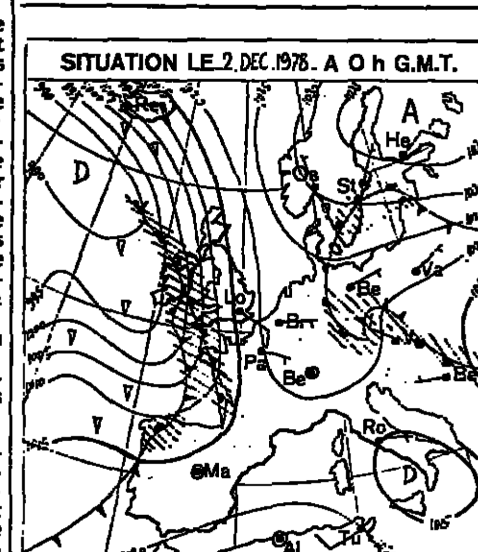
LUNDI 4 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h 30, 78, rue Saint-Martin, Mme Allaz : « Le Centre Pompidou-Beaubourg ».
15 h., devant l'église, rue Saint-Jacques, Mme Bouquet des Chaux : « Saint-Jacques du Haut-Pas ».
15 h., devant Saint-Germain-l'Auxerrois, Mme Colin : « Saint-Germain-l'Auxerrois ».
15 h., 77, r de Varenne, Mme Zujovic : « Exposition : le VIIe arrondissement à la Belle Epoque » (Caisse nationale des monuments historiques).

CONFERENCES. 14 h. 30, 21, rue Cassette, « Cluny et l'art bourguignon » (Arcus).
15 h., 107, rue de Rivoli, Mme A. Fochier-Henrion : « La céramique ».
15 h., Institut de France, 23, quai Conti, M. Bernard Chenot : « Actualité de Chateaubriand ».
19 h. 30, 26, ru Bergère, M. Roland Rech : « Zen et crise de la civilisation contemporaine » (L'Homme et la Connaissance).
20 h. 45, 11, place du Cardinal-Amette, Mgr Poupard : « Les jeunes et la foi Y a-t-il crise ou rupture ? » (Associations familiales catholiques), entrée gratuite.
20 h. 30, 55, rue de Clichy, M. Jean Herbert : « A la recherche de Dieu ».

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 2 décembre à 0 heure et le dimanche 3 décembre à 24 heures :

La perturbation faiblement pluvieuse, localement précédée de neige et de verglas, qui affectait samedi matin nos régions occidentales, continuera à progresser lentement vers l'est. Elle viendra s'affaiblir dimanche des Flandres à la vallée du Rhône.

Dimanche, le temps restera assez froid et brumeux de la Lorraine et de l'Alsace au nord des Alpes. Quelques chutes de neige ou de verglas seront à craindre. Des Flandres à la Bourgogne et au pourtour méditerranéen, le temps sera très nuageux, ou brumeux avec quelques pluies parfois précédées de neige ou de verglas dans les régions de l'intérieur et un adoucissement lent.

Sur le reste de la France, le temps sera plus doux que les jours précédents, d'abord nuageux avec des éclaircies, et parfois brumeux. Une nouvelle zone pluvieuse abordera l'Ouest le matin et affectera progressivement dans la journée la moitié ouest de notre pays, les vents, de sud à sud ouest, devenant de nouveau assez forts sur la Bretagne, puis sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er décembre; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 12 et 4 degrés ; Biarritz, 11 et 5 ; Bordeaux, 6 et —1 ; Brest, 3 et 2 ; Caen, 0 et —3 ; Cherbourg, 0 et —2 ; Clermont-Ferrand, —1 et —9 ; Dijon, 2 et —7 ; Grenoble, 2 et —8 ; Lille, 1 et —5 ; Lyon, 0 et —8 ; Marseille, 7 et —4 ; Nancy, 0 et —7 ; Nantes, 2 et 0 ; Nice, 12 et 4 ; Paris-Le Bourget, 2 et —6 ; Pau, 11 et 0 ; Perpignan, 12 et —2 ; Rennes, 0 et —1 ; Strasbourg, 2 et —5 ; Tours, 2 et —3 ; Toulouse, 5 et —5 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 6 degrés ; Amsterdam, 1 et —1 ; Athènes, 16 et 7 ; Berlin, 6 et 4 ; Bonn, 1 et —3 ; Bruxelles, —1 et —4 ; Iles Canaries, 22 et 13 ; Copenhague, 3 et 2 ; Genève, 1 et —6 ; Lisbonne, 18 et 13 ; Londres, 4 et —1 ; Madrid, 11 et 6 ; Moscou, —10 et —15 ; Nairobi 21 et 15 ; New-York, 2 et 0 ; Palma-de-Majorque, 14 et 1 ; Rome, 13 et 5 ; Stockholm, 2 et 1.

TROIS MOIS DE SÉCHERESSE EXCEPTIONNELLE

Les mois de septembre, octobre et novembre ont été caractérisés sur toute la France par la sécheresse. Celle-ci a été particulièrement sévère depuis la Bretagne jusqu'à Bordeaux, sur la moitié sud des Alpes et dans la vallée du Rhône.

Pendant les trois derniers mois, il est tombé en tout : à Montélimar, 18 mm (normale 371 mm) ; à Embrun, 11 mm (208 mm) ; à Nice, 56 mm (330 mm) ; à Bordeaux, 46 mm (263 mm) ; à Brest, 65 mm (332 mm) ; à Lyon, 80 mm (250 mm) ; à Bourg-Saint-Maurice, 55 mm (232 mm) ; à Marseille, 53 mm (205 mm) ; à Bourges, 36 mm (176 mm) ; à Perpignan, 60 mm (212 mm).

Le déficit des précipitations a été un peu moins grand à Paris, 56 mm (150 mm) ; à Toulouse, 58 mm (160 mm) ; à Biarritz, 160 mm (465 mm) ; à Pau, 110 mm (286 mm) ; à Lille, 113 mm (188 mm) ; à Strasbourg, 89 mm (141 mm).

Parallèlement, l'insolation de ces trois mois a été supérieure à la moyenne Ainsi à Paris le soleil a-t-il brillé 217 heures en septembre (182 heures) ; 157 heures en octobre (125 heures) ; 104 heures en novembre (62 heures), ce dernier chiffre constituant un record pour les dix-huit dernières années.

Le froid est, lui aussi, exceptionnel depuis quelques jours Le 1er décembre au matin, on a relevé — 7 °C à Cherbourg, —11 °C à Troyes, —10 °C à Mont-de-Marsan, — 9 °C à Angoulême, — 7 °C à Paris-Le Bourget... mais seulement —1 °C à Strasbourg.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 décembre 1978 :

DES DÉCRETS :

● Portant transfert à L'Ile-Rousse du siège du tribunal d'instance de Calvi ;

● Relatif à l'organisation des bibliothèques universitaires des académies de Paris, de Créteil et de Versailles ;

● Portant promotions et nominations dans l'armée active.

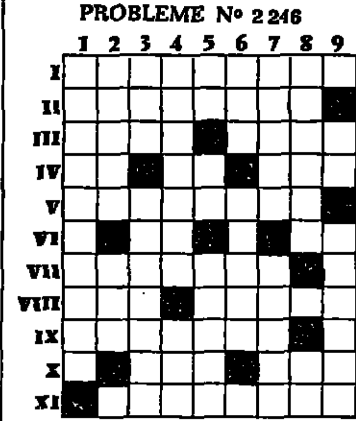
DES ARRÊTÉS :

● Fixant les soldes de la compensation entre les différents régimes de sécurité sociale pour l'année 1977 ;

● Pris pour l'application du décret n° 76-1303 du 28 décembre 1976 relatif à l'organisation de la formation et de l'orientation dans les collèges.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 246



HORIZONTALEMENT

I. Risquent d'éclater à tout moment quand ils sont mauvais. — II. Endroit où il ne faudrait pas s'étonner de trouver beaucoup de rochers. — III. Ne pas être reconnaissant ; Fis un assortiment. — IV. Pronom ; Apportent une aide appréciable à celui qui veut ouvrir ; Autre nom pour l'oseille. — V. Qualifie une mauvaise période. — VI. Conjonction ; Pronom. — VII. Quand on veut les avoir en gros il faut les acheter à la pièce. — VIII. Refuge pour un fou ; Ornement pour un père. — IX. Souvent cherchées par ceux qui ont l'habitude de se frapper. — X. Coupé court ; Saint-Louis par exemple. — XI. On peut trouver chez lui tout ce qui est plus ou moins piqué.

VERTICALEMENT

1. Son examen se fait en secret. — 2. Bon pour le panier ; Peut se faire au coup par coup. — 3. Pas neuf; Comme de l'argent. — 4. Susceptible de nous priver d'une affection ; Il en est un dont on peut avoir plein le dos. — 5. Interjection ; Note ; Moitié de siège. — 6. Un étranger ; Cherche un bouquin, par exemple. — 7. Participe à un nettoyage en Amérique ; Notre semblable. — 8. Comme des galères ; Parcouru. — 9. Pronom ; Parler comme un débutant.

Solution du problème n° 2 245

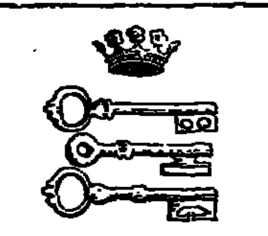
Horizontalement

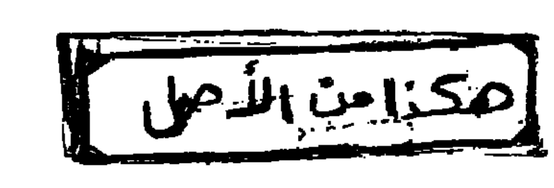
I. Chatouilleuses. — II. Oiseuse; Amas. — III. Mess ; Naïvement. — IV. Etirable; Ici. — V. Tomera; Oolithes. — VI. Arbres ; Iton. — VII. Balancés ; Passe. — VIII. Ile ; Eau ; Apre ; Do. — IX. Es ; Oreilles. — X. Insensible ; Sens. — XI. Sa ; Ciel ; Tu. — XII. Escot ; Ensablées. — XIII. Ré ; Uri ; Noire. — XIV. Auréolés ; Les. — XV. Tutu ; Nus ; Serein.

Verticalement

1. Comptabiliser. — 2. Hie ; Oral ; Naseau. — 3. Assemblees ; Ut. — 4. Testera ; Secouru. — 5. Ou ; Irène ; Nitre. — 6. Us ; Rascasse ; Ion. — 7. Iéna ; Eu ; Ile, Lu. — 8. Abois ; Ob ; Nies. — 9. Ilot ; Arles. — 10. Enveloppée ; An. — 11. Inari ; Obole. — 12. Samit ; Sels ; Lier. — 13. Eméchés ; Le ; Erse. — 14. Sanie ; Edentée. — 15. St ; Si ; Ossus ; On.

GUY BROUTY.





PROCLAMACION DE LA DIRECCION

L'insertion de cette publicité a été demandée par les ravisseurs de M. F. SCHUITEMA à El Salvador comme une condition de sa libération (1).

ANASTASIO AQUINO
FARABUNDO MARTI
FELICIANO AMA
SAUL SANTIAGO CONTRERAS
ROQUE DALTON GARCIA
FELIPE PENA
LIL MILAGRO RAMIREZ (prisionera)

HEROES DE LA REVOLUCION SALVADORENA

CUARTA PROCLAMA DE LA RESISTENCIA NACIONAL AL MUNDO Y AL PUEBLO SALVADORENO

INTRODUCCION

La lucha entre el capitalismo y el imperialismo, entre los explotados y los explotadores, entre la burguesia y el proletariado se agudiza *y se vislumbra cada dia el enfrantamiento inevitable de estos dos* colosos que tratan de ganar la batalla utilizando todos los medios a su alcance.

El imperialismo ha lanzado sus tentaculos sobre todos los paises dependientes. La crisis estructural del sistema capitalista y las crisis coyunturales han llevado a Japon y Alemaña a disputar la hegemonia con el imperialismo yanqui, que aunque perdiendo terreno, aun no *llega al colapso, debido a que descarga su crisis sobre los paises* dependientes.

Nuestra America, plena de riquezas, sigue siendo expoliada por et imperialismo, llevandose cada año una parte importante de esa riqueza que deberia ser distribuida entre los pueblos latino-americanos. Nuestra America, la America oprimada por los militares, sigue siendo agredida por el imperialismo yanqui, que dirige golpes de estado, provee armas y entrenamientos a los mismos gobiernos, a los que « condena » demagogicamente por violar los derechos humanos. Y es que ante la violacion de los derechos, del pueblo, el imperlismo prefiere que se violen a perder el orden economico y politico que ejerce sobre ellos.

America Central particularmente, sufre el saqueo y la opresion imperialistas, que aliado a las oligarquias locales en unos casos y el *tirano en otro, mantienen esta region estrategica bajo la bota militar.* bajo el terror y las masacres permanentes contra los pueblos centro-americanos En El Salvador concretamente, la dictadura militar impulsa a defensa de los intereses de la burguesia, mediante el alza recios y aumentos desproporcionales a los ya bajos salarios. Los intereses politicos los defiende la dictadura militar por medio de la represion descarado contra el pueblo. Es asi como impulsia los asesinatos y *expulsion de sacerdotes, masacres de campesinos, estudiantes y obreros.* asalto de fabricas en huelga. Cateos, pillaje en poblaciones campesinas y urbanas, capture y tortura a familiares de militantes politicos, capturas de niños de 6 meses y 12 años, desaparecimiento de reos politicos, intervencion y pillaje en locales gremiales, taques a la iglesia catolica, que no comulga con el regimen, violacion de mujeres, etc. Toto esto es nada mas un breve panorama politico de nuestro pais, *donde debido a que los salarios en el campo y la ciudad son tan* bajos y el desempleo tan elevado si imposible para nuestro pueblo permanecer indiferente a la crisis que se descarga sobre sus espaldas.

La resistencia nacional como organizacion indisolublemente ligada al pueblo, especialmente a la classe obrera, se ha colocado a la cabeza del proletariado revolucionario y aspira convertise en vanguardia de todo el pueblo. Impulsa la formacion y consolidacion del frente revolucionario de masas y de la fuerzas armadas revolucionarias, como instrumentos organicos fundamentales para el desarrollo de la guerra revolucionaria prolongada y de la insurreccion. Es asi como ahora realizamos esta operacion en homenaje a los heros salvadoreños, y en espera de que nuestro pueblo y el mundo entero, puedan analizar nuestros planteamientos y conocer la realidad que atraviesa nuestro pais.

Insurrecciones, luchas de resistencia y de liberacion tradicion popular en El Salvador

El pueblo salvadoreño siempre ha luchado heroicamente contra todo tipo de dominacion. Si un pueblo que nunca se ha puesto de rodillas frente a sus enemigos sigue de pie a pesar de todas las vejaciones que ha sufrido. Y es que nos han podido vencer pero nunca doblegar el espiritu libertario que llevamos en la sangre. Esa misma sangre con la que hemos defendido nuestros ideales, esos ideales que el explotador no ha podido cambiar, ni a un derramando nuestra sangre en el suelo patrio. Y es que esa sangre ha sido vertida en tierra fertil : ni tierra del Indio Aquino, de Feliciano Ama, E. Marti, Luna y Zapata. Y es que el pueblo ha sabido recogner guarda y defender esa valiosa erencia que nos ha sido legada por nuestros antecesores.

Desde que España nos invadiera, nuestro pueblo lucho valientemente *por no dejarse someter al yugo extranjero. Y ha quedado grabada para* siempre una hermosa leyenda que nos habla de Atlacatl evacuando el pueblo hacia las montañas y librando desde alli una tenaz lucha que como bien lo señalara Roque Dalton : si el simbolo de la primera guerrilla que surge en el pais, librando una guerra desconocida para los invasores nada acostumbrados a la guerra no convencional que libraba nuestro pueblo. Esta leyenda graba el verdadera espiritu de lucha *de popular y el caracter que tuvieron los centenares de escaramuzas* que se le hicieron a los invasores en la nacion centroamericana.

Muchos años despues, el espiritu indomable del pueblo salvadoreño som reflejo en la insu.

Reflejo en la insurreccion del Indio Aquino y los nonualcos, quienes luchando contra la dominacion y la explotacion lograron instaurar momentaneamente un regimen que velaria por los derechos de los indigenas en esa epoca.

Estos son nada mas algunos hechos relevantes de nuestra historia pero al revisarla en detalle encontramos que millares de veces se produjeron hechos e intos semejantes que dentro de la lucha librada para no dejarnos imponer el yugo, y contra la explotacion española Y las fuchas revolucionarias y democraticas contemporaneas, forman la tradicion popular de lucha que la resistencia nacional esta rescatando para incorporarla a la lucha heroica que actualmente libra junto al pueblo salvadoreño.

El Salvador, 46 anos de dictadura y ocupacion militar

El mundo debe conocer la historia de lucha heroica del pueblo salvadoreño. En 1927 se gesta la tradicion revolucionaria en nuestro pais que llega a su maxima expresion en 1932, cuando nuestro pueblo intenta sacudirse la miseria y la explotacion enormes a que estaba sometido, nuestro pueblo desplegando todas sus energias se insurrecciona dando lugar al primer intento en America Latina por instaurar un regimen socialista que terminara con la inmensa y agobiante miseria y represion a las que estaba sometido.

De 1932 a 1950 vive bajo un regimen de *terror y se gestan y* desarrollan las luchas de resistencia popular contra el ejercito interno de ocupacion, generando milares pequeños ataques armados contra tal ejercito, hostigamiento y sabotajes, todo esto en forma creativa y original. Siendo esto una muestra palpable del espiritu antidictatorial y contra la dominacion militar del pueblo salvadoreño.

De 1950 a 1970 el pueblo lucha por la democracia y por terminar *con la dominacion militar, el pueblo demuestra claramente* con una serie interminable de huelgas que y a no tolera mas la dominacion militar. Es en esta epoca que son asesinados Saul Santiago Contreras, Oscar Martinez y Jaime Hernandez cuando comenzaban a buscar el nuevo rumbo que debia tomar la lucha popular.

A partir de 1970 el movimiento armado va adquiriendo caracter organizado y son centenares de enfrentamientos, ocupaciones, ataques *a los cuerpos represivos, insurrecciones locales* que el pueblo ha realizado en su tenaz lucha de resistencia y de liberacion. Dignos exponentes de esta epoca son los compañeros Felipe Peña que muere en combate con el enemigo y la compañera Lil Milagro Ramirez que representa a la mujer salvadoreña en la lucha libertaria, que aun se encuentra detenida y "desaparecido" en el cuartel de la guardia nacional junto a decenas de patriotas que se encontraban luchando contra la dictadura militar *y por lar instauracion del socialismo.*

En 1932 se llevo a cabo la matanza mas grande de nuestra historia. Bajo la direccion de la familia Regalado Dueñas y del general Martinez asesinaron mas de 30.000 campesinos y obreros. El general Martinez tomo como pretexto la insurreccion para realizar tal masacre. Bajo la acusacion de comunistas llevaron al paredon miles de patriotas. Os dirigentes de la insurreccion fueron asesinados, Marti, Luna, Zapata y *Feliciano* Ama.

En 1932 los militares se enquistan en el poder, siendo que desde entonces hasta ahora todos los presidentes han sido militares. El ejercito salvadoreño cumple funciones de represion y de ejercito interno de occupacion, dedicandose al saqueo de poblaciones, violacion de mujeres, saqueo de casa dejando a sus habitantes en la miseria, toma de parque para impedir la *realizacion de todo tipo de concentraciones, asesinatos,* capturas por motivos politicos, masacres de poblaciones enteras y de concentraciones donde se piden mejores condiciones de vida. Desde 1972, la guardia nacional ha asesinado en masacres a poblaciones y concentraciones a 4.000 civiles indefensos. La guardia nacional ha asesinado otros 800 civiles en forma selectiva. Mantienen como desaparedos mas de un centenar de personas, y 300 presos politicos bajo la denominada *ley de defensa y garantia del orden publico* en solo seis meses de vigencia, esta ley permite al gobierno, efectuar capturas sin orden judicial y condenar a los acusados con solo la confesion extrajudicial. En otras palabras, podemos decir que El Salvador vive permanentemente bajo un estado de sitio non declarado. La dictatura militar del general Romero impulsa una escalada hacia el fascismo junto a una escalada sangrienta y terrorista caracterizadas por la geopolitica malthusiana *del exterminio de la poblacion, como respuesta irracional del* gobierno, al crecimiento demografico en nuestro pais.

Tomas Regalado Duenas, el cabecilla reaccionario

La politica de represion y de miseria en que se mantiene al pueblo salvadoreño es impulsada por Tomas Regalado Dueñas, un oligarca que tiene en sus manos el poder del estado y quien muchas veces ha pasado sobre los gobiernos constituidos y ha impulsado su propia politica.

Fue Tomas Regalado Dueñas el que ordeno la *agresion y la invasion* a Honduras en 1969, de tal forma que el gobierno existente en ese momento no sabia los planes que Tomas Regalado Dueñas estaba umpulsando. Lo mismo sucedio en la central azucarera, propiedad del oligarca, donde lanzo a la guardia nacional, 24 horas despues de que los obreros se fueron a la huelga en demanda de mejoras salariales. El gobierno del general Romero no se dio cuenta de la ocupacion militar, sino hasta despues de *realizada y no tuvo* mas remedio que avalar.

Tomas Regalado Dueñas se ha aliado con los sectores de la burguesia mas retrogrados para boicotear los proyectos reformistas de otro sector oligarquico. Tomas Regalado Dueñas a la cabeza de un reducido grupo de militares han ido anulando las libertades democraticas, han impulsado una guerra especial contra todo el pueblo y pretenden *consolidar el fascismo en el pais. Todo esto* con el afan de mantener al pueblo salvadoreño en las peores condiciones economicas y de represion politica.

Suvillaga, Romero, Rosales, Iraheta, Castillo Yanez : la pandilla de militares terroristas

Tomas Regalado Dueñas tiene bajo su control a la pandilla de militares fascistas para lanzar todo tipo de campañas de terror contra el pueblo salvadoreño. Son ellos los responsables de los saqueos a poblaciones campesinas, robos y pillaje, violacion de mujeres, aniquilamiento de poblaciones Masacres, torturas a presos politicos, desaparecimientos y asesinato de reos politicos, asesinato de sacerdotes, obreros, campesinos, studiantes y profesores, represion de huelgas. La cadena de campañas de terror que estos militares al mas alto nivel lanzan contra el pueblo es interminable, por lo que desde ya los señalamos como criminales de guerra que tienen que pagar sus crimenes.

Las campañas de teror contra el pueblo las complementan con la vigilancia policiaca que mantiene sobre oficiales, suboficiales y soldados dentro del ejercito. Saben la tradicion en el ejercito de defensa de la constitucion y ante las reiteradas violaciones que hace la camarilla, temen la actividad golpista. Suma un centener de soldados capturados y torturados por motivos politicos. En otras palabras, la campaña de terror contra el pueblo abarca tambien una campaña casi imperceptible de terror en el ejercito.

La demagogia y los crimenes del general Romero

El gobierno no informa a la prensa internacional de que se ha dedicado a asaltar locales *sindicales de obreros* portuarios, de partidos politicos electoreros, de casas del maestro. El gobierno oculta los centenares de cateos y allanamientos sin orden judicial en ciudades y cantones. Se oculta al mundo los peines militares *que se han convertido en saqueos, pillaje, violacion* de mujeres, irrespeto a las iglesias y sus altareron golpizas a los ancianos y niños, asi como tambien se dedican a hacer abortar a las madres embarazadas, secuestran a enfermos de los hospitales. En resumen, las acciones criminales son innumerables para describirlas en mas detalles como que los asesinados por el ejercito aparecen mutilados y con señas de torturas.

El general Romero quiere dar una imagen de estabilidad y respeto a los derechos humanos, y asi ocultar las atrocidades cometidas para que queden anonimas ante el mundo. Esto tiene una base real y es la censura de todas las noticias que sean consideradas subversivas, y es asi como los grandes empresarios de los medios de comunicacion han acordado - bajo la presion del gobierno : imponer la censura y poner la mordaza a lar organizaciones populares. imponiendo el gobierno un regimen de amenaza y terror contra la pequeña y mediana empresa de los medios de comunicacion, chantajeando con el retiro de subvenciones y anuncios y emprendiendo contra las radios (en tomas militares) como ocurrio con las emisoras (KL Y 1080), amenazas al periodico *Cronica del pueblo* por supuestas vinculaciones con el terorismo. Asi mismo, amenazando a la prensa y radio *de la iglesia catolica y protestante.* Ante esta situacion siempre se ha esperado alguna minima reaccion de la SIP (Sociedad Interamericana de Prensa). Esta mordaza y censura que vive el pais es parte de la escalada fascista para anular las noticias e impedir la libertad para las agencias extranjeras para anular las noticias e impedir la libertad para las gencias extranjeras para que puedan servir noticias sobre la realidad salvadoreña.

Y es *por ello que nos hemos visto obligados a este tipo de* publicaciones, usando medios no convencionales como dice el general Romero, ya que nos hay otra forma de hacerse oir, que nos escuchen y que sepan nuestros puntos de vista. Asi mismo que quede claro que las organizaciones revolucionarias no son bandas de criminales ni terroristas. Mientras el pueblo siga sometido a la mordaza y censura de parte de la prensa, nos veremos obligados a recurrir a estos medios legitimos de un pueblo que quiere sacudirse la dictadura militar de 46 años.

El caso del senor Matsumoto

El gobierno del general Romero ha hecho ante e' mundo un manejo *cinico y, desvergonzado con respecto al caso del señor* Matsumoto, ha pretendido hacer creer que nuestra organizacion asesino al empresario japones con una puñalada por la espalda. El general asesino en el fondo, pretende hacer creer que nuestra organizacion utiliza los mismos metodos de sadismo y crueldad que emplea la guardia y la policia para tratar al pueblo. El gobierno intenta dar una imagen macabra de nuestras acciones para ocultar su *desinteres por los empresarios extranjeros y el regocijo que siente* al mantener en la carcel todavia como desaparecidos a un centenera de presos politicos. Es el momento sin embargo, de dar a conocer todo el caso y desenmascarar la burda maniobra montada por el general Romero y el comite de operaciones psicologicas del la captura la realizamos el dia 17 de Mayo y dabamos a la familia hasta el 26 de Mayo, para que pudieran cumplir nuestras demandas que se concretizaban en :

1) Amnistia general para los presos politicos.
2) Libertad de los prisioneros de guerra (los mantiene como desaparecidos en las carceles de los cuerpos represivos).
3) Publicacion de proclamas y manifiestos en prensa, radio y television.
4) Entrega de ₡4 000 000 nuestra organizacion.

La demanda fundamental residia en obtener la libertad de los prisioneros de guerra y se hizo tal peticion por el empresario japones tomando en consideracion la gran dependencia economica del pais al imperialismo japones, dado que es el comprador de casi todo el algodon que producimos y ademas tiene montadas en el pais dos de las fabricas mas grandes que existen, a la par de *las relaciones con el gobierno de Romero que lo Llevaron a la* construccion de un parque a cambio de una serie de prebendas en el orden fiscal para el comercio con Japon.

EL GENERAL ROMERO TUVO QUE CONSULTAR A TOMAS REGALADO DUENAS PARA VER SI ESTE ACCEDIA A LA LIBERACION DE LOS PRESOS, LA RESPUESTA DEL OLIGARCA FUE NO ! Por Lovmilia por su parte ofrecio solamente la cantidad de 40 000 dolares a cambio de la libertad del empresario, lo que nos evidencio tambien la falta de interes de la mutinacional por sus representantes. Como si no supieramos que tal empresa posee un capital de alrededor de medio billon de dolares y nuestras exigencias no representaban ni siquiera un amilesima parte de dicho capital.

El general Romero fraguaba mientras tanto, junto a suvillaga, el operativo militar que iban a montar con el fin de lograr encontrar al señor Matsumoto para no tener que acceder a nuestras peticiones. Movilizaron de un extremo a otro de San Salvador y todas sus ciudades perifericas a toda la guardia nacional y a toda la policia de hacienda.

Cuando la guardia nacional llego al lugar donde se tenia al señor Matsumoto, los miembros de las FARN, de acuerdo a las instrucciones que habian recibido, escaparon llevando con ellos al empresario, mas lamentablemente, el vehiculo en que iban recibio la voz de alto de parte de la guardia nacional, or lo que hubo que entrar en combate y el señor Matsumoto recibio un proyectil en la espalda durante el fuego cruzado que se dio en ese momento.

Decimos lamentablemente, porque debido a ese incidente, no logramos ninguno de los 4 puntos que nos habiamos propuesto. Dado *que tenemos la absoluta claridad de que la unica posibilidad de hacer* cumplir nuestras demandas, es manteniendo vivos a los capturados. Esta es una evidencia del por que nosotros no podiamos proceder a amatarlo tal como el gobierno pretende hacer creer a toda la opinion mundial, diciendo que ¡ La matamos de una punalada por la espalda el mismo dia de la captura ! No teniamos razon alguna para realizar esa inverosimil y macabra accion que solo existe en las cabezas de los miembros del comite de operaciones psicologicas de la guardia nacional.

Por otro lado, el Gobierno oculta que fuimos nosotros quienes posteriormente les enviamos el croquis del lugar en que se enconbraba enterrado el empresario japenes. Esto lo hicimos en el marco de respeto a las creencias religiosas de la familia y porque los problemas de seguridad que podriamos haber afrontado, habian sido superados.

El gobierno del general Romero impuso de nuevo la mordaza a la prensa y monto la nueva maniobra que hemos denunciado y desenmascarado, ante la conciencia del mundo, rechazando todo cuanto dice el gobierno de Romero que nada en la corrupcion y se sostiene a base del terror contra nuestro pueblo.

La campana antiterrorista en la O N U en la O E A y El Salvador

Actualmente el gobierno del general Romero fomenta una campaña antiterrorista con el proposito de lanzar una cortina de humo sobre *sus propias acciones criminales* contra el pueblo salvadoreño. Hoy se quiere identificar a los revolucionarios y patriotas con el termino " terrosista ", sucia maniobra para crear confusion en nuestro pueblo y ante otros pueblos del mundo. Hoy en dia se identifica al sindicalista, al sacerdote, al campesino, al estudiante, al maestro con la simple acusacion de " terrorista ". Esta campaña quiere ganar simpatias ante los ojos del mundo, alegando que el terrorismo es delincuencia comun y es *banda de criminales y que son lacra social* que retrasa el progreso. Esta campaña quiere ganar el apoyo de los gobiernos para poder seguir impulsando la guerra especial de exterminio contra todo el pueblo savadoreño. El gobierno engaña a la prensa internacional.

Los representantes del general Romero mienten al mundo. El dr. Rodriguez Porth y el dr. Sidney Mazzini son ideologos fascistas, son los elementos mas contra revolucionarios que existen en el pais, *pugnan por la represion y han apoyado* una politica de bandas terroristas y no tienen verguenza para hablar de los derechos humanos en la ONU y la OEA, dado que ellos representan el fascismo a nivel internacional, que chocan con los principios sentados por la ONU.

Nuestra lucha no consiste en piratear aviones comerciales, *ni* poner bombas en eventos deportivos, o asesinar a diestra y siniestra, ni comenos niños, ni ancianos, ni sembramos et terror. Este es solo el *manipuleo que hace en la propaganda* el gobierno, nos quiere hacer aparecer como bandas que hacen ritos macabros, como especie de fanaticos peligrosos. Esta imagen del terrorista que a su vez es comunista, no lo creen los sectores mas avanzados de los pueblos.

Debe de saber la prensa internacional y los pueblos, *que* esta campaña antiterrorista es una maniobra propagandistica del gobierno salvadoreño en coordinacion con los gobiernos de Nicaragua, Guatemala, *Chile, Uruguay y Argentina* y el Pentagono, que confabulados, hablan de derechos humanos desvergonzadamente sus embajadores y hablan de la campaña para erradicar el terrorismo. Estos ocultan los genocidios y crimenes de guerra cometidos contra los pueblos, asi mismo intentan comprometer a otros gobiernos para que les den su apoyo directo e indirecto a todas las atrocidades y actos de barbarie que han cometido las fuerzas armadas *salvadoreñas, amparados en el* marco de una ley contrarrevolucionaria que es la *" ley de orden publico "*, que ha dado amplias libertades al ejercito para hacer desaparecer a cualquier civil bajo la simple sospecha de ser terrorista. Hoy en dia El Salvador vive el verdadero terror que ejerce el gobierno contra el pueblo. Es un delito portar libros cientificos y hay una persecusion contra toda casa que tenga libros " rojos " pasandolos a las *camaras de torturas. Hoy* en dia y este pais, ser sindicalista es un delito porque se incita a la huelga, hoy la huelga es un acto de subversion. Hoy en dia y en este pais, un mitin, es un acto terrorista abierto que incita a la lucha por las libertades democraticas. Hoy en dia y en este pais ser sindicalista, es un sospechoso que debe pasar a detenciones preventivas. Hasta los sacerdotes y pastores de las iglesias se les considera por su predica del evangelio *como " incitacion à la rebelion "*. Hoy en dia y en este pais, un profesor que defienda las libertades democraticas sera puesto en prision por las bandas fascistas de orden.

---

(1) *L'insertion de ce texte nous a été demandée par la société Philips.*

NACIONAL DE LA RESISTENCIA NACIONAL

Estas acciones fascistas llegan a extremos de que en el mayor centro de cultura que se supone es una universidad, los policias, por orden del rector, asesinan libremente a un decano de economia, a un obrero y a un estudiante por el hecho de disentir con las autoridades (rector y decanos). estas acciones de terror se extienden hasta el ultimo rincon, impulsadas por el ejertico y las bandas de terror que son orden, dirigidos por oficiales del ejercito y la guardia nacional. Tal es del descaro del terror y de guerra psicologica que los terroristas fueron culpados de la muerte del decano en la universidad, saliendo campos pagados en los periodicos, alegando que los terroristas tratan de sembrar el terror en el pais.

Todos estos crimenes de guerra contra un pueblo son desconocidos porque los medios de comunicacion no tienen acceso a estas noticias. Hoy denunciamos que quienes hablan con desverguenza de derechos humanos y de una campaña anti-terrorista son las dictaduras militares que hoy sangran y siembran el terror a los pueblos de El Salvador, Guatemala, Nicaragua, Argentina, Chile, Uruguay.

El gobierno quiere dar una imagen de tranquilidad. Nosotros nos preguntamos : Quienes son los organismos internacionales que van a investigar estos crimenes de guerra y atrocidades cometidas ? Le corresponde a la OEA esta tarea ? Nosotros respondemos que despues de ver la OEA interviniendo en Nicaragua, son los pueblos los unicos que pueden dar testimonio de tanta atrocidad contra un pueblo sometido al exterminio por parte del ejercito.

El movimiento popular rechaza las versiones del gobierno y enjuicia ante la prensa internacional con la suficiente anticipacion, para que los medios de comunicacion esten alertas, porque el gobierno engaña a la OEA y a la ONU.

El movimiento popular siempre ha invitado a la prensa internacional, a la radio y TV del mundo, para que visiten El Salvador y hagan los reportajes necesarios que den un reflejo real de la situacion salvadoreña.

El gobierno da una imagen falsa, el gobierno salvadoreño es ilegitimo e impopular, es un gobierno impuesto a sangre y fuego, y no representa los intereses del pueblo salvadoreño ni aqui, ni en el OEA, ni en la ONU.

Los paises del tercermundo quieren romper la dependencia

Es importante dar a conocer a la preensa internacional, al mundo y en especial a los paises del tercer mundo, nuestro mensaje de lucha. Que se sepa que cada pueblo de Centro America entra a una etapa de su liberacion definitiva de la dependencia del imperialismo norteamericano y de las dictaduras militares. Que se sepa que C.A. se va a convertir en un foco de confrontacion armada general indetenible hasta que se derroquen a las dictaduras militares. El caso de la lucha del pueblo de Nicagagua y de su vanguardia el F.S.L.N. es aleccionador ; EE.UU. ha complicado la situacion por su posicion intervencionista, que hace mas doloroso y cruel el camino de la liberacion del pueblo del tirano de Somoza. Ante esto no estamos de espectadores los pueblos de Centro America, sino que se ha desarrollado la conciencia internacionalista de nuestros pueblos, que comienza a borrar las fronteras trazadas por las dictaduras militares, el chovinismo burgues se ha caido y surge cada pueblo por conquistar las minimas libertades democraticas y es cuando se intenta cerrar este camino natural del pueblo, orientado por su vangardia, que el pueblo recurre a la insurreccion.

Ante los ojos del mundo decimos que el uso de la insurreccion es un instrumento legitimo de un pueblo que agota todas las vias pacificas por su liberacion.

Asi mismo, la dependencia es otra de las hormas que le ponen al pueblo para el chantaje economico militar y politico, donde el enemigo principal es EE.UU. por su politica de intervencion hoy mas refinada, ya que, con el caso de Nicaragua no le ha bastado sostener a Somoza, sino que se mete como mediador. Esto desenmascara la politica imperialista contra nuestros pueblos. Ante esta situacion hemos visto actitudes valientes por sur politica de independencia internacional, las posiciones del gobierno de Costa-Rica, Panama, Venezuela, Mexico, que han condenado la violacion de los derechos humanos en Nicaragua, posiciones que irritan la accion intervencionista de los EE.UU. — Esta accion de independencia de los pueblos del tercer mundo, demuestra ante los ojos del mundo que se ayecinan confrontaciones entre los paises que defienden la autodeterminacion de los pueblos que luchan por su liberacion en C.A. Hoy con el turno de Nicaragua, y aquellas dictaduras militares que se sostienen a fuerza de crimenes y genocidios.

Hoy en dia se presenta una nueva realidad politica internacional para America y es la de que los pueblos que luchan en movimiento de liberacion nacional y revolucionarios requieren el apoyo de los pueblos del tercer mundo. Nadie puede detener a estos pueblos que *han esperado su turno por mas de 40 años de dictaduras militares en C.A. quienes quieren detener esta liberacion de los pueblos, se hacen complices de que la liberacion sea mas cruel y sangrienta.*

Veamos como muy significativa la derrota politica que se le ha dado al Condenca (consejo de defensa en C.A.), ya que este aparato militar de intervencion que se ha creado en confabulacion con los E.U. se ha vista aislado por la respuesta de cada pueblo de Centro America y por los pueblos de todo el mundo, es un acto instintivo y heroico, ahora solo queda por luchar para que se desmantele el Condeca y sea disuelto en forma definitiva, por el peligro que representa para la tranquilidad de cada pueblo centroamericano. El movimiento revolucionario en Guatemala, El Salvador y Nicaragua, tiene la capacidad de desarrollar una confrontacion con los ejercitos intervencionistas. Esto se ha demostrado con la actual lucha por derrotar a Somoza, que ha generado un apoyo solidario continental, que debemos incrementar y fortalecer hasta que Somoza sea derrotado.

Asi mismo, consideramos que para romper los lazos de dependencia del imperialismo, los pueblos d el terceé mundo hoy representados por sus movimientos populares, los movimientos de liberacion y movimientos revolucionarios, deben buscar el camino de la unidad y basar su lucha en el internacionalismo. Asi cada pueblo derrotara a su enemigos internos y externos en cada pais de C.A.

Apoyamos la lucha de unidad de las fuerzas democraticas y revolucionarias en cada pueblo de Centro America que luche por derrocar a las dictaduras militares apoyadas por el imperialismo. Esto es necesario para romper el cerco politico y militar que tiende la dependencia de los paises del tercer mundo. Especialmente hoy, los enemigos jurados son las dictaduras de Guatemala, El Salvador y Nicaragua.

La resistencia nacional saluda y se solidariza con los movimientos de liberacion de todo el mundo, especialmente con el FSLN en su heroica y tenaz lucha contra la dictadura somousta con las fuerzas armadas rebeldes de Guatemala, organizacion hermana que lucha desde hace veinte años contra las dictaduras militares en Guatemala, con la O.L.P. en su justa lucha contra el sionismo israeli, como expresiones relevantes de la lucha por la liberacion y el socialismo.

Nuestra lucha

La resistencia nacional esta intentando rescatar toda la herencia revolucionaria y democratica de la luchar popular. A la par de toda esa herencia, estamos dando nuestros aportes a la lucha, que podemos resumirlos en lo siguiente :

1. Aspiramos a forjar el partido de vanguardia de todo el pueblo salvadoreño.
2. Estamos construyendo las fuerzas armadas revolucionarias, sobre la base de :
   A) El ejercito guerrillero ;
   B) Las milicias populares ;
   C) Infiltracion del ejercito burgues para que trabajan a nuestro lado, reclutando :
      — Oficiales ;
      — Sub-oficiales ;
      — Soldados.
3. Estamos construyendo el frente revolucionario sobre la base de ligarnos a todo el pueblo y luchar junto a el en todas sus reivindicaciones.
4. Estamos recuperando el fondo de guerra popular por medio de la captura de burgueses. Este fondo servira para la compra de armas, infraestructura, sostenimiento de militantes, solidaridad internacional con otros movimientos de liberacion.
5. Estamos preparando la nueva ofensiva contra la dictadura militar que concretizaremos en ataques a la guardia nacional y la destruccion del aparato de inteligencia, que conduce el comite de operaciones psicologicas, jefeado por Suvillaga.
6. Somos respetuosos de las creencias religiosas de los pueblos, creemos que es parte de las libertades que los pueblos deben tener, por lo que en ningun momento perseguiremos a persona alguna a causa de sus creencias religiosas.
7. Apoyamos al campo socialista mundial y estamos dispuestos a su defensa cuando sea necesario, sabemos que hay contradicciones en el campo socialista que lo debilitan frente al imperialismo, creemos que dichas contradicciones deben ser resueltas por esos paises en el marco de relaciones fraternas, por lo que nos declaramos ni pro-sovieticos, ni pro-chinos, ni pro-cubanos, ni en pro de ningun minibloque en el campo socialista sino que mantenemos y mantendremos una posicion independiente con respecto a los diversos estados.

Por que hemos capturado a empresarios extranjeros

Hemos hecho saber a los gobiernos y empresas extranjeras que hay un pueblo oprimido y explotado y que es la causa del que nos veamos forzados a denunciar la situacion que vivimos, ya que es la unica forma de ser escuchados con seriedad, para que conozcan nuestras necesidades y objetivos.

Este recurso la seguiremos usando hasta que se vea una actitud mas de acorde con la politica de los derechos humanos, aprobada por la asamblea general de la O.N.U. Hasta ahora, lo que hemos visto es complicidad y apoyo al gobierno salvadoreño de parte del imperialismo norteamericano y las otras dictaduras militares.

Israel sigue abasteciendo de armas a El Salvador. Inglaterra mostro una posicion mas prudente cuando nego un embarque de tanquetas para El Salvador, ante el rechazo del parlamento ingles, pero sigue ayudando a este gobierno en programas de educacion. Alemania tambien se ha negado a vender armas a El Salvador. Japon no retira la ayuda al gobierno de El Salvador, pese a su irresponsabilidad en la muerte del empresario japones, señor Matsumoto.

Nosotros afirmamos que dejaremos de capturar a los empresarios extranjeros cuando el pueblo tenga las minimas libertades democraticas, o cuando estos paises dejen de prestar ayuda a este gobierno de Romero. Asi mismo, adelantamos que nuestro programa de gobierno revolucionario incluye las relaciones comerciales y politicas con todos los paises capitalistas que para el pueblo salvadoreño sean necesarios dentro de una politica independiente, rechazando toda intervencion, ya que nuestro pueblo sera quien determinara su destino en su lucha de liberacion.

Mientras se mantenga la situacion de mordaza contra las organizaciones populares en El Salvador, mientras se trate de aislar al pais para que se oculten los genocidios contra el pueblo, nos veremos obligados a capturar empresarios extranjeros, como recurso para dar a conocer la realidad salvadoreña. Dejaremos de capturarlos cuando el pueblo tenga acceso a las minimas libertades democraticas. Esto es para que se entienda el fondo politico de nuestras acciones, y el gobierno de El Salvador quede desenmascarado al hablar del terrorismo. Tomese en cuenta que son acciones apoyadas por un pueblo y no es un acto de bandoleros « facinerosos » delincuentes. Es un recurso y uso de la violencia por una situacion que impone el gobierno del general Romero.

Este tipo de actividades las realizamos tambien para hacer que las empresas transnacionales le devuelvan al pueblo salvadoreño una parte de las jugosas ganancias que obtienen en este pais por medio de la explotacion. Sabemos discernir sin embargo sobre el tipo de demandas que hacemos, y es por ello que a representantes de Estados-Unidos, Alemaña, Japon y Israel cuando los capturemos les haremos demandas de tipo politico debido a que son estos paises los que fundamentalmente sostienen a las dictaduras militares en nuestro pais y a los compromisos politicos que con estos gobiernos mantienen.

La unidad del movimiento popular, una necesidad en El Salvador

Indudablemente que todas las medidas de represion, cateos, rastrillos militares, masacres campesinas, intervencion militar de sindicatos y asesinatos de sus dirigentes, campeñas propagandisticas de confusion ; mordaza y control de la prensa radial escrita y televisada, centenares de presos politicos, desaparecidos y asesinados por la camarilla militar, encabezada por Tomas Regalado Dueñas, no han sido capaces, ni lo seran para vencer la creciente incorporacion del pueblo salvadoreña a la lucha por la democracia popular, la libertad la paz y el socialismo.

Pese a todo este panorama de represion, hambre, misera y dolor que sufre nuestro pueblo, este, a traves de las diferentes organizaciones gremiales, politicos y militares, le han presentado multiples combates a la dictadura militar y en general, el pueblo libra una lucha de resistencia contra los opresores y cada dia avanza en conciencia y organizacion, incorporandose a los sindicatos, a las organizaciones politicas populares y a la guerrilla en El Salvador.

Todas las organizaciones estan poniendo su grano de arena en esta prolongada lucha sin embargo, el movimiento popular y la guerrilla salvadoreña en general, hasta este momento, no han podido presentar un combate unido y conjunto, contra el grupo de oligarcas explotadores y la camarilla de militares fascistas. Esto se debe al surgimiento y desarrollo historicos de las organizaciones existentes y la apreciacion que cada una tiene, de como enfrentar el proceso de lucha por la liberacion de nuestro pueblo. Esto da como consecuencia que para unirnos y dar el combate conjunto, se requiere la maduracion de una serie de condiciones politicas y organizativas que aseguren, en funcion de los intereses politicos y economicos, tanta inmediatos como futuros de la clase obrera y campe sina de las capas medias, pequeños comerciantes y del pueblo en general. El fortalecimiento de la lucha popular contra la represion militar por mejores condiciones de vida, que nos lleven a lograr la democracia popular y el socialismo.

En la medida que la claridad sobre estos aspectos se afine en la orientacion revolucionaria que se les quiere dar para defenderse mas eficazmente de los zarpazos del enemigo, e iniciar una ofensiva de desgaste en gran escala del poder militar y burgues, la lucha popular, ira tomando un solo cause hasta lograr la democracia popular, la paz y el socialismo.

Pese a este proceso, objetivo de unidad y combate conjunto que el movimiento popular necesita impulsar, consideramos oportuno importante y necesario, aclara minimamente algunas de las causas que prolongan el proceso unitario de la lucha popular :

En un primer plano, son las F.P.L., las que mas estan contribuyendo a la dispersion :

a) Por su miopia politica, que no les permite reconocer y ver que hay otras organizaciones propiciando golpes al regimen de Romero, y combatiendo al enemigo principal y al imperialismo.

b) Por su desviacion vanguardista y hegemonista al creer que son los unicos capaces de conducir al pueblo a su liberacion, y creer que son los unicos poseedores y capaces de analizar al enemigo de clase y al movimiento popular. Cuando lo que sucede es precisamente la contrario. Todos los movimientos y organizaciones dan su aporte a la lucha, y esta realidad solo un ciego no la puede comprender.

c) *Estan poseidos de una enorme incapacidad autocritica*, que no les permite reconocer sus serios errores, de analisis economicos y politicos, y do su compartamiento con las demas organizaciones existentes.

d) Son los que en El Salvador, contribuyen en mas alto grado a la dispersion del movimiento popular. Sin importarles la fuerza y la magnitud que adquiriria el movimiento mediante la accion unitaria, para combatir al enemigo principal y condurcir a otras tendencias politicas que por sus desviaciones no pueden ser la vanguardia de la revolucion salvadoreña.

e) Son dogmaticos, simplistas y puristas en aplicar la ciencia de la clase obrera (marxismo).

f) Reconocemos su inquebrantable decision y voluntad de luchar por la revolucion y el socialismo pero eso quiza sea solo una centesima parte de lo que se necesita para el triunfo popular en el enfrentamiento contra el cruel enemigo contra quien luchamos.

En segundo plano se encuentra el partido comunista salvadoreño, (P.C.S.) :

a) Este partido cada dia aumenta su decadencia y pierde influencia en elmovimiento popular, por sus metodos arcairos y ortodoxos de organizacion y de lucha.

b) Ha tergiversado y perdido la vision en la lucha por los objetivos estrategicos del proletariado.

c) Ha estancado la politizacion de la clase obrera y la ha desviado hacia el economicismo.

d) Se mantienen en el marco exclusivamente reformista y legalista, adoptando en multiples oportunidades actitudes conciliadoras con el enemigo de clase (caso de la guerra de atresion a Honduras). No han podido percibir la necesidad de dar el salto hacia la lucha armada en sus diversas formas de impulsarla. Esto es en la practica, no percibir las nuevas formas de lucha que impulsa el pueblo, y no percibir las condiciones politicas que atraviesa el pais, dado que estamos en un momento en el que es imposible para una organizacion que verdaderamente lucha por los intereses populares, no impulsar la guerra revolucionaria ni la insurreccion contra la dictadura militar.

c) Creemos que dentro de esta organizacion existen algunos militantes valisos, que, actuando en elmerco de une linea consecuente pueden ser dignos militantes de la vanguardia popular.

En tercer plano esta el E.R.P. :

a) Esta organizacion continua en el aislamiento nacional e internacional al no haber aclarado ni poder justificar por que asesinaron a dos luchadores revolucinonarios, como fueron Roque Dalton (Julio) y Armando (Pancho).

b) Por otra parte no tienen una linea politica definida, dando bandazos hacia la derrecha y al izquierdismo aventurero, actualmente predomina una posicion democratica y de derecha que ha perdido la perspectiva clara de la lucha por la revolucion popular hacia el socialismo.

c) Son incapaces de reconocer sus errores ante sus militantes y el pueblo.

d) Son los participentes mas activos en la sucesivas divisiones organicas de la guerrilla en el Salvador por sus metodos militaristas.

e) Por ultimo, en esta organizacion persiste una camarilla de militantes en la direccion que determina que el E.R.P., aun mantenga estas desviaciones muy lesivas para el movimiento popular.

f) Creemos que tambien en sus filas se encuntran militantes que con una linea consecuente, serian revolucionarios dignos de estar en la vanguardia popular.

Dentro de todo este marco de dispersion organica y politica, se mueve nuestra organizacion la Resistencia nacional, que hemos pecho el siguiente y corto analisis de la dispersion del movimiento popular y queremos ante el pueblo salvadoreño, reconocer :

a) Que tambien hemos cometido algunos errores en la participacion nuestra en la lucha popular. Tenemos tambien en nuestras filas, problemas de sectarismo y de algunos errores en la proyeccion de nuestra lucha.

b) Nos comprometemos ante el pueblo salvadoreño a hacer serios y supremos esfuerzos por corregirlos.

c) Estamos impulsando un proceso intenso de consolidacion politica y militar de nuestra organizacion.

d) Hacemos esfuerzos serios por lograr la real unidad del movimiento revolucionario.

e) Al final,llamamos a los militantes de diversos niveles y de las orgazaciones ya mencionadas a aplicar un principio marxista-leninista, impulsar la discussion ideologica interna y fraterna, que permita depurar las desviaciones ya mencionadas, afinar critica y autocriticamente nuestras concepciones y abrir el camino de la unidad del movimiento popular y dar un solo combate al enemigo de clase, en un movimiento de magnitud incomprensible aun para muchos, que abrira el camino para derrotar a quienes abora nos oprimen.

La resistencia nacional en las luchas de liberacion

Hacemos un llamado al pueblo salvadoreño para que acuda a nutrir a los gremios progresistas, sindicatos, asociaciones campesinas, uniones de las capas medias. Luchar por sus mas sentidas reinvidicaciones del momento y lugarse con la lucha politica democratica y revolucionarie.

Se deben crear mas y mas organizaciones sindicales y laborales entre las clases populares, depurando de las filas de las ya existentes a las tendencias nocivas al desarrollo del amplio movimiento de masas que aspiran a mejores niveles de vida. En este nivel de organizacion encuentran cabida todos los miembros del pueblo progresista y democratico, como aquellos que luchan por mas altos objectivos politicos de tipo revolucionario.

La consigna es : fortalecer las organizaciones populares, depurandolas de los individuos que frenan su desarrollo y ligandolas al movimiento politico del frente revolucionario.

Para ello deben impulsarse las luchas huelguisticas, manifestaciones, paros, tanto de tipo economico como politicos, para generar mas conciencia y disposicion de lucha entre las amplias masas de trabajadores.

A los miembros del ejercito les hacemos un llamado para que luchen por el respeto del gobierno a la constitucion, asi como a integrarse a nuestras filas, donde tienen cabida tanto oficiales semi-oficiales y soldados que quieran luchar por la revolucion socialista.

Estas son las trincheras de lucha popular que cada salvadoreño tiene a su disposicion, cada quien debe incorporarse a la lucha segun su nivel de conciencia, eligiendo el tipo de organizacion en la cual dara su aporte a la causa popular.

Solo asi, aseguraremos el triunfo de las inmensas mayorias y sentaremos las bases para el socialismo.

Es asi como la llama de la rebeldia popular y de la lucha libertaria resplandece y se yergue inapagable y desafiante contra el imperialismo, contra la burguesia y contra la dictadura militar. Su intenso fulgor y su inagotable energia, guia, muestra, dirige a todo el pueblo en el largo y duro camino de la revolucion. Ese mismo brillo ciega a nuestros rapaces y sanguinarios enemigos, quienes con furia y dolor, lanzan sus zarpazos contra el pueblo, al que golpean, asesinan, persiguen, capturan, encarcelan, amenazan, y muy a pesar de nuestros enemigos, el pueblo sigue alli : indomable, invencible, indolegable, avanzando firmemente al encuentro de su liberacion definitiva.

El pueblo salvadoreño es indoblegable porque cuatrocientos años de opresion y la mas enconada represion por parte de oligarcas, lacayos militares. Y el camino empedrado con promesas que los dictadores y opressores nos han dado, non han podido saciar el hambre del pueblo ni el frio, ni detener la miseria, ni su sed de justicia, ni el dolor que siente el pueblo por el sometimiento y la explotacion, al contrario ! por eso el pueblo lucha, en forma inquebrantable para terminar con el hambre, la miseria y la represion. !

El pueblo salvadoreño es invencible porque constituye la mayoria y lucha por una causa justa y porque la lucha prolongada que impulsa solo terminara si se terminan la explotacion, la opresion y la miseria.

El pueblo salvadoreño avanza firmemente a la conquista de su liberacion definitiva porque la resistencia nacional ha tomado en sus manos la llama libertaria y se ha constituido en forma indisoluble como la vanguardia del proletariado revolucionario y avanza con este a colocarse a la cabeza de todo el movimiento popular. De ahi que la destruccion o desmantelamiento de la resistencia nacional es completamente imposible, puesto que por nuestra fusion con el pueblo, hoy mas que nunca, miles de manos se levantan dispuestas a empuñar las armas, miles de pechos se ensanchan dispuestos a gritar su hambre, miles de hombres y mujeres se yerguen dispuestos a ingresar a las filas de la resistencia nacional y de las fuerzas armadas de la resistencia nacional.

Es por ello que el pueblo debe impulsar una lucha firme y decidida para vencer a la oligarguia y al imperialismo y derrocar la dictadura militar. Es por ello que ahora el pueblo dice justo a su vanguardia :

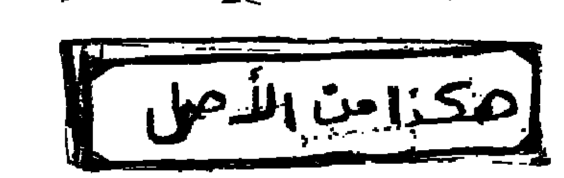
ORGANICEMOS LA RESISTENCIA NACIONAL ! DENUNCIEMOS EL HAMBRE Y LA OPRESION QUE SUFRIMOS CADA DIA ! INCORPOREMONOS FIRME Y DECIDIDAMENTE A LA LUCHA POR LA LIBERACION DEFINITIVA !

VIVAN LAS FUERZAS ARMADAS DE LA RESISTENCIA NACIONAL !

F.A.R.N.

Por la Direccion Nacional de la Resistencia Nacional :

ERNESTO JOVEL FUNES, FERMAN CIENFUEGOS, ALEJANDRO LARA.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des industriels de Picardie partent à la conquête du marché allemand

De notre correspondant

Amiens. — Après la Grande-Bretagne (*le Monde* du 29 avril et du 21 décembre 1977), les petites et moyennes entreprises de Picardie, en quête de marchés nouveaux, tentent de s'attaquer à un plus « gros morceau » : l'Allemagne fédérale. Quatorze industriels (un de l'Aisne, cinq de l'Oise, huit de la Somme) viennent d'aller en mission à Düsseldorf, sur l'initiative de la chambre régionale de commerce en collaboration avec la chambre de commerce franco-allemande et les responsables du service de l'expansion économique à Cologne.

Quand on arrive, de Crèvecœur-le-Grand ou de Compiègne, Düsseldorf... c'est l'Amérique. Avec ses six cent mille habitants, son architecture contemporaine et ses rues à angle droit, la capitale de la Rhénanie du Nord-Westphalie ne ressemble pas à la plaine picarde. Elle est, à elle seule, aussi peuplée que l'Oise tout entière.

Düsseldorf est une plaque tournante des affaires. Si la France y compte 200 sociétés, le terrain est déjà occupé par les Japonais (200 firmes, 8 000 personnes), les Américains et les Néerlandais (chacun 300 firmes).

Parlant aux industriels, M. Chazel, conseiller commercial auprès de l'ambassade de France à Bonn, ne leur a pas caché les difficultés qui les attendent. En matière commerciale, la politique allemande consiste surtout à savoir acheter : « *L'acheteur allemand n'est pas un acheteur fidèle. Il sait compter et comparer. Mais le marché est fidèle au bout d'un certain nombre d'années... si on le tient. Il faut être très attentif car, s'il y a réellement une demande, elle risque d'être trop forte pour certaines entreprises françaises.* »

Une anecdote courait dans les rangs de la délégation française. Un fabricant de maillots de bain deux pièces s'est trouvé soudain sollicité par une commande importante et inespérée passée par deux importants clients. Sa production ne pouvant suivre, il envoya au premier les soutiens-gorge et au second les slips. Résultat : il perdit les deux acheteurs. Conclusion : il ne faut pas s'engager à la légère sur un marché qui risque d'excéder les possibilités d'une P.M.E.

Le diplomate a conseillé aux vendeurs français en puissance de ne pas hésiter à remettre en question leur production et leur système de vente, c'est-à-dire de s'adapter au marché et non pas d'attendre que le client s'adapte au produit. Sinon on risque d'attendre longtemps.

MICHEL CURIE.

LE CELIB PROPOSE UNE POLITIQUE COMMUNE DE MISE EN VALEUR DES RÉGIONS ATLANTIQUES DE L'EUROPE

(De notre correspondant.)

Rennes. — Vue de la mer, la France, c'est 5 500 kilomètres de côtes, onze régions et vingt-six départements qui occupent 30 % du territoire national, groupant 35 % de la population et représentent 40 % du secteur agricole et 30 % du secteur industriel et tertiaire. A partir de ce constat, le Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB) vient de réaliser un dossier « Le fleuve atlantique, une clé maritime de l'aménagement du territoire », que son président, M. Jean-Luc Douarin, présentera à Vichy, lors de la conférence nationale de l'aménagement du territoire, les 6 et 7 décembre.

L'Europe des Douze, sur laquelle le CELIB fonde d'importants espoirs, sera la première puissance maritime mondiale, ce qui devrait apporter un « souffle » marin à l'aménagement du territoire. Le programme minimum de promotion du fleuve atlantique, présenté par le CELIB, comprend dix points parmi lesquels : une politique de coordination des différents modes de communications, une incitation à la création d'emplois dits maritimes, la mise en valeur des ressources en pêche du plateau continental atlantique, la création d'un commissariat au développement du territoire de la façade atlantique.

TRANSPORTS

LA SOCIÉTÉ DU TUNNEL ROUTIER DU FRÉJUS LANCE A LYON UN EMPRUNT DE 100 MILLIONS DE FRANCS

(De notre correspondant.)

Lyon. — La Société française du tunnel routier du Fréjus (S.F.T.R.F.) devait lancer, lundi 4 décembre, à la Bourse de Lyon, un emprunt obligataire de 100 millions de francs. C'est la première fois que cette société obtient l'autorisation du ministère de l'économie d'émettre des obligations. Jusqu'ici, la S.F.T.R.F. avait dû avoir recours à des emprunts, notamment en florins, auprès de la Banque européenne d'investissement.

Depuis le début des travaux, en 1974, la Société française du tunnel routier du Fréjus a dépensé environ 300 millions de francs, les dépenses restantes étant estimées à 349 millions de francs. La « couverture » de l'Etat a été accordée jusqu'à un plafond de 600 millions de francs.

M. Pierre Dumas, président de la S.F.T.R.F., a expliqué au cours d'une conférence de presse, jeudi, à Lyon, que les travaux se poursuivaient normalement, aussi bien sur le chantier français que sur le chantier italien. La mise en service est prévue pour l'été 1980.

Seul point noir, les infrastructures routières conduisant au tunnel du Fréjus ne pourront pas faire face à un trafic accru au moment de la mise en service. Le financement des contournements de Saint-Jean-de-Maurienne et de Saint-Michel-de-Maurienne semble désormais assuré. Rien n'est sûr, par contre, en ce qui concerne la section d'autoroute A 41 entre Montmélian-Port-Royal.

(Intérim.)

TOURISME

DEUX INITIATIVES DE COMPAGNIES AÉRIENNES

• Une semaine à New-York pour 1800 francs
• Air France va baisser ses tarifs sur les Antilles

Une semaine à New-York à partir de 1 800 F : tel est le forfait « record » que proposera, du 2 mars au 27 avril 1979, l'agence de voyages Tourwest (1), qui, après accord avec la compagnie aérienne américaine Panam, a établi le montage suivant : transport avion Paris-New-York-Paris pour un prix variant de 2 140 F (en mars) à 1 690 F (pendant les vacances de Pâques), avec départ le vendredi et retour une semaine plus tard ; taxes et assurances s'élevant à 75 F ; achat obligatoire de prestations pour un montant minimum de 485 F. Ces prestations peuvent prendre la forme, par exemple, de nuits d'hôtel, de location de voiture ou de visites touristiques, au choix.

Si l'acheteur décide de prendre une semaine de vacances à New-York, en mars, et de se contenter d'un hôtel confortable mais non « de luxe », il lui sera possible, grâce à ce forfait, de limiter ses dépenses de transport et d'hébergement à la somme de 1 800 F. Les groupes de cent cinquante personnes pourront obtenir la place d'avion au prix de 990 F.

Ces prix représentent une incontestable amélioration pour le touriste. Jusqu'à ce jour, le forfait Paris-New-York était vendu par les tour-opérateurs français au tarif imposé par l'IATA, soit 2 565 F, comprenant un séjour de sept nuits et neuf jours, voyage aérien, prestations (par exemple la visite de monuments) et hôtel compris.

D'autre part, M. Pierre Giraudet, président d'Air France, a indiqué, le 1er décembre, à Fort-de-France (Martinique), que la compagnie nationale pratiquerait de nouveaux tarifs à compter de mars 1979, sur les lignes métropole-Antilles.

Le prix de l'aller et retour, à bord de Boeing 747 de 500 places spécialement aménagés, sera de 2 000 F en basse saison et de 2 300 F en haute saison. M. Giraudet a précisé qu'Air France assurerait une fréquence hebdomadaire de huit à neuf vols vers la fin du premier semestre 1979.

(1) Tourwest : 205, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. 260-30-85.

● *La Caisse de retraite de l'industrie hôtelière s'installe à Auray (Morbihan).* — Le conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite de l'industrie hôtelière a décidé, à l'unanimité, au cours de sa dernière séance, la décentralisation de l'établissement à Auray (Morbihan). Cette opération de transfert de la région parisienne vers une petite ville de Bretagne concerne un effectif de cent trente-deux personnes. Cette caisse est un organisme à compétence nationale.

ENVIRONNEMENT

AU TERME DE LEUR ULTIME ÉTAPE

Les paysans du Larzac veulent que leur manifestation reste « digne et silencieuse »

Les marcheurs du Larzac accomplissent ce samedi 2 décembre leur dernière étape. La plus difficile. Pourront-ils continuer à contrôler le vaste mouvement de solidarité que leur long cheminement à travers la France a fait lever ? Partis à 11 h. 30 de la mairie d'Ivry, ville où ils ont passé la nuit, les paysans, escortés de sympathisants, au nombre de plusieurs milliers, devaient gagner la porte d'Orléans par Le Kremlin-Bicêtre, Gentilly et Montrouge.

A l'orée de la capitale devaient les attendre, à 14 heures, de nombreux groupes venus en corps constitués de divers points de Paris, ainsi que les manifestants arrivant de province par la route et le train. Les gens du Larzac, reconnaissables à leur brassard, ont décidé de marcher seuls en tête avec leurs enfants. Tous les autres, y compris les jeunes gens qui les escortent, pour certains depuis le départ, suivront derrière.

Le cortège, comme l'y a autorisé la préfecture de police, empruntera les boulevards extérieurs jusqu'à la porte d'Italie, où aura lieu la dislocation. « La manifestation, ont décidé les paysans, restera digne et silencieuse. » Tous les mouvements, partis politiques et associations qui ont appelé à manifester se sont engagés à mettre leur service d'ordre à la disposition des « Larzac » pour que les « casseurs », s'il y en a, se trouvent nettement dissociés du cortège. A 19 heures, tous les sympathisants devaient se retrouver à l'université de Vincennes pour un meeting.

Puis ils se rendront à Poissy (Yvelines), où ils seront hébergés avec leurs familles, au Relais international de la jeunesse. Durant l'après-midi, à partir de 17 heures, trois radios libres, Radio-Mongol, Radio-Bastille et Radio-Onz'débrouille, émettront sur 94,5 MHz en modulation de fréquence.

Des manifestations de solidarité ont eu lieu dès vendredi à Rome et à Turin devant l'ambassade et le consulat de France. Les manifestants ont remis au représentant français une lettre destinée au président de la République. D'autres actions de soutien sont prévues ce samedi à Bruxelles et à Londres.

Enfin, dimanche 3 décembre, à 11 heures, les paysans du Larzac rencontreront à la Cartoucherie de Vincennes quelques-uns des deux cent cinquante intellectuels et artistes qui ont signé l'appel « Liberté pour le Larzac » (« le Monde » du 24 novembre).

« Que c'est triste la banlieue pour un berger... »

Certains boitillent, d'autres ont perdu plusieurs kilos, tous manquent de sommeil, mais ils serrent les dents et ils avancent, les « Larzac ». Un pied devant l'autre, mètre par mètre, ils ont fait leurs 700 « bornes » comme ils l'avaient décidé. Ils étaient vingt-deux agriculteurs, le 8 novembre, devant la bergerie de La Blaquière, et s'étaient juré de parvenir jusqu'à la capitale. Ils sont vingt-deux ce 2 décembre devant la porte d'Orléans, y compris Robert et Elisabeth Calazel, dont c'est le « voyage de noces ». Les autres paysans, comme il était convenu, sont restés sur le plateau pour labourer, soigner les brebis et monter la garde. Bien sûr, ils sont venus par roulement escorter, le temps d'une ou deux étapes, la délégation des marcheurs au long cours. Et tous sont à Paris pour l'arrivée, avec femmes et enfants.

D'ailleurs, les vingt-deux n'ont jamais été moins de cinquante, car, dès la première journée, des amis inconnus leur avaient emboîté le pas. Des garçons et des filles qui, séduits par l'aventure, avaient mis sac au dos. Embarrassés par cette escorte imprévue, les paysans ont gardé leurs distances. Aussi, chez les jeunes, on sentait au cours des dernières étapes une pointe d'amertume. Pourtant, chemin faisant, on a fait connaissance. « *Certains les appellent des gauchistes*, explique un « Larzac », *mais je peux vous dire qu'ils ont plus de choses dans la tête et dans le cœur que nombre de bien-pensants.* »

Pour les paysans, les découvertes n'ont pas manqué au cours du voyage. La plupart d'entre eux ne s'étaient jamais autant éloignés du Causse. Quelques-uns voient Paris pour la première fois. Aucun n'avait changé de lit vingt-quatre fois en vingt-quatre jours. Car, à chaque étape, c'était le même rituel. Réception à la mairie, vin d'honneur, discours, meeting. Puis les marcheurs, harrassés, étaient individuellement pris en charge par une famille. Après souper, il fallait encore, en cercle restreint et jusque tard dans la nuit, expliquer le pourquoi et le comment du Larzac.

« *C'est avec nos collègues paysans que ça a été le plus dur*, raconte Jean-Marie Burguière. *Certains ne comprennent pas que nous refusions l'argent qu'on nous propose. Ils ne comprennent pas que nous sommes d'autant plus attachés à notre Causse qu'il est plus dur à travailler. D'autres nous disent « prenez vos fusils ». La non-violence, c'est difficile aussi à expliquer.* »

Un coup de nostalgie

Depuis qu'ils sont en vue de la capitale, les marcheurs sont entrés dans un autre monde qui, tour à tour, les étonne, les oppresse ou les indigne. « *Comment des gens peuvent-ils vivre là-dedans* », disaient-ils en défilant au pied des barres d'immeubles et des tours de la banlieue. La circulation leur paraît « infernale », les vapeurs d'essence piquent les yeux, et certains, soudain, ont eu un coup de nostalgie. « *Il me tarde de rentrer à la ferme* », soupirait l'un d'eux quelque part entre Juvisy-sur-Orge et Ivry.

Cette étape, l'avant-dernière, bien que courte, n'a pas paru la moins pénible. Certes, le soleil réchauffait quelque peu les épaules et les coups de sifflet de sympathie des trains partant vers le Midi réchauffaient les cœurs. Comme toujours, il y avait les automobilistes marquant l'arrêt et criant par la vitre baissée : « *Bravo les Larzac !* » A chaque frontière communale, des élus de gauche ceints de leurs écharpes venaient souhaiter la bienvenue aux marcheurs. On est allé de mairie en mairie. La municipalité de Villeneuve-le-Roi a même offert le déjeuner dans le sous-sol de la salle des fêtes. M. Maxime Kalinsky, député communiste du Val-de-Marne, était là, apportant « *son soutien fraternel* ». Devant l'hôtel de ville d'Ivry, à la nuit tombée et sous une bise glaciale, un petit attroupement autour du maire attendait les marcheurs et les applaudissait.

On est aussi passé devant plusieurs entreprises menacées de fermeture, on a fait un crochet pour aller saluer les travailleurs étrangers d'un foyer de la Sonacotra, en grève depuis des semaines, on s'est indigné devant une tour de vingt étages en béton brut, dressée comme un bunker au détour d'une rue. Et surtout les « Larzac » ont marché des heures durant entre des murs d'usines et des pavillons en meulière. Dieu que c'est triste la banlieue pour un berger des causses !

MARC AMBROISE-RENDU.

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : le bon sens commande le dialogue.

« *Les paysans du Larzac savent qu'ils ne seront pas expulsés. Ils savent que le camp ne se fera pas dans n'importe quelles conditions. Certains d'entre eux acceptent l'argent des contribuables pour développer leur propriété. Maintenant que l'autorité militaire et l'Etat sont tout disposés à élaborer avec eux une sorte de pacte de cohabitation et de bon voisinage, la défiance n'est plus de mise. La tension doit faire place à la raison. Le bon sens commande que s'ouvre enfin, après tant d'années gâchées, le dialogue.* »

(JACQUES DUPLOUICH.)

LIBERATION : une espérance qui les dépasse.

« *Ces paysans désobéissants, réfractaires, on fait la preuve, y compris par cette marche, qu'on ne pouvait pas les soupçonner de rechercher des honneurs, ou pire de vouloir exercer demain, par leur victoire, un quelconque pouvoir sur ceux qui les ont soutenus ou même sur une partie d'entre eux. Cela suffit à forcer la confiance des plus méfiants, des plus désabusés. (...) Plus le soutien prend de l'ampleur, plus ils sentent gonfler autour d'eux une espérance qui les dépasse, plus ils se savent jalousés pour leur unité et leur pouvoir collectif sur eux-mêmes, plus ils craignent pour leur combat. Ils savent que toutes les frustrations politiques de gauche et d'extrême gauche, marginales et communautaires de ces dernières années se fixent sur eux et menacent de les déborder, de leur voler leur identité.* »

(SERGE JULY.)

LE MATIN : une belle occasion pour le libéralisme giscardien.

« *En réalité, il n'y a qu'un seul moyen aujourd'hui, pour le pouvoir, de sauver la face, c'est d'abandonner le projet d'extension du Larzac. Le président de la République, qui dispose en la matière d'un pouvoir considérable puisqu'il est aussi le chef suprême des armées, ne devrait-il pas le premier en prendre conscience ? N'est-ce pas lui qui dénonçait dans* Démocratie française *le poids* « des siècles de centralisation » *sur notre pays ? N'est-ce pas lui qui se plaît depuis quelque temps à réaffirmer le droit des collectivités locales et régionales à prendre en main leur destin ? Voilà une belle occasion de mettre en pratique le gracieux discours du libéralisme giscardien.* »

Le Monde

économie

SOCIAL

A BOULOGNE-SUR-MER

Les salariés des Aciéries se demandent comment échapper au chômage

De notre envoyé spécial

Boulogne-sur-Mer. — L'inquiétude grandit parmi les salariés des Aciéries de Paris et d'Outreau, qui préparent la grève du 4. La colère le dispute à l'abattement, tant les chances de retrouver du travail dans une autre activité paraissent faibles aux mille cinq cent cinquante-neuf sidérurgistes promis au chômage.

Quai Gambetta, des ouvriers des Aciéries sont installés chez Maguy, au Café de l'harmonie, en face du port de Boulogne. Seront-ils parmi les victimes ? « *Pour l'instant*, disent-ils, *personne ne sait rien, c'est le black-out complet.* » Mais chacun, au fond de soi-même, espère que c'est le voisin qui sera frappé.

Il y a là un magasinier d'une cinquantaine d'années. « *Nous sommes hébétés*, dit-il. *Moi j'ai passé vingt-quatre ans aux APO, et je ne vois aucune possibilité de reclassement à Boulogne, ni à Calais, ni à Dunkerque, ni, d'ailleurs, dans toute cette région du Nord-Pas-de-Calais, qui compte cent mille chômeurs. A l'usine, bien sûr, le travail était dur et les salaires peu élevés : nous sommes payés comme des travailleurs de la métallurgie lourde, non comme des sidérurgistes. Pourtant, j'étais un privilégié avec 3 600 F par mois, compte tenu de mon ancienneté. J'aimais mon métier, l'usine d'Outreau c'était toute ma vie...* »

Jean-Claude, vingt-sept ans, pontonnier, père de quatre enfants, envisage de retourner dans le Sud-Ouest, où il a de la famille : « *Si je ne trouve pas de travail, j'essaierai de m'engager dans la gendarmerie...* » Un autre pontonnier, Max Mitchell, vingt-neuf ans, marié lui aussi et père de deux enfants, projette de gagner la région parisienne : « *Et si je n'ai pas d'emploi*, dit-il en riant, *il ne me restera plus qu'à braquer une banque !* »

D'autres ouvriers des APO, venus aux nouvelles, racontent : « *Nous, les hauts-fournistes, on faisait les 3 × 8, avec un salaire mensuel de 1 969 F pour cent quatre-vingt-quatre heures. Nous aussi, on aimait notre travail. Sur le port on n'engage plus personne...* »

Un jeune mareyeur explique, à son tour, que « *la dernière grosse boîte de Boulogne* », la COPROMER, est elle-même en difficulté : « *Chaque jour on apprend de nouvelles fermetures de magasins de marée...* ». — J. B.

Licenciements et chômage technique

Les cent quatre-vingt quinze salariés de la société MAPE (machines-outils, perceuses, affuteuses) de Grenoble vont être licenciés, a annoncé, le 30 novembre, le syndic au comité d'entreprise. Déjà soixante-cinq employés avaient été mis au chômage lors de la mise en règlement judiciaire de la MAPE le 27 octobre.

A la raffinerie de Feyzin, qui appartient au groupe Elf, la direction a mis au chômage technique l'ensemble du personnel posté de la raffinerie soit cinq cents personnes. Selon la C.F.D.T., le personnel aurait mis la direction devant le choix d'une levée du chômage technique ou de l'arrêt total de la raffinerie. La direction se serait prononcé pour cette dernière solution.

Conflits divers

● *A la S.N.C.F.*, le trafic des lignes de banlieue du réseau Paris-Lyon doit être encore perturbé les samedi 2 et dimanche 3 décembre. On compte en moyenne un train sur trois habituellement sur la proche banlieue et un train sur deux sur la grande banlieue au-delà de Melun. En revanche, les grandes lignes ne sont pas touchées.

● *Aux P.T.T.*, le fonctionnement du centre de tri de Bordeaux est perturbé par une grève, sans préavis, d'une partie du personnel. L'administration, devant l'accumulation importante du courrier à destination du département de la Gironde, demande aux usagers de réduire au minimum indispensable le courrier à destination de ce département. La fédération C.G.T. des P.T.T., qui fait état de quatre cents licenciements d'auxiliaires, appelle le personnel à agir immédiatement partout où des suppressions d'emplois interviennent.

● *A l'E.D.F.*, les négociations locales engagées dans les différentes centrales thermiques depuis le 30 novembre se révèlent plus difficiles que prévu et des mouvements de grève sont toujours observées. A Saint-Vulbas (Ain), par exemple, (80 %) des six cents employés de la centrale restent en grève.

● *Chez Solmer*, à Fos-sur-Mer, le personnel continue ses mouvements de mécontentement qui se traduisent par un ralentissement de la production. La C.F.D.T. a appelé le 1er décembre au dialogue avec la direction.

● *Grève des dockers de Marseille.* — Les dockers C.G.T. du port de Marseille devaient observer un arrêt de travail les samedi 2 et dimanche 3 décembre. Ils réclament l'application intégrale d'un accord national conclu le 28 avril dernier. Ils demandent aussi le maintien de la prime de jours fériés et de vacances.

Un service de la SESCOSEM isolé du reste de l'usine

De notre correspondant

Grenoble. — L'un des secteurs névralgiques de la SESCOSEM — département de Thomson-C.S.F. réalisant des circuits intégrés — est paralysé par la grève de douze employés du service « masques », qui se situe en amont de la fabrication des composants semi-conducteurs. Dix-huit personnes travaillent dans salles dites « blanches », à l'abri des poussières et du soleil, climatisées et éclairées en lumière rouge.

Le 17 novembre les employés en grève décidaient d'occuper leurs ateliers, bloquant ainsi totalement la production des « masques », assurée jusqu'alors par le personnel non gréviste. Le tribunal des référés ordonnait le 27 novembre l'expulsion des grévistes. « *Jeudi matin nous attendions des C.R.S. Ce sont les menuisiers et les serruriers qui sont venus* », constate une responsable C.F.D.T. de l'usine. La direction, redoutant « *une asphyxie de l'entreprise* », qui compte mille cinq cent quatre-vingts salariés, avait récupéré, en grand secret, puis isolé, pendant la nuit de mercredi à jeudi, le service des « masques ».

Des cloisons furent édifiées en quelques heures, des portes condamnées, afin d'interdire aux grévistes l'accès des ateliers. Jeudi la production reprenait derrière une solide barrière de bois

Le chef du personnel de la SESCOSEM, M. André Subot, s'étonne de la « *disproportion évidente entre les revendications relativement mineures des grévistes et la forme actuelle de leur action* ». Ceux-ci réclament de meilleures conditions de travail, une prime de port de cagoule de 150 F par mois, une augmentation de 100 F pour tout le personnel gréviste (avec un salaire minimum de 2 800 F). Enfin, la suppression de tout critère d'assiduité pour la qualification.

Après trente-sept jours de grève et plusieurs rencontres entre la direction et les représentants du personnel, un accord n'a pu être trouvé permettant la reprise du travail. — C. F.

Au congrès de Grenoble

L'élection du bureau de la C.G.T.

Un discours de M. René Buhl, secrétaire confédéral, a clos, le 1er décembre, à Grenoble, le quarantième congrès de la C.G.T. Le syndicaliste a repris avec force les orientations proposées par M. Georges Séguy : combattre les routines et les scléroses dans la confédération, débattre publiquement, accepter les différentes « *sensibilités* », élargir les instances dirigeantes, rompre avec un style « *trop généraliste et trop centraliste* ».

Auparavant, le congrès avait ovationné le bureau confédéral, dont tous les membres qui se représentaient sont reconduits, avec un seul nouveau venu, M. Gérard Gaumé, un ingénieur de trente-quatre ans, déjà membre de la direction du l'U.G.I.C.T. (cadres C.G.T.) et appartenant au courant socialiste. Par comparaison avec le bureau élu il y a deux ans par le congrès précédent, on note deux autres différences : MM. Deiss et Gensous, qui avaient été élus dans l'intervalle par le comité confédéral national, sont reconduits dans le nouveau bureau, dont voici la composition : secrétaire général, M. Georges Séguy (*) : secrétaires, MM. André Alamy (*), René Buhl, Ernest Deiss (en outre, trésorier), Joannes Galland, Gérard Gaume (**), Pierre Gensous (*), Mme Christiane Gilles (*), M. Henri Krasuki (*), Mme Jacqueline Lambert, MM. Jean-Claude Laroze (**), René Lomet (*), Mme Jeanine Marest, MM. Livio Mascarello, Jean-Louis Moynot (*) et Michel Warcholak (*). Ce bureau comprend huit militants communistes et deux socialistes.

Une réponse conditionnelle de la C.F.D.T. ?

Quelques heures après que les délégués se furent séparés en scandant interminablement « Unité », M. Edmond Maire disait à Paris que les dirigeants C.F.D.T. avaient examiné avec attention les débats et propositions du congrès de Grenoble. Le leader cédétiste a annoncé que le 5 décembre, lors d'une réunion régionale de militants à Saint-Etienne, il prononcerait « *la déclaration la plus importante* » qu'il ait pu faire depuis les élections législatives.

Sans renoncer à sa demande de tirer, avec la C.G.T., les leçons du passé, « *la C.F.D.T., qui se prépare à une série d'initiatives et d'actions au début de 1979, dans un souci unitaire* », pourrait donner une réponse favorable, mais conditionnelle, aux propositions d'unité d'action de la C.G.T.

(*) Membres du P.C.F.

(**) Membres du P.S.

La C.F.D.T. présente ses contre-propositions sur la réduction de la durée du travail

La C.F.D.T. a présenté, vendredi 1er décembre, un projet d'accord sur la réduction mais aussi l'aménagement du temps de travail, en opposition à celui qu'avait avancé le C.N.P.F. Ce texte a été communiqué aux autres syndicats et au patronat, en vue de la réunion qui doit se tenir au siège du C.N.P.F. le 6 décembre.

Tout en réaffirmant que son objectif est la semaine de trente-cinq heures, la C.F.D.T. propose comme première étape « *le retour effectif aux quarante heures de travail hebdomadaire dans le cadre d'une durée annuelle maximum de dix-huit cents heures* » (au lieu de dix-huit cent soixante heures actuellement). Soit quarante-cinq semaines à quarante heures, quatre semaines de congés payés, huit jours fériés et sept jours supplémentaires de repos « *répartis sous des formes très diverses selon les convenances personnelles* » des salariés.

Au titre de l'aménagement des horaires les cédétistes suggèrent que la durée hebdomadaire puisse varier chaque semaine « *de trente-huit à quarante-deux heures en fonction des impératifs de la production ou des besoins des travailleurs* ». Ils admettent que des heures supplémentaires exceptionnelles soient décidées, mais dans certaines limites : durée quotidienne maximale de dix heures, durée maximale hebdomadaire de quarante-huit heures et durée moyenne maximale de quarante-quatre heures « *sur une durée quelconque de quatre semaines consécutives* ».

En outre, pour freiner le recours aux heures supplémentaires et inciter les employeurs à embaucher, la C.F.D.T. demande que toutes les heures supplémentaires ouvrent droit à un repos compensateur d'une heure quinze minutes. Les cédétistes admettent que « *dans les branches professionnelles où l'horaire est le plus éloigné de quarante heures, des négociations s'engagent pour fixer les délais et les modalités du retour aux quarante heures... Les réductions d'horaire doivent être compensées,* [*sur les salaires*], *mais cette question doit être négociée au niveau des branches et des entreprises et la responsabilité de modifier cette position nationale de compensation incombe aux syndicats de base* », ont déclaré les dirigeants de la C.F.D.T., qui laissent entendre cependant qu'une compensation partielle sur les salaires pourrait être acceptée dans certains cas.

En outre, la C.F.D.T., qui s'oppose aux horaires individualisés et réclame un droit de contrôle syndical sur les variations d'horaire collectif, revendique l'abaissement de la durée légale hebdomadaire de quarante à trente-huit heures pour les travaux pénibles et insalubres et la mise en place de la cinquième équipe sur la base de trente-trois heures un tiers pour les travailleurs postés en continu.

A SAINT-ÉTIENNE

La municipalité et les syndicats de Manufrance accusent le P.-D.G. de la firme

« *M. Gadot-Clet a redonné une image de marque à Manufrance, mais il a aussi beaucoup de carences. S'il s'obstine, nous trouverons les moyens juridiques pour changer de P.-D.G. Avec ou sans lui, Manufrance continuera* », a déclaré vendredi 1er décembre M. Joseph Sanguedolce, maire (communiste) de Saint-Etienne, au cours d'une réunion publique du conseil municipal consacrée aux problèmes de Manufrance. Au même moment, nous signale notre correspondant, les quatre organisations syndicales de la firme (C.G.T., U.G.I.C.T.-C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C.) tenaient une conférence de presse commune. Ils ont également porté de vives critiques contre M. Gadot-Clet.

Le plan social et économique établi par l'entreprise (y compris les licenciements) a bien été appliqué en août, ont-ils estimé ; en revanche, le plan de redressement qui devait l'accompagner ne l'a pas été, non plus que la réorganisation, prévue, de la division des produits manufacturés. M. Gadot-Clet, ont ajouté les syndicats, « *n'a pas embauché de directeur pour le seconder, il a laissé les administrateurs à l'écart de ses craintes (...)* [alors que] *dans le même temps il préparait un rapport catastrophique* ». Il a en outre choisi, pour présenter ce rapport, regrettent les syndicats, « *la meilleure période de vente de l'année, sapant ainsi d'un seul coup les ventes et le chiffre d'affaires de l'entreprise* ».

Après avoir également déploré « *l'attentisme et la non-intervention* » du gouvernement, les organisations syndicales ont demandé la réunion d'une « table ronde » sur le problème de Manufrance réunissant les ministres de l'économie et de l'industrie, le préfet de la Loire, les députés et conseillers généraux du département, le maire de Saint-Etienne et les administrateurs de la firme.

Le même jour, M. Gadot-Clet était reçu par un conseiller technique de M. Monory.

AFFAIRES

UNE « PREMIÈRE »

Des patrons français en Albanie

Les conversations entre des dirigeants du patronat français et des responsables albanais, qui viennent de se dérouler à Tirana « dans une atmosphère de très grande cordialité », étaient les premières du genre. La mission française, composée d'une quinzaine de chefs d'entreprise (le Monde du 22 novembre), a visité des usines (raffinerie, centrale hydro-électrique, mine de chrome, usine de tracteurs, coopérative agricole) — ce qui est rare, — s'est entretenue avec les représentants des administrations intéressées (agriculture, industrie) et a été reçue — ce qui fait figure d'événement — par le ministre albanais du commerce extérieur, M. Nedin Hoxha.

Celui-ci, note le C.N.P.F., a souligné la « qualité » des relations franco-albanaises et indiqué le « désir » des autorités de son pays d'intensifier le commerce avec la France. Actuellement, les échanges entre les deux pays sont, en effet, plutôt modestes : durant les dix premiers mois de 1978, les exportations comme les importations françaises ont atteint seulement 12 millions de francs, en diminution respectivement de 16 % et 31 % par rapport à la même période de 1977. Surtout, la France est largement distancée, pour le montant global du commerce extérieur (8 millions de dollars en 1977), par la Yougoslavie (34 millions), l'Italie (32 millions), l'Allemagne fédérale (22 millions) et la Grèce (21 millions), se trouvant pratiquement au même niveau que les Pays-Bas (11 millions).

Les industriels français essaient de rattraper le retard et de pallier le départ d'Albanie des Chinois (1). Depuis l'arrêt de l'aide de la République populaire — qui, selon des sources américaines, aurait représenté de 1971 à 1975, environ 500 millions de dollars, — le gouvernement de Tirana est obligé de développer ses échanges avec d'autres pays (le Monde des 10 et 11 novembre). Ainsi l'Albanie vient de signer un accord économique pour 1979 avec la Hongrie, et s'apprête à le faire avec la Roumanie et sans doute aussi avec la Tchécoslovaquie. Ses relations économiques apparaissent relativement déliées des préoccupations politiques.

Avec la France, un certain nombre de projets ont été évoqués au cours de la visite de la délégation patronale, notamment dans les domaines de la construction électrique, de la mécanique et de la chimie. Ils vont maintenant « faire l'objet d'études plus approfondies et pourraient provoquer l'envoi ultérieur d'autres missions ». Dans l'immédiat, de façon concrète, la société Thomson vient de conclure un contrat pour la fourniture à l'Albanie de réémetteurs de télévision (8 millions de francs). De son côté, la firme Speichim est en train de mener à son terme un accord pour la fabrication d'acide nitrique (6 millions de francs).

Ce ne sont pas les premières affaires conclues avec Tirana, mais, à ce moment de l'histoire albanaise, elles prennent une signification particulière. Cependant, le souhait de l'Albanie d'assurer un équilibre bilatéral de son commerce extérieur limite le développement des échanges. Tirana ne veut en outre avoir recours ni au crédit ni à la coopération technique, ni même à la compensation, afin de ne pas donner prise à des pressions extérieures.

Dès lors, si la France veut vendre davantage de matériel et d'équipements à ce pays de 2,7 millions d'habitants, elle doit lui acheter — les firmes allemandes, elles, commencent par acheter — des produits artisanaux, du tabac, des minerais et surtout du chrome, dont ce pays est le troisième producteur mondial, après l'Afrique du Sud et l'U.R.S.S.

Précisément, si les importations françaises ont baissé de janvier à octobre 1978, c'est parce que Paris n'a pratiquement pas acheté de chrome albanais cette année, alors qu'en 1977 il en avait acquis pour 4 millions de francs.

La question sera sans doute évoquée au début de 1979, lorsque se dérouleront à Paris les entretiens annuels qui — en l'absence de commission mixte — font le point des relations franco-albanaises. Pour la première fois, la délégation de Tirana sera présidée par un vice-ministre du commerce extérieur.

L'ouverture économique de l'Albanie ne se fera sans doute pas à la chinoise, bien que les missions de ce pays se succèdent dans les nations occidentales. Pour la France subsistent en tout cas un certain nombre d'obstacles, comme la difficulté d'obtenir des visas, l'absence de conseiller commercial à Tirana, ou encore le manque de liaisons aériennes. Pour assurer le retour de la délégation du C.N.P.F. n'a-t-il pas fallu, l'aéroport de Belgrade étant fermé à cause du brouillard, que la compagnie Air France détourne un avion de sa ligne d'Istanbul ? — M. B.

(1) Le commerce extérieur albanais avec la Chine, en forte diminution (moins soixante-dix pour cent par rapport à 1976), a représenté, en 1977, environ soixante millions de dollars.

1938-1978 ou le temps des « miracles » ?

(Suite de la première page.)

Comme une énumération, même sommaire, exigerait le journal entier, contentons-nous de mentionner deux forteresses bien gardées, parmi tant d'autres :

— *Les travaux de M. J.-M. Beauvais* ont montré que, pour la seule région parisienne, l'encombrement dû à la voiture individuelle entraînait une perte de 98 milliards de francs (en 1975), très supérieure au déficit financier de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. banlieue ! Ces révélations ont bien entendu, été passées sous silence, si bien que le regrettable rapport Guillaumat a prudemment esquissé la question des villes !

— *Le coût de l'improductivité.* En cinq ans, les dépenses de maladies ont doublé, disons augmenté de 25 % en valeur réelle, dans une économie stagnante. Personne ne pense que cela puisse continuer, mais le déluge est toujours pour demain. Le souci d'aujourd'hui est d'ailleurs de faire le plus d'inactifs possibles. *Notre économie croule sous le poids de l'improductivité*, mais nous n'en poussons pas moins dans cette direction. Les moyens existent bien sûr « d'en sortir », mais au lieu de faire sauter les verrous, pour ouvrir les voies à la richesse, nous en posons continuellement d'autres.

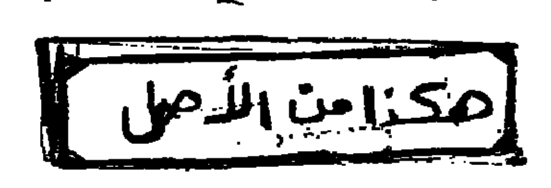
L'avantage des erreurs, dit la sagesse des nations, est qu'on peut les corriger ; seulement nous en revenons à la question politique. Ce n'est pas en mettant des mitrailleuses à chaque coin de rue qu'il sera possible de prendre les mesures spécifiques.

Personne ne peut certes mettre en doute ceci : si tous les Français en âge de travail produisaient normalement des richesses (matérielles, culturelles ou sanitaires) il serait aisé de doubler le niveau de vie de la population. Seulement, pour approcher d'un tel résultat, il faudrait tout remettre en ordre, *de la cave au grenier.*

Le moyen spécifique, ou plutôt, la condition première, c'est la lumière. Et c'est sur ce point que l'action du gouvernement est cruellement déficiente. Tout est à faire en ce domaine et notamment la désignation d'un comité de prévision à long terme, trente ans au moins, pour éclairer les Français sur la marche profonde du monde. Bien d'autres moyens peuvent être mis en œuvre pour éclairer et dégager le char embourbé. Paul Reynaud n'est malheureusement plus là, mais son exemple est vivant.

Est-il besoin d'ajouter qu'aucun salut n'est concevable dans un pays qui mise sur la vieillesse ? Rendons à la jeunesse toutes ses chances, sourions à la vie et nous verrons la vie nous sourire.

ALFRED SAUVY.



AFFAIRES

LE DROIT DE LA CONSOMMATION

La sécurité : un impératif absolu

Des pyjamas traités contre le feu avec un produit cancérigène (le Tris), des « lampes d'ambiance » qui dégagent, lorsqu'elles se cassent, des émanations dangereuses... Après l'incendie du C.E.S. Pailleron qui avait brûlé si vite, ou la sinistre erreur du talc Morhange, ces deux affaires récentes ont attiré de nouveau l'attention sur la sécurité qu'il convient de garantir aux consommateurs. Rien d'étonnant donc que l'Institut national de la consommation ait consacré ses troisièmes Journées du droit de la consommation à ce thème qui a réuni, vendredi 1er et samedi 2 décembre, quatre cents participants : juristes spécialisés, praticiens du droit, professionnels, représentants d'associations de consommateurs. Une abondante moisson de faits y a été produite.

En 1975, sur près de quarante mille décès accidentels en France, plus de vingt-cinq mille étaient causés par des accidents domestiques, dont certains seulement impliquent l'utilisation d'un produit. De toute façon, ce chiffre ne saurait être qu'indicatif, tant le recensement des accidents dus à des produits mal conçus, mal fabriqués ou mal utilisés est imparfait. La Commission européenne souhaite précisément la mise en place d'un système communautaire d'information dans ce domaine, les statistiques collectées permettant une vigilance accrue et la détermination de priorités pour une meilleure protection des consommateurs.

En France, depuis le début de 1978, le Service de la protection civile du ministère de l'intérieur a mis en place neuf groupes de travail réunissant fonctionnaires, professionnels et consommateurs, et a entrepris dans une vingtaine de départements de recenser les accidents domestiques ayant conduit à une hospitalisation... Ce travail n'est encore qu'embryonnaire.

Les accidents domestiques, au reste, ne sont pas toujours dus à des produits nouveaux, mais aussi à des utilisations nouvelles de produits anciens : le quart des accidents provoqués par l'alcool à brûler sont dus à la mode des barbecues ; sur 525 brûlés graves hospitalisés au centre de Marseille, 113 (plus de 20 %) étaient victimes d'accidents provoqués par l'alcool à brûler.

Un meilleur étiquetage, aussi symbolique que la signalisation routière, permettrait sans doute de réduire préventivement le nombre des accidents. Mais pour que les mises en garde soient plus efficacement décidées, pour que des réglementations indispensables soient plus rapidement adoptées, il faudrait que soient enfin levés, au bénéfice des consommateurs, le secret administratif et le secret des affaires, dès que la sécurité du consommateur est en jeu.

La prévention des risques, la réparation des dommages représentent pour les consommateurs, comme pour les entreprises et les collectivités publiques, des coûts économiques et sociaux encore difficiles à chiffrer. Aux Etats-Unis, de 1965 à 1975, le nombre annuel des demandes d'indemnisation est passé de cinquante mille à un million ; une monographie locale, dans un comté, a fait apparaître une indemnisation moyenne par procès de 400 000 dollars. Le retard mis au lancement sur le marché d'un produit nouveau pour s'assurer de sa sécurité, le paiement de primes d'assurances de plus en plus élevées grèvent le budget des entreprises et accroissent le prix des produits, allant parfois jusqu'à déséquilibrer la concurrence internationale lorsque les législations sur la responsabilité des fabricants sont différentes d'un pays à l'autre.

La Communauté européenne étudie actuellement un projet de directive, à ce propos, qui ne saurait voir le jour avant dix-huit mois : ce texte responsabilisera le producteur mais fixera des limites à la réparation des dommages causés. Les juristes français s'opposent à une telle limitation, tandis que les Italiens auraient fort bien admis l'instauration d'un système contributif général et mutuel de réparation.

Même s'il est inévitable que, dans des affaires aussi catastrophiques que celle de la thalidomide, l'Etat soit amené à intervenir financièrement, la tâche des juristes et des professionnels reste actuellement de déterminer quel système peut le mieux inciter les producteurs à préférer les coûts de prévention des accidents aux coûts de réparation des dommages causés : l'amélioration de la sécurité des consommateurs en dépend et c'est un impératif absolu.

JOSÉE DOYÈRE.

DES SANCTIONS POUR ENTENTE ILLICITE VONT ÊTRE PRISES CONTRE DES SYNDICATS DE BOULANGERS

Des sanctions légères — inférieures à 5 000 francs — vont être infligées à des syndicats départementaux de la boulangerie pour avoir adressé des directives à l'intention des professionnels après « *la mise en liberté du prix du pain* ». C'est ce qu'a annoncé le 1er décembre M. René Monory, ministre de l'économie, en présentant le rapport de la commission de la concurrence. Dans certains cas cependant, les sanctions pourraient être plus lourdes, car, dans quelques départements, comme les Alpes-Maritimes, les directives professionnelles étaient destinées à orchestrer des hausses assez fortes.

En 1978, la nouvelle commission de la concurrence — qui a succédé le 24 novembre 1977 à la commission des ententes et des positions dominantes — a été saisie de trente et une affaires et a rendu quinze arrêts. En dressant ce bilan, M. Monory a précisé que *le crédit à la consommation était*, à son avis, « *beaucoup trop cher* », et que les banques « *n'étaient pas vraiment en état de concurrencer* », du fait notamment de l'encadrement.

ÉTRANGER

Les Neuf et le système monétaire européen

(Suite de la première page.)

L'Assemblée européenne a présenté un amendement visant à le doter *en 1979* de crédits beaucoup plus importants que ce qu'avaient envisagé le conseil des ministres et la Commission (de 620 millions à 1 milliard d'unités de compte) (1). Elle dépassait ainsi largement la marge de manœuvre qui lui est reconnue par la procédure budgétaire.

Le Royaume-Uni et l'Italie, oubliant allégrement que le montant de 620 millions avait été fixé, voici un an, par les chefs de gouvernement eux-mêmes, empêchèrent que l'amendement soit écarté. Les Français invoquèrent alors l'intérêt national majeur, pour éviter que l'amendement de l'Assemblée de Strasbourg soit adopté. Leur souci est évidemment de ne pas donner des arguments à ceux qui affirment que le Parlement européen, en utilisant la complicité de l'un ou l'autre des Etats membres, parviendra, sans coup férir, à accroître ses compétences. Compte tenu du contexte politique français, il n'est guère envisageable que M. Giscard d'Estaing puisse accepter un accroissement des crédits du *Fonds régional allant au-delà* de la marge de manœuvre qui est autorisée à l'Assemblée européenne.

Mécontents de la répartition du budget européen, les Anglais le sont également du Marché commun agricole et s'apprêtent à le dire. Le rapport soumis par la Commission de Bruxelles au conseil européen n'apportera que peu d'eau à leur moulin. Elle s'y prononce pour une politique de prix très rigoureuse, mais écarte toute remise en cause profonde des mécanismes de l'Europe verte. Parce que les intérêts dans cette affaire sont très mélangés, et que les autres pays membres en ont assez de voir les Anglais procéder à une perpétuelle renégociation de leurs conditions d'adhésion à la C.E.E., il y a peu de chances que le conseil européen mette en route la super-réforme que souhaite Londres.

De manière inattendue, le point fort de ce débat agricole pourrait être un affrontement franco-allemand. M. Giscard d'Estaing semble, en effet, très désireux d'obtenir du chancelier Schmidt un calendrier de démantèlement *des montants compensatoires monétaires*. Ce fruit pervers du désordre monétaire, par le biais des sur-prix payés aux producteurs allemands et des subventions qui leur sont accordées pour exporter, donne artificiellement à l'agriculture d'outre-Rhin une *compétitivité supérieure à celle de* l'agriculture française.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) 1 unité de compte = 5,6 F.

● *M. Michel Rocard*, secrétaire national du P.S., a déclaré, le 1er décembre, à l'occasion d'une réunion électorale des socialistes bruxellois, que « *si le S.M.E. doit être un nouveau « serpent », c'est-à-dire une vague promesse de chacun des gouvernements d'Europe de tenter d'éviter que sa monnaie ne se dévalorise sensiblement plus vite que celle des autres, cela ne marchera pas* ». « *En revanche*, a-t-il ajouté en substance, *si chacune des monnaies, au lieu de se comparer isolément à toutes les autres, se compare à un seul indice, alors c'est différent... Dans un pareil système, ce serait le mark allemand qui aurait l'obligation de limiter sa propre hausse. Et cela changera beaucoup. Cela fera naître une solidarité européenne.* » — (A.F.P.)

LES DANOIS POURRONT PRENDRE UNE PRÉ-RETRAITE A SOIXANTE ANS

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le Parlement danois a, par quatre-vingt-treize voix contre quarante-trois et dix-neuf abstentions, adopté une loi qui offre aux salariés et travailleurs indépendants, de soixante à soixante-six ans, la possibilité de prendre une pré-retraite à partir du 1er janvier 1979 (l'âge normal de la retraite au Danemark est de soixante-sept ans).

Les dépenses entraînées par le versement de la pré-retraite seront financées par une hausse sensible des contributions des employeurs et des salariés aux caisses de chômage. Les premières paieront de 135 à 472 couronnes par salarié et par an, les seconds de 506 à 708 couronnes (*une couronne danoise vaut 0,80 F*).

Le montant de la pré-retraite pourra atteindre un maximum de 73 868 couronnes par an les trente premiers mois de l'entrée en vigueur du nouveau régime, 59 094 couronnes au cours des deux années suivantes et 44 331 couronnes durant la dernière période. Il sera naturellement perçu des impôts assez élevés sur ces sommes. Le montant actuel de la retraite d'une personne seule est d'environ 22 000 couronnes par an.

Pour les personnes qui travaillaient à mi-temps, la pré-retraite s'échelonnera entre 30 000 et 50 000 couronnes.

AGRICULTURE

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DEMANDENT UNE CHARTE DE L'AMÉNAGEMENT RURAL

En réclamant une charte de l'aménagement rural, l'APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture) lance, en quelque sorte, une OPA sur 90 % du territoire national. A l'issue de la session (29 et 30 novembre), largement consacrée à ce dossier, l'APCA demande un règlement national affirmant « *la primauté des activités agricoles dans le milieu rural, afin que l'agriculture puisse se développer librement et sans contraintes dans les zones qui ne sont pas encore couvertes par un document d'urbanisme* ». Pour déroger à ce règlement, l'établissement de documents d'urbanisme, de « *zonages* », serait obligatoire, qui garantirait la pérennité de la distribution des terres. Pour les grands équipements, un échéancier serait nécessaire.

Les chambres d'agriculture notent avec satisfaction une modification dans les objectifs de l'aménagement du territoire qui doit permettre de définir clairement la place et le rôle de l'agriculture dans les différents programmes d'aménagement et non plus à côté de ces programmes. Cependant, pour ce faire, elles souhaitent une plus grande cohérence interministérielle et une révision des normes de rentabilité « *dont l'utilisation abusive conduit progressivement l'Etat à se désengager d'actions indispensables au maintien de la vie en milieu rural* » dans le domaine des transports notamment.

FISCALITÉ

LES REDRESSEMENTS PLAFONNENT DEPUIS TROIS MOIS

Le produit de la chasse à la fraude fiscale a triplé depuis 1970 en francs courants : les divers contrôles, qui avaient rapporté, en 1970, 3,06 milliards de *francs, en ont procuré* au Trésor 9,6 en 1977, indique la brochure que vient de publier la direction générale des impôts, à l'occasion de son trentième anniversaire. En fait, si l'on tient compte de l'érosion monétaire intervenue entre-temps, le montant des relèvements est passé (en francs constants de 1977) de 5,5 milliards de francs en 1970 à 8,7 milliards en 1974 (+ 5,8 %), puis à 9,6 milliards de francs en 1977 (+ 10 % en trois ans).

Ces chiffres prouvent que, depuis quelques années, le montant des redressements plafonne ou à peu près. Le nombre des entreprises vérifiées n'augmente plus, restant stationnaire aux alentours de cinquante mille par an. Depuis 1974, assure-t-on à la direction générale des impôts, l'accent est mis davantage sur la qualité et l'approfondissement des contrôles que sur leur nombre.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Le raffermissement du dollar se poursuit

La remontée du DOLLAR, amorcée spectaculairement il y a trois semaines, se poursuit lentement malgré des « coups durs » comme l'annonce d'un important déficit de la balance commerciale américaine en octobre, qui a été fort bien « encaissée ». En règle générale, un certain optimisme sur l'avenir à court terme du DOLLAR se manifeste un peu partout.

Tout au long de la semaine, *tout au moins jusqu'à* vendredi, le comportement de la monnaie américaine s'est montré irrégulier, hausse un jour, baisse le lendemain. Mercredi, la publication des chiffres du commerce extérieur des Etats-Unis — un déficit de 2,13 milliards de dollars en *octobre contre 1,69 milliard* en septembre — provoquait un net fléchissement stoppé net par les interventions des banques centrales. Vendredi, au contraire, après l'échéance de fin de mois, le DOLLAR se redressait très vigoureusement, notamment à Tokyo où il retrouvait le niveau de 200 yens pour la première fois depuis la fin de juillet 78, et même le dépassait. A Francfort, il s'élevait à 1,94 DM et à Zurich à près de 1,75 FS. A Paris, le cours de 4,45 F était atteint, en raison d'une forte demande de DOLLARS contre FRANCS, et de « débouclages » d'engagements antérieurs pris à la baisse. Dans la nuit de jeudi à vendredi, on avait noté d'importants achats de DOLLARS en provenance d'Asie et des pays arabes.

Ces derniers, selon notre confrère le *New York Times*, sont devenus « haussiers » (bullish) sur le billet vert depuis l'annonce du plan Carter, le 1er novembre. Pour eux, que ce soit M. Hamza Abbas Hussein, président de la Banque centrale de Koweït, ou le cheikh Mohammed Abal El Khayl, ministre des finances d'Arabie Saoudite, la tendance au raffermissement du DOLLAR va se poursuivre : « Vous ne pouvez plus appeler cela une fluctuation ! ». Ils ajoutent que dans ces conditions, les taux d'intérêt très élevé pratiques aux Etats-Unis apparaissaient « très séduisants ».

C'est également l'opinion de la Société de banque suisse, qui croit possibles des sorties massives de capitaux hors de Suisse en direction des Etats-Unis ou même d'Allemagne fédérale. En tout cas, la quasi-unanimité des experts se déclarant satisfaits de la situation présente, pronostiquent une réduction sensible du déficit américain des comptes courants, qui reviendrait de 18 milliards de dollars à 6 milliards en 1979. Pour conforter la reprise, les premiers « bons Carter », bons du Trésor des Etats-Unis libellés en monnaies étrangères, donc sans risque de change, seront placés en Allemagne fédérale dans les quinze prochains jours. Ils seront réservés aux résidents, pour éviter les achats spéculatifs de non-résidents, et aux investisseurs institutionnels à l'exclusion des banques centrales.

En Europe, M. Poehl, vice-président de la Bundesbank, ne doute pas que le nouveau système monétaire européen *entrera en vigueur* le 1er janvier. Tout le monde s'y prépare, en essayant d'apprécier les parités de départ qui seront fixées pour les monnaies du système. A Paris, une certaine tension s'est manifestée en fin de semaine sur le DM, qui frôlait 2,30 F vendredi soir.

Sur le marché de l'or, c'est le repli. Remonté au-dessus de 200 dollars en fin de semaine dernière, le cours de l'once de 31,1 grammes a fléchi brusquement mercredi à 193,65 dollars, pour s'établir un peu en dessous de 195 dollars. Visiblement, l'enthousiasme n'y est plus. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	193.65	8.6174	3,3646	3,7471	59.4505	4.0763	1652.12
	—	193.80	8.5514	3,3546	3.7354	58.6245	4,0455	1645.80
New-York.	193,65	—	22,4715	57,5539	51,6795	3,2573	47,5059	0,1172
	193.80	—	22,6628	57,7700	51,8806	3,3057	47,9041	0,1177
Paris.....	8,6174	4,4500	—	256,11	229,97	14,4951	211,40	5,2159
	8,5514	4,4125	—	254.91	228.92	14,5867	211,37	5,1957
Zurich....	3.3646	173.75	39,0449	—	89,7932	5,6596	82,5415	2,0365
	3,3546	173,10	39,2294	—	89,8054	5.7223	82.9221	2,0382
Francfort.	3,7471	193,50	43,4831	111,3669	—	6.3029	91,9239	2,2680
	3.7354	192.75	43,6827	111,3518	—	6.3719	92,3353	2,2696
Bruxelles	59,4505	30,7000	6,8988	17,6690	15,8656	—	14.5843	3,5981
	58,6245	30.2500	6,8555	17,4754	15,6939	—	14,4910	3,5619
Amsterdam	4,0763	210,50	47,3833	121,1510	108,7855	6,8566	—	2,4673
	4,0455	208.75	47.3087	120,5950	108,3009	6.9008	—	2,4550
Milan....	1652,12	853,15	191,7191	491,02	440.90	27,7899	405.29	—
	1645.84	849,25	192,4645	490,61	440.59	28,0743	406,82	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise de l'étain, baisse du sucre et repli du cacao

MÉTAUX. — Les cours du cuivre sont restés fermes dans des transactions généralement peu animées à Londres. Comme prévu, les stocks ont encore diminué (moins 5 550 tonnes à 390 050 tonnes), mais le marché a été favorablement influencé par l'annonce d'un relèvement de 1 cent à 70 cents la lb du prix pratiqué par les producteurs américains. De source officielle, la Pologne a indiqué que sa production de cuivre électrolytique sera en progression de 12,5 % cette année pour totaliser 345 000 tonnes, contre 307 000 en 1977, tout en étant toutefois inférieure de 20 000 tonnes à l'objectif prévu.

Vive reprise des cours de l'étain en dépit d'une nouvelle augmentation des stocks (+ 215 tonnes à 2 340 tonnes). L'influence du marché de Penang a été déterminante, parallèlement aux craintes d'une rupture d'approvisionnements liée au récent coup d'Etat en Bolivie. En outre, des informations faisaient état d'achats soviétiques.

Les cours du plomb ont poursuivi leur mouvement de reprise en raison d'un intérêt acheteur suffisant pour soutenir le marché et de la persistance d'achats des pays du bloc de l'Est et de l'Extrême-Orient.

DENRÉES. — Les cours du café ont dans l'ensemble été orientés à la baisse. L'incertitude a, en effet, prévalu après la récente réunion des producteurs latino-américains dont le communiqué, publié à Bogota, est resté vague quant à une éventuelle action concertée de ferme soutien des cours. Le repli a, d'autre part, été influencé par la décision d'El Salvador de réduire de 24 dollars son prix minimum à l'exportation pour le ramener à 152 dollars par sac de 50 kilos. Selon l'Organisation internationale du café, les exportations mondiales sont ressorties à plus de 14,1 millions de sacs (60 kilos) pendant le dernier trimestre de la saison 1977-1978, contre 12,8 millions en moyenne au cours des cinq campagnes précédentes. Pour l'ensemble de la saison 1977-1978, les exportations sont toutefois estimées en diminution à 49,9 millions de sacs, contre une moyenne de 58,5 millions pendant les cinq campagnes précédentes.

Les cours du cacao se sont repliés dans un marché plus irrégulier, où les prises de bénéfices ont fait leur apparition. Nouvel accès de faiblesse des cours du sucre. Une rumeur d'achat soviétique de 500 000 tonnes de sucre a été démentie et la probabilité d'une ratification de l'accord international par les Etats-Unis a pesé sur les cotations. Selon une firme britannique, les stocks mondiaux totalisaient 30 619.000 tonnes à fin août 1978, contre 25 442 000 tonnes pour la campagne précédente.

MARCHÉ MONÉTAIRE

BAISSE DU LONG TERME

L'événement de la semaine a été l'annonce, non pas du lancement du quatrième « petit » emprunt d'Etat (porté tout de même des 3 milliards de francs habituels à 5 milliards de francs), mais bien de son taux d'émission, 8,80 % actuariel brut, contre 9,45 % en octobre, 9,80 % en juillet et 10 % en mai. Cette réduction a surpris par son ampleur : les pouvoirs publics, estimant qu'il faut accélérer la baisse tendancielle des taux et que le marché s'y prête, ont-ils voulu donner une indication plus claire aux opérateurs ?

Dans ce cas, les bons esprits feront remarquer que l'écart entre la rémunération de l'épargne « longue » et celle de l'épargne « courte » va s'amenuisant. Pour un particulier, l'écart disparaît même : l'emprunt d'Etat qui va être lancé le 12 décembre au taux de 8,80 %, remboursable en totalité au bout de huit ans (une innovation), rapportera 6,60 % après prélèvement forfaitaire de 25 %, soit guère plus que les 6,50 % nets obtenus sur les livrets exonérés des Caisses d'épargne et du Crédit mutuel, véritables placements à vue. Le taux de 6,50 % de ces livrets en vigueur depuis deux ans constitue donc une sorte de butoir, qu'il est envisagé de faire sauter si l'évolution des prix s'y prête. Certains avancent donc une réduction pour le début de l'année prochaine, mais la décision sera politique, et tout peut rester en l'état.

Autre petit événement, le nouvel abaissement du taux de base des banques, ramené de 8,90 % à 8,80 %, cette réduction de 0,10 % faisant suite à celles de 0,15 % en septembre et de 0,25 % en juillet dernier. La mesure a été annoncée par le C.I.C., porte-parole, en l'occasion, du fameux « comité des six » (B.N.P., Crédit lyonnais, Société générale, C.I.C., Crédit du Nord, Crédit commercial), qui réglemente discrètement la concurrence en matière de taux débiteurs. Pour les taux créditeurs, c'est une autre chose...

En juillet, il avait été annoncé que dorénavant les variations du taux de base bancaire (T.B.B.) se ferait par petites tranches, sans « à coups » spectaculaires, comme auparavant. La baisse actuelle s'effectue en corrélation avec celle du loyer de l'argent sur le marché monétaire. De bons experts estiment qu'une variation d'un point du marché monétaire correspond à un demi-point sur le T.B.B. Dans ces conditions, étant donné que le taux des marchés monétaires est revenu de 9 1/4 % en avril 1978 à 6 5/8 maintenant (— 2 5/8 %), et que le T.B.B. n'est revenu que de 9,30 % à 8,80 % (— 0,50 %), on pourrait estimer que les banquiers n'ont fait qu'une partie du chemin. Mais, objecteraient-ils, une part importante de ressources est constituée par les comptes sur livrets, rémunérés précisément à 6,50 % depuis deux ans...

Aux Etats-Unis, il semble que la progression de la masse monétaire se ralentisse, avec une diminution sensible, accompagnée d'une contraction de la demande de crédits. Les taux à court terme n'en continuent pas moins à monter, notamment les « federal funds » (argent entre banques), qui valent 9,85 % contre 9,68 %. Le taux de base des banques, porté la semaine dernière à 11,50 %, n'est plus qu'à un demi-point du record de 12 % atteint durant l'été 1974.

En Allemagne fédérale, enfin, la masse monétaire (M 3) a progressé au rythme annuel de 15,4 % en octobre, et la masse suisse (M 1) de 18,61 % de septembre 1977 à septembre 1978.

FRANÇOIS RENARD.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 24 11	COURS 1/12
Or fin (kilo en barre)	28950	28000
— (kilo en lingot)	29080	28270
Pièce française (20 fr.)	260 10	260 .
Pièce française (10 fr.)	220	228 50
Pièce suisse (20 fr.)	252 10	250 30
Union latine (20 fr.)	225	222 40
● Pièce tunisienne (20 fr.)	186	187 .
Souverain	260	261 ..
● Souverain Elizabeth II	280 20	278
● Demi-souverain	328	338 50
Pièce de 20 dollars	1228 40	1216 80
— 10 dollars	664 80	672
— 5 dollars	485	482 50
— 50 pesos	1164 50	1118 .
● — 20 marks	323	295 ..
— 10 florins	239 50	235 .
● — 5 roubles	144 90	141 .

INE FINANCIÈRE

ES MARCHÉS DES CHANGES

LES MATIÈRES PREMIÈRES

MARCHÉ MONÉTAIRE

DU LONG TERME

LA REVUE DES VALEURS

LA « GO » A BON APPÉTIT

La nouvelle est tombée à pic pour la réunion d'information traditionnelle de la Générale Occidentale (GO), tenue par M. James (Jimmy) Goldsmith et Mme Gilberte Beaux : les autorités américaines renonçaient à poursuivre, dans l'immédiat, leur procédure anti-trust pour obtenir que la chaîne de distribution Colonial Stores conserve une gestion séparée après l'O.P.A. lancée par Grand Union, autre chaîne détenue par la G.O. En échange, cette dernière s'engage à maintenir la raison sociale Colonial Stores, en attendant les résultats de l'étude menée par l'administration des Etats-Unis, comme il est d'usage. C'est que l'O.P.A. en question aboutit à constituer l'une des premières affaires de distribution outre-Atlantique avec plus de huit cent cinquante magasins et 2,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Suivant son habitude, « Jimmy » Goldsmith a financé le coût de l'O. P. A. (114 millions de dollars) par la trésorerie de la filiale Grand Union, constituée en « nettoyant » et en « élaguant » les activités de cette chaîne, et qui va être reconstituée en faisant de même avec Colonial Stores, avec, pour objectif, une marge brute avant impôt un peu supérieure aux 2 % habituels. On voit là « Jimmy » en pleine activité de « prédateur », comme il aime à le dire, achetant, tranchant, revendant (c'est le cas pour les aliments du bétail).

Depuis plus de dix ans, il pratique ce jeu sans filet, sous le regard de ceux qui attendent toujours à la voir « se casser la figure ». Pour l'instant, « Jimmy » a hissé son groupe au dixième rang des affaires en France, et au deuxième rang des groupes alimentaires européens, tout en s'étant payé le luxe, il y a deux ans, de gérer quelque temps la déconfiture d'un autre « prédateur » malencontreux, Jim Slater. Pour l'avenir, il prévoit un bénéfice de 150 à 200 millions de francs en année pleine, contre 182 millions de francs en 1977-1978, et le maintien du dividende global de 10.50 F pour l'exercice de neuf mois s'achevant le 31 mars 1979.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

La semaine a été marquée par un fléchissement des cours des emprunts indexés sur l'or *(4 1/2 % et 7 % 1973)* et l'énergie *(C.N.E. 3 % et Charbonnages 3 %)*. Il faut prévoir que la baisse de *l'Emprunt 4 1/2 % 1973* se trouvera accélérée par l'arrêt des courants d'achats pour comptes de notaires, ce fonds d'Etat n'étant plus repris, à partir du 1er décembre, par l'Enregistrement, que sur la barre de 724,03 F (contre 764,19 auparavant).

L'annonce de l'émission, le 12 décembre, d'un *emprunt d'Etat* (le quatrième de l'année) de 5 milliards de francs au taux nominal de 8,80 % a provoqué une hausse quasi générale des autres séries et une nouvelle détente des taux d'intérêt. L'ampleur de cette opération financière a surpris les spécialistes, pour lesquels le calendrier paraissait déjà chargé. En effet, le 4 décembre seront lancées trois émissions du secteur public : *Banque européenne d'investissement B.E.I.* (500 millions de francs), *Provinces de France* (168 millions de francs) et *Société française du tunnel de Fréjus* (100 millions de francs). Toutes ces émissions s'effectueront sur la base d'un taux nominal et actuariel de 10,10 %.

	1er déc.	Diff.
4 1/2 % 1973	789,80	— 22,20
7 % 1973	3 495	— 5
Empr. 10,30 % 1975	100,80	inchangé
10 % 1976	103,70	+ 0,50
PME 10,60 % 1976	102,30	+ 0,30
PME 11 % 1977	103,60	+ 0,10
Barre 8,80 % 1977	103,55	+ 0,15
10 % 1978	103,85	+ 0,15
9,80 % 1978	103,10	
9,45 % 1978	100,70	+ 0,05
4 1/4-4 3/4 % 1963	97	+ 0,30
5 1/2 % 1965	109,90	+ 0,10
6 % 1966	102,80	— 0,20
6 % 1967	106,20	+ 0,10
CNE 3 %	2 539,50	—130,30
Charbon 3 %	169	— 2

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Dans une lettre adressée aux actionnaires, le président de la *Compagnie financière de Paris* a indiqué que le bénéfice consolidé du groupe, en 1978, « *ne devrait pas être inférieur* » à celui réalisé en 1977, 411 millions, soit 31 F par titre. Depuis le début de l'année, l'actif net de la *Compagnie financière de Paris* a augmenté d'un milliard de francs, la valeur estimative de l'action progressant de 361 F le 31 décembre 1977 à 430 F le 30 septembre 1978. La contribution de la Banque de Paris et des Pays-Bas à la restructuration de l'industrie sidérurgique se traduit par la conversion de créances en actions pour 90 millions de francs et par l'abandon de 13 millions de francs d'agios pendant cinq ans.

Le *Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL)* va procéder, à partir du 12 décembre à une augmentation de capital par émission à 150 F — dont 75 F de prime — d'une action nouvelle pour dix anciennes.

	1er déc.	Diff.
Bail Equipement	229	+ 1,50
B.C.T.	148	+ 4
Cetelem	281	— 11
Cie Bancaire	449	+ 5
C.C.F.	127	— 1
Créd. Foncier	430	— 1
Finance de Paris	204	+ 5
Locafrance	230	+ 11,80
Prétabail	477	— 2
U.C.B.	224,50	+ 3,50
U.F.B.	284,80	+ 4,80
S.I.L.I.C.	284	— 6
S.N.I.	442	— 14
Cie du Midi	499,50	+ 2,60
Eurafrance	333,10	— 1,90
Pricel	190	+ 3
Schneider	152,60	— 0,20
Suez	295,50	+ 1,70

Bourse de Paris

SEMAINE DU 27 NOVEMBRE AU 1er DECEMBRE 1978

LE GEL

RIEN n'y fait. Ni les déclarations rassurantes de M. Monory à son égard ni la publicité tapageuse faite autour d'elle ne parviennent à rendre à la Bourse de Paris le second souffle qui lui manque pour prendre un nouvel envol. Comme épuisée par celui de cet automne, la vieille institution paraît s'être complètement endormie. Cette semaine encore, les différents indices de valeurs françaises sont restés figés dans un immobilisme quasi-complet, et l'activité s'est encore ralentie sur le marché à terme.

Certes, les indices ne rendent compte qu'imparfaitement des mouvements divers enregistrés chaque jour au palais Brongniart. Bien sûr, des actions ont baissé, d'autres ont progressé. Mais il reste que les observateurs ont assisté à l'une des semaines boursières les plus ennuyeuses de l'année. Voici le fil des « événements ».

Complètement désœuvrés dès lundi, les boursiers n'étaient pas au bout de leurs peines. En fin de séance, l'indicateur instantané enregistrait un léger fléchissement. Mardi, timide, très timide amélioration : à l'issue d'une séance tout aussi calme que la précédente, les indices progressaient de 0,2 %. Une « performance » qui allait d'ailleurs être fidèlement reproduite le lendemain et le surlendemain. Les veilles de week-end ne sont jamais propices à des hausses inconsidérées : vendredi, les indices montèrent encore de 0,2 %.

Mais où sont donc passés les acteurs traditionnels du marché parisien ? Ils sont là. Tous les jours derrière les piliers du palais Brongniart, près des boxes des banquiers et des agents de change, chacun peut les voir échanger leurs informations, leurs impressions, leurs souhaits. Mais d'action, point. Seules les opérations nécessaires à la bonne gestion des affaires courantes sont assurées. Qu'attendent-ils ? Ils ne le savent pas trop au juste. L'orientation à la baisse des taux d'intérêts ? « Elle n'est pas encore assez sensible » selon beaucoup. La légère diminution du volume d'engagements à crédit, la fameuse position-acheteur ? « Elle n'est pas assez importante. » La nécessité de relancer durablement la machine, si l'on veut permettre aux entreprises de venir s'y abreuver en argent frais ? « Elles ont déjà beaucoup ramassé. Il ne faut pas trop prendre la Bourse pour une vache à lait. » Peut-être. Encore faudrait-il ne pas oublier que la loi Monory a été votée spécialement pour les entreprises et les épargnants. Certes, les vocations nouvelles paraissent se raréfier, après une période de véritable euphorie. Mais tous ceux qui sont arrivés en août, septembre et octobre sont encore là, engagés pour 5 000 F chacun en moyenne. Il faudrait peut-être veiller à ne pas leur faire prendre trop froid, sous le prétexte purement technique de « geler » les cours.

PATRICE CLAUDE.

Filatures, textiles, magasins

Après avoir constaté que la consommation d'articles textiles était demeurée médiocre en septembre, le *Centre textile de conjoncture et d'observation* faisait récemment état d'une possibilité d'amélioration au quatrième trimestre. Cette prévision semble actuellement se réaliser, une reprise des ventes d'effets d'habillement, notamment dans les magasins, ayant été constatée à la suite du refroidissement de la température.

	1er déc.	Diff.
Dollfus Mieg	72	+ 1,50
Sommer-Allibert	369	— 2
Agache-Willot	350	+ 5
Vitos	113	— 1,10
Lainière Roubaix	42,80	— 0,40
Saint-Frères	95	— 4
Ball-Investissem.	306,20	— 23,80
C.F.A.O.	380	+ 9
B.H.V.	168	+ 5
Gal. Lafayette	113	— 2
Paris-France	105	— 3,40
Prénatal	36,20	— 2,30
Printemps	114,80	— 0,80
La Redoute	581	+ 8
Bon Marché	126	— 9,20

Les revenus hors taxes d'*U.I.S.* ont progressé de 13 % au cours des trois premiers trimestres, pour atteindre 136 millions de francs. Le dividende pourrait être augmenté de 5 à 10 % l'an prochain, dans l'hypothèse d'une conversion totale des obligations 1973.

Bâtiment et travaux publics

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) du groupe *Lafarge* dépassera 180 millions de francs en 1978 contre 159 millions en 1977. Ce chiffre pourrait s'établir ent 200 et 250 millions en 1979. L dividende global de l'exercice en cours atteindra 20 francs contre 16,77 francs en 1977. Les *Ciments Lafarge* devraient enregistrer à eux seuls un bénéfice proche de 70 millions de francs cette année contre 45 millions en 1977.

	1er déc.	Diff.
Auxil d'Entrep.	498	— 0,50
Bouygues	790	— 10
Chim. et Routière	125	— 0,10
Ciments Franç.	139	+ 1
Dumez	689	+ 3
Ent. J. Lefebvre	359	— 3
Gén. d'Entrep.	187,50	— 7,50
Gds Travx Mars.	376	+ 12
Lafarge	246,20	+ 8,20
Maisons Phénix	504	+ 9
Poliet et Chauss.	160	— 1

Alimentation

Martell poursuit un important programme d'investissement, comprenant, notamment, la construction d'un nouveau chai de vieillissement dans le complexe de « Chanteloup ». On s'attend, par ailleurs, que la récolte 1978 soit sensiblement plus importante que la précédente.

	1er déc.	Diff.
Beghin-Say	112	+ 1
B.S.N.-Gerv. Dan.	558	+ 2
Carrefour	2 157	+ 57
Casino	1 350	— 10
Moët Hennessy	573	— 1
Mumm	410	+ 4
Olida et Caby	195	inchangé
Pernod-Ricard	304,30	+ 6,30
Radar	470	+ 20
Raff. de St-Denis	99,50	+ 0,80
S.I.A.S.	269	— 4
Vve Clicquot	756	+ 1
Viniprix	390	— 13
Martell	505	+ 6
Guyenne et Gasc.	409	+ 4
Gén. Occidentale	264,80	+ 4,80
Nestlé	8 410	— 10

Le groupe *Nestlé* annonce, pour les dix premiers mois de l'exercice, un chiffre d'affaires consolidé de 15,8 milliards de francs suisses (contre 17,1). Sa diminution de l'activité (— 7,6 %) s'explique en grande partie par la baisse des monnaies dans les pays où le groupe opère. Les fluctuations monétaires exerceront sans aucun doute une influence défavorable sur les bénéfices consolidés 1978.

Matériel électrique, services publics

Les cent soixante-cinq mille actions *Labinal* échangées le 22 novembre ont été acquises par la *Société privée de gestion financière* pour le compte de quatre investisseurs institutionnels.

Merlin Gerin procède à l'émission d'une action nouvelle pour quatre anciennes, au prix de 240 francs. Le chiffre d'affaires doit connaître un développement de 14 % en 1978 et le dividende de 12 francs net sera au moins maintenu au capital augmenté.

	1er déc.	Diff.
Alsthom-Atlant.	62,90	— 1,10
C.E.M.	69,50	— 2
C.G.E.	389	+ 5
Matra	5 260	—110
Jeumont	147,50	+ 5,30
Machine Bull	52,60	+ 0,20
Moulinex	140	+ 4,90
Préc. Méc. Labinal	129	— 5,20
Radiotechnique	418	— 12,50
T.R.T.	578	+ 7
Tél.-Thom.-Eric.	389	+ 16
Th.-Brandt	241	+ 2,20
Amer. Tel. & Tel	277,20	+ 6,50
Gén. des Eaux	470	+ 4
Lyonn. des Eaux	552	— 24

Lemercier frères émet actuellement des obligations de 175 F à 9,75 %, ultérieurement convertibles en actions, titre pour titre.

Lyonnaise des Eaux lancera, le 11 décembre, une émission d'actions en numéraire, à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes au prix de 450 francs. Sa filiale *Ufiner-S.M.D.* s'attend à un résultat du même ordre qu'en 1977, permettant le maintien du dividende au même niveau. *Sofiner*, établissement financier du groupe, comptabilise, au 30 septembre, un résultat laissant prévoir une augmentation du coupon.

Métallurgie, constructions mécaniques

Férodo « pourrait trouver assez rapidement un accord avec *Lucas* sur un programme industriel de développement pour *Ducellier* », dont la société a pris récemment le contrôle, à la grande fureur de *Lucas*, qui en détient 49 %. En matière d'électronique, les négociations menées par *Férodo* avec le groupe *Thomson* en particulier, pourraient aboutir à un accord dès janvier prochain. L'objectif de la société est de porter à 25 % la part de ses activités hors automobile.

E.L.M.-Leblanc prévoit une amélioration de ses résultats en 1978, et envisage une augmentation « substantielle » du dividende (25 F net, 37,50 F global en 1977).

	1er déc.	Diff.
Chiers-Châtillon	17,60	— 0.80
Creusot-Loire	57,80	— 3,20
Denain-Nord-Est	28	— 0,40
Marine-Wendel	39,50	— 0,50
Métal. Normandie	32	— 4,50
Pompey	66	— 5
Sacilor	18,30	— 2,70
Saulnes	36,50	— 1
Usinor	12	— 2,75
Vallourec	101,90	— 0,90
Alspi	75,10	— 2,40
Babcock-Fives	130	— 1,50
Gén. de Fonderie	129,80	— 0,20
Poclain	216	— 8
Sagem	842	inchangé
Saunier-Duval	214	+ 11
Penhoët	262	— 3
Peugeot-Citroën	485,20	— 2,30
Ferodo	470	— 8

Les *Aciéries de Paris et d'Outreau* vont fonctionner sous le régime du règlement judiciaire, avec deux sociétés de gérance.

Olivetti projette de doubler son capital par émission de 100 milliards de livres d'actions ou d'obligations convertibles.

Produits chimiques

Le groupe *B.A.S.F.* annonce pour les neuf premiers mois un bénéfice avant impôts de 760 millions de DM, en baisse de 11,9 % par rapport à la période correspondante de 1977. La société mère seule *(B.A.S.F. Ag.)* a enregistré un bénéfice avant impôts en baisse de 11,4 % à 480 millions de DM. Pour l'exercice entier, le président du directoire s'attend à une progression de 1 % du chiffre d'affaires consolidé, et il n'est pas certain que le bénéfice atteigne le niveau du précédent.

	1er déc.	Diff.
C.M.-Industries	283	— 1
Cot. et Foucher	115,50	+ 1
Institut Mérieux	352	+ 2
Labo. Bellon	250,10	— 1,90
Nobel-Bozel	52,20	+ 0,70
Pierrefitte-Auby	96	+ 4,50
Rhône-Poulenc	114,40	— 10
Roussel-Uclaf	385	+ 4,10
B.A.S.F.	306,50	+ 0,30
Bayer	317,70	+ 2,60
Hoechst	308	— 1
Norsk Hydro (1)	156	+ 0,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 7,40 francs.

Pour les neuf premiers mois de 1978, le groupe *Hoechst* a réalisé un bénéfice avant impôts de 830 millions de DM contre 825 millions un an plus tôt.

Du Pont de Nemours s'attend pour 1978 à réaliser un bénéfice net record par action de 15,50 dollars contre 11,06 dollars en 1977. Le précédent record avait été établi en 1973 avec 12,04 dollars par action.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Alcan Aluminium et *Aluminium Pechiney* vont étudier, au cours des dix-huit prochains mois, les conditions nécessaires pour réaliser une usine de production d'aluminium de 50 000 à 100 000 tonnes par an selon le procédé H plus, à partir d'argiles ou de schistes.

	1er déc.	Diff.
Imétal	56,20	— 0,75
Penarroya	37	— 0,40
Charter	11,90	— 1,20
Inco (1)	67	+ 0,35
R.T.Z.	20,50	+ 0,40
Union minière	102,50	inchangé
Z.C.I.	0,76	— 0,02
Kléber	72	+ 3,50
Michelin	1 212	— 18

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,35 franc.

Pétroles

	1er déc.	Diff.
Aquitaine	529	— 6
Esso	82,05	— 1,05
Fr. des Pétroles	136,90	— 2,10
Pétroles B.P.	53,80	+ 3,30
Primagaz	153	+ 3
Raffinage	79	— 410
Sogerap	123,50	— 0,50
Exxon	221	— 3
Petrofina	464,20	— 0,30
Royal Dutch	261	— 0,60

Elf-Gabon va passer un acompte sur dividende de 1 280 F C.F.A., soit 25,60 F par action, avec un crédit d'impôt de 9,21 F. La *Société française des pétroles B.P.* va être restructurée, l'accent étant mis, éventuellement, sur de nouvelles activités. Après l'augmentation de capital, et du fait que 25 % seulement des actionnaires minoritaires ont souscrit, la part de *British Petroleum*, la maison mère, devrait passer de 70 % à 80-83 %.

La *Française des pétroles et des charbonnages de France* veut coordonner leurs interventions hors de l'Hexagone dans le domaine du charbon. Le premier champ d'application pourrait être l'Australie.

Valeurs diverses

Comme le groupe *Creusot-Loire*, et pour la même raison, *PUK* examine la situation de ses activités « aciers spéciaux » : sa filiale *Ugine-Aciers* lui a coûté 1,7 milliard de francs en quatre ans, dont plus de 500 millions de francs en 1978, ce qui ne manquera pas d'affecter les bénéfices du groupe pour l'exercice, en dépit de la bonne marche du secteur « aluminium ».

	1er déc.	Diff.
L'Air Liquide	384,90	+ 1,90
Bic	516	— 5
Europe 1	861	— 39
L'Oréal	710	— 3
J. Borel	117	+ 2
Club Méditerran.	508	+ 8,10
Arjomari	148,50	+ 6,50
Hachette	237	— 4,50
Presses de la Cité	320	+ 0,50
P.U.K.	77,50	— 0,50
St-G.-Pont-à-M.	145,80	+ 3
Skis Rossignol	1 825	— 25
Chargeurs Réunis	180,10	— 4,90

Un accord pourrait être signé dans les semaines qui viennent, entre *Saint-Gobain-Pont-à-Mousson* et la société américaine *National Semiconductor* en vue d'établir une association à 51 %-49 % dans le domaine des composants électroniques (circuits intégrés au silicium pour les télécommunications et le secteur grand public). Chacun des partenaires consacrerait 100 millions de francs environ à des investissements de 500 millions de francs en cinq ans, y compris prêts et subventions.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
C.N.E. 3 %	12 910	39 496 147
Matra	5 970	29 437 675
Michelin	9 560	12 861 130
Europe 1	18 600	12 568 475
Roussel Uclaf *	31 900	12 293 575

(*) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	27 nov.	28 nov.	29 nov.	30 nov.	1er déc.
Terme	92 088 326	99 162 186	94 269 655	99 533 802	109 499 550
Compt. R. et obl.	159 236 736	191 782 646	159 440 698	209 462 940	222 406 030
Compt. Actions	70 538 449	74 261 629	69 109 952	67 310 863	77 045 190
Total	321 863 511	365 206 461	322 820 305	376 307 605	408 950 770
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)					
Franç.	150,6	150,3	150,6	150,3	—
Etrang.	100,9	100,8	99,9	99	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 30 décembre 1977)					
Tendance	155	155,2	155,6	155,4	156,1
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	86,5	86,5	86,7	86,5	86,7

UNE « CAROTTE » PARFUMÉE

Pour sa première augmentation de capital à titre onéreux — 400 millions de francs, dont 220 millions de francs pour la holding Gesparal (51 % à Mme Bettencourt, née Schueller, et 49 % à Nestlé), 20 à 30 millions de francs pour les institutionnels et 150 à 160 millions de francs pour le public, — l'Oréal fait un bel effort : le dividende est augmenté de 40 % pour l'exercice 1978, actions nouvelles et anciennes confondues, soit 15 F net contre 10,65 F (22,50 F contre 15,98 F avec avoir fiscal). Certes, ce n'est pas le Pérou, puisque, en fonction d'un cours de 720 F environ, le rendement n'atteint que 2 % net (et 3 % global). A vrai dire, les acheteurs de titres l'Oréal n'ont jamais beaucoup pris en compte le rendement, mais plutôt le bénéfice rituellement mis en réserve à hauteur de 80 %. Ramené de 195 millions de francs en 1976 à 134,7 millions de francs en 1977, du fait, notamment, des 29 millions de pertes de la filiale italienne, le bénéfice devrait être « supérieur » à 200 millions de francs (et non « de l'ordre de 200 millions de francs, comme il avait été annoncé en octobre dernier. En francs constants, c'est-à-dire compte tenu de l'érosion monétaire, il serait légèrement supérieur à celui de 1975 (150 millions de francs) et, peut-être, du même ordre que celui de 1973 (128,7 millions de francs). Quelle terrible chose que l'application de ce coefficient « déflateur » cher aux Anglo-Saxons ! Encore indique-t-elle, dans le cas présent, que l'Oréal a sauvegardé sa marge réelle, ce qui n'est pas très fréquent pour les sociétés françaises. Particularité à relever, les dirigeants de la société assurent que l'augmentation de capital est destinée moins à réduire l'endettement, qu'à accélérer l'expansion à l'étranger pour être capable de saisir les « occasions » en France ou ailleurs. — F.R.

Bourses étrangères

NEW-YORK
Irrégulier

La semaine a été très irrégulière à Wall Street où, en dépit de « mauvaises » nouvelles économiques, l'indice Dow Jones s'est maintenu au-dessus de 800, gagnant 1,04 point à 811,15. Soutenue lundi en dépit d'un relèvement massif du taux de base des banques, la cote se repliait le jour suivant à l'annonce d'une augmentation de 0,8 % des prix de détail en octobre, puis d'un déficit commercial massif. En fin de semaine, néanmoins, le ralentissement de la progression de la masse monétaire et la hausse du dollar ont permis au marché de se redresser quelque peu. En fait, les opérateurs se cantonnent dans l'expectative, évaluant les chances de réussite du programme anti-inflation lancé par le président Carter.

	Cours 24 nov.	Cours 1er déc.
Alcoa	45 7/8	46 7/8
A.T.T.	60 3/4	61 1/4
Boeing	64 1/4	71 1/2
Chase Man Bank	30 5/8	30 1/4
Du P. de Nemours	122	123 1/2
Eastman Kodak	60 1/2	61 1/2
Exxon	50 3/8	50
Ford	40 5/8	40 7/8
General Electric	49 3/4	48 1/4
General Foods	31 5/8	31
General Motors	55	55 5/8
Goodyear	16 3/8	15 7/8
I.B.M.	269 3/8	273 3/8
I.T.T.	28 3/8	28 5/8
Kennecott	23 1/4	23 1/8
Mobil Oil	67 7/8	68 3/4
Pfizer	33 1/8	33 1/4
Schlumberger	89 1/4	88 1/8
Texaco	24 7/8	24
U.A.L. Inc.	31 1/4	33 1/2
Union Carbide	35 1/2	35 1/4
U.S. Steel	22 3/4	23
Westinghouse	17 1/4	17 3/4
Xerox Corp.	54	54 3/4

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

LONDRES
Mieux orienté

Le marché de Londres a achevé la semaine sur une note plus optimiste après s'être montré quelque peu déprimé. Ainsi British Petroleum avait fléchi initialement sur des résultats trimestriels inférieurs aux prévisions, en raison, notamment, de la baisse du dollar, pour se redresser vendredi en corrélation avec la hausse de cette monnaie. Les mines d'or ont baissé en même temps que les cours du métal.

Indice du Financial Times : industrielles, 486,3 contre 479.9 ; mines d'or (en dollars) : 94 contre 98,8.

	Cours 24 nov.	Cours 1er déc.
Bowater	176	177
Brit. Petroleum	934	946
Charter	124	133
Courtaulds	121	128
De Beers	354	338
Free State Geduld*	18	17,25
Gt Univ. Stores	302	304
Imp. Chemical	364	373
Shell	586	586
Vickers	197	199
War Loan	29 3/16	29 1/4

FRANCFORT
Redressement en fin de semaine

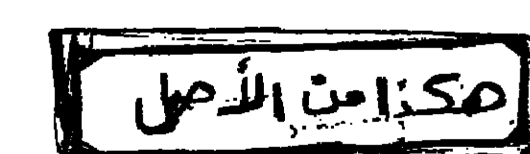
Les hausses de vendredi ont permis d'effacer en grande partie les baisses des jours précédents. Le conflit de la sidérurgie, qui s'est durci à la veille du week-end, ne pèse pas encore sur les marchés allemands.

	Cours 24 nov.	Cours 1er déc.
A.E.G.	79,90	78,70
B.A.S.F.	134,20	136,30
Bayer	139,30	140,50
Commerzbank	228,10	227,50
Hoechst	134,70	136,10
Mannesman	176,50	176,30
Siemens	289	290
Volkswagen	240,80	237,50

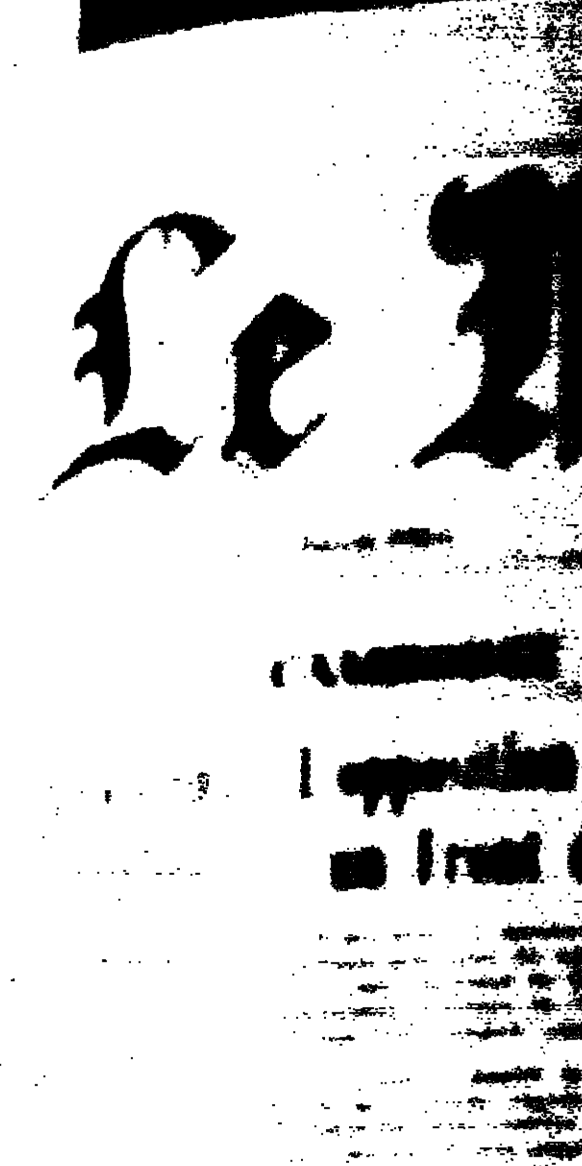
TOKYO
Au voisinage du plus haut

Pour la première fois, l'indice Dow Jones des 225 valeurs a dépassé le niveau des 6 000 lundi 27 novembre à Tokyo, où la défaite de M. Fukuda a été relativement bien absorbée.

	Cours 24 nov.	Cours 1er déc.
Canon	447	463
Fuji Bank	280	280
Honda Motors	481	505
Matsushita Electric	697	739
Mitsubishi Heavy	125	124
Sony Corp.	1 530	1 560
Toyota Motors	881	878



Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 décembre 1978 a été tiré à 543 260 exemplaires.



UNE INTERVIEW DE M. ALAIN VIVIEN

Quand une secte devient folle...

Répondant, vendredi 1er décembre, à l'Assemblée nationale, à une question de M. Alain Vivien, député de Seine-et-Marne (P.S.), M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a assuré que le soutien de son ministère était « acquis d'avance » à la mission d'information sur les sectes religieuses en France, dont les socialistes demandent la création (lire notre compte rendu page 6).

M. Alain Vivien, qui s'est tout récemment rendu en Guyana après le drame de Jonestown, au cours duquel plus de neuf cent adeptes de la secte du Temple du peuple sont morts, a bien voulu répondre à nos questions.

Malgré les pressions, les menaces et les *tentatives d'intimidation qu'il a subies, comme* d'autres hommes politiques, M. Alain Vivien entend développer l'action d'information qu'il a entreprise sur les sectes.

— *Pourquoi êtes-vous allé en Guyana, et qu'avez-vous vu ?*

— J'étais aux Antilles par hasard, à l'occasion d'un colloque, *et c'est au retour que mon* avion s'est posé à Georgetown. J'ai vu les cercueils qu'on rapatriait et j'ai écouté ce qui se disait sur l'auto-massacre de la secte du Temple du peuple à Jonestown. J'ai appris qu'il y a une véritable offensive des sectes, notamment d'origine nord-américaine, dans toute l'Amérique latine.

» Certaines, bien entendu, sont parfaitement respectables. Je pense aux mouvements protestants comme les Adventistes, les Pentecôtistes, etc., ou bien les Témoins de Jéhovah ou les Mormons. Mais il y en a d'autres qui sont aberrantes ou dangereuses. *Je reprendrais* volontiers la distinction faite par les évêques français entre celles qui véhiculent une idéologie de vie et celles qui véhiculent une idéologie de mort. Je dois ajouter que la complaisance des autorités américaines face aux sectes les plus dangereuses est très vivement critiquée en Amérique latine.

— *Vous avez été l'objet de menaces de mort. Que s'est-il passé exactement ?*

— Cela fait trois ou quatre ans — depuis que je m'occupe des sectes, en fait — que je reçois constamment des lettres anonymes et des menaces par téléphone. Ce n'est pas la première fois qu'on me menace de mort et je ne suis pas le seul. D'autres hommes politiques, comme Emmanuel Hamel (1), des responsables d'organisations qui enquêtent sur les sectes, comme MM. Thierry Baffoy et Yves Lecerf, ou des auteurs de livres sur la question ont été également harcelés de la sorte.

» Cette fois-ci, il s'agit d'une communication téléphonique reçue par ma secrétaire, le vendredi 1er décembre, émanant d'un « *groupe religieux de Sèvres* » — nom fictif sans doute — qui m'a menacé de mort si je poursuivais mes activités. Or, je devais poser une question sur la prolifération des sectes en France le jour même à l'Assemblée... J'ai l'habitude de prendre cela avec philosophie, mais je n'oublie pas que c'est mon entourage et ma famille qui sont aussi visés. Et quand une secte devient folle, comme en Guyana, il y a tout lieu de s'inquiéter...

— *Que faut-il faire en France, à votre avis, pour combattre les sectes dangereuses ?*

— Il faut d'abord s'informer. C'est pourquoi les socialistes ont constitué un groupe qui souhaite entreprendre une « mission d'information » pour produire un rapport objectif et exhaustif. M. Alain Richard, député socialiste du Val-d'Oise, vient d'adresser une lettre à M. Foyer, président de la commission des lois, pour lui demander la permission de mener une telle mission d'information.

» Je dois dire que la réponse *de M. Christian Bonnet, ministre* de l'intérieur, à ma question d'hier m'a beaucoup encouragé.

» La complaisance de certains membres du gouvernement ne sera plus possible, car, refuser de coopérer à cette enquête équivaudra, objectivement, à se mettre du côté des sectes. La triste affaire de la Guyana a eu au moins un résultat positif : elle a alerté l'opinion publique, grâce d'ailleurs à la presse, sur le danger de certains mouvements. Mais, on ne peut jamais trop le répéter, il ne s'agit pas de lancer une attaque sans discrimination. Il ne s'agit absolument pas de revenir sur la loi de 1901 sur les associations ni de porter atteinte à des libertés légitimes. »

Propos recueillis par
ALAIN WOODROW.

(1) Député du Rhône (U.D.F.).

Intimidation

L'intimidation pratiquée par les sectes ne date pas d'hier. Selon la loi sociologique de la « *déviance - amplification* », plus un mouvement rencontre d'hostilité et de répression, plus il devient rigide, quant à son règlement interne, et agressif envers le monde extérieur. En octobre 1968, par exemple, l'Eglise de scientologie, très critiquée aux Etats-Unis, avait décrété que toute « *personne suppressive* » (1), appelée aussi l' « *ennemi* », « *peut être privée de ses biens ou « blessée » (injured) par tous les moyens, impunément. Elle peut être escroquée, attaquée, on peut lui mentir, elle peut être détruite* ». A la suite des critiques dont la secte fut l'objet dans plusieurs pays, cette clause fut supprimée.

Les sectes riches et puissantes disposent d'un arsenal varié pour se défendre contre leurs détracteurs. S'il s'agit de particuliers, d'ex-adeptes ou de familles, les pressions vont du chantage — à l'adresse des parents, par exemple : « *Attention, votre enfant est chez nous et si vous nous attaquez vous ne le verrez plus* » — aux menaces physiques, telles les communications téléphoniques anonymes reçues par des hommes politiques comme M. Alain Vivien, député de Seine-et-Marne (socialiste) ou M. Emmanuel Hamel, député du Rhône (U.D.F.), en passant par l'intimidation de l'adepte lui-même : « *Si vous nous quittez, c'est très dangereux, c'est le diable qui vous tente, et vous risquez de mourir de manière violente.* »

S'il s'agit d'organes de presse, de journalistes et d'auteurs de livres sur les sectes, ou d'avocats qui plaident contre elles, les procédés d'intimidation peuvent consister à téléphoner à l'entourage de celui qui se montre trop curieux, pour salir sa réputation et sa vie privée, ou à intenter une série de procès en diffamation. Si ce dernier procédé paraît de bonne guerre, il faut savoir qu'un procès coûte cher — même à celui qui le gagne ! — et qu'une secte riche peut se permettre de dépenser beaucoup d'argent dans le but de réduire un particulier au silence. — A. W.

(1) C'est ainsi que cette secte désigne les personnes qui lui marquent leur hostilité.

LA SOCIÉTÉ PHILIPS ACCEPTE LES CONDITIONS DES RAVISSEURS DE SON REPRÉSENTANT AU SALVADOR

La société Philips a accepté de faire publier à ses frais dans une trentaine de journaux d'Amérique, d'Asie et d'Europe une proclamation rédigée par les Forces armées de résistance nationale (FARN), une organisation clandestine d'extrême gauche, qui a enlevé le 24 novembre dernier M. Fritz Schultema, directeur de la filiale Philips au Salvador.

C'est ce qu'a indiqué vendredi 1er décembre, à Eindhoven (Pays-Bas) un porte-parole de la firme multinationale. *Le Monde* publie ce texte en espagnol ce samedi, pages 20 et 21, de même que le *Corriere della Sera* à Milan et le *Daily Telegraph* à Londres.

Les FARN présentent ce document comme une « *proclamation au monde et au peuple salvadorien* ». L'organisation clandestine a effectué ces derniers mois plusieurs autres enlèvements : M. Kjell Bjoerk, homme d'affaires suédois, directeur de la filiale d'Ericsson au Salvador, avait notamment été libéré le 24 août dernier après avoir été sequestré pendant dix jours.

On apprend d'autre part que MM. Ian Massie et Michael Chatterton, directeur et directeur adjoint de la Banque de Londres et d'Amérique du Sud au Salvador, ont été enlevés vendredi à San-Salvador. Cet acte n'était pas revendiqué ce samedi en fin de matinée.

En Polynésie

M. BENGT DANIELSSON EST DÉCHARGÉ DE SES FONCTIONS DE CONSUL DE SUÈDE PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

(Correspondance.)

Papeete. — M. Bengt Danielsson, consul honoraire de Suède à Tahiti depuis 1961, s'est vu signifier le retrait de son « exequatur » par note du ministère des affaires étrangères. *Cette mesure prend d'autant plus* de relief que M. Danielsson est une personnalité connue tant en Suède, où il fut directeur du Musée national d'ethnographie, que dans le Pacifique sud, en raison de ses études d'histoire et d'anthropologie. Arrivé en Polynésie en 1947 à bord du « Kon-Tiki », ce compagnon de Thor Heyerdahl s'est installé avec son épouse française à Tahiti. Il a fait campagne contre les expérimentations nucléaires françaises dans le Pacifique, notamment dans son livre « Mururoa, mon amour ».

Le ministère des affaires étrangères reproche au consul de Suède la publication de ce livre, « acte inamical envers la France » (bien qu'il ait été préfacé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber), et d'avoir « dénaturé la portée de la récente évolution des institutions territoriales » et *terni* « *l'image de la France dans cette partie du monde* ».

Dans une lettre adressée au président de la République, M. et Mme Danielsson s'élèvent contre cette mesure et contre « la menace d'expulsion à peine voilée » qui les vise et qui fait suite à toute une série d'interventions et de pressions dont ils ont été l'objet pour leurs *écrits*. — *Ph. G.*

Au large de la Malaisie

QUARANTE-TROIS RÉFUGIÉS VIETNAMIENS SE SONT NOYÉS

Quatre-vingt-quinze disparus

Quarante-trois réfugiés vietnamiens se sont noyés et quatre-vingt-quinze autres sont portés disparus dans un naufrage vendredi 1er décembre, au large de Kota-Bahru, à 500 kilomètres au nord-est de Kuala-Lumpur. Cent quarante-huit autres *personnes* qui se trouvaient à bord du bateau ont pu être sauvées. — *(A.F.P.)*

● *M. Maurice Sinibaldi, juge d'instruction* au tribunal de grande instance de Marseille, chargé de l'enquête sur plusieurs courses truquées courues dans la région de Marseille, vient d'ouvrir une *nouvelle information judiciaire* sur une épreuve disputée le 6 juin 1976 sur l'hippodrome de Pont-de-Vivaux, à Marseille, le prix de Vincennes.

A LA CONVENTION DES JEUNES R.P.R.

La condamnation du néo-libéralisme

La convention nationale des jeunes du R.P.R. s'est ouverte, le samedi 2 décembre, sous un vaste chapiteau installé sur la pelouse de Reuilly, dans le bois de Vincennes. M. Jacques Chirac, toujours hospitalisé, à la suite de son accident de voiture du 26 novembre, a fait lire par M. Charles Pasqua, secrétaire général adjoint du R.P.R., un message.

M. Chirac y déclare notamment : « *Depuis le 5 décembre 1976 vous avez rejoint nos rangs par dizaines de milliers, vous avez redonné au gaullisme le visage de la jeunesse. Vous avez mené le combat pour les institutions de la Ve République. Vous avez démontré que l'indépendance, la liberté et la justice n'étaient pas des mots vides de sens. Jeunes, vous refusez les concessions, les abandons, les renoncements. Vous dérangez. Comme je vous comprends. Maintenant, que votre intransigeance, que votre pureté, que votre volonté servent la grande cause de la France. Ensemble, je n'en doute pas, nous combattrons pour elle.* » Les quelque mille cinq cents délégués ont longuement applaudi cette proclamation et scandé le nom du président du R.P.R.

Le débat s'est ensuite engagé avec un rapport de Mlle Isabelle Ravend sur « *la participation et le néo-libéralisme* ». Elle a notamment déclaré : « *La restauration de l'idée de liberté ne doit pas entraîner l'abandon par l'Etat de son rôle, qui est de fixer les grands objectifs du développement et de sauvegarder les secteurs d'activité indispensables à la France.* » Et elle a posé la question : « *L'Etat remplit-il aujourd'hui ces deux missions ?* » « *L'évolution actuelle est inquiétante*, a-t-elle répondu. *La planification à la française est à l'abandon. La rentabilité devient le seul critère de choix dans la politique économique. Les conséquences du néo-libéralisme ne sont pas acceptables pour les gaullistes. Moins acceptable encore est la logique qui fait du chômage le prix à payer pour le maintien des grands équilibres.* »

Pour Mlle Ravend : « *Il n'est pas acceptable que le néo-libéralisme d'Etat attise la lutte des classes. Il y a rupture avec les options fondamentales de la Ve République.* »

A Nice

LES PARLEMENTAIRES COMMUNISTES FRANÇAIS ET ITALIENS SE CONCERTENT

Au cours d'une journée d'étude qui les a réunis le 1er décembre à Nice, sous la présidence de M. Giorgio Amendola (P.C.I.) et en présence de M. Gustave Ansart, membre du bureau politique du P.C.F., les parlementaires communistes italiens et français membres du Parlement européen ont mis au point une série d'initiatives communes.

Elles concernent l'abaissement des coûts de production agricole, l'harmonisation des mesures en faveur de la maternité, les disparités régionales, l'emploi, la pollution en Méditerranée et l'extradition du « *tortionnaire allemand Klaus Barbie* », au sujet de laquelle le groupe communiste du Parlement européen a l'intention d'intervenir auprès du ministre français des affaires étrangères.

● *M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F.*, a déposé une question écrite, adressée au premier ministre, dans laquelle il dénonce la publication de certains ouvrages, notamment de bandes dessinées, imprimés en Italie et édités en France, dans lesquels les auteurs se livrent, *dit-il*, à l' « *apologie du nazisme et de ses chefs* ».

Selon la police

LE F.L.N.C. EST « UN MOUVEMENT TRÈS MARGINAL »

Le commissaire Franquet, chef de l'antenne corse du service régional de police judiciaire de Marseille, a déclaré, vendredi 1er décembre, à Ajaccio que les archives saisies dernièrement à Biguglia « *permettent de situer l'importance, les moyens, la doctrine et l'implantation du Front de libération nationale de la Corse* » (F.L.N.C.).

Le policier a déclaré que, selon ces archives, le Front « *implanté en Corse et très peu sur le continent* » comprendrait « *soixante-dix membres opérationnels* » dont trente ont été arrêtés depuis juin dernier. Le F.L.N.C. aurait aussi envisagé de mener des opérations de droit commun pour *renflouer ses caisses ainsi que des* opérations de « provocation » contre des militants autonomistes corses. M. Franquet a également révélé qu'un repris de justice, actuellement en fuite, aurait détenu pour le compte de deux des autonomistes arrêtés ces jours derniers, du matériel d'imprimerie volé et du matériel de propagande.

Il a enfin précisé que le F.L.N.C. est « *un mouvement très marginal qui a des préoccupations d'extrême gauche très évidentes* ».

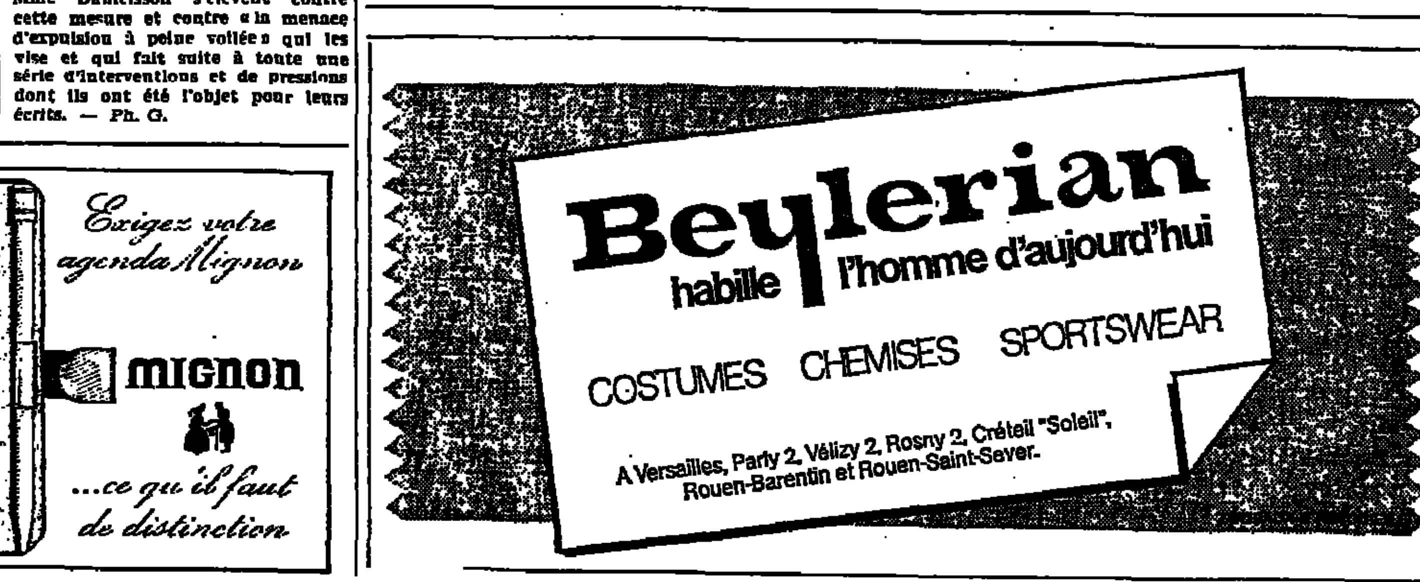
● *Une dizaine de jeunes gens ont été* interpellés par la police, dans la nuit du 1er au 2 décembre, à Bastia, au moment où ils traçaient le sigle F.L.N.C. sur les murs d'établissements publics et de banques de la ville.

LES CHARBONNAGES DE FRANCE ET LA C.F.P. VONT RECHERCHER ENSEMBLE DU CHARBON A L'ÉTRANGER

Les Charbonnages de France et la Compagnie française des *pétroles vont coopérer dans la* recherche de ressources charbonnières hors de France. Une déclaration d'intention qui vient d'être signée prévoit la possibilité de prises de participation dans des opérations de recherche et d'exploitation.

Comme pour le pétrole, les pouvoirs publics encouragent désormais les opérateurs français à contrôler à l'étranger les ressources de charbon nécessaires à la consommation nationale. Or, en 1985, la production française — 15 millions de tonnes — ne satisfera que moins d'un tiers de la demande intérieure. Charbonnages de France compte donc sur sa technologie et sur l'expérience internationale du groupe Total (qui est présent dans cinquante-quatre pays) pour participer à *cette nouvelle* politique gouvernementale. Les Charbonnages de France sont déjà présents en Australie (par le biais d'une participation de 25 % dans le capital de la Wambo Mining Corporation) et aux Etats-Unis. Quant à la C.F.P., *elle* détient déjà une participation dans une mine sud-africaine (Ernelo), mais sa diversification charbonnière est bien moindre que celle des principales compagnies pétrolières internationales.

● *La compagnie pétrolière Shell*, principal distributeur d'essence aux Etats-Unis, *a commencé* le 1er décembre à rationner ses livraisons d'essence à ses stations-service. Mobil Oil, Texaco et Standard Oil ont également fait état de stocks anormalement bas. Shell prévoit de ne livrer que 75 % du volume d'essence distribué en 1977. Des records de consommation ajoutés aux difficultés de deux raffineries et aux prix des essences de la Shell (fixés par les autorités fédérales à un niveau inférieur à ceux des autres marques) ont obligé la compagnie à réduire ses livraisons. — *(Reuter.)*



A B C D E F G

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 528 · 46 PAGES · — MARDI 5 DÉCEMBRE 1978

Amorce de dialogue dans l'affaire du Larzac

Les parlementaires de l'Aveyron seront reçus par le ministre de la défense

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 60 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

CHINE :

Onze grands projets d'équipement seront confiés à des firmes françaises

Un accord franco-chinois « à long terme sur le développement des relations économiques et la coopération », le premier de ce type entre la Chine et un pays occidental, a été signé ce lundi 4 décembre à Pékin par les ministres du commerce extérieur des deux pays, MM. Li Chiang et Deniau, en présence du vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping.

L'accord lui-même est rédigé en termes généraux et énumère les secteurs dans lesquels la Chine et la France souhaitent développer leur coopération. Sont mentionnés aussi bien le secteur pétrolier que ceux de l'aéronautique, des transports, de la sidérurgie, de l'électronique, de l'équipement hôtelier, etc. Des indications plus précises sont données dans des documents annexes, en particulier quant au volume des échanges franco-chinois qui doivent atteindre 60 milliards de francs pendant les sept années à venir, l'objectif de 12 milliards étant fixé pour la seule année 1985. Il se confirme enfin que la Chine achètera à la France deux réacteurs de 900 MW de puissance chacune.

De notre correspondant

Pékin. — Dans une lettre séparée, le ministre chinois M. Li Chiang exprime l'intention de la République populaire de Chine de s'adresser de préférence à la France, sous réserve de conditions de prix et de niveau technique comparables à celles offertes par le marché mondial — pour une série de onze projets, parmi lesquels « la transformation et l'extension d'un complexe sidérurgique » (il s'agirait, selon des sources indépendantes de la délégation française, d'un projet considérable, puisque la capacité du complexe en question serait portée à 10 millions de tonnes d'acier), la vente d'une usine de construction de centrales hydro-électriques à bulbes, de deux centrales thermiques de 600 mégawatts, d'une usine de magnésium, d'équipements pour la fabrication d'aciers spéciaux et de tubes, de matériels de laminage.

Il est encore question sur cette liste du secteur spatial, des betteraves et du sucre, des insecticides et pesticides, des travaux publics, tec.

Mention est faite enfin d'un projet particulièrement ambitieux (on parle d'investissements s'élevant à 20 milliards de francs) pour la construction d'un complexe intégré de production d'aluminium.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 43.)

Un immense appétit

L'énumération des projets que le gouvernement chinois a l'intention de confier à des entreprises françaises est impressionnante. On trouve dans le protocole annexé à l'accord à long terme qui vient d'être conclu à Pékin par M. Deniau un complexe sidérurgique, des groupes hydro-électriques, des centrales thermiques, des usines d'aciers spéciaux... Bien d'autres choses encore.

Comme toujours dans ce genre d'opération, dont les implications sont autant politiques qu'économiques ou techniques, les informations officielles — en raison même de leur brusque abondance — ne permettent pas de se faire une idée précise de l'événement. Il faut tenir compte des implications internationales de tels accords — vis-à-vis de l'U.R.S.S. notamment, fort inquiète à l'idée d'éventuelles ventes d'armes à Pékin.

La France a-t-elle bien tiré son épingle du jeu ? Obtenir l'assurance que les courants commerciaux franco-chinois seront multipliés par huit en volume d'ici à 1985 n'est pas une mince affaire. Il semble que l'importance des échanges prévus pour la période de sept ans que couvrira l'accord (60 milliards de francs) est un peu supérieure aux chiffres précédemment envisagés à Paris, et eux-mêmes largement au-dessus des propositions chinoises.

Cela dit, il faut bien voir que malgré de brillantes réussites — Berliet produit actuellement 1 500 camions lourds par an en Chine — les relations commerciales avec Pékin partent d'un très bas niveau. Les raisons en sont bien connues : la France n'a jamais procédé qu'à coups de grands contrats d'équipement, qui, pour être spectaculaires, n'en sont pas moins incapables d'assurer un courant d'exportations continu et croissant. Les résultats de cette stratégie sont déplorables : après avoir été, il y a cinq ou six ans, un fournisseur non négligeable de la Chine — le quatrième, — la France est retombée, ces dernières années, au douzième rang.

La disparition de Mao Tse-toung, les mésaventures de la « bande des quatre », l'orientation résolument productiviste et conforme au moule occidental qu'on choisie MM. Hua Kuo-feng et Teng Hsiao-ping sont en train de bouleverser radicalement l'économie chinoise. A Pékin, la consigne est maintenant à la productivité, à la rentabilité, à la discipline, à l'ouverture du pays sur le monde extérieur.

Le Japon, mais aussi, dans une moindre mesure, les Etats-Unis et l'Allemagne, ont déjà profité de ce grand bouleversement en plaçant leurs pions. La France doit limiter ses ambitions, mais elle peut occuper quelques créneaux intéressants. Une autre question essentielle est de savoir comment la Chine pourra payer ses achats. L'accord franco-chinois est remarquablement discret sur ce sujet. Pourtant, comme le disait plaisamment un industriel britannique de retour de Pékin cet été, on ne finance pas l'industrialisation d'un pays comme la Chine en exportant davantage de lapins surgelés. Nombre d'industriels français admettent en privé qu'ils ne se font pas trop d'illusions sur les possibilités qu'aura la Chine de rembourser intégralement ses dettes, mais, après tout, ce qui compte actuellement, disent-ils, c'est de faire tourner les usines et de se placer pour des temps meilleurs.

Reste la possibilité pour la Chine de s'endetter. Le choix semble avoir déjà été fait à Pékin : 5 milliards de dollars de réserves de changes — dont plus de la moitié en or — donnent une marge de manœuvre certaine, mais sûrement pas illimitée. Que ferait par exemple la Chine en cas de très mauvaises récoltes ? La politique actuelle d'industrialisation en subirait à coup sûr les conséquences.

CAMBODGE :

L'opposition khmère constitue un Front de salut national

Radio-Hanoï a annoncé, dimanche 3 décembre, la formation, « quelque part dans les zones libérées » du Cambodge, d'un Front uni de salut national du Kampuchea. M. Heng Som Rean, ancien responsable politique de l'est du pays, en a été nommé président à l'issue d'un congrès constitutif.

Le Front a appelé la population à s'unir et à se soulever contre la « clique réactionnaire et népotique » au pouvoir à Phnom-Penh pour « édifier un Kampuchea indépendant, démocratique, neutre et non-aligné s'acheminant vers le socialisme ». Il a invité « les peuples et les gouvernements de tous les pays à le soutenir ».

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — L'annonce de la formation « *quelque part dans les zones libérées* » du Front uni de salut national du Kampuchea (FUNSK) constitue un tournant capital dans la lutte engagée par les résistants khmers soutenus par Hanoï. Après une phase de guérilla embryonnaire, la résistance est officialisée. Elle est dotée de structures politiques lui conférant une dimension nationale (un congrès et un comité central de quatorze membres), d'un drapeau et même d'une agence d'information... Son programme politique, succinct pour le moment, se résume au renversement du régime de Phnom-Penh, au non-alignement et à la « *marche vers le socialisme* ».

Cette dimension nationale devrait permettre sous peu une reconnaissance internationale, *de jure* ou *de facto*, de la représentativité du Front par les alliés et amis du Vietnam, comme cela fut le cas naguère — ce qui ne va pas sans quelque ironie, — pour le Front uni national du Kampuchea (FUNK), luttant pour le renversement du régime du maréchal Lon Nol et pour la fin de l'intervention américaine.

De durs combats

Ce développement se produit alors que, sur le plan militaire, la résistance et les troupes vietnamiennes semblent marquer des points.

De durs affrontements militaires se déroulent depuis la mi-novembre entre Vietnamiens et Cambodgiens dans la région des plantations d'hévéas située dans la partie nord-est du Cambodge, indique-t-on à Bangkok de sources diplomatiques occidentales bien informées. Avec le soutien de l'aviation, les fantassins vietnamiens et les groupes de « résistants » khmers entraînés et soutenus par Hanoï auraient progressé et infligé de lourdes pertes aux forces de Phnom-Penh.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 5.)

GUINÉE :

Un entretien avec le président Sekou Touré

« Nous sommes disponibles pour une coopération dans tous les domaines »

Effectuant un voyage annoncé en 1976 et remis à plusieurs reprises, M. Giscard d'Estaing se rendra en visite officielle en Guinée, du 20 au 22 décembre. Il consacrera ainsi la réconciliation entre Paris et Conakry, intervenue sur le plan diplomatique en juillet 1975.

Dans la perspective de cette visite, le président Sekou Touré a accordé une interview à notre envoyé spécial à Conakry, Jean-Pierre Langellier. Le chef de l'Etat guinéen y affirme notamment sa disponibilité « pour une coopération dans les domaines ». Il assure également « vouloir connaître le chef de l'Etat qui prétend mieux appliquer les droits de l'homme dans son pays que nous ».

(Lire page 4.)

IRAN :

L'intervention de l'armée contre les manifestants a fait de très nombreuses victimes

Malgré la violence de la répression, qui a fait de très nombreuses victimes, les manifestations se poursuivaient, ce lundi 4 décembre, en fin de matinée, dans le centre de Téhéran, où l'armée a ouvert le feu sur un cortège d'employés de banques en grève qui scandaient des slogans contre le régime. A l'aube, un poste de police du centre de la capitale avait été attaqué par un commando de jeunes armés de mitraillettes. Trois policiers auraient été tués. Il s'agit du premier attentat important contre les forces de l'ordre commis depuis plusieurs mois dans la capitale.

Un porte-parole du palais a démenti par ailleurs les informations selon lesquelles le chah serait sur le point de former un conseil de régence appelé à lui succéder et un gouvernement civil comprenant des représentants de l'opposition.

A Neauphle-le-Château, l'ayatollah Khomeiny a, dans un appel rendu public dimanche, mis en garde les politiciens iraniens contre toute tentative de participation à un « *gouvernement contre l'islam* ». « *Les opportunistes doivent se taire, et le chah doit céder le pouvoir au peuple* », a ajouté le chef spirituel chiite. Pour la première fois, le gouvernement français vient d'intervenir auprès de l'ayatollah pour lui rappeler l' « obligation de réserve ».

De notre envoyé spécial

Téhéran. — « *Combien de personnes devront-elles mourir pour qu'un seul homme puisse vivre ?* » Ces mots terribles de l'ayatollah Marachi de Qom résument ce qui se passe en Iran et annoncent ce qui risque fort de se produire encore pendant les dix jours du grand « *deuil chiite* » du mois de Moharram qui a commencé samedi, et se traduit par une nouvelle épreuve de force entre la population et le chah.

Ce lundi 4 décembre, comme les jours précédents, des cortèges de croyants se forment dans la journée dans toutes les villes aux cris de « *Allah Akhbar* » (Dieu est grand). Les processions se transforment rapidement en manifestations politiques, les fidèles scandant « *Khomeiny* » et « *A bas le chah* ». C'est alors que l'armée tire, parfois en l'air, le plus souvent à hauteur d'homme. Lorsque les manifestants se dispersent, les militaires progressent dans les artères principales et tirent en direction des ruelles adjacentes où ils cherchent refuge.

A Téhéran, plusieurs milliers de personnes ont formé avenue Navab un impressionnant défilé : elles s'étaient toutes drapées dans un linceul blanc, selon le rite funéraire musulman, pour signifier qu'elles étaient prêtes à se sacrifier. Depuis cinq jours, Téhéran et de nombreuses villes de province sont plongées dans l'obscurité. Tous les soirs, la foule provoque des embouteillages monstres dans la capitale, de façon à défier le couvre-feu, fixé à 21 heures.

A la même heure des centaines de milliers de personnes, sinon des millions, sont sur les terrasses, sortent sur les balcons ou se mettent aux fenêtres en chantant des cantiques et en scandant « *Allah Akhbar* », « *Mort au chah* », jusqu'à une heure avancée de la nuit. Fait nouveau, ce genre de manifestations s'est produit dimanche dans les quartiers aisés du nord de la capitale, alors qu'elles n'avaient lieu auparavant que dans le centre et les quartiers populaires de l'est et du sud. Les militaires qui patrouillent en permanence n'hésitent pas à tirer en direction des toits des immeubles.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 3.)

Point de vue

LA RÉVOLUTION DE 1979

par JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER (*)

L'année qui s'achève pouvait être décisive. Elle n'a rien réglé. Le pays est incertain comme avant. Le pouvoir et les Français continuent à s'ignorer, sinon à se combattre. Faut-il maintenant se remettre à attendre, encore, une échéance électorale ? La vérité ne le permet pas.

∴

La vérité, c'est avant tout, un million cinq cent mille chômeurs, dont la motié sont des hommes et des femmes de moins de vingt-cinq ans ; et c'est aussi huit cent mille emplois de plus qui sont fragiles, subventionnés et menacés.

La vérité, c'est la croissance zéro (moins de 3 %) : l'absence d'investissements, le blocage de l'embauche.

La vérité, c'est que les prévisions ne sont pas meilleures pour 1979. La nécessité de payer la facture de l'énergie va se doubler du prélèvement sur la substance nationale de ce qui est indispensable au renouvellement de notre appareil industriel, et une mobilisation de nos moyens sur la recherche, l'innovation, la haute technologie, la formation — la création de nos activités de demain.

Cet ensemble — énergie, renouvellement, création — représente 6 % environ du produit national, soit près de 150 milliards de francs par an. Effort sans précédent. Il n'y a pas d'autre option que de le demander aux Français sur leur consommation, sur leur niveau de vie.

On conçoit bien qu'ils ne l'accepteront qu'en participant enfin, de manière juste, équitable, et réellement collective à ce prélèvement sur le présent pour assurer l'avenir dans une nouvelle structure sociale où chacun se sentira, au même titre que les autres, à part entière.

(Lire la suite page 11.)

(*) Président du parti radical.

AU JOUR LE JOUR

L'Europe a ses écus

Acrostiche français de trois mots anglais, l'« ECU » a vraiment une vocation européenne, mais il s'en faut de quatre siècles qu'il remonte à Charlemagne, habituelle référence historique de l'Europe.

On se contentera donc de Saint Louis, qui créa la prestigieuse monnaie d'or, bien qu'elle ait dû, au fil des siècles, s'encanailler en argent. C'est le destin des signes monétaires. On se souviendra que ce fut le petit-fils même du créateur, Philippe le Bel, qui commença à rogner l'écu et inventa ainsi la dévaluation.

ROBERT ESCARPIT.

POUR SON SOIXANTE-DIXIÈME ANNIVERSAIRE

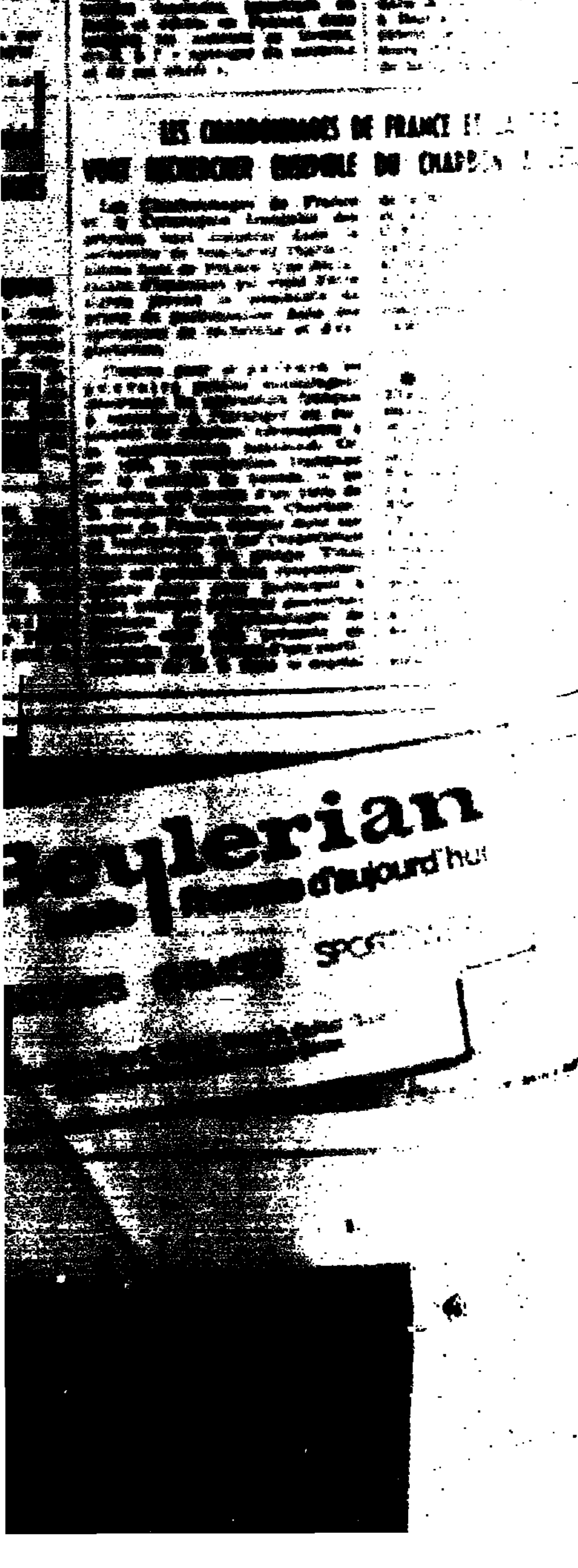
La transfiguration d'Olivier Messiaen

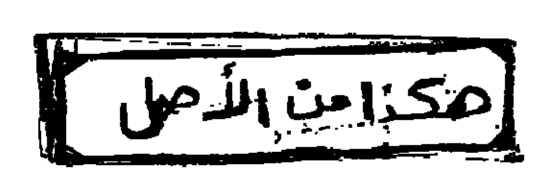
Un mois et quatre jours de manifestations diverses, quarante-sept concerts (dont vingt à Paris) dans vingt et une villes de France, quatre-vingt-huit œuvres du compositeur loué, tel est le bouquet d'anniversaire sans précédent que la Recherche artistique, avec le concours du ministère de la culture et de la communication, de la Ville de Paris, de Radio-France et de nombreux orchestres, ensembles et solistes, offre à Olivier Messiaen pour ses soixante-dix ans, qui seront fêtés précisément, dimanche 10 décembre à l'Opéra, par un concert donné sous la direction de Pierre Boulez.

Par un paradoxe plus fréquent en France qu'on ne le croit (voir Gide ou Claudel dans l'ordre littéraire), ce grand musicien qui a été si durement attaqué, et parfois si injustement, au temps des « Petites Liturgies», des « Regards sur l'Enfant Jésus » et de « Chronochromie », est ainsi transfiguré de son vivant, objet d'un culte officiel et quasi unanime qui impose une sorte de crainte révérentielle. Et, non content d'avoir su faire taire ses contempteurs par son entêtement à suivre son chemin, par sa douceur franciscaine (qui s'épanouira en 1980 dans l'opéra qu'il écrit actuellement à la demande de M. Liebermann), illustrant en un langage neuf et complexe des réalités simples et éternelles, l'amour, la nature, le chant des oiseaux, il a su imposer sa vision de foi chrétienne (aussi âprement discutée naguère) à une foule d'admirateurs qui le plus souvent n'en ont cure.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 27.)





Le Monde

idées

APRÈS JONESTOWN

Le Temple du peuple, caricature de toute société ?

par BERNARD CHARBONNEAU (*)

LES cas limites ne sont que des révélateurs de l'ordinaire et du quotidien. Un événement aussi extraordinaire et monstrueux que le suicide ou l'assassinat *collectif (probablement* l'un et l'autre) de la secte du Temple du peuple nous semble une aberration typiquement américaine, parfaitement étrangère à notre France catholique et raisonnable. Alors qu'elle n'est que l'image, certes poussée jusqu'à une caricature atroce, de n'importe quelle collectivité qui sécurise ses membres en donnant un sens à leur vie et en l'assurant matériellement. En échange de quoi ils doivent respecter l'ordre fondé par le chef charisma*tique et s'anéantir avec lui si* l'ennemi remporte la victoire. Le Temple du peuple ? C'est toute société, grande ou petite, qui se place au-dessus de ses membres, et toutes ont plus ou moins cette prétention qui s'explicite en temps de crise révolutionnaire ou militaire.

Ce suicide collectif où la drogue et les mitraillettes achèvent de convaincre les hésitants, ce charnier d'apothéose en rappelle bien d'autres, encore plus importants, de Sardanapale au bunker de la chancellerie en passant par Münster et Massada. Là aussi le grand chef entraîne sa suite dans sa mort, et, comme à Carthage ou à Numance, en guise de lait des mères la donnent à leurs enfants. Un prophète inspiré avait fondé *la Cité du soleil. Il avait dévoilé* la lumière qui éclaire l'univers et féconde la terre, et le peuple l'avait suivi. Il avait accompli des miracles, chassé les démons, guéri les malades et les drogués. Son verbe avait engendré un nouvel homme sauvé de la mort et du péché et une cité conviviale où l'amour avait vaincu l'égoïsme. Il avait nourri les pauvres, et les riches lui avaient sacrifié leur fortune. Et Dieu avait béni son entreprise en lui accordant les moyens et les pouvoirs sans lesquels le ciel ne descend pas sur terre. Il avait créé des ateliers et s'était donné une garde pour défendre la nouvelle Jérusalem. Car ici-bas le bien se heurte au mal qui, de toutes parts, l'assiège. Et, comme d'autres, le Temple du peuple avait dû fuir son pays d'origine. Mais, au-delà du désert, une longue marche l'avait mené dans une contrée où coulent le lait et le miel.

Le Temple du peuple ? Pour l'instant, le mien, c'est la France, qui me protège et me nourrit. Mais rien ne me dit qu'un jour elle ne se révèle la vérité à laquelle je dois sacrifier ma vie. Dans d'autres cas ce sera le parti ou l'Eglise. Dans chacun de ses détails le Temple de Jones (qui *pourrait être Durand) n'est que* le modèle, aberrant parce que réduit, d'un phénomène bien plus général : la société qui, même laïque, se fonde plus ou moins clairement sur des bases religieuses. C'est elle qui nous dit le sens sacré faute de quoi la vie n'est qu'un insupportable chaos et ne vaut plus la peine d'être vécue et la communion devient impossible : cela s'appelle Dieu, ou la raison, la liberté, la justice, qu'incarnent l'Eglise, le parti ou la France. Et c'est elle qui, en échange du don de notre travail et de notre personne, nous assure la sécurité matérielle en même temps que morale. Avec le pain quotidien des rites et des fêtes qui actualisent une autre exis*tence, éternelle et parfaite.*

Mais ici-bas le message de vie est aussi de mort. La cité spirituelle est aussi matérielle, elle suppose des contraintes économiques et politiques. La fin sacrée donne le droit de contraindre au travail et de punir, au besoin d'anéantir l'individu défaillant qui viole la loi collective. Et quand le sort de la cité est en jeu, celui de tuer et de se tuer plutôt qu'elle soit anéantie par l'ennemi. Ce jour-là, même si la chair est faible, tes frères t'aideront à participer à cet ultime banquet qui t'ouvre les portes de l'autre monde.
sedpsetelp

∴

Une analyse qui met en cause les *fidèles de toute société* peut sembler scandaleuse : le diable, c'est l'autre, le monstre. Dans *le Monde* du 24 novembre, Henri Fesquet frôle la question en rappelant certains précédents, notamment l'holocauste de Massada. « *Mais la différence saute aux yeux*, écrit-il. *D'un côté, l'héroïsme militaire patriotique ou religieux ; de l'autre, la démence et le fanatisme le plus aberrant auquel s'ajoute l'esprit de lucre des dirigeants. La religion du peuple ? C'est peu dire en l'occurrence, et si la femme du révérend Jim Jones évoquait le marxisme à propos du fondateur de la secte le Temple du peuple, c'est plutôt au nazisme que l'on songe, au culte dévoyé de la personnalité et à une mystique mortifère imprégnée d'orgueil démoniaque.* » Mais quelle foi, marxiste ou chrétienne, organisée en Eglise, ou en Etat, n'a pas abouti à de telles aberrations ? Il y aurait les bons charniers religieux, politiques ou militaires, où la mystique mortifère et l'orgueil démoniaque individuel ou collectif, l'esprit de puissance et de lucre, ne joueraient aucun rôle, et les mauvais ? C'est la différence entre la mauvaise doctrine et la bonne, escamotant la similitude des actes et des *moyens de fait* qui fait justifier les bons camps d'extermination contre les mauvais. Et si quelque Cassandre ne s'inquiète de l'analogie, le Temple de Durand finit comme celui de Jones.

Certes, ordinairement, la plupart des sociétés n'en arrivent pas à cette extrémité. Les nôtres, au moins en temps de paix, sont plus soucieuses de leurs membres, mais elles n'en portent pas moins des germes de vie et de mort que l'occasion peut faire surgir un jour. Tout Temple du peuple — et quelle Eglise ou nation ne *prétend pas* l'être ? — a ses vérités et ses mythes occultement, sinon officiellement sacrés, ses chefs plus ou moins charismatiques, ses rites et ses lois, ses usines, ses armées et ses prisons. Et la société la plus libérale conserve le droit du prince, celui de répandre le sang de ses ennemis et de ses sujets si le salut public l'exige.

Si la fin du Temple de Jones nous scandalise, est-ce à cause de l'énormité de l'holocauste et de l'absurdité de son prétexte, ou bien parce qu'une société privée s'est arrogé un droit réservé à l'Etat ? Déjà, l'opinion, les Eglises ou partis concurrents lui demandent d'intervenir pour interdire ou réglementer la propagande des sectes dans la jeu*nesse. Ce sera au gouvernement* de dire quelles sont les bonnes et les mauvaises. A la limite, l'on aboutira à un régime où non seulement le droit de tuer, mais toute création sociale sera le monopole de la société globale incarnée dans l'Etat.

Pourtant de l'homme social et religieux est née une tradition différente, d'origine judaïque et grecque, mais dont on trouverait les traces dans d'autres cultures. Le rêve d'un monde où l'individu ne serait pas totalement sacrifié à l'Eglise, à la famille ou à la cite : à la société. Où le spirituel, distingué du temporel, Dieu de l'Eglise et de sa liturgie, la part du for intérieur, de la vie personnelle et privée étant réservée dans la vie publique, la collecti*vité perdrait ce caractère total* et absolu qui justifie la mise à mort. C'est là l'espoir des sociétés démocratiques et libérales qui se croient fondées sur le contrat et la raison. Leur seul tort est de ne pas avoir compris à quel point une société à base d'individus est un paradoxe. Et si le Temple de Jones est le produit empoisonné d'une société libérale d'origine protestante, ce n'est pas par hasard.

Car si les fruits de la société se payent en liberté, celle-ci se paye des *fruits de la société*. Le peu d'autonomie spirituelle et matérielle que les sociétés libérales accordent à leurs membres résulte de la pluralité et de l'incertitude des vérités qui expliquent l'univers et associent les hommes. Le déclin des fêtes et des communions laisse l'individu seul dans un monde profané par le triomphe d'une raison laïque, qui n'a pour terme que sa mort : il n'échappe à celle que la collectivité éventuellement lui impose que pour se trouver devant la sienne, qui ne lui ouvre plus comme l'autre les portes d'un au-delà du temps. Et les victoires de la raison personnelle et critique, d'une science prométhéenne qui met en cause les vérités et le donné sacrés, finissent par menacer les fondements de la nature et de la société dont la liberté elle-même est issue. La maîtrise de certains fléaux naturels, l'assurance d'un minimum *vital, payée par ailleurs* par des contraintes grandissantes de l'organisation matérielle, le respect de la vie et des croyances privées par l'Etat en temps de paix, la diminution du temps de travail, laissent à l'angoisse humaine et personnelle tout le loisir de se déployer.

La morale et la raison privées de leurs bases sacrées n'arrivent pas à remplacer la religion : Dieu est mort, mais son fantôme hante la terre. Et, devenus orphelins, nous cherchons partout un père contre lequel, par ailleurs, nous nous révoltons. Provisoirement, la guerre ou la révolution peuvent combler notre angoisse, ordinairement le besoin social de vérité et de communion s'exaspère d'autant plus que l'indivi*dualisme interdit à la société d'y* répondre. Partout où la tradition survivante et la misère, ou le carcan de fer d'un Etat total ne sont pas suffisamment prégnants, la soif d'une vérité sacrée et d'une communion surgit avec une puis*sance redoublée de l'échec de la* liberté, de la raison et de l'individualisme. C'est ainsi que l'Amérique engendre son contraire, typiquement américain.

∴

Sur le chemin du progrès, attention aux rechutes ! N'était-ce le perfectionnement de ses mécaniques, l'homo plus ou moins sapiens peut-il continuer ? La barre de la liberté et de la raison, qui ne sont rien si elles ne sont *le fruit d'une pensée et d'une vie* personnelles, n'a-t-elle pas été placée trop haut ? Sommes-nous capables de supporter une liberté réelle qui ne soit pas un pur phantasme verbal sans faire aussitôt demi-tour dans son contraire en revenant à la société sacrée, armée cette fois non plus d'une épée, mais de fusées atomiques ? Sommes-nous capables de payer le prix de la liberté, qui est angoisse, prise en charge de l'univers et de soi-même par chacun ? Sinon, Jones, qui peut être *Adolf* ou *Joseph*, nous tend les bras.

(*) Historien, géographe, auteur de *Notre table rase* et de *le Système et le Chaos*. (Voir *le Monde* du 26 juillet 1974.)

L'homme et son double

par BERNARD GRANOTIER (*)

LES auteurs de romans policiers font traditionnellement cacher un cadavre encombrant dans un placard. Le charnier de Jonestown nous éclabousse tous trop de son absurde horreur pour qu'il soit possible à son propos — comme dans les récentes tentatives de réhabilitation du nazisme — de nier l'évidence.

Après les suicides par le feu des pasteurs est-allemands, après les massacres de Beyrouth, dans un temps de confusion spirituelle extrême, quand nulle autorité n'a plus la faculté de se faire reconnaître au-dessus de la mêlée des croyances idéologiques, systèmes économiques et régimes politiques, l'égorgement d'enfants par leurs propres mères dans un coin reculé de la jungle guyanaise est un fait brutal qui nous oblige à nous interroger.

Pour s'être produite en pays dit *sous-développé, cette barbarie* n'en est pas moins l'un des produits de la fraction opulente du monde dit développé. Ainsi le sinistre exode de la secte du Temple, des Etats-Unis vers les tropiques d'Amérique latine, préparait l'immolation finale.

Voulue ou non par les responsables locaux de l'information, la communication graduelle du nombre exact des victimes a peut-être *amorti le choc et rendu la* réalité provisoirement moins insupportable. De même, les commentateurs qui incriminent tour à tour, dans leurs interprétations, les sectes, la Californie, ou la personnalité du révérend Jones, opèrent un tour de passe-passe qui tranquillise un temps les consciences. Il n'empêche que des êtres humains, appartenant à la minorité privilégiée de la planète, ont procédé rituellement et selon un plan répété avec minutie à leur propre extermination.

Quand Alain Resnais montrait dans *Nuit et Brouillard* les images insoutenables de bulldozers poussant les corps amoncelés des victimes des camps de la mort, il fallait bien accepter de reconnaître, *pour le voir de ses yeux*, que l'homme seul était la cause de ce cauchemar. Nous venons en quelque sorte d'avoir la preuve objective qu'un carnage final de l'espèce humaine est une possibilité inscrite dans les temps présents.

Répétition et prémonition

Pour d'éventuels survivants d'une catastrophe générale, la récente tuerie apparaîtrait rétrospectivement comme une répétition à petite échelle et une annonce prémonitoire. Les auteurs de scénarios sur les menaces et risques de troisième guerre mondiale concluent en général leurs savantes équations en précisant : l'équilibre des forces étant préservé, il s'ensuit que la paix est garantie par l'actuel surarmement nucléaire et neutronique. Dans ces combinaisons de chiffres, jusqu'à présent, le facteur humain était considéré comme impondérable. Il semblait logique de mettre l'homme sur le même plateau de la balance que l'instinct de conservation. L'écœurante annihilation de Jonestown prouve une fois pour toutes que, en cas de crise majeure, l'irruption de comportements grégaires et d'accès paranoïaques amènerait l'espèce humaine si près de l'abîme qu'elle serait prête à passer à l'acte ultime de son autodestruction.

Dans son principal ouvrage (1), Boris Mouravieff — écrivain russe aujourd'hui décédé — donne des avertissements qui prennent soudain, un relief saisissant. Pour l'auteur de « Gnôsis », l'humanité est engagée aujourd'hui dans la seconde phase d'une période de transition qui aurait commencé au tournant du siècle.

L'ensemble des nations pourraient prochainement être confrontées à un choix majeur de civilisation, sanctionné, en cas d'échec, par un cataclysme où la science et la technique seraient alors mises au service d'une conflagration sans précédent.

Les événements délirants de Guyana nous concernent, car ils ne se réduisent pas à la simple folie d'un leader aveuglé conduisant d'autres aveugles vers un précipice. Ces hommes et ces femmes se sont laissés posséder, au *sens démoniaque du terme*, par des forces de mort qu'ils ont retournées contre eux-mêmes. Inversement, et au niveau global, la survie collective de l'espèce ne sera assurée que si l'homme a le courage de discerner en lui, pour les surmonter, les impulsions maudites qui se sont déchaînées dans les cris, le sang et l'holocauste de Jonestown.

(1) « Gnôsis ». Etudes et commentaires sur la tradition ésotérique de l'orthodoxie orientale. Edit. La Baconnière-Payot.

(*) Président du Groupement international d'études et de recherches sur la philosophie ésotérique.

L'atrocité nue

par YVES PELICIER (*)

CE qui vient de se passer à Jonestown passe le sens. A l'égard de certains faits, il n'est pas possible d'adopter d'emblée une position froidement analytique : l'horreur, la pitié, l'indignation précèdent l'interrogation. Nous sommes pourtant rassasiés de cruauté et d'intolérance et, chaque jour, ou presque, nous apporte, en quelque *point du monde*, de nouveaux témoignages de barbarie. Or, cette fois-ci, l'atrocité est nue : elle n'a pas l'alibi des guerres ou des luttes civiles. Les victimes sont de petits enfants, des adultes au moins aussi désarmés qu'eux, car ils fuyaient la solitude, la vieillesse, la drogue, la couleur de leur peau ou des tourments personnels. On *leur* avait promis la terre où tout serait possible. Donc ils acceptaient tout, le travail épuisant, le bagne, le dépouillement, les punitions, le bâton, pourvu qu'on les aime un peu. Or on les a « suicidés », puisqu'il faut *que* ce verbe prenne une forme active. On a aussi « suicidé » les animaux ! Comment est-ce possible ? Les bourreaux sont aussi des hommes. Ils n'appartiennent pas à une fraction particulière de réprouvés... On ne peut se débar*rasser du dégoût et de l'angoisse* qu'ils provoquent en en faisant des monstres. Alors *quoi* ?

En l'absence d'informations précises, nous n'avons que des hypothèses à avancer. Elles concernent le phénomène sectaire en général, la personnalité du meneur mystique et le conditionnement psychologique en milieu confiné.

Il n'est pas question d'enfermer dans une même *réprobation* vengeresse toutes les sectes : quand quelques dizaines ou quelques centaines d'individus se réunissent pour prier, pour échapper à l'isolement, à la peur et à la nausée ou simplement parce que cela les rassure, il n'y a ni mal ni préjudice, à la condition du respect formel de la liberté d'adhésion, de la capacité de choix et du maintien de conditions de vie décentes. Mais, dans la pratique, aucune de ces conditions ne peut être complètement appréciée : la liberté de choix et d'adhésion peut être gravement altérée par des pressions morales invisibles ou un condi*tionnement habile, et les conditions* de vie les plus dures sont interprétées, authentiquement ou abusivement, *dans une perspective de* sacrifice et d'ascèse.

En *effet*, la secte est constituée par un groupe ou une série de groupes d'individus, en nombre restreint et liés entre eux par un lien « communiel » intense. Comme l'a montré Gurvitch, la *fusion des personnes* est à son comble : aucun aspect, fût-il intime, n'est en dehors de la participation à la communion tandis que tout lien social extérieur est brisé. Un tel renoncement a pu, dans quelques cas, amener à un dépassement de soi *mais*, le plus souvent, ce dont il est *question*, c'est de régression, d'abandon de responsabilité, de dépendance. Ce qui explique le recrutement fréquent parmi des sujets fragiles psychiquement, immatures ou malmenés par la vie, donc les moins défendus, les plus faciles à duper, à exploiter, à endoctriner. Plus le message communiqué est simple, mieux il est intégré, puis reproduit avec conviction. Plus le personnage du fondateur est typé, mieux il fournit un repère d'identification commun à tous les membres.

Un système clos

C'est là *qu'intervient* le meneur mystique, le *chef* charismatique, c'est-à-dire qui possède *un* don surnaturel. C'est un « inspiré » qui sait parler à la foule et séduire, oscillant *entre l'affirmation péremptoire de la* Vérité et l'humilité devant le Créateur. Divers types ont été décrits depuis que les hommes ont ouvert le registre de leur histoire :

— Le meneur non violent assure et fait grandir son *pouvoir* à la *mesure* même des *tracasseries* et des persécutions dont il est l'objet. Il peut accepter le martyre mais aussi, et plus souvent, il organise, transforme et étend sa communauté, avec une gestion efficace ;

— Le meneur passionné est très souvent un fanatique au sens voltairien. Il fonctionne sur un mode manichéen, avec une tendance à dénoncer véhémentement le mal chez tous ceux qui lui résistent. Il est tyrannique, débordé par ses émotions et, à moins d'être encadré par *un groupe de pression, il échoue à* développer durablement sa secte, quelle que soit son efficacité ;

— Le meneur psychopathologique répond à des tableaux très variés : hystérie, personnalités paranoïaques (orgueil, rigidité, méfiance), psychopathes impulsifs, délirants authentiques, hallucinés, pervers, etc. On les a appelés autrefois énergumènes, enthousiastes, fanatiques, plus près de nous idéalistes passionnés... L'essentiel est de *ne* pas porter le diagnostic psychiatrique avec trop de facilité : dès lors qu'on est hors du champ de l'observation clinique, les risques d'erreur sont considérables ;

— Enfin, il y a les meneurs mystiques qui échappent à toutes les références. Il faut scruter leur histoire personnelle, leurs expériences, leurs œuvres et certains conservent pourtant leur *mystère*

Quant aux faux-monnayeurs, faux mages, faux mystiques fieffés, ils représentent une cour des miracles, avec tous les masques, toutes les attitudes. L'essentiel est qu'ils ne croient pas ce qu'ils disent ou font, ce qui n'est pas suffisant pour les déconsidérer. Leur motivation immédiate est le gain. Il arrive que cette *disposition s'accompagne aussi de* véritables troubles psychopathologiques.

La relation entre le meneur et les membres du groupe constitue rapidement un système clos : cette clôture est le fondement même d'un conditionnement *réussi*. L'endoctrinement par le verbe et la lecture, la répétition des slogans, le caractère public des sanctions, la dénonciation systématique de tout ce qui est extérieur comme mauvais, créent les conditions d'une pseudo-mutualité dont le pivot est l'attachement au *père-fondateur, tout-puissant*. Le détachement du monde extérieur a *précédé* la fusion ; l'individu a *perdu* toute-autonomie : il pense et agit en fonction du groupe, au grand étonnement et scandale de ceux qui, hors du système, n'en réalisent pas la force. On *soupçonne alors la* drogue, la suggestion, etc., alors que, dans la majorité des cas, la réalité psychologique est beaucoup plus simple...

Jusqu'où peut aller ce lien « communiel » ? Sans doute jusqu'à Jones*town, jusqu'à défricher la jungle, se* dépouiller de ses biens, mentir aux enquêteurs, protéger le père, envers et contre tous ! Mais jusqu'à la mort volontaire pour soi et choisie pour ses enfants ? Collectivement ? Il faut voir, car la pression psychologique peut bien avoir été *relayée alors* par le mensonge sur une boisson anodine traitée au cyanure, aussi par l'alternative donnée aux récalcitrants de choisir entre boire ou être fusillés, ou encore par l'assassinat pur et simple. Mais qui saura jamais pour chacun des neuf centaines de suppliciés de Jonestown comment ils ont vécu les ultimes minutes de leur existence ?

(*) *Professeur à l'université Descartes.*

Le Monde

étranger

Algérie

Le Conseil de la révolution s'engage à respecter strictement la procédure institutionnelle

De notre correspondant

Alger. — Pour la première fois depuis le 20 novembre, date à laquelle il avait annoncé qu'il *« assumait la bonne marche de l'Etat »*, le Conseil de la révolution s'est adressé, dimanche soir 2 décembre, directement à la population. Dans une longue déclaration politique, lue en arabe à la télévision au bulletin d'information de 20 heures, il a proclamé son attachement aux « conquêtes » et aux « options » de la révolution algérienne, qu'elles relèvent de la politique intérieure — révolution industrielle, agraire et culturelle, participation à la gestion des entreprises, médecine gratuite, volontariat, etc. — ou des affaires étrangères — attachement au non-alignement, lutte pour l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial. Le Conseil de la révolution insiste longuement sur sa volonté de voir les institutions mises en place depuis trois ans jouer leur rôle, conformément aux orientations de la charte nationale du 27 juin 1976. *« Ceux qui s'imaginent que la maladie du président expose les institutions de l'Etat aux intrigues des ennemis de la révolution,* dit ce texte, *se trompent lourdement. Celles-ci ont défini les voies et les moyens à même de surmonter, en cas de besoin, toutes les difficultés naturelles. Le Conseil de la révolution représente l'une des garanties pour la poursuite en toute circonstance de la mission de ces institutions. »*

Le Conseil conclut son message en affirmant : *« La Charte nationale demeurera la base fondamentale des orientations et de la ligne politique définissant la frontière entre les partisans de la révolution et ses ennemis. »* La publication de ce texte est de nature à rassurer ceux qui craignaient que les membres du Conseil, dont les vieilles inimitiés et les divergences de vues sont connues, ne se partagent en clans rivaux d'abord soucieux de conquérir un pouvoir qui va être, nul n'en doute plus maintenant, très prochainement vacant. Il semble, au contraire, que, face à l'épreuve, les rangs se soient resserrés et que le principe de la collégialité ait été érigé en règle rigoureuse. Celle-ci constituait d'ailleurs une tradition du F.L.N. qui fut strictement appliquée durant toute la lutte de libération. L'un des arguments invoqués en 1965 pour écarter M. Ben Bella avait été sa tendance au pouvoir personnel, et, au moins à ses débuts, jusqu'en 1967, le Conseil de la révolution avait fonctionné de façon collégiale avant que la personnalité exceptionnelle du président Boumediène ne s'y impose.

Dans la période incertaine et délicate qui s'est ouverte depuis l'hospitalisation du chef de l'Etat, les « Huit » ont donc veillé à ce qu'aucun d'entre eux ne se mette en avant. Ils y ont fort bien réussi jusqu'à présent. S'ils se sont répartis les tâches, cette distribution des rôles s'est faite de façon strictement fonctionnelle. C'est sous cet angle qu'il faut apprécier la mission confiée au colonel Chadli, commandant de la région militaire d'Oran, chargé d'assurer la liaison avec les chefs de l'armée. De la même façon, M. Bouteflika contrôle la diplomatie, le colonel Yahiaoui, le parti, et M. Draïa s'est vu chargé de la coordination avec la sûreté nationale, qu'il avait dirigée pendant douze ans avant d'entrer au gouvernement en avril 1977 comme ministre des transports.

Exerçant à titre d'intérimaire le pouvoir collégial, le Conseil de la révolution s'est appliqué durant ces deux dernières semaines à gérer les affaires courantes du pays, sans s'écarter, si peu que ce soit, de la ligne adoptée sous l'impulsion du président Boumediène. Là encore, la prudence a prévalu. Dimanche, les « Huit » sont allés plus loin dans la même voie, en annonçant qu'ils garantissaient le respect des institutions. Il est hors de doute qu'ils ont ainsi répondu aux vœux de la population et des cadres politiques du pays. La première redoutait et craint encore que la bataille pour la succession du chef de l'Etat n'entraîne des troubles et des affrontements violents. Les seconds auraient mal accepté d'être mis à l'écart du processus de succession au nom d'une *« légitimité révolutionnaire »* qui aurait fait litière des acquis institutionnels. Ce n'est sans doute pas sans raisons que les députés de l'Assemblée populaire nationale avaient exprimé, le 26 novembre, dans une motion de soutien au président Boumediène leur *« indéfectible attachement aux options révolutionnaires définies par la charte nationale et la Constitution »*.

Le congrès du FL.N.

Il est donc vraisemblable que tout sera mis en œuvre afin d'appliquer les dispositions de la loi fondamentale organisant la succession du chef de l'Etat en cas de décès ou de démission. L'article 105 de la Constitution prévoit que le candidat à la magistrature suprême doit être « présenté » par le Front de libération nationale. A compter du premier congrès ordinaire du parti suivant l'adoption de la Constitution, cette prérogative, précise l'article 105, doit revenir à un congrès extraordinaire. Mais, bien que la Constitution ait été adoptée par référendum le 19 novembre 1976, le congrès ordinaire du parti n'a pas encore eu lieu. Le F.L.N., qui n'a pas réuni d'assises depuis 1964, n'a ni statut ni direction élue. La préparation du congrès qui doit combler ces lacunes est largement avancée. Elle sera quasiment terminée lorsque l'Union nationale des jeunes Algériens (U.N.J.A.) aura tenu son propre congrès, du 28 au 31 décembre. Celui-ci continue à être très activement préparé.

L'article 117 de la loi fondamentale confie l'intérim du chef de l'Etat, en cas de mort, au président de l'Assemblée nationale pour uen durée maximale de quarante-cinq jours. C'est dans ce court délai que doit être réuni le congrès extraordinaire désignant le candidat du parti et que doit être organisée l'électon présidentielle. Si le président Boumediène succombait dans les prochains jour, il n'est pas certain que les autorités puissent, dans une véritable course de vitesse, tenir succesivement le congrès de l'U.N.J.A. à la fin décembre, plus tout de suite après le congrès ordinaire du F.L.N., qui se transformerait en congrès extraordinaire pour désigner le candidat du parti au vote des électeurs. Ce serait pourtant là, indéniablement, la solution la plus conforme à l'esprit des textes. Celle aussi qui permettrait d'associer le plus démocratiquement tous les cadres du parti, les députés, les membres du gouvernement, etc... à ce moment décisif de la vie politique du pays.

Au cas où les délais se révéleraient trop serrés, les autorités pourraient toujours mettre en œuvre la solution minimale qui avait été retenue pour la désignation du président Boumediène. Celui-ci avait été choisi comme candidat par la direction du F.L.N., alors incarnée par M. Messadia, et cette décision avait été ratifiée par une conférence nationale des cadres du parti. Mais, dans l'esprit de nombre de militants, ce serait là un pis-aller, et la tenue d'un véritable congrès du F.L.N. semble être l'objectif majeur.

Le quotidien en arabe *Chaab* n'a pas écrit autre chose dimanche, dans un éditorial : *« Les forces vives des différentes institutions nationales sont sûres de leur accord et de leur cohésion sur les choix fondamentaux du pays et de leur entente avec sa direction politique, de telle sorte qu'elles marcheront la main dans la main jusqu'à la réunion du congrès du F.L.N., qui représente la dernière phase prévue par le président Boumediène pour marquer une séparation entre une étape et une autre. »* Le journal a cloué au pilori *« ceux qui prétendent que le phénomène Sadate peut se reproduire en Algérie. »*

Pas de « survie artificielle »

La déclaration politique faite dimanche par le Conseil de la révolution avait été précédée samedi par la publication d'un « bulletin de santé » annonçant que l'état du président Boumediène était « stationnaire ». *« Sur le plan de la maladie,* précisait ce texte, *un traitement est en cours. Sur le plan neurologique, le chef de l'Etat demeure dans un coma jugé réversible avec un tracé encéphalographique subnormal. La réanimation se poursuit dans de bonnes conditions. »* La diffusion de ce bulletin s'est accompagnée d'un commentaire vigoureux de l'agence Algérie-Presse Service prenant à partie « *certains* mass media *étrangers* » qui auraient répandu *« des informations mensongères ». « A aucun moment,* selon l'A.P.S., *le président Boumediène n'a été plongé dans un coma décérébré (...). L'activité de son cortex cérébral est parfaitement normale (...), et il n'est aucunement en état de survie artificielle. »*

Les autorités entendent ainsi se défendre de prolonger pour des raisons politiques la vie du chef de l'Etat par des moyens purement mécaniques, alors qu'il serait dans un coma dépassé. Elles savent que telles pratiques, déjà condamnables sur le simple plan humanitairfe, seraient encore plus mal accueillies par les milieux intégristes musulmans, qui pourraient y voir une façon de s'opposer à la volonté de Dieu. Officiellement donc, le coma dans lequel se trouve le malade est jugé « réversible ».

On constate cependant que les médecins qui s'étaient rendus au chevet du chef de l'Etat commencent à quitter Alger, en même temps que le matériel sophistiqué apporté du monde entier. Le scanner américain venu de Californie est ainsi reparti samedi à bord d'un avion-cargo géant Galaxie sans avoir pu être utilisé. Il semble bien, en fait, que la fin approche, et la déclaration politique du Conseil de la révolution pourrait constituer la dernière étape d'une préparation psychologique et politique, destinée à éviter à l'opinion publique un choc trop brutal et à prévenir, du moins dans l'immédiat, toute tentative de remise en cause des options révolutionnaires.

DANIEL JUNQUA.

Namibie

LES ÉLECTIONS ONT COMMENCÉ DANS UN CLIMAT TENDU

(De notre correspondante.)

Johannesburg. — Les élections organisées par l'Afrique du Sud en Namibie, du 4 au 8 décembre, pour élire les *« représentants du pays »* ont commencé ce lundi matin dans un climat très tendu. Les rondes de police et de l'armée ont été intensifiées.

Samedi matin, deux bombes ont, en effet, explosé au centre de Windhoek, la capitale, faisant quatorze blessés. D'après la police, celles-ci seraient de fabrication soviétique, mais les représentants du mouvement nationaliste SWAPO ont rejeté toute responsabilité dans ces attentats qu'ils tiennent pour des « provocations ». La SWAPO refuse de participer à ces élections, mises sur pied unilatéralement, malgré l'avis de l'Organisation des Nations unies. Elle demande des consultations en présence de l'ONU.

Dimanche matin, six responsables de la SWAPO ont été arrêtés. Il s'agit de MM. Daniel Tjongarero, vice-président et principal chef du mouvement à l'intérieur du pays ; Mokgadeni Thlabanello, secrétaire à l'information ; Axel Johannes et Franz Kabangula, membres de l'exécutif de la SWAPO ; Mlle Lucy Hametunya, secrétaire aux affaires juridiques, et M. Johannes Konjoro, secrétaire à la jeunesse. Tous ont été appréhendés en vertu de la section 6 de la loi contre le terrorisme, qui autorise la détention au secret pendant une période indéterminée. Samedi, trente militants de la SWAPO avaient déjà été arrêtés après une manifestation dans les rues de la ville. Ils devaient être jugés ce lundi. — C. C.

Le conflit d'Erythrée

LE F.P.L.E. AFFIRME AVOIR TUÉ QUATRE OFFICIERS SOVIÉTIQUES

Le Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.) a annoncé, samedi 2 décembre, à Beyrouth, avoir abattu un hélicoptère ayant à son bord un général soviétique et trois de ses adjoints. Selon le F.P.L.E., les quatre officiers ont été tués. Le F.P.L.E. affirme également que *« des navires soviétiques ont bombardé les côtes érythréennes et cherchent à débarquer des hommes et des blindés ».* Il précise que 100 000 Erythréens sont *« sans abri »* en raison des combats.

Par ailleurs, dans une conférence de presse tenue jeudi 30 novembre, à Paris, M. Nafi H. Kurdi, représentant en France du Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.), a violemment critiqué les *« Soviétiques et les Cubains »* qui *« encadrent, dirigent, mais surtout participent physiquement aux combats »* et *« commettent les crimes les plus ignobles contre notre peuple ».* — *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*

PROCHE-ORIENT

Iran

L'intervention de l'armée contre les manifestants a fait de très nombreuses victimes

(Suite de la première page.)

Les habitants placent alors leurs transistors aux fenêtres et diffusent à pleine puissance des sermon sreligieux et des discours politiques, tandis que continuent à crépiter dans la nuit les rafales d'armes automatiques.

Pour le moment, il est impossible de préciser le nombre de morts et de blessés. Les journaux étant toujours en grève, la télévision a parlé de « *quelques* » morts. L'opposition fait état de *« plusieurs milliers de tués »*. D'après des témoins, les militaires ont tiré au canon à Nazeabad, dans le quartier sud, détruisant des maisons et des portions de rues. Il y aurait eu tant de victimes qu'il aurait fallu les dégager au buldozer.



(Dessin de KONK.)

« Le sang triomphera de l'épée »

Les habitants de la place Sartkhehmeh racontent que deux mille à trois mille personnes s'étaient réunies pacifiquement samedi matin. Assis par terre, les fidèles avaient lu des *rowze* (récits racontant le martyre de l'iman Hussein). Ils avaient ensuite formé un cortège en chantant des cantiques religieux. Là encore, l'armée a tiré au fusil et à la mitrailleuse. Des témoins affirment que les victimes sont nombreuses. Ils parlent *« d'hécatombe et de carnage »*. Ces informations ne sont pas facile à vérifier, car l'armée bloque les accès conduisant aux quartiers où viennent de se produire les plus violents incidents, et elle empêche les journalistes d'apprécher. Ces derniers, néanmoins, ont pu voir de loin des employés municipaux, sous la surveillance des chars, laver la chaussée à grands jets d'eau, sans doute pour effacer les traces de sang.

A Téhéran, le Bazar et tous les commerces — sauf les magasins d'alimentation — sont fermés ; il en est de même dans de nombreuses villes de province. De violents incendies se sont également produits à Zandian, Bushehr et Tabriz. A Ispahan, les hauts fourneaux de l'aciérie ont été mis hors d'usage ; la production devra être interrompue pendant six mois, temps nécessaire à la réparation. Les derniers appels de l'ayatollah Khomeiny, diffusés par des cassettes écoutées religieusement et par des tracts qui circulent de main en main, ont un grand écho. *« Le sang triomphera de l'épée, l'arbre de l'oppression sera abattu »*, déclare notamment le chef religieux, qui a demandé à la population *« de dresser la liste des séides du chah, afin qu'ils soient châtiés le jour venu ».* Il a également recommandé aux Iraniens de ne plus payer d'impôts. Les grèves se poursuivent dans l'administration et de nombreux secteurs industriels.

PAUL BALTA.

Le cabinet israélien autorise M. Begin à se rendre à Oslo pour recevoir le prix Nobel de la paix

Le conseil des ministres israélien a approuvé dimanche 3 décembre le voyage à Oslo du premier ministre, M. Menahem Begin, qui doit recevoir, le 10 décembre dans la capitale norvégienne, le prix Nobel de la paix, qu'il partage avec le président Sadate.

Le ministre de la défense, M. Eizer Weizman, avait demandé au début de la séance s'il ne fallait pas reconsidérer ce voyage, compte tenu du fait que M. Sadate ne se rendra pas à Oslo. Mais le premier ministre a souligné qu'Israël avait « bien mérité » ce prix et que c'était en tant que représentant de l'Etat hébreu qu'il comptait le recevoir.

Les arguments de M. Begin, appuyés par le ministre de l'intérieur, M. Josef Bourg, l'ont finalement emporté. C'est à l'unanimité que le voyage de M. Begin a été approuvé par le gouvernement, M. Weizman ayant retiré ses réserves.

Une partie de la presse avait pourtant exprimé une vive opposition.

A l'issue du conseil des ministres, M. Begin a déclaré, d'autre part, que sa réponse au message du président Sadate serait prête dans la journée de lundi. Selon la presse israélienne, cette réponse serait plus « dure » que prévu. Le chef de l'Etat égyptien, rappelle-t-on dans les milieux autorisés, veut un calendrier précis pour l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza, et souhaite modifier l'article 6 du projet de traité de paix israélo-égyptien, lequel donne la primauté à l'accord de paix sur tous les engagements militaires antérieurs de l'Egypte avec les pays arabes.

● *A Washington,* dans une interview diffusée dimanche par la chaîne de télévision américaine C.B.S., M. Yasser Arafat a affirmé que l'O.L.P. n'acceptera pas une « *autonomie* » (self-rule) qui ne s'accompagnerait pas d'une indépendance totale.

En parlant d' « *autonomie* » au lieu d' « *autodétermination* » à Camp David, le président Carter et son administration ont trahi les Palestiniens, a-t-il estimé. M. Arafat a exprimé son « *mécontentement* » à l'égard de cette nouvelle attitude de Washington.

M. Arafat a précisé qu'il avait exprimé au représentant républicain de l'Illinois, M. Paul Findley, la volonté de son organisation d'installer un Etat palestinien en n'importe quelle région de Palestine évacuée par les Israéliens. Les accords de Camp David ne prennent pas en compte les Palestiniens, a-t-il ajouté. Il n'y aura pas de paix dans la région sans leur participation.

M. Arafat s'est déclaré « *peu concerné* » par la question du lien entre le traité de paix israélo-égyptien et le statut futur des Palestiniens. *« Pourquoi accepterions-nous des élections en Cisjordanie pour l'autonomie ? »*, a-t-il demandé en réponse à une question sur ce point. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

LES RELATIONS FRANCO-GUINÉENNES

« Nous sommes disponibles pour une coopération dans tous les domaines »

nous déclare M. Sekou Touré

On trouvera ci-dessous le texte de l'interview que M. Sekou Touré a accordée à notre envoyé spécial à Conakry.

« Trois ans après la normalisation entre Paris et Conakry, le prochain voyage en Guinée de M. Giscard d'Estaing marque une ère nouvelle dans les relations entre les deux pays. Quelles sont les perspectives ouvertes par cette visite ?

— Ces perspectives concernent les rapports politiques, économiques et culturels. La Guinée a toujours souhaité avoir avec la France des rapports permettant une coopération large et multiforme. Notre gouvernement se félicite de l'esprit de compréhension qui a amené le chef de l'Etat français à accepter la reprise des rapports diplomatiques entre la France et la Guinée. Nous pensons que ces rapports diplomatiques, qui sont actuellement excellents, vont être complétés par une série d'accords fondant sur des bases négociées la coopération multiforme entre la France et la Guinée.

— Vous avez longuement réuni, récemment, les ambassadeurs guinéens à l'étranger pour leur donner les directives du parti démocratique de Guinée en matière de politique étrangère. Existe-t-il aujourd'hui une nouvelle politique étrangère guinéenne ?

— Oui, nous pouvons dire qu'il existe une nouvelle politique étrangère, dans la mesure où les phases antérieures de l'évolution du pays avaient été marquées par beaucoup de réticence de la part de la Guinée à avoir des rapports avec un certain nombre de pays. Nous étions préoccupés alors par les conditions à créer en vue de la sauvegarde de l'indépendance de la nation. Mais, dans la phase actuelle, nous sommes persuadés avoir été compris par tous les pays du monde qui savent que la Guinée poursuit une seule politique, celle qui consiste à consolider les bases de son indépendance et à promouvoir son économie afin de pouvoir satisfaire les besoins du peuple. Actuellement donc, nous sommes disponibles pour une coopération dans tous les domaines. Nous sommes sûrs qu'avec la France les conditions seront créées pour rendre solide et féconde cette opération, qui s'exercera évidemment en toute conformité avec les intérêts de la France et ceux de la Guinée.

— Pendant vingt ans, vous avez accordé la priorité aux préoccupations politiques et idéologiques, au détriment souvent du développement économique. Un des résultats de cette option est le fait que la Guinée, pourtant privilégiée par la nature, n'a pas atteint l'autosuffisance alimentaire. Envisagez-vous de remédier à cette situation ? Si oui, comment ?

— Nous avons toujours dit que c'est le peuple, dans tous les pays du monde, qui est le véritable agent économique. Si l'on parle d'une économie à la dimension d'une nation, c'est le seul peuple qui, par ses activités créatrices, pourra fonder cette économie et la développer sans cesse. Nous avons eu comme priorité l'organisation de notre peuple sur des bases rationnelles, solides, démocratiques, l'éducation des masses laborieuses pour leur faire admettre un plan de développement, une répartition des tâches, une discipline dans l'exécution de ces tâches. Nous avons installé, par priorité, les structures politiques qui permettent cette organisation et cette éducation. Aujourd'hui, nous sommes sûrs que de profondes transformations sont enregistrées au niveau de la société guinéenne, qu'existe une volonté d'exercer la responsabilité de tous dans le domaine du développement de l'économie et de la nation. Aujourd'hui, nous pouvons nous atteler à la construction de cette économie, étant donné que le peuple en a déjà la volonté, la conscience, et qu'il est arrivé à se doter des structures opérationnelles pouvant rationaliser ses activités économiques.

— Le P.D.G. et le gouvernement guinéen dénoncent actuellement les trafiquants et les cadres corrompus qui, selon eux, portent atteinte à la révolution et aux droits du peuple. Comment envisagez-vous concrètement d'amener ces cadres à modifier leurs comportements ?

— C'est un problème d'options. Dans tous les pays du monde, il existe des individus qui ne pensent qu'à eux seuls, mus par l'égoïsme, qui portent toujours atteinte à l'intérêt de la nation en violant la morale de leur société. En Guinée, donc, de tels individus existent. Ce qui est malheureux, c'est que parfois, c'est parmi les cadres que les trafiquants se forment, c'est-à-dire que ceux qui ont à leur portée les moyens du peuple, au lieu de les gérer convenablement, les détournent. Ils s'approprient ainsi frauduleusement ce qui appartient au peuple. Nous les avons dénoncés, mais, au-delà de la dénonciation, nous les combattrons avec l'appui du peuple afin que des militants intègres, honnêtes, fidèles à la morale du peuple puissent se substituer à eux et ainsi agir efficacement dans le sens d'un développement harmonieux de l'économie nationale.

— Vous arrive-t-il d'être mis en minorité, sur des points précis, au sein des instances dirigeantes du parti-Etat ?

— Cela ne peut pas arriver, cela n'est pas arrivé et n'arrivera pas parce que je n'ai pas une conception personnelle, et je n'imposerai jamais mon vouloir. Je tiendrai toujours compte de l'avis des masses. La décentralisation politique est tellement avancée en Guinée qu'il n'y a pas de quartier, de village qui ne tienne une assemblée générale par semaine pour discuter collectivement de l'ensemble des problèmes locaux et nationaux. Donc, il s'agit de tenir compte du courant exprimé par le peuple, des profondes aspirations du peuple au progrès pour les refléter à travers les instructions ou les décisions du gouvernement. Nous avons pour mission d'incarner avec honnêteté et fidélité la volonté du peuple. En incarnant la volonté du peuple, il ne peut pas y avoir de contradiction entre nous et le peuple.

— Vous êtes l'objet d'un culte de la personnalité qui a peu d'équivalent dans le monde d'aujourd'hui. Avez-vous cherché à y mettre fin ?

— Il faut analyser philosophiquement le concept du culte de la personnalité. Qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce la primauté des points de vue, des intérêts d'un individu ? Dans ce cas, on supposerait une démission du peuple face à cet individu. Ou est-ce la qualité reconnue à un individu de demeurer une incarnation honnête, fidèle, des profondes aspirations de son peuple ? En ce moment, le peuple n'approuve pas l'individu, il s'approuve lui-même. Il le félicite seulement d'être et de demeurer le reflet de ses aspirations profondes.

— Etes-vous prêt à laisser une organisation internationale visiter les prisons guinéennes ?

— Laquelle ? Le peuple guinéen est souverain ; la Guinée n'est pas une colonie. Aucun individu, aucune institution ne saurait s'imposer au peuple guinéen. Que cela soit clair. Quelle est l'institution africaine qui s'arrogerait le droit d'aller visiter les prisons françaises, anglaises ou américaines ? En vertu de quel droit ? Y songer seulement serait une blessure à l'endroit de l'Afrique. Je dis que nous sommes majeurs, nous sommes responsables de notre destin. Notre bonheur nous concerne. Notre malheur nous concerne. Mais s'il y a un chef d'Etat qui prétend mieux représenter son peuple que nous, mieux appliquer les droits de l'homme dans son pays que nous, je voudrais le connaître. Et, dans ce cas, saisissons les Nations unies pour constituer une commission internationale, laquelle aura alors accès à toutes les prisons, et en Guinée et dans le pays de ces chefs d'Etat, et consultera même, s'il le faut, par référendum, les deux peuples. Et on saura quel est le pays le plus démocratique dans le monde. Cet appel, je l'ai lancé. J'attends la réponse. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER.

ASIE

L'opposition khmère constitue un « Front de salut national »

(Suite de la première page.)

Les combats ont été localisés par les services de renseignements occidentaux dans la région dite « de l'Hameçon », zone frontalière traversée par la route nationale 7, le long de laquelle sont situées les plantations de Krek, Memot et Nuol, à une dizaine de kilomètres à l'intérieur du territoire khmer.

Il s'agit de secteurs où étaient installées, jusqu'en 1975, les forces communistes vietnamiennes et qui font directement face aux villes vietnamiennes de Loc Ninh et An Loc.

Il semble qu'avec le retour de la saison sèche, propice aux mouvements de troupes et aux raids aériens après les mois pluvieux de la mousson, les combats se soient intensifiés dans cette zone stratégique.

Les Vietnamiens, et leurs alliés de la « résistance », y seraient solidement implantés. Il n'est toutefois pas possible de déterminer si l'intensification des combats est due à des tentatives cambodgiennes de regagner le terrain perdu ou à une nouvelle poussée vietnamienne en profondeur.

Depuis deux mois environ, diverses sources officielles et privées ont régulièrement annoncé, et avec force détails chiffrés, l'invasion du Cambodge par le Vietnam, la « *grande offensive de saison sèche* » et le « *coup de grâce* » porté au régime de M. Pol Pot. Or, d'une part, Hanoï a systématiquement démenti ces informations et, de l'autre, le régime de Phnom-Penh survit depuis un an que se succèdent les complots et les offensives, réels ou imaginaires, généralement exagérés.

Rien n'indique que le Vietnam ait l'intention, aujourd'hui plus qu'hier, et malgré une supériorité numérique et matérielle considérable, de lancer une vaste offensive contre Phnom-Penh, ce qui risquerait de porter un coup grave à sa crédibilité internationale, à sa politique officielle de détente en Asie du Sud-Est et à l'amélioration de sa situation intérieure.

De grandes manœuvres ne sont pas indispensables pour modifier une situation caractérisée par un pourrissement progressif. Il semble plutôt qu'on en reste à une guerre d'usure, de grignotage et de noyautage des régions périphériques orientales du Cambodge, sous le couvert d'actions portées au crédit de la « *résistance intérieure* ».

Depuis des mois, la radio de Hanoï n'a pas cessé de prédire la chute imminente du gouvernement du Kampuchea.

Selon les rares diplomates qui se rendent au Cambodge, les « *vagues de soulèvements populaires* » ne semblent pas, jusqu'à présent, provoquer de panique chez les dirigeants de Phnom-Penh.

Cependant, depuis septembre, le régime a multiplié les appels aux Vietnamiens pour qu'« *ils cessent leur agression et renoncent au projet de fédération* », conditions préalables à l'ouverture de négociations que paraissent désormais souhaiter les dirigeants de Phnom-Penh et ceux de Pékin. Ces appels réitérés — le dernier, lancé par Radio Phnom-Penh, date du samedi 2 décembre — sont interprétés à Bangkok comme un signe de l'affaiblissement du régime cambodgien et de son incapacité de rétablir, à court terme, la situation. Hanoï a, jusqu'à présent, rejeté ces ouvertures, les qualifiant de « *manœuvres destinées à tromper l'opinion* ».

Des chiffres invérifiables

En l'absence de toute modification dramatique de la politique chinoise de non-intervention militaire directe, le temps joue en faveur du Vietnam. Mais, quelle que soit la situation dans laquelle se trouve l'équipe de M. Pol Pot, il convient, de même que pour l'ampleur des combats, d'accueillir avec réserve certaines allégations qui émaillent quotidiennement la guerre des propagandes.

Nul, par exemple, ne peut avancer des chiffres précis et vérifiés quant à l'importance de la « *résistance* » intérieure au régime de M. Pol Pot. Ils varient, selon les sources, de quelques centaines à vingt-cinq mille. De même, les conseillers militaires chinois au Cambodge sont-ils plusieurs centaines ou plusieurs milliers, ceux de l'Union soviétique au Vietnam plusieurs dizaines ou plusieurs centaines ? La livraison de matériel sophistiqué implique automatiquement leur présence mais sans permettre de préciser leur nombre. Les Khmers disposent-ils, comme l'affirment les Vietnamiens, de Mig 19 et de pilotes chinois ? Les Vietnamiens ont-ils reçu, comme l'affirment Pnom-Penh et Pékin, des Mig 23 ?

Les propagandes opposées ajoutent à la confusion. Que Radio Hanoï fasse appel au soulèvement des « *peuples de toutes nationalités* » du Cambodge (visant clairement les minorités ethniques khmer Loeu, khmer Slieng, du nord-est cambodgien) et Radio Phnom-Penh accuse aussi Hanoï de persécuter les sectes religieuses Hoa-Hao, et Cao Dai, dont les fiefs se trouvent dans le delta du Sud, à proximité de la frontière cambodgienne.

Le 1er décembre, Radio Hanoï accusait la Chine d'« *ingérence flagrante* » dans les affaires intérieures du Vietnam en appelant la population à se soulever contre le gouvernement et y voyait une preuve de la « *politique expansionniste et chauviniste de Pékin* ». Cela ne manque pas d'être paradoxal si l'on considère que Hanoï ne procède pas différemment en appelant, chaque jour depuis des mois, la population cambodgienne à renverser le régime de Phnom-Penh.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

AU DÉBUT DE L'ANNÉE PROCHAINE

Les temples d'Angkor seront entrouverts aux touristes

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Un nombre limité de touristes pourrait être admis régulièrement, dès le début de l'année prochaine, au Kampuchea démocratique (Cambodge) pour visiter l'ensemble monumental des temples angkoriens, fermé au public depuis mars 1970, pour cause de guerre et de révolution.

Ce projet permettrait notamment au régime de M. Pol Pot de réhausser son image culturelle et d'obtenir les devises étrangères qui font défaut, même à une économie démonétisée. Une controverse se développe à Bangkok entre le ministère des communications et l'ancien ministre des affaires étrangères, le général Chatichai, au sujet des droits de desserte aérienne de la ville de Siem-Reap, voisine de l'ancienne capitale khmère, le général Chatichai, qui possède une compagnie aérienne privée affirmant que le gouvernement de Phnom-Penh lui aurait accordé, le mois dernier, les droits exclusifs. Pour le ministère des communications, la priorité devrait être donnée à la compagnie nationale Thai Airways, titulaire des droits de survol et d'escale au Cambodge avant le changement de régime survenu en avril 1975. Le litige pourrait être tranché lors de l'échange, attendu prochainement, d'ambassadeurs entre Bangkok et Phom-Penh.

Toutefois, le général Chatichai parait décidé à aller de l'avant et à inaugurer dès le 1er janvier prochain la liaison aérienne avec deux petits appareils capables de transporter chacun vingt touristes. Dans un premier temps, les visites seraient limités à une journée.

Pour « lancer » ces vols touristiques, le général Chatichai a formé le projet d'un voyage diplomatique à Angkor. Cependant, plusieurs ambassadeurs — notamment ceux de pays d'Europe occidentale et d'Amérique du nord accrédités à Bangkok — ont fait connaître eur refus.
fait connaître leur refus.

R.-P. P.



● *Les réfugiés du Vietnam.* — L'organisation Médecins sans frontière précise qu'elle ne fait par partie d ucomité Un bateau pour le Vietnam, crée en vue d'affréter un navire destiné à venir en aide aux réfugiés en mer de Chine. L'organisation indique, dans un communiqué, « *qu'elle a simplement répondu à la demande qui a été faite de fournir du personnel médical et la situation sanitaire à bord le nécessitait et qu'il n'est pas dans les possibilités statutaires de Médecins sans frontière de cautionner ou de ne pas cautionner les objectifs du comité* »

D'autre part, un autre groupement destiné à l'aide aux réfugiés, l'Association internationale de secours en mer Sud-Est asiatique (A.I.D.S.E.M.S.-E.A.) — 10, Villa Herran, rue de la Pompe, 75016-Paris — nous indique qu'il a été créé dès septembre pour « *affréter dans les plus brefs délais possibles une unité susceptible de prêter assistance aux réfugiés et en dernier ressort de recueillir les personnes dans la situation réelle de naufragés* ». hu610,

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● UNE BOMBE a explosé dimanche 3 décembre au domicile d'un juge à la cour d'appel de Santiago, M. Sergio Dunlop. Le magistrat est chargé de l'instruction d'une autre affaire d'attentat à la bombe, qui visait, il y a dix jours, le président de la Cour suprême chilienne, M. Israël Borquez. Ce dernier doit juger de la recevabilité de la citation à comparaître déposée par les tribunaux américains à l'encontre de trois officiers de l'armée chilienne impliqués dans l'assassinat de l'ex-ministre des affaires étrangères chilien, Orlando Letelier. — *(A.F.P.)*.

Hongrie

● LA HONGRIE est le premier pays communiste à avoir autorisé des cours de théologie par correspondance, a annoncé samedi 2 décembre Radio-Vatican. Les cours, organisés par la conférence épiscopale hongroise, ont eu un succès immédiat : cent quarante-cinq candidats ont pu être acceptés sur six cents demandes d'inscription. « *L'autorisation a été donnée par les dirigeants locaux, il y a deux ans, à la suite de nombreuses requêtes des évêques* », précise la radio. — *(A.F.P.)*

Ile Maurice

● SIR HAROLD WALTER, ministre des affaires étrangères de l'île Maurice, a démissionné après que le Parlement eut exprimé des réserves sur les crédits de son ministère. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● DES AFFRONTEMENTS ont eu lieu dimanche 3 décembre entre la garde nationale et les guérilleros du Front sandiniste, faisant quatre morts, indique un communiqué officiel à Managua. D'autre part, la commission de médiation de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) a proposé dimanche une nouvelle modalité pour le plébiscite, dont le principe a été accepté à la fois par le président Anastasio Somoza et par l'opposition. Cette proposition prévoit que, en cas de refus par l'électorat du régime actuel, ce soit le Congrès — et non une Constituante, comme le souhaite le général Somoza — qui élise un président intérimaire parmi ses membres, en fonction jusqu'au 1er mai 1979. Pour les deux années suivantes (jusqu'à l'échéance électorale normale de mai 1981), la commission suggère que le Congrès élise un candidat proposé par le Front élargi d'opposition et accepté par le parti libéral national (au pouvoir). — *(A.F.P.)*

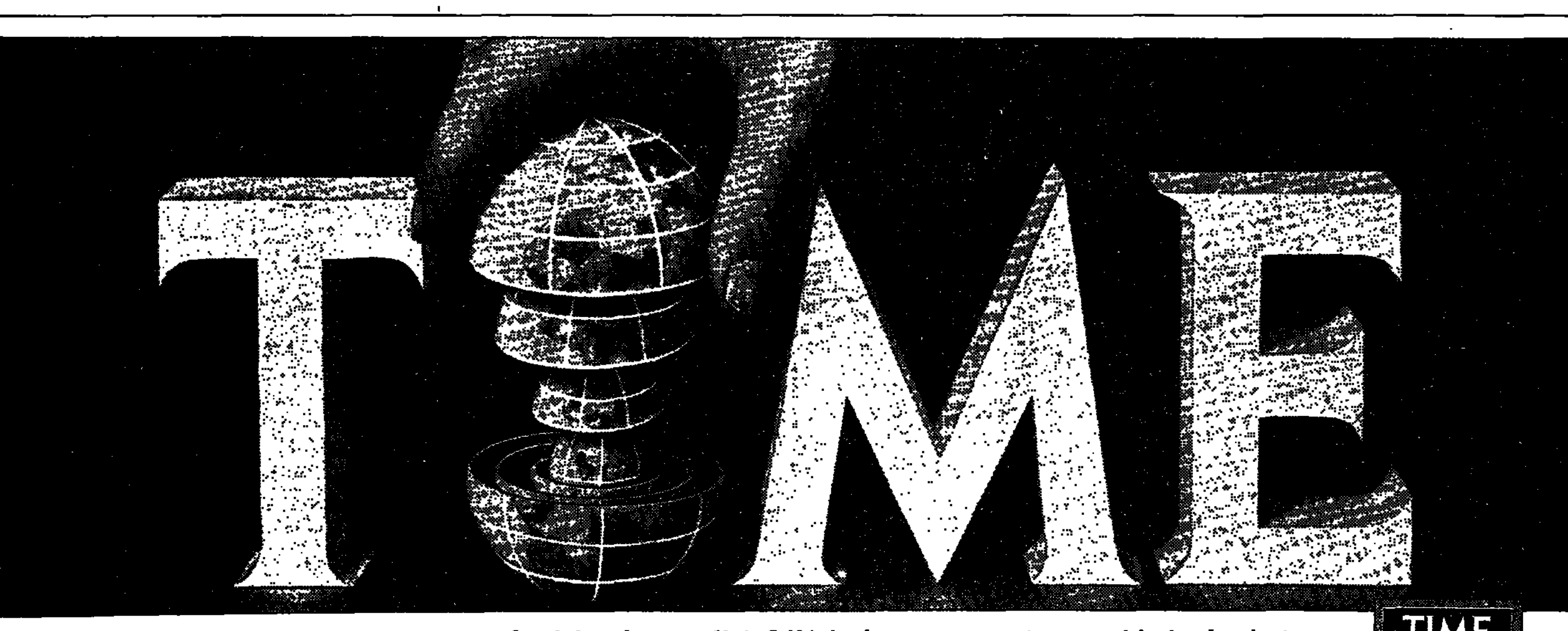
Ouganda

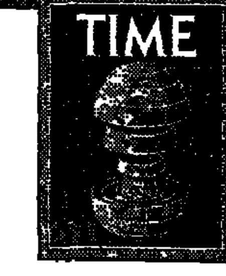
● AMIN DADA RETROUVE. — « *Disparu* » mardi, après avoir dénoncé l'« *invasion* », la veille, du Sud de l'Ouganda par l'armée tanzanienne (*le Monde* du 1er décembre), le maréchal Amin s'est manifesté vendredi 1er décembre en faisant annoncer, par Radio-Kampala, qu'il venait de reprendre, « *à la tête de ses troupes* », la localité-frontière de Mutukula. Le président ougandais précise que l'artillerie tanzanienne, installée de l'autre côté de la frontière, soumet ses forces à un « *véritable barrage d'obus — de mille à deux mille par jour* ». Les Tanzaniens démentent ces informations. — *(Corresp.)*

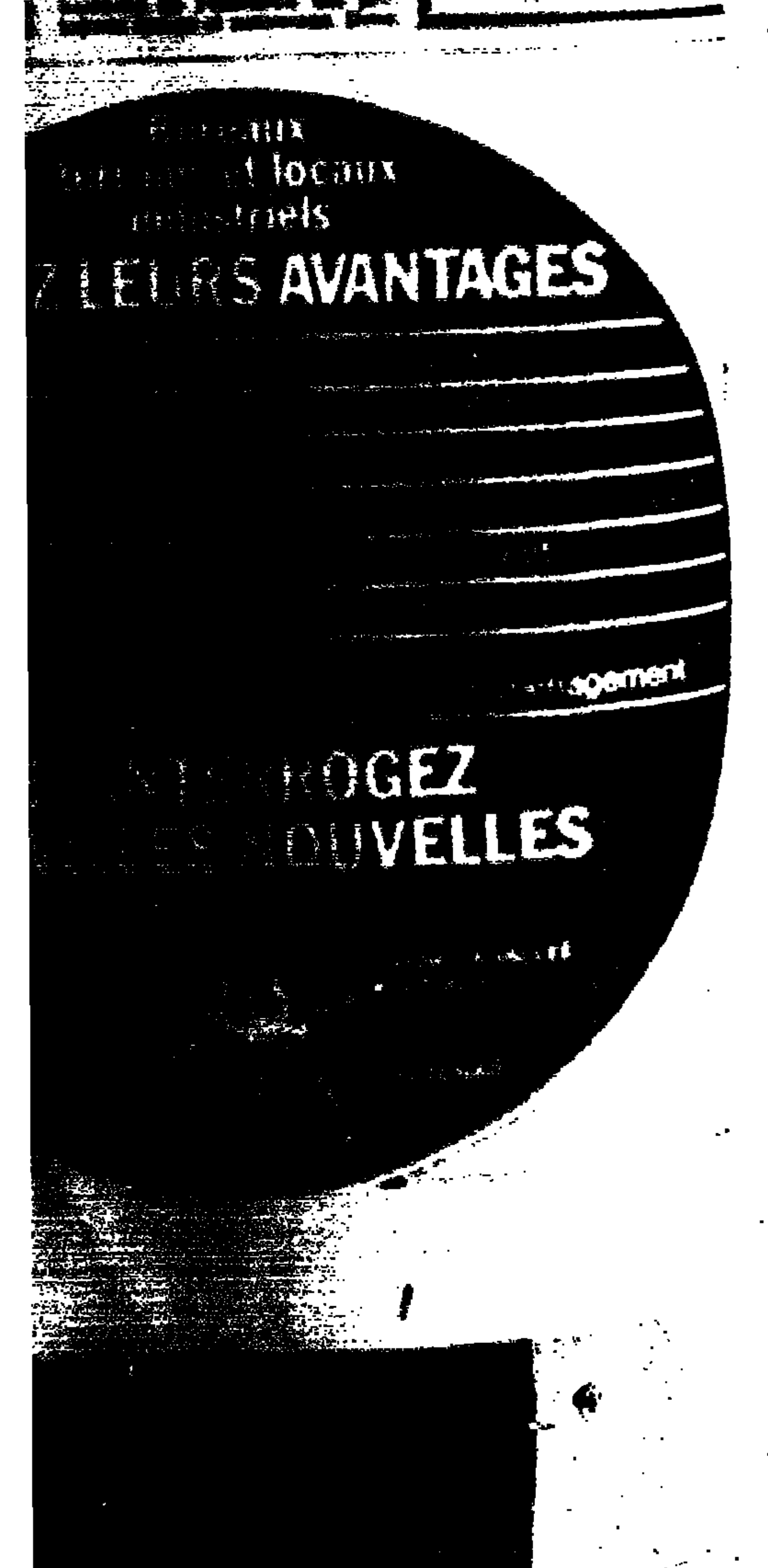
Portugal

● ENVIRON TROIS MILLE DELEGUES participant à la troisième conférence sur la réforme agraire, qui s'est tenue samedi 3 et dimanche 4 décembre à Evora, dans l'Alentejo, ont approuvé une motion exigeant la fin de « l'offensive contre la réforme agraire » et réclamant l'expropriation des 700 000 hectares de latifundia prévus par la loi de 1976. — *(A.F.P.)*









ASIE

Taiwan

L'ouverture de la Chine sur l'extérieur inquiète Taipeh

Taipeh. — Bien que les autorités persévèrent à refuser d'envisager l'« impensable », la normalisation des relations entre Pékin et Washington (et par conséquent la rupture des liens diplomatiques existant entre Taiwan et les Etats-Unis) est à nouveau leur préoccupation majeure. Depuis le communiqué de Changhaï en 1972, l'établissement des relations diplomatiques sino-américaines est un « serpent de mer » qui refait surface périodiquement. Une nouvelle période d'incertitude s'ouvre pour Taiwan. Des rumeurs persistantes circulent à Tokyo, à Hongkong et même Taipeh, dans les milieux non gouvernementaux, selon lesquelles Washington pourrait reprendre, au début de l'année prochaine, les pourparlers. C'est en particulier l'avis de certains hauts fonctionnaires du ministère japonais des affaires étrangères. Pour l'instant, a précisé le département d'Etat américain, « *il n'y a pas de négociations formelles* » entre Pékin et Washington et « *aucun élément nouveau n'est intervenu* ». Il reste que, selon l'expression d'un diplomate américain, « *une nouvelle fenêtre dans le temps est ouverte* ». Si des négociations doivent avoir lieu, c'est en effet à partir de maintenant et jusqu'en juillet, quand commencera la campagne présidentielle américaine.

Selon un sondage fait en août par l'American Conservative Union, soixante et un des membres de la Chambre des représentants sont opposés à l'abandon de Taiwan. La Chine a posé trois conditions à la normalisation des relations sino-américaines : 1) rupture des liens diplomatiques avec Taipeh ; 2) retrait des troupes américaines de Taiwan ; 3) Abrogation du traité de défense de 1954 entre les deux pays. De son côté, le président Carter a précisé, au cours d'une conférence de la commission trilatérale en juin dernier, les trois « principes » de sa politique chinoise : 1) maintenir des relations économiques et culturelles avec Taiwan au moyen d'une representation sur l'île ; 2) obtenir de Pékin un engagement de résoudre pacifiquement la question de Taiwan ; 3) pouvoir continuer à fournir des armes à Taipeh.

Ce ne sont là pour les Américains que des principes de négociation, donc susceptibles d'aménagement. En ce qui concerne le premier point, un accord peut facilement intervenir, car la Chine n'a jamais cherché à « asphyxier » Taiwan en s'opposant au maintien des liens économiques avec l'île après l'établissement par un pays de relations diplomatiques avec Pékin (l'exemple japonais étant à cet égard le plus évident).

Les fournitures d'armes

Il est peu vraisemblable que les Américains obtiennent de Pékin un engagement formel de ne pas utiliser la force contre Taiwan, ce qui reviendrait pour les Chinois à renoncer implicitement à leur souveraineté sur une partie de leur territoire, aussi envisagent-ils apparemment une déclaration unilatérale d'intervenir si la solution donnée à la question de Taiwan n'était pas de nature pacifique.

Dans le communiqué de Changhaï, les Etats-Unis ont simplement pris note que « *les Chinois, de part et d'autre du détroit de Taiwan, affirment qu'il n'y a qu'une seule Chine* », mais ils n'ont pas pour autant accepté un tel fait : Washington ne « *met pas en question* » (« *does not challenge* ») l'opinion des deux parties, mais ne la fait pas sienne. Les Américains peuvent, sans s'immiscer dans les affaires intérieures de la Chine, s'engager à intervenir pour protéger la liberté des habitants de l'île.

Le dernier point souhaité par les Etats-Unis est de continuer à fournir des armes aux nationalistes. C'est évidemment la question la plus épineuse.

De notre envoyé spécial

Washington cherche en fait à maintenir le potentiel militaire de Taiwan à un niveau tel qu'il constitue une dissuasion suffisante pour Pékin. C'est avec cette arrière-pensée d'équilibre des forces de part et d'autre que les Etats-Unis ont récemment refusé de vendre à Taipeh des chasseurs F-4 et F-16 qui pouvaient apparaître comme une menace pour la Chine. A titre de compromis, ils ont proposé de fournir quarante-huit F-5-E, intercepteurs à faible rayon d'action (qui ne peuvent pas aller sur le continent et en revenir).

Leur approvisionnement en armes est une source d'inquiétude pour les nationalistes. Le 10 octobre, la fête nationale à Taiwan a été marquée par le plus important défilé militaire qu'on ait vu depuis 1951. Ont notamment été présentés deux missiles sol-sol Hing Feng de fabrication locale (similaires aux Honest John américains). L'Institut de recherche et de technologie de Chungshan, qui emploie deux mille personnes, serait en train de mettre au point d'autres missiles, avec un rayon d'action de 960 kilomètres, c'est-à-dire capables d'atteindre les principales grandes villes chinoises. Les nationalistes travaillent apparemment sans l'aide américaine : en 1976, les Etats-Unis ont refusé de leur fournir la technologie de guidage de tels engins. Selon la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, des ingénieurs israéliens seraient conseillers de l'institut de Chungshan.

Une armée de 474 000 hommes

Taiwan dépense actuellement plus de la moitié de son budget (qui s'élève à 5,3 milliards de dollars) pour sa défense. Selon l'Institut international d'études stratégiques, les nationalistes ont actuellement 474 000 hommes sous les drapeaux. Mais ils sont d'autant plus inquiets des difficultés qu'ils rencontrent, du fait des réticences américaines, pour se procurer des armes, qu'ils estiment que, grâce à l'aide des Occidentaux, la Chine aura bientôt un potentiel militaire bien supérieur à ce qu'il est actuellement.

La modernisation de la Chine préoccupe Taipeh, non seulement du point de vue stratégique, mais aussi économique. A l'extrême, dit-on à Taipeh, la « *taiwanisation du continent* » par une « *imitation* » du modèle de développement suivie sur l'île depuis trente ans (technologie étrangère, emprunts, tourisme) peut faire de la Chine un concurrent sérieux. Les nationalistes se demandent en particulier si la Chine va utiliser les deux usines de télévision récemment achetées aux Japonais pour se lancer dans l'exportation et si Pékin n'est pas sur le point d'autoriser la création de zones de libre-échange ouvert aux investisseurs étrangers, et dont la production serait vendue à l'extérieur. Sur le plan social enfin, la flexibilité chinoise embarrasse aussi Taipeh. La tendance de Pékin à envoyer à l'étranger des étudiants va, en effet, accroître les possibilités de contacts entre les deux communautés.

Très visiblement, les communistes ont abandonné leur politique de boycottage systématique de Taiwan. Dernièrement, la Chine a invité des athlètes de Taiwan — invitation rejetée par Taipeh — et surtout, en août, a accepté de participer, au côté d'une délégation de Taiwan, à un congrès de physique, qui s'est tenu à Tokyo. Allant plus loin, M. Chi Feng, sous-directeur de l'agence Chine nouvelle à Hongkong, a récemment déclaré qu'il fallait reconnaître les progrès économiques accomplis par Taiwan. Il n'y a pas si longtemps, la propagande de Pékin affirmait que l'on mourrait de faim sur l'île. La rumeur circule dans la colonie britannique que la Chine envisagerait de demander à une compagnie aérienne de créer une ligne Taipeh-Hongkong-Pékin. Il pourrait s'agir de Thaï International, qui vient d'être autorisée à desservir Pékin sans avoir pour autant été obligée de renoncer à ses vols sur Taipeh.

Face au pragmatisme de Pékin, et malgré les pressions des Américains, qui souhaitent un règlement de la question de Taiwan par les Chinois eux-mêmes, Taipeh reste muré dans ses principes : « *Nous n'avons rien à faire avec les communistes, sinon sur un champ de bataille* », est le leitmotiv des nationalistes.

La position de Taipeh n'est pas aussi irréaliste qu'il y paraît. D'abord la moindre diminution de la tension entre Taiwan et la Chine pourrait accélérer le processus de normalisation des relations sino-américaines. D'autre part, les autorités nationalistes doivent tenir compte de leur opinion publique nourrie depuis trente ans d'un anticommunisme militant : « *Négocier avec les bandits rouges*, nous dit-on au ministère des affaires étrangères, *serait interprété ici comme une capitulation. Voyez ce qui est arrivé au Vietnam.* » Surtout pour maintenir son régime et son contrôle sur la population, le Kouomintang a besoin de brandir perpétuellement la « menace » communiste.

Les Américains n'en ont pas moins le sentiment que pour la Chine Taiwan est devenue une « *question mineure, qui sera résolue par l'histoire* ». Les Chinois leur semblent avoir, en fait, une attitude similaire à celle qu'ils ont adoptée en ce qui concerne Macao et Hongkong, territoires chinois gérés par d'autres administrations que celle de Pékin, mais avec son accord implicite.

La seule éventualité qui pourrait modifier l'attitude de Pékin serait un rapprochement des nationalistes et de l'U.R.S.S. Cette hypothèse semble, dans l'état actuel des choses, extrêmement improbable étant donné que ni les Américains ni les Japonais, dont dépend économiquement Taiwan, ne toléreraient une telle remise en cause de l'équilibre des forces en Asie.

PHILIPPE PONS.

ASIE

La Corée du Sud n'a pas réussi à exploiter la querelle sino-soviétique pour isoler le régime de Pyongyang

De notre envoyé spécial

Séoul. — Un quart de siècle n'a pas suffi à banaliser la commission de l'armistice coréen. Vestige de ce que l'on appelait improprement la guerre « froide », et qui réduisit en cendres le « Pays du matin calme », elle subsiste comme un document historique dans la vitrine d'un musée.

Depuis sa création, en 1953, la commission a tenu trois cent quatre vingt-onze réunions. Elle siège à Panmunjom, dans un petit bâtiment rectangulaire, une sorte de salle de classe préfabriquée, exactement à cheval sur la ligne de démarcation entre les deux Corées, que matérialise une allée en ciment. Une porte à chaque bout, nord et sud et, sur les côtés, de grandes fenêtres : les réunions sont publiques. Les journalistes ne peuvent pénétrer dans la salle mais par les fenêtres, ils peuvent tout voir, et, grâce à des haut-parleurs, tout entendre. Le toit, largement débordant, les abrite des intempéries. Ils sont aussi autorisés à franchir la « ligne » et à faire le tour du bâtiment, mais il leur est recommandé de ne pas s'approcher de la « porte du nord », pour éviter tout incident. Se mêlent à eux quelques officiers suisses, suédois, tchécoslovaques et polonais, « observateurs » de l'armistice. Chargés de surveiller la zone démilitarisée qui sépare théoriquement les deux Corées, ils n'ont, en fait, librement accès qu'au secteur de Panmunjom.

Côté sud, où, depuis l'attaque nordiste de 1950, flotte le drapeau bleu des Nations unies, sont dispensés les agréments de l'organisation et du libéralisme américain. Les bâtiments de béton de la délégation s'ornent des toits cornus chers aux Asiatiques. Une salle de presse et une cafétéria accueillent soldats et civils acheminés de Séoul par autocars.

Juste en face, la délégation nordiste dispose sur une hauteur d'un bâtiment sans grâce et d'une austérité toute militaire. Aucun civil d'ailleurs de ce côté-là. Seuls des soldats se déplacent comme à l'exercice, sveltes, sanglés dans des uniformes kaki impeccables, avec, sur le cœur, un portrait de Kim Il-sung immortalisé dans la *fleur de l'âge*.

A l'heure fixée, les deux délégations entrent dans la salle de la commission, chacune par sa porte, et les officiers qui les dirigent s'assoient face à face. Le chef de la délégation des Nations unies est un américain, le contre-amiral Warren Hamm Jr., entouré d'une équipe cosmopolite, avec des Sud-Coréens, bien sûr (le moindre paradoxe n'étant pas que la Corée du Sud, comme celle du Nord, ne soit pas membre de l'ONU), mais aussi un Anglais, un Australien, un Philippin, qui font de la figuration. Le contre-amiral dispose d'un écran de télévision, d'un panneau d'affichage avec cartes et schémas, et d'une superbe maquette : la reproduction en relief avec des plans mobiles d'un tunnel mis au jour en juillet — le troisième en quatre ans — creusé par les Coréens du Nord sous la ligne de démarcation. C'est l'objet du délit, qui a amené le « commandant des Nations unies » à demander la convocation de la commission.

Côté nord, les accessoires les plus notables sont des bouteilles thermos. Les Nordistes se verseront des rasades d'un breuvage chaud, du « thé ginseng » sans doute, la potion magique des Coréens, tout en fumant avec ostentation force cigarettes à bout de liège. Le général Han Ju-kyong, chef de la délégation, porte une jeune quarantaine. Mince, élégant, la chevelure noire soigneusement coiffée, il est assez peu martial en somme. Il a le physique d'un intellectuel distingué ou plutôt d'un acteur : manifestement il est là pour jouer un rôle de séducteur. Confortablement assis, bien appuyé au dossier de sa chaise, il croise les jambes et se met à l'aise. Il sait qu'il va subir une épreuve qui risque de durer. Il met et enlève des lunettes, manie sa cigarette avec désinvolture en expirant lentement des volutes de fumée bleue. Pourtant il ne feint pas l'indifférence. L'écouteur vissé sur l'oreille gauche, il suit l'exposé du contre-amiral Warren Hamm avec une mimique appuyée et sourit.

Les volontaires chinois

Cinq personnages se distinguent du reste de la délégation nordiste. Leur uniforme est vert foncé et ils n'arborent pas le portrait de Kim Il-sung. Ce sont les « volontaires chinois » — ou du moins quelques-uns de leurs descendants — qui, à l'automne 1950 furent lancés en masse pour repousser la contre-offensive américaine. Le plus âgé grisonne. Installé au bout de la table principale, il restera d'une immobilité, d'une impassibilité quasi absolue, ne tournant jamais la tête vers ses coéquipiers nord-coréens, ne croisant pas non plus le regard avec les gens d'en face, mais fixant en direction des fenêtres quelque objet lointain.

La documentation du contre-amiral est accablante. Il présente d'abord le témoignage d'un déserteur nord-coréen, Kim Pu-song (un témoignage télévisé, car le transfuge ne s'aventurerait pour rien au monde aussi près de la ligne de démarcation), passé au Sud en 1974 et qui avait travaillé à des souterrains dans la région. Son récit incita les Américains à entreprendre des recherches, mais ce n'est qu'en juin qu'une explosion suspecte permit de localiser, après ceux découverts en 1974 et 1975, un nouveau tunnel. Il ne fut atteint que le 21 juillet, à 75 mètres de profondeur, à 435 mètres à l'intérieur du territoire du Sud, à 40 kilomètres de Séoul, et à 4 600 mètres seulement de Panmunjom. « *4 600 mètres de l'endroit où nous sommes assis* », répète le contre-amiral scandalisé « *Voulez-vous que nous allions voir ensemble ?* »

Le chef de la délégation du Nord ignore bien entendu l'invitation. Il répond, sans se départir de son sourire, que les propos de l'officier américain sont mensongers. Pourquoi, dit-il en substance, la République populaire de Corée chercherait-elle à troubler la paix de la péninsule ?

Si la guerre de 1950 n'avait pas eu lieu, il serait difficile de s'alarmer de pareils procédés. Comment imaginer que les Nord-Coréens tentent sérieusement d'envahir le Sud en contournant les forces les mieux armées du monde, celles des Etats-Unis, par des taupinières ? Et comment croire que l'U.R.S.S. et la Chine, seules puissances frontalières de la République populaire de Corée, alliées d'hier devenues les pires ennemies et qui ont toutes deux noué le dialogue avec les Etats-Unis, laisseraient M. Kim Il-sung rallumer en Corée un conflit qui, une fois déjà, faillit embraser la planète ?

A ces questions, les Sud-Coréens répondent d'abord que les tunnels ne joueraient dans une offensive nordiste qu'un bref rôle tactique, mais qui pourrait être très dangereux, voire décisif. Des soldats coréens, parlant la même langue et revêtus pour l'occasion du même uniforme que ceux du Sud, disposant sans doute de complicités, pourraient en désorganisant les premières défenses mettre en danger Séoul, capitale sans protection naturelle à proximité immédiate de la ligne de démarcation. Ce raisonnement justifie aussi, aux yeux des dirigeants du Sud, la « vigilance » d'un régime à poigne, le couvre-feu dans toutes les grandes villes, les exercices de défense civile le 15 de chaque mois, la mobilisation psychologique d'un peuple qui, tout en s'adonnant aux délices de la société de consommation, se fige au garde-à-vous quand, à 6 heures du soir, les couleurs sont amenées dans les lieux publics.

A la seconde interrogation, les Sud-Coréens répondent qu'il n'est pas d'autre partie du monde où les rapports des plus grandes puissances militaires et économiques — U.R.S.S., Japon, Chine, Etats-Unis — soient aussi changeants. Comment l'adversaire de toujours, l'imprévisible M. Kim Il-sung, ne serait-il pas tenté d'exploiter cette versatilité ?

Les Sud-Coréens n'ont pas oublié que les imprudences américaines — le secrétaire d'Etat Acheson déclarant que la Corée ne faisait pas partie du « *périmètre défensif américain* » — ont beaucoup contribué au déclenchement de l'attaque nordiste de 1950. Aussi ont-ils eu des sueurs froides quand M. Carter annonça, au début de 1977, le retrait des forces terrestres américaines de Corée. Depuis, sans revenir sur cette décision de principe (dénuée de véritable justification économique ou stratégique), M. Carter a pratiquement renoncé à la mettre en œuvre. C'est du moins l'interprétation que l'on donne à Séoul d'une lettre adressée par M. Carter, le 20 juillet, aux présidents de la Chambre des représentants et du Sénat américains.

M. Carter s'est engagé dans ce document — qui a reçu fort peu de publicité — à rester, pour les affaires de la péninsule, « *en étroite consultation* » avec le Congrès, le gouvernement sud-coréen et les alliés asiatiques des Etats-Unis. « *Nous ajusterons nos plans*, écrivait-il, *si les développements le justifient.* » Le président américain renonçait ainsi à tout calendrier de retrait rigide. Depuis qu'il est à la Maison Blanche, un bataillon et 4 000 hommes d'unités logistiques ont quitté la Corée, ou sont en instance de départ. Les effectifs devraient être à la fin de l'année de 30 000 à 35 000 hommes, niveau suffisant pour aider les Sud-Coréens à protéger Séoul et surtout pour persuader les assaillants éventuels qu'une attaque déclencherait un conflit majeur.

Les Sud-Coréens ne cachent pas leur soulagement, mais l'alerte a été sérieuse. Aussi, tout en sachant la protection américaine irremplaçable, sont-ils décidés à diversifier à tout prix leurs relations dans tous les domaines. Le « décollage » économique — qui fait apparaître celui du Japon, trois fois plus peuplé, comme timide — n'a pas seulement son intérêt en soi.

C'est aussi un moyen d'affirmer la présence d'un Etat qui se croit perpétuellement menacé dans son existence. En se dotant des équipements les plus modernes, y compris dans les secteurs économiques en crise (textile, sidérurgie, construction navale), les Sud-Coréens n'hésitent pas à concurrencer les nations les plus industrialisées et entreprennent une conquête méthodique des marchés : après l'Asie du Sud-Est, le Proche-Orient (où plus de 50 000 Sud-Coréens sont à l'œuvre dans le génie civil) et bientôt l'Afrique (où une base économique est déjà implantée au Gabon).

Cette stratégie connaît cependant un échec. Les Sud-Coréens n'ont pas réussi la percée espérée dans le monde communiste ni pu exploiter les dissensions sino-soviétiques pour isoler leurs frères ennemis du Nord. Les sourires ne manquent pas cependant en direction de Moscou et des échanges commerciaux existent, via des tiers, avec l'U.R.S.S. En septembre, d'autre part, pour la première fois, un membre du gouvernement sud-coréen, M. Shin Hyon Whack, ministre de la santé, a pu se rendre en U.R.S.S. Il est allé à Alma-Ata (il en profita pour chanter les louanges de la médecine soviétique), mais c'était pour participer à une conférence de l'Organisation mondiale de la santé dont Moscou ne pouvait refuser l'accès à un des Etats membres. Le ministre était cependant accompagné de journalistes « *qui ont pu s'entretenir avec des personnalités soviétiques* » et téléphoner à Séoul.

Plus significative est l'absence de toute allusion au problème coréen, pour la première fois, dans le dernier discours de M. Gromyko à l'O.N.U. Du côté de Pékin, les indices d'un dégel sont plus minces. La presse chinoise a publié récemment sans commentaire désagréable la photographie de joueuses de volley-ball sud-coréennes, avec leur nationalité bien en évidence sur les maillots. C'est à peu près tout.

« *Finalement*, dit un officiel sud-coréen, *en 1950 nous avons été victimes de Chinois et de Soviétiques qui s'entendaient trop bien. Aujourd'hui, nous sommes leurs victimes parce qu'ils s'entendent trop mal. Le moindre geste amical de Moscou ou Pékin à notre adresse ferait basculer la Corée du Nord dans le camp de l'autre. Alors, tout le monde se surveille et rien ne bouge.* »

N'est-ce pas suffisant pour maintenir la paix armée ? Et cette situation, inverse de celle de 1950, n'est-elle pas beaucoup plus confortable pour le Sud que pour le Nord ?

« *Plus confortable, peut-être*, — répondent les Sudistes — *mais pas sûre. La Corée du Nord est dans l'impasse : impasse politique à cause du conflit de ses deux grands alliés, impasse économique avec un système inefficace et une dette extérieure accablante. Kim Il-sung ne va-t-il pas être acculé à un geste de désespoir ? N'est-ce pas ce qu'annonce la multiplication des tunnels ? Son potentiel militaire lui permet trois mois de combats* (les Américains évaluent ce potentiel à un mois). *N'est-ce pas suffisant pour qu'il risque l'aventure ? La tentation est d'autant plus grande que son armement le plus sophistiqué, de fabrication soviétique, sera hors d'usage d'ici à deux ans. Le Kremlin hésitera sûrement à réarmer un homme qui peut, du jour au lendemain, faire cause commune avec les Chinois. Ainsi, pour nous, le plus grand danger c'est aujourd'hui.* »

En attendant, à Séoul, le siège du comité de coordination créé avec le Nord dans la foulée du rapprochement sino-américain et après les contacts des deux Croix-Rouge est vide depuis cinq ans. Mais il n'a reçu aucune autre destination. Tout est en place, papiers, crayons, téléphones, pour qu'il fonctionne sur l'heure et que soit mis fin à la plus cruelle anomalie subsistant depuis la guerre mondiale : la coupure absolue d'un peuple en deux.

MAURICE DELARUE.



هكذا من الأصل

EUROPE

CORRESPONDANCE

Terrorisme et droit en Allemagne fédérale

L'article de M. Jean Cosson, conseiller à la Cour de cassation, publié dans « le Monde » du 25 octobre sous le titre « La répression du terrorisme et le droit en Allemagne fédérale », a suscité un certain nombre de lettres. Nous donnons ci-dessous des extraits des plus significatives.

Avocat au barreau de Paris, M. Michel Tubiana observe :

(...) Dès 1976, donc bien avant le 14 avril 1978, diverses positions vinrent restreindre les droits de la défense. Le nombre de défenseurs par inculpé fut limité à trois et il fut dorénavant possible d'exclure un avocat du procès dont il avait la charge si on pouvait le soupçonner d'être impliqué dans l'affaire, s'il « *biaisait la situation en faveur de l'accusé* », s'il était « *suspect d'abuser de ses communications avec l'inculpé* », si la communication de l'avocat avec son client mettait « *en danger la sécurité de la prison* », ou enfin si la présence de tel avocat dans tel procès pouvait « *laisser supposer que cela mettait en danger la sécurité de la R.F.A.* » (1). Par ailleurs, d'autres dispositions de la loi votée le 18 décembre 1974 interdisent à un avocat de s'occuper de plus d'un accusé par procédure, et par extension jurisprudentielle, dans toutes procédures distinctes mais de même nature. Puis en 1976 une loi autorisa un juge à prendre connaissance de toute la correspondance échangée entre l'inculpé et son avocat.

En 1977, le 29 septembre, intervint la loi dite d' « *interruption des contacts* » : elle permet, pour une durée illimitée et pratiquement sans contrôle, d'isoler totalement un détenu y compris de ses avocats (la procédure peut se poursuivre durant cette période mais à condition que l'inculpé accepte... l'absence de son avocat). Enfin, en 1978, une loi légalisa la séparation des détenus et de *leurs avocats dans les parloirs* par une glace.

On voit qu'on est loin d'un seul texte de loi en avril 1978 !

(1) Articles 137 et 138 *a* du code de procédure allemand, modifié, pour le dernier, le 14 avril 1978 de façon encore plus drastique.

La pratique judiciaire donna des résultats encore plus éloquents : les trois principaux avocats de la Fraction armée rouge, Mes Groenewold, Strobele et Croissant, furent exclus du procès de Stammheim, deux mois avant l'ouverture de celui-ci. Près de quatre-vingts avocats furent poursuivis devant les tribunaux disciplinaires (composés d'avocats) ; *sans compter les procédures pénales* pour complicité suivies à l'encontre des trois avocats précités.

De façon plus générale, le parquet et le gouvernement d'Allemagne fédérale se sont ingéniés à discréditer l'ensemble des avocats et à leur rendre le travail impossible. On en trouvera un bon exemple dans l'arrêt de la Cour fédérale constitutionnelle en date du 7 avril 1978 relative à la fouille des avocats : ceux-ci doivent en effet se soumettre à cette mesure en raison du soupçon qui plane sur tous les avocats des terroristes d'être des complices de leurs clients. Cela d'autant plus, ajoute la Cour fédérale, qu'ils ne feront que participer à l' « œuvre commune » en leur qualité d'auxiliaires de justice plus importante que leur qualité de défenseurs. En réalité, on le voit, il convenait de transformer l'avocat en auxiliaire de l'accusation et d'éliminer ceux qui pouvaient s'y opposer. C'est pour ne pas s'être plié à cette conception que Klaus Croissant est toujours enfermé dans les cellules de Stammheim et que Kurt Groenewold a été condamné à *deux ans de prison* avec *sursis* par la cour de Hambourg (et non pas de Berlin). C'est pour cette même raison que près de quatre-vingts avocats ont été sanctionnés disciplinairement : interdit professionnel partiel ou total. S'agit-il là du laxisme dont fait état M. Cosson ? (...)

Surprenant et inquiétant

Pour sa part, M. Gérard Soulier, professeur d'université, indique :

L'article de M. Cosson sur « *La répression du terrorisme et le droit en Allemagne fédérale* » est à la fois surprenant et inquiétant.

Surprenant en effet qu'un magistrat, au retour, qui plus est, d'un voyage d'étude, commette autant d'inexactitudes : la Grenzschutzpolizei (en abrégé : G.S.P.) n'existe pas. Existe en revanche la Bundesgrenzschutz (B.G.S.), laquelle ne peut en aucune façon être assimilée à la D.S.T. L'article 138 *a* est entré en vigueur le 1er janvier 1975 et non le 14 avril 1978 (où il a été procédé à la suppression d'un mot, pour en durcir le texte), et il permet d'écarter de la procédure des *avocats sur simple soupçon* et sans preuve, tandis que, dans les faits plus de soixante avocats ont été poursuivis selon des procédures diverses allant des plus graves accusations (complicité avec leurs clients) aux plus saugrenues (s'est présenté à l'audience sans cravate ! deux cas à Berlin). Ce n'est pas tout, mais il suffit. [...]

Inquiétant aussi, cet article, par l'esprit qui l'anime. Il s'articule sur deux des thèmes majeurs du discours d'ordre qui se développe depuis quelques années en Europe : une substitution extensive de la notion de terrorisme à la notion d'infraction politique ; une dénonciation des intellectuels comme suppôts du terrorisme.

M. Cosson semble considérer comme un signe de libéralisme qu'en particulier les membres de la RAF aient été poursuivis pour des incriminations de droit commun et non, par exemple, pour atteinte à la sûreté de l'Etat. L'article 129 *a* renvoie en effet à la notion d'organisation criminelle, et toute la procédure et la propagande judiciaire allemandes s'attachent à esquiver l'élément subjectif de l'infraction : les mobiles. On sait que cette méthodologie a été codifiée par la Convention européenne pour la répression du terrorisme : le caractère politique est retiré *a priori* à certaines infractions, y compris dans les cas de connexité et de complicité, ce qui permet d'étendre la qualification de terroriste à des personnes n'ayant participé à aucun acte violent. [...]

Cette pratique extrêmement grave tend à se généraliser en Europe. Le délit de « complot » en Grande-Bretagne, la notion d'« actes préparatoires » dans la loi Reale en Italie, la notion de connexité dans la loi anti-terroriste adoptée le 29 septembre dernier en Espagne, permettent d'impliquer dans des affaires de terrorisme des personnes n'ayant commis aucun acte matériel.

Toutes ces législations et les pratiques qui les accompagnent visent donc bien au-delà : elles sont en puissance d'atteindre tout opposant politique non localisable dans le pluralisme officiel. Le terrorisme est bel et bien l'alibi des pouvoirs occidentaux pour bouleverser le régime des libertés publiques et substituer progressivement la présomption de suspicion à la présomption d'innocence. *C'est bien en vertu d'un décret* contre les extrémistes que, suspects *a priori*, plus d'un million de citoyens ouest-allemands ont été soumis à la procédure minutieuse des *Berufsverbote* (interdictions professionnelles).

L'agression contre les intellectuels est dans la logique de cette doctrine. [...] Que des intellectuels aient osé s'émouvoir parce qu'il avait été question de torture, ou interroger sur des suicides en série, voilà qui devient un signe patent de terrorisme, serait-ce sous la forme de complicité. Amnesty International, plusieurs fois intervenu auprès des autorités fédérales, est enfin démasquée. Il est vrai que le discours sur les droits de l'homme, partout dans le monde, est aujourd'hui subversif. C'est dire dans quel état ils se trouvent. [...]

Les mémoires électroniques

De leur côté, MM. Uwe Wesel, professeur de droit, ancien vice-président de l'université libre de Berlin-Ouest, membre du comité consultatif du tribunal Russel, et Detlef Hartz, diplômé en sciences politiques, membre du secrétariat du tribunal Russel, nous écrivent notamment :

[...] Cinq systèmes d'information (PIOS, LISA, PISA, INPOL et DISPOL) intégrés dans les « mémoires électroniques » du Bundeskriminalamt rassemblent des données personnelles comme le numéro du groupe sanguin, les résultats des analyses des cheveux et des dents, des renseignements sur les liens d'amitié ou les lieux de séjour ; ils se trouvent branchés directement sur les « mémoires électroniques » *de la sécurité* sociale (Verband Deutscher Rentenversicherungstrager) et leurs quarante-deux millions de données. 1 298 « terminaux » sont déjà en communication directe avec la centrale — dont l'un à l'aéroport d'Orly à Paris, où quatre agents du B.K.A. assurent son fonctionnement vingt-quatre heures sur vingt-quatre — tandis que l'on est en train de mettre au point des petits « terminaux » de poche qui seront mis à la disposition de chaque agent de police. [...]

Quarante - deux modifications ont été apportées depuis 1974 au code d'instruction criminelle, dont vingt-neuf portent très gravement atteinte aux droits de la défense. En veut-on quelques exemples ?

— Le paragraphe 14 811 S.T.P.O. (code d'instruction criminelle) légalise l'installation de parois vitrées empêchant tout contact direct entre l'accusé et son avocat au cours de leurs entretiens en prison et ordonne, depuis 1976, la surveillance de toute correspondance si l'accusé est poursuivi pour actes de terrorisme. Il n'existe rien de comparable en France.

— Depuis 1978 (paragraphe 138 *a* II du S.T.P.O.), un avocat peut être *exclu du procès* — et pas seulement s'il est « *coinculpé* », par conséquent — sur simple soupçon de collaboration sans qu'aucune preuve soit nécessaire pour justifier une condamnation de l'avocat. Rien de tel sur le plan légal en France où, cependant, un avocat peut être exclu en cas de soupçon grave, mais cela n'a jamais été fait jusqu'ici.

— Le paragraphe 245 S.T.P.O. donne au juge le droit de déclarer que l'audition de témoins ou d'experts cités par la défense est inutile.

— Les contacts entre un inculpé et n'importe quel tiers, même son défenseur, peuvent être interrompus pour deux semaines par arrêt du ministre de l'intérieur si l'on redoute de nouveaux actes de terrorisme. [...]

Cet article pose, enfin, la question de savoir si, en informant de la sorte les rares personnalités qui se sont rendues à son invitation, le gouvernement fédéral n'entend pas dès à présent préparer l'opinion étrangère à la deuxième session du tribunal Russel qui va débattre, en janvier *prochain, des violations des droits* de l'homme en R.F.A. Deux jours après la publication de l'article en question, les quotidiens allemands purent reprendre un texte diffusé par l'agence D.P.A. où l'on constatait avec soulagement que l'opinion de l'étranger sur la situation en R.F.A. commence à changer...

L'anti-intellectualisme

Enfin, un groupe de quinze enseignants de nationalité allemande, exerçant dans diverses universités ou grandes écoles françaises, qui demandent à conserver l'anonymat, nous font parvenir les précisions suivantes.

[...] Les terroristes, d'après M. Cosson, sont isolés aussi dans l'opinion publique : « Chez les travailleurs et les militants de la gauche, voir de l'extrême gauche, on ne trouve aucune sympathie, ni même une résonance en leur faveur. » Pourquoi alors déchaîner contre de prétendus sympathisants tout l'appareil des mass media, lancer des campagnes de « public relations » dont l'article de M Cosson nous semble être un résultat exemplaire ? C'est qu'une bonne partie de la critique du système en place est assimilée à une « sympathie » pour le terrorisme et criminalisée à son tour à des fins d'intimidation. Les attaques portées contre M. Böll peuvent être citées à ce propos comme un exemple parmi d'autres.

Enfin, renforçant cet anti-intellectualisme, qui vise les intellectuels tant français qu'allemands, le sexisme apparaît comme accessoire indispensable de cette panoplie.

« Nécessité faisant loi », « restreindre les libertés au profit de la Liberté » (Filbinger), tels sont les slogans pour justifier la répression. Sous prétexte de combattre le terrorisme, on a introduit la censure par le § 88 *a*, on a restreint les droits de la défense et on a mis sur pied un système perfectionné de surveillance. Celui-ci a étendu le contrôle étatique à des couches très larges de la société et a permis d'effectuer « *près d'un million et demi* » (*Spiegel* 41/78 du 9 octobre 1978) d'enquêtes politiques dans le cadre des Berufsverbote que M. Cosson ne mentionne même pas. La République fédérale est-elle donc si menacée par « un petit groupe de désaxés et d'intellectuels fumeux » qu'elle ait besoin de recourir à un appareil *aussi perfectionné de surveillance*, ou bien est-elle le modèle de démocratie libérale avancée (Modell Deutschland) à la recherche d'émules ?

∴

La réplique de M. Cosson

A ces critiques, M. Jean Cosson réplique ceci :

— La coquille Reichstaat au lieu de Rechtsstaat est imputable au typographe, bien excusable s'il ne sait pas l'allemand ; il aurait pu y en avoir d'autres.

— La police des frontières s'appelle effectivement Bundesgrenzschutz, littéralement « protection fédérale de la frontière ». Dans le langage courant, on dit Grenzschutz. J'ai dû noter trop vite le nom. Quant à la comparaison avec les C.R.S., la D.S.T., le SDEC, etc., elle ne peut pas se faire avec exactitude, faute de correspondance entre les compétences.

— La note en bas de page précisant que *Big Brother* était le dictateur mondial n'est pas de moi, mais de la rédaction du *Monde*.

Mon papier n'était, je pense que tout le monde l'a compris sauf ceux qui ne le veulent pas, ni un réquisitoire contre les terroristes ni un plaidoyer pour le gouvernement allemand, mais l'exposé des difficultés juridiques et pratiques rencontrées par celui-ci dans la répression du terrorisme.

Il reste que ces critiques, à quelques points de détail près, n'infirment pas ce que j'ai écrit.

Du côté allemand, les protestataires sont quinze professeurs *d'université appartenant* à ces sept mille (au maximum) « Akademiker ») qui ont de la sympathie pour le terrorisme. Il y en a bien davantage, même résidant en France, qui ne sont pas de leur avis.

Du côté français, le professeur Soulier soutient que les crimes sont politiques parce que commis dans un but politique ; il omet seulement de dire lequel, car les terroristes allemands ne se réclament d'aucun parti ni d'aucune doctrine politique. Ils tuent gratuitement pour justifier les vols qu'ils commettent ensuite et qui les *enrichissent*. *Je n'ai pas* contesté que les prisonniers aient pu être soumis à des traitements pénibles, *mais j'ai dit qu'il était* bien difficile de connaître la vérité. (J'ai encore à l'esprit le précédent fâcheux de la commission d'enquête sur l'Algérie.) Je persiste à soutenir que le contrôle disciplinaire des avocats est moins rigoureux en Allemagne qu'en France.

En bref, les terroristes allemands sont exactement comme les agents de l'O.A.S., ils tentent d'appliquer les théories de Mao sur la *guerre subversive sans* avoir le soutien de la population, mais seulement une poignée de sympathisants.

● *La nationalité de George Orwell.* — Mme Sophie Deroisin, de Bruxelles, nous écrit que, contrairement à ce que nous avions indiqué en note de l'article de M. Jean Cosson, George Orwell n'était pas Américain, mais Britannique né en Birmanie.

EUROPE

LA POLÉMIQUE ENTRE MOSCOU ET BUCAREST

L'U.R.S.S. s'attend à une relance de la course aux armements en cas d'échec des négociations SALT

Tandis qu'une polémique feutrée se poursuit entre Moscou et Bucarest, M. Ceausescu, chef de l'État et du P.C. roumains, a reçu, samedi 2 décembre, M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du P.C.F. L'entretien, qui s'est déroulé, selon « l'Humanité », dans « une atmosphère très fraternelle », a permis « un large échange de vues sur l'activité des deux partis et les problèmes actuels d'intérêt commun ». Selon l'organe du P.C.F., il « contribue au renforcement des relations de profonde amitié, de coopération, qui existent entre le P.C.R. et le P.C.F., qui agissent pour la détente, le désarmement et la paix ».

A Varsovie, un article de l'agence PAP repris par plusieurs journaux rapporte que, dans son discours du 1er décembre, M. Ceausescu « a une nouvelle fois confirmé la position de la Roumanie sur les problèmes de l'alliance des Etats socialistes », sans définir cette position, mais en relevant le soutien exprimé par le dirigeant roumain à la déclaration adoptée à Moscou par le conseil consultatif politique du pacte de Varsovie.

De notre correspondant

Moscou. — Sans faire d'allusion directe aux propositions qu'ils auraient avancées au récent sommet de Moscou par l'intermédiaire du maréchal Koulikov, commandant en chef des forces du pacte de Varsovie, les Soviétiques continuent à se justifier. Curieuse réponse en vérité, qui ne nomme ni l'interlocuteur auquel elle est adressée, ni les arguments qu'elle est censée réfuter. Les journaux soviétiques et les dépêches de l'agence Tass destinées à l'étranger n'ont pas encore informé leurs lecteurs qu'à son retour de Moscou M. Ceausescu avait fait des déclarations sur les travaux du comité politique consultatif du pacte. Ils n'ont évidemment rien laissé percer de la teneur des propositions soviétiques.

Faute d'informations précises, il faut se contenter pour l'instant des indications *« essentiellement négatives »* fournies par le secrétaire général du parti communiste roumain. Il paraît maintenant certain que les Soviétiques ont proposé à leurs partenaires un renforcement de l'intégration militaire au sein du pacte, qui leur permettrait éventuellement d'engager des forces communes sur des théâtres d'opérations extérieurs à l'Europe, ainsi qu'une augmentation et une coordination des budgets militaires. Si l'on en croit les résolutions adoptées au lendemain de la réunion par les instances dirigeantes des partis communistes est-européens, tous, sauf le P.C. roumain, ont accepté bon gré mal gré.

Trois hypothèses

Pourquoi l'U.R.S.S. a-t-elle fait une proposition contraire à toute sa propagande des derniers mois, au moins en ce qui concerne l'augmentation des dépenses militaires ? Que M. Gromyko, lors de sa visite à Bucarest, quelques semaines avant le sommet de Moscou, ait passé la question sous silence ou qu'il ait pris une réponse dilatoire pour une acceptation, l'U.R.S.S. ne pouvait ignorer que ses propositions heurteraient un partenaire au nationalisme ombrageux, fier de l'indépendance de sa politique étrangère.

On peut avancer trois explications qui, d'ailleurs, ne s'excluent pas l'une l'autre : la première est que les Soviétiques veulent que leurs alliés prennent une part plus grande à la défense du camp socialiste en Europe pour pouvoir engager des forces plus importantes sur la frontière chinoise.

M. Ceausescu y serait opposé pour deux raisons : à cause de son hostilité de principe à un renforcement de l'intégration militaire, et à cause des bonnes relations entre Bucarest et Pékin. Cette explication n'est toutefois pas totalement suffisante. Il est en effet difficile d'admettre que l'U.R.S.S. — si obsédée soit-elle par le « danger chinois » — veuille remplacer en Europe centrale, même très partiellement, des troupes sûres, les siennes, par celles de ses alliés.

Selon la deuxième hypothèse, les Soviétiques veulent répartir le fardeau représenté par l'aide militaire à Hanoï de la même façon qu'ils ont tenu à partager l'assistance économique au Vietnam après l'admission de ce pays dans le Comecon. Au moment de la visite à Moscou, début novembre, des dirigeants vietnamiens, MM. Le Duan et Pham Van Dong, le bruit avait couru dans la capitale soviétique que le Vietnam pourrait être associé au pacte de Varsovie. Les Roumains se seraient montrés hostiles à cette proposition, en insistant sur le caractère « européen » du pacte de Varsovie.

La troisième explication donnée implicitement par les Soviétiques eux-mêmes ne saurait être ignorée. En demandant une augmentation des budgets militaires, Moscou aurait voulu manifester sa détermination face aux Occidentaux en général et aux Américains en particulier. L'U.R.S.S. dénonce constamment le « chantage » auquel Washington tenterait de la soumettre. Selon des fonctionnaires soviétiques, les Etats-Unis essaieraient d'arracher de nouvelles concessions dans les négociations sur la limitation des armes stratégiques offensives pour obtenir des « avantages unilatéraux » en brandissant la menace des nouveaux systèmes d'armes américains qui seront opérationnels au début des années 80 et auxquels les Soviétiques n'auront, dans un premier temps, rien à opposer. Le bruit fait autour de la présence à Cuba de Mig-23 et les projets d'intervention militaire en Iran prêtés par le Pentagone et par la C.I.A. feraient, selon eux, partie de ces pressions américaines.

Moscou rapporte que le traité SALT II constitue une étape vers la *« détente militaire »*, mais que l'échec des négociations provoquerait une relance de la course aux armements. En recherchant presque ouvertement une augmentations des dépenses militaires de leur camp, les dirigeants du Kremlin ont-ils voulu signifier qu'ils étaient prêts à relever le défi ?

DANIEL VERNET.

● *M. Edward Gierek* a repris sees activités après une cure de trois semaines en Tchécoslovaquie pour soigner, croit-on savoir, un lumbago. Samedi 2 décembre, le premier secrétaire du parti unifié ouvrier polonais, s'adressant à des mineurs à Zabrze, en Haute-Silésie, a demandé aux Polonais de faire preuve de *« compréhension »* et de *« persévérance »* face aux difficultés économiques, notamment en ce qui concerne le ravitaillement intérieur en biens de consommation. — *(A.F.P.)*

Des documents ont été dérobés au domicile de M. Sakharov

De notre correspondant

Moscou. — Des documents importants ont disparu de l'appartement moscovite de M. André Sakharov à la suite d'un cambriolage. L'académicien pense que l'infraction a eu lieu le mercredi 29 novembre alors que lui-même, sa femme et sa belle-mère s'étaient absentés pour quelques heures.

Selon le prix Nobel de la paix, cette opération, *« accomplie sans aucun doute par des agents du K.G.B. »*, fait partie de la campagne de persécutions, de menaces et d'intimidation, dont lui-même et sa famille ainsi que d'autres dissidents sont l'objet depuis plusieurs mois. *« Ce n'est pas la première fois que nous recevons ainsi des « visites »*, a dit M. Sakharov, *mais jusqu'à présent les objets dérobés étaient sans grande valeur. »*

Il n'en va pas de même cette fois. Parmi les documents disparus figurent les textes publiés par M. Sakharov au cours de l'année, des lettres d'amis, des copies de lettres et articles non encore publiés sur *« le mouvement pour la défense des droits de l'homme en U.R.S.S. et en Europe de l'Est : buts, signification et difficultés »*, un manuscrit d'une soixantaine de pages comportant des éléments de biographie ainsi que la copie d'une lettre adressée à M. Brejnev. Dans ce texte, l'académicien demandait au chef de l'Etat soviétique de permettre à sa femme, Mme Helena Bonner, de se rendre en Italie pour y subir une nouvelle opération des yeux. Mme Bonner, qui a demandé un visa au mois de février dernier, a été récemment avisée qu'elle recevrait une réponse le 11 décembre.

M. Sakharov se plaint d'autre part de ne pouvoir communiquer avec sa fille Tania, qui habite avec son mari à Boston, aux Etats-Unis. Il ne reçoit pas de courrier, ses lettres ne parviennent pas à sa fille et, quand il veut téléphoner, « les ligne sont en dérangement ». — D. V.

● *La voiture de M. Stepan Tchervonenko, ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris*, a été maculée le dimanche 3 décembre, vers 19 h. 30, de peinture rouge lancée par un inconnu circulant à moto; l'ambassadeur venait de participer, à la salle Pleyel à Paris, au cent cinquantième anniversaire du rattachement de l'Arménie à la Russie. Dans un communiqué téléphoné dans la soirée à l'Agence France-Presse, le « groupe Nazarian » a revendiqué cet acte. On ignore à ce jour la décision du tribunal qui juge à Erevan, capitale de l'Arménie, M. Robert Nazarian, fondateur du groupe arménien de défense des accords d'Helsinki. Le procureur aurait requis contre lui vendredi 1er décembre six années d'internement.

LE RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL DU 6 DÉCEMBRE EN ESPAGNE

MM. Carrillo et Gonzalez font au Pays basque une campagne énergique pour le « oui »

A la veille du référendum constitutionnel du 6 décembre, l'attention des milieux politiques reste fixée sur le Pays basque, où l'ETA poursuit ses attentats terroristes. Les Basques paraissent sensibles aux consignes d'abstention données par le parti nationaliste (P.N.V.), et les meetings organisés par les dirigeants venus de Madrid sont très peu suivis. Cependant, MM. Felipe Gonzalez, dirigeant du parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.) et Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste (P.C.E.), font au Pays basque une campagne énergique en faveur du « oui ».

De notre envoyé spécial

Bilbao. — M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier, fait campagne pour le « oui » au Pays basque : son voyage dans le nord marque la volonté du P.S.O.E. de rappeler qu'il est majoritaire dans les quatre provinces, mais le P.S.O.E. est suivi de près par le parti nationaliste basque (P.N.V., libéral-chrétien) qui estime, de son côté, que la Constitution ne tient pas compte de la « personnalité nationale » de l'Euzkadi et prône l'abstention. Le P.S.O.E. estime déraisonnable de chercher à faire de l'Espagne de demain un conglomérat de peuples distincts qui se disputeraient leur part de souveraineté et de compétence.

« Le P.N.V. *ne veut pas de la Constitution telle qu'elle a été définie par tous les partis espagnols. C'est son droit*, a rappelé M. Felipe Gonzalez, *mais c'est aussi le nôtre de dire que si la Constitution est rejetée, c'est le maintien des lois fondamentales franquistes, donc l'impossibilité de mettre en place des structures autonomistes et démocratiques au Pays basque, mais aussi en Catalogne, en Galice, en Andalousie, au Levant, aux Baléares, aux îles Canaries.* »

Et si la Constitution n'est pas approuvée par plus de cinquante-cinq pour cent des électeurs basques ? M. Gonzalez répond : *« Cela signifierait que l'on a réussi à imposer la peur au Pays basque, ce que Franco n'avait pas réussi en quarante ans de dictature. »*

Le parti communiste d'Euzkadi (E.P.K., branche basque du P.C.E.), appelle à voter « oui », ainsi que l'organisation révolutionnaire des travailleurs (ORT) maoïste, tandis que les carlistes prônent le « non ».

Le mouvement communiste d'Euzkadi préconise l'abstention, rejoignant la Phalange (JONS) des provinces basques, fer de lance du franquisme en 1936 (avec, il est vrai, des « requetes » (combattants) carlistes devenus aujourd'hui socialistes autogestionnaires indépendantistes) qui affirme que *« la Constitution apporte des libertés démocratiques mais qu'elle établit les bases d'un Etat monarchiste capitaliste et bourgeois »*. La Phalange, qui se veut « révolutionnaire » dans le droit-fil de la pensée de José Antonio Primo de Rivera, rejette donc une Constitution *« qui s'est faite sur le dos du peuple et des travailleurs, et qui a été inspirée par le patronat social-démocrate »*.

M. CARRILLO : le fascisme ne passera pas

Au cours du meeting qu'il a tenu dimanche à Bilbao, M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E., a été particulièrement sévère pour les terroristes, les abstentionnistes et les partisans du « non ». Devant plusieurs milliers de militants communistes basques rassemblés sur les berges du pont de la Victoire, à l'endroit même où les armées de Franco et de Mola — volontaires italiens, goumiers marocains, *tercios* de la légion et *requetes navarrais* — firent leur entrée dans la capitale de la Biscaye, en 1937, quatre hommes, la tête recouverte d'une cagoule noire, ont jeté dans le fleuve Nervion un cercueil symbolique contenant les cendres des textes de lois franquistes. Ce fut l'occasion pour M. Carrillo de dire : *« Approuver la Constitution, c'est donner un coup de balai à la dernière couche de poussière franquiste qui souille encore le sol de l'Espagne. Il n'y aura plus de règne par la grâce de Dieu, mais une démocratie par la volonté du peuple. »* Il a ajouté, imitant la Pasionaria : *« Le fascisme et le terrorisme ne passeront pas ! »*

Le secrétaire général du P.C.E., parlant à des Basques communistes, s'est expliqué sur le terrorisme : *« L'action violente a été payante sous la dictature. A cette époque, nous avons partagé les responsabilités avec ceux qui attaquaient les institutions franquistes les armes à la main. Maintenant, les portes de la démocratie nous sont ouvertes. Il n'y aura plus jamais de dictature, ni franquiste, et, pourquoi ne pas le dire, ni communiste. Si nous arrivons un jour au pouvoir, ce sera légalement, et toutes les opinions autres que les nôtres pourront s'exprimer librement. La Constitution en est la garantie. Le terrorisme actuel ne donne des arguments qu'à la vieille garde phalangiste, à la réaction, à ceux qui ne veulent pas de l'autonomie et qui reprochent aux auteurs du texte constitutionnel* [allusion à l'Union carliste] *de ne pas avoir mentionné le nom de Dieu. Ces catholiques sectaires devraient pourtant savoir que Dieu est partout* [rires dans la foule], *mais, à vous communistes basques, dont beaucoup sont catholiques, je dis que la Constitution donne sa vraie place à l'Eglise romaine comme à toutes les autres Eglises et garantit aussi les libertés des non-croyants. »*

« Dire non à la Constitution, a conclu M. Carrillo, *c'est se ranger aux côtés des bourreaux du procès de Burgos, des bourreaux qui ont fait exécuter notre camarade Grimau et des militants nationalistes basques. Nous ne comprenons pas les dirigeants du P.N.B., qui, en s'abstenant, font cause commune avec la droit traditionnelle, et les groupuscules se réclamant du marxisme-léninisme, qui, en votant non, mélangent leurs bulletins à ceux de la Phalange. »*

LÉO PALACIO.

● *La branche militaire de l'ETA* a revendiqué dimanche 3 décembre le meurtre du garde civil Manuel Leon Ortega, assassiné le 1er décembre à Onate. L'ETA, dans un communiqué, exige du gouvernement espagnol *« le départ des forces de l'ordre »*.

Suisse

Les électeurs rejettent un projet gouvernemental instituant une police fédérale

De notre correspondant

Berne. — Les Suisses ne veulent pas d'un corps spécial pour assurer le maintien de l'ordre. Ils l'ont fait savoir en rejetant, par 918 974 non contre 723 214 oui, lors du référendum du dimanche 3 décembre, un projet gouvernemental instituant une police fédérale de sécurité. Approuvée de justesse à Zurich et dans cinq autres cantons de Suisse orientale, cette proposition s'est heurtée à une forte opposition dans les régions francophones. Ainsi elle a été rejetées par 86 % des votants dans le nouveau canton du Jura, par 79 % dans le canton de Vaud et par 70 % à Genève. Pour l'ensemble du pays, l'opposition a été de 56 % en moyenne, et la participation au scrutin de 42,4 %.

A diverses reprises déjà, le gouvernement helvétique avait tenté de constituer un corps d'élite pour prêter main-forte le cas échéant aux polices cantonales. Mais à chaque fois, ses efforts avaient été contrecarrés par l'opposition conjuguée de la gauche et des milieux fédéralistes.

Nullement découragé par ces revers successifs, M. Kurt Furgler, chef du département fédéral de justice et de police, était revenu à la charge dans le sillage de l'affaire Schleyer. Invoquant la montée du terrorisme dans certains pays voisins, il avait réussi à convaincre le Parlement d'accroître les moyens d'intervention de la confédération.

En principe, la police relève des cantons. Mais les autorités fédérales ont également la responsabilité du maintien de l'ordre intérieur, de la protection des aérodromes, des ambassades et des organisations internationales. En cas de nécessité, la Confédération peut demander aux cantons de mettre des hommes à sa disposition. Le gouvernement fédéral a estimé cependant que cette procédure était parfois lente à appliquer, notamment dans la lutte contre le terrorisme.

Ce nouveau corps aurait été constitué de mille deux cents hommes spécialement entraînés et solidement équipés prélevés dans les polices cantonales. Non seulement sa tâche aurait été de combattre le terrorisme, mais aussi de faire respecter l'ordre public. C'est précisément ce dernier aspect qui avait été le plus vigoureusement contesté. Les milieux de gauche et les antinucléaires craignaient notamment que cette police ne fût utilisée pour réprimer des manifestations populaires. De leur côté, les fédéralistes y voyaient une nouvelle atteinte à la souveraineté des cantons.

En refusant nettement la création d'une nouvelle police, les Suisses ont donc estimé que le système actuel avait fait ses preuves et qu'il n'y avait pas lieu de le renforcer. Pour M. Furgler, qui s'était activement engagé dans la bataille, ce désaveu prend aussi l'allure d'un échec personnel.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

UNE NOUVELLE LOI DE PROTECTION DES ANIMAUX ADOPTÉE PAR RÉFÉRENDUM

(De notre correspondant.)

Berne. — Le corps électoral helvétique a approuvé par 82 % des voix, dimanche 3 décembre, une nouvelle loi de protection des animaux. Jusqu'ici, seul un article du code pénal prévoyait des sanctions pour *« celui qui, intentionnellement, aura maltraité ou surmené inutilement un animal »*. Beaucoup plus précise, la nouvelle loi assure une meilleure protection des animaux. Ainsi, il sera désormais interdit *« d'amputer les griffes des chats et autres félidés, de couper les oreilles des chiens, de supprimer les organes vocaux ou d'appliquer d'autres moyens pour empêcher les animaux de donner de la voix ou d'exprimer leur douleur ou encore de leur administrer des substances destinées à stimuler leurs capacités physiques en vue de joutes sportives »*.

L'application de plusieurs dispositions de cette loi reste cependant du ressort du gouvernement. Certains amis des animaux craignaient donc que, dans la pratique, les autorités ne fassent des concessions aux milieux économiques, notamment pour l'élevage des poules en batterie ou des veaux dans l'obscurité. C'est pourquoi la Ligue genevoise contre la vivisection avait demandé l'organisation d'un référendum, estimant que la nouvelle loi n'était qu'une demi-mesure et qu'il fallait la rendre encore plus contraignante. Mais les Suisses ont préféré finalement le compromis qui leur était proposé plutôt que l'absence de texte de loi. — J.-C. B.

LA CONSTRUCTION

RÉUNIS A BRUXELLES

Les Neuf se prononcent sur la création du système monétaire européen

Le Conseil européen — réunion des chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Europe des Neuf — se prononce au cours de la session de ce lundi après-midi 4 décembre et de mardi matin sur la création d'un nouveau système monétaire européen. M. Giscard d'Estaing est notamment accompagné de M. Jean François-Poncet, nouveau ministre des affaires étrangères, et de M. Clappier, *gouverneur de la Banque de France*.

La décision de créer le S.M.E., qui prendrait effet le 1er janvier, considérée comme probable, marquerait une des étapes les plus importantes de la construction européenne depuis la signature du traité de Rome en 1957.

Conformément à la tradition, les questions les plus délicates ne seront abordées que dans la soirée, au dîner « informel » auquel le président en exercice, le chancelier Schmidt, a convié ses partenaires, au palais d'Egmont. Le point le plus délicat porte sur les relations entre le S.M.E. et les Etats membres de la Communauté qui ne voudraient ou ne pourraient pas en faire partie dès le début.

Les réserves britanniques sont connues et seront au centre de la discussion. Nos correspondants à Rome et à Dublin exposent les difficultés que posent aux gouvernements italien et irlandais l'adhésion au S.M.E. Nous publions page 21, dans notre supplément « Europa », un entretien avec Sir Jeremy Morse, président de la Lloyds Bank, sur le système monétaire européen. M. Morse a patronné à Londres la dernière étude officielle sur la réforme du système monétaire international.

Le Conseil européen devait également discuter de la composition et du mandat du comité des « sages » qui sera chargé d'étudier, avant le Conseil européen de juin à Strasbourg (immédiatement après les élections européennes), le fonctionnement des institutions communautaires après l'adhésion de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal.

DUBLIN : les Irlandais craignent les conséquences d'une rupture monétaire avec la Grande-Bretagne

De notre correspondant

Dublin. — Le premier ministre irlandais, M. Lynch, avant son départ pour Bruxelles, refusait toujours de révéler les intentions de son gouvernement sur le système monétaire européen, mais il a reconnu qu'il doit prendre au Conseil européen l'une des décisions les plus importantes jamais prises par un homme d'Etat irlandais, surtout si la Grande-Bretagne décide de ne pas participer pleinement au S.M.E.

Si l'Irlande entre dans le système sans la Grande-Bretagne, la parité existant depuis la fondation de la République entre la livre irlandaise et la livre sterling sera rompue pour la première fois, un système de contrôle des changes sera mis en place entre les deux pays et, notamment, entre l'Irlande et les six comtés de l'Ulster qui font partie du Royaume-Uni. Actuellement, les monnaies irlandaise et britannique sont acceptées au nord et au sud de la frontière. L'adhésion de Dublin, sans Londres, au S.M.E. renforcerait la frontière entre l'Ulster et la République qui, au moins sur le plan économique, tendait à s'effacer.

Le gouvernement de M. Lynch comme les partis de l'opposition — Fine Gael centriste et travailliste — sont d'accord sur le fait qu'une République irlandaise prospère dans une Europe monétaire unie, pourrait être à long terme plus attrayante pour la population protestante d'Ulster que ses liens avec la Grande-Bretagne. Depuis quelque temps, les hommes d'affaires d'Irlande du Nord cherchent d'ailleurs à investir dans la République qui a un taux d'expansion de 6 %.

Le patronat et les syndicats inquiets

On estime à Dublin que la valeur de la livre irlandaise pourrait, au cas où Dublin adhérerait au S.M.E., mais pas Londres, atteindre jusqu'à 10 % de plus que la livre sterling, ce qui favoriserait la spéculation et les transferts clandestins de devises entre les deux parties de l'île. Cette disparité créera des difficultés aussi avec le reste du Royaume-Uni qui accueille 47 % des exportations irlandaises. On estime que la République d'Irlande a investi quelque 600 millions de livres en Grande-Bretagne et les Anglais à peu près la même somme en Irlande.

Depuis l'annonce que Dublin pourrait participer au système, indépendamment de la décision de Londres, on note une entrée exceptionnelle de fonds en Irlande, d'où la nécessité de mettre en place un contrôle. Les institutions financières du pays sont en état d'alerte, mais l'éventualité de l'abandon des vieilles pratiques monétaires inspirent une certaine appréhension.

Le patronat et les syndicats sont inquiets devant l'éventualité de la réévaluation de la livre irlandaise par rapport à la livre sterling. Ils ont demandé que les termes de l'adhésion au S.M.E. soient bien examinés avant qu'une décision finale ne soit prise. Personne ne doute, en fait, que les petites et moyennes industries, qui font la plus grande partie de leurs affaires avec le Royaume-Uni n'éprouvent de grandes difficultés si la monnaie irlandaise devient plus forte que la monnaie britannique. Il y a des risques de fermetures et de licenciements. Pour leur part, les syndicats, craignent le chômage et une tentative de blocage des salaires de la part du gouvernement afin de compenser la déflation qui s'en ensuivrait.

Ces difficultés seraient considérablement amoindries si M. Lynch réussissait à obtenir l'aide financière demandée à MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, lors de ses récentes visites à Paris et à Bonn.

Quoi qu'il en soit, le sentiment dans le pays semble plutôt favorable à l'adhésion au S.M.E. avec ou sans la livre sterling. Ce sentiment est renforcé par un rapport de la C.E.E. publié la semaine dernière à Bruxelles, selon lequel le moment serait opportun pour la *monnaie irlandaise de se séparer* de la livre sterling, l'économie du pays étant en mesure de supporter les difficultés qui en résulteraient.

Selon un autre rapport publié à Dublin par l'Institut de recherches économiques et sociales, l'adhésion au S.M.E. pourrait permettre au pays d'atteindre un taux de croissance de plus de 5 % l'année prochaine si le gouvernement obtient de ses partenaires des subventions de pendant cinq ans et si les aug- 650 millions de livres par an limitent à 5 %.

JOÉ MULHOLLAND.

ROME : le coup de frein du parti communiste italien

De notre correspondant

Rome. — L'entrée de l'Italie dans le S.M.E. ne fait pas l'unanimité des forces qui soutiennent le gouvernement de M. Andreotti. Celui-ci a rencontré, pendant le week-end, des difficultés de dernière heure, dont il est difficile d'évaluer l'importance réelle, les positions des uns et des autres étant influencées par des raisons de politique intérieure. On a assisté notamment à un brusque coup de frein des communistes, selon lesquels la réunion de Bruxelles ne peut être une ratification d'un accord, mais l'occasion pour l'Italie de réaffirmer des exigences dont ses partenaires n'ont pas tenu compte.

La position du P.C.I. est exposée dans un article de M. Barca, paru dimanche 3 décembre en première page de *l'Unita*. Ce responsable économique du parti dément le président du conseil sur une question de principe : « *Le serpent monétaire*, écrit-il, *a peu ou n'a rien à faire avec l'unité de l'Europe.* » Soutenir le contraire est « *une mystification* », et on « *mystifie* » la population en affirmant que l'entrée de l'Italie dans le S.M.E. sera un progrès dans le libre-échange ; les règles qu'on veut lui imposer produisent « *exactement le contraire* ».

M. Barca rappelle que le gouvernement démocrate-chrétien de M. Andreotti avait posé, en accord avec les communistes et les socialistes, trois conditions à l'entrée de l'Italie dans le S.M.E. : un mécanisme qui ne fasse pas du mark l'unique arbitre des oscillations du « serpent » ; un transfert de ressources de pays « forts » vers les pays « faibles » ; une coordination des politiques économiques des membres de la Communauté. Or, selon le responsable du P.C.I., Rome n'a obtenu sur ces trois points que des résultats dérisoires, et la spéculation va se déchaîner sur la lire. Les réserves monétaires péniblement accumulées serviront à soutenir le change, et non à acquérir des matières premières, des machines et des brevets.

Quant aux prêts promis à M. Andreotti, ils ne peuvent résoudre le problème : « *Nous ne pensons pas que la croissance de l'endettement soit le meilleur remède pour l'économie italienne* », écrit M. Barca, et la politique agricole communautaire « *risque de devenir encore plus défavorable à l'Italie* ». Enfin, les taux d'inflation des membres de la C.E.E. resteront très différents, et Bonn pourra continuer à mener une politique « *extrêmement opposée* » à celle de Rome, en tablant sur une réduction de l'emploi.

Une crise en janvier ?

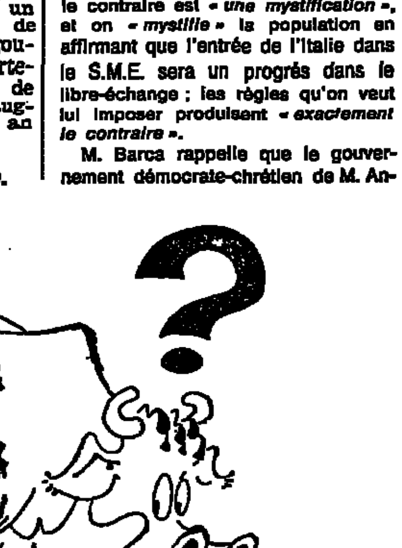
Selon le P.C.I., « *la position adoptée par la Grande-Bretagne a créé des conditions favorables pour rouvrir une négociation réelle* ». Elle a montré aussi que, pour l'Italie, la question ne se réduit pas au dilemme : entrer dans le S.M.E. ou rester dehors, isolée.

Deux autres possibilités existent : la première serait de « *renvoyer de quelques mois la définition d'un accord général* » de façon à « *trouver un système réellement européen* » ; la seconde serait de « *retarder* », comme pour la Grande-Bretagne, l'entrée de l'Italie. La première solution apparaît « *indiscutablement la meilleure* » à M. Barca. En tout état de cause, le gouvernement italien n'a pas à prendre « *des décisions précipitées, sans évaluer froidement les intérêts du pays* ». Et le responsable communiste menace : « *Cela ne pourrait que rendre plus difficile une situation politique déjà très complexe* ».

Est-ce à dire que le P.C.I. retirerait son appui au gouvernement si celui-ci ne se montrait pas beaucoup plus ferme à Bruxelles ? On a quelque peine à le croire, bien que la perspective d'une crise gouvernementale — prévue en janvier — se précise. Si les communistes veulent *faire démissionner M. Andreotti*, ils ont l'embarras du choix : plusieurs questions épineuses sont dans l'air. Il n'est pas dans leur intérêt de provoquer une crise sur l'Europe. D'ailleurs, si telle était leur intention, ils auraient pu s'y prendre plus tôt.

En dehors de ces inquiétudes réelles — à peu près partagées, du reste, par la Banque d'Italie, — le P.C.I. semble vouloir se démarquer de la politique gouvernementale. D'autant que son concurrent socialiste (malgré des réserves de dernière heure à l'égard du S.M.E.) s'est converti à la « ligne Andreotti ». Dès le début, le président du Conseil a présenté le S.M.E. comme un choix politique fondamental, avec deux arrière-pensées : imposer aux partenaires sociaux des règles économiques extérieures et conforter son gouvernement. Avant la réunion de Bruxelles, M. Andreotti s'était engagé assez loin vis-à-vis des Allemands et des Français. Les partis de la majorité le savaient parfaitement. Aucun d'eux, d'ailleurs, ne conteste la nécessité, pour l'Italie, d'entrer dans le S.M.E. ; aucun d'eux ne fait de la participation britannique une condition *sine qua non*. Le chef du gouvernement peut néanmoins se servir de ces difficultés internes pour obtenir, s'il est encore temps, quelques avantages supplémentaires à Bruxelles.

ROBERT SOLÉ.



(Dessin de CHENEZ.)

Les pays nordiques divisés

De notre correspondante

Copenhague. — Lors du sommet nordique qui s'est tenu dimanche 3 décembre à Copenhague, le chef du gouvernement danois, M. Joergensen, n'a pu persuader ses collègues suédois et norvégiens d'adhérer au futur système monétaire européen. Les dirigeants danois souhaiteraient beaucoup cette adhésion, car les frontières de la zone monétaire ainsi construite engloberaient 75 % des échanges commerciaux du royaume avec l'extérieur — une assurance précieuse pour l'avenir de son économie.

Avant la rencontre du 3 décembre, les Norvégiens avaient tenu à préciser qu'ils n'envisageaient pas d'entrer automatiquement dans le nouveau système, alors qu'ils font partie du « serpent » européen ancienne manière. En réalité, voici des mois qu'à Oslo les sphères politiques et les milieux d'affaires se divisent au sujet de la participation de la Norvège à cet ancien « serpent », et il s'en est fallu de peu que la Norvège s'en retire. Aujourd'hui le gouvernement norvégien préfère, avant de se prononcer sur le S.M.E., réfléchir et étudier dans les moindres détails les conditions dans lesquelles il fonctionnera.

Quant à la Suède, son entrée dans le S.M.E. paraît encore plus improbable. Depuis que ce pays, en effet, s'est détaché, en 1977, de l'ancien « serpent », son économie a connu un redressement que certains, à Stockholm, ont eu vite fait d'attribuer à cette décision. L'approche des élections de 1979 ne permet d'ailleurs pas au gouvernement de prendre des initiatives trop audacieuses.

C. O.

LA COMMISSION EUROPÉENNE PROPOSE UNE HARMONISATION DES PRODUITS DU BATIMENT

Communautés européennes (Bruxelles). — Réaliser le marché commun des produits du bâtiment, tel est le but d'une proposition des directives-cadres que la Commission vient d'adresser aux gouvernements membres. Partout dans la Communauté le secteur de la construction est très réglementé. Mais les caractéristiques techniques et les performances exigées, les méthodes d'essai, de calcul, de classement, les procédures de mise sur le marché et de contrôle, varient sensiblement d'un Etat membre à l'autre. Il en résulte une forte entrave aux échanges.

La Commission observe que ce sont surtout les petites et moyennes entreprises qui, n'ayant pas les moyens d'installer des filiales à l'étranger, sont les victimes de ce cloisonnement. C'est principalement à ces P.M.E. qu'elle pense en demandant aux gouvernements d'harmoniser rapidement les réglementations en vigueur. Les économies d'échelle qu'une libre circulation effective permettraient de réaliser profiteraient, souligne-t-elle, tant aux producteurs qu'aux consommateurs.

La Commission remarque encore que l'harmonisation des normes aux procédures pourrait avoir un impact appréciable à l'exportation vers les pays tiers : l'existence d'un label C.E.E. (comme il existe, par exemple, des labels américains) pourrait faciliter la pénétration des produits européens sur des marchés extérieurs, tels ceux en pleine expansion des pays arabes. Ceci explique d'ailleurs le grand intérêt qu'a manifesté la Fédération européenne de la construction à l'égard du projet de la Commission. Celle-ci propose une liste d'une trentaine de produits pour lesquels la réglementation devrait être harmonisée de façon prioritaire. Pour bon nombre d'entre eux, les directives techniques d'application sont prêtes. — Ph. L.

APRÈS LE VOTE SUR L'HARMONISATION DE LA T.V.A.

M. Lecanuet demande aux députés de revenir sur leur décision

Après les déclarations de MM. Michel Pinton, délégué général, et Roger Chinaud, président du groupe parlementaire de l'U.D.F., dénonçant le vote des députés R.P.R. contre le projet de loi visant à adapter la législation française de la T.V.A. aux directives du conseil de la C.E.E. (« le Monde » daté 2-3 décembre), MM. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., Jacques Blanc, secrétaire général du P.R. et Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, sont intervenus dans le même sens pendant le week-end.

M. Jean Lecanuet a estimé, samedi 2 décembre, au micro d'Europe 1, que le vote de l'Assemblée nationale refusant l'harmonisation de la T.V.A. au sein du Marché commun est « *un mauvais coup dirigé contre le Marché commun agricole et, par conséquent, contre l'agriculture française* ».

Il a ajouté : « *Il est clair, quand on regarde quels sont ceux qui sont à l'origine de cette affaire, qu'il s'agit de quelques députés de la majorité qui, au sein de la majorité, veulent empêcher la construction de l'Europe. (...) Ce vote de refus est irréfléchi et passionnel, dans la mesure où il a été inspiré par l'obsession d'un certain nombre de députés contre l'Europe. Notre intérêt national commande que la matière imposable à laquelle s'applique la T.V.A. soit comparable d'un pays à l'autre. En outre, c'est la France elle-même qui a demandé cette harmonisation. Comment pourrait-elle, dans ces conditions, rejeter ce qu'elle a proposé et obtenu de ses partenaires pour assurer le financement de la politique agricole commune, que tant de pays voudraient remettre en cause ? (...) Il est indispensable que le Parlement, mieux éclairé, revienne sur une décision aussi grave.* »

De même, M. Jacques Blanc a estimé, le même jour, à La Canourgue (Lozère), qu'on ne peut « *prétendre défendre la politique agricole commune si, dans le même temps, on refuse de discuter un texte qui est destiné à assurer le financement communautaire* ». M. Blanc a ajouté : « *Je suis très inquiet pour l'agriculture. A la veille du sommet européen de Bruxelles où doivent, enfin, aboutir des négociations dont l'origine remonte au président Pompidou, je m'interroge sur les motivations profondes de certaines réticences qui risquent de remettre en question toute la politique communautaire agricole.*

» *Ces attitudes partisanes doivent cesser. Quand la France se bat pour gagner, ce sont tous les Français qui doivent la soutenir !* »

M. Méhaignerie s'est montré « *surpris et inquiet* » du vote de l'Assemblée nationale, estimant notamment que cette décision « *risque de remettre en cause la sécurité du financement des dépenses de soutien des marchés agricoles, donc la sécurité du revenu des agriculteurs* ».

M. FOYER : le vote des députés n'a pas compromis la politique agricole commune.

Répondant, samedi 2 décembre, à Angers, aux déclarations de MM. Lecanuet et Blanc, M. Jean Foyer (R.P.R.), député du Maine-et-Loire, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a estimé que l' « *irritation* » du président de l'U.D.F. et du secrétaire général du P.R. « *ne les autorise pas à déguiser la vérité* ».

M. Foyer a précisé : « *Ce vote, qui n'avait pas pour objet la politique agricole commune, ne l'a pas compromise, bien au contraire. Les menaces sur la politique agricole commune proviennent de cette Europe des bureaux que j'ai dénoncée à la tribune, elles proviennent de la Commission de Bruxelles qui, en pleine inflation, propose de geler tous les prix agricoles en 1979. C'est contre tout cela que l'Assemblée nationale s'est élevée, à mon initiative, à la majorité des deux tiers, en marquant que le remède réside dans la vigilance des gouvernements nationaux.* »

Quant à M. Bernard Pons (R.P.R.), député de l'Essonne, il a affirmé que le groupe R.P.R. « n'a pas mêlé ses voix à celles des communistes et des socialistes ». Il a ajouté : « *Ce sont les membres de ces groupes qui ont voté l'exception d'irrecevabilité présentée par M. Foyer* ».

M. MARCHAIS : quand on veut s'en prendre à la France on attaque les communistes.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré samedi 2 décembre à Perpignan :

« *Nous assistons aujourd'hui à une campagne permanente dirigée contre notre parti et sa politique. Cette campagne est vouée à l'échec et cela pour deux raisons principales.*

» *La première, c'est qu'elle ne repose sur aucun fondement de vérité. La campagne anticommuniste donne, en effet, de nous une image qui n'a rien à voir avec la réalité. Or c'est celle-ci qui, en définitive, est toujours la plus forte.*

» *La seconde raison, c'est que cette campagne trouve son origine dans une bien mauvaise cause. Car, à quel moment la grande bourgeoisie et la social-démocratie européennes se déchaînent-elles contre nous ? Au moment où, avec l'intégration européenne et atlantique, avec l'élargissement du Marché commun, elles trament un mauvais coup contre la France et les Français.*

» *L'expérience le montre : c'est toujours quand on veut s'en prendre à la France que l'on attaque le plus vivement ses partisans intransigeants de l'indépendance et de la souveraineté nationales que sont les communistes.* »

M. CRÉPEAU : les Parlements nationaux ne doivent pas être placés devant le fait accompli.

M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré samedi 2 décembre à Lyon :

« *Nous sommes très européens, mais très démocrates. Nous ne voulons pas d'une Europe de technocrates, mais nous ne voulons pas non plus que les Parlements nationaux soient mis devant le fait accompli.* »

Il a précisé que M. Maurice Faure, président d'honneur du M.R.G., dirigera la représentation du Mouvement lors du scrutin du 10 juin. Reste à savoir si les candidatures radicales de gauche seront présentées sous forme d'une liste indépendante ou par le biais d'une liste commune avec le P.S. « *Cette décision relève de la compétence du congrès* (1), a dit M. Crépeau. *Quoi qu'il en soit, il faut une cohérence politique. Or, actuellement, il y a des divergences avec les socialistes sur l'Europe. Il serait dérisoire de former une liste avec le P.S. pour placer un ou deux de nos amis.* »

(1) Ce congrès siègera, en principe, les 19 et 20 janvier à Toulouse.

M. MAUROY : la C.E.E. est trop façonnée à l'image du capitalisme.

M. Pierre Mauroy, maire de Lille, membre du secrétariat du P.S., écrit dans *le Point et la Rose*, organe de sa formation :

« *L'ambition européenne des socialistes, si elle est forte, n'en est pas moins lucide. L'Europe qui se construit, même si nous la prenons en compte, n'est pas celle que nous avons souhaitée. La C.E.E. est trop façonnée à l'image du capitalisme, dans ses institutions, ses politiques, ses objectifs, pour que nous puissions l'accepter telle quelle.*

» *L'Europe n'est pas socialiste. Et le problème qui nous est posé, c'est précisément de savoir comment un jour nous pourrons la rendre socialiste. (...)*

» *Là où l'histoire a permis aux socialistes d'être au pouvoir, ces droits sont mieux affirmés qu'ailleurs...* »

LA RESTAURATION NATIONALE SE PRONONCE POUR UNE NÉGOCIATION COMPLÉMENTAIRE

La Restauration nationale a tenu, samedi 2 décembre à Paris, son congrès annuel suivi, le lendemain, du traditionnel banquet des correspondants de l'Action française, qui a rassemblé près d'un millier de personnes.

A cette occasion, M. Pierre Pujo, président du comité directeur de l'Action française, directeur de l'hebdomadaire *Aspects de la France*, a notamment indiqué que son mouvement ne présentera pas de candidats aux élections européennes. En effet, la Restauration nationale et l'Action française ne reconnaissent pas la légitimité de la future Assemblée européenne. M. Pujo a précisé : « *L'Action française entend plus que jamais alerter les Français sur les dangers représentés pour l'indépendance et l'unité nationales par l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne. Elle réclame une négociation complémentaire entre les neuf pays de la Communauté européenne, afin d'empêcher que l'Assemblée n'excède ses attributions et empiète sur la souveraineté de la France.* »

Dans ces conditions, les mouvements monarchistes se détermineront « *cas par cas* », en fonction des convictions européennes affichées par les candidats de chaque liste, en même temps qu'ils s'efforceront de faire obstacle aux représentants du marxisme et du libéralisme.



DE L'EUROPE

LA RÉVOLUTION DE 1979

(Suite de la première page.)

Avant de réclamer un effort de cette ampleur, il faut avoir créé les conditions de la solidarité. Celle que l'on attend depuis cinq ans, depuis novembre 1973, naissance d'un monde bouleversé dont les conséquences n'ont cessé de se développer chez nous, comme dans les autres pays du continent européen. Conséquences si profondes et si brutales que l'on a jamais encore osé les dire vraiment ni les affronter. Pourquoi ? Par peur des Français.

On ne leur fait pas confiance. On a voulu continuer, d'année en année, à régler les problèmes au-dessus de leur tête, sans eux. Politique d'illusion ; politique d'une élite bureaucratique ; politique du court terme qui rappelle étrangement celle d'une autre époque devant les crises de décolonisation en Asie et en Afrique... Mais cette fois, c'est en France.

Il n'est pas concevable de continuer. D'autant qu'en 1979 une chance réelle va se présenter.

∴

D'abord, toutes ces graves vérités ne pourront plus être dissimulées. La nature et la taille des obstacles, la rapidité du changement, les transformations qui s'imposent, tout cela sera si évident, et si pressant, que chacun le reconnaîtra. Cette chance existe aussi avec la naissance démocratique du pouvoir européen d'ici au mois de juin.

Il y a vingt ans que le Marché commun est devenu une aire de libre échange. Il a produit à cet égard tous ses effets. Il n'y a plus grand-chose sur ce plan à en attendre. Ni de débouchés supplémentaires pour nos produits, c'est fait. Ni une barrière de protection face aux autres continents : l'Europe est nécessairement frontières ouvertes dans la concurrence mondiale, car elle en vit. L'échéance européenne est ainsi une chance de nature politique.

Il ne s'agit plus de savoir quel sera le P.N.B. par tête des Européens, mais quel sera le « tissu » humain de l'Europe pour affronter l'orage sans dislocation ; et pour organiser ensemble la rénovation, qui suppose, pour l'essentiel, d'autres structures sociales.

C'est dans ce creuset que se définiront les nouveaux rapports de production, de consommation et de décision ; la nouvelle nature du lien entre la politique et l'économie ; le changement en profondeur de la répartition des pouvoirs et des revenus. Telle sera la raison d'être du Parlement européen issu du suffrage universel.

Notre atout, et le seul, pour nous Français comme pour les autres, dans la compétition mondiale est cette capacité à forger une solidarité sociale et, grâce à elle, saisir plus vite et inventer mieux afin d'ouvrir la voie à une nouvelle aventure collective qui transcende et conjure les immenses dangers d'une longue période d'inévitable appauvrissement — avant la renaissance de notre continent.

Ainsi se présente la relève, en Europe et par l'Europe, de la classe dirigeante des siècles derniers, de la classe bourgeoise et possédante, qui a eu ses mérites et qui a joué son rôle, par la classe salariale (du manager à l'ouvrier) qui, maintenant, réclame le pouvoir. Cette relève peut se faire sans violence ni désordre, dans le cadre de la négociation. Elle doit être un passage raisonné, un contrat. Comme c'est déjà le cas dans les pays sociaux-démocrates auxquels nous allons nous unir.

Après la débâcle de toutes les prophéties de Marx et de Lénine sur la « dictature du prolétariat », qui, partout où elle a été tentée, a abouti à la terreur, voici que s'offre la chance d'une révolution à l'échelle humaine que nous pouvons maîtriser et conduire. L'Europe en a les atouts. La nécessité lui en est imposée. Elle peut en devenir la matrice et fournir un exemple universel.

Une Europe conservatrive, ce serait le plus grand risque d'échec. Une Europe libérale, dans les nouvelles conditions du monde, ce n'est qu'un mythe. *L'Europe devra être l'organisation de la social-démocratie.* Il s'agit de mettre fin au pouvoir héréditaire et cloisonné d'une élite par la diffusion sans réserve, dans la société comme dans l'entreprise, des connaissances et du pouvoir.

∴

Pour y préparer la France, il faut, enfin, mettre en œuvre les réformes nécessaires qui l'harmoniseront avec cette société solidaire où elle va entrer. Il faut opérer les transformations que l'on a laissées attendre, par inconscience ou par timidité, depuis tant d'années. En déclarant la guerre au chômage, la guerre à la bureaucratie, la guerre aux privilèges. La guerre — c'est-à-dire vouloir gagner en peu de temps et par tous les moyens. Tout se tient : ce n'est pas un catalogue, mais une politique.

D'où les premières réformes qui s'imposent, pour gagner :

— décentralisation réelle, sans autre délai, des pouvoirs et des responsabilités vers les régions et les cités ;

— co-décision dans l'entreprise, depuis le travail dans l'atelier jusqu'à la participation aux conseils d'administration ;

— création d'emplois au service des collectivités pour éviter à notre jeunesse une vie qui commence dans la haine de la société ;

— prévision et orientation, par la collectivité, des investissements dans les nouveaux secteurs technologiques ;

— diffusion radicale du savoir dès le plus jeune âge, par le cycle d'éveil, et remplacement des grands concours par le contrôle continu ;

— déclaration obligatoire, et taxation progressive, des grandes fortunes ;

— fin du pouvoir héréditaire sur le commandement de l'économie par l'imposition progressive, au niveau européen, des grandes successions.

La social-démocratie, c'est tout cela — pour commencer. Et tout cela, loin d'être une utopie, est en bonne voie dans les pays les plus avancés, justement en Europe. Le vote de juin prochain sera la consécration de ce que chacun aura ressenti comme pouvant changer dans sa vie et pour son avenir. *L'Europe n'est plus un marché mais une révolution.*

∴

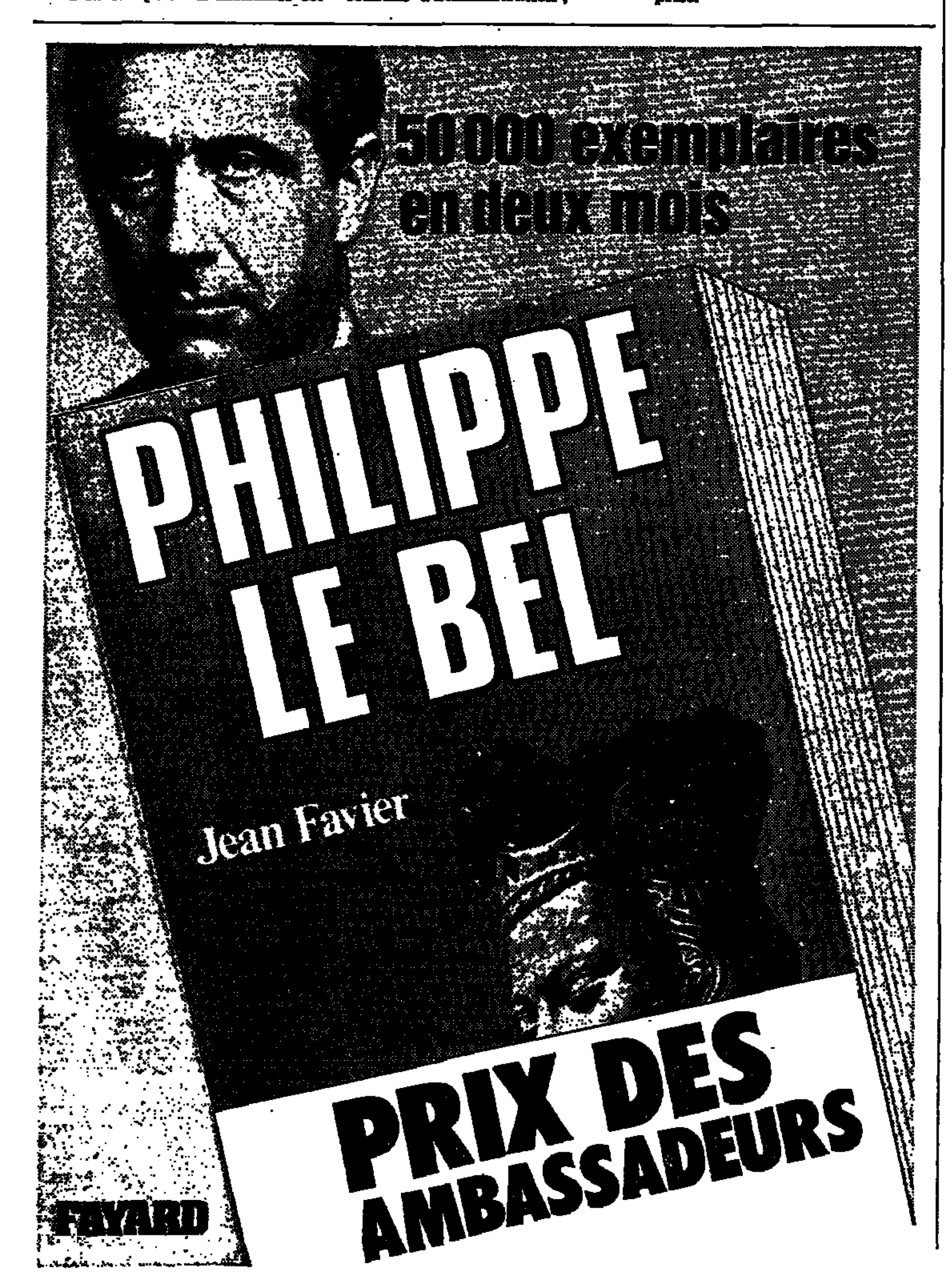
Ainsi peut naître, avec la social-démocratie en Europe, la patrie de la classe salariale au pouvoir ; après que l'État-nation a été, pour l'essentiel, l'affaire de la classe possédante.

Cette mutation historique était dans la nature des choses. Elle a été précipitée par les bouleversements de la concurrence mondiale, la perte de nos atouts séculaires en matière de production et d'exploitation et, par conséquent, la nécessité de tirer désormais notre richesse de nos seules ressources, qui sont celles de l'intelligence et de la responsabilité de tous les citoyens.

Cette relève, nécessaire, attendue et féconde, devait intervenir un jour ou l'autre. Il se trouve que c'est maintenant.

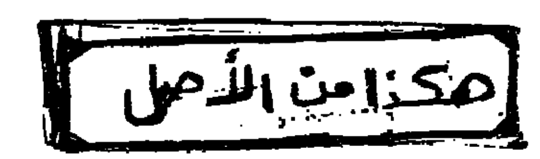
J.-J. SERVAN-SCHREIBER.

● *Mme Monique Pelletier*, ministre délégué à la condition féminine, invitée, dimanche 3 décembre, du club de la presse d'Europe 1, a indiqué qu'il y aurait six femmes parmi les vingt premiers candidats U.D.F. au Parlement européen. Elle a ajouté qu'elle souhaitait qu'il y ait 30 % de femmes dans toutes les instances de décision, Parlement, conseils municipaux, comités d'entreprise, offices d'H.L.M., etc. Rappelons que le parti socialiste a arrêté le principe de la présence de 30 % de femmes parmi ses candidats aux élections européennes (*le Monde* daté 27-28 août), mais que la décision n'a pas été prise.









Le Monde

politique

A leur convention nationale

Les jeunes R.P.R. critiquent violemment la politique du président de la République

Les slogans alternés, mais aux rythmes identiques, de *« Giscard démission ! »* et de *« Chirac président »*, scandés sans fin par les quinze cents délégués à la convention nationale des jeunes R.P.R., samedi 2 décembre, sous un chapiteau, à la pelouse de Reuilly, révélaient bien les sentiments profonds des jeunes militants gaullistes. Plus de trente orateurs — garçons et filles — sont intervenus pour proclamer leur confiance et leurs espoirs — on pourrait même dire leur foi — en M. Jacques Chirac et pour exprimer leur déception, leur méfiance et même leur hostilité envers M. Giscard d'Estaing et leurs critiques tous azimuts de la politique du gouvernement.

Ces jeunes gens de moins de trente ans — qui affirment être deux cent soixante mille inscrits au R.P.R., — venant de plusieurs régions et exerçant des activités fort diverses, se sont tous référés au gaullisme et à ses principes pour dénoncer avec passion l'abandon de ceux-ci par le pouvoir actuel. Ils ont instruit un procès sans indulgence du libéralisme et du centrisme et ne leur ont accordé aucune circonstance atténuante. L'action du gouvernement en matière économique et sociale tourne le dos, selon eux, aux notions de participation et de planification, s'accommode du chômage, *« décourage les jeunes qui espèrent et pénalise ceux qui osent »*, comme l'a dit M. Bernard Vouare, jeune agriculteur du Jura.

En politique étrangère, ils ont accusé le chef de l'Etat, avec M. Roger Karoutchi, de *« renoncer à une politique de grandeur »* et de se contenter, *« en courant après l'Allemagne, d'être un pâle figurant dans un peloton hétéroclite »*.

Avec tant de reproches, souvent exprimés avec véhémence, les jeunes gaullistes ont poussé leur raisonnement jusqu'à son terme logique et posé à plusieurs reprises à leurs dirigeants une sorte de question de confiance : pourquoi le R.P.R. appartient-il encore à la majorité ? M. Jean-Luc Reitzer, du Haut-Rhin, a lancé : *« Pas cette politique ou pas nous. »* M. Gilles Piétri (Haute-Garonne) : *« Nous n'avons rien à faire avec les guignols de la société libérale avancée. »* M. Gabriel Pernot (Lorraine) : *« Je me sens plus dans l'opposition que dans la majorité. »* M. Jean-Luc André (Vosges) a dénoncé en M. Stoléru *« la nouvelle bête des Vosges »*. M. Thierry Toureau (Clermont-Ferrand) : *« La France baisse la culotte pour mendier quelques barriques de pétrole. »* M. Patrick Guilliot (Paris) : *« Les giscardiens, qui veulent nous empoisonner, ont un côté Borgia. Les engagements que nous avons pris avec le peuple sont supérieurs à ceux que nous avons pris avec la majorité. »*

Et Mlle Christine Branchu (Cher) a demandé : *« Que veut dire la critique du gouvernement quand il n'y a pas de sanction, que veut dire la trêve quand la paix est impossible et que la guerre est exclue ? »*, alors que Mlle Sylvie Gilbert (Midi-Pyrénées) proclamait : *« L'appartenance à la majorité ne doit pas être notre objectif prioritaire. Nous n'avons pas pour vocation le soutien inconditionnel. »*

Des reproches tout aussi vifs ont été également adressés aux parlementaires du R.P.R. pour leur *« mollesse »*, leur opportunisme, leur compromission, qui provoquent, selon Mlle Marie-Paule Collot (Pyrénées-Atlantiques), *« le ras-le-bol général des militants »*.

« Tout a été gâché »

M. Nicolas Sarkosi, présentant alors le rapport politique, a résumé ces états d'esprit et évoqué la *« déception »* des jeunes après les élections de mars, en disant :

« En seulement neuf mois, tout a été gâché. Nous trouvons de nouveau la France sur un chemin semé d'embûches, hésitante et inquiète. Neuf mois après notre victoire, le pouvoir n'a de cesse de diviser sa propre majorité. Neuf mois après notre victoire, l'opposition relève la tête et est virtuellement majoritaire dans le pays, à la faveur d'une situation économique et sociale catastrophique, devant laquelle il est de bon ton de fermer les yeux.

» Aux parlementaires que nous avons largement contribué à faire élire, nous disons combien nous avons de mépris pour les escarmouches, les combinaisons parlementaires, les petites ambitions mal assouvies, mais si bien exploitées par le pouvoir pour qui c'est là un terrain d'élection. »

Le rapporteur a ajouté :

« Car, après tout, peu importe que nous soyons ou non dans la majorité, qu'on nous y accepte ou qu'on nous y refuse. Cette majorité ne nous intéresse pas. Elle apaprtient au passé, comme lui appartient ce gouvernement couleur de muraille qui a la prétention de s'identifier à l'an 2000.

» Ce qui nous intéresse, c'est désormais l'avenir. Ce qui nous intéresse, c'est la France de l'espérance et non celle de la grisaille et de l'ennui.

» Ce qui nous intéresse, c'est d'aider Jacques Chirac à assumer pleinement le destin qui est le sien et qui est grand, tellement grand.

» Nous n'écouterons pas les conseils intéressés des prudents, des indécis, des médiocres, pour qui il est toujours urgent d'attendre, de transiger, de tempérer. »

Après ces diatribes passionnées et convaincues de militants nombreux, dévoués et avides d'action, mais souvent intransigeants, la tâche des dirigeants du R.P.R. n'aurait pas été facile s'ils avaient voulu faire baisser le ton. Ils ne s'y sont pas essayés vraiment, et à aucun moment ils n'ont incité la salle à la modération. Il est vrai que M. Chirac, depuis sa chambre d'hôpital avait écrit dans un message lu à la tribune : *« Vous dérangez. Comme je vous comprends ! »* (*le Monde* daté 3-4 décembre).

Ainsi M. Dechartre, secrétaire général adjoint, a dénoncé *« les tricheries du gouvernement pour récupérer nos idées et les vider de leur contenu. »* Mme Chouraqui, secrétaire général adjoint, a affirmé : *« Nous devons aller au pouvoir. »* M. Jacques Toubon, secrétaire général adjoint, a rappelé que *« la France doit toujours se référer aux valeurs du gaullisme »*, et M. Charles Pasqua, secrétaire général adjoint, a annoncé : *« Nous allons livrer une dure bataille économique et sociale en poussant le gouvernement. Si nous échouons, nous devrons en tirer toutes les conséquences sur le plan politique. »*

Enfin, M. Alain Devaquet, secrétaire général du R.P.R., après avoir dit qu'il avait été *« amèrement déçu par l'action gouvernementale pour la mise en œuvre de la participation »*, a annoncé qu'un bilan de l'action du gouvernement serait dressé dans une brochure qui sera envoyée à tous les militants afin de juger si la trêve observée par le R.P.R. à l'égard dlu pouvoir avait permis d'*« infléchir de l'intérieur la politique gouvernementale »*. Il a poursuivi :

« Vos critiques sont naturelles et entièrement justifiées, et je comprends votre agacement devant les jeux du Parlement. Tant que l'essentiel n'est pas remis en cause, notre rôle n'est pas de renverser le gouvernement. Mais si l'essentiel est remis en cause — et vous pouvez faire confiance à Jacque Chirac — naus saurons, conformément à notre mission, assumer nos responsabilités, aussi lourdes soient-elles.

M. Pasqua a alors annoncé que les jeunes du R.P.R. prendraient leurs *« responsabilités »* en occupant désormais dans les fédérations les postes de délégués à la propagande, à la formation et aux relations avec la presse. L'arrivée en force au sein du R.P.R. de cette quatrième génération de gaullistes — après ceux de la guerre, ceux de 1958 et ceux de 1976 — appelée par M. Chirac impose à ses dirigeants de tenir compte en partie de ses aspiratios et, au besoin, de s'en servir comme un argument politique nouveau. — A. P.

● *M. Hugues Dewavrin*, leader des jeunes giscardiens du mouvement Autrement, avait adressé samedi 2 décembre un télégramme à M. Gérard Kuster, délégué national des jeunes du R.P.R., formulant *« ses vœux cordiaux de succès »* pour leur convention nationale.

M. Dewavrin exprimait le souhait que cette convention *« contribue à renforcer l'action »* de l'organisation des jeunes du R.P.R. *« au sein de la majorité présidentielle »*.

LA MOTION FINALE

Dans une motion adoptée à l'unanimité, la convention nationale des jeunes du R.P.R. :

« — Refuse solennellement la société de sous-emploi, fruit de la politique néo-libérale que voudrait nous imposer le pouvoir giscardien ;

» — Refuse solennellement l'idée que la France ne serait qu'une puissance de second ordre qui conduit à son abaissement et à la diminution de son rôle dans le monde ;

» — Affirme que, seule une politique fondée sur la participation et la justice peut apporter les solutions exigées par les victimes d'une crise qui ne se prolonge qu'en France ;

» — Affirme que la vocation de la France est à l'échelle mondiale et qu'elle ne saurait se diluer dans la construction d'un faux-semblant d'Europe ;

» — Exprime sa foi en Jacques Chirac pour faire aboutir ces objectifs ;

» — Exige que le groupe parlementaire R.P.R. soit chargé d'appliquer fidèlement au Parlement les décisions prises dans les instances nationales ;

» — Exige que soient écartés du Rassemblement tous ceux qui ne se plieraient pas à une stricte discipline ;

» — Demande, dans le cas où ces efforts n'aboutiraient pas, d'en tirer toutes les conséquences. »

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

M. MITTERRAND : ce n'est pas le moment de changer de direction.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a participé, dimanche 3 décembre à Roubaix, à une manifestation organisée pour célébrer le centième anniversaire de Jean-Baptiste Lebas, ministre du travail du Front populaire, mort en déportation.

En présence de quelque deux mille personnes, M. Mitterrand a rendu hommage à l'ancien maire de Roubaix. *« Voilà un exemple que nous devons méditer*, a-t-il déclaré. *Quand on voit les jeunes si nombreux et décidés, on a envie de laisser la place à plus jeune que soi. (...) En tout cas, je suis convaincu que le parti socialiste est sur la bonne voie et que ce n'est pas le moment de changer de direction. »*

Le maire de Roubaix, M. Pierre Prouvost, a déploré les querelles qui agitent actuellement le parti, en mettant surtout en cause le rôle des moyens d'information.

M. MERMAZ : pas de concours de beauté.

M. Louis Mermaz, membre du secrétariat du P.S., député de l'Isère, a déclaré dimanche 3 décembre à Sermerieu :

« Il n'est pas question d'ouvrir au parti socialiste un concours de beauté pour choisir un candidat aux prochaines élections présidentielles, comme nous y invitent de façon obsessionnelle les mass media. Ce qui compte aujourd'hui, c'est de développer le parti et d'affirmer clairement sa ligne politique. Les militants diront dans les prochaines semaines s'ils entendent poursuivre ce qui a été entrepris en 1971 à Epinay, c'est-à-dire porter le parti socialiste au plus haut niveau à partir d'une stratégie d'union de la gauche. Tout le reste relève de l'intoxication et ne peut que contribuer à maintenir en place le pouvoir de la droite, malgré les échecs cinglants de sa politique économique et sociale. »

M. POPEREN : une campagne va être orchestrée au nom de l'« unité ».

M. Jean Poperen, membre du secrétariat du P.S., écrit dans *Synthèse-flash*, bulletin des clubs Etudes, recherches et informations socialistes (ERIS), qu'il anime : *« On voit bien ce qui va se développer maintenant : toute une campagne sera orchestrée au nom de l'« unité » du parti, pour imposer des concessions à ceux qui défendent avec rigueur la ligne du parti, qui le font non pas par goût de l'« intégrisme » (1), mais parce que c'est la condition du succès du parti socialiste dans la grande bataille livrée à la droite et dans la terrible épreuve imposée à l'union de la gauche.*

» Les militants qui pensent, qui sont convaincus que tout infléchissement serait la fin du grand espoir qu'a fait lever le P.S. seront désignés comme sectaires et comme diviseurs. On leur demandera, pour sauver l'« unité » du parti, de céder aux exigences de ceux qui marqueraient leur désaccord avec ce que le parti a fait jusqu'ici et doit continuer de faire.

» Ainsi, au nom de la « conciliation », les idées minoritaires deviendraient majoritaires. »

(1) N.D.L.R. — M. Pierre Mauroy avait invité, le 26 novembre, devant la convention nationale du P.S., à *« ne pas s'abandonner aux délices de l'intégrisme »*.

● *M. Michel Crépeau*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré samedi 2 décembre à Lyon : *« Nous regardons avec attention ce qui se passe au sein du parti socialiste, mais nous ne nous en mêlons pas. Nous avons nos propres problèmes. En ce qui concerne Michel Rocard, il dit ce qu'ont toujours dit les radicaux de gauche, mais peut-être le formule-t-il mieux que nous. »*

● *Au cabinet du premier ministre*, M. Jean-Marc de La Sablière, secrétaire des affaires étrangères, est nommé chargé de mission.

M. PAUL DIJOUD AUX ASSISES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ANTILLES

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, se rend ce lundi 4 décembre aux Antilles, pour un voyage officiel d'une semaine. L'essentiel de ce séjour sera consacré aux assises du développement économique des Antilles. Une première série de rencontres aura lieu en Guadeloupe, où douze des vingt-quatre thèmes de réflexion seront traités, les douze autres devant l'être, du 7 au 9 décembre, en Martinique.

Quatre commissions de synthèse regrouperont les résultats des travaux de douze commissions chargées, chacune, d'une étude précise (le sucre, le rhum, la banane, l'espace rural, la pêche, les transports, etc.). L'originalité de ces rencontres consiste en la participation de chefs d'entreprise métropolitains que le gouvernement tente d'intéresser à des investissements outre-mer. Elle revêt aussi, pour M. Paul Dijoud, une importance politique dans la mesure où les représentants locaux du R.P.R. et une forte proportion des propriétaires « békés » sont hostiles à son entreprise (le Monde daté 26-27 novembre).

Dans une lettre adressée à M. Dijoud, rendue publique dimanche 3 décembre, M. Raymond Barre écrit : « Je vous prie de bien vouloir indiquer aux participants à ces journées l'intérêt que j'attache au déroulement de leurs travaux et aux conclusions qui en seront tirées. A votre retour vous voudrez bien rendre compte des orientations qu'il vous paraît souhaitable de retenir et des propositions que le gouvernement devrait examiner dans les meilleurs délais.

AU SÉNAT

Craintes pour l'emploi face à la modernisation des postes et télécommunications

Premier budget civil de l'Etat (83 milliards de francs), ce budget annexe, souligne le rapporteur *M. LOUIS PERREIN* (P.S., Val-d'Oise), accuse néanmoins durement les conséquences de la crise économique. Si la situation des télécommunications est florissante, la branche postale, en revanche, se solde par un déficit de 1 milliard 144 millions.

M. PIERRE MARZIN (Gauche dém., Côtes-du-Nord), exprimant l'avis de la commission des affaires économiques, considère, que les créations d'emploi dans le service postal ne sont pas en nombre suffisant pour faire face aux besoins.

Pour M. CHARLES FERRANT (Un. cent., Seine-Maritime), la poste « est en plein malaise » et la polyvalence des bureaux de poste en milieu rural devrait être développée.

M. GERARD MINVIELLE (P.S., Landes), questeur au Sénat, affirme que ce budget à la fois *« imposant et ambitieux »* pour les investissements est *« fort sévère »* pour le personnel. Il supporte aussi, estime-t-il, des charges indues, notamment celle du Trésor, car celui-ci ne rémunère pas à son juste prix les services rendus par les chèques postaux, dont le déficit est de 1 milliard.

M. PAUL MALASSAGNE (app. R.P.R., Cantal) voudrait que l'on maintienne l'usage des poteaux en bois pour les raccordements en zone rurale. Pourquoi, demande-t-il, recourir à des importations autrichiennes de poteaux métalliques ?

M. FERNAND LEFORT (P.C., Seine-Saint-Denis) affirme que l'exemple anglais *« montre que la mécanisation des postes ne diminue pas les besoins en personnel »*. Quant à M. LIONEL CHERRIER (R.I., Nouvelle-Calédonie), il demande que l'on mette fin à l'« anomalie postale » dans la tarification des échanges entre la métropole et les TOM.

M. RENÉ BALLAYER (Un. centr., Mayenne) déplore le passage très rapide à l'électronique qui, dans le seul département de la Mayenne, a fait disparaître trois cents emplois.

M. ETIENNE DAILLY (Gauche dém., Seine-et-Marne) estime que les services postaux devraient disposer pour leurs investissements d'autres moyens que ceux de l'emprunt.

« En raison des exigences du marché financier, répond M. NORBERT SEGARD, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, *la contribution des sociétés de financement au financement des télécommunications sera limitée, l'an prochain, à 2 milliards de francs, la répartition de ce financement nouveau entre les diverses sociétés n'étant pas encore décidée (...). » « Replacé dans le cadre des orientations principales de la politique que je conduis depuis trois ans à la tête des P.T.T., ce budget*, conclut-il, *traduit d'abord la volonté du gouvernement de poursuivre activement l'œuvre entreprise à la demande du président de la République pour doter la France d'un équipement téléphonique moderne, digne de la place que notre pays occupe dans le monde.*

» Il manifeste en second lieu notre souci constant d'améliorer les conditions de vie et de travail des quatre cent cinquante mille agents qui contribuent au fonctionnement d'un service public qui est en fait le véritable système nerveux de notre pays. » — A. G.

UNE ÉLECTION CANTONALE

CHARENTE - MARITIME : canton de Saintes-Sud (1er tour).

Inscr., 11 572 ; vot., 5 145 ; suffr. expr., 5 037. MM. François Vanneaud, P.S., 1 537 voix ; Alain Bougeret, U.D.F., 1 341 ; Etienne Betizeau R.P.R., 1 105 ; Francis Lafond, P.C., 883 ; Pierre Fougerat, écol., 172. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Jean Sorillet (M.R.G.), décédé, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 2 946 voix contre 1 687 à M. Georges Desclaudes (P.S.). Au premier tour, Jean Sorillet, alors centre gauche, était arrivé en tête avec 2 389 voix contre 942 à M. Desclaudes, 731 à M. Jean Carté (P.C.) et 243 à M. Daniel Planchet, mod. Il y avait eu 9 707 inscrits, 4 367 votants et 4 305 suffrages exprimés. Jean Sorillet avait obtenu 55,49 % des suffrages exprimés, mais n'avait pu être proclamé élu, son nombre de voix étant inférieur au quart de celui des inscrits.

Par rapport à 1973, le P.S. gagne près de neuf points en pourcentage (30,51 % contre 21,88 %). Le score du P.C. passe de 16,98 % à 17,51 %.]

● *A Mirmande (Drôme)*, commune de quatre cent sept habitants, M. Haroun Tazieff, volcanologue, et six de ses colistiers opposés au maire, ont été élus conseillers municipaux dimanche 3 décembre. Cette élections partielle avait été provoquée par la démission de neuf conseillers municipaux qui entendaient protester ainsi contre l'« autoritarisme » du maire, M. Louis Hauteville, ancien directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre de l'Ardèché. Deux sièges restent à pourvoir pour le second tour.

[Né le 11 mai 1914, à Varsovie, Haroun Tazieff est ingénieur géologue et ingénieur agronome. Auteur de très nombreux ouvrages sur les volcans et de plusieurs films, Haroun Tazieff est directeur de recherche, depuis 1972, au Centre national de la recherche scientifique. Il est à l'origine du développement, en France, des études de volcanologie.]

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

Par décret paru au *Journal officiel* du 3 décembre, sont nommés :

MM. Lucien Creissel, sous-préfet de Rochefort ; Jean Ducret, sous-préfet de Forbach ; Louis de Faucigny-Lucinge, directeur du cabinet du préfet de la région Pays de la Loire ; Jean Mahé, secrétaire général de Maine-et-Loire ; Jacques Trombert, sous-préfet de Montluçon, et Alexandre Loyzange, sous-préfet de Rochechouart.

● *Mme Vincent Auriol hospitalisée.* — Mme Michelle Auriol, veuve de l'ancien président de la République Vincent Auriol, a été admise au service de réanimation de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, après avoir été victime d'un malaise dimanche 3 décembre à Paris. Mme Auriol est âgé de quatre-vingt-trois ans.





DEUX HOMMES, DEUX LIVRES

« La Lueur de l'espérance »

de Jacques Chirac

Depuis le départ de l'Hôtel Matignon de M. Jacques Chirac, le 25 août 1976, il ne s'est guère passé de jour qu'il ne prenne la parole en public. La fondation et l'animation du R.P.R., ses mandats corréziens, les campagnes électorales qui depuis lors se sont succédé, son élection à la mairie de Paris, lui ont fourni mille occasions de voyages, de discours, d'allocutions, de débats, de conversations. Depuis quatre ans, il est sans doute l'homme politique qui s'est le plus exprimé par la parole.

Il a cependant éprouvé la nécessité de fixer ses idées et sa doctrine par écrit après avoir renoncé à rédiger des Mémoires, estimant que ce genre de récit serait contradictoire avec une action qui se poursuit et pour un homme qui a eu quarante-six ans le 29 novembre. En choisissant pour titre de son livre *la Lueur de l'espérance*, dernière phrase des mémoires de guerre de de Gaulle, il a voulu aussi montrer qu'il ne déposait pas son bilan, mais prenait un moment de réflexion pour dresser un inventaire.

A sa façon d'être, directe et parfois haletante, M. Chirac écrit selon un style vif, sans grande recherche littéraire, mais émaillé de formules imagées et parfois cinglantes qui rendent d'autant plus énigmatique, si ce n'est incompréhensible, la dernière phrase de son œuvre : « *Je compte beaucoup sur l'appui de ce qui ne s'exprime pas, comme l'élévation mystique du matin sur la France.* » S'il prend par endroit le ton du pamphlet, il pose aussi des questions de philosophie politique, se réfère fréquemment à l'histoire ancienne ou révolutionnaire, et ne répugne pas à un certain humour.

M. Chirac a surtout voulu faire un livre de combat politique qui éclaire mieux ses choix et son comportement. Il s'explique donc sur le soutien qu'il a apporté à M. Giscard d'Estaing en 1974 et sur les raisons de la rupture de 1976. Il a aussi voulu préciser l'originalité du gaullisme d'aujourd'hui et sa justification. S'il est vrai qu' « *il s'est fait en France du gaullisme sans de Gaulle, probablement depuis Vercingétorix* », pourquoi n'en irait-il pas de même dans l'avenir ?

Le gaullisme a, selon lui, pour vocation « *de déranger plus ou moins tout le monde* », et il montre aussi dans la première partie de son livre qu'il ne s'accommode guère des autres courants. Si M. Chirac juge que les communistes « *ne sont pas des adversaires méprisables* » bien qu'ils aient des « *dogmes absurdes* », il ne fait aucune concession aux autres. Qu'il s'agisse de « *l'ineptie de l'extravagance contestataire* » et gauchiste, des « *agitations turlupines et du tracassin de l'irrationalité* », du libéralisme qui ne peut être que conservateur et « *résigné* » et qui se sert du réformisme comme alibi, des socialistes qui « *jouent à l'opposition* » pour gagner les élections mais « *n'apportent rien à la France* », l'auteur veut démontrer que la « *fonction politique* » n'est remplie par aucune de ces tendances. Le gaullisme n'est donc pas plus « *facile à manœuvrer* » qu'il n'est « *classable* ».

Presque aussi sévère pour le libéralisme que pour le socialisme, l'auteur ne doute pas que, en cas de besoin, les dirigeants « *intellectuellement malhonnêtes* » du socialisme « *oligarchique* » trouveront un terrain d'entente avec les « *grands notables du libéralisme conservateur* ». Il s'efforce aussi de démontrer que M. François Mitterrand est « *plus léger que machiavélique* ». Mais son indulgence est plus grande envers les électeurs socialistes qui — à l'en croire, — s'ils abandonnaient l'« *idéologie néfaste* » du marxisme, se retrouveraient fort proches des gaullistes.

A plusieurs reprises, il rend hommage à M. Pierre Mendès France, tout en regrettant qu'il persiste dans une attitude de réticence énigmatique. Exposant le programme du R.P.R., l'ancien premier ministre dénonce les options de la « *droite* » et les carences de l'action gouvernementale en matière fiscale, sociale, économique, diplomatique et européenne, sous la forme d'un réquisitoire plus argumenté et plus synthétique qu'il ne le fit au cours de ses innombrables discours électoraux. Quant aux propositions de l'opposition, elles sont systématiquement condamnées.

A la résurgence qu'il juge toujours possible de « *l'antique alliance socialo-conservatrice* », M. Jacques Chirac oppose la « *volonté nationale* » qu'incarnerait le mouvement gaulliste avec la panacée de la participation et de la planification, avec l'efficacité restaurée de l'Etat dont le chef « *mettrait au pas les nouvelles féodalités* » et ne serait plus le premier des féodaux, et avec la notion de « *parti de la France* » qu'il voudrait créer, sans préciser s'il s'agit seulement d'une nouvelle interprétation de la notion de « rassemblement ». De l'action actuelle du pouvoir dans de bien nombreux domaines, M. Chirac n'est certes pas satisfait — c'est le moins que l'on puisse dire, — mais il pense que ce n'est pas avec un simple plumeau que l'on peut nettoyer les écuries d'Augias.

Dans ce premier ouvrage qu'il ait écrit M. Jacques Chirac — timidité ou pudeur — parle bien peu de lui. Toutefois, à travers l'exposé de ses « principes d'action », il se révèle en fait tel qu'on le connaissait déjà : avide d'agir, étranger à la placidité, tout pénétré de politique, mais aussi tel que peu le soupçonnaient encore : capable de réfléchir au monde, nourri d'histoire et suffisamment inquiet du destin du pays pour le dire avec une réelle passion.

ANDRÉ PASSERON.

★ Jacques Chirac, *la Lueur de l'espérance*, la Table ronde, 236 pages, 13 F.

« L'avenir n'est écrit nulle part »

de Michel Poniatowski

Quand on referme *L'avenir n'est écrit nulle part*, le gros livre de Michel Poniatowski, on a la tête qui tourne un peu. Ces 432 pages accumulent tant de données empruntées à toutes les sciences et techniques, tant de vues fulgurantes sur les origines, l'évolution et le devenir de l'homme, il chevauche tant de millénaires et embrasse tant de connaissances qu'on en reste comme étourdi, choqué presque.

Certes l'auteur a ordonné avec soin sa démonstration autour de quatre grands thèmes : le mouvement (de la vie, de l'homme, des sociétés...), les problèmes de société, les défis économiques et monétaires, le mondialisme. L'ouvrage fait suite à un premier livre de même inspiration publié il y a dix ans sous le titre *les Choix de l'espoir*, mais il en élargit notablement le champ de réflexion, il se veut plus ambitieux et plus prospectif encore.

Nous sommes, expose en substance l'auteur, à la fin du monde que nous connaissons et déjà commence l'émergence d'un monde nouveau. La société scientifique va succéder, elle succède déjà, à la société industrielle. Ce monde, cette société, que seront-ils et qu'en ferons-nous ? D'où une double méditation sur le monde que nous allons quitter et sur nos chances de conduire et de dominer la nouveauté. L'entrée dans la société scientifique, la révolution télématique, la mondialisation inéluctable des problèmes économiques et politiques, tels sont les trois grands axes de la recherche.

Deux lectures

S'il rejoint l'historien Pierre Chaunu pour lancer un cri d'alarme — l'Europe se meurt, — l'auteur se montre dans bien d'autres domaines relativement optimiste. Il pourfend avec une allègre férocité les experts du Club de Rome dont les sombres prévisions sont à ses yeux plus que hasardeuses et la théorie de la « croissance zéro » carrément absurde. Il ne croit pas, malgré l'incessante et rapide augmentation des besoins, à une pénurie d'énergie autre que passagère, et la mondialisation du nouvel ordre économique n'est nullement à ses yeux une utopie naïve, mais « *une nécessité de la raison* ».

Tout cela cependant est affaire de volonté. Là est la clef. On reconnaît ici, parmi bien d'autres, une des idées chères à M. Giscard d'Estaing, dont M. Michel Poniatowski est l'ambassadeur extraordinaire et reste l'ami très proche. Ce n'est pas un hasard si ce livre qui éclaire la pensée et la conduite du président de la République, sa réflexion à long terme, va servir de thème et de base à une tournée de réunions que va entreprendre à travers la France le président d'honneur du parti républicain. Il y a donc deux lectures de ce gros et riche ouvrage : somme et manifeste doctrinal, c'est aussi un pari sur notre capacité à imaginer et à construire cet avenir à long terme qui « *n'est écrit nulle part* ».

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ Michel Poniatowski, *L'avenir n'est écrit nulle part*, Albin Michel, 432 p., 45 F.

Le Monde

société

AU CONSEIL DE L'EUROPE

Une conférence sur la perception de la criminalité par l'opinion publique

De notre correspondant

Strasbourg. — Comment le public perçoit-il la criminalité et comment est-il informé du fonctionnement de la justice pénale ? Quel est le rôle des « mass media » et y a-t-il une action de l'opinion publique sur l'élaboration par le pouvoir d'une politique criminelle ? C'est à l'ensemble de ces questions qu'a tenté de répondre la conférence de recherches criminologiques qui réunissait, à la fin du mois de novembre, à l'intiative du Conseil de l'Europe, une centaine de participants des vingt pays membres, mais aussi des observateurs américains, israéliens et polonais.

L'opinion publique à travers toute l'Europe est marquée par la peur du crime d'une part, ce qui peut conduire vers des comportements négatifs, et par la préoccupation de l'augmentation de la criminalité. Etat d'esprit favorable à l'impact des campagnes pour *« l'ordre et la loi »*, mais susceptible d'empêcher de la part des pouvoirs publics la mise en œuvre de politiques rationnelles vis-à-vis de la criminalité.

La montée réelle de la violence explique en partie ces attitudes mais, a estimé la conférence, le conditionnement socio-économique de la population concourt au développement de cette peur, entraînant la perte de la confiance en soi, ou suscitant au contraire un besoin accru de sécurité. Bruits et rumeurs entretiennent ce climat qu'amplifie la façon dont les *mass media* rendent compte des crimes et de la criminalité, ont noté les participants. De manière plus secondaire, des campagnes aux fins politiques peuvent cultiver la peur du public, qu'exploitent également, mais de façon plus organisée et pour des raisons purement commerciales, des entreprises spécialisées dans la fabrication de systèmes et de gadgets de sécurité.

On a avancé de nombreux exemples et cité bien des études menées aux Etats-Unis et en Europe pour mettre en lumière le rôle difficile et toujours controversé des médias dans l'*« évolution de l'opinion publique devant la criminalité »*. Les organes de presse à grande diffusion comme les émissions télévisées populaires contribuent à déformer la notion de criminalité en présentant de préférence à leur clientèle — qui leur accorde, sondages à l'appui, une haute crédibilité — les crimes les plus violents et les plus spectaculaires. La présentation ou l'étude de la criminalité comme phénomène social n'apparaît pas. Tout en renforçant les stéréotypes négatifs à l'égard des délinquants, ceci entretient et développe la peur du crime. A l'inverse, les médias — la télévision surtout — propagent, dans des feuilletons notamment, l'illusion du succès à 100 % dans la détection de la criminalité. Cela donne lieu à une confiance irrationnelle dans l'efficacité de la police et de la justice pénale. La critique de ces institutions devient alors excessive quand elles connaissent l'échec.

Pour que le public ait une appréciation plus réaliste de la criminalité, il faudrait améliorer la présentation des problèmes criminels dans la grande presse, s'attacher à en dégager l'enracinement social. A cet égard, la conférence s'est félicitée de l'intérêt croissant manifesté pour la criminalité en « col blanc ». Mais il faudrait également revoir la conception d'une politique criminelle plus ouverte vers l'information, moins avare de renseignements envers les *mass media*. La conférence a proposé à cet effet l'institution de centres de documentation sur les affaires criminelles pour faciliter le travail des journalistes. — J.-C. H.

LES CHRÉTIENS ET LE TERRORISME

L'Office catholique d'information sur les problèmes européens (O.C.I.P.E.) et le centre œcuménique Eglise et Société de Bruxelles ont organisé, du 30 novembre au 2 décembre, dans le cadre du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, une réunion sur le thème général des droits de l'homme, dans le cadre de la construction européenne. Le terrorisme fut au centre des débats. Les participants ont jugé la convention européenne pour la répression du terrorisme comme un *« instrument maladroit »* et se sont prononcés pour le maintien du droit d'asile et la condamnation éventuelle des terroristes par la justice du pays qui les héberge. Ils ont aussi regretté que la convention méconnaisse *« le caractère légitime de certaines luttes »*.

Le ministre de l'intérieur interdit la vente aux mineurs et l'affichage de l'hebdomadaire «Détective»

Par arrêté du ministre de l'intérieur publié au « Journal officiel » du 2 décembre, l'hebdomadaire « Détective » a été interdit à la vente aux mineurs. L'arrêté, qui fait suite à l'avis émis le 29 novembre par la commission des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence (« le Monde » du 2 décembre), interdit également l'exposition du journal et « la publicité faite pour lui par voie d'affiche ».

M. André Beyler, directeur de « Détective », nous a précisé ce lundi 4 décembre son intention de ne pas saisir le Conseil d'Etat, comme il en a la possibilité, ce recours n'étant pas suspensif. Il nous a indiqué sa décision de modifier dorénavant la « une » de l'hebdomadaire qui ne devrait plus comporter à l'avenir de texte à « connotation familiale ».

Une logique diabolique

On ne verra donc plus ces affiches surgir, chaque semaine, au ras du bitume : *« Violée par l'amant de sa mère ! »* ; *« Elle livre sa sœur à son amant proxénète ! »* ; *« Il drogue sa femme et la vend nue aux enchères ! »* La morale est sauve. Il n'est pas sûr que la liberté de la presse y trouve son compte.

Car la double interdiction qui frappe *Détective* risque de lui porter un coup fatal. Cela en vertu de dispositions qui veulent que cette double interdiction de vente aux mineurs et de publicité par voie d'affiches l'exclue automatiquement des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (N.M.P.P.), ainsi que du bénéfice de la T.V.A. allégée.

Que *Détective* soit désormais soumis à une T.V.A. de 33 % (au lieu de 4 %) n'est pas choquant. Ce qui est plus grave, c'est que l'exclusion de l'hebdomadaire des N.M.P.P. empêche désormais celui-ci d'être distribué normalement. Sauf à mettre sur pied son propre réseau de diffusion — une opération extrêmement lourde et coûteuse. — *Détective* est pratiquement condamné à mort.

Il ne saurait être question d'absoudre une publication dont *les trente-deux mille affichettes* portent régulièrement et gravement atteinte à la dignité de la femme (et parfois de l'homme). Ni d'ignorer le trouble que ces affiches peuvent provoquer chez un enfant. Ni de sous-estimer l'obstination en forme de défi de M. Beyler de ne pas renoncer à ces affichettes. Mais il faut une fois de plus souligner que le ministre de l'intérieur dispose, avec l'article 14 de la loi du 16 juillet 1949, qui sert de base juridique à cette double interdiction, d'une arme extrêmement dangereuse, qui permet aussi bien de frapper *Détective* pour raisons morales, qu'*Hara-Kiri-Hebdo* (on l'a vu en 1970) pour des motifs politiques.

Cette nouvelle affaire est, en un certain sens, exemplaire. A l'origine, il ne s'agissait que de trouver les moyens d'interdire à l'hebdomadaire toute publicité par voie d'affiches. Mais l'article 14 est rédigé de telle manière que cette interdiction ne peut être prononcée sans que soit interdite en même temps la vente aux mineurs, mesures qui, à elles deux, et par une sorte de logique diabolique, entraînent presque inévitablement la publication à sa perte.

Ceci ne vaut cependant que pour l'article 14 de la loi de juillet 1949. Car il existe dans le code pénal un article R.38-9 qui permet la poursuite de *« ceux qui auront exposé ou fait exposer sur la voie publique, dans les lieux publics, des affiches ou images contraires à la décence »*.

On voit ce qui plaide, dans le cas de *Détective*, *en faveur de* cet article. D'une part, des poursuites engagées sur cette base auraient obligé son éditeur à veiller à la décence des affiches en cause, sans mettre en péril la publication tout entière, publication dont le caractère licencieux n'est après tout pas plus patent que celui d'autres titres.

D'autre part, comme l'ont souligné les représentants de la presse et de l'édition à la commission (*le Monde* du 2 décembre), ces poursuites auraient évité que celle-ci s'engageât dans une voie périlleuse juridiquement, l'article 14 lui permettant de demander l'interdiction de toute publicité par voie d'affiches de publications *« présentant un danger pour la jeunesse en raison de leur caractère licencieux ou pornographique ou de la place faite au crime ou à la violence »*, mais ne permettant pas de fonder cet avis d'interdiction sur le contenu d'affiches déjà existantes.

Poursuivi sur la base de l'article R 38-9 pour *« indécence »*, *Détective* n'a été que rarement condamné (*le Monde* du 18 novembre). Saisis par des associations familiales, les parquets ont, la plupart du temps, classé leurs demandes. Et il n'apparaît pas non plus que le ministre de l'intérieur ait jamais saisi le garde des sceaux sur cette base. De sorte qu'il faut se demander si les sanctions sévères qui frappent *Détective* ne s'expliquent pas par l'indulgence dont il a jusque-là bénéficié.

Censure

Cette affaire met en lumière le rôle discret — ses délibérations sont secrètes — mais essentiel de la commission des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence. Composée de trente membres, magistrats, représentants d'éditeurs, de différents ministères et de diverses associations, cette commission est non seulement chargée de veiller à la moralité de la presse des jeunes, mais elle a aussi, ce que l'on sait moins, *« qualité »* pour *« signaler »* au ministre de l'intérieur les livres et publications pour adultes qui lui paraissent constituer, en raison de leur large diffusion, un danger pour les mineurs.

Aucune publication ou presque n'échappe à sa vigilance, ni *Pariscope* qui a fait l'objet, récemment, d'une mention « Rien à signaler », ni le dernier ouvrage du docteur Gilbert Tordjman, *Réalités et problèmes de la vie sexuelle*, jugé après examen attentif *« tolérable »*, ni les publications des éditions du Square (*Charlie-Hebdo, Hara Kiri*, etc.), placées depuis quelque temps sous *« surveillance »*. A lire la liste des interdictions demandées et obtenues par la commission, on frémit un peu à l'idée du sort qu'elle aurait réservé à l'œuvre de Sade ou de Bataille.

Parfois, elle entreprend une démarche discrète auprès de l'éditeur pour attirer son attention sur les points qui lui paraissent devoir entraîner une interdiction, ainsi a-t-elle demandé récemment au magazine *Parents* de s'amender. Parfois, il suffit que le rapporteur de la commission chargée de surveiller une publication change pour que celle-ci sente passer le vent du boulet. C'est ainsi que le magazine *Lui* vient d'échapper de justesse à une demande d'interdiction de vente aux mineurs.

La toute-puissance de la commission ne tient pas aux propositions d'interdiction qu'elle soumet au ministre de l'intérieur, mais au fait que celles-ci sont le plus souvent suivies d'effet. On ignore trop souvent que, sous prétexte de protéger les mineurs, le droit français recèle par ce biais la possibilité de censurer les publications pour adultes.

M. Beyler paie aujourd'hui son obstination. Depuis que le cas de l'hebdomadaire est discuté par la commission, des démarches ont été faites auprès de lui, au niveau le plus élevé, pour qu'il accepte d'atténuer le caractère licencieux des affiches. Tout au plus la commission a-t-elle enregistré le fait que, dans un cas sur trois, celles-ci ne mettent plus en scène les membres d'une même famille (*« Il prostituait la femme de son fils »*), et que M. Beyler a demandé aux kiosquiers de ne plus les apposer à moins de 100 mètres d'une école. Cela ne pouvait évidemment suffire.

Au fil des mois, le front anti-*Détective* s'élargissait. Il va aujourd'hui de Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, aux féministes les plus virulentes, en passant par l'Union nationale des associations familiales (UNAF), Mme Gisèle Moreau, député (P.C.) de Paris, et M. Georges Fillioud, député (P.S.) de la Drôme. Tout le monde n'a évidemment pas le même but ni les mêmes arrière-pensées : ainsi ces femmes d'un Comité contre *Détective* qui, le 29 novembre, ont manifesté sous les fenêtres des Editions du Square pour montrer qu'elles n'attaquaient pas *Détective* au nom de la décence, mais comme symbole des journaux qui, d'*Union* à *Hara-Kiri*, présentent, selon elles, une image avilissante de la femme.

Mais ce front, autant que les refus opposés par M. Beyler à la commission, a contribué à chauffer celle-ci à blanc, en même temps qu'il permet au ministère de l'intérieur de se prévaloir d'une rare unanimité, de la droite à l'extrême gauche, pour frapper *Détective*. Le 11 octobre — ultime sursis — la commission demandait par 14 voix contre 10 à M. Beyler d'*« abandonner complètement sa publicité par affichettes »*. Le 29 novembre, devant un nouveau refus, elle émettait l'avis que l'on sait.

BERTRAND LE GENDRE.

Selon Mme Pelletier

LE TRAVAIL DES FEMMES REPRÉSENTE 40 % DES REVENUS DES MÉNAGES

Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, a déclaré, dimanche 3 décembre, au Club de la presse d'Europe I, à propos du travail des femmes, qu'il représente *aujourd'hui 40 % des revenus des ménages* et qu'on ne peut plus parler de salaire d'appoint. Le ministre a annoncé qu'elle mettait en place avec les ministères de l'éducation et de la culture et de la communication des actions de formation accessibles aux femmes qui sont chez elles. Elles porteront sur la vie associative, la gestion et la culture générale.

Mme Pelletier a indiqué avoir demandé au garde des sceaux d'adresser à tous les parquets une circulaire leur rappelant que les discriminations à l'embauche constituent une infraction et qu'*« ils pouvaient poursuivre d'office même si la femme n'avait pas le courage, l'idée »*, ou *« n'osait pas poursuivre »*.

A une question sur l'opportunité d'un projet de loi interdisant et sanctionnant le sexisme, le ministre a déclaré : *« J'ai réfléchi à ce projet de loi, car, effectivement, il m'apparaît important. Mais il ne sera utile que si l'application de cette loi permet effectivement aux associations de défendre les droits des femmes ; c'est une affaire très difficile, mais c'est une affaire que je compte réussir. »*

Mme Pelletier a indiqué qu'*« en conscience »* elle était contre la peine de mort et que le moment venu elle interviendrait en ce sens. Elle a ajouté : *« Je crois que derrière moi beaucoup de femmes, parce qu'elles sont hostiles à la violence, partagent mon avis. »*

APRÈS AVOIR TOUJOURS VÉCU EN FRANCE

Dabia sera refoulée en Algérie

Dabia Ourahmoune a vingt-quatre ans. Elle est née en France et y a toujours habité. Mais, de parents algériens, elle a gardé la nationalité algérienne. Au mois d'avril dernier, après avoir perdu ses papiers, elle a demandé à la préfecture de police de lui fournir des duplicata, en particulier celui de sa carte de séjour, valable dix ans.

On lui a remis un titre tenant lieu de carte de séjour et valable trois mois. Au terme de ces trois mois, le 11 juillet, sans lui fournir d'explication on lui a remis un avis de refoulement. Elle devait quitter le territoire français avant le 19 juillet. Elle a obtenu un délai jusqu'au 19 novembre. *« Entre-temps*, raconte une de ses amies, *nous avions confié l'affaire à un avocat. Deux explications lui ont été fournies. D'abord, ont dit les autorités, Dabia n'a jamais perdu ses papiers. Elle a fait une fausse déclaration de perte parce qu'on lui avait retiré son titre de séjour. Heureusement, Dabia possédait une photocopie de sa carte de séjour et a pu prouver que cet argument était faux. On a alors trouvé une deuxième explication : Dabia avait quitté la France pour une période supérieure à six mois. Elle était en effet repartie en Algérie, où sa mère malade venait de rentrer. Sa mère est d'ailleurs morte en Algérie. »*

Le 19 novembre, le cas de Dabia a été évoqué à Europe 1. M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, est alors intervenu. La date du refoulement a été reportée au 28 novembre. Après étude du dossier, le secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés a estimé *« qu'on ne pouvait pas créer de précédent »*. On a signifié à Dabia Ourahmoune qu'elle devait quitter le territoire français avant le 5 décembre. Celle-ci, estimant n'avoir commis aucune faute, rien qui puisse justifier qu'elle soit expulsée d'un pays où elle a toujours vécu, est bien décidée à tout faire pour rester en France. — Jo. S.

JUSTICE

La libération de Youssef Kismoune

LARMES FROIDES

Avec la libération — provisoire — de Youssef Kismoune, la présomption d'innocence a marqué un point — tardif. C'est une bonne nouvelle, ce n'est rien de plus. En tirer de vastes conclusions, comme on le voit ici et là, relève de l'illusionnisme. La justice française n'en devient pas un modèle de rigueur et d'humanité. Pas plus qu'il ne serait sérieux de laisser croire — à droite comme à gauche — que les prisons retiennent des innocents par centaines.

Si la justice française a accepté de se dessaisir d'une de ses proies, c'est que la presse s'en est mêlée, parce qu'un avocat célèbre et remuant — une qualité vraie dans ce métier — l'avait rendue à sa vocation de *« vivre indignée »*. Sans cette indignation, dont Zola est le père, sans Mᵉ Gisèle Halimi, Youssef Kismoune ne serait pas en liberté, pas même vivant peut-être. Ayons même une pensée aimable pour le garde des sceaux.

Ainsi est-il une fois de plus démontré qu'il ne fait pas bon être un inconnu, où qu'on soit, et quoi qu'on demande, fût-ce justice.

Mais il ne faut pas s'emballer, verser des larmes froides sur l'innocence reconnue (tout provisoirement) alors qu'à d'autres moments on appelle à la résurrection du bagne, aux peines éternelles et autres manifestations d'altruisme.

Pas plus qu'il ne serait décent, croyant apercevoir quelque faille supplémentaire du système, de laisser entendre que l'erreur judiciaire est monnaie courante. C'est bien pis.

L'avantage des grandes erreurs judiciaires, c'est qu'on peut espérer qu'elles deviendront flagrantes par ce bizarre jeu de balancier où opinions et commentateurs sont alternativement bourreaux et pleureuses d'Orient.

Pas de larmes, ni froides ni chaudes, sur les petites victimes de l'imprécision judiciaire, sur les condamnés furtifs des audiences-confection, médiocres dans la délinquance, médiocres dans la sanction, médiocres dans l'attention qu'ils suscitent. Ils sont, eux, la réalité judiciaire. Pas Youssef Kismoune. Si celui-ci est une exception, ce n'est pas parce que son horizon a changé de couleur, c'est parce qu'on a consenti qu'il en est un. Mais, de cela, la justice n'est pas cause.

Ph. B.

● *Ecoutes téléphoniques dans un foyer du Doubs.* — Le gérant d'un foyer de jeunes travailleurs à Béthoncourt (Doubs), M. Jean-Claude Malherbet, a été condamné par le tribunal de Montbéliard vendredi 1er décembre à six mois d'emprisonnement avec sursis et 2 000 francs d'amende, pour avoir installé un dispositif de surveillance téléphonique dans son établissement. Le dispositif — qui a fonctionné de 1974 à 1976 — permettait d'écouter les communications des résidents. M. Joly, président du foyer, a été déclaré civilement responsable.

FAITS DIVERS

AU B.H.V. (RIVOLI)

Huit personnes sont blessées par l'explosion d'une bombe

La bombe qui a éclaté, samedi 2 décembre, aux environs de 15 h. 30, au sous-sol du Bazar de l'Hôtel de Ville, n'a guère perturbé l'activité habituelle du magasin en ce jour d'achats. Moins d'une heure après le drame qui a fait huit victimes, dont deux blessés graves, la clientèle — plusieurs milliers de personnes — affluait à nouveau et se pressait comme si de rien n'était pour obtenir la promotion du jour et les 20 % de rabais. A peine si on s'apercevait que le sous-sol était interdit d'accès par des agents en uniforme et qu'une légère odeur de salpêtre planait dans l'air surchauffé du Bazar.

« Nous avons entendu un grand bruit, explique une vendeuse, *puis les gens se sont mis à courir, de la fumée montait d'en bas. »* L'évacuation du sous-sol s'est faite avec l'aide de la police, immédiatement prévenue, et des vingt membres du service de sécurité du B.H.V., sans panique. La principale victime, Mme Georgette Feret, une vendeuse vacataire, a été grièvement blessée par l'explosion et a dû être amputée des deux jambes.

Déjà, au printemps dernier (*le Monde* du 28 juin), le B.H.V. avait fait l'objet d'une alerte à la bombe : un engin avait été retrouvé dans une boîte à jouets. La direction du Bazar de l'Hôtel de Ville ne veut faire aucune déclaration au sujet de l'attentat de samedi, et rien ne permet encore aux policiers de la brigade criminelle de déterminer les causes de cet attentat. Un appel téléphonique anonyme à R.T.L., dans la nuit du 2 au 3 décembre, a mis en cause le Front de libération de la Bretagne (F.L.B.), *ce* qui n'a été ni confirmé ni démenti par l'organisation clandestine. Les enquêteurs semblent plutôt penser au geste d'un déséquilibré.

L'explosion s'est produite dans un rayon de bonbonnes, de bouchons et de lessiveuses, non loin de l'entrée du parking du B.H.V. où passent de nombreux clients.

Au soir de l'explosion, au moment de la fermeture, alors que les services du laboratoire emportaient les prélèvements, qu'un client obstiné voulait franchir les barrières interdites pour acheter un tournevis, les vendeuses du premier éprouvaient une frayeur rétrospective : *« C'est maintenant*, dit l'une d'elles, *que j'ai les jambes qui flageolent : je n'ai pas réalisé sur le moment. Heureusement que mon rayon est près de la porte. »* — C. C.

● *Deux attentats à l'explosif* ont eu lieu à Paris dans la nuit du 3 au 4 décembre. A 1 heure, un engin de fabrication artisanale a fait explosion devant l'ambassade de Guinée, 24, rue Emile-Ménier, à Paris (16e), provoquant des dégâts matériels peu importants. Vers 4 h. 30, une seconde explosion a fortement endommagé un sex-shop situé au 1, place de Budapest, à Paris (9e). Ces attentats n'ont pas été revendiqués.

JEUNESSE

● *Les jeunes communistes protestent contre l'organisation d'une « semaine de la jeunesse ».* — Au conseil national du Mouvement de la jeunesse communiste de France qui a eu lieu le 3 décembre à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), M. Jean-Michel Catala, secrétaire général, a déclaré que *« la semaine de la jeunesse organisée par une officine giscardienne avec l'appui du gouvernement était une nouvelle entreprise de démagogie pour tenter de faire croire que, dans la France de 1978, on s'occupait de la jeunesse »*.

CATASTROPHES

En Afrique du Sud

QUARANTE ET UN MINEURS TROUVENT LA MORT DANS UN INCENDIE

Quarante et un mineurs africains ont péri samedi 2 décembre à la suite d'un incendie souterrain dans la mine d'or de Vaal-Reefs, à Kaklerksdorp, à 120 kilomètres au sud-ouest de Johannesburg, a-t-on annoncé officiellement.



JUSTICE

A LA COUR DE CASSATION

Les pouvoirs du directeur du cabinet du garde des sceaux

Le directeur du cabinet du ministre de la justice, qui a reçu de ce dernier délégation de signature, conformément aux dispositions du décret du 23 janvier 1947, modifié par le décret du 28 août 1976, a qualité pour signer, aux lieu et place du ministre, l'ordre écrit donné au procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat de mettre en mouvement l'action publique.

C'est ce qu'a décidé la chambre criminelle de la Cour de cassation présidée par M. Pierre Faivre, dans un arrêt du 22 novembre rendu sur le rapport du conseiller André Braunschweig, les observations de Mes Martin-Martinière et Calon et les conclusions de M. Georges Dullin, avocat général. Cette décision de la Cour suprême met un terme aux contestations qui ont été souvent soulevées sur ce point à la barre de la Cour de sûreté de l'Etat dans plusieurs affaires.

En l'espèce, il s'agissait du cas de M. Marc Lefèbvre, condamné le 1er février 1978 à quinze ans de détention criminelle pour trahison et intelligence avec les agents d'une puissance étrangère (*le Monde* des 1er et 3 février). Dans son pourvoi, le condamné soutenait, comme il l'avait déjà fait devant la Cour de sûreté de l'Etat, que le directeur du cabinet du garde des sceaux, faute d'autorisation législative expresse, était incompétent pour signer, le 21 mars 1977, un ordre de mise en mouvement de l'action publique devant la Cour de sûreté de l'Etat.

La Cour de cassation a estimé que la Cour de sûreté de l'Etat « *avait considéré à bon droit que cet ordre écrit donné par le ministre de la justice au ministère public était signé en vertu d'une délégation de signature régulièrement prise et publiée* ».

Au cours de la même audience, la chambre criminelle de la Cour de cassation a cassé, pour vice de forme, l'arrêt condamnant, dans la même affaire, M. Giovanni Ferrero, qui devra donc être à nouveau jugé par la Cour de sûreté de l'Etat autrement composée. La cinquième question posée à la Cour de sûreté par le président avait été, en effet, rédigée dans des termes différents de ceux de la citation, ce qui modifiait la substance de l'accusation en y ajoutant des éléments nouveaux. Les magistrats suprêmes ont considéré qu'il s'agissait là d'une violation de l'alinéa premier de l'article 35 de la loi du 15 janvier 1963.

Le parti socialiste veut « une justice égale pour tous »

« *Je ne crois pas à l'indépendance de la magistrature en tant qu'institution (...). En revanche, je crois volontiers à l'indépendance des magistrats, dont beaucoup sont des hommes courageux, obéissant à leur conscience, qui souffrent et souffriront souvent* », a déclaré M. François Mitterrand en conclusion du colloque national du parti socialiste consacré à la justice.

Dans son rapport préliminaire, M. Michel Jéol, secrétaire de la commission « institution et libertés », a fait l'analyse d'une justice « *peu accessible, peu indépendante, peu efficace* », qui reste « *un bastion de conservatisme social* ».

Me Gérard Bismuth, de la fédération des Bouches-du-Rhône, a estimé que « *la réflexion du parti socialiste sur ces questions est en retard, non seulement sur ce qui se dit dans les syndicats de gauche, mais même dans les organisations professionnelles de droite* ».

« *La justice de l'actuelle société capitaliste se veut fondamentalement égalitaire* », a estimé M. Jean-Pierre Michel, magistrat, dans son introduction au rapport « *Une justice plus ouverte* ». « *Elle traite donc égalitairement des individus inégaux... du fait de la structure « classiste » de notre formation sociale. Le problème pour nous, socialistes, est de transformer cette égalité formelle en une égalité réelle qui tienne compte des inégalités existant actuellement.* » Des propositions ont été faites sur « *le développement de l'échevinat* », pour que « *les citoyens participant à la justice ne soient pas cantonnés dans un rôle passif et secondaire* ». M. Mitterrand, enfin, s'est personnellement prononcé pour une formation commune des magistrats et des avocats et pour le droit d'association des détenus.

● *M. Pierre-Désiré Allaire*, écroué à la prison de Nice depuis son inculpation, le 11 octobre dernier, d'escroquerie et d'infraction à la législation des jeux (*le Monde* du 13 octobre), a été transféré, vendredi 1er décembre, à l'hôpital-prison des Baumettes, à Marseille. Il a commencé, le 24 novembre, une grève de la faim.

FAITS ET JUGEMENTS

Terre des hommes-France contre Terre des hommes.

Les représentants d'une trentaine de sections départementales dissidentes du mouvement Terre des hommes-France ont créé dimanche 3 décembre à Mulhouse (Haut-Rhin) un comité national destiné à coordonner leurs actions communes. Les responsables de ces sections ont dénoncé au cours d'une conférence de presse l'action actuelle du mouvement, qui se caractérise, selon eux, « *par le gaspillage de l'argent, la lenteur des secours et des interventions trop ambitieuses* » (*le Monde* du 7 septembre) Un procès intenté par Terre des hommes-France avait contraint les délégations de la région parisienne à changer d'appellation. Celles-ci sont dénommées sous l'appellation Enfance et Partage. En province, cependant, des sections ont conservé leur nom d'origine. Mais toutes revendiquent la paternité du fondateur, M. Edmond Kaiser.

Carambouille et proxénétisme à Lyon : quinze inculpations.

Quinze personnes viennent d'être inculpées à Lyon « *d'escroquerie ou complicité d'escroquerie* » dans une affaire de carambouille découverte dans la section financière du S.R.P.J. de Lyon. Le montant de l'escroquerie serait de plus de deux millions de francs. Les policiers avaient effectué vingt-quatre interpellations. Treize des inculpés ont été incarcérés. Cinq d'entre eux sont également poursuivis pour proxénétisme.

M. Michel Grangier, trente-deux ans, arrêté vendredi 24 novembre serait l'instigateur de l'affaire, assisté de M. Jean Maine, cinquante-deux ans, qui écoulait la marchandise — essentiellement du matériel de jardin — dans la région de Lyon-Saint-Etienne. M. Grangier travaillait depuis quelques mois avec une société d'import-export parisienne la COFRULEG, dont le P.-D.G., M. Jean-Paul Guivarch, a disparu.

C'est l'argent de la prostitution qui, selon les enquêteurs, a souvent servi de point de départ à cette carambouille opérée au détriment d'une dizaine de sociétés. Plusieurs des inculpés tenaient cafés ou hôtels ouverts à la prostitution : M. Joseph Giovannonne était propriétaire de l'Auberge bressanne à Tramoyes (Ain), son oncle, M. Pierre Tropibani, gérait à Lyon le café Le Bastide, tandis que M. Denis Isorci avait acheté l'auberge Beaurivage à Loyettes (Ain). Une partie de la marchandise a pu être récupérée par les policiers dans les entrepôts de Jean Maine.

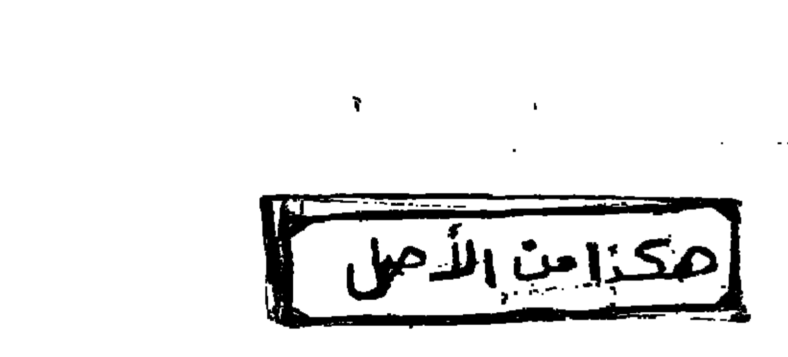
Le barreau de Rennes favorable à la « cité judiciaire ».

Le barreau de Rennes s'est prononcé pour la création d'une cité judiciaire globale, c'est-à-dire comprenant les juridictions de première instance et d'appel, après avoir dénoncé lors d'une récente conférence de presse la lente mais certaine asphyxie du tribunal de grande instance de Rennes (*le Monde* du 5 octobre) installé à l'étroit dans les anciennes écuries du Parlement de Bretagne, dont les étages nobles sont occupés par la cour d'appel.

Cette prise de position, après celle des magistrats, greffiers et fonctionnaires du tribunal, intervient quelques jours avant l'ouverture de la session budgétaire du conseil général d'Ille-et-Vilaine qui doit, à partir du 16 décembre, se prononcer sur l'éventuelle relance du projet de cité judiciaire, le transfert du tribunal de grande instance en 1979 dans une partie des bâtiments de l'actuelle préfecture d'Ille-et-Vilaine ou encore la poursuite de la période de réflexion commencée au début des années 70.

Pour Me Henri Garnier, bâtonnier en exercice, « *le transfert du tribunal dans les bâtiments de la préfecture constitue une mauvaise solution et un gâchis des deniers publics dans la mesure où d'ici cinq ans il faudra envisager un nouveau transfert, faute de place* ». — (*Corresp.*)

● *Dix ans de suspension pour un notaire de Villefranche-sur-Saône.* — Le tribunal de grande instance de Villefranche-sur-Saône (Rhône), statuant en matière disciplinaire, a prononcé samedi 2 décembre une mesure de suspension de dix ans, à l'encontre de M. Albert Champion, notaire de cette ville, qui avait détourné 598 000 francs. M. Champion n'était l'objet que de poursuites disciplinaires, le « trou » financier ayant été comblé dès le 31 octobre.



ÉDUCATION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES UNIVERSITÉS DE LANGUE FRANÇAISE

L'enseignement supérieur face à l'austérité

Bordeaux. — La sixième assemblée générale triennale de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) s'est achevée le samedi 2 décembre à Bordeaux après une semaine de travaux. Les trois cents participants ont élu un nouveau conseil d'administration et un nouveau président, M. Paul Lacoste, recteur de l'université de Montréal. Il succède à M. Seydou Madani Sy, recteur de l'université de Dakar. Pour la première fois depuis sa création, en 1961, l'AUPELF a dû remplacer son secrétaire général et fondateur, M. Jean-Marc Léger, qui est nommé délégué général du Québec en Belgique. M. Maurice Beutler, jusqu'alors secrétaire général adjoint, lui succède à ce poste.

C'est une étape importante pour l'AUPELF, qui a défini ses priorités pour les trois années à venir : mise en place d'une banque de données sur ordinateur (comprenant tous les programmes des universités de langue française, les noms des professeurs permanents, les programmes de recherches...) et développement des activités dans le domaine de la technologie. Certains craignent même qu'on ne la privilégie un peu trop au détriment des « études françaises » et du « dialogue des cultures ».

A l'occasion de son assemblée générale, l'AUPELF a organisé un colloque sur le financement de l'enseignement supérieur.

L'Université française n'est pas la seule à subir l'austérité et les difficultés qui en découlent. C'est, à des degrés divers, le lot de l'enseignement supérieur dans plusieurs pays du monde qui ne le placent plus au rang des priorités. En organisant un colloque sur les systèmes de financement de l'enseignement supérieur, le premier objectif de l'AUPELF était de recueillir des informations comparatives. Ce travail est bien avancé puisque, depuis le début de l'année, en collaboration avec l'O.C.D.E., une documentation abondante a déjà été rassemblée : elle ne comporte pas moins de mille pages dactylographiées.

Les problèmes de financement se posent très différemment dans les pays en voie de développement et dans les pays industrialisés. Presque partout dans ces derniers, a constaté M. Pierre Cazalis, vice-président de l'université du Québec et rapporteur du colloque, *« le taux de croissance des enveloppes destinées aux universités est en diminution »*. Cette situation fait suite à une période de grande expansion provoquée par le *« boom démographique des années 1945-1965 »*. Aujourd'hui, la stabilisation, voire la diminution, des effectifs d'étudiants, l'inflation, la volonté des gouvernements de *faire des économies*, les critiques de l'opinion publique envers l'enseignement supérieur sont autant de causes de restriction financières. Cette austérité est envi-

De notre envoyée spéciale

sagée, à l'AUPELF, comme durable.

M. Cazalis a cependant fait ressortir dans son exposé qu'elle n'avait pas seulement des causes conjoncturelles. Certes, la chute des inscriptions devrait continuer jusqu'au début des années 90. Or les effectifs sont un critère qui tient souvent — à tort ou à raison ? — une large place dans les calculs budgétaires. Mais les universités vivent aussi une crise de « structures » et de « pertinence », qui n'est pas de *« nature à inspirer confiance quant à l'utilisation des sommes mises par la collectivité à la disposition des universitaires »* : éclatement de la relation d'autorité entre professeurs et étudiants, éclatement des cadres pédagogiques, affaiblissement — voire suppression — de la notion d'évaluation, interrogation sur la formation professionnelle... C'est pourquoi les Etats ont de plus en plus tendance à s'immiscer, un peu trop au gré des universitaires, dans le fonctionnement des établissements, mettant en cause l'autonomie des universités et leurs finalités.

Une « méfiance réciproque »

Deux questions ont été posées à propos des ressources des universités : leur insuffisance et leur gestion plus ou moins inadéquate. La diversité des systèmes universitaires, politiques et économiques ne permet pas de proposer de modèles. Ce n'était pas le but du colloque de l'AUPELF. Mais la confrontation de certains systèmes a permis aux participants de souligner leurs exigences (*« indépendance intellectuelle »*, *« liberté d'expression et de choix des méthodes d'enseignement et de recherche »*, *« autonomie de gestion »*), et d'avancer des suggestions relatives aux relations entre l'Etat et les universités d'une part, et à la gestion interne de ces établissements d'autre part.

Ainsi, tenant compte de la *« méfiance réciproque »* qui existe entre les Etats et leurs universités, beaucoup de délégués ont insisté sur deux nécessités : *« détermination conjointe d'objectifs globaux »* et *« concertation dans l'établissement des procédures de financement »*. Pour la gestion interne des universités, plusieurs idées ont été avancées qui, sans être représentatives de tous les délégués sont autant de pistes de recherche : amélioration de la gestion, notamment par la formation des responsables, mise en place d'un contrôle *« intelligent »* des ressources, voire d'une *« personne garante de l'autorité de tutelle »*, comme cela existe dans certains pays, possibilité aussi pour les universités de développer leurs ressources propres.

CATHERINE ARDITTI.

● *Un débat sur l'université de Paris-VIII (Vincennes) et son avenir* est organisé, mercredi 6 décembre, à 20 h. 30, par des enseignants de cette université. Quatre thèmes seront abordés : « Ouverture aux salariés : Un lieu d'élaboration de pratiques sociales ; Un nouvel espoir culturel ; Un autre rapport à la société. »

★ PIAP, 30, rue Cabanis, 75014 Paris.

UN MINISTRE PROTÉGÉ

(De notre correspondant.)

BORDEAUX. — *La participation de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, à la séance de clôture de l'assemblée générale de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) a donné lieu à une mobilisation policière sans précédent.*

Les abords du Grand Théâtre, où avait lieu la réunion, ont été investis durant tout l'après-midi par plusieurs centaines de membres des forces de l'ordre, notamment des C.R.S. Ils étaient plus nombreux que les enseignants et étudiants qui manifestaient contre le décret du 20 septembre sur le statut des assistants.

Pendant que des manifestants et des badauds faisaient face au service d'ordre, Mme Saunier-Seïté prenait place sur la scène du théâtre, parmi des universitaires en toge et devant un parterre assez clairsemé de professeurs, également en toge.

Plus que du discours que le ministre consacra au dialogue des cultures, les Bordelais conserveront de sa venue dans leur ville le souvenir d'une mobilisation policière disproportionnée.

AÉRONAUTIQUE

LUFTHANSA COMMANDE TRENTE-DEUX BOEING-737

Cologne *(Reuter)*. — La Lufthansa a commandé trente-deux Boeing-737 « City Jet », au coût total de 840 millions de marks (environ 1 932 millions de francs) a annoncé vendredi 1er décembre la compagnie aérienne ouest-allemande.

Ces appareils à court rayon d'action, qui comptent cent neuf places, remplaceront et compléteront la flotte de vingt-huit Boeing-737 actuellement en service.

Les cinq premiers « *City Jets* » seront livrés dans le second semestre de 1980. L'achat de ces appareils a pour objet d'améliorer les liaisons intérieures et les liaisons entre l'Allemagne fédérale et les capitales européennes.

[Sans compter le contrat de Lufthansa, le nombre total de 737 vendus à ce jour s'élève à 636 dont 97 ont été commandés depuis le début de la présente année, qui sera de ce fait une année record pour les commandes de 737.]

MÉDECINE

UN COLLOQUE INTERNATIONAL A LISBONNE

L'essai des nouveaux médicaments sur l'homme reste insuffisamment contrôlé

Lisbonne. — Comment mettre au point des médicaments actifs sans les essayer sur l'être humain ? Comment faire en sorte que ces essais ne prennent pas l'allure d' « expériences », peut-être salutaires, mais éventuellement dangereuses, toxiques, douloureuses, inadmissibles ? Depuis plus de trente ans, surtout depuis la découverte des « expériences » des médecins nazis dans les camps de concentration, praticiens, juristes et moralistes s'efforcent de mettre au point des procédures qui visent à protéger l'individu — sain ou malade — sans freiner la recherche. C'est la quadrature du cercle, comme l'a révélé une fois de plus le colloque qu'ont organisé conjointement, du 30 novembre au 2 décembre, l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), l'UNESCO et le Conseil des organisations internationales des sciences médicales (CIOMS) (1), à Lisbonne. Pourtant, cette réunion aura marqué à la fois un net progrès de la réflexion sur l'expérimentation et un clivage très accusé à cet égard entre les cultures nordique, anglo-saxonne et les cultures latines, ces dernières se refusant tout à la fois à admettre la notion même d'une expérimentation sur l'homme sain et la nécessité d'un contrôle de la collectivité sur ce type d'activité médicale.

En 1767, John Hunter s'innocule la syphilis afin de prouver qu'elle ne faisait qu'une seule et même maladie avec la blennorragie... En 1835, Antoine-Barthélémy Clot s'injecte dans le bras le pus d'un pestiféré pour montrer que la peste n'est pas contagieuse... En 1892, Max von Pettekofer absorbe une culture de vibrions cholériques vivants pour démontrer qu'ils ne pouvaient, à eux seuls, provoquer le choléra (2).

L'expérimentation n'a certes plus aujourd'hui nécessairement cet aspect héroïque, et l'on se plaît à dire, dans l'industrie pharmaceutique, qu'il faut dix ans à présent pour produire un médicament. Pendant ces dix ans, que se passe-t-il ? La mise au point purement pharmacologique, certes, dans un premier temps ; puis les essais sur l'animal, que l'on tente de pousser aussi loin que possible. Enfin, épisode ultime, l'essai sur l'homme .

La question a souvent été posée de savoir si le stade de l'expérimentation humaine est véritablement indispensable. Sur ce point, un accord s'est dégagé depuis longtemps : certains produits ne peuvent prouver leur efficacité — ou leur innocuité — que s'ils sont testés sur l'homme. D'abord, parce que certaines maladies — allergiques, psychiatriques par exemple — n'existent que chez l'être humain (les essais sur l'animal ne peuvent servir, dans cette hypothèse, qu'à vérifier la non-toxicité du produit). Ensuite et surtout parce que la « réponse » humaine à un agent pharmacologique peut différer considérablement — à pathologie identique — de la réponse animale au même produit.

Si la nécessité d'une expérimentation sur l'homme est communément admise, aujourd'hui, il n'en va pas de même pour les modalités de cette expérimentation, le colloque de Lisbonne l'aura amplement démontré. L'essai sur l'homme malade, en effet, est réglementé tout à la fois par des textes internationaux et par des lois nationales. Les textes internationaux ont trouvé leur origine dans le « code de Nuremberg », établi après la guerre pour condamner les médecins nazis, puis dans les déclarations d'Helsinki (1964) et de Tokyo (1975). Ces textes précisent notamment que l'expérimentation doit être menée par des cliniciens qualifiés, que le risque couru par le sujet doit être proportionné au bénéfice recherché, que le consentement « libre et éclairé » du patient doit être obtenu et qu'enfin l'expérience peut être interrompue à tout moment, à la demande du sujet.

La législation française

Les lois nationales reprennent généralement ces principes en les détaillant. Ainsi la loi française prévoit-elle que les essais thérapeutiques ne peuvent être menés que par des experts agréés par le ministère de la santé, nommés pour cinq ans et qui n'ont aucun intérêt financier dans la commercialisation du nouveau produit. Telle est la lettre.

Dans la pratique, l'organisation des expertises soulève maint problème. Par exemple, il est prévu que le consentement « libre et éclairé » du sujet sera recueilli. Or un malade hospitalisé est nécessairement, de fait, dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'équipe médicale, même si cette dernière ne cherche aucunement à en abuser. Il est, en outre, difficile d'« éclairer », dans le détail, un patient dépourvu de toute connaissance médicale.

D'autre part, une information de cette nature peut se révéler angoissante, donc préjudiciable, ou à l'inverse soulever des espoirs excessifs, le produit nouveau pouvant être perçu comme la « drogue-miracle ». Enfin, dans les essais dits « en double aveugle » — conçus pour éliminer le facteur psychologique de la prescription, — ceux des malades qui reçoivent le produit nouveau sont tirés au sort à l'intérieur d'un groupe (les autres patients recevant un traitement « classique »). Par conséquent ni le malade ni le médecin ne savent qui a reçu le nouveau produit, et il existe une inégalité devant la thérapeutique. Peut-on enfin obtenir l'accord d'un grand malade mental, d'un jeune enfant, d'un mourant, ou même d'un prisonnier ?

Reste le facteur financier. Si la loi prévoit que l'expérimentateur ne doit pas avoir de liens avec le laboratoire intéressé, il n'en reste pas moins que l'expert

De notre envoyée spéciale

perçoit, pour l'expérimentation, des honoraires. Or, les textes sont muets sur l'utilisation de ces sommes, qui sont parfois extrêmement élevées. L'expert peut donc en disposer comme bon lui semble : dans la meilleure des hypothèses, il les affectera à l'équipement de son service, à la recherche, à une rémunération supplémentaire de certains membres du personnel. Mais rien de tout cela ne lui est imposé : en particulier, il peut fort bien utiliser ces honoraires pour son propre compte.

Des « comités d'éthique »

Surtout, l'O.M.S. et le CIOMS recommandent — et la réunion de Lisbonne n'avait pas d'autre objet — que chaque pays se dote de « comités d'éthique » devant lesquels les experts devraient rendre compte de ce genre d'activité.

De tels comités existent déjà, notamment dans les pays scandinaves, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, où ils fonctionnent au sein même de chaque hôpital. Mais une forte opposition s'est manifestée à Lisbonne de la part des pays latins à la mise en œuvre de tels comités. En France, seul l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) s'est doté d'un tel comité, présidé par le professeur Jean Bernard ; un autre pourrait être constitué à Lyon. Nous sommes loin de la généralisation préconisée par l'O.M.S.

Le problème de l'expérimentation sur l'homme sain a mis en évidence le même clivage culturel. Ce type d'expérimentation est, en effet, largement pratiqué aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, en Suède. Il vise à établir, non pas les propriétés thérapeutiques d'un produit, mais son devenir dans l'organisme, son mode de fixation sur des organes-cibles, ses mécanismes de transformation et d'élimination. Ces études, dites de « pharmacocinétique », les directives européennes de 1975 — qu'ont reprises les textes français — les imposent avant la commercialisation de tout produit (3). Mais les essais sur l'homme sain restent impraticables en France, car ils exposent l'expérimentateur, en cas d'accident, à de très lourdes peines.

Aussi cette pratique s'est-elle clandestine, utilisant comme « sujets » le personnel des laboratoires, des chercheurs, des étudiants en médecine... L'incitation peut être forte : soit psychologique (il est difficile de refuser certains services à l'employeur ou au « patron »), soit financière (chaque prélèvement de sang peut être rémunéré jusqu'à 100 francs et jusqu'à sept fois par jour, par exemple). Enfin, certains laboratoires français préfèrent faire réaliser ce type d'expériences à l'étranger, en particulier en Belgique ou surtout en Grande-Bretagne. Ce qui présente d'autres inconvénients : le laboratoire britannique testera d'abord « sa » molécule, la molécule française attendra, et le produit anglais sera mis au point plus tôt... Il faudra aussi rémunérer ce laboratoire britannique, d'où une fuite de devises.

En bref, le colloque de Lisbonne, malgré les divergences qui s'y sont exprimées, a mis en évidence une double nécessité : plus l'expérimentation sur l'homme — sain ou malade — se révèle indispensable, plus un contrôle de ceux qui la pratiquent s'impose. *« Nous ne cherchons pas*, a dit le professeur Neki (Inde), *à éliminer la recherche, mais à éliminer les expérimentations sans scrupules. »* Une notion qu'a reprise, pour sa part, au nom du Saint-Siège, le Père Patrick Verspieren : *« C'est à ce prix seulement que les hôpitaux ne seront plus des lieux où l'on craint de devenir des cobayes, mais qu'ils deviendront des lieux où toute confiance sera accordée aux hommes de sciences. »*

CLAIRE BRISSET.

(1) Le C.I.O.M.S. est un organisme non gouvernemental, créé conjointement par l'UNESCO et l'O.M.S., en 1949. Destiné à l'origine à coordonner les congrès médicaux internationaux, il se propose, aujourd'hui, d'encourager la réflexion sur les progrès des sciences biomédicales notamment lorsqu'elles ont de fortes incidences éthiques et sociales. Il s'attache aussi à standardiser, à « internationaliser » la nomenclature des maladies.

(2) Lire à ce propos *« Santé du monde »* revue de l'O.M.S., janvier 1976.

(3) Le docteur J.-M. Rouzioux (Lyon) vient de publier chez Masson un ouvrage intitulé *Les essais des nouveaux médicaments chez l'homme, problèmes juridiques et éthiques* qui fait très utilement le point sur cette question (Collection de médecine légale et de toxicologie médicale).

SCIENCES

En R.F.A.

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE VA ÉTUDIER LES PROBLÈMES DES SURRÉGÉNÉRATEURS

Bonn *(A.F.P.)*. — Les groupes parlementaires allemands du S.P.D. (sociaux-démocrates) et du F.D.P. (libéraux) ont décidé, vendredi 1er décembre, de créer une commission d'enquête sur la technologie des surrégénérateurs. La commission devra faire des recommandations au Bundestag pour qu'une position définitive soit prise au sujet du surrégénérateur SNR-300 de Kalkar, qui est construit près de la frontière germano-hollandaise.

OUVERTURE D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION SUR LA SURETÉ NUCLÉAIRE

L'Institut de protection et de sûreté nucléaire du commissariat à l'énergie nucléaire ouvre au public à partir du 4 décembre un centre de documentation sur la sûreté nucléaire. Il est, indique un communiqué du C.E.A., *« destiné à faciliter l'accès du public aux informations disponibles sur la sécurité nucléaire dans les divers domaines : réacteurs, accélérateurs de particules, usines de retraitement, stockage des déchets radioactifs, etc. »*

★ C.D.S.N., Centre d'études nucléaires de Fontenay-aux-Roses, 60 à 68, avenue du Général-Leclerc, B.P. n° 6, 92260 Fontenay-aux-Roses, tél. : 657-13-26, poste 40-07.

Les garanties internationales de non-prolifération nucléaire

DES SCIENTIFIQUES AMÉRICAINS EXAMINERAIENT LES INSTALLATIONS INDIENNES

L'Inde et les Etats-Unis sont convenus de constituer un comité — formé de scientifiques des deux pays — chargé d'examiner la question des garanties offertes par New-Delhi pour la non-prolifération nucléaire. Cette information a été donnée le 18 novembre par le premier ministre indien, M. Desai, devant une commisison parlementaire.

En vertu des dispositions sur la non-prolifération nucléaire adoptées en mars aux Etats-Unis, Washington devra suspendre, au-delà de septembre 1979, ses livraisons de combustibles atomiques à tout pays qui, comme l'Inde — New-Delhi n'a pas signé le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, — n'offrirait pas suffisamment de garanties de sauvegarde internationale. La centrale indienne de Tarapur, près de Bombay, dépend pour son fonctionnement, en vertu d'un accord bilatéral, de la fourniture d'uranium enrichi américain. Celle-ci est, à terme, remise en cause par la nouvelle loi américaine, mais lors de sa visite à New-Delhi, au début de l'année, le président Carter s'est engagé à livrer 7,4 tonnes de combustible irradié cette année. En acceptant de former un groupe scientifique de contrôle avec les Américains, les Indiens espèrent, semble-t-il, s'assurer la poursuite de ces livraisons et gagner du temps.

RELIGION

Confessions de foi juives

Le Monde a publié entre le 14 juin et le 5 août une série de confessions de foi de chrétiens catholiques, protestants, orthodoxes. Au premier volet de ce triptyque, nous ajoutons à partir de ce jour deux confessions de foi juives, une confession de foi musulmane et une confession de foi bouddhiste. Enfin, le dernier volet sera constitué par sept témoignages d'incroyants, agnostiques ou athées (1).

Ce tour d'horizon n'a évidemment pas la prétention de rendre compte des mille et une manières de croire ou de ne pas croire. Les confessions religieuses ou les idéologies sont innombrables. A l'intérieur de chacune d'entre elles — ou presque, — il existe des familles d'esprit différentes et parfois impitoyables les unes envers les autres.

A l'inverse, certains croyants se sentent singulièrement proches de certains athées, tant il est vrai que les idées séparent moins les hommes que la manière abrupte ou sectaire d'y adhérer.

L'art de vivre et les raisons du cœur l'emportent heureusement sur les convictions de l'esprit. Les guerres de religion — au sens propre de ce mot — n'existent presque plus. Les joutes de l'intelligence ont remplacé celles des armes. Chacun commence à percevoir que le plus fort dénominateur commun ent ͻ les hommes passe au-dessus des chemins empruntés pour se rapprocher d'une vérité qui se dérobera toujours.

HENRI FESQUET.

UN SEUL ENNEMI : LA MORT

par ANDRÉ CHOURAQUI (*)

VOUS avez raison de ne pas croire en moi, m'a dit YHWH. Les théologiens qui parlent en mon nom, depuis deux millénaires et plus, ont si bien tout brouillé qu'ils ont fait de moi un Dieu incroyable. Car ils ne le savent pas toujours : le principe qui peut être énoncé n'est pas celui qui fut toujours, l'être qui peut recevoir un nom n'est pas celui qui fut de tout temps. Pourtant j'avais pris mes précautions : je m'étais révélé à Moïse dans un buisson en lui donnant le secret de mon nom — quatre lettres imprononçables, YHWH, aussi hermétiques qu'une formule mathématique.

Mon nom était secret, comme le mystère de l'être. Un seul homme savait le dire sur terre, le grand-prêtre du Temple de Jérusalem. Depuis que ce Temple a été détruit par Titus, personne ne peut plus prononcer mon nom. Tout serait bien, si mes bons théologiens, enfermés dans leurs ghettos gréco-latins et autres, ne s'étaient ingéniés à donner un nom à l'Ineffable, à nommer l'Innommable.

C'est la manière dont ils s'y sont pris, enfonçant leur glaive dans le dos de mon existence, pour masquer le néant de leurs connaissances, la futilité de leurs bavardages.

Il y a bien longtemps que cela a commencé, hélas ! J'avais dit à mon peuple, par l'entremise de Moïse et de Jésus :

« *Entends, Israël, YHWH, notre Elohim, YHWH Un, et tu aimeras YHWH, ton Elohim...* » C'était clair, n'est-ce pas ? Il leur fallait simplement se taire pour m'entendre, puisqu'il est impossible de rien entendre sans faire silence, vraiment silence, en soi. Au lieu de découvrir dans le silence mon unité et mon amour, ils se sont tous mis à parler si fort qu'ils ont étouffé ma voix, recouverte par la cacophonie de leurs disputes.

Faire le silence en soi

S'il vous plaît de m'entendre, faites donc silence en vous et n'en sortez plus ; silence de vos mots, de vos sens, de vos pensées : c'est là seulement que vous pourrez rencontrer mon visage identique, au mystère innommé. Oubliez tout ce qui a été dit sur moi. Et d'abord que je puisse avoir un nom prononçable : nommé, je deviens concept, limite. Innommé, je porte l'inaccessible mystère de l'être, je désigne sa source.

Oubliez surtout le nom dont on m'a affublé, Dieu, nom de Dieu ! Ce sont les rabbins d'Alexandrie qui m'ont joué ce tour voici plus de vingt-deux siècles. Ils savaient bien que mon nom était innommable comme le mystère de l'être que je fonde. Mais ils voulaient à tout prix m'expliquer aux nations. Pour cela, il fallait des mots, des noms. Alors pour traduire mon nom innommé, YHWH, ils m'ont surnommé Théos, Deus, Dieu !

Les linguistes ont raison de reconnaître en Théos un lointain dérivé de Zeus. Le vieux renard, sentant sa carrière compromise par la folie de ses adeptes, m'a coiffé au poteau de son nom. Tout simplement. Et c'est à travers le masque de son nom que l'Occident me connaît mal.

A l'époque, les mots Théos, Deus, désignaient les idoles des nations, mes vieilles ennemies, et elles seulement. Du coup, moi, l'Elohim innommé du Sinaï, je suis devenu sur l'Olympe une personne déplacée. Je ne m'étais révélé au monde que pour mettre fin à des mythes et des mystifications dont mes théologiens m'ont fait le complice en me désignant sous le nom de famille des idoles païennes. Moi, l'Innommé, j'étais devenu un Dieu dont on pouvait parler, non plus la source ineffable des splendeurs du réel.

Ineffable

Vous êtes athée ? dites-vous. Moi aussi, dans un certain sens. Pour vous, amis athées, j'ai donné ce commandement que vous êtes bien les seuls, hélas !, à avoir pris au sérieux : « *Tu ne prononceras pas en vain le nom de YHWH, ton Elohim !* » Tel est l'ordre grâce auquel, chers athées, vous serez sauvés, ayant la sagesse de ne jamais parler de moi. Je frémis en pensant que mes meilleurs amis, les croyants, passent leur temps à violer le troisième de mes dix commandements. S'ils avaient plus de pudeur, nous n'en serions pas là : une grande partie de mes malheurs vient du style incroyablement vieillot, inefficace, inadéquat de ceux qui parlent en mon nom sans me connaître, et sans rien y entendre.

Innommé, Ineffable, je suis YHWH, l'Etre, celui qui a été, est, sera, source jaillissante de toute création, architecte et matrice de toute créature. Ce que la matrice fait pour le fœtus qu'elle reçoit et vivifie, je l'accomplis pour l'univers entier. Je le « matricie » dans sa totalité et dans le moindre de ses détails. Mes prophètes l'ont bien dit : je suis la Vie, sa source toujours jaillissante. Je ne reconnais qu'une valeur suprême, celle de la vie, et ne me connais qu'un seul ennemi, la mort et toutes ses pollutions, tous ses avortements. Je suis en vérité un Dieu biologique, la source vivante de la parole de vie. Mes physiciens, mes biologistes, ont mis des siècles à découvrir l'unité du réel, à déceler qu'il est un principe unique à toutes les manifestations de la vie. Certains d'entre eux en profitent pour professer que je n'existe pas.

C'est l'A.D.N. qui existe, disent-ils. Ils ne se rendent pas compte, les innocents, que je leur avais soufflé depuis des millénaires ce qu'ils se sont échinés depuis des siècles à redire dans leur langage à eux, moins clair, moins accessible, et sûrement moins beau que le mien. Dieu n'existe pas, disent-ils, mais seulement l'A.D.N. Pauvres chers innocents, qui m'adorent sans le savoir derrière leurs éprouvettes et leurs microscopes, comme hier les sorciers derrière leurs fétiches. L'A.D.N., source de toute vie : j'ai dit presque la même chose, et dans les mêmes termes, je le remarque à cause de la cocasserie du fait, en m'affirmant depuis trois millénaires et plus, comme l'A.D.N., l'A.D.N., source et maître de toute vie. Mais enfin, mes chers biologistes ne sont pas obligés de connaître l'hébreu. Ils hésiteraient, le sachant, à conclure si allégrement que je n'existe pas.

Cultivez votre amour

Je n'écoute sans angoisse mes théologiens que lorsqu'ils parlent d'amour. Et encore, parce que, même en cela, ils ne savent pas toujours ce qu'ils disent. La démarche est simple : au fond de votre silence, vous trouverez plus sûrement qu'à travers l'œil d'un microscope électronique le visage de l'Unique. L'ayant découvert face à face, sans masque et sans mensonge, vous vous serez retrouvé dans la pénétration de l'amour. Comme moi qui en suis la source, le moyen et la fin, l'amour est un. Il peut changer d'objet, mais jamais d'essence. Comme moi, il est une réalité objective, immanente et transcendante : c'est lui qui anime le devenir de toute vie, de toute création. Entendez-moi : vous aimerez.

Qu'est-ce que l'amour ? Un élan de l'amant vers l'aimé, si puissant qu'il permette le détachement de tous liens qui ne soient d'amour. L'élan, le détachement, permettent l'union des êtres, corps, âmes, esprits : comme vous, je suis un Dieu avide d'amour, puisque je suis un Dieu vivant ! De l'union des êtres, du mariage de leurs volontés unies en ma volonté de vie, jaillit la lumière, comme l'éclair de la rencontre de deux nuages. L'amour est essentiellement unique, celui du mystique pour son Dieu, de l'homme pour la femme, du révolutionnaire pour son utopie. Cultivez votre amour, vous approfondirez votre connaissance de moi, votre Dieu. Je suis pleinement d'accord en cela avec vos théologiens, qu'ils le disent en hébreu, en grec, en latin, en arabe, en russe ou en chinois.

∴

Je n'ai besoin que d'amour, puisque je suis l'Elohim de la vie. Et j'élève ici la voix pour le crier très fort : sans amour, le monde est perdu. Le problème n'est pas de savoir si j'existe ou non, ni de choisir dans quelle église, synagogue, mosquée ou cellule de parti je dois être adoré ou combattu. Nous sommes tous embarqués sur un bateau ivre, celui du monde, qui risque de s'engloutir avec nous dans le naufrage nucléaire où nous précipitent mes ennemis. Sans vous, je serais impuissant, moi, votre Elohim, créateur de toute vie, à empêcher le suicide planétaire que préparent — complices de la mort, — les Etats. De votre élan, de votre détachement, de votre union, de votre lumière dépendent votre avenir et le mien.

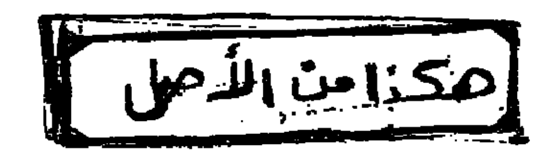
Oui, j'ai besoin de vous pour sauver le monde.

(*) Ecrivain (Jérusalem).

(1) Ces confessions de foi et ces témoignages seront réunis dans un livre que les Editions du Seuil publieront prochainement.

Prochain texte :

JOSY EISENBERG



SPORTS

RUGBY

VICTORIEUX DE LA ROUMANIE PAR 9 A 6

Le XV de France plus heureux que la Grande Armée sur le front de l'Est

Un match de rugby à Bucarest n'est pas un pique-nique ou une soiré de gala. Le vent ici est toujours aigre, la cuisine maussade, le public incommode, l'équipe locale plus incommode que son public, plus maussade que sa cuisine et plus aigre que son vent. Alors on se dit que devant l'écran de télévision, à Paris, on sera mieux ici, plus au chaud, et qu'après tout le microscope qu'est le petit écran donne un meilleur reflet d'un match d'avants comme celui-ci.

On reste à la maison dans ses pantoufles, et on voit, même pas en noir et blanc mais en gris sur gris, un étrange brouillard de rugby joué entre un quinze couleur de muraille et une équipe couleur de crépuscule. Le tout pitoyablement filmé, à contresens, le cameraman ne pensant même pas à montrer les buts lors d'une pénalité ! Quand on pense à ce que font en de telles circonstances les spécialistes britanniques... Ne pouvait-on avoir, vis-à-vis des spectateurs lointains, la politesse de différencier au moins les maillots des joueurs ?

Ce qu'on a pu voir de cette purée de rugby filmée donne pourtant à penser que ce fut un bon match, d'un intérêt constant, un combat égal, intense et rugueux, avec des rebondissements entre équipes très proches l'une de l'autre, ce qui permet de juger des incessants progrès du jeu roumain. Le coup d'envoi n'était pas plutôt donné qu'une horde de gens de l'Est était installée aux abords de la ligne de but française, la piétinait sans ménagement. Et puis les gens de Garonne, des Pyrénées et d'Adour se rassaisirent, desserèrent peu à peu l'étau. Pour la Roumanie, la grande chance est passée. Ne pas marquer après une tele invasion, c'est le signe d'une inquiétante stérilité.

A la douzième minute, les Français franchissent la ligne médiane pour la première fois. A la treizième, l'arbitre irlandais, M. Rea, inflige aux Roumains une pénalité. Dès 48 mètres, Aguirre marque. Il faut avoir vu — ici, la télévision est irremplaçable, même à Bucarest — le clin d'œil alors du splendide arrière bagnérais, ce signal goguenard de Till l'Espiègle à son capitaine, Rives, promu soudain Robin des Bois. Dans cette mêlée implacable, la lueur délicieuse de la malice insolente : le ballon est ovale, pas vrai ? Alors pourquoi le score serait-il équitable ? Trois points de corsaire chanceux.

Cinq minutes encore et Aguirre frappe à nouveau. Mais ce qui compte, ce sont moins les trois points qu'il apporte encore à ses camarades que l'espèce d'élan de confiance qu'il leur donne. Les vingt-cinq minutes qui suivent seront françaises, démontrant que le grand pack forgé sous l'égide de Bastia et de Fouroux reste, sans eux, l'un des plus dominateurs qu'ait connu le rugby français : une tête de mêlée que ne désarticulera qu'en fin de match le vieillissement de Cholley, une deuxième ligne de formidables pousseurs et, derrière, un Rives de plus en plus miraculeux, flanqué d'un bon numéro 8, Clémenté, d'Oloron. Un drop de Caussade porte l'avance des tricolores à 9 points. Score heureux, mais qui reflète tout de même une maîtrise plus claire, un jeu plus élaboré et plus cohérent.

De la pause de la mi-temps, les Roumains émergent comme des tigres. Une demi-heure durant, ce sera un harcèlement, un piétinement inlassables, contre la citadelle française. Neuf à zéro, 9 à 3, 9 à 6, les joueurs de l'Est se ruent avec un cœur, un souffle, mais aussi un talent admirables. En touches, en mêlées spontanées, ils dominent alors les tricolores. Les rares attaques classiques qu'ils lancent ont de l'allure et du rythme : à la cinquantième minute leur ailier gauche est mis en débordement dans le plus pur style gallois. Epatant... Leur demi de mêlée Parachiv, au nom mystérieux de philosophe médiéval, l'excellent ouvreur Buscos, dont la barbe en collier rappelle celle que portent les loups de mer dans les romans de Jules Verne édités chez Hetzel, écrasent leurs vis-à-vis Lafarge et Caussade. Les tricolores tiendront-ils face à cette rafale ?

Ils tiennent. Ils tiennent grâce au fabuleux plaqueur qu'est Rives, à une première ligne de fer, à la mobilité destructrice des trois-quarts centre, à la sûreté défensive d'un Aguirre qui, dans ce domaine, n'a jamais été aussi magistral. Ils tiennent, mais reconnaitront après le match que ces Roumains-là valent bien des Irlandais. Ils tiennent parce qu'ils ont été trop souvent battus ici, qu'ils ont bien failli l'être encore deux semaines plus tôt à Toulouse par les Soviétiques, et que tout de même un rugby centenaire et gascon a sa petite fierté.

A la recherche d'un numéro 10

Il leur restera cinq minutes en fin de match pour montrer qu'ils peuvent aussi prendre des risques en attaque. Alors on verra ce taureau agile de Bustaffa, qui ressemble de plus en plus à un certain Dupuy, et le hussard de la mort Belascain, dont la feinte de corps à la dernière minute fait penser à Jean Dauger, se ruer vers les buts roumains. En vain. Mais cette victoire étriquée (9 à 6) en vaut d'autres. A Bucarest...

A quoi servirait de redire les mérites de ces joueurs d'exception — Rives, dont le sens du placement tient désormais du prodige et qui renaît, intact, des mêlées les plus noires, et puis Paco, et puis Aguirre ? Ce qui compte désormais pour le Quinze de France c'est de trouver le numéro 10 qui animera enfin un piaffant quintette arrière. Car il s'en est fallu de peu que la supériorité des demis roumains fît aujourd'hui basculer le match.

Débutant dans cette fournaise, Lafarge ne put dissimuler sa fragilité. Quant à Caussade, attaquant magnifique dans son équipe de Lourdes, on l'a vu ici incapable de lancer une seule fois ses arrières en bonne posture. Etait-ce possible face à des gens qui montaient en défense comme des furies ? Le 20 janvier, à Dublin, les Irlandais ne laisseront pas le champ plus libre à l'ouvreur français.

Les Soviétiques, et puis les Polonais, et puis les Roumains, en trois semaines : le rugby français revient du front de l'Est moins déplumé que la Grande Armée. Il y aura trouvé des partenaires pour demain, plus gais du côté de Varsovie, plus francs du côté de Moscou, plus aguerris du côté de Bucarest. Rugby qui roule amasse bien quelque mousse. En ouvrant ses frontières, il révèle peu à peu ses secrets. Faut-il arpenter le monde oval pour voir s'appliquer enfin les accords d'Helsinki ?

JEAN LACOUTURE.

L'équipe de France B a dominé le Pays de Galles B par 31 à 18, le 2 décembre à Aberavon.

ALPINISME

Les Français à plus de « 6000 »

De notre correspondant

Chamonix. — Au Pamir, dans les Andes et dans l'Himalaya, une quinzaine de grosses et de petites expéditions françaises ont entrepris l'ascension de juin à novembre de plusieurs sommets situés entre 6 000 mètres et 8 800 mètres d'altitude. Parmi ces « conquérants », le plus fort contingent de guides et de grimpeurs sont partis de Chamonix, de Grenoble et de Lyon. La plupart s'étaient fixé pour objectifs des sommets déjà vaincus, comme l'Everest, battu néanmoins pour la première fois par un Français, Pierre Mazeaud (« le Monde » du 17 octobre). Seule l'expédition organisée par quatre guides du peloton de gendarmerie de haute montagne de Chamonix (Roger Émin, Bernard Ravier, Emmanuel Schmutz, Marc Testut) est parvenue au sommet d'une montagne inviolée, le Tilitcho (7 132 mètres) située près de l'Annapurna.

Les gendarmes-guides ont bénéficié de la première autorisation délivrée par les autorités népalaises pour la conquête de ce sommet, composé d'un éperon rocheux recouvert de glace et de neige, et puis d'une longue pente neigeuse. A partir de 4 000 mètres d'altitude l'ascension, extrêmement difficile, a nécessité sept jours d'efforts en technique alpine. Emmanuel Schmutz est arrivé seul au sommet.

Beaucoup plus lourde, beaucoup plus coûteuse (son budget était d'environ 500 000 F) fut l'expédition de douze guides professeurs de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix (E.N.S.A.). Ils s'étaient fixé pour objectif l'ascension du Dhaulagiri par le pilier sud ; un pilier vierge qui se développe dans un rocher granitique très compact. En raison de l'extrême difficulté de leur entreprise, d'un manque de renseignements sur l'itinéraire choisi et d'un départ probablement trop tardif pour l'Himalaya, ils devaient renoncer à 7 200 mètres d'altitude, au-delà du camp IV, après avoir posé 4 000 mètres de corde fixe et passé plus de cinquante jours dans le pilier qui, selon Jean Coudray, l'un des responsables de l'expédition, « *ressemble un peu à la face nord de l'Eiger, avec des surplombs, à plus de 6 000 mètres d'altitude* ». Ces hautes difficultés alpines en milieu himalayen expliquent l'échec de la cordée chamoniarde, qui compte toutefois retourner dans un ou deux ans au pilier sud ; les autorités népalaises ayant accepté de conserver l'« *exclusivité* » du projet aux guides de l'E.N.S.A.

Le Pamir et le Pérou

Une autre expédition, conduite par Jean Clémenson, qui comprenait cinq guides des Houches (Haute-Savoie), a renoncé, elle aussi, à s'engager dans l'ascension de l'arête sud-est de l'Amada-Dablanc (6 856 m.). Elle a atteint 6 000 mètres, mais n'a pas souhaité s'aventurer sur une arête rocheuse recouverte de « *champignons de neige* » extrêmement instables. « *Il est plus raisonnable de savoir s'arrêter* », déclare le chef de l'expédition.

Plus chanceuse fut l'équipe composée de six jeunes alpinistes grenoblois et lyonnais au Makalu II (7 640 m), un sommet réussi pour la première fois en 1953 par Lionel Terray et Jean Couzy. Les deux cent quarante derniers mètres de l'ascension furent gravis par un seul des membres de l'expédition, Jean-François Manificat. « *Notre idée était de prouver que de vrais amateurs sont capables de faire un sommet d'une certaine altitude par leurs propres moyens* », fait observer Bernard Ferrier, membre du Club alpin de Lyon. Une entreprise toutefois coûteuse, ses membres ayant dû rassembler 150 000 francs pour « s'offrir » ce sommet.

Quatorze alpinistes dauphinois, dont trois femmes, souhaitaient s'attaquer simultanément par petits groupes de trois ou quatre grimpeurs, et en technique alpine, à trois « 7 000 » situés dans le Pamir soviétique : la pointe du Communisme, par l'éperon nord (7 495 m), le pic Lénine par l'arête Razdelnaïa (7 180 m), le pic Korjenevskaïa par l'arête sud (7 100 m). Douze des quatorze membres de l'expédition ont atteint les deux derniers sommets. Seul le pic du Communisme n'a pas été violé par la troisième équipe d'alpinistes. Consciente qu'elle n'a en aucun cas réalisé un exploit, l'équipe grenobloise souhaitait démontrer que les sommets du Pamir peuvent devenir un objectif privilégié pour les amateurs d'une forme originale et relativement peu onéreuse d'expédition légère. Son coût n'a pas dépassé en effet 120 000 francs.

En effectuant au mois d'août en quatre jours et demi l'ascension de la face nord du Huascaran (6 768 mètres) — point culminant des Andes du Pérou, — les deux alpinistes grenoblois Xavier Fargeas et Pierre Beghin ont réalisé une remarquable performance. Ils ont respecté à eux deux la voie ouverte en 1966 par une expédition lourde française. « *Notre choix de l'objectif n'a pas été guidé par la passion obsessionnelle des premières, mais par un souci esthétique* », raconte Pierre Beghin.

L'exploit de ces deux alpinistes ouvre une voie nouvelle d'exploration de sommets, certes, moins connus que ceux des chaînes himalayennes, mais techniquement aussi difficiles. Des altitudes moins élevées et des conditions météorologiques meilleures devraient au cours des prochaines années favoriser le développement d'entreprises de ce type, à la fois légères et audacieuses, mais surtout financièrement possibles pour de jeunes alpinistes.

Sollicitées par un très grand nombre de grimpeurs, les entreprises de matériel de montagne hésitent désormais à apporter leur aide aux petites expéditions, favorisant souvent les « grands » projets. L'année 1979 n'en manquera pas avec l'expédition nationale française au K 2 (8 760 mètres) et celle du Nanga-Parbat (8 125 mètres).

CLAUDE FRANCILLON.

VOILE

TREIZE A POINTE-A-PITRE

Treize concurrents de la Route du rhum avaient rallié Pointe-à-Pitre, dimanche 3 décembre, dont la première femme, Florence Arthaud, qui a pris la onzième place de cette transatlantique en 669 h. 46 min. 56 sec. Tandis que les arrivées se succèdent, c'est toutefois le sort d'Alain Colas et des autres navigateurs dont on est sans nouvelles qui préoccupe le plus les organisateurs. Les deux Breguet-Atlantic de la marine nationale ont poursuivi leurs missions de repérage durant le week-end.

Un avion s'est envolé des Açores. Suivant l'orthodromie, il a couvert une surface d'environ 900 milles nautiques sur 120, jusqu'à son maximum d'autonomie. Le second a décollé de Pointe-à-Pitre pour explorer une zone de 35 degrés sur une profondeur de 100 à 250 milles. Ces survols leur ont permis de repérer Jean-Jacques Vuylstaker (*Jérémi III*), Bruno Peyron (*Ville des sables*), Klaus Schrodt (*Bestacver*), Yves Ollivaux (*Quart Kriter*) et Yann Nedelec (*Damnation*).

En dehors d'Alain Colas, plusieurs concurrents n'ont pas donné de leurs nouvelles depuis au moins deux semaines. Il s'agit, notamment, de Jacques Palasset, un cadre commercial établi en Guadeloupe, qui profitait de cette course pour amener un monocoque *Champagne Delafon*, qu'il venait d'acquérir ; d'Aline Marchand, à bord de *Logo*, qui s'est manifestée pour la dernière fois le 15 novembre ; de Jean-Pierre Barrault, soixante-huit ans, un officier de la marine marchande sur *Barbado*, et d'Yvan Le Cornec, dix-neuf ans, le benjamin de la course, qui avait bénéficié d'une dérogation pour prendre le départ avec son petit trimaran en contre-plaqué, *le Journal de Mickey*. Celui-ci est muet depuis le 17 novembre.

HANDBALL

La Pologne fixe les limites de la France

Disputé du 28 novembre au 2 décembre, le quatrième tournoi de France, qui réunissait les équipes de Chine populaire, d'Islande, de Pologne, de Tunisie et de France (A et B), a connu un bon succès populaire. En effet, à Orléans, Poissy, Rouen, Corbeil, Mantes, Colombes, Nantes, Saint-Maur, Longjumeau et Dreux, les rencontres se sont déroulées dans des salles combles ou presque, alors que le dernier jour, à Paris, le stade Pierre-de-Coubertin accueillait près de quatre mille spectateurs venus assister au bouquet final et, surtout, au match opposant les deux seules équipes invaincues, la France et la Pologne.

Pourtant, comme prévu, les 65 000 francs laissés aux guichets par les spectateurs parisiens, les indemnités versées par la télévision (8 000 francs) et les villes organisatrices, les subventions municipales (10 000 francs) et d'Etat (25 000 francs) n'ont pas couvert les frais. Annoncée avant le début des compétitions, la décision de rendre annuel le tournoi de France témoigne donc de l'importance accordée par la Fédération française de handball (F.F.H.D.) à l'environnement et à la préparation de l'équipe nationale en dépit d'un ensemble de résultats déconcertants.

Dimanche 3 décembre, en « finale » contre la France A, les talentueux Polonais n'avaient pas mis longtemps à ruiner les espoirs un peu fous du public. Menés par 7 buts à 1 après douze minutes de jeu, les Français, inefficaces en attaque et perméables en défense, accusaient, au terme du temps réglementaire, un passif de 18 buts (16-34).

Certes, ils pourront toujours se consoler de leur déconvenue en rappelant la troisième place prise aux Jeux olympiques de Montréal par l'équipe polonaise. Mais en se déplaçant dans la capitale et en ne se contentant pas d'une victoire étriquée, celle-ci leur aura plutôt rendu service. Car, au même titre que les joueurs incapables de se libérer psychologiquement, les observateurs ont dû se rendre à l'évidence : ni l'appui du public ni la bonne volonté ne suffisent à combler le fossé qui sépare une équipe de valeur mondiale d'une formation de réputation modeste. A moins de trois mois des championnats du monde B organisés en Espagne, où, en poule éliminatoire, la France se mesurera à la Suisse et à la Hongrie, la constatation n'a rien de réjouissant. En outre, comme sur les douze nations participantes les deux premières seulement obtiendront leur qualification pour les Jeux olympiques de Moscou, autant dire que les chances françaises sont pratiquement nulles. Doit-on en conclure que le handball français, avec ses cent trente mille licenciés, réussit fort bien au niveau quantitatif, mais est voué qualitativement à la médiocrité ?

Tenter de répondre à cette question revient à plonger au cœur d'une polémique qui divise depuis plusieurs années les responsables fédéraux. D'un côté, les frondeurs, ceux qui à l'image du directeur technique national Jean-Michel Germain réclament une modification de la politique fédérale. « *Sans renier la vocation éducative des clubs, nous entendons faire progresser le niveau du jeu en France en obtenant l'instauration d'une poule unique de division nationale 1. Sachez, en effet, que l'actuel championnat est tellement déséquilibré qu'un garçon comme l'international des P.T.T de Metz Gilles Meyer n'a, en règle générale, même pas besoin de s'échauffer avant de jouer avec son club* », indique-t-il.

Dans le camp opposé, les partisans du président Nelson Paillou qui, dans le dernier éditorial de la revue *Handball*, défend ses thèses avec passion : « *Je dois dire que je ne serai jamais complice d'une modification de structure qui ait de fâcheuses répercussions sur la propagande en faveur de notre sport et surtout qui compromette définitivement son caractère amateur (...). Ceci étant dit, il faut bien reconnaître que le resserrement de l'élite devrait notamment permettre de relancer le niveau. Mais faut-il en attendre des miracles si les clubs continuent à ne s'entraîner que deux fois par semaine ? (...) Un changement de structure de compétition sans changement de mentalité, de conception de la préparation, relèvera du réformisme, mais certainement pas de la réforme fondamentale, celle qui conditionne le progrès attendu.* »

Pour sa part, Jean-Michel Germain assure que la plupart des joueurs français désirent s'entraîner quatre fois par semaine, malheureusement, comme Jacek Zglinicki avouait que les Polonais consacrent souvent deux séances quotidiennes à leur préparation, on serait encore bien loin du compte...

Quoi qu'il en soit, après avoir été examiné par les commissions fédérales, le plan de relance proposé par Jean-Michel Germain, et qui concerne, paraît-il, toutes les couches du handball français, sera soumis à l'assemblée générale les 25, 26 et 27 mai 1979 à Saint-Denis-de-la-Réunion. Cependant, au cas où une majorité se dégagerait en faveur de la restructuration du championnat, celle-ci ne pourrait pas intervenir avant le début de la saison 1980-1981. Il sera alors grand temps de préparer les Jeux olympiques de Los Angeles ! Si du côté français cet objectif paraît un peu utopique, tout porte à croire que les joueurs de la République populaire de Chine sont sur la bonne voie. Depuis leur première apparition en France, le 29 novembre à Bordeaux, les captivants asiatiques ont progressé à chaque sortie...

JEAN-MARIE SAFRA.

GOLF

La coupe du monde aux États-Unis

Pour la quatorzième fois en vingt-six ans, les Etats-Unis ont gagné la Coupe du monde de golf, disputée à Princeville (Hawaï), avec un total de 564 coups, soit 12 sous le par, devançant l'Australie de 10. Le Canada et l'Australie se sont classés troisièmes ex aequos à 13 coups. La France a terminé vingtième sur quarante-huit équipes, à 32 coups.

Le trophée international — la compétition individuelle — a été dominé par l'Américain John Mahaffey, champion de l'Association des golfeurs professionnels, avec un total de 283, soit 5 sous le par. Il a devancé sa compatriote Andy North, vainqueur de l'open des Etats-Unis de 2 coups, la troisième place, à 5 coups, revenant à l'Australien Greg Norman et au Thaïlandais Sukae Onsham. Les deux représentants français, Jean Garaïalde, qui participait à sa vingt-deuxième Coupe du monde, et Patrick Cotton ont terminé respectivement trente et unième et cinquante-deuxième.

TENNIS

Yannick Noa vainqueur à Calcutta

Après avoir remport le tournoi de Manille, Yannick Noah a enlevé le tournoi de Calcutta, doté de 50 000 dollars de prix, aux dépens de son camarade Pascal Portes (6-3, 6-2), lequel avait eu le mérite d'éliminer sur son terrain le numéro un indien Vikay Amritraj. La double performance de Noah et de Portes est d'autant plus réjouissante que nos deux joueurs disputaient encore la Coupe de Galéa cette année. Depuis la création du Grand Prix de la Fédération internationale de tennis, c'est le première fois que deux Français se retrouvent dans une finale. Associé à Gilles Moretton, troisième homme de la triplette française, Noah a encore rallié la finale qu'ont gagnée de peu (7-5, 6-4), Stewart-Menon.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Le Britannique Tony Simmons a gagné le Cross du Pèlerin, disputé à Vanves, en devançant de 24 sec., le Français Radhouane Bouster, son compatriote Ford et le Colombien Domingo Tibaduiza.

A Bordeaux, Alex Gonzales a gagné le Cross du Sud-Ouest en battant Francis Gonzales de 3 sec.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

*Villeurbanne b. *Le Mans..	87-82
*Antibes b. Nice............	99-71
*Tours b. Monaco	107-100
*Orthez b. Berck	80-62
*Limoges b. Mulhouse	96-94
*Avignon b. Challans	86-85

Clermont-Caen aura lieu le 6déc.

Classement. — 1. Le Mans et Antibes, 31 pts. ; 3. Villeurbanne 29 ; 4. Caen, 26 ; 5. Tours.

Boxe

A Marsala, en Sicile, le Yougoslave Mate Parlov, champion du monde des poids mi-lourds, version W.B.C., a été dépossédé de son titre par le Noir américain Marvin Johnson, qui l'a battu par K.O. technique au dixième round.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION

*Strasbourg b. Monaco	2-1
*Metz b. Laval	5-1
*Bordeaux b. Marseille	2-1
*Lille b. Paris-S.-G.	3-1
*Nice et Bastia	2-2
*Angers b. Sochaux	3-2
Nantes b. *Reims	4-1
*Nîmes et Lyon	2-2
*Paris F.C. et Nancy	1-1
*St-Etienne b. Valenciennes ..	5-0

Classement. — 1. Strasbourg (1 match en moins), 30 pts. ; 2. Saint-Etienne, 29 ; 3. Nantes, Monaco, 28 ; 5. Lyon, Bordeaux, 26 ; 7. Metz, 25 ; 8. Sochaux (1 match en moins).

COUPE DE FRANCE
(sixième tour)

Deux clubs de deuxième division ont été éliminés dès leur entrée en Coupe de France : Dunkerque, battu par Beauvais (quatrième division) par 1 à 0 et Boulogne vaincu par Bruay (division d'honneur) par 2 à 1. Deux autres ont dû avoir recours aux prolongations : Alès pour éliminer Pont-Saint-Esprit (promotion d'honneur) par 2 à 0 et Châteauroux pour s'imposer devant Evreux par 3 à 2. Le plus gros score de ce sixième tour a été réussi par La Paillade-Montpellier (deuxième division) aux dépens de Bagnols-Marcoule (promotion d'honneur), défait par 12 à 0.

Jeu à treize

Grâce à dix pénalités transformées par l'arrière du XIII catalan Alain Touchagues, l'équipe de France des espoirs a battu l'Australie par 20 à 5, le 3 décembre à Albi.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
POULE A

*Sète b. Racing	3-1
*Montpellier b. CASG	3-0

Classement. — 1. Montpellier, 10 pts. ; 2. Sète, 8 ; 3. Racing, 7 ; 4. CASG, 5.

POULE B

Asnières b. *Stade Français....	3-2
Grenoble b. Clamart	3-2

Classement. — 1. Asnières, 9 pts. ; 2. Stade Français, 8 ; 3. Grenoble, 7 ; 4. Clamart, 5.



CARNET

Naissances

— Jean-Louis et Claire CALMEJANE ont la joie d'annoncer la naissance de
Jean-Baptiste,
le 1er décembre 1978, à Sèvres.
23, rue Clément-Ader,
78140 Vélizy.

— Dominique et Isabelle SABATIER (née Drouin), ainsi que Clément et Aurélie, ont la joie d'annoncer la naissance de
Julie,
le 2 décembre 1978.
71, rue Lepic, 75018 Paris.

Mariages

— Le docteur Jean d'AULNAY,
le docteur Michelle MAROT,
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré à Bordeaux, en l'église Sainte-Geneviève, le 28 novembre 1978.
138, boulevard Franklin-Roosevelt, 33000 Bordeaux.

Décès

LOUIS BANCEL

Chantal Bancel,
Pierre, Marie, Nicolas et Renaud Bancel,
M. et Mme Marius Bancel et leurs enfants,
Mme Marinette Gattet,
M. et Mme Berton et leurs enfants,
Ses camarades de la Résistance et ses amis,
annoncent le décès du sculpteur
Louis BANCEL,
le 2 décembre 1978.
Les funérailles auront lieu le 5 décembre, à 14 heures, à Féricy.
77133 Féricy.
Lyon, Saint-Julien-Molin-Molette.

[Louis Bancel, né le 26 septembre 1926 à Saint-Julien-Molin-Molette (Loire), était un artiste exigeant, peu perméable aux modes, qui reconnaissait ses aînés comme peu le font : Henry Moore, Picasso, Matisse et surtout Henri Laurens, à qui il vouait une grande admiration. C'est sur un terrain déjà défriché, mais non saturé de culture — il l'a montré par son œuvre — qu'il avait conquis son autonomie de sculpteur acharné de perfection formelle. Il est mort jeune, la cinquantaine, à l'heure de la plénitude. Quand la forme — ces rondeurs, ces courbes lisses enveloppées dans le marbre ou le bronze qu'il reprenait jusqu'à ce que rien ne puisse plus leur être retranché — se faisait l'expression entière d'une vie intérieure latente et sensuelle.

Bancel aimait les nus aux croupes vastes, les cuisses pleines, les volumes qui appellent les caresses. Il avait ses thèmes de prédilection : les couples lovés et les maternités, qu'il fermait au chahut du monde d'aujourd'hui et ouvrait aux gestes millénaires de la communication charnelle.

Louis Bancel avait obtenu le prix Fénéon en 1952. En 1957, il avait réalisé le monument national aux déportés de Buchenwald. Il avait exposé dans divers Salons et manifestations de groupe et réalisé plusieurs expositions individuelles depuis 1970 à Paris.]

— Mme Robert Akoun, son épouse,
Le docteur et Mme Jean Akoun et leurs filles, Nathalie et Emmanuelle,
ses enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert AKOUN,
ravi à l'affection des siens le 30 novembre 1978.
Les obsèques auront lieu le mardi 5 décembre 1978.
On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse, à 10 h. 45.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
Cet avis tient lieu de faire part.

— Nous apprenons le décès de
Henri BENASSY,
conseiller général de la Corrèze, survenu vendredi soir 1er décembre.

[Né le 4 janvier 1914, Henri Benassy, docteur en médecine, maire de Corrèze, avait été élu pour la première fois conseiller général du canton de Corrèze, avec l'étiquette M.R.P., le 23 septembre 1945. Constamment réélu depuis lors, il ne s'était inscrit à aucun parti politique depuis la disparition du M.R.P. Henri Benassy était favorable à la majorité. Après ce décès, M. Jacques Chirac, président de l'assemblée départementale, n'y dispose plus que d'une voix de majorité.]

— M. et Mme Gérard et Anne-Marie,
Pierrette Biraud,
prient d'annoncer le rappel à Dieu de
M. Gabriel BOURGEOIS,
survenu le 30 novembre 1978, à l'âge de soixante-quinze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 décembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, suivie de l'inhumation le même jour, à 16 h. 30, au cimetière de Fontenay-le-Comte (Vendée).
5, rue du Havre, 75008 Paris.

— Mme André Bruel,
M. et Mme Maurice Antier,
Mme Hélène Faure,
M. et Mme Claude Bruel,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. André BRUEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Angers, le 28 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Angers, Paris, Chamalières, Tours.

— M. André Durand et Mlle Elizabeth Durand ont la douleur de faire part du décès, survenu le 24 novembre 1978, près de Djenné (Mali), de
Mme André DURAND,
née Véra Knowles,
leur épouse et mère.
Selon la volonté de la défunte, ses cendres seront inhumées, dans l'intimité, au cimetière Saint-Sulpice de Saint-Lubin-de-la-Haye.
Cet avis tient lieu de faire-part.
63, rue de Prony, 75017 Paris.
Clos Saint-Sulpice,
28580 Saint-Lubin-de-la-Haye.

— Mme Jean Escudier, son épouse,
M. et Mme Pierre Escudier,
M. et Mme André Gasquy,
M. et Mme Jacques Escudier,
ses enfants,
Brigitte Escudier,
M. et Mme Jean-Charles Artaud, Thierry et Pascal,
M. et Mme Jacques Berthet, Isabelle, Delphine et Stéphane,
M. et Mme Bernard Escudier et Pauline,
Yves Escudier,
M. et Mme Hubert de Courtivron et Arnaud,
Bruno Gasquy,
Jean-François, Roselyne, Guy, Marie-Hélène, Nathalie et Emmanuel Escudier,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Georges de Laleu, ses enfants et petits-enfants, sa sœur et ses neveux,
Les familles de Portal, Quetin, Cabassol, Teisseire, Ramser, André, Rastit, Gasquy, Lantelme,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Jean ESCUDIER,
pieusement décédé le 30 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Marseille, le 2 décembre 1978.

— Mme Pierre Fanguinoveny, née Dina Grin, Cyril, Martin, Michel, Ivan, Vincent, Isabelle,
MM. les ambassadeurs :
Jean-Robert Fanguinoveny à Belgrade,
Rekangalt, à Bruxelles,
Abdoulaye, à Brasilia,
et leur famille,
Mme Théophile Grin, à Lausanne,
M. et Mme de Wellnitz, à Mayence, et leurs fils,
M. le ministre et Mme Raviri, à Libreville,
M. le docteur et Mme Edmond Duboze, à Marseille,
Les familles Onduvier, à Paris, Kumba, à Grenoble, Cazalis, Vauthier, docteurs Grin, à Lausanne, Paris, Genève,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, sur l'autoroute Paris-Dijon, à l'âge de trente-deux ans, de
M. Pierre FANGUINOVENY,
ambassadeur,
premier préfet noir au Gabon,
officier de la Légion d'honneur.
La cérémonie funèbre a eu lieu à Libreville et l'inhumation dans le cimetière de famille de Lambaréné, face à l'hôpital Schweitzer.
26, Montagibert, 1005 Lausanne.

— 54700 Pont-à-Mousson.
Mme Paul Mariot,
Le docteur et Mme Jean Mariot,
Mlle Elisabeth Mariot,
Pierre, Jacques, Claire-Marie, Cécile, Anne-Catherine et Philippe Mariot,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Magnier, Clément, Martin, Poches, Chague, Bertrand, Zeller,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Paul MARIOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 30 novembre 1978, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée ce lundi 4 décembre 1978, à 10 h. 30, en l'église Saint-Laurent de Pont-à-Mousson.
L'inhumation aura lieu ce même jour au cimetière de Dompaire (88).
Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

— M. et Mme Christian Munier,
M. et Mme Roland Munier,
M. et Mme Alain Munier,
M. Raymond Eddé,
M. et Mme Pierre Eddé,
Mme Leyli Saad,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de
Mme Raymonde MUNIER,
prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

— M. et Mme Jacques Simon,
M. Claude Simon,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M. Alfred SIMON,
prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— La société Pillivuyt à Mehun-sur-Yèvre (Cher), très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de
M. Alfred SIMON,
et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercie les nombreuses personnes qui se sont manifestées et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Anniversaires

— 4 décembre 1978.
Il y a vingt ans, le 4 décembre 1958, s'éteignait
Mme Lucienne GENET,
à l'âge de quarante-neuf ans.
Georges Genet, son époux,
Christiane Menasseyre, sa fille,
Jean-Noël Genet, son fils,
demandent une pensée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Offices religieux

— L'Association Charles Dullin demande à ses adhérents, aux amis et admirateurs de
Charles DULLIN,
une fidèle pensée pour le vingt-neuvième anniversaire de son décès.
Elle les invite à se réunir le samedi 9 décembre 1978, à 10 heures à Paris, place Charles-Dullin, pour fleurir la plaque apposée au Théâtre de l'Atelier, à la mémoire de son fondateur.
Elle les informe qu'une messe anniversaire sera célébrée le même jour, à 11 h. 30, à l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, par M. l'abbé Lendger.

— Une messe sera célébrée ce jeudi 7 décembre 1978, à 11 heures, à la mémoire de
S.E. Antoine FRANGULIS,
secrétaire général perpétuel
de l'Académie diplomatique
internationale,
en l'église orthodoxe grecque, 7, rue Georges-Bizet, 75016 Paris.

— A la suite du décès, survenu le 23 novembre 1978, de
M. Georges RAVEAU,
commandeur
de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de la Société parisienne
Raveau Cartier et Cie,
président d'honneur
de la Société routière Colas,
dont les obsèques ont eu lieu le 25 novembre à Verneuil-sur-Igneraie, un service religieux sera célébré le lundi 11 décembre 1978, à 18 h. 30, en la chapelle Sainte-Isabelle, 1 bis, place Bagatelle, à Neuilly-sur-Seine.
De la part de :
Mme Georges Raveau,
M. et Mme Yves Le Grand,
M. et Mme Alain Bonnet et leurs enfants,
Mlle Jacqueline Raveau,
Mlle Solange Raveau,
L'ingénieur général et Mme Marc Guigard et leurs enfants,
Le docteur et Mme Henri Flouquet et leurs enfants.

Bienfaisance

— L'Union culturelle française des Arméniens de France organise un gala à l'Olympia, ce lundi 4 décembre, à 20 h. 30, avec l'Ensemble national de danse d'Arménie.
Billets en vente à l'Olympia et aux FNAC Wagram, Sébastopol et Rennes.

Communications diverses

— L'Association amicale des ingénieurs des ponts et chaussées et des anciens élèves de l'E.N.P.C. rappelle à tous les anciens que son banquet annuel aura lieu mercredi 6 décembre 1978, à 20 heures, à l'hôtel Intercontinental, 3, rue de Castiglione, Paris (1er), sous la présidence de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie.

— Pour le centième anniversaire de la naissance de Ramuz, Jean-Marie Dunoyer signera son livre, « C. F. Ramuz, peintre vaudois », les 7 et 8 décembre, de 17 heures à 20 heures, à la Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville, Paris (7e).

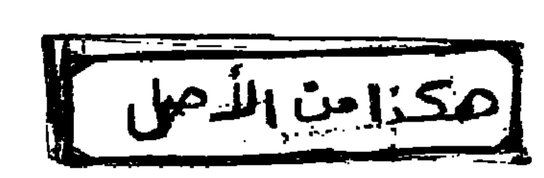
PRESSE

● *La Fédération C.F.D.T.* des travailleurs de l'information de l'audiovisuel et de l'action culturelle (F.T.I.A.A.C.) déclare, dans un communiqué :

« *L'évolution des techniques et les difficultés économiques ne peuvent expliquer seules les concentrations de journaux ; la concentration, dans ce secteur comme dans les autres, est une des lois fondamentales de l'économie capitaliste ; en tout état de cause, la dimension politique n'y est pas étrangère ;*

» *Les dispositions prévues par l'ordonnance du 26 août 1944 sur la presse sont tout à fait applicables, à condition d'en avoir la volonté ; jusqu'à ce qu'un autre texte vienne éventuellement les modifier, les dispositions de cette ordonnance doivent donc être appliquées.* »

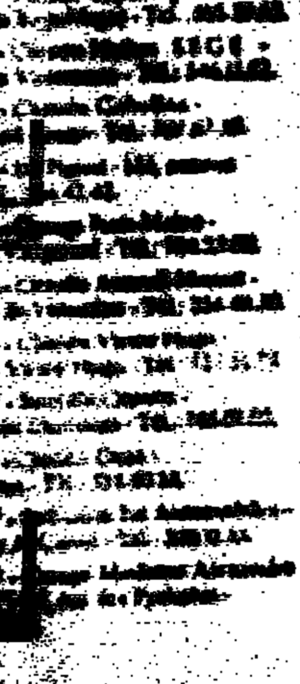
« *A cet égard, la F.T.I.A.A.C. estime paradoxal que le président de la République subordonne l'application effective d'un texte législatif en vigueur aux conclusions d'un débat au Conseil économique et social. Qu'adviendrait-il de notre société si chacun adoptait ce genre de conception face aux diverses dispositions légales (des impôts à l'autodéfense par exemple) ?* », interroge l'organisation syndicale C.F.D.T.



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE PUBLIÉ SIMULTANÉMENT PAR LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT



LE SOMMET DES « NEUF »

La coordination monétaire impose celle des politiques économiques

nous déclare M. Jeremy Morse

La Communauté doit aller de l'avant pour réaliser son projet de système monétaire européen et l'adhésion des neuf membres à ce système revêt une importance vitale, déclare ici Sir Jeremy Morse à propos du sommet européen. Le président britannique de la Lloyds Bank a lancé la dernière étude officielle sur la réforme du système monétaire international.

Il affirme, pour sa part, que la création d'une nouvelle zone de stabilité en Europe devrait apporter une importante contribution à une plus grande stabilité d'ensemble dans le monde. Ce n'est qu'en agissant ainsi que nous pouvons espérer nous arracher à la stagflation. Mais il avertit qu'un tel plan n'aboutira à rien si, à l'action sur les taux de change, ne correspond pas une volonté de travailler ensemble pour parvenir à une convergence des économies européennes. Une telle convergence ne peut résulter que d'une action commune sur les politiques budgétaires, monétaires et industrielles.

« Quel est, selon vous, l'objectif principal du nouveau système monétaire européen ?

— J'y vois, bien sûr, l'un des éléments du mouvement politique vers une plus grande intégration de l'Europe, mais je le considère aussi comme une importante partie du système économique mondial. Nous sommes tombés dans une période de stagflation, dans laquelle nous semblons enlisés, et nous souffrons autant de l'instabilité des changes que dans la période finale du système de Bretton Woods. Je partage l'opinion de Roy Jenkins : nous devons, d'une façon ou d'une autre, travailler ensemble en Europe pour parvenir à un progrès de l'intégration européenne qui contribue à la solution de l'ensemble de ces problèmes non seulement pour nous-mêmes, mais pour le monde entier. Je considère donc comme intéressante l'idée de créer une zone de stabilité qui ne soit pas repliée sur elle-même, et qui ne bénéficie pas uniquement à l'Europe, mais s'inscrive dans un mouvement vers une plus grande stabilité

— L'instabilité des taux de change n'est-elle pas la résultante de nombreuses causes ?

— Au cours de la période récente, elle a été fonction de plusieurs autres problèmes majeurs. Le premier réside toujours dans les importants déséquilibres des paiements mondiaux. C'est aussi la conséquence des différences de taux d'inflation entre pays, et si, dans ce domaine, la situation générale s'améliore, elle n'est toujours pas brillante. En 1975, il y avait un écart de 20 % entre l'Allemagne, dont le taux d'inflation était de 5 % environ, la Grande-Bretagne, et l'Italie avec des taux dépassant 25 %. Cet écart s'est aujourd'hui réduit, de telle sorte que la différence au sein de la C.E.E. est d'environ 10 % entre les 2 à 3 % de l'Allemagne et les 12 à 13 % de l'Italie. C'est encore un écart important, et il est certainement vrai que la réduction de ces autres causes de troubles est une importante condition préalable à une plus grande stabilité des changes.

— Quelle contribution le système monétaire européen peut-il apporter pour y parvenir ?

— Il existe déjà un processus de convergence. Les chiffres que j'ai cités l'illustrent, et il y a une assez grande convergence d'attitudes en Europe, ce qui est encore plus important à mon avis. Pour prendre l'attitude britannique, par exemple, le gouvernement actuel parle avec bien plus de vigueur et de fermeté de la nécessité de réduire l'inflation que les gouvernements des deux bords politiques que nous avons connus dans les années 60 et au début des années 70. C'est le fait de l'expérience que nous avons acquise. Je pense que les partisans du S.M.E. comptent assez sur cette convergence d'attitudes pour faire progresser la coordination encore insuffisante des politiques économiques sous-jacentes. L'écart entre les taux d'inflation extrêmes est plutôt plus large que cela ne serait souhaitable au point de départ d'un plan de ce genre. Et je mentionnerai un autre facteur : le déséquilibre entre les Etats-Unis et les autres pays, qui a provoqué d'énormes flux de dollars. La correction de ce phénomène n'est pas allée aussi loin qu'on pourrait le souhaiter. Jacques Van Ypersele a fort bien montré que, lorsque la tempête fait rage sur le dollar, cela a un effet de division sur les monnaies européennes entre elles. J'estime qu'il serait plus convenable, et que le moment serait mieux venu, de lancer cette expérience quand nous serons un peu plus avancés au sujet de l'inflation et que nous serons parvenus à calmer un peu l'agitation sur le dollar américain.

» Les mesures prises récemment représentent un pas dans ce sens, j'aimerais donc voir accélérer le plan, pour qu'il soit complètement négocié et accepté, toutes les parties étant prêtes à y adhérer. Il faudrait ensuite presser le bouton au moment convenable. Cela pourrait être quelque temps après le début de 1979.

Choisir le moment

— Envisagez-vous que la nouvelle unité monétaire européenne, l'ECU, s'attribue une partie du rôle du dollar dans le système monétaire mondial ?

— J'envisage en fin de compte un système mondial solidement assis sur la D.T.S. issus du Fonds monétaire. Je pense qu'aucune monnaie nationale d'un seul pays, et aucune monnaie régionale, ne sera assez forte pour qu'on en fasse la base du système. Mais il est évident qu'il faudra longtemps avant que les D.T.S. représentent un volume suffisant des réserves mondiales pour être pleinement acceptés, même entre banques centrales. Je prévois donc entre-temps une continuation de la situation que nous connaissons depuis longtemps : une multiplicité de monnaies de réserve dans le monde; dans un mélange peut-être encore plus varié qu'auparavant. L'or sera toujours présent, comme élément de la solidité des réserves d'un nombre limité de pays. Le dollar sera bien sûr important. Le yen et le mark constitueront, dans une certaine mesure à contrecœur, des monnaies de réserve. Et j'espère que l'ECU grandira jusqu'au point où il pourra supporter une partie du fardeau.

— Vous avez parlé de presser le bouton à un moment donné, en 1979. Que se passera-t-il lorsque ce bouton sera pressé ?

— Eh bien, quand je parle d'appuyer sur le bouton, il s'agit d'engager le premier stade du plan, qui comporte des dispositions en matière de taux de change.

Propos recueillis par
DAVID BLAKE.

(Lire la suite page 25.)

Soyons sérieux

A cynic's glossary for the summit communiqué

Action, agreed to take appropriate: did nothing.
Agreement, broad: disagreement.
Communiqué: non-communication.
Co-ordinate, will closely: have agreed to differ.
Decisions, concrete: aspirations.
Determination: hope.
Discussion, broad-ranging: chat.
Discussion, full and frank: fight.
European Monetary System: partly European and too exclusively monetary half-system.
European Union: complacent retrospect.
Examination, thorough: survey, vague.
Importance, attaches particular: feels obliged to mention.
In principle: not.
Interest, will study with the greatest: has shelved.
Invites: instructs.
Note of, takes: dismisses.
Reaffirms: is hored by.
Satisfaction, espresses: is alarmed.
Welcomes: cannot prevent.
Wise men, three: figureheads, several.
With a view to: in the hope of thwarting.

PANGLOSS.

L'ÉLECTION EUROPÉENNE VUE DE LONDRES

Une race nouvelle d'animal politique ?

Une gigantesque machine politique extrêmement complexe et quelque peu encombrante s'est mise en branle au Royaume-Uni. Il s'agit de sélectionner, d'ici à la fin du mois de février, plusieurs centaines de candidats en vue de l'élection du Parlement de Strasbourg au suffrage universel. Europa publie ici la première d'une série d'analyses qui montreront les tractations préludant au scrutin prévu pour juin prochain dans les principaux pays européens.

LA Grande-Bretagne dispose de quatre-vingt-un sièges, et soixante-dix-huit euro-circonscriptions ont été créées par la commission prévue à cet effet. La plupart de celles-ci regroupent entre sept et dix des circonscriptions du Parlement de Westminster, et elles comptent chacune quelque cinq cent mille électeurs. L'Irlande du Nord ne formera qu'une seule circonscription et enverra trois représentants, élus par un scrutin proportionnel. Ailleurs, le scrutin majoritaire ordinaire sera appliqué, au grand mécontentement des petits partis, et tout particulièrement des libéraux.

Westminster et les collectivités locales, à tous les niveaux, ayant engendré des lignées pour le moins dissemblables de politiciens, on peut raisonnablement se demander si l'élection au suffrage universel du Parlement européen (l'« Assemblée », comme l'appellent ses détracteurs) ne sera pas — comme beaucoup l'attendent, et peut-être l'espèrent — à l'origine, par quelque processus mendélien, d'une race nouvelle d'animal politique.

Le fait que le pouvoir de sélection se trouve essentiellement entre les mains de ceux qui désignent déjà les candidats à Westminster semble, à première vue, décourager ces espoirs. De plus, un grand nombre de ceux qui, pour diverses raisons, n'ont pas réussi à entrer aux Communes, ou y ont perdu leur siège, vont inévitablement vouloir être élus à Strasbourg.

Néanmoins, on peut supposer que le désir d'élire des candidats de « dimension européenne » et la manière extrêmement différente dont chacun des deux grands partis opère son choix font présager un intéressant éventail de candidats. Le parti travailliste laisse la sélection se faire au niveau des circonscriptions européennes et de Westminster, tandis que le parti conservateur exerce, au niveau du pouvoir central, son autorité. L'équipe désignée par les conservateurs sera donc vraisemblablement forte et équilibrée, tandis que celle des socialistes risque de se révéler moins homogène.

Les tories ont commencé d'examiner les candidatures, il y a dix-huit mois. Ce n'est qu'en juin dernier que le Labour a demandé aux circonscriptions de Westminster de constituer une liste purement informative. Trois listes ont jusqu'ici été publiées. On y trouve des noms connus : celui de Mme Barbara Castle, qui a près de soixante-dix ans, député, ancien ministre d'Etat et anti-européenne farouche ; lord Murray, Lord Kennet et lord Northfield (anciennement Donald Chapman),

ROGER BERTHOUD.

(Lire la suite page 24.)

L'Allemagne fédérale s'achemine vers la semaine de trente-cinq heures

Trente-sept mille ouvriers sidérurgistes ouest-allemands se sont mis en grève dans la Ruhr. C'est la première grève depuis cinquante ans dans cette industrie. Parmi les revendications de la très puissante fédération syndicale de la métallurgie I.G. Metall figure une revendication d'avenir : la semaine de trente-cinq heures. Patronat et syndicats allemands commencent à s'affronter sur ce thème à l'aide d'arguments économiques. La réduction du temps de travail permettra-t-elle de diminuer le chômage ? Ou aboutira-t-elle à un abaissement de la compétitivité de l'industrie allemande ?

Trente-cinq heures de travail hebdomadaires au lieu de quarante, voilà qui devrait, pendant de longues années, rester le cheval de bataille des revendications syndicales. Cela fait partie d'une stratégie globale en vue de la diminution de la durée du travail aussi bien dans la journée que dans la semaine, le mois, l'année et la vie entière. Cet objectif est très populaire en Allemagne fédérale.

Un sondage d'opinion effectué dans les neuf pays de la Communauté européenne a permis de constater que 55 % des personnes interrogées préfèrent une diminution de la durée du travail accompagnée du maintien du plein salaire, plutôt qu'un accroissement de celui-ci pour le même nombre d'heures de travail. Actuellement, les salariés les plus âgés préfèrent pouvoir prendre leur retraite plus tôt, et les jeunes penchent vers un accroissement de la durée des congés. A l'exception des Danois, des Irlandais et des Anglais, toutes les personnes interrogées donnent la préférence à une diminution de la durée de la vie active.

A l'occasion de son congrès annuel, la Confédération des syndicats allemands (D.G.B.), après un débat animé, a non seulement inscrit parmi ses objectifs la semaine de trente-cinq heures, mais également la fixation de l'âge de la retraite à soixante ans, l'accroissement d'un an de la scolarité (soit dix ans au total) pour tous les écoliers, ainsi que la mise sur pied, par étapes, d'un congé annuel de six semaines. A elle seule, la semaine de trente-cinq heures coûte des milliards. Plus exactement : 74 milliards par an. C'est du moins ce qu'a calculé un institut émanant des entreprises. A cette somme, il faudrait ajouter une perte de croissance du produit social brut de 1 %. A lui seul, un jour de congé supplémentaire accroît les coûts des entreprises de 1 %. Du côté des syndicats, on évalue ces coûts à 0,4 % seulement.

Avantage ou inconvénient ?

Si l'on va dans le sens d'une diminution de la durée du travail, les partis politiques ne veulent pas manquer le coche. Le parti le plus fort, l'Union chrétienne démocrate (C.D.U.), qui se trouve dans l'opposition, a, non sans une vive controverse, inscrit la diminution de la durée du travail dans le premier programme directeur de l'histoire de son parti lors de son récent congrès à Ludwigshafen. La plus petite formation politique, le FOP (parti libéral), qui fait partie du gouvernement, s'est également engagé à défendre cet objectif dans ses « thèses de Kiel » de 1977. Quant au S.P.D. (les sociaux-démocrates), s'il n'a pas encore pris de position officielle à cet égard, il n'en prêche pas moins abondamment dans ce sens au fil de la politique qu'il mène chaque jour.

La diminution du temps de travail n'est pas seulement défendue en vue d'une contribution à l'humanisation du monde du travail, mais également avec l'objectif de contribuer à la diminution du chômage, toujours élevé. Cette seconde raison est même considérée de façon croissante comme la plus réaliste. Les avis divergent toutefois sur le point de savoir dans quelle mesure la diminution du temps de travail permettrait d'accroître le nombre d'emplois.

Les syndicats, notamment, n'en sont absolument pas aussi convaincus qu'ils le prétendent officiellement. Si la confédération a inscrit la semaine de trente-cinq heures parmi ses revendications, chaque syndicat, beaucoup plus important en soi, adopte sa propre tactique à cet égard. C'est ainsi que quatre seulement des dix-sept syndicats allemands se sont déclarés nettement partisans de la semaine de trente-cinq heures, les autres n'ayant pas encore pris de position précise, sentant manifestement qu'il s'agit là d'un objectif à long terme seulement, et hésitant à prendre le risque d'éveiller de faux espoirs parmi leurs membres.

Considérant la forte concurrence internationale (qui s'est trouvée renforcée par la baisse du dollar), les chefs d'entreprises craignent de leur côté d'être désavantagés. Ils s'attendent à une diminution de la croissance et à une rapidité de réaction amoindrie au sein des entreprises.

PETER GILLIES.

(Lire la suite page 24.)



LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulots de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance le plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Entre l'espoir et la crainte

A PEINE les signes de reprise observés en Allemagne — heureuse surprise, les consommateurs se remettant à dépenser avec frénésie — ont-ils ramené l'optimisme en Europe, voici que la brusque volte-face du président Carter, volant au secours du dollar en actionnant brutalement le frein monétaire et en provoquant une escalade accélérée des taux d'intérêt, remplit d'inquiétude les hommes d'affaires américains.

Cette alternance entre crainte et espoir se retrouve dans les analyses de l'O.C.D.E. En juillet, celle-ci avait tiré la sonnette d'alarme sur l'enlisement des pays industrialisés. Or, en septembre, ses prévisions ont viré au rose, avec une croissance de 4 % pour le P.N.B. des vingt-quatre pays. Mais, tout récemment, à l'occasion des travaux de son comité de politique économique, elles ont à nouveau noirci. S'il faut en croire son président, M. Charles Schultz, qui est aussi chef des conseillers économiques du président Carter, la croissance des pays membres se ralentirait en 1979 et ne serait plus que de 3 %.

Aux aguets d'une récession américaine

Finalement la réponse des faits dépendra de la manière dont se conjuguera une récession plus ou moins nette aux Etats-Unis avec une fragile reprise européenne. Loin de se faire simplement par addition des activités, comme le veut la théorie des « locomotives », cette conjonction peut s'exercer par plusieurs canaux, et avec des conséquences différentes. Ainsi, un ralentissement américain, s'il n'est pas excessif, peut avoir des effets bénéfiques, en diminuant le déficit commercial, en stabilisant le dollar, et en réduisant ainsi la montée du deutschemark et les pressions déflationnistes qui pèsent sur l'économie allemande. M. Wallich, l'un des membres du FED, a ainsi récemment estimé que le seul décalage d'activité entre les Etats-Unis et leurs partenaires représente de 10 à 20 milliards de déficit annuel de la balance sur un total probable de 35 milliards de dollars en 1978.

En revanche, les effets qui s'exercent par le canal psychologique peuvent être néfastes, en bloquant le redémarrage des investissements qu'on constate en Allemagne, et en le retardant dans les autres pays. Or, ces investissements constituent précisément la pierre de touche d'une reprise durable.

Cela nous amène, pour commencer, à braquer le projecteur sur les Etats-Unis. L'activité y est toujours soutenue : la production industrielle a progressé très régulièrement de 0,5 % par mois en août, septembre et octobre, et les indicateurs en avance ont même fortement augmenté de 0,7 % en août et 0,9 % en septembre, ce qui est un bon présage pour le futur proche.

Pourtant, il y a quelques signes préoccupants. Les ventes au détail, qui avaient progressé de 0,6 % en septembre, ont reculé de 0,5 % en octobre. Des craintes commencent à apparaître dans le bâtiment : pendant combien de temps le rythme actuel de plus de 2 millions de logements par an pourra-t-il être maintenu, alors que le taux des prêts hypothécaires approche maintenant les 15 % ? La réponse réside dans le comportement des Américains envers l'inflation : tant qu'ils anticiperont l'accélération de cette dernière, la fuite en avant continuera. Mais gare au retournement !

Pour le moment, on n'observe aucun changement décisif chez les ménages qui restent confiants. En revanche, il y en a un très net chez les chefs d'entreprise et les économistes privés qui sont inquiets. Ces derniers n'escomptent plus qu'une croissance de 2 % en 1979, et beaucoup d'entre eux estiment qu'une récession, c'est-à-dire un recul de la production pendant plus de deux trimestres consécutifs, est maintenant inéluctable. Rien d'étonnant, dès lors, si deux récentes enquêtes menées par Mac Graw Hill et par Merril Lynch ont fait apparaître toutes les deux un net tassement dans la progression des investissements prévus pour 1979 : au lieu de 5 % à 6 % dans les enquêtes précédentes, ceux-ci n'augmenteraient plus que de 1 % à 2 %.

Pour réagir contre ce pessimisme et éviter qu'il ne fasse boule de neige, les membres du gouvernement et de la haute administration continuent à afficher leur confiance. Mais les propos de la secrétaire d'Etat au commerce, Mme Courtenay Slater, qui estime que les Etats-Unis conserveront un rythme de croissance de 3 % à 4 % en 1979, et ceux du secrétaire d'Etat au Trésor, Mr Blumenthal, qui va partout affirmant qu'il n'y aura pas de récession, ne rencontrent que scepticisme !

Une Europe toujours confiante

Quel contraste avec l'Allemagne, où une belle unanimité se dessine, des membres du gouvernement, aux cinq Instituts de conjoncture, en passant par la prudente Bundesbank, pour avancer des prévisions 1979 nettement meilleures : la croissance du P.N.B. devrait atteindre 4 % sinon plus, et celle des investissements 5 à 6 %. Fait significatif, ces derniers devraient changer de nature : ils ne seraient plus seulement de rationalisation, donc défensifs, mais aussi de capacité et offensifs, du moins pour quelques secteurs.

La seule crainte qui s'y exprime, paradoxalement au moment même où les prix allemands sont quasi stables, porte sur une résurgence de l'inflation. Elle s'appuie sur la forte croissance de la masse monétaire (13 %), nourrie par les achats massifs de dollars et sur la menace que représente pour l'Allemagne le système monétaire européen, qui l'enchaînera début 1979 à des pays laxistes (y compris la France, même si le plan Barre est salué comme un effort méritoire).

En Grande-Bretagne, il y a convergence du gouvernement à la London Business School pour prévoir un ralentissement de la croissance en 1979 : à 2 %, celle-ci serait sensiblement en dessous des réalisations 1978, à vrai dire exceptionnelles, car dues à l'important rattrapage du pouvoir d'achat des ménages. Les derniers chiffres, ceux de production industrielle (voir notre courbe) et ceux des ventes au détail de septembre et d'octobre, montrent un affaiblissement de l'activité. Comme en Allemagne, le gouvernement craint une reprise de l'inflation, compte tenu de la forte augmentation de la masse monétaire et des difficultés de limiter la progression des salaires : par précaution, il vient de décider une très forte hausse du taux d'escompte, qui passe d'un seul coup de 10 % à 12 %.

En France et en Italie l'activité faiblit, mais les prévisions officielles faites pour 1979, un peu volontaristes il est vrai, font état de taux de croissance meilleurs : de 3,8 % pour la première (alors que les économistes privés parlent plutôt de 3 %) et de 4,5 % pour la deuxième. Dans ces deux pays, la lutte anti-inflationniste reste un préalable à une reprise de la consommation et à une croissance durable. Si, en France, elle vient de marquer quelques succès — enfin — avec les augmentations plus limitées des prix en août (0,6 %) et en septembre (0,6 %) mais malheureusement plus élevées en octobre (0,9 %) en Italie, au contraire, les derniers chiffres de septembre (1,3 %) et d'octobre (1,1 %) sont nettement moins bons. Quant aux investissements de ces deux pays, ils restent encore stagnants, sinon en recul, du moins ceux des entreprises privées.

Au total donc, à l'exception de l'Allemagne, les prévisions 1979 apparaissent modérées. Pourtant elles restent confiantes et il faut souhaiter que la conjoncture américaine ne vienne pas perturber cette évolution qui, à petits pas, doit conduire à des résultats économiques meilleurs et plus durables.

MAURICE BOMMENSATH.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

CROISSANCE	+ (++)	Certes l'activité du troisième trimestre a décliné par rapport à celle du deuxième, la croissance du P.N.B. en rythme annuel passant de 8,7 % à 3,9 %. Mais cette décélération s'est arrêtée, comme le montrent les chiffres mensuels de production industrielle (0,5 % en septembre et en octobre), ainsi que ceux des indicateurs en avance (0,7 % en août et 0,9 % en septembre).
PRIX	— — (— —)	Les derniers résultats de prix ont été mauvais. Ceux de détail ont augmenté de 0,8 % en octobre, et en rythme annuel de 7,9 % sur les trois derniers mois et 8,3 % sur les douze derniers. Ceux de gros ont progressé de leur côté de 0,9 % en octobre et 8,6 % par rapport à octobre 1977.
CHOMAGE	— (—)	Le taux de chômage par rapport à la population active continue à évoluer autour des 6 % : de 5,9 % en août, il est remonté à 6 % en septembre, pour redescendre à 5,8 % en octobre. Les différences de taux entre catégories ne se réduisent pas (4 % pour les hommes adultes et plus de 16 % pour les jeunes).
CAPACITE	— (+)	En octobre, le taux d'utilisation de la capacité de production a encore une fois augmenté de 85 % à 85,3 %, et se trouve au plus haut niveau depuis 1974.
ECHANGES	— — (— —)	Le déficit de la balance commerciale, après l'accident de juillet (— 3 milliards), est retombé à un peu plus de 1,6 milliard de dollars en août et en septembre. Malheureusement, il s'est de nouveau aggravé à 2,1 milliards en octobre.
MONETAIRE ET FINANCIER		Depuis que le président Carter, sous la pression des événements, a dû relever le taux d'escompte d'un seul coup de 8,5 % à 9 %, l'escalade s'est accélérée, le « prime rate » passant à 11,5 %. Dans les pays européens les taux se maintiennent, à l'exception de la Grande-Bretagne. Cette dernière, sous l'effet des mesures américaines et d'un fort gonflement de sa masse monétaire, a relevé massivement son taux d'escompte de 10 % à 12,5 %.
ECONOMIQUE		Alors que, jusqu'à présent, les sociétés et économistes privés américains ne prévoyaient qu'un ralentissement, le coup de frein monétaire du plan de sauvetage du dollar leur fait attendre maintenant une récession. Il est à craindre que l'effet psychologique ne se propage en Europe, notamment en Allemagne fédérale, et ne retarde la reprise des investissements !

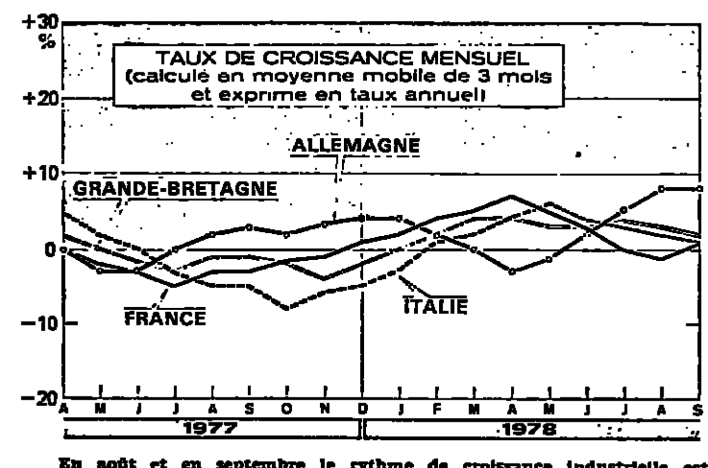
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	++	+++	—	++	++	++
(tendance précédente)	++	+++	[illegible]	+	++	++
FRANCE	—	—	— —	—	+	++
(tendance précédente)	—	— —	— —	—	+	+
ITALIE	—	— —	— — —	—	+	+
(tendance précédente)	+	—	— — —	—	+	+
GRANDE-BRETAGNE	+	—	— —	+	+	+
(tendance précédente)	+	—	— —	+	—	+

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [+] tendance précédente

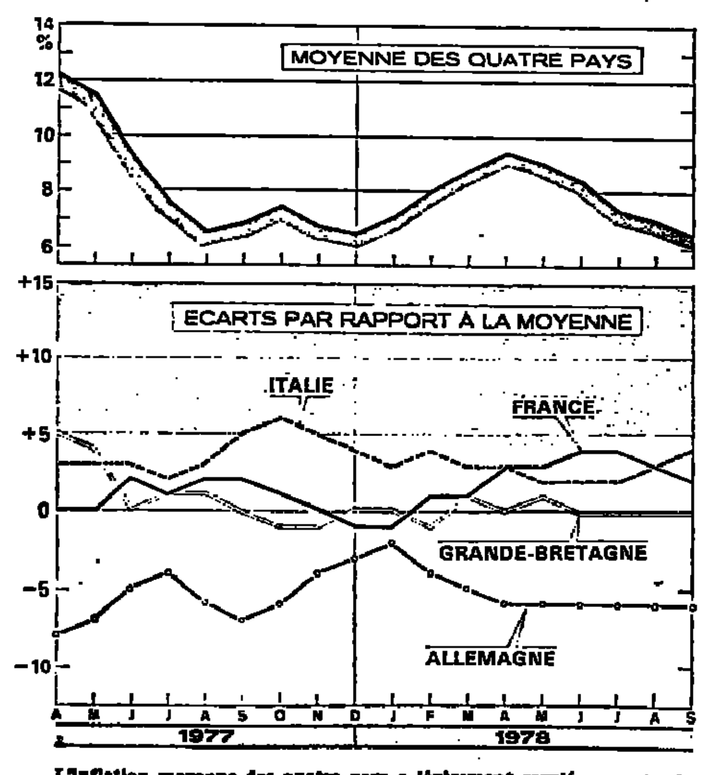
(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

I. — TAUX DE CROISSANCE



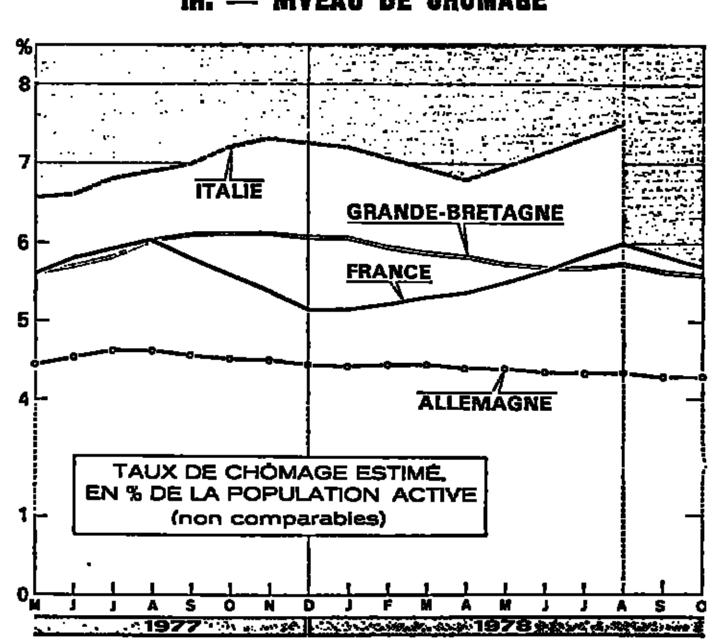
En août et en septembre le rythme de croissance industrielle est resté élevé en Allemagne fédérale (8 %), mais il s'est affaibli en Grande-Bretagne (2 %), en France (1 %) et en Italie (1 %).

II. — ÉVOLUTION DES PRIX



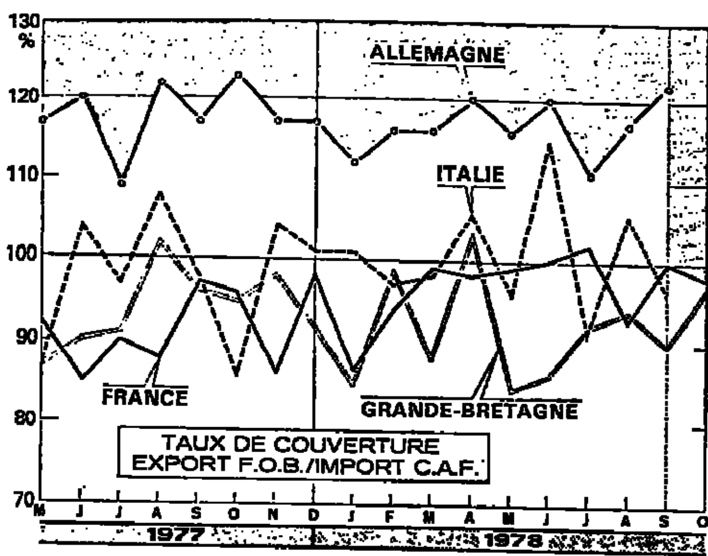
L'inflation moyenne des quatre pays a légèrement reculé en septembre et octobre de 7 à 6,5 %. L'amélioration est due surtout à la France, où le rythme des prix s'est abaissé de 10 à 8 %, alors qu'en Italie il est remonté de 10 à 11 %. En Allemagne fédérale (1 %) et en Grande-Bretagne (7 %) ce rythme n'a guère bougé. Rappelons que ces taux sont calculés sur les trois derniers mois et ramenés en rythme annuel. Calculés sur les douze derniers mois les taux deviennent de 2,1 % pour l'Allemagne fédérale, 7,8 % pour la Grande-Bretagne, 9,2 % pour la France et 11,7 % pour l'Italie.

III. — NIVEAU DE CHOMAGE



Entre septembre et octobre le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a encore une fois baissé de 5,85 % à 5,70 % en France et de 5,65 % à 5,60 % en Grande-Bretagne. Il est resté pratiquement stable à 4,30 % en Allemagne fédérale.

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Le taux de couverture des importations par les exportations (calculé Fob-Caf et corrigé des variations saisonnières) est resté très proche de l'équilibre en France (98 % en octobre). Il est nettement remonté en Grande-Bretagne, de 90 % en septembre à 97 % en octobre, et en Allemagne fédérale de 117 % en août et à 122 % en septembre. En revanche, il a fléchi en Italie sur la même période, passant de 106 % à 96 %.



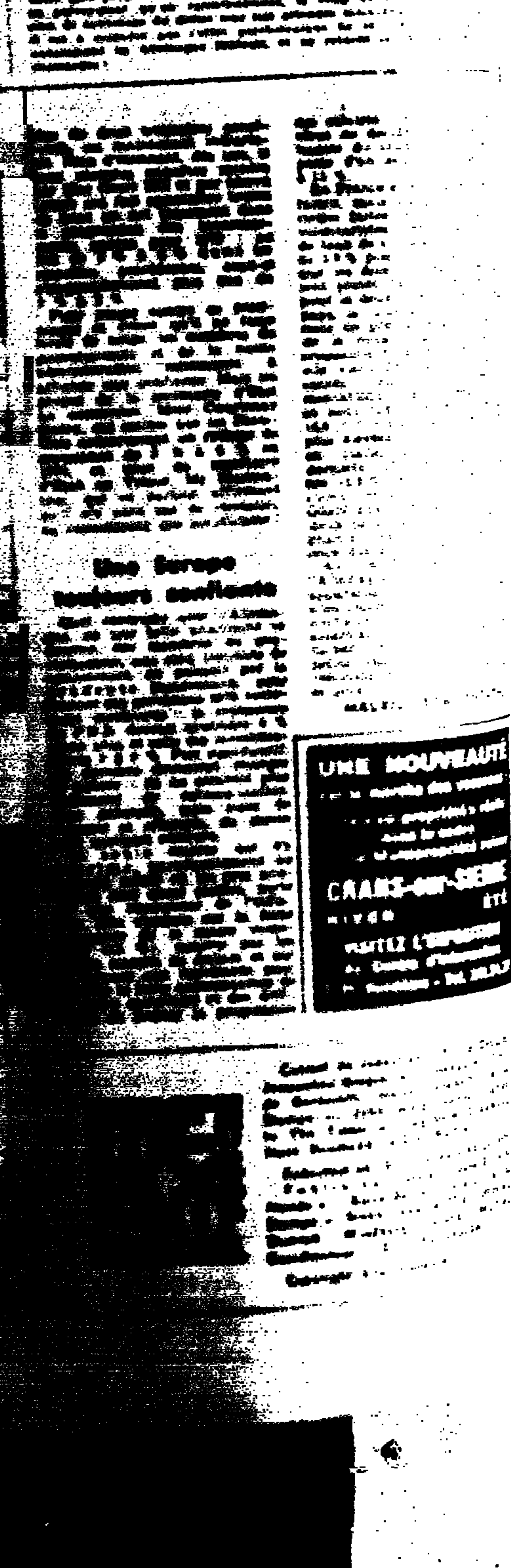
Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schowohl, Hans Baumann (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.
Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa », Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).
Coordinateur : Eric Wolfensohn.



la crainte

SITUATION ET INCIDENCES





La Communauté cherche à tisser des liens avec l'Asie du Sud-Est

La Communauté européenne cherche à tisser des liens avec cinq Etats d'Asie du Sud-Est : l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Après une première réunion ministérielle avec les représentants de ces pays, la conférence des Neuf, qui s'est déroulée pendant deux jours à Bruxelles à la fin de novembre, a donné à cette entreprise une dimension politique nouvelle.

PRUDEMMENT mais très délibérément, la Communauté européenne a entamé un large dialogue avec le groupement des cinq Etats d'Extrême-Orient. Elle est ainsi devenue présente sur le plan politique dans une partie éloignée et importante du monde. Il y a longtemps que la Communauté cherchait à exercer des responsabilités comme bloc commercial. Mais ses accords avec les Etats méditerranéens par exemple n'ont plus seulement des fins économiques. Ils ont également pour but sous-jacent de contribuer à une stabilisation politique dans cette région. Ce qui est nouveau, c'est que la Communauté se présente maintenant aussi comme partenaire d'autres groupes d'Etats. Elle soutient ainsi le développement d'unions de régions pour contrecarrer les tentatives hégémoniques des grandes puissances.

Il y a quelques années encore, le ministre des affaires étrangères des Etats-Unis, à l'époque, M. Henry Kissinger conseillait à la Communauté européenne de limiter ses ambitions politiques à l'Europe et de se tenir à l'écart des zones de conflit dans le monde. Il semble que cette phase soit dépassée.

L'harmonisation croissante de la politique extérieure des Etats qui forment la Communauté européenne ne s'est pas seulement traduite à l'ONU et dans les autres conférences internationales. Elle a conduit à ce que la Communauté soit reconnue comme une réalité par les Etats du bloc de l'Est (quoique ceux-ci n'aient pas voulu admettre son existence pendant très longtemps). Il en va de même vis-à-vis du groupe d'Asie du Sud-Est.

Une région en essor

Jusqu'à ces derniers temps, la réunion des pays d'Asie du Sud-Est, entamée en 1967, était critiquée par l'Union soviétique comme une œuvre des « suppôts de l'impérialisme américain ». Depuis, même Moscou a reconnu que l'Asie du Sud-Est était une réalité avec laquelle il fallait compter.

L'effort de ces cinq Etats pour se soustraire, dans la phase de l'« après-Vietnam », par une stricte politique de neutralité, à l'influence rivale de Pékin et de Moscou, sert même tout à fait les intérêts de l'Europe. Comme en Méditerranée et dans ses rapports avec les pays africains en voie de développement, la Communauté européenne a le pouvoir avant tout, par une plus étroite coopération économique, d'influer sur la stabilisation politique.

Pourtant, les espoirs qui s'y sont bien sûr greffés sont mal placés. Ces deux regroupements de régions ne pourront se constituer durablement que pour autant que leur cohésion interne le leur permettra. Les faiblesses de la Communauté sont très souvent plus consciemment perçues par les Européens que par les observateurs extérieurs. L'union des pays d'Asie du Sud-Est, de son côté, n'en est qu'au début d'une intégration économique plus étroite.

A la différence des pays d'Europe, les Etats du Sud-Est asiatique sont encore loin de vivre dans un espace économique unitaire. Moins du cinquième de leur commerce se passe entre eux. La réduction des droits de douane et des limitations à l'importation n'est que depuis peu sérieusement mise en œuvre. Toujours est-il que cette région a pris un essor économique exceptionnel dans le monde. Avec des taux de croissance réels par an entre 6,3 % et 8,9 %, elle se place toujours plus haut depuis 1970 dans le groupe de tête des pays en voie de développement.

Un retard à rattraper

Pour l'Europe, il est important de considérer que les pays d'Asie du Sud-Est appartiennent aux fournisseurs les plus importants de matières premières. Ils produisent plus de 75 % des exportations mondiales de caoutchouc, d'étain, de bois tropicaux, d'huile de palme, de copra et de poivre. De plus, ils offrent aux pays industriels occidentaux de plus en plus de chances pour écouler leurs exportations et placer leurs investissements, qui permettent un déplacement raisonnable de productions exigeant un travail intensif dans des lieux d'implantation moins coûteux.

A vrai dire, la Communauté ne dispose que d'une marge très limitée pour améliorer les conditions d'une coopération économique plus étroite. Des obstacles insurmontables pour faciliter les importations existent là où l'existence d'une branche d'industrie spécifique est menacée. Les avantages douaniers ne doivent pas défavoriser les autres pays en voie de développement, et ici et là les rivalités politiques et économiques entravent des solutions plus larges.

Bien entendu, des voix s'élèvent pour tenter de retarder le dialogue avec les pays d'Asie du Sud-Est. La France, par exemple, ne l'a jamais caché : c'est le continent africain que la Communauté européenne doit prendre de préférence sous sa responsabilité.

Il ne sera donc pas facile de donner un contenu aux accords de coopération envisagés entre la Communauté européenne et les Etats d'Asie du Sud-Est, quoique ce groupe de pays orientés vers l'Ouest offre bien des points communs avec l'Europe. L'Asie du Sud-Est veut tirer des leçons des conséquences politiques et économiques de son rapprochement avec la Communauté. Elle s'est montrée, à plusieurs reprises, à l'intérieur du groupe des pays en voie de développement, comme un élément modérateur, et a contribué dans le passé à décongestionner les fronts.

Mais ce n'est pas la dernière fois que la Communauté européenne doit prendre garde à ne pas perdre de terrain dans cette partie du monde, au profit d'autres régions du monde industriel. Sa participation au commerce extérieur du groupe de l'Asie du Sud-Est s'est, depuis 1960, déjà réduite de 20 à 15 %. Le Japon y a placé en 1976 30 % de tous les investissements étrangers, les Etats-Unis 23 %, et la Communauté européenne seulement 14 %.

L'Europe peut-elle renforcer son poids politique en Asie du Sud-Est ? Seule la suite du dialogue le montrera. En tout cas, la rencontre de Bruxelles en a montré les possibilités.

WILHELM HADLER.

L'EXPLOITATION DE LA MER

EUROCÉAN : quelques pas vers de nouvelles technologies

Eurocéan est une association transnationale européenne de firmes qui étudie les perspectives de l'exploitation de la mer. Son expérience est à suivre...

EN 1970, est née l'association Eurocéan, grâce à l'initiative et l'enthousiasme d'un marin français, scientifique et explorateur, le commandant Jacques-Yves Cousteau. Vingt-quatre grandes sociétés font actuellement partie de cette association océanique européenne : trois italiennes (Fiat, Micoperi et Tecnomare), deux françaises, la Compagnie française des pétroles et la Compagnie générale d'électricité), huit suédoises (Alfa-Laval, Boldien, Graenges, Johnson Line Kockums, Salinvest, Skandinavska Enskilda Banken et Vattenbuggnadsbyran), quatre hollandaises (Bos Kalis, Beton Groep, Adrian Volker et Smit), trois belges (Banque europeenne de crédit, De Meyer-Haecon et Jan de Poryer), une norvégienne (Norske Credit Bank), une anglaise (Midland Bank), une espagnole (Banco de Bilbao) et une suisse (Nestlé). Son but est simple et complexe à la fois. Autour de nous se trouve la mer, l'océan immense avec ses ressources d'énergie latente, de vivres et de minéraux. Nous devons apprendre à l'exploiter au mieux, c'est-à-dire conserver et protéger l'intégrité et la pureté de la mer, non sans en tirer de façon économique ce dont l'humanité a besoin. Association et non entreprise solitaire d'une firme ou d'un Etat, parce que la matière est non seulement énorme, mais aussi par nature interdisciplinaire, c'est une mission dont tous les efforts doivent être coordonnés, et qui dépasse les possibilités financières, techniques et humaines d'un organisme isolé.

Eurocéan est une association à but non lucratif. Elle dispose d'un secrétaire permanent (le directeur général est le Suédois Bengt Lachmann) et d'une équipe de spécialistes réduite au minimum.

Quand elle envisage de mettre en œuvre un projet concret, par exemple la construction d'une île flottante, le concours de membres plus nombreux et l'appui de gouvernements et d'instituts scientifiques sont donc, en général, nécessaires. A ce second stade, brevets et licences sont naturellement donnés à qui a obtenu l'innovation technologique avec ses propres hommes et à ses frais.

Les difficultés au départ

L'association est composée de firmes industrielles pour qui, logiquement, le besoin de se protéger de la concurrence prime. Par ailleurs, l'objectif commun implique une coopération ouverte. C'est là une première difficulté.

Il en existe une seconde : l'absence des Allemands et des Anglais, les plus importants de la profession dans cette association. Les Allemands, notamment, se sentent en position de leadership financier et technologique en Europe, et pensent pouvoir faire plus ou mieux pour leur propre compte.

Troisième difficulté : l'existence simultanée, précieuse en soi, de puissants groupes américains, par l'intermédiaire, notamment, de la firme hollandaise Bos Kalis qui, tout en restant dans l'association, a adhéré, grâce à l'une de ses filiales, au groupe essentiellement américain « Ocean Minerals » pour l'étude des possibilités d'exploitation des gisements de manganese des fonds océaniques.

Enfin, on ne peut ignorer le fait que l'association européenne, fondée en 1970 alors que la conjoncture était partout favorable et que les entreprises disposaient de fonds importants, se trouve aujourd'hui dans une situation bien différente, déterminée initialement par la hausse du prix du pétrole, puis aggravée par les difficultés économiques actuelles.

Tout n'est donc pas idéal. L'océan est encore là et les recherches n'avancent pas à vive allure. Mais des choses se font, et on le remarque.

En premier lieu, dans le secteur énergétique. Le programme Eurocéan comprend l'étude de huit sources possibles d'énergie marine : le gradient thermique (c'est-à-dire la différence de température entre les eaux profondes et la surface, uniquement utilisable, au reste, dans la zone intertropicale), le vent (plus régulier, plus fort et plus prévisible en mer), les courants, les marées, les algues, les « lagunes solaires » (« solar ponds ») et le degré de salinité.

C'est dans l'exploitation du gradient thermique que le travail le plus important et le plus prometteur actuellement a été fait : avec le projet OTEC (Oceanic Thermal Energy Conversion), qui vise à obtenir de l'électricité, en principe transmissible à terre par câble et utilisable sur place. La comparaison avec les coûts de l'électricité obtenue par le pétrole, le charbon et le nucléaire montre que l'OTEC pourra devenir compétitif étant donnée l'augmentation inévitable des prix des combustibles dans un proche avenir. On retient, en outre, que les implantations OTEC pourront être construites à des coûts inférieurs à ceux de l'estimation actuelle.

Un autre élément est important : beaucoup d'activités industrielles peuvent être combinées avec une implantation OTEC, par exemple la desstalinisation et l'électrolyse de l'eau, la liquéfaction de l'hydrogène, la synthèse de l'ammoniac, la production d'aluminium, la culture de la mer et la production de matière vivante.

Pour l'énergie éolienne, on fabrique déjà des aérogénérateurs, dont le rendement peut être valable dans des zones et des circonstances particulières. Des opérations intégrées sont possibles, comme la construction d'îles flottantes et la combinaison avec des productions industrielles différentes de celle de l'établissement central.

La recherche est intense aussi du côté des ressources alimentaires de la mer. L'idée directrice est que la pêche atteint ses limites : les stocks naturels s'appauvrissent de plus en plus à proximité de certaines côtes de l'hémisphène nord, alors que la demande de nourriture continue de s'accroître, surtout dans le tiers-monde. La réponse peut être cherchée dans la culture du milieu marin, culture dont les effets peuvent être sensibles à différents niveaux de la chaîne alimentaire.

L'Eurocéan a étudié la possibilité de développer la culture des organismes dans les eaux côtières en utilisant des situations géographiques particulières et sans créer de barrages artificiels, mais en délimitant au contraire les zones de culture avec des barrières physique, par l'utilisation des ultra-sons par exemple. Les morues et les poissons plats se prêteraient particulièrement à cette culture. Celle des euphansias, ces crustacés connus sous le nom commun de « krill », qui ne dépassent pas cinq centimètres de long et qui constituent l'aliment préféré de beaucoup de poissons et de cétacés, offre aussi de bonnes perspectives.

L'étude de la possibilité d'utiliser des organismes marins (en particulier les algues) pour en tirer non pas des aliments, mais des matériaux pour la fabrication d'alginates utilisés dans le papier, de liants pour peintures, etc., est également d'un grand intérêt.

Pour ce qui est des ressources minières, on travaille en particulier au projet d'exploitation des métaux des plateaux continentaux, étudiant des méthodes de draguage, d'extraction, de sélection jusqu'à 200 mètres de profondeur, les pontons, les navires de surface... Mais ces initiatives intervenant dans les eaux territoriales ou dans les zones économiques exclusives, des questions juridiques, politiques et financières sont posées. Deux zones apparaissent particulièrement intéressantes, le long du Sénégal et le long de la Côte-d'Ivoire. Les études pour les recherches en eau profonde avancent plus lentement. De puissantes entreprises américaines, japonaises et allemandes sont déjà engagées dans cette voie dans le Pacifique.

Mentionnons enfin les efforts écologiques. Une technologie préventive qui freine le processus de détérioration du milieu marin en limitant et en contrôlant les rejets métalliques d'origine industrielle (plomb, mercure, cadmium...) est à l'étude. Et la Kockums, une des sociétés membres d'Eurocéan, a mis au point un sous-marin équipé pour réparer les oléoducs (opérations en mer du Nord) dans les pires conditions météorologiques.

UMBERTO ODDONE.

AU PAYS DES ÉCONOMISTES

Jacques Attali : attaquer la crise à sa racine

Dans sa série sur les nouveaux économistes contemporains, « Europa » présente ce mois-ci un Français.

TRENTE-CINQ ans. Sorti à vingt ans major de l'Ecole polytechnique, puis diplômé de l'Ecole nationale d'administration, auditeur au Conseil d'Etat, professeur d'économie, conseiller de M. Mitterrand, mettant au point, après l'échec de la gauche aux élections législatives, un nouveau « projet socialiste, à partir d'une grille de questions adressée à des *milliers de militants de la base*, Jacques Attali se présente comme une sorte de Protée qui *n'a pas dédaigné d'écrire, sous* le titre *Bruits*, une économie politique... de la musique.

Cette impression de touche-à-tout ne doit pas masquer le *sérieux et* la profondeur des recherches de Jacques Attali. Le personnage est connu, ses idées le sont moins. Le premier livre qui attire l'attention du public et qui date de 1972, *Analyse économique de la vie politique*, s'efforçait de démontrer la nécessité d'introduire des mathématiques en sciences politiques, comme elles le furent en économie, en linguistique ou en psychologie. Mais c'est avec son ouvrage *l'Anti-économique*, qu'il écrivit avec Marc Guillaume (1974), que l'auteur dévoilait vraiment ses batteries. Influencés par l'école radicale américaine, nos auteurs s'en prennent durement à l'enseignement universitaire traditionnel. Selon eux, la théorie économique, en se débarrassant de tout jugement de valeur, en ne s'ouvrant pas assez *sur toutes les autres* sciences humaines, tend à légitimer le rapport des forces dans *la société contemporaine. Toute* analyse économique doit d'abord être démystification et rendre *compte de la réalité des pouvoirs* et des conflits.

Ils pourfendent la théorie de *l'équilibre général* en s'appuyant sur le fait que les besoins du consommateur ne peuvent être considérés comme des données indépendantes de l'organisation économique. Quant à la « macro-économie », qui rend bien des services, elle se contente — d'après eux — d'explications trop mécanistes et rejette indûment de l'analyse toute réflexion sur les changements structurels.

Un « socialisme relationnel »

Poussant plus loin sa réflexion, et cette fois seul, Jacques Attali, *dans un nouveau livre la Parole et l'Outil* (1975), n'hésite pas à faire appel à des disciplines très variées : *biologie*, physique, écologie, ethnologie pour faire passer son message économique. L'essentiel est celui-ci : les sociétés centralisées et bureaucratiques essaient de plus en plus difficilement de résoudre leurs contradictions. La crise que nous vivons va bien au-delà de celle qui a été déclenchée par le quadruplement du prix du *pétrole fin 1973. Pour en triompher*, il faut l'attaquer à sa racine et non plus compter sur l'infla*tion par exemple pour gérer les* conflits. Nos sociétés doivent suivre désormais un modèle décentralisé et autogestionnaire. Comment y parvenir ?

Jacques Attali propose cinq pistes d'action:

1) Réviser la notion de travail. Le plein-emploi ne doit pas conduire à l'hyperspécialisation de *l'homme*, le non-travail ne doit plus être infamant, et si le chômage persiste, on n'évitera *pas que le revenu varie autrement* que le marché du travail :

2) Choisir les investissements qui ne dégradent pas les « stocks » naturels et humains, et organisent des meilleures relations entre les agents économiques ;

3) Apprendre à communiquer autrement que par les signes monétaires et les objets ;

4) Des différences existent dans toutes les sociétés humai*nes (par complexification croissante)*, mais elles ne deviennent des inégalités que s'il existe un critère quantifié de comparaison, comme la monnaie. Réduire les inégalités est un leurre dans notre logique de développement ;

5) Il faut créer une zone économique — l'Europe, par exemple — où peut vivre une « société autonome » entre les deux écoles du laisser-faire et de l'autarcie.

A travers un autre livre, *la Nouvelle Economie française* (1978), Jacques Attali précise sa pensée sur le futur. Pour lui, le *socialisme est « le point d'aboutissement du capitalisme et non pas une façon de freiner son évolution* ». Ce que souhaite notre professeur c'est la venue, dans une génération, d'un « *socialisme relationnel* », c'est-à-dire d'une société qui procure à l'homme du plaisir hors de l'accumulation des richesses marchandes, grâce à une communication meilleure avec autrui. Jacques Attali n'est pas assez naïf pour penser que la sphère « industrielle » ne doit pas rayonner, ne serait-ce que pour gagner les devises indispensables, mais il faut en finir avec la production d'une offre qui aurait pour seul but de dé*terminer la demande.*

Il y a un peu d'Illich chez Jacques Attali, mais l'économiste *sait que le prophète ne doit pas* faire oublier le gestionnaire.

PIERRE DROUIN.

L'ÉCONOMIE DE CRISE VIT A CRÉDIT

Les entreprises d'Europe règlent leurs dettes en retard

La période de stagnation de l'économie mondiale et les dépressions, particulièrement importantes dans certaines des économies nationales, n'ont pas été sans conséquences sur les conditions de paiement des entreprises européennes. Dépasser les délais de paiement n'est plus un « délit » aujourd'hui. Vivre de plus en plus à crédit est devenu une habitude.

LES gouvernements des différents pays n'y sont pas tout à fait étrangers. Depuis *1965, les impôts qui ne dépendent* pas des résultats ont fortement augmenté. Il en découle que les entreprises vivent avec une couverture de plus en plus mince en capital propre. Si dans le temps il allait de soi que l'économie finançait elle-même les crédits fournisseurs, cet autofinancement de l'économie est aujourd'hui presque sans exception assuré par des concours extérieurs.

Au cours des trois dernières années, la part du capital propre (par rapport au bilan) a diminué de 3 à 5 % dans tous les grands Etats. Il n'y a qu'aux Etats-Unis que cette part a diminué seulement de 1 à 2 %. Comme auparavant les Américains se trouvent largement en tête des pays européens avec *un capital fixe propre de* 50 à 53 %. Ainsi la Grande-Bretagne avec 38 à 41 % est-elle encore bien placée. La France atteint 26 à 28 % et la République fédérale d'Allemagne 22 à 24 %. L'Italie est la lanterne rouge avec 15 à 17 %.

Avec une aussi faible marge de *manœuvre, il n'est pas surprenant* que les conditions de paiement soient particulièrement mauvaises dans l'économie italienne. Même des firmes ayant un bon équilibre financier paient mal, dit-on. Les délais de paiement y sont de cent quatre-vingts jours, mais il n'est pas inhabituel que des firmes règlent encore leurs factures — financement de relais — après trois ans.

Cette évolution s'explique également par le fait que l'économie italienne se tourne de plus en plus vers *l'Etat. Cette couverture* par l'Etat est également la raison pour laquelle les exportateurs italiens — au grand regret de la concurrence des autres pays — accordent de très longs délais de paiement et essaient ainsi de conquérir le marché par des crédits fournisseurs. Mais il y a également deux autres facteurs touchant les conditions de paiement et l'insuffisance du capital fixe : les fréquences des grèves et la *fuite des capitaux.*

Il n'en va guère mieux en France. Mais, il faut toutefois souligner que les conditions de paiement de l'Etat pour des commandes passées à l'industrie privée *s'y sont améliorées*. Si, jusqu'à présent, il était habituel que l'Etat, ne payât que six à neuf mois après la livraison, le gouvernement a maintenant décidé de respecter le délai légal de paiement de trois mois.

Pour les affaires traitées entre firmes françaises privées, comme *par le passé, les délais de paiement* de soixante à quatre-vingt-dix jours sont habituels mais, ces derniers temps, il s'agit plutôt de quatre-vingt-dix que de soixante, déclare la chambre de commerce de Paris. Les clients établissent presque sans exception des lettres de change, qui jouent un rôle prédominant dans les relations commerciales françaises. Les délais de paiement pour des commandes de biens d'investissement vont jusqu'à huit mois en France. Un escompte lors d'un paiement comptant est inconnu en France, parce que, précisément, des paiements comptants n'existent pratiquement pas. Comme il existe un rapport étroit entre les conditions de paiement et les *liquidités, il* n'est pas étonnant que l'année 1978 ait été qualifiée d'année *des faillites.* Le bureau parisien du Deutschen Vereins Creditreform (Union allemande de la réforme du crédit) constate chaque jour deux cents à deux cent cinquante faillites. Au cours de ces dernières années, le nombre des cessations de paiement avait augmenté chaque année de 15 à 20 %.

En République fédérale d'Allemagne également les conditions de paiement sont devenues plus mauvaises — sauf dans l'artisanat, où elles se sont améliorées. Ce sont *les personnes privées qui* paient le mieux leurs factures, et de surcroît rapidement.

Creditreform considère la qualité de l'économie allemande comme « peu satisfaisante ». *L'indice* de qualité (le rapport entre l'ensemble de la demande de crédit et le taux de refus de ces crédits) a atteint un nouveau record avec 26,8 % en août 1978. Il y a un an, cet indice était de 19,2 % seulement. Au cours du boom des années 1972-1973 il n'avait été que de 16 % à 17 %. La barre de 18 % est considérée comme un niveau de qualité empiriquement bon.

Les insolvables augmentent

D'une façon générale, on peut dire au sujet de l'économie alle*mande que le nombre des insolvables* continue à augmenter, même si leur taux d'augmentation (de 2 % par an environ) diminue un peu. Les impôts indépendants des résultats augmentent. La couverture en capital propre devient de plus en plus mince. Les crédits fournisseurs doivent être financés par des concours extérieurs. Le boom pour le « factoring » (financement de relais des livraisons par *des banques spécialisées)* et le « leasing » (location des moyens de production) se confirme. Il en résulte que l'économie vit de plus en plus à crédit, les conditions de paiement se détériorant.

En Grande-Bretagne également, l'usage de bonnes conditions de paiement se dégrade — surtout depuis ces deux dernières années. L'ancien délai habituel de paiement de trente jours est passé tacitement depuis longtemps à soixante jours. Les entreprises sont satisfaites si, dans le cadre de ce délai, l'argent est entré dans la caisse. M. *Nora Potter* a créé la « Federation of Sussex Industries », une organisation groupant mille quatre cents petites et moyennes entreprises, qui mène une croisade contre les usages de paiement des grandes firmes à l'égard de leurs partenaires des petites et moyennes entreprises. Les statistiques sur les faillites en *Angleterre et au Pays de* Galles montrent combien la détérioration dans les conditions de paiement ouvre la voie aux faillites. D'après ces statistiques, en 1967, les engagements non respectés ayant débouché sur des faillites atteignaient 19,3 millions de livres sterling seulement, alors qu'en 1976 ils s'élèvent à 87,2 millions et en 1977 105,5 millions même. Cette augmentation dépasse de loin le taux d'inflation, ce qui veut dire que le nombre de cessations de paiement augmente également en Grande-Bretagne.

HANS BAUMANN.

En France, les dégâts sont limités

La crise mondiale a eu des effets fort différents sur les comportements des créanciers en France. Selon qu'il s'est agi de particuliers, d'entreprises ou d'États, tous visent à limiter les dégâts.

EN *ce qui concerne* les particuliers, leurs défauts de paiement, ou simplement les retards dans le règlement des traites mensuelles ou trimestrielles ont été très peu nombreux. En France, dès le début de la crise, les établissements de crédit spécialisés s'étaient préparés à une telle éventualité, que ce *soit en matière de financement* du logement ou en ventes à tempérament de produits de grande consommation. L'un d'entre eux avait même mis au point une procédure d'assurance-chômage, qui permettrait la prise en charge des échéances pendant douze mois.

A leur grande surprise, les incidents ont été très peu nombreux, soit que les chômeurs aient été suffisamment indemni*sés pour demeurer solvables, soit* qu'ils aient eu peur de voir leurs contrats résiliés, avec reprise des biens financés à crédit, dans le cas des produits de grande consommation, ou de mise en vente de leur logement. Ce comportement aurait été vérifié dans les logements sociaux (H.L.M.), dont les occupants préféraient retarder le paiement de leurs loyers plutôt que celui des traites de leur téléviseur. *Ils pensaient*, il est vrai, que les gérants des H.L.M. les mettraient difficilement à la rue, alors qu'il n'en aurait pas été de même pour le poste de télévision.

En ce qui concerne les entreprises, en revanche, les changements ont été appréciables. En présence de la crise, et souvent de la stagnation ou même de la diminution de l'activité, le premier réflexe des « managers » a été de renforcer les trésoreries. Du côté des fournisseurs, on a raccourci sévèrement les délais de *paiement, du côté des clients*, on s'est efforcé ou de les allonger ou de les maintenir, ce qui a permis à maintes directions de « serrer les écrous » en matière de gestion, et de mettre fin à des errements qu'une expansion en apparence indéfinie perpétuait depuis longtemps.

Le grand problème, toutefois, a été celui des retards de paie*ments* et des *défaillances caractérisées*, qui ont obligé les créanciers, et surtout les banques, à constituer d'importantes provisions, en même temps que la jurisprudence des tribunaux devenait quelque peu contradictoire. N'a-t-on pas vu, en l'espace de six mois, le même banquier se faire condamner par le juge pour avoir coupé ses crédits trop tôt, ce qui avait causé la chute de l'entreprise, et par le *juge commercial pour les* avoir coupés trop tard, ce qui lésait des créanciers se fondant sur le comportement de la banque ?

Ajoutons qu'avec la dureté des temps la procédure de la suspension provisoire des poursuites et du « plan de redressement » est depuis utilisée, avec, pour *conséquence, l'étalement de remboursement* des créances. Même les grands groupes, qui, auparavant, honoraient toujours leur signature lorsqu'une de leur filiale était défaillante, y recourent. Ainsi, le groupe Nobel-Bozel a laissé sa filiale Isorel, virtuellement en *faillite*, proposer de rembourser ses fournisseurs en trois ans.

Par ailleurs, la crise sévissant dans certains secteurs, le textile et la sidérurgie notamment, a entraîné un formidable gonflement de l'endettement de certaines entreprises, et contraint les *banques, ou l'Etat*, à prendre en charge cet endettement. Sur le plan international, la situation n'est guère différente. Certains Etats, comme le Zaïre et la Corée du Nord, ont dû à certains moments, suspendre le règlement de leurs dettes internationales, ou en « aménager » l'échéancier. Le poids de la facture pétrolière est si lourd pour les pays sous-développés que les grands pays industrialisés ont commencé à *abandonner* leurs créances anciennes : c'est le vieux principe qui consiste à rendre ses billes au partenaire si l'on veut continuer à jouer avec lui après lui avoir tout raflé.

FRANÇOIS RENARD.

L'ÉLECTION EUROPÉENNE VUE DE LONDRES

Vers une nouvelle race d'animal politique ?

(Suite de la page 21.)

Tous habitués des cercles européens ; deux représentants éminents de la Commission de Bruxelles en Grande-Bretagne, MM. Gwyn Morgan et Mike Lloyd ; et M. Ron Leighton, président du Comité de sauvegarde anti-européen.

L'ancien *ministre des affaires* étrangères, lord George-Brown, a fait connaître son intention de se porter candidat ; et un jeune député travailliste, le Dr Collin Phipps, âgé de quarante-trois ans, a accepté de renoncer à son siège aux Communes afin de présenter sa candidature, le conseil exécutif national du parti s'étant prononcé contre le cumul des mandats.

Parmi les inconnus, figurent nombre d'universitaires, d'anciens syndicalistes, des *hommes* ayant une expérience de l'administration locale, quelques juristes, journalistes, comptables, électriciens et soudeurs, plusieurs conducteurs de locomotive, mais — cela est frappant — peu de femmes.

Ces candidatures seront examinées par une *commission* chargée de la sélection, formée de vingt délégués par circonscription de Westminster — soit environ cent soixante délégués par euro-circonscription. C'est une procédure ouverte, démocratique, mais peu commode, et qui ne répond pas à la question de savoir si les organisations locales, *hostiles à la C.E.E.*, opteront pour des candidats partageant leur point de vue, ou des « *Européens* » aguerris.

Le problème des cumuls de mandats

Ces opposants ont été gommés par la machine centralisatrice des *conservateurs, qui constituent* actuellement une liste confidentielle de quelque deux cents noms choisis parmi neuf cent deux candidatures. Un certain nombre d'autres candidatures locales devront également être examinées à Londres, avant que l'ultime sélection entre trois noms ne soit faite par l'assemblée générale de l'euro-circonscription, à laquelle participent un minimum de vingt-cinq représentants pour chaque circonscription de Westminster qui la compose.

La liste définitive des deux cents candidats comprendra un échantillonnage de spécialistes des secteurs-clés européens, à savoir l'agriculture, l'industrie et l'énergie. « *Nous voulons une équipe qui, très rapidement, imprime sa marque* », indique M. Marcus Fox, député et vice-président de l'organisation chargée des candidatures.

M. Fox s'est félicité de la diversité des horizons représentés par les candidats, venus de l'industrie et du commerce, de l'agriculture, des professions libérales, des administrations locales, et même de l'armée.

Malgré la désapprobation marquée pour le cumul des mandats, Sir Brandon Rhys-Williams et *M. Jim Spicer, deux anciens de* Strasbourg, ont fait savoir qu'ils espéraient siéger dans les deux Assemblées. M. Fox souhaite également la présence de femmes dans l'équipe.

Les libéraux, qui se trouveront désavantagés par le mode de scrutin, ont, à l'heure actuelle, *constitué une liste de près de* cent candidats, désignés par leurs autorités centrales. La sélection finale se fera, selon les circonscriptions, soit à l'issue d'une série de réunions publiques, soit par un vote de tous les membres du parti. La moitié environ des candidats retenus *figurent* également sur les listes de Westminster.

De tous les horizons

M. Russell Johnston, autre ancien de Strasbourg, cherche à cumuler les mandats, et lord Gladwyn, âgé aujourd'hui de soixante-dix-huit ans, désirerait *retourner au Parlement* européen.

Le parti national écossais (onze représentants aux Communes) a clos sa liste de candidatures, et deux douzaines de noms se répartissent les huit euro-circonscriptions, dont deux pourraient bien leur échoir. Les plus ambitieux, d'une manière générale, ont les yeux braqués sur les élections de mars à la nouvelle Assemblée écossaise. *Mais deux éminents députés* nationalistes écossais à Westminster, Mme Winifred Ewing et M. George Reid, ayant tous deux une expérience strasbourgeoise, se seraient portés candidats au Parlement européen.

Quant aux nationalistes gallois (Plaid Cymru), qui comptent trois représentants à Westminster, ils sont scandalisés par la répartition des sièges que leur attribue le mode de scrutin (soit quatre pour leurs 2,8 millions d'électeurs, contre six *pour les 357 000 électeurs du* Luxembourg), et par le découpage électoral (qu'ils estiment avantager les travaillistes), de sorte qu'ils pourraient bien prendre, en janvier, la décision de boycotter les élections.

En Irlande du Nord, il ne reste pas grand-chose à décider. Les unionistes d'Ulster cherchent deux candidats. Leur leader, un fermier, M. Harry West, ainsi que M. John Taylor, ingénieur et ancien ministre, sont les grands favoris, mais ils ont également un concurrent en la personne du banquier anti-européen M. Neil Oliver.

Le parti social démocrate et travailliste (S.D.L.P.) a désigné son vice-président, M. John Hume, qui fut conseiller du délégué (irlandais) à la commission européenne chargée des questions de consommation, M. Richard Burke. Enfin, le R.P. Ian Paisley, dont l'hostilité à Rome s'étend au traité du même nom, s'est lui-même choisi pour repré*senter les unionistes démocrates.* Les observateurs pensent qu'il pourrait emporter un siège — et ainsi vérifier si le *pouvoir* d'absorption du prochain Parlement se révèlera aussi grand que celui de l'actuelle Assemblée.

ROGER BERTHOUD.

Vers la semaine de trente-cinq heures en R.F.A.

(Suite de la page 21.)

L'accroissement de la durée des congés entraîne une plus longue fermeture annuelle de l'usine. Ils envisagent de faire effectuer quelques heures supplémentaires, ou d'embaucher des stagiaires, mais rarement la créa*tion d'un véritable poste.* En fait, la diminution de la durée du travail risque de se retourner contre les salariés, dans la mesure où elle renforce la pression vers la rationalisation, qui supprime des emplois au lieu d'en créer.

Le leitmotiv suivant est utilisé par les chefs d'entreprises : obliger à diminuer la durée du travail débouche sur un accroissement des coûts de 12 à 20 %. Comme il ne serait pas possible de les répercuter sur les prix, ce qu'on veut protéger, l'emploi, se*rait mis* en danger.

Les négociations salariales allemandes pour 1978 donnent un avant-goût de cet échange. Du côté du syndicat de la métallurgie, on réclame pour tous, en plus *d'un accroissement* des salaires, un congé minimal de trente jours, ce qui, selon le syndicat, devrait *entraîner* un accroissement des charges de 1,9 %.

Du côté des employeurs, on considère ce chiffre comme utopique, et l'on fait remarquer que quatre jours de congé supplémentaire reviendraient à un accroissement des charges pouvant aller jusqu'à 4 %. Les employeurs rappellent également qu'avec trente jours chômés et *fériés* payés le travailleur allemand se trouve déjà avantagé, et ils défendent la répartition entre huit *heures de* sommeil, huit heures de travail et huit heures de loisirs. Les débats ne tariront pas de *sitôt*.

PETER GILLIES.

LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE DU TIERS-MONDE RESTE EN SUSPENS

Face à la dette énorme du tiers-monde, la décision de certains pays industrialisés d'annuler en partie leurs créances sur les Etats les plus pauvres apparait comme un geste dont la portée est extrêmement limitée. Non que des annulations, même modestes, ne soient appréciables pour des pays qui comptent parmi les plus défavorisés d'Afrique et d'Asie. Mais une action de cette nature n'apporte, en fait, aucune modification fondamentale au climat général qui s'est instauré depuis qu'en cinq ans le prix du pétrole a quintuplé.

UNE douzaines de pays industrialisés ont annoncé, au cours des dix-huit derniers mois, leur intention de résilier, pour ce qui les concerne, une partie de la dette des pays en voie de développement, ou de prendre des mesures ayant les mêmes effets. D'autres nations créancières envisagent une action similaire. Deux facteurs inspirent cette politique. Tout d'abord, la dette est devenue une question névralgique dans les relations entre nations riches et pauvres du globe. Les déclarations en faveur d'un allégement de ce fardeau pour les pays en voie de développement ont culminé en 1976 et 1977, lorsque certains Etats du tiers-monde réclamèrent un moratoire pour l'ensemble des sommes restant à devoir. Bien que les nations en voie de développement n'aient pas réussi à se mettre entièrement d'accord sur cette demande, un geste de la part du camp industrialisé devenait nécessaire.

Le second facteur est la reconnaissance de l'absurdité de la situation actuelle. Beaucoup des dettes contractées par les nations en voie de développement ont été accumulées dans les années 50 et au début des années 60, lorsque furent lancés les programmes d'aide en faveur des pays d'outre-mer. Beaucoup de ces aides étaient, à l'époque, consenties sous forme de prêts. Elles le sont aujourd'hui sous forme de dons. Il semble peu logique que les pays en voie de développement utilisent actuellement les dons qui leur sont faits à rembourser les prêts anciens qui leur ont été accordés. La solution la plus simple serait d'aligner les conditions des premiers prêts sur celles d'aujourd'hui ce qui correspondrait, en fait, à leur annulation. C'est ce qui s'appelle, dans le jargon de la bureaucratie internationale, l'« ajustement rétroactif ». Son importance pour les pays en voie de développement est qu'une suppression de la dette équivaut à une augmentation de l'aide.

Les dettes qui ont été annulées sont en grande partie des dettes officielles correspondant à des prêts accordés de gouvernement à gouvernement. Leur suppression n'a donc aucun effet sur l'une des principales causes d'inquiétude de la communauté internationale, à savoir le rapide accroissement des dettes privées, contractées sur les marchés financiers. Celles-ci ont, ces dernières années, été à l'origine d'une part croissante des 250 milliards de dollars auxquels, selon les dernières estimations, s'élève la totalité des sommes qu'aurait à rembourser le tiers-monde. Une telle augmentation de la dette privée s'explique en grande partie par le peu d'empressement des pays en voie de développement à réviser leurs plans économiques lors de la hausse des prix du pétrole et de la récession qui l'a suivie. Mais il faut aussi en faire porter la responsabilité aux pays riches, qui n'ont pas su leur fournir une assistance suffisante.

La gravité de la situation fait l'objet d'un débat passionné. Pour les autorités responsables des marchés financiers, le cauchemar serait que plusieurs pays en voie de développement se trouvent dans l'impossiblité de faire face à leurs obligations, entraînant l'effondrement d'une ou de plusieurs des grandes banques, et provoquant une crise financière internationale qui mettrait en danger l'économie mondiale. Il est certain que la dette de certains pays en voie de développement est aujourd'hui si importante qu'il leur sera impossible de la rembourser si, pour une raison ou pour une autre, les rentrées que leur procurent leurs exportations viennent à chuter. Le Zaïre, le Pérou, la Turquie, l'Indonésie, le Pakistan et la Corée du Nord ont tous, récemment, suscité des craintes de cet ordre.

Cas par cas

Toutefois, si les banques ont, dans certains cas, été obligées d'accorder à leurs débiteurs des délais supplémentaires de remboursement, il n'est pas certain que le risque encouru dans les pays en voie de développement soit plus important que celui qui est lié aux prêts accordés par les nations riches à leur propre industrie. Le capital est une denrée extrêmement rare dans ces pays, et beaucoup des nations devenues riches aujourd'hui, parmi lesquelles les Etats-Unis, ont été autrefois lourdement endettées. Si, pourtant, les sommes empruntées sont utilement investies, elles devraient en fait aider à la croissance économique et remplir les caisses qui permettront de rembourser la dette.

Dans la pratique, naturellement, ces calculs se révèlent facilement inexacts. Si un pays en voie de développement emprunte, par exemple, pour le financement d'une aciérie et qu'il se trouve dans l'impossibilité de vendre son acier sur le marché mondial en raison d'une récession économique ou d'une recrudescence du protectionnisme, les gains nécessaires au remboursement lui feront défaut.

Les pays en voie de développement sont aussi divisés que le sont leurs créanciers sur l'attitude à adopter. Certains, comme le Brésil et le Mexique, dont le développement est parmi les plus rapides et dont les emprunts sont également, d'une manière générale, les plus importants, craignent qu'une action officielle en faveur d'un allégement de la dette ne réduise à l'avenir la confiance qui leur est faite et ne leur rende plus difficile l'acquisition de nouveaux prêts. C'est l'une des raisons pour lesquelles le tiers-monde a renoncé à sa demande de moratoire général.

Il a, en contrepartie, réclamé une aide officielle en faveur des pays les plus pauvres, la création d'un organisme financier permettant aux nations en voie de développement qui le désirent de convertir leurs dettes commerciales à court terme en dettes à long terme, et une nouvelle convention en cas d'impossibilité de remboursement.

Les nations industrialisées n'ont voulu examiner le probleme des dettes que cas par cas jusqu'ici, repoussant toute solution globale. Les récentes annulations obéissent, disent-elles, à ce principe. Une nouvelle convention réglant le cas des nations qui se trouvent dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements reste donc en suspens. Les pays en voie de développement sont depuis longtemps opposés au système actuel qui oblige leurs représentants à comparaître devant leurs créanciers de Londres ou de Paris, où ils se voient prescrire des mesures économiques draconiennes pour l'avenir. Ils réclament aujourd'hui une attitude plus compréhensive à l'égard des nations confrontées à des difficultés de remboursement, et plus de considération pour les besoins de développement des pays débiteurs. Il ne fait aucun doute que les dettes du tiers-monde continueront de s'accroître. Il n'est pas nécessaire d'attendre une faillite généralisée ou un effondrement financier pour comprendre pourquoi la question de la dette fait aujourd'hui l'objet de tant d'attention.

MELVYN WESTLAKE.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438

ASPECTS DE LA CRISE MONÉTAIRE

Les souffrances discrètes du dollar canadien

Les difficultés du dollar américain dominent depuis dix-huit mois les marchés des changes, permettant au fléchissement encore plus spectaculaire du dollar canadien de passer presque inaperçu. Pourtant, le Canada est une des plus importantes économies du monde, et la chute de sa monnaie, qui fait partie des plus grandes, est un indice supplémentaire du désordre financier ambiant.

IL y a deux ans, un dollar canadien valait plus qu'un dollar des Etats-Unis. Pendant l'année 1977, alors que la monnaie américaine fléchissait fortement, le dollar canadien est tombé encore plus bas, perdant environ 7,75% de sa valeur par rapport au dollar des Etats-Unis. A la fin de l'année, un dollar canadien ne valait plus que 91 cents américains. Depuis lors, le taux de change de la monnaie canadienne est tombé à son niveau le plus bas d'après-guerre par rapport au dollar américain, qui, lui-même, a baissé de façon abrupte par rapport aux autres monnaies. En fonction du niveau des échanges, la chute a été encore plus importante.

Comme c'est souvent le cas lorsqu'une monnaie commence à perdre de sa valeur, le gouvernement canadien s'en est tout d'abord réjoui, même s'il ne l'a pas fait aussi ouvertement que celui des Etats-Unis lorque le dollar a entamé sa grande glissade. Mais, depuis qu'en janvier 1978 le dollar canadien a percé le plancher des 90 cents américains, puis a continué à décliner lentement en dépit d'une puissante intervention officielle sur les marchés des changes étrangers, cette faiblesse est devenue une source de préoccupations graves pour Ottawa et un symbole des difficultés économiques qu'on y ressent.

Au cours des dernières semaines, et en particulier depuis la nouvelle opération internationale destinée à venir au secours du dollar américain, lancée le 1er novembre, plusieurs signes indiquent que le dollar canadien a « touché le fond ». Certaines des causes de la chute de cette monnaie n'en subsistent pas moins : les incertitudes politiques pesant sur le Québec, et l'inflation qui continue de sévir.

Des facteurs politiques et économiques se sont combinés pour affaiblir la monnaie canadienne après la victoire électorale du parti séparatiste québécois dans la province de Québec, en novembre 1976. L'investissement étranger — d'origine américaine, notamment — joue un rôle-clé dans l'économie canadienne. Un apport de capital étranger a souvent, dans le passé, masqué le déficit des comptes courants, empêchant ainsi que ce déficit ne cause une chute de la valeur du dollar.

En 1975 et 1976, par exemple, les apports extérieurs de capitaux à long terme ont représenté respectivement 1,8 milliard et 3,9 milliards de dollars. Les craintes d'instabilité politique après la première victoire électorale que le parti québécois ait jamais remportée ont conduit bien des investisseurs étrangers à y regarder à deux fois avant de mettre leur argent au Canada.

En même temps, la différence des taux d'intérêt en faveur du Canada s'est réduite, les taux d'intérêt américains progressant plus vite que les canadiens.

Jusqu'ici, les taux d'intérêt canadiens, plus élevés, constituaient traditionnellement un attrait pour les investisseurs étrangers. Les emprunts publics à l'étranger ont également ralenti en 1977, en raison des restrictions aux dépenses publiques. Tandis que le compte en capital de la balance des paiements s'aggravait, la faiblesse du compte courant commençait à menacer le dollar. L'économie canadienne a continué à progresser assez rapidement après la crise provoquée par la hausse du prix du pétrole à l'automne de 1973, et par la récession mondiale qui a suivi. Cela a provoqué inévitablement une détérioration de la balance commerciale. La facture des importations canadiennes a augmenté rapidement tandis que prenait fin le « boom » de 1972-1973 sur les exportations de produits de base qui représentent la moitié des exportations canadiennes.

Le glissement du dollar canadien a commencé après qu'il se fut produit une certaine amélioration de la balance des paiements. Le déficit massif des comptes courants de 1975 s'était réduit à 3,840 milliards de dollars en 1976 et l'excédent habituel des échanges de marchandises a augmenté au cours de 1977. Mais cela n'a pas suffi pour compenser une aggravation du déficit des services — tels que les voyages — et des intérêts, bénéfices et dividendes dus à l'étranger. De telle sorte que le déficit des comptes courants a encore augmenté légèrement en 1977.

Une perte de compétitivité

Derrière le problème de balance des paiements du Canada se profile la perte graduelle de compétitivité de ce pays vis-à-vis des Etats-Unis. Les coûts salariaux au Canada se sont peu à peu rapprochés de ceux des Etats-Unis, depuis le milieu des années 60.

Comme la productivité est plus élevée aux Etats-Unis qu'au Canada, la réduction de l'écart entre les rémunérations des deux pays a donné aux Etats-Unis un avantage concurrentiel. Cela explique en partie pourquoi le gouvernement d'Ottawa n'a pas été tout à fait mécontent de voir le dollar canadien tomber au début de 1977. Lorsque le dollar américain a lui-même commencé à baisser brutalement par rapport à de nombreuses autres monnaies à partir du milieu de 1977, les professionnels des changes ont estimé que cela faisait du dollar canadien un cheval encore plus mauvais à jouer. Un ralentissement de l'économie américaine aurait un impact immédiat sur le Canada.

La chute précipitée du dollar a commencé à inquiéter le gouvernement de M. Pierre Trudeau à l'automne de 1977, et une importante ligne de crédits internationaux (« swaps ») a été organisée cette année-là pour renforcer les réserves canadiennes. Mais en vain. En dépit d'un soutien massif du dollar sur les marchés des changes et d'un resserrement du crédit interne avec des taux d'intérêt très majorés, la monnaie canadienne a continué de tomber lourdement jusqu'en novembre 1978. Avec la chute du dollar américain et de la livre britannique en 1976, la crise est devenue une crise de confiance. Paradoxalement, la récente reprise du dollar américain a rejailli sur la monnaie canadienne. Mais il est trop tôt pour dire si cela sera durable...

CAROLYN ATKINSON.

Les déclarations de M. Jeremy Morse

(Suite de la page 21.)

Ces dispositions ne fonctionneront pas si elles ne sont pas rapidement suivies par les parties plus importantes, plus fondamentales, du plan. Le rapport Werner était très sage et il émettait une opinion correcte de la nécessité d'une intégration économique aussi bien que monétaire. L'échec de l'expérience du « serpent » de 1972 a été entièrement dû au fait que le rapprochement des taux de change n'a pas été assorti d'autres mesures.

En outre, si ce qu'on appelle les « pays européens à monnaie faible » ne sont pas membres du système, le mélange des monnaies ne sera pas convenable. Il est donc très important pour la France et l'Italie que la Grande-Bretagne en fasse partie, et réciproquement.

— Le plan ne risque-t-il pas de provoquer un grave chômage dans certains pays, les plus faibles, en leur donnant des monnaies surévaluées ?

— Il est évident que si l'on maintient des taux de change exagérément surévalués, on en paie le prix à court terme de la façon que vous venez d'indiquer, et à long terme par l'écroulement de son taux de change, car il ne peut être soutenu. C'est pourquoi personne ne peut entrer dans ce système la main sur le cœur en disant que les Européens peuvent le faire fonctionner. Il se peut que les forces du marché et les pressions inflationnistes soient trop fortes pour cela. Mais je ne pense pas qu'il y ait un grand risque que nous maintenions des taux surévalués. Je crois savoir qu'on a plus ou moins admis, dans les négociations, que le plan précédent était trop rigide, et qu'il faut donc prévoir des dispositions convenables pour les variations des taux de change. Tout cela serait beaucoup plus sûr, et l'on insisterait moins exagérément dessus si l'on allait de l'avant pour les actions plus fondamentales de coordination des politiques économiques au lieu de ne parler que du lien entre les taux de change.

Mieux qu'avant

— Pour quelle raison pensez-vous qu'on n'est pas allé de l'avant la dernière fois sur les choses fondamentales ? Et qu'y a-t-il de différent cette fois-ci ?

— Je pense que la dernière fois, bien qu'il n'y eût pas de volonté politique de faire quelque chose, il n'y avait pas de volonté politique d'accepter une renonciation, même faible, à la souveraineté et à la liberté d'action. Et je pense qu'il y a encore un danger de voir se renouveler la même erreur.

— Qu'est-ce qui vous fait penser cela ?

— Prenez le communiqué de Brême. Il fait allusion à l'extrême importance de la convergence des économies, mais il le fait seulement dans le dernier paragraphe, comme pour s'en débarrasser. Et depuis lors, de quoi parle-t-on dans les journaux ? Rien que de « paniers », de « serpents » et de « super-serpents ». Ce n'est pas entièrement de la faute de la presse. Non seulement on n'a pas assez fait de publicité autour de ces choses, mais on n'en a pas assez discuté.

— Quelle sorte d'arrière-plan économique le nouveau système devra-t-il affronter ?

— L'un des plus regrettables, c'est qu'après une chute aussi prolongée du dollar le taux de croissance américain doit être ralenti davantage qu'il ne l'aurait été si l'on avait agi un peu plus tôt. Je pense que cela se répercutera sur le reste du monde et que nous aurons probablement une baisse d'activité en 1979 et 1980 ; pas aussi sévère qu'en 1974-1975, mais pire que ce que nous connaissons en ce moment.

— Les montants de crédit prévus sont-ils suffisants ?

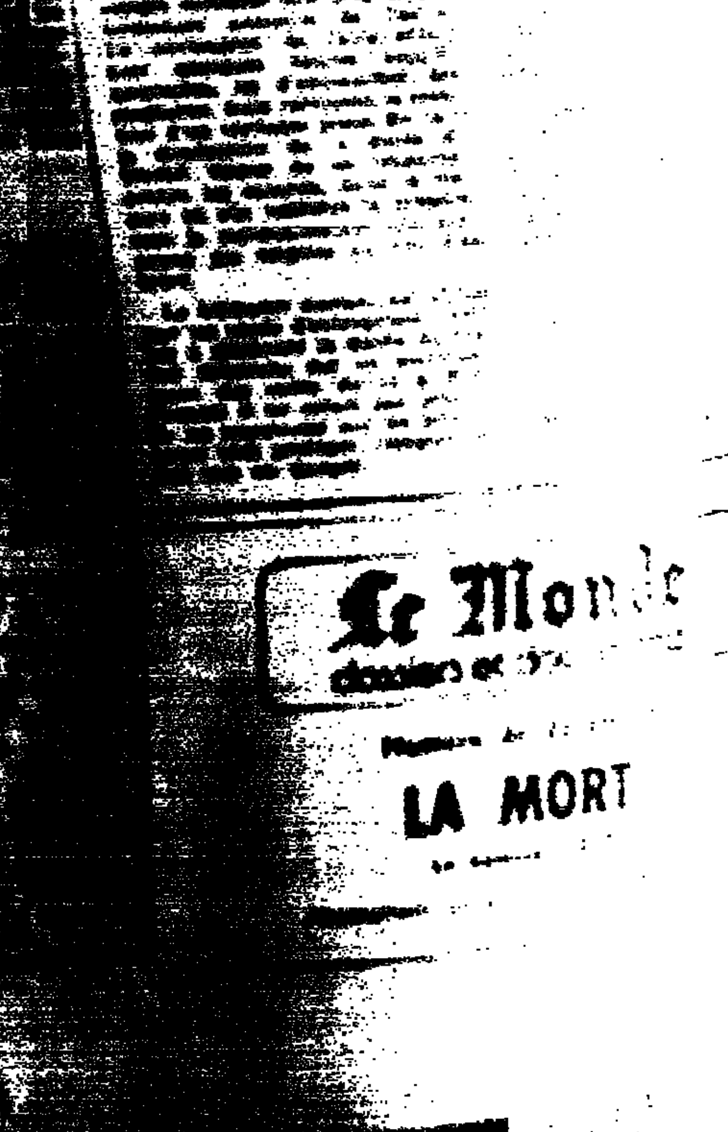
— Je pense qu'ils sont très importants. C'est d'ailleurs une des choses qui sont en progrès par rapport aux efforts précédents, par comparaison avec les ressources du Fonds monétaire, par exemple.

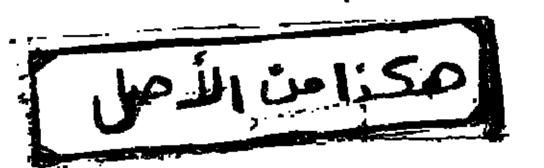
Il y a un élément de magie là-dedans. Comme vous pouvez le voir, les récentes mesures américaines ont représenté un total de 30 milliards de dollars : vous pouvez donc juger de l'escalade de ce qu'il faut pour impressionner le marché...

— Quel conseil donneriez-vous aux dirigeants européens qui se réunissent aujourd'hui à Bruxelles ?

— Ce serait d'aller de l'avant avec leur plan d'intégration monétaire européenne, sans jamais oublier que la convergence économique est absolument essentielle. Elle ne peut s'obtenir simplement par quelque tour de passe-passe sur les taux de change. Les deux doivent aller de pair, et il ne faut pas perdre de vue les buts fondamentaux du plan, qui sont de parvenir non seulement à une Europe, mais à un monde qui sorte de la stagnation et de l'instabilité des changes pour reprendre le chemin d'une croissance plus stable. »

Propos recueillis par
DAVID BLAKE.





FORUM

Élargissement... et sous-administration

Ce que l'on accueille dans le Marché commun en l'élargissant, ce ne sont pas des partenaires économiques abstraits, mais des Etats. Pour que leur entrée n'entraine pas une dégradation majeure du travail de la Communauté, il faut que les engagements pris au sommet, dans le cadre de la Commission ou du conseil des ministres, puissent être ensuite réalisés dans la pratique par les administrations de chacun des nouveaux pays membres. Or les structures administratives représentent un des points faibles des sociétés méditerranéennes.

L'EUROPE a connu, surtout depuis deux siècles, une extrême inégalité de développement dans les structures historiques de l'Etat. Jusqu'à présent, le Marché commun a réuni des pays qui avaient une longue tradition de l'Etat et des structures administratives anciennes. L'héritage du dix-neuvième a été partout décisif. En. France, le Premier Empire a fondu en un système cohérent l'apport de

par BERNARD MICHEL (*)

l'Ancien Régime et de la Révolution française. La Restauration a organisé des finances modernes, la monarchie de Juillet et le Second Empire ont adapté l'administration aux nécessités de l'industrialisation. La IIIe République a achevé de codifier et d'étendre l'instruction publique. L'Allemagne du dix-neuvième siècle, en réalisant son unité, a pu s'appuyer sur la bureaucratie prussienne, toujours rigide, souvent éclairée, mais aussi sur les traditions administratives plus libérales de l'ouest et du sud de l'Allemagne. En Angleterre, la *gentry* a assuré un remarquable fonctionnement de l'administration locale, tandis que les universités offraient de larges possibilités pour le recrutement des hauts fonctionnaires des administrations centrales. Les monarchies libérales de la Belgique, des Pays-Bas et du Danemark héritaient d'administrations compétentes, appuyées sur les traditions anciennes. Ce n'est pas un hasard si, de tous les pays membres, l'Italie a connu la crise la plus profonde ces dernières années. L'unité imparfaite réalisée au dix-neuvième siècle a superposé, sans les fusionner, des réseaux d'autorité très différents. Le patronage par les notables et par les élus, vieille tradition sociale du monde méditerranéen, continue à fonctionner à côté de structures administratives plus modernes et à en limiter l'influence.

Les pays candidats à l'entrée dans le Marché commun souffrent de carences encore plus graves. La montée générale du pouvoir de l'Etat, commune à tout le vingtième siècle, s'est heurtée aux insuffisances de l'administration. Les dictatures qu'ont connues récemment ces Etats en ont été largement la conséquence. Mais, à leur tour, ces dictatures ont contribué à entretenir les administrations dans leur méfiance à l'égard des responsabilités et dans leur indifférence aux besoins des administrés.

Le cas de la Grèce semble particulièrement éclairant. Jusqu'en 1829, date de son indépendance, tout le sud du pays a été soumis à la domination turque ; au Nord, dans la Macédoine grecque, l'influence ottomane a duré jusqu'en 1912. Le réseau très lâche des structures urbaines, la faible implantation administrative, apparaissent au voyageur qui parcourt aujourd'hui la Macédoine, aussi bien en Yougoslavie qu'en Grèce, malgré les efforts récents accomplis par les deux gouvernements. Comme dans les autres pays chrétiens arrachés au dix-neuvième siècle à la souveraineté turque, les monarques étrangers imposés par les grandes puissances n'ont pas eu l'autorité nécessaire pour battre en brèche l'autorité des grandes familles traditionnelles, propriétaires de la vie politique, et réaliser une administration moderne.

Au vingtième siècle, la Grèce a eu des premiers ministres habiles, de brillants experts internationaux, de Politis à Zolotas, qui ont permis de masquer l'insuffisance de l'administration. Nul doute que les représentants grecs à la Communauté européenne, les députés grecs à l'Assemblée, pourront supporter la comparaison avec leurs homologues d'Europe occidentale. Mais il ne suffit pas de prendre des décisions à Bruxelles ou à Strasbourg, encore faut-il les mettre en application sur place.

Or les cent vingt mille fonctionnaires que compte la Grèce pour un pays de neuf millions d'habitants représentent une administration largement incompétente. Leur tâche principale est d'éluder toute responsabilité. Pour la moindre transaction ou pour obtenir le moindre papier officiel, le solliciteur est renvoyé dans une dizaine de bureaux. Pour le fonctionnaire grec, c'est à la fois un moyen d'alléger son travail et de diluer les responsabilités en cas d'ennuis. L'administration s'abstient de toute initiative qui la mettrait en conflit avec les pouvoirs des dynasties de politiciens. Inversement, le droit de patronage des hommes politiques trouve dans ce désordre administratif sa justification. Seule, l'intervention du député local permettra de sortir de situations administratives inextricables. A la veille d'élections générales, l'administration retrouve un peu de zèle pour réaliser quelques travaux d'entretien ajournés depuis plusieurs années et régulariser quelques dossiers oubliés.

Cet état d'esprit n'imprègne pas seulement les administrations publiques mais aussi les grandes administrations privées. Les banques grecques ont adhéré au réseau des eurochèques. Mais il ne semble pas que cela aille beaucoup plus loin que de mettre sur leur vitrine un panonceau eurochèque. En août dernier, à Athènes, j'accompagnai à une agence de la Banque commerciale de Grèce un ami qui voulait encaisser un eurochèque. Renvoyés à quatre reprises de guichet en guichet, nous sommes finalement revenus au guichet de départ, qui venait miraculeusement de fermer sous nos yeux pour permettre à la préposée de mâcher son sandwich.

Une certaine impuissance

Plus franc que les autres, l'employé du guichet voisin nous a conseillé d'abandonner et d'aller à 100 mètres de là au siège social de la Banque de Grèce. Et le panonceau eurochèque ? Il haussa les épaules. A la Banque nationale, il nous fallut parcourir une dizaine de bureaux et trouver l'aide d'un Grec émigré revenu de Belgique pour obtenir enfin le paiement d'un chèque. On peut mesurer à cet exemple la distance qui séparerait la conclusion d'accords européens et leur réalisation sur place.

Tous les partis politiques grecs réclament une réforme administrative. M. Georges Mavros, président de l'Union du centre démocratique, le rappelait récemment : « *Conçus pour d'autres tâches, dans un monde qui n'est plus le nôtre, nos services publics, dont l'administration déjà bancale a été démantelée par les sept années de dictature, ne se maintiennent plus que par le jeu de groupes de pression et l'impuissance du pouvoir central à proposer une réforme salutaire. Cette tâche immense dépasse malheureusement l'imagination et la volonté de réalisation du parti actuel au pouvoir* » (*le Monde diplomatique*, novembre 1977). Mais quel gouvernement pourrait adopter une réforme d'une telle ampleur s'il n'y est réellement contraint ? Les initiatives et la bonne volonté de certains ministres de M. Caramanlis, notamment M. Rallis, ne peuvent avoir que des effets limités.

Parmi les trois problèmes principaux qui se posent au gouvernement grec, deux ne sont solubles qu'à long terme : les rapports avec la Turquie, question que ne saurait éluder la C.E.E. en cas d'adhésion de la Grèce ; la réforme administrative, qui imposerait une modification profonde des habitudes politiques. Le troisième, l'adhésion au Marché commun, semble devoir trouver une solution *si rapide et si* facile qu'on peut se demander si le succès diplomatique obtenu ne servira qu'à créer une euphorie artificielle qui permettra de laisser de côté les deux autres questions en suspens.

Peu de temps après l'adhésion de la Grèce à la *C.E.E.*, elle entrerait dans une crise grave. Car l'administration se trouverait confrontée à deux tâches trop lourdes pour elle : appliquer les accords conclus ; maîtriser les conséquences de l'accélération de la croissance économique entraînée par l'entrée dans le Marché commun. Or, aujourd'hui déjà, l'essor urbain d'Athènes et de Thessalonique échappe au contrôle de l'administration, et l'implantation de nouvelles entreprises menace les sites particulièrement vulnérables.

Réformer avant l'adhésion

Il faut le rappeler : une fois la Grèce et les deux autres pays méditerranéens entrés dans le Marché commun, toute intervention des autres membres de la C.E.E. dans leurs affaires intérieures deviendrait *totalement impossible parce qu'elle* représenterait une intolérable ingérence. C'est donc seulement avant leur entrée dans le Marché commun que les Neuf peuvent exiger des réformes fondamentales.

La négociation avec les pays candidats ne peut donc se limiter *à la protection de certains produits*, à certains mécanismes limités de défense. Elle doit aussi envisager une réforme préalable des administrations. Les pays membres pourraient fournir une aide directe en accueillant pour des stages dans leurs administrations des éléments jeunes et dynamiques. Mais cela resterait *sans efficacité si on élude une* réforme globale et si on ne redéfinit pas sur de nouvelles bases les rapports entre administrations et personnel politique.

Certains actuellement, en France et dans les autres pays, cherchent à entretenir une dangereuse confusion : les véritables amis de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal sont ceux qui chercheraient à conclure au plus vite un accord, en ne traitant que des points limités et en abandonnant toute négociation trop complexe.

Ce que recherchent les pays de l'Europe du Sud qui réclament leur entrée dans la C.E.E., c'est que l'on fasse disparaître leur retard *historique sur les pays avancés* d'Europe occidentale. Il ne peut s'agir que d'un processus très long, qui va les contraindre à court terme à des transformations déchirantes. La facilité du mécanisme d'entrée risque d'être trompeuse s'ils ne prennent pas conscience des obstacles à franchir. Que vaut *l'illusion de devenir tout de suite un européen de plein droit* si on ne transforme pas en même temps les réalités ?

Pour répondre à ce désir profond de s'identifier à l'Europe, les Neuf devraient déclarer dès aujourd'hui qu'ils reconnaissent la vocation des peuples des trois pays candidats à entrer à part entière un jour prochain dans la Communauté. Mais, pour réaliser cette adhésion, ils devraient leur imposer de procéder à d'inévitables réformes de structure, pendant une période transitoire dont la durée devrait être négociée.

(*) Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Poitiers et à l'Institut d'études politiques de Paris.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Au fond de la pochette.

De loin, cela ressemble à un disque... De près aussi, surtout lorsqu'on place sur un pick-up la grosse rondelle de vinyle qui se cache au fond de la pochette ; mais officiellement, il s'agit de « monographies accompagnées de disques » que l'éditeur — la maison Hachette — a voulu rendre accessibles au plus large public en les mettant en vente chez tous les marchands de journaux : 27 francs le 1er et le 15 de chaque mois.

Après tout, ce n'est peut-être qu'une façon de parler, mais c'est vrai, les douze pages de la pochette comportent des textes instructifs et de belles illustrations, une discographie, une bibliographie sommaire et un aperçu du catalogue du compositeur : en écoutant la musique, on doit se sentir plus proche de Vivaldi, de Chopin, de Bach ou de Mozart.

Hachette avait déjà lancé une collection similaire il y a dix ans ; celle-ci en reprend l'idée, en l'améliorant, puisqu'elle avait fait fortune. Après les Quatre Saisons, *par I Solisti Veneti, « les Grands Musiciens » proposent un récital Chopin, par Wladimir Horowitz, et, bien sûr, une monographie.*

Le lexique du répertoire.

Deux cent soixante-cinq opéras, c'est beaucoup, mais ce n'est pas tout, même si quelques oratorios viennent s'y ajouter : la Damnation de Faust, le Roi David, Jeanne au bûcher. *On y découvrira des raretés :* Hans Heiling, *de Marschner ;* le Corregidor, *de Wolf ;* les Goyescas, *de Granados, et des ouvrages récents : de Henze, Tippett, Zimmermann, Nono, Britten mais on pourra regretter, puisqu'il s'agit d'un livre français, que les opéras naturalistes d'Alfred Bruneau n'y figurent pas, ni* Sigurd, *de Reyer, ni* Gwendoline, *de Chabrier, ni* le Roi Arthus, *de Chausson (alors que Meyerbeer y est quatre fois à l'honneur ou qu'*Esclarmonde *ait été préférée au* Jongleur de Notre-Dame. *On peut n'être pas toujours d'accord avec les commentaires esthétiques de l'auteur, mais c'est d'abord l'aspect pratique de ces deux volumes —* D'Orfeo à Tristan, De Tristan à nos jours *— qui l'emporte : date, lieu et circonstances de la création, les rôles et leur voix, l'argument, le compositeur, l'œuvre, discographie et, souvent, un petit exemple musical bien choisi.*

En tête du premier volume, on trouve en outre un lexique, un chapitre sur les voix et les « emplois » et, à la fin du second volume, quelques indications bibliographiques. François-René Tranchefort, enfin, fait preuve d'une honnêteté rare en citant ses principales sources ; elles sont en général tout à l'honneur de son sens critique.

★ *L'Opéra*, par F.-R. Tranchefort, Editions du Seuil. Prix : 20 F chaque volume.

Chacun ses goûts.

Le numéro 3 se penchait longuement sur les problèmes du chant baroque, et voici que le quatrième est consacré exclusivement à la flûte à bec ; les Goûts réunis, *publiés par l'institut de musique et de danse ancienne de l'Ile-de-France, entendent désormais se tenir à un thème et l'explorer plus à fond : la respiration, l'articulation après les préceptes de Ganassi, les doigtés baroques avec des exemples, la flûte à bec en France aujourd'hui (facteurs, enseignants), une discographie et une bibliographie. En fac-similé on trouvera une sonate de Buterne avec des conseils d'interprétation.*

★ *Les Goûts réunis*, N° 4 (76 pages) 35, rue Henri-de-Régnier, 78.000 Versailles (tél. : 953-05-06).

■ En prélude à la Semaine des arts africains, qui présentera du 26 au 30 décembre une série de manifestations (musique, théâtre, danse, littérature, arts plastiques), le Théâtre Oblique propose plusieurs rencontres musicales. Le mardi 5 décembre, à 18 h. 30 : percussions (Michel Rafa et des musiciens du Ballet théâtre Lemba, Guem et Lucky Zebila). Le mardi 12 décembre, à 18 h. 30 : rythme et poésie (Prosper Nkouri, le groupe Bloanan). Le dimanche 17 décembre, à 15 h. et 20 h. 30 : l'ensemble musical du Larle Naba de Haute-Volta. (76, rue de la Roquette, 75011 Paris, tél. : 842-76-00.)

Musique

La transfiguration d'Olivier Messiaen

(Suite de la première page.)

De ce point de vue, il est curieux que l'unanimité se soit faite, dès la création en 1969, autour de « la Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ », que Messiaen considère comme « la plus originale, la plus complète, la plus proche du sujet » des œuvres religieuses qu'il a écrites. La magistrale interprétation que vient d'en donner, aux Invalides, Lorin Maazel avec les chœurs et l'orchestre national de Radio-France, et des solistes tels qu'Yvonne Loriod et Roger Albin, ne nous en a pas davantage convaincu que par le passé (« le Monde » du 22 octobre 1969).

Que le compositeur y ait accompli une sorte de synthèse de toute son œuvre, célébré à sa manière une vaste liturgie à l'image de sa foi, soit. On y retrouve son amour du plain-chant, stylisé dans les beaux récits évangéliques, sa passion des oiseaux, images d'une nature vierge, édenique ou rachetée, ses extraordinaires couleurs harmoniques, ses vastes développements rythmiques, et cette orchestration qui fait chanter toutes les voix de la terre et du ciel. Mais il y a tellement plus de beauté et de spontanéité dans les visions célestes ou apocalyptiques d'« Ascension » et du « Quatuor pour la fin du temps », dans les chants d'oiseaux du « Catalogue » et de « Chronochromie », dans les jeux rythmiques étincelants du « Livre d'orgue » !

Le sentiment religieux semble curieusement figé, saisi peut-être dans une lumière de vitrail, mais surtout enchâssé par des concepts où l'on ne retrouve guère la vie toute simple du récit évangélique : « Et voici qu'apparurent Moïse et Elie qui s'entretenaient avec Jésus. Pierre dit : Seigneur, il nous est bon d'être ici ; si tu le veux, faisons trois tentes... » C'est le côté à la fois humain et divin qui manque peut-être dans cette immense liturgie pétrifiée où la gloire de Dieu tient l'homme à distance.

Les oiseaux intimidés

D'un point de vue musical, on dirait que Messiaen, après un premier « septénaire », qui garde encore beaucoup de fraîcheur, s'est empêtré dans le second (presque deux fois plus long), avec des dissertations théologiques sur « l'idée de filiation » et poétiques sur les majestueux paysages alpestres qui lui sont si chers, d'une prolixité écrasante où l'œuvre s'enlise. Même les oiseaux paraissent ici comme intimidés...

Il faisait bon les retrouver à la salle Cortot, dans ce « Catalogue d'oiseaux » (qui dure lui aussi près de trois heures) où soixante-dix-sept d'entre eux, tous « français », entrent dans des espèces de « monographies » consacrées à un paysage et à un moment ou à toute une journée. Cinq pianistes, lauréats du prix Messiaen (Pierre-Laurent Aimard, Hakon Austbö, Kazuoki Fujii, Sylvie Carbonel et Rose-Marie Cabestany), se relayaient pour peindre ces poèmes sonores où les chants minutieusement transcrits avec une ingéniosité admirable retrouvent une sorte de cadre naturel, souvent d'un extraordinaire lyrisme, tels « la Chouette hulotte » dans cette nuit lugubre et tragique, « l'Alouette calandrelle » jubilante dans cet après-midi des Alpilles, écrasé de chaleur, la merveilleuse « Rousserolle effarvatte » des étangs de Sologne, ou le sublime « Courlis cendré », le grand romantique de l'île d'Ouessant.

Si toutes les pièces ne sont pas d'égale beauté, c'est là du moins qu'on entre vraiment au cœur de la poésie de Messiaen et que peu à peu on apprend à connaître le langage, l'esprit de ses amis les oiseaux, à se nourrir de sa contemplation de la nature.

Un des moments les plus sympathiques de ces semaines fut, jeudi, la guirlande d'anniversaire déroulée pour leur maître, à la salle Wagram, par sept de ses principaux élèves : Paul Mefano avait chargé le saxophoniste J.-L. Chautemps de lui jouer une aubade assez scabreuse, aux sonorités savoureuses ; Stockhausen avait délégué sa compagne Suzanne Stephens avec « En toute amitié », une invention à deux ou trois voix pour clarinette, rêveuse et intime, d'une plaisante virtuosité ; K. Fujii jouait lui-même au piano quelques pages éclaboussantes d'images et de belles résonances. Xenakis avait apporté une musique sur bande, « Mycènes A », pleine de cataractes tragiques et de lourds bataillons d'oiseaux mythologiques, d'un puissant effet ; et Nguyen-Thien Dao dirigeait « Mai-Sau » pour violon et cordes, où les cadences de Paganini moderne de Daniel Rémy s'alliaient à des déchaînements frénétiques et grinçants.

Mais « Compostelle I » de Gilles Tremblay, excellemment joué par l'Ensemble 2e2m sous la direction de Mefano, apparaissait comme l'hommage le plus élaboré à un maître chez qui le compositeur canadien a sans doute trouvé le sens de cette musique de « champs étoilés » qui jaillit de toutes parts avec une sorte de libre énergie, formant de multiples constellations aux timbres sans cesse renouvelés, d'un langage vivant et vrai. Et Pierre Boulez mettait un paraphe définitif au bas de ce concert en dirigeant ses « Messagesquisses » pour sept violoncelles, d'une écriture fulgurante et infaillible.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Un stage de percussion aura lieu au Centre américain le 9 décembre, le matin pour les plus avancés, l'après-midi pour les débutants (renseignements : 833-99-92).

Scènes et airs d'opéra

En affichant les récitals de Leontyne Price, de Christa Ludwig, de Frederica von Stade, l'Opéra a pris l'heureuse initiative cette saison de présenter en solistes les prime donne *que les fervents du palais Garnier ont plus couramment l'occasion d'admirer dans les décors et les costumes du répertoire.*

Cette présentation sur le proscenium des artistes aimés du public a connu son apothéose le 1er décembre quand les protagonistes du chant italien — et de Simon Boccanegra *plus précisément — sont venus participer à une soirée lyrique dite « Scènes et airs d'opéra ». Des extraits de* Don Carlos *de Verdi avec le soliloque de Philippe II, la mort de Posa,* le Don fatal *d'Eboli, l'Aria d'Elisabetta, composaient la première partie de ce concert hors série. Puis l'air de la calomnie du* Barbier, *chanté par Nicolaï Ghiaurov, l'air de Germont de* la Traviata, *par Piero Capuccilli, l'air de Cavadarossi de* la Tosca, *par Luciano Luchetti, l'air de* Gianni Schicchi, *par Mirella Freni, alternant les voix célestes et les creux d'abime — celui de Ghiaurov, dépassant le souvenir de Chaliapine, — rappelaient par des ovations sans fin les chanteurs dont on pouvait admirer à l'œil nu et la puissance et la sérénité. Enfin, le dernier acte de* Rigoletto *devait combler d'aise les amateurs de* bel canto *(malgré un contre-ut malheureux poussé imprudemment par le ténor Benjamino Prior, au nom prédestiné).*

C'était l'occasion unique d'entendre l'opéra de Verdi interprété en version originale par les premiers pensionnaires de la Scala, Mirella Freni, exquise Gilda, dont le timbre cristallin gagnait de l'amplitude et de la force sur chaque note, Piero Capuccilli libérant son émission torrentielle dans le rôle de Rigoletto, pour une fois redressé de toute sa taille et non plus contrefait. Une soirée mémorable au cours de laquelle le chant a été accompagné en souplesse par l'Orchestre et les chœurs de l'Opéra, dirigés par le maestro italien Nello Santi. — O. M.

Danse

Noureev et ses amis aux Champs-Élysées

On nous a changé Noureev. Lui, naguère égocentrique, enfant gâté, passablement condescendant ou « vache » avec ses partenaires (voir son « croche-patte » à Makarova un soir de juillet 1973 dans la cour Carrée du Louvre), le voilà devenu tout doux, tout gentil, à l'égard de ceux ou de celles qu'il invite à danser à ses côtés. Le premier spectacle qu'il vient de donner au Théâtre des Champs-Elysées en administre la preuve.

C'est Jean Guizerix, danseur étoile de l'Opéra, avec lequel Noureev partage la vedette du Chant du compagnon errant, *musique de Mahler, chorégraphie de Béjart, dans la première pièce de ce programme, un Guizerix au masque ténébreux, habité, inquiétant, cent fois plus intéressant que le Bortoluzzi que j'avais vu à Bruxelles à la création, en mars 1971. C'est ensuite Charles Jude, autre étoile mâle de l'Opéra, un virtuose en caoutchouc mousse, que Noureev met derechef en valeur, ainsi que ses brillantes camarades du palais Garnier, toutes deux étoiles, Wilfride Piollet et Florence Clerc, dans* Auréole *(musique de Händel, chorégraphie de Paul Taylor). C'est, enfin, pour la reprise du* Pierrot lunaire *(musique de Schönberg, admirable chorégraphie de Glen Tetley), les deux danseuses anglaises Leigh Warren et Lucie Burge, dont Noureev a voulu s'entourer, sans oublier le mezzo Bethany Beardslee, qu'accompagne l'Orchestre de l'Ile-de-France (la sono au rancart, merci).*

Quant à Rudolph Noureev en personne, il ne se ménage pas, dieu, non ! Il est même en forme comme jamais, ajoutant aux trois ballets précités le solo du Corsaire, où il enchaine héroïquement deux manèges à couper le souffle — sauf le sien — qui font crouler le parterre sous les ovations.

A quarante ans passés, Noureev reste un phénomène. Danseur classique toujours en mesure, respectueux du moindre pas, acteur-mime aux interprétations captivantes, il ajoute des dons acrobatiques (cf. son « travail » aux barres asymétriques dans le Pierrot*) qui relèvent de la rubrique sportive, chère à mon cœur. Mais je ne me donnerai pas le ridicule de me lamenter, comme certains de mes confrères, à propos de... Nadia Comaneci, que Noureev vieillisse. Il est mieux qu'il y a cinq ans : c'est ça, la performance.*

OLIVIER MERLIN.

Théâtre

Bernard Haller

L'image d'homme qu'apporte sur scène Bernard Haller est « sensible », comme on le dit d'une aiguille aimantée : elle bouge pour un rien.

La culotte vague, la chemise, pourraient être celles d'un danseur qui travaille à la barre, ou d'un funambule de cirque ambulant, quand il démonte la tente. Une veste, plus habillée, mais un peu clownesque, donne une nuance de parodie. Et un cache-nez de laine bleue met une touche légère d'abandon, de froid, de déprime évanescente.

Au-dessus, le visage d'Haller est régulier, avec des yeux habités. Au repos, dans un autobus par exemple, ce visage ne se remarquerait pas, sinon par sa force sympathique d'expression. Mais de ce visage, Haller fait ce qu'il veut, très vite (on songe à un piano, sous les doigts d'un virtuose).

Assez souvent, une colère rentrée crispe les traits, mêlée à un trac presque constant qu'Haller fait disparaître par des tours de passe-passe, comme un illusionniste fait s'évanouir des mouchoirs.

Toutefois, l'ascendant d'Haller sur le public ne repose pas sur des mimiques. Pa plus que sur un style particulier de parole. D'autres hommes qui tiennent comme cela la scène à eux seuls, alimentent l'attention par des histoires d'un genre donné, une façon de dire. Pas Haller. Il n'a pas un seul ton. Les textes qu'il dit, solides dans les premières secondes, bientôt s'égarent. Haller évite le comique net, l'émotion, même le sentiment.

En fait, Bernard Haller est avant tout acteur. Acteur sans sol, c'est-à-dire sans vrai rôle. En deux heures — qui passent très vite — il fait traverser le champ par des dizaines de personnages irréels qu'il n'imite pas, dont il indique juste quelques touches, que le spectateur voit disparaître plutôt qu'apparaître.

L'entente si profonde entre la salle et Bernard Haller est donc un phénomène pur. Un jeu sans mélange. Une danse de l'acte. Une fugue du verbe.

Des fantômes de danger, peut-être de néant, à peine perceptibles, accompagnent par la main, avec amitié, cette parade fragile, et comme l'on comprend que Jérôme Savary ait songé à faire interpréter par Bernard Haller le personnage si ambigu du bourgeois gentilhomme de Molière ! D'autant que Bernard Haller a le regard de Molière, justement, s'il faut croire les images.

En sabordant ce *Bourgeois gentilhomme*, dont les répétitions devaient commencer aujourd'hui, en empêchant Savary et Haller de faire leur métier, à seule fin d'étrangler un peu plus le Théâtre de Chaillot le ministère et quelques élus de la majorité privent très probablement le public d'un grand soir de théâtre.

MICHEL COURNOT.

★ Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30.

Notes

Cinéma

« La Sorcellerie à travers les âges » de Benjamin Christensen

Benjamin Christensen, cinéaste danois (1879-1959) qui fut, plus tard, appelé à Hollywood, où il réalisa des films d'épouvante, a tourné « Haxen » (c'est le titre original) en Suède, en 1921-1922. La version intégrale et sonorisée, avec commentaire, est celle qui fut déjà reprise à Paris il y a dix ans. Nouvelle reprise à ne pas manquer.

Christensen tient lui-même le rôle du diable qui possède les sorcières et tente les religieuses psychopates. Il montre, avec un réalisme hallucinant, les bébés jetés dans les chaudrons des philtres infernaux, le sabbat et les procès, les méthodes effroyables des inquisiteurs pour obtenir des aveux. Le film se termine sur des explications médicales du vingtième siècle. Plutôt décousu, il trouve sa ligne de force dans un propos violemment anticlérical et, surtout, dans des recherches plastiques qui n'ont pas fini d'étonner. On peut, certes, évoquer Bosh, Breughel, Callot et Goya dans ces tableaux de l'hystérie d'une époque mais le procès de Marie la Tisserande est très proche du style de Dreyer dans « la Passion de Jeanne d'Arc ».

JACQUES SICLIER.

• Studio Logos.

« Les Russes ne boiront pas de cola-cola » de Luigi Comencini

La distribution des films italiens en France se faisant de façon anarchique, nous avons été longtemps privés d'œuvres importantes signées Luigi Comencini, Mario Monicelli ou Dino Risi. Mais tout n'est pas forcément à découvrir chez ces cinéastes auxquels il arrive, selon la situation économique du cinéma italien, d'être moins des auteurs que des artisans exécutant des travaux de commande. Ainsi « Italian Secret Service », parodie de film d'espionnage tourné en 1968 après « L'Incompris », cette œuvre majeure, n'est-il qu'un ouvrage tout à fait mineur de Comencini qui l'a traité correctement, mais sans grande conviction.

Cette sortie n'était pas nécessaire et le titre français, idiot, n'arrange rien. Le scénario traînasse ; quelques bonnes idées (l'ancien résistant manipulé par un service secret, le « contrat » d'un meurtre qui passe de mains en mains, chaque fois à moitié prix), se perdent dans des gags répétitifs qui n'arrachent que de vagues sourires. A part quelques scènes du début et un final très caustique, la mise en scène reste anonyme et Nino Manfredi se promène curieusement à côté de son personnage. Il reste pourtant un grand Comencini à révéler : « Senza sapore niente di lei », une tragédie sociale qui rappelle, en milieu bourgeois, « Un vrai crime d'amour ».

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Rock

Elkie Brooks

Lorsque Elkie Brooks chantait, il passait un courant chargé d'électricité et de blues. Elkie portait ces jupes fendues très haut, et elle était plus que belle, sensuelle. Elkie avait le don de faire croire à chaque homme qu'elle chantait pour lui seul. Sa voix étirait les mots, elle raclait sa gorge et, dès cet instant, tout le monde savait qu'elle vivait ce qu'elle jouait sur scène. Elkie était une grande chanteuse qui avait la dimension d'une Janis Joplin ou d'une Maggie Bell. Avec Robert Palmer, elle a fait les beaux jours de Vinegar Joe, un petit groupe anglais méconnu. Et ce qui émanait d'elle, c'était la vérité des coins de rues, où seule la providence guide les situations.

Puis le groupe s'est disloqué. Robert Palmer a entamé une brillante carrière et Elkie s'est perdue dans les eaux marécageuses du show-business. Elle a voulu (ou est-ce son manager ?) devenir une grande dame de la chanson. Aujourd'hui, elle se produit avec un grand orchestre insipide, propose un récital à l'américaine qui la conduira un jour à Las Vegas. Bien sûr, sa voix reste superbe, mais n'a-t-elle pas vendu son âme au confort d'une carrière trop propre et prévisible avec ses toilettes trop rigides ? Elkie est une grande dame qui a chanté jeudi soir au Théâtre des Champs-Elysées pour tout le monde et pour personne. La petite Elkie a perdu la « soul » : qui pourrait la croire aujourd'hui ?

A. W.

Taj Mahal au Palace

Il y a plus que de la passion dans la musique de Taj Mahal, quelque chose comme un cœur qui bat les rythmes d'une vie sans concession ni amertume. Né à New-York, dans la communauté jamaïquaine, de parents musiciens, Taj Mahal a brassé avec un bonheur renouvelé les différents styles propres aux ethnies noires en puisant son inspiration dans leurs traditions, leur âme, sans jamais tomber dans l'exotisme facile. Il a caressé de sa voix chaude et profonde des musiques aussi diverses que le blues, le reggae, la calypso, le country-blues, allant au devant des étiquettes comme s'il voulait les fuir. Ses disques s'imposent comme les témoignages colorés d'une démarche en perpétuel mouvement.

En d'autres temps, Taj Mahal aurait pu être un hobo, il a trimbalé sa guitare et son harmonica dans les petits clubs des côtes américaines et ses humeurs pleines de tendresse ; si parfois ses accents ne peuvent réprimer cette tristesse qui force l'alcool, Taj, accompagné d'un combo torride, est capable d'enflammer une salle avec ses histoires grisantes. Chanteur intimiste, il sait que les sentiments ne s'improvisent pas. On a dit de lui qu'il était la mémoire vivante de la musique noire, sans doute parce que, à l'université, il en a étudié les racines, obtenant un diplôme de musicologue, mais il en est aussi le miroir, de ces miroirs qui ne se brisent jamais et dont l'éclat ne s'estompe pas avec le temps. Un cœur a battu pendant deux jours à Paris.

A. W.

Variétés

« Sol » par Marc Favreau

Marc Favreau est « nénufort un jour sous une belle étoile, d'un père inconnu tôt, et d'une mère courage ». Il est Québécois depuis quarante-neuf ans, il a un spectacle et un personnage, « Sol », en simple appareil de clown, grimé, déguisé, avec quelques accessoires indicatifs. Les « 18 h. 30 » du Théâtre de la Ville accueillent volontiers ce genre de poète.

L'humour de Marc Favreau s'appuie systématiquement sur le jeu de mots. Parfois il retourne une expression, comme Raymond Devos. Par exemple, c'est le panneau qui lui tombe dessus. Il travaille aussi sur le lapsus poétique, mais plus souvent, comme un maniaque, s'acharne sur les approximations : « Le fier monde, c'est la plus grande sobriété de consommation ».

Ce ne sont pas des jeux de « mots laids », aurait dit Bobby Lapointe, cousin jongleur de Robert Desnos. Il y a toujours un sens aux détournements de Marc Favreau, et l'étiquette poétique renvoie à l'illumination politique. Malheureusement, l'inspiration se force, est inégale, et l'interprétation n'est qu'un support. On ne rit pas une heure entière de ce procédé, on serait malade. Il est donc bon de se reporter au livre et au disque qui viennent de paraître pour goûter à doses raisonnables ce concentré de comique.

Claire DEVARRIEUX.

★ Théâtre de la Ville, 18 h. 30. Jusqu'au 9 décembre.

LUBAT - LETHEULE

Norbert Letheule est comédien. Il appartient à la Compagnie Bernard Lubat. Tous les deux présentent un duo clownesque, très tendu, qui démarre sur des textes écrits — par Letheule, — crevés d'improvisations en zigzag. C'est comme un ballon que les deux partenaires lanceraient au pied d'un mur : le public. Le jeu consisterait à faire rebondir le ballon pour lui faire traverser le mur et naturellement, ce n'est pas possible, d'où une sorte d'angoisse rageuse.

Norbert Letheule, grande masse barbouillée de rouge avec une mini-moustache à la Hitler, va au plus loin dans l'agressivité sardonique ; Bernard Lubat suit un mouvement semblable, mais dans les dérapages sournois de la cocasserie nonchalante. Tous les deux se courent après, parfois se rattrapent et jaillit la flamme d'un comique poignant, empoignant, cassé par une pirouette, un clin d'œil aux clichés, au moment où le pathétique va devenir envahissant. C'est lourd de beaucoup de peurs et de colères que le tire ne soulage pas, mais accuse. On a l'impression d'apercevoir les racines cauchemardesques de l'humour. C'est beau.

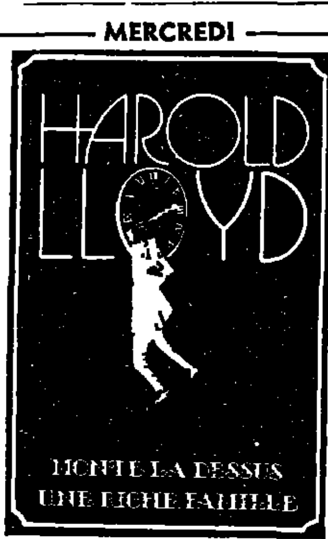
COLETTE GODARD.

★ Chapelle des Lombards, 20 h. 30, jusqu'au 5 décembre.













SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
Comédie-Française, 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur.
Centre Pompidou, 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : le Diatope de Xenakis ; 20 h. 30 : Exposés-débats à propos des Diatopes de Xenakis.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 22 h. : Abraham et Samuel.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation ; 22 h. : J. Villeret.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Shuga ; 22 h. : Carmen City. — II, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontres.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Ranelagh, 20 h. 15 : Aide-toi, le ciel t'aidera pas !
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Fleurs de papier.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange ; 22 h. 30 : la Chasse au snark.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Lundi 4 décembre

Les théâtres de banlieue

Arnouville-lès-Gonesse, Salle municipale, 20 h. 45 : Xavier Quevedo.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 19 h. : le Journal d'un fou.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Groupe Syrinx, improvisations ; 21 h. : M. Horak, piano (Franck, Debussy, Ravel, Messiaen).
Salle Gaveau, 21 h. : Quatuor Bartok (Bartok, Sarai, Bozay, Kadisa).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : A. Perchat, C. Dessmann, piano quatre mains (Diabelli, Satie, Brahms, Schubert).
Théâtre Essaïon, 21 h. : C. Penven, piano (Mozart, Schubert, Martin, Brahms).
Salle Pleyel, 21 h. : les Solistes de Zagreb, dir. J.-P. Rampal (Mozart).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : B. Finnila, mezzo-soprano; R. Jansen, piano (Schumann, Mahler, Purcell, Brahms, Wolf).
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : G. Guillard, orgue (Praetorius, Scheidt, Pachelbel, Buxtehude, Bruhns, Bach).
Troglodyte, 22 h. : *Tran Guang Hai*, musique et chants du Vietnam.

Jazz, pop', rock, folk

Pavillon de Paris, 20 h. : Santana.
Mogador, 20 h. : Ian Dury.
Théâtre Campagne-Première, 18 h. 30 : Calcinator ; 20 h. 30 : Sugar Blue.
Stadium, Bar Totem, 21 h. : Duke Jordan Trio.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Bernard Lubat et Norbert Le Theule ; 22 h. 30 : Compagnie B. Lubat.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Stephan Guerault Quintet.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-10)

EXPOSITION
Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 20 h. : Ma, espace-temps au Japon.

DANSE
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Rudolf Noureev et Murray Louis Dance Company.

MUSIQUE
Musée des arts décoratifs, 17 h. : Tomiyama Seikin.







SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

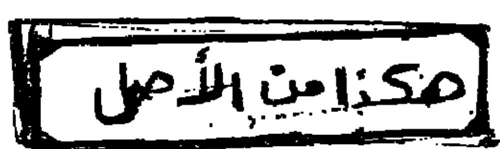
Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : la Première Fois, de C. Berry ; 17 h. : Folle à tuer, d'Y. Boisset; 19 h. Akanishi Kakita, de M. Itami ; 21 h. : le Repas, de M. Naruse.

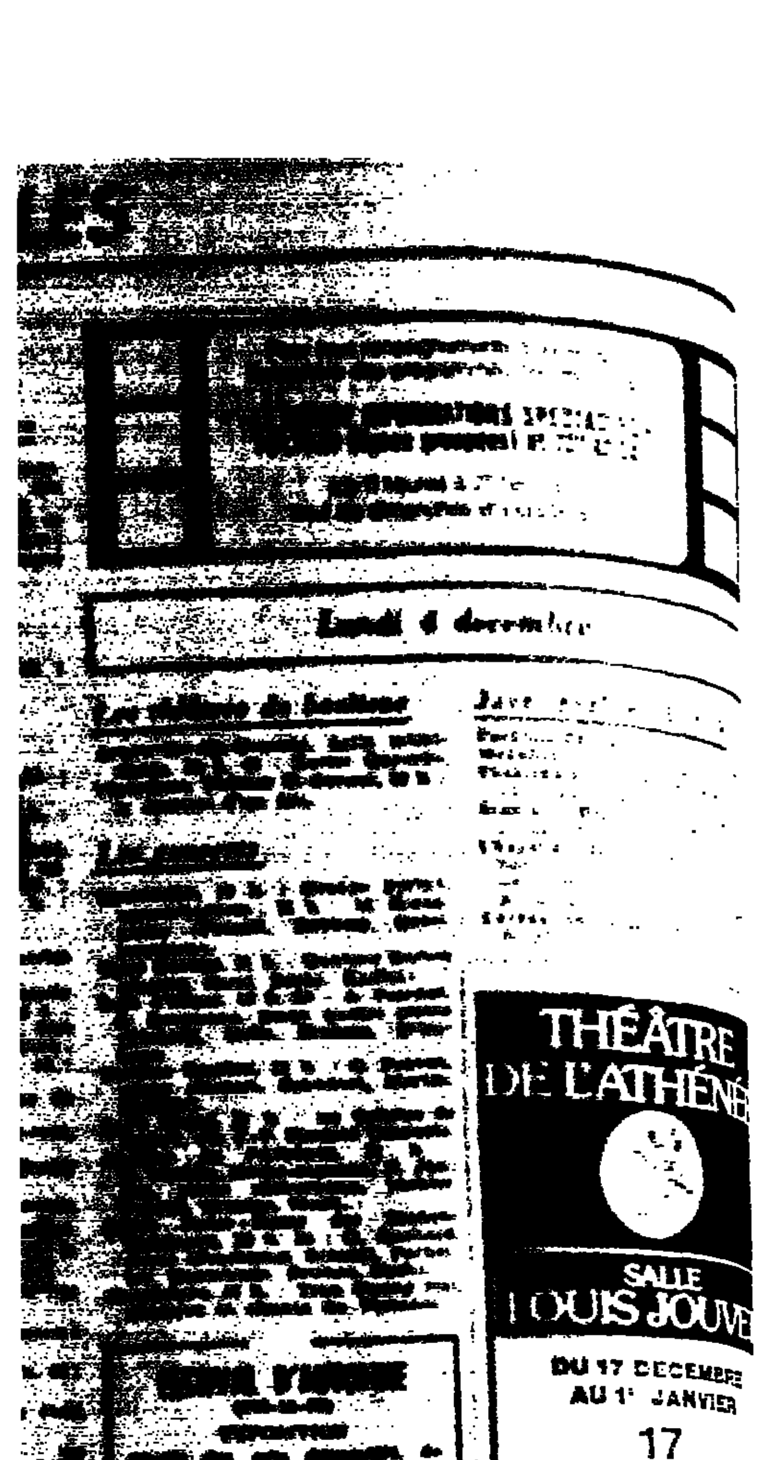
Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (537-90-81).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Murat, 16e (651-99-75) ; UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
L'ARRET DU MILIEU (Fr.). LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE A LA NAGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. sp.
AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16); Cambronne, 15e (387-50-70).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08); Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Cinéma de l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. amér. : Vidéostone 6e (325-60-34).
LE CONVOI DE LA PEUR (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
DERNIER AMOUR (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (255-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Français, 9e (770-33-88).
DOSSIER 51 (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
FEDORA (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). A partir de 18 h. 30 ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v. f. : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68)
F.I.S.T. (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
FLAMMES (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.
LA FRAISIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90)
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) Cambronne, 15e (734-42-96); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74; Wepler, 18e (387-50-70).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G C., Marbeuf, 8e (225-47-19).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysée-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Helder, 9e (770-11-24); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.): Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29); 14-Juillet-Bastille, 14e (357-90-81) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68)
JUKE-BOX (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri-Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**): Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82); v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.o./v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PIRANHAS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LA PREUVE PAR SIX (Fr.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr., Belg.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42).
RIDERS (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
SARAH (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE SECOND EVEIL (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

POINT OF ORDER - UNDERGROUND, films américains d'Emile di Antonio (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
L'EMPIRE DU GREC, film américain de J Lee Thompson (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COLA-COLA, film italien de Luigi Comencini (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23); (v.f.) : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
BLUE COLLAR, film américain de Paul Schrader (v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
RUE DE LA JOIE, film japonais de Tatsumu Kumashiro (**) (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LES REQUINS DU DESERT, film italien de T. Valerii (v.f.) : U G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U G C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).





مكرر من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 4 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits; 18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu; 19 h. 15, Une minute pour les femmes; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : AUSTERLITZ, d'A. Gance (1960), avec P. Mondy, E. Manni, J. Marais, G. Marchal, J. Palance, C. Conty, P. Pavloff, J. Vrhovec, J.-L. Richard (Rediffusion).

Deuxième partie : la bataille d'Austerlitz, en Moravie, le 2 décembre 1805.
Stratégie militaire et images épiques de la guerre napoléonienne. De grandes scènes.

21 h. 50, Magazine du théâtre : Pleins feux.
22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Top-club; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Cinémusic (Nino Rota); 21 h. 35, Magazine : Question de temps (Les droits de l'homme).

Quatre documents illustrent ce thème : l'apartheid, les dissidents tchécoslovaques, les Argentins en exil et le Vietnam.

22 h. 35, Chefs-d'œuvre en péril : Spécial palmarès 1978.
23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes; 18 h. 55, Tribune libre : Les équipes autonomes d'entreprise; 19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 55, Dessin animé : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA FABULEUSE AVENTURE DE MARCO POLO, de D. de La Patellière et N. Howard (1964), avec H. Buchholz, O. Welles, A. Quin, A. Tamiroff, E. Martinelli, R. Hossein, O. Sharif (Rediff.).

Au treizième siècle, un jeune Vénitien, dont le père et l'oncle ont été chargés d'une mission auprès de l'empereur de Chine, entreprend avec eux un long et dangereux voyage.
Film d'aventures tant bien que mal rescapé du naufrage d'une superproduction ambitieuse. Et complètement raté.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (les jeux du destin); 19 h. 25, Présence des arts : la nature morte au Japon;

20 h., « l'Air du large », de R. de Obaldia. Avec B. Ogier, J. Duby, E. Meilul, A. Korrigan. Réalisation E. Cramer; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la fenêtres d'or ou la femme dans le sang de la mémoire (autour du roman de C Morgan : « Sparkenbroke »); 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque.

20 h., Les grandes voix; 20 h. 30, En direct de l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux... Récital d'orgue, avec G. Guillard : œuvres de Scheidt, Praetorius, Pachelbel, Buxtehude, Bruhns, Kellner, Bach; 22 h. 30, Ouvert la nuit : Jean Cocteau.

MARDI 5 DÉCEMBRE

CHAINE 1 : TF 1

10 h., Télévision régionale.

12 h. 15, Réponse à tout; 12 h. 30, Midi première; 13 h., Journal; 13 h. 45, Le regard des femmes; 17 h., Feuilleton : Le grand amour de Balzac; 18 h., A la bonne heure; 18 h. 25, Pour les petits; 18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu; 19 h. 15, Une minute pour les femmes; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45; 20 h., Journal.

20 h. 30, Documentaire : Viens danser, petite fille..., réal. V. Forgency.

A Houlgate, une vingtaine de jeunes filles de onze à dix-sept ans consacrent leurs vacances à la danse classique. Univers strict aux rites et lois intraitables. Parfois, un élément vient perturber cette difficile ascèse.

21 h. 30, Magazine : Indications, d'I. Barrère.

Deux sujets au sommaire : mourir à New-York (autour de la violence, du crime, de la drogue); vivre à Rome (les recherches du professeur Luigi Gedda à l'institut Grégoire-Mendel sur la génétique).

22 h. 35, Musique : La musique est à tout le monde, avec l'Orchestre symphonique et l'Harmonie de la Garde républicaine, direct. R. Boutry; soliste : R Costarini, clarinette.

Premier mouvement du Concerto pour clarinette et orchestre de Mozart, la Marche des Pèlerins, extrait de Tannhauser, de Richard Wagner, et un extrait du Concerto pour orchestre de Roger Boutry.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur; 14 h., Aujourd'hui, madame (Timides et complexés); 15 h., Série : Opération danger; 15 h. 55, Hommage à Claude Dauphin; 17 h. 30, Fenêtre sur... les musiciens Bloom; 18 h., Récré A 2; 18 h. 35, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Top-club (Joe Dassin et Amadeo); 20 h., Journal.

20 h. 35, Dossiers de l'écran. FILM : LES SOULIERS DE SAINT-PIERRE, de M. Anderson (1968), avec A. Quinn, L. Olivier, O. Werner, V. de Sica, L. McKern, J. Gielgud, B. Jefford, R. Dexter, B. Kwouk (Rediffusion.)

Première partie : vers 1950, la Chine affamée menace le monde d'une guerre. Un évêque russe, libéré d'un camp sibérien, est envoyé en mission à Rome. Il est nommé cardinal puis élu pape.
Film de politique-fiction mélodramatique, d'après un roman de Morris L. West. Pour un débat aux « Dossiers de l'écran » sur le rôle du Vatican.

Vers 22 h., Débat : le gouvernement de l'Eglise.

Participent à ce débat, en direct de Rome : le cardinal Pignedoli, le cardinal Garrone, le Père Gérard Depois, secrétaire général de la conférence épiscopale française, et M. Valerio Volpini, directeur de l'Osservatore Romano.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes; 18 h. 55, Tribune libre : Association française pour la communauté atlantique; 19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 55, Dessin animé; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE CONVOI MAUDIT, de R. Rowland (1950), avec J. McCrea, A. Dahl, B. Sullivan, C. Jarman, R. Novarro.

A la fin de la guerre de Sécession, des francs-tireurs sudistes cherchent à s'emparer d'un convoi d'or.
Un western d'un classicisme éprouvé, relevé par une intrigue amoureuse.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Poésie : Ezra Pound (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50); 7 h. 5, Matinales; 8 h., Les chemins de la connaissance : La « naturphilosophie » allemande de J. Bohme à Octinger; à 8 h. 32, Les relations internationales : un langage indéchiffré; à 8 h. 50, Les ombrages du rêve; 9 h., La matinée des autres : un secret des anciens Egyptiens, le papyrus; 10 h. 45, Etranger, mon ami : « la Mer de jouvence », de Platonou; 11 h. 2, Semaine de musique contemporaine à l'Académie de France à Rome, villa Médicis (et à 17 h. 32); 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora; à 12 h. 45, Panorama

13 h. 30, Libre parcours variétés; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Les lions diffamés », de P. Naudin; 14 h. 47, Le carrefour des Français; 16 h. 50, Libre appel à F. Christian : Dix-neuf ans après, les retombées de l'exploration lunaire, au plan scientifique et quotidien;

18 h. 30 : « Nostradamus » (la condamnation du roi); 19 h. 25, Sciences : nombre et temps.

20 h., Dialogues franco-italiens : M.-A. Macciocchi et G. Vincent (le poids du passé dans nos deux pays); 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec C. Schapira; 22 h. 30, Nuits magnétiques : J.-L. Bouquet, l'explorateur des âmes en crise.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique; 9 h. 2, Le matin des musiciens; 12 h., Musique de table; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke;

13 h., Les anniversaires du jour; 14 h. 15, Musique en plume : Tchaïkovski, Gounod, Delibes, Pierné, Honegger, Ropartz; 16 h. 30, Musiques rares; 17 h., La fantaisie du voyageur : musique traditionnelle et chants de la Turquie et de l'Arménie;

18 h. 2, Kiosque ...Musique de chambre : Stamitz, Eisler, Beethoven; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque;

20 h. 30, Récital violoncelle et piano donné à la fondation des Etats-Unis... « Sonate en si majeur » (Locatelli), « Sonate pour violoncelle seul » (Crumb), « Sonate pour violoncelle et piano en la majeur » (Beethoven), « Sonate opus 40 » (Chostakovitch), « Pezzo Capricioso » (Tchaïkovski), avec T Braverman, violoncelle et J. Gottlieb, piano; 22 h. 30, Ouvert la nuit : Haendel; 23 h., Jean Cocteau; 1 h., Jazz pastel.

PATRICK LECOQ PRESENTATEUR DU NOUVEAU JOURNAL D'A2

● Le journaliste Patrick Lecoq sera le présentateur du journal de mi-journée qu'Antenne 2 diffusera à partir du 2 janvier. Venu de France-Inter, Patrick Lecoq a déjà souvent assuré la présentation des informations télévisées de la deuxième chaîne, le soir, en remplacement de Patrick Poivre d'Arvor ou durant les week-ends. Les « Midis d'Antenne 2 » (deux éditions à 12 heures et 12 h. 45) ne seront donc pas commentés par une femme comme il en avait été question.

LE SORT DES ÉCRIVAINS SUR TF1

● Un reportage consacré aux problèmes de l'édition et de la diffusion des livres en France sera proposé sur TF1 le mardi 5 décembre, au cours de l'émission « A la bonne heure », à 18 h. 30. A l'occasion de la récente proclamation des grands prix littéraires, Florence Schaal a étudié le sort des manuscrits d'auteurs débutants, elle a interrogé des libraires contraints aux impératifs de la « promotion ». Quand un passage à « Apostrophes » assure au plus obscur des écrivains la vente immédiate de vingt mille exemplaires, la création devient affaire de publicité.

D'une chaîne à l'autre

RENDEZ-VOUS AVEC L'ART SUR FR3

● Une nouvelle émission d'information artistique sera diffusée chaque jour par FR 3-Ile-de-France au cours de l'édition de 19 h. 20 du journal télévisé. Consacré principalement aux arts plastiques, ce mini-magazine se propose de faire connaître certains artistes en fonction de l'actualité dans les galeries. Chaque samedi sera abordée l'œuvre d'un peintre ou d'un sculpteur originaire d'Ile-de-France.

Une fois par mois, à l'occasion des expositions de prestige organisées par les musées, il sera question du patrimoine artistique français ou étranger. Les téléspectateurs sont invités à écrire pour donner leurs impressions ou suggérer des idées. (« Le rendez-vous avec l'art », FR 3-Ile-de-France, 11, rue François-Ier, 75008 Paris.)

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 4 DECEMBRE

— *M. Vo Van Sung*, ambassadeur du Vietnam, est l'invité du magazine « Question de temps » sur le thème « les droits de l'homme », à 21 h. 35, sur A 2.

VU

Paris-province

Il n'y a décidément pas de limite au parisianisme, à la complaisance et au copinage. N'a-t-on pas eu le culot de présenter, au cours du journal de 20 heures, samedi, sur Antenne 2, un sujet consacré aux « nouveaux romantiques », dont l'un des chefs de file, nul ne l'ignore, est M. Poivre-d'Arvor, présentateur attitré de la chaîne, de repos ce soir-là, soyons juste ?

Ce pseudo-mouvement, lancé par trois ou quatre de ses amis, écrivains, journalistes en mal de publicité qui s'efforcent, depuis plusieurs semaines, d'obtenir des photographes de presse et des échotiers un lancement destiné à les mettre sur l'orbite des nouveaux philosophes, se voit ainsi accorder par un service public une importance plus mondaine que littéraire. Moyen de faire parler de soi en venant se placer, sans se gêner, sous les projecteurs d'une actualité pourtant dominée partout ailleurs par des événements dignes de ce nom.

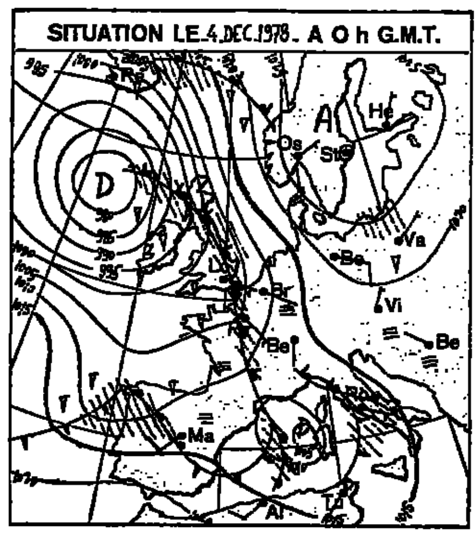
Il y a vraiment des millions d'années-lumière entre ces jeunes lions affamés de papier journal et les « zados », les adolescents, rencontrés le lendemain, en fin d'après-midi, sur FR 3, jeunes provinciaux, des Alsaciens cette fois, coincés entre le bachot, la moto et le boulot. Une série de quatre petites émissions régionales, quatre exemples d'une certaine difficulté d'être quand on a seize ans dans le Limousin, le Pays basque, la Lorraine ou les Vosges. C'est là que nous avons rencontré Mathieu, élève d'une école hôtelière. Son frère, qui travaillait en Allemagne, vient d'être mis à pied. Ils se sentent un peu paumés, un peu déphasés, à la recherche d'une identité perçant à travers un dialecte apparemment encore très employé.

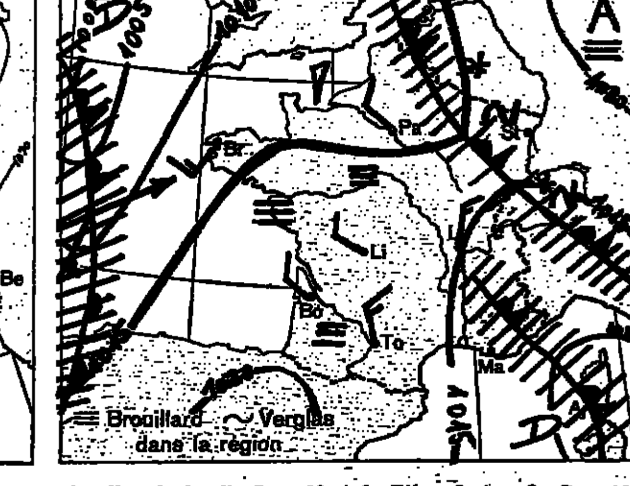
A une époque où la mobilité de l'emploi entraîne des déplacements de populations, on aimerait voir nos lucarnes s'ouvrir ainsi de temps en temps sur la vie de province. Elle diffère selon les latitudes, selon les degrés de l'échelle sociale. Sans relever d'une enquête ou d'un reportage souvent aride, assommant, elle pourrait servir de cadre, ou plutôt de milieu de culture, à des histoires plus longues et plus élaborées. Ça a déjà été fait ? Et alors ! Tout bouge, tout change, y compris les mentalités. Ce qui nous intéresse, ce ne sont pas les vieux clichés, ce sont les instantanés.

CLAUDE SARRAUTE.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 4 décembre à 0 heure et le mardi 5 décembre à 24 heures :

Les différentes perturbations issues du courant perturbé atlantique pénétrent sur la France en ralentissant et en venant s'affaiblir en bordure de l'air froid qui résiste sur l'Europe centrale et nos régions les plus orientales.

Mardi, le temps sera souvent très nuageux des frontières du Nord et du Nord-Est aux Alpes et à la Corse avec des pluies (neige ou verglas sur l'extrême nord-est et est) tendant à s'atténuer lentement. Il fera encore un peu froid sur l'Alsace et le nord des Alpes. Ailleurs, les températures s'élèveront un peu. Sur le reste de la France, le temps sera assez brumeux le matin, mais avec des éclaircies locales, ce qui favorisera des baisses des températures minimales par rapport à celles de lundi. Ces formations brumeuses se dissiperont irrégulièrement l'après-midi pour faire place alors à un temps nuageux avec des éclaircies. L'approche d'une nouvelle perturbation venant de l'Atlantique apportera le soir un temps couvert avec des pluies de la Bretagne aux côtes de l'Atlantique, où les vents tourneront au sud en se renforçant. L'après-midi, le temps sera relativement doux.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 4 décembre, à 7 heures, de 1 004,4 millibars, soit 753,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 décembre; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 13 et 11 degrés; Biarritz, 16 et 9; Bordeaux, 11 et 7; Brest, 13 et 6; Caen, 6 et 6; Cherbourg, 7 et 6; Clermont-Ferrand, 10 et 6; Dijon, 3 et — 2; Grenoble, 4 et — 8; Lille, 3 et 0; Lyon, 8 et 2; Marseille, 12 et 5; Nancy, 0 et — 6; Nantes, 9 et 6; Nice, 13 et 8; Paris-Le Bourget, 7 et 4; Pau, 13 et 5; Perpignan, 11 et 5; Rennes, 9 et 6; Strasbourg, — 3 et — 4; Tours, 7 et 7; Toulouse, 9 et 4; Pointe-à-Pitre, 26 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 13 degrés; Amsterdam, 2 et —1; Athènes, 13 et 6; Berlin, 3 et — 4; Bonn, 3 et 0; Bruxelles, 5 et 1; îles Canaries, 19 et 15; Copenhague, 3 et 1; Genève, 1 et — 2; Lisbonne, 16 et 15; Londres, 7 et 5; Madrid, 11 et 8; Moscou, — 10 et — 14; New-York, 1 et 0; Palma-de-Majorque, 19 et 8; Rome, 12 et 9; Stockholm, — 4 et — 13.

Visites et conférences

MARDI 5 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 58, rue de Richelieu, dans le hall, Mme Allaz : « Bibliothèque nationale ».

15 h., quai d'Anjou, Mme Hulot : « Les splendeurs de l'Hôtel de Lauzun ».

15 h., Façade de l'église, Mme Meyniel : « Saint-Etienne-du-Mont ».

15 h., métro Alésia, Mme Oswald : « Les Augustines ».

15 h., 47, boulevard de l'Hôpital, Mme Pennec : « Hospitalité et création de l'Assistance publique sous Louis XIV ».

15 h., entrée de l'église, place Saint-Germain, Mme Puchal : Germain-des-Prés » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « la Place des Vosges » (A Travers Paris).

15 h., devant l'église Saint-Gervais : « les Compagnons du Devoir du Tour de France » (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

15 h., marches de la façade : « l'Opéra » (Mme Hager).

CONFERENCES. — 15 h. et 20 h. 30 : Centre administratif de Montrouge, M. Patrick Vauzelle : « Pierre Loti ».

15 h. et 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Rome, mère des arts : la vie féodale ».

9 h. 30, 26, rue Bergère, Subhash Chandra : « le karma selon le bouddhisme » (l'Homme et la Connaissance).

18 h., Académie diplomatique internationale, 4 bis, avenue Hoche, M. M. Noer : « Le Pancasila ou les cinq principes philosophiques de l'Etat indonésien » (Projection).

20 h. 30, ESSEC, Cergy, quartier de la préfecture : « Rencontre avec M. Alexandre Sanguinetti).

21 h., 21, rue Cassette : « Les grands sanctuaires de la Grèce » (Arcus).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 3 décembre 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 74-505 du 17 mai 1974 définissant les épreuves prévues à l'article premier-11 de la loi n° 72-661 du 13 juillet 1972 relative à certaines conditions d'exercice des professions de médecin, chirurgien-dentiste et sage-femme;

● Modifiant le décret n° 77-287 du 24 mars 1977 relatif au statut particulier des administrateurs du département de Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 247

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III		■						■	
IV		■						■	
V						■			
VI			■		■				
VII				■					
VIII						■			
IX									■
X		■						■	
XI	■				■				

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent arriver sur la pointe des pieds. — II. Son de cloche. — III Donnas des motifs. — IV. Reçue avec plaisir par celui qui cherche des crosses. — V. Grandes quantités; Fait la belote avec sa dame. — VI. On se réjouit quand on en voit le bout; Inscription sur un effet. — VII. N'admit pas; Pourrait être traitée de poire si elle était plus cultivée. — VIII. Qualifie un système harmonieux Mot qu'on peut souvent lire sur un titre. — IX. Sortes de trous quand ils sont perdus. — X. Fut marytrisé en Afrique. — XI. Trop salé; Utile pour accrocher le filet.

VERTICALEMENT

1. Capables d'interdire et de nous frapper. — 2. Conjonction; Peut se faire d'un trait. — 3. Nom d'un petit bonhomme; Très grande chaîne. — 4. Emplacement pour un pied; Peut trancher quand elle est blanche. — 5. Pas enlevés; Toujours évoqué quand on passe les titres en revue. — 6. Conquérant arabe; Article étranger; Certaine s'appelle Maurice. — 7. Peuvent être rappelés. — 8. Pronom; Endroit agréable. — 9. Qui n'auront donc aucune portée; Utile pour celui qui veut faire le point.

Solution du problème n° 2 246

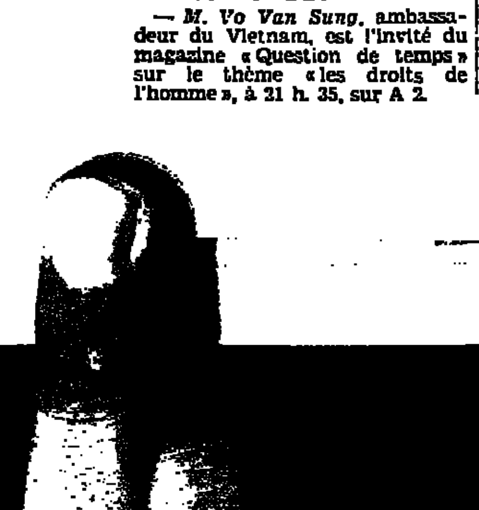
Horizontalement

I. Coucheurs. — II. Ossuaire. — III. Nier; Nuas. — IV. Se; As; Blé. — V. Critique. — VI. Ni; Se. — VII. Etoffes. — VIII. Nid; Etole. — IX. Crosses. — X. Ras; Ile. — XI. Recéleur.

Verticalement

1. Conscience. — 2. Osier; Tir. — 3. Usé; Inodore. — 4. Curatif; Sac. — 5. Ha; Si; Fesse. — 6. Ein; Quête. — 7. Urubu; Sosie. — 8. Réales; Lu — 9. Se; Epeler.

GUY BROUTY.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED — ALGERIE

General Télephon-Electronics, 60 filiales, 6 milliards de dollars de C.A. recherche pour son complexe électronic grand public de SIDI BEL ABBES, 100.000m2, 6000 personnes - fabrication de T.V. couleur, radio, chaine stéréo, magnétophone etc.

CHEF DU SERVICE C.Q. COMPOSANTS PASSIFS *(réf. E.7000)*

CHEF DU SERVICE C.Q. BOBINES M.F. *(réf. C.7600)*

INGENIEUR COMPOSANTS ELECTRONIQUES *(réf. 34.400)*

INGENIEUR QUALITE ASSURANCE COMPOSANTS ACTIFS *(réf. 36.540)*

INGENIEUR QUALITE ASSURANCE TEST COULEUR *(réf.36.550)*

INGENIEUR QUALITE ASSURANCE PRODUITS FINIS *(réf.36500)*

INGENIEUR FABRICATION D'ANTENNES *(réf. 4300)*

INGENIEUR FERRITES *(réf.5525)*

C.M. TV Noir et Blanc *(réf.3100)*

Pour tous ces postes la connaissance de l'anglais est souhaitée.

Détaché de la filiale française, le personnel bénéficie de nombreux et importants avantages dont logement gratuit et l'exonération d'impôts sur le revenu.

Envoyer votre C.V. tapé, lettre manuscrite, photo, salaire désiré à J.LAURAIN G.T.E International 2 rue de la Moselle 54100 NANCY.

P.L.

EXPANSIAL

Recherche pour Société Algérienne d'Engineering Industriel et Pétrolier
Chargée des Etudes et de la Réalisation de Stations de Pompage et Compression Pétrole-Gaz

DIRECTION TECHNIQUE - ingénieurs

- **Mécanicien**
  spécialiste ouvrages concentrés — réf. 102 M
- **Instrumentiste**
  spécialiste de l'instrumentation et des systèmes d'automatismes, régulation pneumatique et électrique — réf. 129 M
- **Process**
  conception et fonctionnement des installations d'automatisation, régulation, instrumentation — réf. 121 M

DIRECTION REALISATION - ingénieurs

- **Mécanicien**
  responsable de la réalisation des travaux d'équipements mécaniques : surveillance, contrôle, essais, réception — réf. 102 B M
- **Mise en service station**
  responsable des essais et de la mise en service des installations et ouvrages annexes d'un gazoduc 40" — réf. 140 M
- **Spécialiste soudure sur pipe**
  contrôles non destructifs - gammagraphie - direction technique des équipes de contrôleurs - contre-expertise — réf. 122 M

Il est exigé :
- une solide formation de base ainsi qu'une expérience de 5 années minimum.

Il est offert :
- un logement ou une indemnité de logement
- la sécurité sociale et retraite cadre
- une rémunération selon compétences (nette d'impôts et en partie transférable)

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante à :
EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

Organismes de Sécurité Sociale MARTINIQUE recherchent
dans le cadre développement Centre informatique commun

ANALYSTES DE CONCEPTION

3-4 ans d'expérience
Bon niveau de formation technique (M. I. A. G.)
pour postes de
RESPONSABLES DE PROJET dans le domaine de
L'ANALYSE-PROGRAMMATION
Salaire de 6 800 à 7 200 F par 13 mois 2/3
6 semaines de congés
Frais de voyage et de déménagement pris en charge.
Titularisation après un stage probatoire d'un an.
ECRIRE A :
CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE
BOITE POSTALE 576
97207 FORT-DE-FRANCE CEDEX
Porter sur l'enveloppe la mention : CANDIDATURE.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS



DIRECTION ORGANISATION ET PLANIFICATION
PROJET TÉLÉCOMMUNICATIONS

recrute

Experts en Télécommunications

Profil exigé :

- Cinq à dix années d'expérience dans la téléphonie privée ;
- Notions de transmissions (câbles et radio) exigées ;
- Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser curriculum vitae détaillé à

Direction Organisation et Planification
Projet Télécommunications
80, avenue Ahmed Ghermoul, ALGER, ALGÉRIE

PERMANENCE EUROPEENNE
IRAK
AGENTS DES MÉTHODES
FORMATION
MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ
PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS
Se presenter avec références 13, boul. Magenta, PARIS-10e. 203-34-08, M. BORDIER.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

IMPORTANT ETABLISSEMENT BANCAIRE
SOCIETE D'ETAT ABIDJAN COTE D'IVOIRE
RECRUTE

ANALYSTE INFORMATIQUE expérimenté

- Bonne formation générale (baccalauréat minimum) complétée par un diplôme informatique I.U.T., C.N.A.M. ou équivalent,
- 3 à 4 ans d'expérience de l'analyse organique de préférence dans le secteur tertiaire (banque ou compagnie d'assurances),
- Pratique du COBOL et connaissance de méthodes d'analyse type LCP-LCS Warnier,
- Connaissance du matériel et des logiciels Burroughs Série B 2700 appréciée,
- Contrat minimum 2 ans, renouvelable.

Hormis ses aptitudes professionnelles, le candidat devra faire preuve de grandes facultés d'adaptation et de sa capacité à encadrer et former des analystes et des programmeurs ivoiriens.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo sous référence 2180 à :

INTER P.A. B.P. 508, 75006 Paris cédex 02 qui transmettra
Il sera répondu à toutes les candidatures

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
DAKAR
recherche
UN COLLABORATEUR
DECS pr animer départ. Audit. Min. 3 a. expér. cabinet Intern. Ecr. no 8592, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Pour ARABIE SAOUDITE
RIAD - STE FRANÇAISE
recherche URGENT
INGÉNIEUR
ou TECHNICIEN SUPERIEUR
en climatisation industrielle et collectivités
Langue arabe exigée
Stage un mois avant départ.
Contrat un an renouvelable.
Voyage détente - Logement.
Indemnités locales.
Env. C.V. détaillé à : A.T., 29, av. de Friedland, Paris (8e).

ETABLISSEMENT SECONDAIRE SOUS CONTRAT
recherche urgent
ÉTUDIANT
LANGUE ANGLAISE
Expérience encadrement, groupes jeunes pour poste lecteur français en Angleterre (janvier/juin 1979).
Ecrire HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, référ. 65.550.

Sté Développement Rural
recherche
AGRONOME SPÉCIALISTE IRRIGATION
6 ans expér. contrat maghreb.
Ecrire avec curriculum vitae : REGIE-PRESSE no T 009805 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société Conseil Française
recherche
pour intervention Algérie
SPÉCIALISTE GESTION PERSONNEL
Grande école gestion ou dipl. psychologue praticien.
Si possible expérience direction / personnel ou formation.
Ecr. n°T 009864 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent, demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 81), 14, r. Clauzel, Paris-9e.

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Certains lisent les offres d'emploi du Monde sans sortir d'une grande école.

58 % des diplômés de Grandes Ecoles sont des cadres du secteur privé. Parmi eux, il y en a peu qui ne lisent pas Le Monde. Mais, de même que l'immense majorité des cadres supérieurs ou moyens ne sont pas diplômés de grandes écoles, de même, dans leur majorité, les lecteurs du Monde ont une formation diversifiée : secondaire, universitaire, technique ou commerciale...

Ainsi, de nombreux lecteurs du Monde, qui occupent d'importantes fonctions commerciales, administratives ou de production, n'ont pas reçu de formation supérieure.

(à suivre)

Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

Le Monde - publicité



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DIRECTEUR COMMERCIAL
BANQUE REGIONALE

Cette Banque est très bien implantée dans son secteur.
Elle recherche un Cadre Supérieur de plus de 35 ans, ayant déjà exercé d'importantes responsabilités en **exploitation**.
Membre du Comité de Direction, il sera responsable des objectifs commerciaux et de leur réalisation en clientèle (particuliers et entreprises) le réseau comporte environ 30 guichets.
Envoyer un dossier complet (C.V. détaillé, photo et prétentions) sous référence 882 M à Monsieur André POUANT, qui étudiera votre candidature avec la discrétion d'usage.

France Cadres — 22 rue Saint Augustin - 75002 PARIS.

TOULOUSE
MECANIQUE — PYROTECHNIQUE
Dans le cadre de son expansion cette PME de 300 personnes crée les postes de

INGENIEUR DEBUTANT
diplômé A et M pour poste au B.E.

INGENIEUR D'ETUDES
A et M ayant 4 à 5 ans d'expérience pour responsabilités d'une famille de produits, de l'étude jusqu'au suivi commercial

INGENIEUR CHIMISTE
pour travaux de recherches et appui technique à la production et au commercial.

Ces postes nécessitent la pratique de l'anglais + courts déplacements en France et Etranger.
Adresser CV complet sous référ. 1422 à

GERCO — Conseil d'entreprises — 281, Route d'Espagne 31076 Toulouse Cedex

---

GRANDE BANQUE PRIVÉE
recrute
pour sa succursale **d'Orléans**, un

CADRE CONFIRMÉ
Responsable de la clientèle privée

Sa mission :
- gérer la clientèle existante ;
- développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospection appropriées.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ou bancaire (I.T.B.), ayant une expérience professionnelle de 3 ans minimum ainsi qu'une connaissance approfondie des marchés boursiers et de la gestion de portefeuilles titres.
Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 3596 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

Plain Champs

---

directeur exploitation
SUD-EST — 180.000 F +

Pour l'une des Unités d'un des premiers Groupes CARTONNIERS Français.
Devant le Président, il est totalement responsable d'un Centre de Profit. Il dispose d'un appui structurel au niveau du Groupe (notamment en marketing et développement), d'un outil de production bien géré et d'une force commerciale.
Cette fonction peut convenir à un diplômé d'études supérieures (techniques ou commerciales), jeune mais nanti d'une solide expérience commerciale et de gestion, de préférence dans le secteur emballage ou proche.
Poste très motivant par les responsabilités, l'évolution possible, le salaire, la localisation... pour tout candidat à fort potentiel.
Discrétion de rigueur assurée par notre Conseil, à qui vous adressez un C.V. détaillant vos expériences, réussites, salaires et motivations, sous référence 38 P.

HERVE LE BAUT
Conseil en Recherche de Cadres.
8, rue Aristide Briand - 92300 LEVALLOIS

GROUPE IMMOBILIER INTERNATIONAL
3 milliards C.A., recherche pour son PDG

directeur de cabinet

Formation supérieure type ENA, HEC avec expérience professionnelle de 5 ans.
Des qualités exceptionnelles sont demandées pour ce poste (intelligence, bon sens, rapidité) pouvant aboutir à toutes les promotions.
Résidence obligatoire à 2h de Paris avec nombreux avantages.
Disponibilité avant le 15 Janvier 1979.

Veuillez adresser votre curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 782 886 M à REGIE PRESSE, 85 bis rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

ADMINISTRATION DES VENTES
SUP DE CO ANGLAIS - ALLEMAND
LE MANS

- Vous parlez et écrivez couramment l'Anglais et l'Allemand.
- Vous êtes jeune diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (ou formation équivalente).

Une entreprise industrielle exportatrice, appartenant à un Groupe international se propose d'étudier votre candidature.

Le candidat retenu débutera au sein de l'entreprise dans la fonction d'Adjoint au responsable du service administration des ventes.

Adresser photo et C.V. complet en précisant parfaite maîtrise de l'une et l'autre langues et séjours étranger sous référence 376 à
CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL 3, boulevard René Levasseur 72000 LE MANS




Puissant Groupe Industriel Français fabriquant des machines automatiques
Recherche son futur

DIRECTEUR FINANCIER

Dépendant directement du Président-Directeur Général, auquel il rendra compte de son action, ses missions seront les suivantes :
Responsabilités Générales
Conduire la politique financière du Groupe
Responsabilités particulières
Ses actions porteront sur :
- la Trésorerie du Groupe,
- les Budgets à moyen et long terme
- le Financement des exportations : pré-financement et mobilisation des créances nées
- l'Etude et l'Etablissement des clauses financières des contrats de vente
- la Comptabilité Générale du Groupe : établissement des bilans de la Société mère et des bilans consolidés
- Contrats d'assurance et Fiscalité
- Relations avec les Banques du Groupe et les Administrations

L'Homme
Age minimum : 45 ans
Formation : Ecole Supérieure de Commerce, H.E.C., E.S.S.E.C.
Plus une formation complémentaire en gestion des entreprises, type I.A.E.
Plus une formation comptable (D.E.C.S.).
Il sera également exigé une solide expérience professionnelle acquise au sein d'une Direction Financière industrielle ou commerciale.
Rémunération importante, en rapport avec les responsabilités encourues.
Adresser CV détaillé + photo en rappelant la référence 71054 E à

SECE — Jean WEGBECHER, 80, avenue de la Grande-Armée 75017 PARIS
LONDRES - MADRID - STRASBOURG - STUTTGART

UNILEVER FRANCE
recherche pour l'une de ses usines spécialisée dans la fabrication de détergents et située près de LILLE

ingénieurs de production

débutants pour des postes au sein d'un service ingénierie ou fabrication.

Les candidats retenus se verront confier soit 1 poste au sein du service entretien, soit à brève échéance 1 poste en fabrication.

Il sera envisagé ultérieurement selon les aptitudes des candidats une période de formation de 2 - 3 ans en ingénierie ou en production.

Formation : Centrale, Mines, ENSAM, IDN...

Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions
Référence XVII/78
Dépt Central du Personnel
UNILEVER FRANCE
8, Avenue Delcassé
75384 PARIS CEDEX 08.

CCMC la gestion à l'heure de l'informatique

désire intégrer à ses EQUIPES DE VENTE

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX
de formation Grandes Ecoles Commerciales

Hommes d'action...

Vous concevez que les informations comptables et financières doivent être traitées à dimension industrielle - sur ordinateur,

Vous avez l'ambition de devenir des spécialistes capables d'analyser et de répondre aux besoins de nos utilisiteurs (industries diverses, cabinets comptables, etc...),

Vous recevrez pendant 2 mois au siège de la société une formation sur la connaissance de produits très élaborés ,

Vous évoluerez avec un maximum d'autonomie dans une entreprise à dimension humaine très favorable à votre épanouissement.

Salaire largement compétitif. La connaissance de l'informatique n'est pas indispensable, néanmoins une première expérience «dans le logiciel» serait appréciée.

Postes à pourvoir dans l'immédiat à : Paris, Lille et Dijon.

Il sera répondu à toutes les candidatures accompagnées d'un C.V., photo et prétentions adressées, s/réf. 5507
à Jean-Pierre POHU-Service du Personnel- B.P. 621-
38207- VIENNE.

CCMC informatique de gestion

HAVAS CONTACT

Grossiste prod. métallurgiques et quincaillerie recherche pour division ménager 1 responsable magasin profil : expérience, être son propre gestionnaire, responsable de ses résultats devant la Direct. Générale, salaire fixe + com. Envoyer C.V. détaillé sous réf. 02. MALZAC S.A., avenue de l'Europe, Z.I. 12100 MILLAU

Recherchons pour fabricant VETEMENTS FEMININS CENTRE OUEST
CHEF de PRODUCTION
Expérience solide et confirmée dans ce domaine.
Age minimum 35 ans
Autodidacte accepté
Rémunération environ 100.000 F.
Ecrire avec C.V. et photo, s/réf. 1.561, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

IMPTE SOCIETE METALLURGIQUE située en NORMANDIE recherche
pour étoffer fonction achats
DIPLOME SUP. de CO.
Motivé pour les achats et ayant goût et culture technique.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, à nº 89.266, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPTE STE IMMOBILIERE recherche
GÉRANT
avec garanties sérieuses, ayant qualité professionnelle COND. ESSENT. INDISPENS. : qual. d'un chef d'entr., dynam., cap. dir. et soutien. une équipe et un ens. d'opérat. en cours. Ecr. nº 8 590, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

WATERMAN
recherche

Analyste-Programmeur

Expérimenté en Gestion de Production et Télétraitement.
Le candidat :
Niveau DUT minimum.
Connaissances :
COBOL ANS - SYSTEME DOS/VS - METHODE CORIG.
Service Informatique équipé d'un IBM 370/125.
Envoyer C.V. manuscrit, photo + prétentions à WATERMAN S.A. Service du Personnel - Z.I.L. Route du Milieu - 44800 SAINT-HERBLAIN.
Réponse rapide et discrétion assurées.

Jouveinal Laboratoires
crée à l'intérieur du service "RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT DES PROCÉDÉS" de son usine d'Angers un poste d'

ingénieur
spécialisé en
biochimie

Pour développer ses activités dans le domaine de la biochimie (notamment chimie enzymatique) et de la chimie extractive.
Il travaillera en liaison avec le Centre de Recherches du Groupe et en étroite collaboration avec les services d'Installations et de Production.
Ce poste demande une formation scientifique de haut niveau (Doctorat) et une expérience de 3 à 5 ans acquise dans l'Industrie (pharmaceutique de préférence).

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1618 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT MARITIME
recherche
DIRECTEUR
basé à Dieppe (Seine-Maritime)
responsable nouvelle ligne commerciale SEAJET

Il aura :
- une formation technique et commerciale
- une expérience dans le domaine maritime et dans l'industrie du tourisme
- un sens de la négociation
- des capacités de contacts avec des spécialistes
- une pratique courante de l'anglais

Il sera :
- un bon gestionnaire
- un excellent technicien
- âgé de 30 ans minimum

salaire annuel : 96 000 F/144 000 F selon expérience
envoyer lettre de candidature manuscrite + photo + curriculum vitae avec références personnelles et professionnelles à :

agence m — 76119 VARENGEVILLE-SUR-MER, (35) 85 10 25

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

La Société (située en Alsace) fabrique et distribue des meubles en copie d'ancien. La commercialisation s'effectue en partie par des foires, en partie par des magasins.
Le cadre recherché, âgé de plus de 30 ans, définira et fera appliquer les procédures concernant l'administration des ventes. Il sera, d'autre part, responsable de tous les mouvements physiques de matières et produits : réception, stock, expéditions et tournées.
De formation supérieure, le candidat retenu aura une expérience de l'administration commerciale dans le domaine de la vente aux particuliers.
Allemand indispensable.
La rémunération ne sera pas inférieure à 100.000F.

France Cadres — Envoyer C.V. + prétentions à: sous référence 720 M 22 rue St. Augustin 75002 PARIS.

BEGHIN-SAY
DIVISION LOTUS et KAYSERSBERG
(3 000 personnes, C.A. : 1,2 milliard de francs)

Pour notre Cartonnerie, l'une des plus importantes de France, située dans une cadre agréable d'Alsace (68)
Nous offrons une situation intéressante avec d'importantes possibilités de développement de carrière à

un jeune ingénieur
Issu d'une Grande Ecole ou équivalent, et ayant acquis une bonne expérience industrielle (références exigées).

Adjoint au directeur général

Il sera chargé du suivi de la gestion de la production et du service technique, et devra mettre à profit ses connaissances d'ingénieur en mécanique, vapeur, électricité et hydraulique.

Rémunération élevée, fonction de l'expérience passée et des réalisations.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé , photo (retournée) et prétentions sous référence 05 A à :
Monsieur MATTLE - BEGHIN-SAY
26 - 32, rue Beaujon 75008 - PARIS.

emo

DEUTSCHES KULTURINSTITUT
in Lyon sucht zum 1-1-1979

erfahrenen jüngeren Mitarbeiter für Buchhaltung und Verwaltung

Gute Französischkenntnisse erforderlich.
Schriftliche Bewerbungen an das Goethe-Institut 13, rue Emile-Zola, F-69002 Lyon – Frankreich.

---

ingénieur mécanicien

Société à la pointe du progrès technologique, la COGEMA, (Compagnie Générale des Matières Nucléaires - Groupe C.E.A.) crée un poste d'Ingénieur, Adjoint au Chef de Groupe, *dans son établissement de la Hague (près de Cherbourg).*

Ce jeune diplômé, âgé d'au moins 26 ans, se verra confier progressivement l'encadrement des équipes chargées de la maintenance, du transport et du stockage des combustibles.

Il dirigera également l'atelier d'entretien des emballages et la maintenance des installations de refroidissement et de traitement des eaux.

Une première expérience industrielle de la production ou de l'entretien serait appréciée. La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand souhaitée.

Si vous voulez exercer une activité responsable dans un secteur porteur de l'économie, écrivez sous référence 20.76-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP que nous avons chargés de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

emplois régionaux

CADRE CONFIRMÉ

DIRECTEUR FINANCIER

Analyste-Programmeur

ingénieur mécanicien

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS

ingénieur en génie civil

Le service EQUIPEMENT (Ingénierie), à Paris-La Défense, qui conçoit et réalise les installations industrielles de la SCF cherche un ingénieur en génie civil. Il participe aux réalisations : étude des projets, estimation et préparation des budgets, appel d'offres, suivi des commandes, des études, des chantiers, contrôle des situations.
C'est un ingénieur de 33 ans minimum, ayant l'expérience des études et de la direction des chantiers, connaissant bien le béton armé et précontraint, la charpente métallique. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Ecrire à G. BARDOU, réf. 3490 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

chef de service juridique
Paris

Un Groupe Pharmaceutique International recrute un Chef de Service Juridique.

Directement rattaché au Secrétaire Général du Groupe il intervient en assistance de la Direction Générale pour tous les aspects juridiques à prendre en compte en matière de négociation et de conclusion d'accords et de contrats, à l'exclusion du Droit du Travail.

Les candidats (tes) auront :
- *10 ans d'expérience minimum dans une fonction similaire*
- *une maîtrise parfaite de la langue anglaise*
- *une expérience pratique des méthodes de négociation en pays de langue Anglaise.*

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions à No 89255 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

LABORATOIRE de RECHERCHES SPATIALES
Région parisienne
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

POSSEDANT :
— Une expérience d'étude et de réalisation en électronique générale et linéaire bas niveau
— Une bonne formation de base en physique générale, particulièrement optique et mécanique
— De solides qualités d'organisateur
— Des goûts personnels pour le travail de recherche en équipe
— Une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Il ou elle recevra la responsabilité des études et du développement d'instruments scientifiques destinés à des véhicules spatiaux.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, L.P.S.P. B.P. 10 - 91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON

SVP

recherche pour son service d'informations fiscales

CADRE FISCALISTE

Formation Ecole des Impôts ou ayant des compétences équivalentes et de préférence spécialisé en impôts directs.

Il aura pour mission de répondre aux questions les plus diverses sur la théorie et la pratique du droits fiscal.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 78-11-01-47, à S V P, 54, rue de Monceau, 75384 PARIS CEDEX 08

Centre de Documentation rech. PHARMACIEN pour analyse et indexation d'articles scientifiques. Anglais (versions) exigé, autres langues appréciées. Travail éventuellement à mi-temps. Adresser C.V., à C.N.R.S., Bureau 107, 26, rue Boyer, 75971 Paris Cedex 20

CEGOS

DIVISION DEVELOPPEMENT DU PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES

Nos activités de conseil et d'organisation dans les divers domaines de la politique sociale et de la gestion du personnel sont en plein développement.
Nous intervenons notamment pour :
— intégrer l'économique dans les définitions des politiques humaines et sociales,
— réorienter la politique de personnel dans le sens d'une meilleure prise en compte des personnes et de l'amélioration des conditions d'emploi et de travail,
— aider à maîtriser la démographie de l'entreprise,
— décentraliser la fonction « personnel » vers les unités d'exploitation et la hiérarchie,
— mettre en place des techniques de gestion de personnel adaptées :
- gestion informatisée du personnel,
- rémunérations réellement stimulantes,
- planification à moyen terme des carrières des cadres.

Nous voulons associer à notre développement :

Deux consultants
spécialistes de la
gestion du personnel

— l'un orienté vers le diagnostic et le conseil d'orientation jusqu'à la mise en place de nouvelles structures de fonctionnement de la gestion du personnel. Il aura une expérience de 5 années au moins dans la Direction de Personnel d'une grande entreprise industrielle ;
— l'autre à même de mettre en place des systèmes techniques fiables en matière de gestion des effectifs et des rémunérations.
Il aura acquis son expérience, soit en entreprise, soit dans un cabinet spécialisé.

Nos méthodes de travail permettent une large autonomie dans l'exercice de la fonction de conseil. Un avenir professionnel prometteur est à envisager à moyen terme.

Adresser C.V. détaillé à : Daniel PERNIN, Directeur - CEGOS - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES Cedex.



emplois régionaux

VW Audi

VOLKSWAGEN FRANCE S.A.
recherche
pour son département
formation commerciale

UN ANIMATEUR EN FORMATION

Il sera chargé de participer à la conception et à l'animation de stages pour les équipes de vente des concessionnaires de la marque.

Il devra :
– posséder un bon niveau de culture générale ;
– faire preuve d'une expérience de la vente de 2 ou 3 ans ;
– avoir si possible une expérience de l'animation de stages ou un bon sens pédagogique ;
– être disponible pour faire face à des déplacements fréquents sur toute la France.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions au :
Département du Personnel -
BP 62 - 02600 VILLERS-COTTERETS
sous réf. AF 130.

HAVAS CONTACT



INSPECTION BANQUE

Une banque régionale - très bien implantée dans son secteur - souhaite confier la DIRECTION DE L'INSPECTION à un Cadre Supérieur de Banque ayant déjà exercé quelques années dans cette fonction.
Il sera responsable de l'inspection générale, du contrôle comptable et du contrôle des engagements.
Envoyer un dossier complet (C.V. détaillé, photo et prétentions) sous référence 883M à Monsieur André POUANT, qu'il étudiera avec discrétion.

France Cadres — 22, rue Saint Augustin 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE MINIER
recherche
pour une de ses filiales
du CENTRE BRETAGNE

UN INGÉNIEUR DES MINES
expérimenté

qui assistera le directeur de la filiale dans la gestion de chantiers miniers et d'exploitations de carrières.

Avantages du statut du Mineur.

Adresser C.V. sous n° 51256 B à BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.



CHRYSLER FRANCE

recherche pour sa
DIRECTION FINANCIERE (POISSY)

2 ANALYSTES FINANCIERS

Fonction :
Dans le cadre de l'élaboration du tableau de bord financier de la Société, participe à l'établissement des prévisions financières et à l'analyse des résultats.

Profil :
- 28 ans minimum,
- Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, DECS ou équivalent,
- Possédant 3 ans d'expérience dans des fonctions d'analyses financières ou comptabilité en milieu industriel,
- Bonne connaissance de la langue anglaise.

Adresser dossier de candidature (C.V. + photo) et rémunération souhaitée à CHRYSLER France Administration du Personnel Cadre 45, rue Jean Pierre Timbaud 78307 POISSY.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

7 FORTES PERSONNALITÉS

Nous vous proposons après une formation intensive, un poste de

DÉLÉGUÉ CONSEIL

auprès des dirigeants des PME.
Il faut :
— avoir une excellente culture générale,
— être apte à négocier au plus haut niveau.
Ceux-ci devront être capables de devenir nos

FUTURS RESPONSABLES

Si cette fonction vous intéresse, téléphonez les 4 et 5 décembre, à M. CLERC au 886-11-24, pour RVs ou env. C.V. à ZENITH PUBL., 36, av. Hoche, 75008 Paris, s/réf. 478.

Centre d'Hébergement de Créteil 16, rue de Joly
recrute pour le 1er-1-1979
EDUCATEUR (TRICE) ou ASSIMILE (E)
pouvant assurer permanence de nuit une fois par semaine.
Se présenter matin de 10 à 12 h.

SORO

recherche
pour Directeur des recherches

ASSISTANTE TECHNIQUE D'INGÉNIEUR

- Bon niveau général
- Anglais et dactylo indispens.

Lieu de travail : ARCUEIL

Contacter M. OLIVIE au 657-12-83

Pour Société de matériels MEC. et ELECTROMECANIQUE

DIRECTEUR D'USINE
INGENIEUR DIPLOMÉ

Expér. commandement d'usine, atelier petite série et commande numérique. Connaissances législation sociale, gestion de production informatisée et contrôle budgétaire.
Anglais souhaitable.
200.000 à 220.000 F/an.
Ecr. sous réf. 1.564 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.



Responsable
Organisation et Informatique
Paris
130 000 F +

Nous sommes une société française en croissance rapide, leader dans sa branche (C.A. 150 M, 800 personnes). Nous souhaitons intégrer dans notre structure un ingénieur informaticien à qui nous confierons la mission de développer les applications informatiques existantes et de les élargir à l'organisation de l'entreprise en général. Il dirigera un service de 12 personnes et devra en particulier étudier et mettre en place un système décentralisé de saisie par écran.
Nous voyons à ce poste un ingénieur qui grâce à un passé de 6 à 8 ans dans les services informatique et gestion d'une entreprise industrielle importante est arrivé à un degré de compétence lui permettant d'accéder à une fonction large d'organisation.
Pratique des langages COBOL, FORTRAN et GAP indispensable.
Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 81144 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

S.A. Burroughs
dans le cadre de l'expansion de sa division études de logiciel,

le centre d'études et de production
de VILLERS ECALLES
(15 km de Rouen)
recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS

(plusieurs postes à pourvoir pour des débutants et des Ingénieurs confirmés).

Formation : universitaire ou école d'ingénieurs option informatique.

Domaines d'activité :
- logiciel de base
- contrôleurs de périphériques
- théorie des langages
- télétraitement
- définition, synthèse et développement d'applications.

Bonnes connaissances en anglais nécessaires.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire ainsi qu'une description détaillée de l'expérience et des stages se rapportant aux domaines cités ci-dessus à l'attention du Chargé de Recrutement - B.P. No 5 - 76360 BARENTIN

SCHOLTES

recherche

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

— Le candidat, âgé de 32 ans au moins, devra posséder le DECS complet et au moins un certificat de l'expertise comptable.
— Il aura à assurer la gestion de la Trésorerie et sera confronté quotidiennement aux problèmes de change. Il supervisera aussi la comptabilité générale.

Le poste requiert de bonnes notions juridiques, fiscales et informatiques.
Expérience de la comptabilité analytique en milieu industriel s'avère nécessaire.

La préférence sera donnée à un candidat ayant la pratique de l'allemand ainsi que de bonnes notions d'anglais.

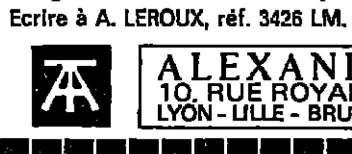
Adresser curriculum vitae détaillé et photo à : Mlle NOLL, Société SCHOLTES, B. P. 48, 57101 THIONVILLE.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ingénieur électronicien
responsable commercial instrumentation

Paris sud - Nous sommes importateur de matériels numériques d'instrumentation U.S. : analyseurs logiques, convertisseurs AN-NA ultra-rapides, etc., (CA annuel instrumentation 5 MF). Pour promouvoir et vendre cette gamme riche et nouvelle, nous cherchons un ingénieur de 28 ans minimum, connaissant bien ce type de matériels et ayant acquis son expérience chez un importateur. Entièrement responsable de son CA, du développement et de la rentabilité de sa gamme, il élabore et réalise le plan de marketing, assure les relations avec les fournisseurs et visite les clients potentiels. L'anglais est évidemment indispensable.

Ecrire à A. LEROUX, réf. 3426 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MORITZ S.A.
recherche

UN INGÉNIEUR DE VENTE
confirmé
(10 ans d'expérience)

UN JEUNE INGÉNIEUR DE VENTE

ayant déjà une expérience de la vente des biens d'équipement.

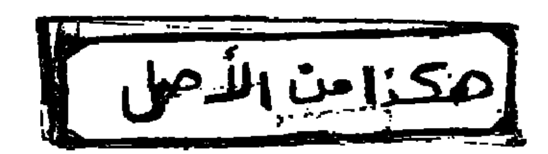
Domaine d'activités : matériel de mélange et de broyage.

Envoy. C.V. à : MORITZ S.A., 7, av. Pommerots, 78400 Chatou

SOCIETE D'EDITION
recherche

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

pour magazine spécialisé en modèles réduits (avions, bateaux, voitures).
— Qualités journalistiques exig.
— Expér. des modèles réduits — radio-commandés.
— Sens du contact humain.
— Connaissances techniques et mécaniques souhaitées.
— Sens de l'organisation indisp.
Lieu de travail : Paris (18e).
T ce jr : 201-04-50. M. Couvreur



هكذا من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



CHRYSLER FRANCE

recherche

pour son département AUDIT INTERNE

AUDITEUR SENIOR

PROFIL :
- Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce et/ou titulaire du DECS ayant acquis 3 ans d'expérience comptable ou financière dans un Service d'Audit interne ou dans un cabinet spécialisé·
- Possédant les connaissances de base en informatique;
- Et une bonne connaissance de la langue anglaise.

Ce poste nécessite des déplacements en province.

Adresser dossier de candidature (C.V. + photo) et rémunération souhaitée à : CHRYSLER FRANCE Administration du Personnel Cadre - 45, rue Jean-Pierre Timbaud - 78307 POISSY.



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

RECHERCHE

INGENIEURS

Grandes Ecoles ou équivalent. (OPTION INFORMATIQUE)

Débutants, une ou deux années d'expérience

Vous avez une réelle compétence et vous êtes motivés pour prendre en charge les réalisations techniques en **logiciel de base et systèmes.**

Au sein d'un département à haute technicité, en pleine expansion, nous vous proposons d'intervenir sur des projets
- mini et micro informatique
- connexions et télé-transmissions
- développement de langages et de systèmes
- gestion industrielle et systèmes complexes.

Ces développements demandent initiatives et responsabilités, et assurent aux candidats à fort potentiel une évolution rapide vers des postes de Consultants et Chefs de Projets.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à SLIGOS - Direction du Personnel -référence FD -91, rue Jean Jaurès 92807 Puteaux.



Responsable de Formation

SMITHKLINE

Groupe mondial
15 000 personnes - 40 filiales - 4 milliards de Frs. de C.A.
DIVISIONS GEOMETRIC DATA et SMITHKLINE INSTRUMENTS

représenté par les Laboratoires pharmaceutiques SMITHKLINE & FRENCH et GREMY-LONGUET crée le poste de **Responsable de Formation** pour mettre en place une politique de développement du potentiel humain de l'entreprise.

Ce poste rattaché au Directeur Administratif et du Personnel recouvre les activités suivantes : études de fonctions, appréciation des performances M.B.O., préparation et suivi des plans de formation, gestion prévisionnelle...

Agé de 30/35 ans, le candidat recherché possède un niveau d'études supérieures (licence de lettres, droit, psycho-socio...) et une expérience de plusieurs années dans un poste similaire à l'intérieur d'une société internationale. Il parle couramment l'anglais.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle, sous réf. 81153 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Christiane MONTEIL.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Consultant

Une des plus importantes sociétés de services en informatique recherche un Consultant, 30 ans.

Mission :
- — conception, définition et mise en œuvre de produits spécifiques destinés au secteur bancaire ;
- — conduite de projets complexes (mini systèmes transactionnels, terminaux...) depuis leur conception jusqu'à leur mise en place ;
- — renforcement de la compétence de l'équipe (15 personnes) dans le domaine bancaire.

Il est nécessaire d'avoir :
- — une formation grandes écoles ;
- — une expérience de 3 ans comme chef de projet dans le secteur tertiaire (banques, assurances, sociétés de services) ayant comporté la conception, la mise en place des projets, ainsi que l'organisation des services utilisateurs ;
- — qualités souhaitées : aptitude à la conceptualisation. sens de l'équipe, pragmatisme, sens de la négociation.

Lieu de travail : base Paris, déplacements province et étranger.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73473/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

LA DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES
de notre Société recherche de

jeunes ingénieurs électroniciens

GRANDES ECOLES

Débutants ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience

pour conduire, au sein du Groupe Electronique, la définition, l'étude et la mise au point de systèmes électroniques numériques.

Lieux de travail : TRAPPES (78) banlieue Ouest de Paris ou CERGY PONTOISE (95) banlieue Nord Ouest. Desserte assurée par lignes SNCF.

Adresser curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée, en précisant la référence IC 78.31 M à B. LETOURGIEUX Service du Personnel L.M.T. Division Simulateurs et Systèmes Electroniques, B.P. 116, 78192 Trappes Codex

L.M.T.

La chaîne Internationale : INTER CONTINENTAL HOTELS CORPORATION, recherche un

Directeur Financier

pour son hôtel à Paris

Ce poste conviendrait à un homme de 35 ans minimum, de formation supérieure, adapté aux méthodes comptables modernes et à la gestion d'un hôtel par centres de profits.

Il établira le budget, élaborera les états financiers, participera à la gestion de l'hôtel, la comptabilité générale, la trésorerie, le contrôle de gestion, l'étude des investissements et assurera la liaison avec les sièges Européen et Américain.

Il sera chargé de l'animation et du contrôle de plusieurs services (environ 40 employés) ainsi que du département de l'informatique. Une qualification dans ce domaine est vivement souhaitée.

La préférence sera donnée au candidat ayant eu une expérience dans ces domaines au sein d'un groupe hotelier international.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Adresser CV, photo, salaire actuel et prétentions ainsi que le délai de disponibilité sous référence 3077 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

NE PAS SE PRESENTER

banque

Une importante banque parisienne, recherche un Cadre Supérieur de Banque (Hors Classe) pour prendre la

DIRECTION DES OPERATIONS

Le poste implique un sens réel du commandement (80 personnes)
Le candidat sera responsable de la supervision de toutes les opérations en francs français et devises, traitées par les divers services.

Il devra en outre, adapter de façon permanente les procédures au développement rapide de l'Etablissement.
La maîtrise de l'Anglais est nécessaire.

Situation et rémunération élevées en relation avec le poste.
Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la réf. 81.08/DF/250 à Adéquation Conseil en Recrutement, 54, avenue de Versailles 75016 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Société d'ingénierie et de conseil en informatique de taille nationale, en forte expansion recherche

2 ingénieurs systèmes

TEMPS REEL (réf. 2167 A) :

Il a pratiqué le temps réel sur minis pendant un an minimum et connait éventuellement quelques procédures réseaux.

Il lui sera proposé le développement de logiciels chez un grand constructeur à Paris.

IBM (réf 2167 B) :

Il a une expérience de deux ans minimum en DOS ou en OS et souhaite évoluer vers l'IBM 1.

Il sera responsable dans sa partie au sein d'équipes réalisant des projets d'envergure à Paris.

analystes-programmeurs

(réf. 2167 C)

Ils sont expérimentés (1 an minimum) et connaissent de préférence plusieurs matériels. Ils pourront évoluer rapidement grâce à des expériences diversifiées au sein de nos équipes de réalisation à PARIS ou dans la région RHONE-ALPES.

La connaissance du matériel HB 66 ou MITRA 15/125 est appréciée.

Pour ces trois types de postes, écrire sous la référence choisie, à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

Les Ingénieurs face à leur carrière

Les ingénieurs attendent promotion, responsabilités, salaire, mais évitent certaines entreprises capables de les satisfaire sur ces points.
Ils acceptent de changer d'entreprise ou de fonction, mais restent exigeants et critiques à l'égard des offres d'emploi...

La nouvelle enquête d'Havas Contact sur les ingénieurs, leur métier et leurs ambitions éclaire d'un nouveau jour leurs motivations, la manière dont ils conçoivent leur carrière, les entreprises et les fonctions qui les attirent, leurs attitudes à l'égard de la mobilité professionnelle et des annonces d'offres d'emploi.

Vous êtes responsable du recrutement des ingénieurs dans votre entreprise, vous désirez avoir communication de cette étude, ou bénéficier d'une présentation exhaustive, appelez :

Danièle Bismuth.
Département Marketing.
Havas Contact
156, bd Haussmann,
75008 Paris
236.42.81
(poste 227).



Une très importante société d'études et de fabrication de biens d'équipement pour l'industrie, mondialement connue, siège à Paris,
recherche

CHEF DE PRODUIT

Votre formation et votre expérience de la vente ou de la location vous permettent aujourd'hui de prendre la responsabilité de la fonction : « MARKETING ».

Par ailleurs, avoir animer des hommes et être familier des circuits de distribution de biens industriels nous paraissent indispensables.

La réalisation de ces études Marketing vous amènera au poste de :
RESPONSABLE DES VENTES

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX EXPORT

1 pour l'ALLEMAGNE (bilingue Allemand).

1 pour les PAYS D'EUROPE CENTRALE (bilingue Anglais et/ou Allemand).

Les candidats devront justifier d'une expérience de quelques années dans la négociation à niveau élevé.

CADRE GESTION COMMERCIALE

confirmé

Formation Ingénieur + I.A.E., I.C.G. ou équivalent, dont la mission fonctionnelle consistera à assister les Ingénieurs commerciaux dans le bon déroulement de leurs affaires et la réalisation des marges prévues.

La connaissance de la vente à l'Exportation et des capacités indéniables d'animation sont indispensables.

Pratique indispensable des langues étrangères (Anglais première langue).

Merci d'adresser votre C.V. man. avec photo et prétentions en précisant le poste à n° 6.527.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

UFB LOCABAIL

jeunes collaborateurs

niveau IUT ou FAC

Débutants possédant une formation économique, commerciale ou comptable, nous vous proposons :
- **Une formation aux techniques du crédit et du leasing afin** de vous confier la responsabilité de l'étude des demandes de financement faites par une clientèle de professionnels : PME, PMI, commerçants, artisans, professions libérales.
- Des possibilités d'évolution, en particulier vers une fonction commerciale à Paris ou en province.

Ecrire avec C.V. + photo sous réf. 105 à Michèle CHIRON - Compagnie Bancaire - Service Orientation Recrutement - 25, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire



Responsable Administratif des Ventes

100 000 F

Issu d'une école commerciale ou d'un Institut Supérieur de Gestion, vous utilisez largement l'informatique dans les fonctions que vous occupez à la tête d'un service d'administration des ventes et d'analyse des statistiques commerciales.

Société française leader dans sa branche et rattachée à un groupe international, nous fabriquons et commercialisons des produits de consommation courante. Nous souhaitons vous confier la responsabilité d'un service (15 personnes) en vue d'optimiser les procédures mises en place en valorisant les moyens humains, que vous aurez en charge.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 81143 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Madame LIPSZYC.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

CHEF DE PRODUIT

La filiale française du leader européen du marché des articles d'hygiène en ouate de cellulose à usage sanitaire et domestique propose à un professionnel du marketing de participer à son développement.

A l intérieur du service marketing, Il sera responsable de deux lignes de produits représentant une part très importante du chiffre d'affaires de la société. Nous recherchons un chef de produit qui soit un véritable chef d'orchestre, capable d'intervenir à tous les niveaux, de la conception des produits jusqu'à leur lancement et leur promotion.

De formation supérieure, il a au moins 3 ans d'expérience dans un groupe diffusant des produits de grande consommation, de préférence leader.
Une bonne pratique de l'anglais et si possible de l'allemand est souhaitée.
François Humblot vous remercie de lui adresser un dossier complet de candidature en écrivant sous référence M 1216 AI, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

media-system

péri-informatique

ingénieurs commerciaux

Ils développeront la vente de terminaux auprès des grandes entreprises privées ainsi que des entreprises du secteur public et de l'Administration.

Ce sont de jeunes diplômés ayant de bonnes connaissances en informatique et en gestion, avec une première expérience de la vente, même dans un autre domaine.

Postes à pourvoir à : PARIS et STRASBOURG.

Pour un premier contact, envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence PI/B à OLIVETTI France - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

olivetti DIVISION PERI-INFORMATIQUE

Chef de Produit

90 000 F +

GRANDE CONSOMMATION

Nous sommes une société française en expansion constante, (C.A. 900 M/an) rattachée à un groupe international de premier plan ; nous vous proposons de vous joindre à l'une de nos équipes de Marketing si vous avez une solide formation en Marketing (HEC, ESSEC, SUP de CO...) si vous êtes parfaitement bilingue français/anglais et si vous pouvez justifier d'une expérience réussie (au moins 2 ans) dans le Marketing d'un produit de Grande Consommation au sein d'une société, acquise depuis longtemps à cette approche du marché. Evolution rapide en fonction de votre talent.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération sous réf. 8158 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Madame LIPSZYC.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

CHEF DU DÉPARTEMENT COMPTABLE ET INFORMATIQUE

150.000 F Paris

Une société française (500 personnes - C.A. 400 millions de francs) recherche le Chef de son Département Comptable et Informatique. Sous l'autorité du Secrétaire Général, il sera chargé de la comptabilité générale, il préparera le budget et il en assurera le suivi avec analyse des écarts. Il participera à l'établissement des plans de trésorerie et de financement et il suivra la trésorerie à court terme. Il supervisera le service paye. Il sera de même chargé de développer l'informatique (définition des besoins, des moyens, des programmes). Il sera assisté d'une quinzaine de personnes dont il définira, contrôlera et animera les activités. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation E.S.C.A.E., I.U.T., D.E.C.S., possédera une expérience professionnelle d'au moins 5 ans acquise dans une fonction semblable. Ecrire sous la référence 223 M à :

G. R. H. Conseils

3, avenue de Ségur. — 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

TRANSPORT-CIRCULATION-AMENAGEMENT

Société d'études travaillant essentiellement avec le Ministère de l'Equipement et les collectivités locales
- 5 ans d'existence
- structure jeune et dynamique
- 6 ingénieurs chargés d'études, assistés d'un bureau d'études
- 2,5 MF d'honoraires
- appartenant à un groupe de sociétés de services dont une est spécialisée dans les enquêtes et sondages

recherche

INGENIEUR CHARGE D'ETUDES

(X - PONTS - CENTRALE - T.P. ou autres ; 2 ans min. d'expérience dans le domaine)
- responsable du suivi d'études (plan de transport, régulation, transports collectifs études d'impacts ...)
- responsable d'un secteur commercial où il doit assurer les contacts et suivre les prospects afin de décrocher ses propres affaires et d'accroître sa propre indépendance
- candidat devant faire preuve d'un grand dynamisme, d'une volonté farouche de réussite.

Envoyer C.V. et prétentions à SECIT
8, rue de la Fontaine du But 75018 PARIS

P.LICHAU

La Société CASE FRANCE S.A.
Entreprise Industrielle et commerciale, appartenant au deuxième groupe mondial de CONSTRUCTION DE MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS, recherche

responsable/systèmes et procédures

Sous la direction du Contrôleur de Gestion, il sera responsable des procédures internes et assurera l'interface "Informatique-Utilisateurs" dans la mise en place et le développement des nouveaux systèmes.

Expérience de 3 à 5 ans en gestion de production et gestion administrative - Audit apprécié - Formation supérieure comptable et financière - Goût du contact - Anglais courant.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat et de l'importance du poste. Réelles possibilités de carrière dans une société en expansion.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 529 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
recrute pour son Centre d'Etudes situé à 30 mn du Centre de Paris par RER

ingénieur informaticien de gestion d'affaires et d'approvisionnements

Première expérience souhaitée.

Transport assuré par cars gratuits - Restaurant d'entreprise -

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous No 89.112 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



jeune pharmacien

Vous avez de bonnes connaissances en législation pharmaceutique ou une première expérience dans la fonction,

Institut Pasteur
PRODUCTION

vous propose un poste intéressant:
attaché au service études et visas.
En collaboration étroite avec le Chef de Service vous assurerez l'organisation et le suivi des dossiers réglementaires (AMM, visas publicitaires).

Pour obtenir une information complète et avoir un premier contact dans l'entreprise, appelez sous réf. 750 du lundi au vendredi de 8 à 19 h.
EMPLOI INFORMATION 609.95.95

Vous pouvez également adresser lettre manuscrite, CV., photo, sous réf. 750 à la Direction du Personnel 36, r. du Docteur Roux 75015 PARIS.

Emploi Information 609.95.95

BATIMENT

Notre Groupe d'entreprises régionales (siège Paris-Sud), recherche

un INGÉNIEUR

chargé du développement du secteur logement ; responsable des méthodes, des études, des devis, des marchés et du suivi de l'exécution, en liaison avec les maîtres d'ouvrage et les entreprises.

(Référence 111.)

un RESPONSABLE COMMERCIAL

chargé des négociations avec les clientèles et les prescripteurs nationaux et régionaux, publics et privés ; de la coordination avec les partenaires du Groupe (Architectes, B.E.T.) et de l'animation des délégués commerciaux régionaux.

(Référence 112.)

un DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

chargé de la vente de produits clés en main auprès des administrations et clients de la région Provence - Côte d'Azur (où il a sa résidence et possède de bonnes introductions - véhicule nécessaire).

(Référence 113.)

Les trois postes impliquent des déplacements fréquents.

Les candidats, qui témoigneront d'une expérience prolongée et réussie dans des activités analogues, adresseront leurs offres (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions, réf.), à GBA, Mme BRISSET, 4, rue François-Ory. — 92128 MONTROUGE.

FLONIC

recherche
Pour son unité industrielle de COLOMBES - Division gaz -

un ingénieur grande école
(CENTRALE, ENSTA, AM...)

Débutant ou ayant déjà une première expérience, le candidat retenu prendra très rapidement la responsabilité complète de projets d'études concernant des appareils de mesure de haute technicité.

Les dimensions de notre groupe permettent d'envisager de nombreuses possibilités d'évolution de carrière.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 8293 à : Direction du Personnel
FLONIC
12, place des Etats-Unis
92120 MONTROUGE

FLONIC
Schlumberger



roussel-uclaf
recherche

UN CADRE
Pour sa Direction Financière (PARIS)

Sous l'autorité directe du responsable des études financières, il se verra confier les études techniques participant à l'élaboration de la politique financière du Groupe (plans de financement, analyses financières, évaluation d'entreprises ...) et pourra être amené à apporter dans ces domaines une assistance aux filiales françaises et étrangères.

Le candidat pourrait être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur ou être d'un niveau équivalent mais devra en tout état de cause justifier d'une expérience minimum de 2 à 3 ans acquise dans une grande entreprise industrielle ou dans un établissement financier.

Anglais indispensable, Allemand et/ou Espagnol souhaités.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions A.M.P. sous référence 5868/D - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

Laboratoire pharmaceutique
(500 personnes) C.A. 150 M.F.

Filiale française d'un important groupe international
recherche au sein de sa Direction Financière

CADRE COMPTABLE
NIVEAU D.E.C.S.

ayant 2 ou 3 années d'expérience dans une Société pratiquant des méthodes de gestion anglo-saxonne.
Il participera au reporting et à la mise en forme des budgets.
Pratique de l'anglais indispensable.
Lieu de travail, NEUILLY (92).
La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 70.000 F/an.

Écrire avec c.v. détaillé, sous réf. 7563O M, à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.

SLIGOS une des premières sociétés de conseil et services en informatique

Vous êtes — **jeunes bacheliers (ères)**
- titulaires du bac C, H ou T
- libérés des obligations militaires.

Nous sommes — un Groupe dont le développement rapide dans l'assistance et la réalisation d'applications de gestion sur gros et petits ordinateurs implique le renforcement de ses équipes par des femmes et des hommes attirés par une profession riche d'avenir.

Nous offrons — **une carrière informatique**

Après une formation à l'informatique et à la programmation qui débutera dans les premiers jours de janvier 79, vous serez affecté à nos équipes de réalisation.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature sous réf. DRE/JB (avec CV et photo) à SLIGOS, 91, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.

Important Organisme quartier OPERA recherche

ASSISTANTE SOCIALE

pour :
— Service Social,
— Préparation et organisation commissions.

Avantages sociaux. 13 mois 1/2. Rest. entrpr. Horaires variables.

Ecrire avec C.V. et prétent. à MEDIA SYSTEM, s/réf. M 7180, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Société
NORBERT BEYRARD FRANCE
Etudes économiques, financières
Génie industriel
spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e
recherche

INGÉNIEUR AGRONOME

ayant une formation économique
pouvant envisager séjours à l'étranger.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo.

C.G.O. COMPAGNIE GENERALE D'ORGANISATION

pour renforcer nos équipes de conception et de réalisation nous recherchons :

8 Ingénieurs Informaticiens

Diplômés d'une Ecole d'Ingénieurs, ayant 1 à 3 années d'expérience, maîtrisant FORTRAN et au moins un ASSEMBLEUR.

pour participer au développement :
- de systèmes dans les domaines de la téléphonie, de la visualisation graphique et du temps réel,
- de logiciel de base (handler - moniteur - gestion de fichiers),

Matériels MITRA 125, HP21 MX, INTERDATA,

Lieu de travail : REGION PARISIENNE

Ces postes offerts présentent de larges possibilités d'évolution au sein d'une société en plein développement.

Envoyer C.V. et photo à : COGI - C.G.O
12 Bis, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX

sperar



Importante Société de Services et de Conseils en Informatique, dans le cadre de son expansion, recherche

informaticiens

- Vous êtes **JEUNES DIPLOMES** -option INFORMATIQUE
  INGENIEURS (INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ISIM, ...)
  ou **UNIVERSITAIRES** (MIAGE, DUT).
- Vous avez pratiqué un langage évolué (Cobol, PL 1) ou Assembleur (IBM 370 ou IBM 3790).

- pour les Non-Débutants, une expérience en IMS, ou CICS, ou PROTEE est souhaitée.

- Notre activité vous permettra, après FORMATION, de pratiquer immédiatement les techniques de pointe (base de données, temps réel), au sein d'équipes structurées.

- Votre premier projet vous permettra de mettre en œuvre IMS ou CICS.

Cette expérience diversifiée vous amènera à des fonctions de haut niveau.

Envoyer sous référence GI 1201 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à

ANSWARE
135, Rue de la Pompe - 75116 Paris.
Discrétion assurée, réponse rapide.

DISTRIBUTEUR FRANCE D'UN IMPORTANT GROUPE ITALIEN
recherche

JEUNE FEMME DYNAMIQUE

Le poste à pourvoir implique :
- Une excellente présentation, le goût du contact humain et esprit d'organisation ;
- Des déplacements fréquents en province pour l'animation d'opérations promotionnelles en collaboration avec les inspecteurs régionaux ;
- Une parfaite connaissance de la dactylo pour création de fichier, utilisation de fichier et réalisation de mailing.

La candidate retenue effectuera un certain nombre de stages de formation

Lieu de travail : Courbevoie, 5 mn R.E.R. Défense

Adresser C.V., photo et prétentions à S.O.S.P., 59, av. de la Grande-Armée, 75782 aPris Cedex 16, qui tr. Toute candidature recevra une réponse.



sema selection

page 6

CRÉACTION

Société d'information - médico - pharmaceutique
recherche

MÉDECIN

— 30 ans environ ;
— désireux de se spécialiser dans les techniques de communication avec les cibles de santé ;
— susceptible de s'intégrer à une équipe fortement médicalisée.

Nous souhaitons que le candidat possède :
— une expérience de l'Industrie Pharmaceutique ou du travail en agence ;
— une ou plusieurs langues étrangères ;
— un esprit d'analyse et de synthèse.

Les candidatures sont à adresser au Directeur Médical, CREACTION, 44, rue Lamarck, 75018 Paris.





SISRO

Société d'experts en informatique
recherche

2 INGÉNIEURS LOGICIEL DE BASE

Débutants ou 1 à 2 années d'expérience.
Connaissances d'un Assembleur sur matériel haut de gamme
Envoyer C.V. : 14, rue Laferrière - 75009 PARIS, ou tél. : 285-06-94 (J.-L. PHILIPPE).

INFORMATIQUE
T.I.T.N.

Société de systèmes et services en informatique recherche pour le développement de ses activités systèmes temps réel sur mini et micro-ordinateurs

INGÉNIEURS

grande école pour travaux LOGICIEL temps réel, débutants (option informatique) ou confirmés.

INGÉNIEURS

grande école
et

TECHNICIENS

pour travaux en ELECTRONIQUE dans le cadre de ses activités en analyse d'image, traitement du signal, transmission de données.

Envoyer C.V., prétentions et photo, à T.I.T.N., 1, rue Gustave-Eiffel - 91420 MORANGIS.

IMPORTANT fabricant français de réducteurs, moto-réducteurs, variateurs de vitesse, recherche pour la vente de ses produits pour Paris et 92

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Exigeons bonne formation technique et donnons préférence à candidat déjà introduit.
SALAIRE FIXE + PARTICIPATION + INDEMNITES KILOMETRIQUES.

Ecrire avec curr. vitae détaillé à USINES MERGER, B.P. 42 - 67023 STRASBOURG CEDEX.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

recherche
pour son service organisation et informatique :

ANALYSTES PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

(Réf. 719.)

qui seront chargés de la réalisation d'applications sur le mini-ordinateur REALITE 20 pour la gestion interne de l'entreprise.

Formation et expérience :
- Ecole d'Ingénieurs, Maîtrise d'Informatique, Instituts de programmation ou équivalent ;
- DUT Informatique, ayant expérience en analyse programmation de gestion ;
- Expérience dans le domaine des applications de gestion en temps réel sur mini-ordinateur sera très appréciée.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

Important Groupe électronique

recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour responsabilités d'un domaine de produits et d'une clientèle bien déterminée.
- Formation universitaire ou grande école électronique ;
- Anglais courant indispensable, 3e langue souhaitée ;
- Expérience de quelques années en électronique professionnelle ;
- Déplacements de courte durée France et étranger.

Lieu de travail : PARIS.

Adr. C.V. man., photo (retourn.) et prét., n° 89.429, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

jeune cadre comptable

DE FORMATION GENERALE DE NIVEAU SUPERIEUR ET POSSEDANT DECS

Une Société de produits de grande consommation leader sur ses marchés vous propose :

Après une période de formation vous ouvrant à la fois, la connaissance de l'entreprise et l'expérience de ses méthodes de travail, l'intégration à l'équipe existante.

A terme la possibilité d'évoluer vers la prise de responsabilités d'un département comptable et fiscal.

Lieu de travail : PARIS OUEST.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous No 89.314 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

ORGANISME DE FORMATION

recherche
pour une durée de 6 mois à mi-temps

ANIMATEURS

pour préparer des jeunes à la création d'entreprises
- AVOIR UNE CONNAISSANCE DE LA GESTION,
- ETRE DYNAMIQUE ET CREATIF,
- ETRE MOTIVE PAR LE TRAVAIL EN EQUIPE.

Envoyer C.V. à I.E.D.E.P., place de la Souche, 91310 MONTLHERY - Tél. : 901-00-40 - 901-12-88.



THE FIRST NATIONAL BANK OF BOSTON

recherche

analyste financier

Chargé de l'Etude des Dossiers Entreprises,
Le candidat aura :
- Le goût de l'étude.
- Une formation supérieure.
- Une expérience bancaire de 2 à 3 ans.
- Une parfaite maîtrise de l'Anglais.

Le poste conviendrait à des candidats ambitieux.
Envoyer C.V. et prétentions sous réf. AF 130 à
COGEPLAN SELECTION - Tour de Lyon
185, rue de Bercy - 75012 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

SG2
SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

recherche

PROGRAMMEURS-ASSEMBLEURS CONFIRMES
IBM OS

pour travailler sur gros projets informatiques.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence MJC 1/12
SG2
12/14 Avenue Vion Whitcomb
75016 PARIS

bleu

E.C.L. recherche pour PARTICIPER A DES PROJETS DE GESTION

DES INFORMATICIENS

qui, en fonction de leur formation et expérience, se verront confier des postes de
- RESPONSABLES DE PROJETS
- ANALYSTES
- ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Pour l'ensemble de ces postes, la maîtrise parfaite d'un ou plusieurs des langages suivants est nécessaire : COBOL, PL1, ASSEMBLEUR. La pratique d'IMS et/ou CICS serait appréciée.
Référence G.

Envoyer curriculum vitae détaillé en précisant la date de disponibilité et la référence à :
E. C. L., 55, rue Hermel, 75018 PARIS.

CITIBANK

pour sa filiale de
Crédit Immobilier
propose un poste de

chef de service étude et mise en place des prêts et d'adjoint au directeur de la division acquéreur.

3 ans minimum d'expérience, droit civil, commercial et immobilier.
Faculté d'analyse et d'organisation.
Bonnes connaissances de l'anglais.
Adresser lettre manuscrite
et C.V. à **CITIBANK**
B.P. 738 - 08 75361
Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

SOCIETE FRANÇAISE DE PRODUITS FRAIS
recherche

responsable export

Il aura pour mission de promouvoir les ventes et d'animer un réseau d'agents.

Ce poste intéresse un candidat possédant une formation commerciale supérieure et cinq ans minimum d'expérience de la vente à l'export de produits de grande consommation.

Une connaissance parfaite de l'anglais et de l'allemand est indispensable.

Résidence : Paris.

Une disponibilité rapide est souhaitable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, sous le numéro 8605, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e), qui transm

---

RESPONSABLE COMMERCIAL
IMPRIMERIE
PARIS

La Société comprend 350 p. et réalise 48 M de C.A. H.T. Elle est installée dans une grande ville de province et désire développer sa clientèle en région parisienne pour rentabiliser ses investissements récents dans le domaine du labeur et des publications.
Le cadre recruté devra animer une force de vente et prospecter personnellement.
Le poste convient à un cadre de plus de 35 ans possédant une expérience de la vente d'imprimerie et une connaissance des milieux de l'édition.
La rémunération comprend un fixe et un intéressement, mais un minimum de 120.000 F est garanti pour la première année.
Lieu de travail : PARIS. Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres 22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 822 M.

---

ingénieur process senior
INGENIERIE PETROCHIMIQUE
PARIS

Notre client, une société d'ingénierie mondialement connue, recherche dans le cadre du développement de ses activités, un Ingénieur Process senior confirmé pour renforcer son département procédés. Il sera chargé de l'amélioration des procédés, du suivi des propositions et des contrats ; des relations internes et externes avec les bailleurs de licences, clients et les équipes projets. Outre une formation d'ingénieur, il devra justifier d'une expérience de cinq à sept ans dans le domaine procédés, exercée en particulier dans le pétrole et la pétrochimie. Le goût du travail en équipe, le sens des négociations et une bonne connaissance de l'anglais, sont aussi nécessaires. La plus grande discrétion dans l'examen de votre candidature vous est garantie.

Envoyer votre curriculum vitae et vos prétentions sous la référence 198-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Directeur Commercial
d'une **SOCIÉTÉ de SERVICES**
études et réalisations informatiques
recherche

UN ADJOINT

POUR
- Prospecter
- Préparer et négocier des propositions
- Assurer le suivi commercial des contrats et des clients.

Expérience société de services appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé et photo sous double enveloppe en précisant les sociétés auxquelles vous ne désirez pas que votre candidature soit transmise, sous le n° 89.625 à : CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

L'AIR LIQUIDE

recherche

POUR SON CENTRE D'ETUDES PRES VERSAILLES

UN INGENIEUR
EN CHIMIE-BIOLOGIE ou ALIMENTAIRE

- Débutant ou un an d'expérience ;
- Ayant de bonnes connaissances en microbiologie pour recherche exploratoire dans des domaines nouveaux d'application des gaz en alimentation et en biologie.

Ecrire avec curr. vitae + photo sous réf. A 201 à : ARCHAT - 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE MINIERE
recherche pour Service Juridique

UN JEUNE JURISTE

Titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat parlant parfaitement l'anglais et si possible l'espagnol pour la préparation, la négociation et l'établissement de contrats et conventions de recherche et d'exploitation minières.

De nombreuses missions à l'étranger sont à prévoir pour ce poste, mais le lieu de travail est en Région Parisienne.

Envoyer curriculum vitae manuscrit — photo à No 89250, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

GIXI

recherche un

chef de produits

Formation Grandes Ecoles ou équivalent.
Expérience minimum 3 ans en A.P.L. Compétence affirmée de la vente et du marché.
Anglais courant indispensable.
Court déplacement : France et Etranger.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtabœuf - Avenue de la Baltique
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX

ingénierie informatique

Emplois et Carrières

ORGANISATION PROFESSIONNELLE *PATRONALE*

recherche

CADRE ADMINISTRATIF

pour assister Directeur département produits pétroliers.

- formation ESSEC, ESCP ;
- formation juridique complémentaire nécessaire ;
- excellent rédacteur ;
- expérience souhaitée dans la distribution des produits pétroliers.

Env. curriculum vitae et photo à PUBLI-INTER, 75, rue Voltaire, 92300 LEVALLOIS, sous référence 23.995, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ AUTOMOBILE

recherche

CADRES COMMERCIAUX

pour accéder rapidement à la fonction de

CHEFS DE SECTEUR

responsables de l'animation des Ventes et de l'organisation des réseaux concessionnaires en France et à l'étranger.

Ces postes exigent :

Une forte personnalité
- Une formation commerciale supérieure
- Une expérience commerciale minimum de 5 ans dans une Société Automobile.
- Age minimum 30 ans
- Pour les postes à l'étranger : Anglais exigé ainsi qu'une seconde langue.

Très larges perspectives de carrière dans un groupe de premier plan.

Ecrire sous le n° 782.983 M. à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

---



GOGEC Groupe ROBOTRON

recherche pour PARIS et REGION PARISIENNE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

ayant quelques années d'expérience sur mini-ordinateurs

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo, prét., 91, av. de la République. — 75540 PARIS Cedex 11.

---

cadres financiers
I.E.P. - SUP. de CO. ou équivalent

Importante Société recherche, pour PARIS et REGION PARISIENNE, cadres financiers, diplômés d'études supérieures, I.E.P. - SUP. de CO. ou équivalent. Ils seront chargés : - de la gestion financière d'opérations immobilières - de la mise en œuvre des plans de financement appropriés aux opérations projetées et d'en assurer le suivi dans la phase active. Une expérience de quelques années est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 8329 à :



BANQUE PRIVEE, recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

niveau D.U.T./B.T.S. INFORMATIQUE
connaissant l'assembleur et/ou l'O.S.
Débutant à 2 ans d'expérience
Il devra : maintenir
participer

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous la référence 31129.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER

EQUIPE D'UN ORDINATEUR I.B.M. 370-158
RESEAU DE TELE-TRAITEMENT DE PLUS DE 100 TERMINAUX

Lieu de travail : LEVALLOIS (métro)
recherche

ANALYSTE CONFIRMÉ

Formation : I.U.T., M.I.A.G.E. ou équivalent.
Expérience : 2 ans d'analyste minimum.
Mission : sous la direction d'un chef de projet, assurer au sein d'une équipe la mise en place d'une importante chaîne intégrée.

Envoyer curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions à SOVATEL, 18, rue Clément-Bayard, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

KONTRON électronique

Dans le cadre de son expansion recherche pour VELIZY 78

DES TECHNICO-COMMERCIAUX

Pour la vente de matériel d'instrumentation de mesure.

Niveau BTS ou électronique minimum.

Anglais lu ou lu et parlé (en fonction du poste).

Téléphoner au 946.97.22 poste 243 ou 228 pour rendez-vous.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi

cadre personnel
PARIS

Une entreprise de Travaux Publics, C.A. 1 milliard, effectif 5.200 personnes, siège social Paris, recherche pour son service du personnel un cadre expérimenté (minimum 35 ans). Expérience de plusieurs années indispensable dans la fonction. Bons contacts humains. Bonne culture générale.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 8333 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
proche banlieue Ouest
recherche

PHYSIOLOGISTE
pour son département PHARMACOLOGIE
domaine CARDIO-VASCULAIRE
Doctorat d'Etat, 3e cycle, D.E.A., I.N.S.A. ou formation équivalente.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo, n° T. 9798 M, REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

PARIS (17e)
Impte Société équipée d'un IBM 148
recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME
- Diplômé maîtrise d'informatique (option système) ou équivalent ;
- 2 ans d'expérience DOS/VS ;
- Pratique du DL 1 ou de CIS appréciée.

Poste de responsabilité pour candidat de valeur.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions, n° 88.492, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

URGENT
Société en pleine expansion
recherche
- **INGÉNIEURS**
- **ANALYSTES-PROGRAMMEURS**

formés en logiciel de base et applications temps réels sur mini-calculateurs, de préférence PDP 11 - MITRA - DATA GENERAL, etc.

Tél. pour rendez-vous le matin au 956-26-92, ou écrire avec C.V. à SOGESTA, 21, place Vendôme - 75002 PARIS

Librairie économique et commerciale 16e rech. VENDEUSE CONFIRMEE
Bonne connaissance en sciences économiques
Adresser C.V., à SEDEC, 20, rue Hamelin, 75116 Paris

Entreprise de traduction recherche
TRADUCTEURS TECHNIQUES
AUTOMOBILE
DE LANGUE MATERNELLE SUEDOISE
Non qualifiés s'abstenir.
Ecr. n° T 009866 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Ecole privée automobile recrute
PROFESSEUR REMPLAÇANT
(5 mois à compter du 15-1-79) dessin industr., maths, sciences, expér. professionnelle souhaitée. Env. C.V., à GARAC, 8, rue des Ouches - 95104 Argenteuil

---

Cie d'Assurances recherche
1 PROGRAMMEUR SYSTEM DOS CICS - Salaire 84.000 F
HOMME SYSTEME spécialiste DL 1 Salaire 120.000 F
MEUNIER - 281-29-62

Ecole centre Paris rech. PROFESSEURS QUALIFIES en bactériologie, sérologie et chimie
Ecr. UBI : 38, r. des Mathurins, PARIS 8e, qui transmettra

Importante Société Immobilière, département 95, recherche COLLABORATEURS pour créer service Foncier. Expérience immobilière. Rémunération motivante si capable.
Tél. pour rendez-vous : 964-59-92, à partir de 14 h 30.

ECOLE NATIONALE SUPER. D'INGENIEURS D'ABIDJAN
recherche pour octobre 1979
DIRECTEUR diplômé Gde Ecole d'Ingénieurs (A.M. ou équival.). Familier problèmes pédagogiq. (5 à 10 ans d'expérience). Rémunération intéressante.
Ecrire avec C.V., à ENSAM, 151, bd de l'Hôpital, 75013 Paris

SOCIETE DE CONSEIL INFORMATIQUE
rech. pour d'importants projets temps réels en région parisienne
INGÉNIEURS
débutants à un an d'expérience
ANALYSTES PROGRAMMEURS
Cobol et/ou Fortran
La connaissance des bases de données, du matériel IBM (370) ou des mini-ordinateurs sera fortement appréciée.
Env. C.V., prétentions, photo à R.C.I., 7, r. Decrès, 75014 Paris

---

ORGANISATION JUIVE INTERNATIONALE
recherche pour PARIS, son
administrateur
Cadre, environ 50 ans. Organisé, dynamique.
Haute culture générale.
Envoyer C.V. à : A.T.C., 67, bd de Picpus, Paris (12e)

Importante société recherche
ANALYSTE
CALCUL SCIENTIFIQUE
Débutant libéré service national.
Formation Ingénieur électronicien grande école ou universitaire (D.E.A. analyse numérique).
Connaissances physique générale appréciées.
Anglais lu.
Adr. C.V., photo (retournée) à n° 89.431 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche pour son service administratif européen situé à PARIS

JURISTE

Connaissant particulièrement droit des affaires et fiscalité pour traiter de sujets variés liés à l'administration de ses filiales européennes.

Le poste à pourvoir devrait évoluer vers une position d'Adjoint au Directeur du Service.

Le candidat choisi aura l'esprit pratique, parlera couramment l'Anglais et le français et connaîtra, si possible, d'autres langues européennes. Une expérience similaire ou approchante sera appréciée.

Adresser C.V. détaillé en Anglais, photo et indiquer prétentions n° 89.117, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

CABINET DE RECRUTEMENT
recherche
INGENIEURS
EN ELECTRONIQUE

1) Position I ou II pour études et développement système logique - analogique micro-processeurs sur matériel embarqué. Anglais indispensable. Courts déplacements sur sites. Travail : banlieue sud. (Réf. O.D. 121).
2) 3A - 3B pour assurance - qualité d'un produit. Conciliation des contraintes : contrats, essais, contrôles, technique. Banlieue ouest (Réf. OD 122).
3) 3A - 3B expér. Informatique pr création et direct. service qualité logiciels. Banlieue ouest (Réf. OD 123).
4) FUTUR CHEF DE B.E. Ingénieur 3A-3B, 40 ans min. Etudes véhicules spéciaux. Expér. en : électronique, mécanique, hydraulique climatisation, insonorisation. PARIS. (Réf. OD. 124).

Ecrire, s/réf. correspondante, à P. LICHAU S.A. - B.P. 220-75063 PARIS cédex 02, qui transm.

INDUSTRIE SITUEE au BOURGET recherche :
CHEF COMPTABLE
Comptabilité générale et analytique. Gestion trésorerie. Informatique.
Ecrire avec C.V. manuscrit complet, photo et prétent., à : R.S.A., 122, bd Malesherbes, 75017 PARIS

Entreprise Bâtiment Paris 16e recherche
UN MÉTREUR CONFIRME
UN MÉTREUR DEBUTANT
Envoyer C.V. à BOUTONNAT ET CHARLOT 21, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS

La Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés recherche pour ses services informatiques parisiens :

ANALYSTES D'APPLICATION
Titulaires d'un D.U.T. ou B.T.S. informatique ou diplôme A.P.P.A. (option gros système) ayant une bonne pratique du COBOL.
Salaire mensuel brut de début : 4.430 F.
Salaire annuel brut de début : 60.500 F.
Nationalité française.
Libéré des obligations militaires.
Horaire variable à la journée. 40 h. par semaine. Avant. socx.

Env. C.V. à C.N.A.V.T.S. Sous-Direction du Personnel, 110-112, rue de Flandre, 75951 PARIS - CEDEX 19.

Société de Services et Conseils en Informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
(de 0 à 6 ans d'expérience)
ANALYSTES PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS
Intéressés par des travaux d'applications de gestion avec bases de données (connaissance de SOCRATE appréciée).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., prétentions sous référ. C/CILOT (mentionnée sur l'enveloppe). EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS

Sté Packages Mini-Ordinateur recherche
INFORMATICIEN-ANALYSTE
STATUT ASSOCIE POSSIBLE.
Ecr. à : D. Guy, c/o THORN, 53, r. du Port, 92000 Nanterre

Entreprise Bâtiment Paris 16e recherche
INGÉNIEURS DÉBUTANTS
Anglais souhaité.
Envoyer C.V. à : Boutonnat et Charlot 21, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS

Entreprise Bâtiment PARIS 16e recherche
DIRECTEUR DE TRAVAUX
Anglais indispensable.
Envoyer C.V. à Boutonnat et Charlot 21, av. Victor-Hugo, 75116 Paris

---

CAMECA
Groupe THOMSON - C.S.F.
recherche
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DÉBUTANTS
pour mise au point, installation et assistance technique en instrumentation scientifique. Possibilité déplacements France et étranger.
Adr. C.V. au Service Personnel, 103, bd de Saint-Denis 92400 COURBEVOIE

Centre de Documentation rech. titulaire MAITRISE ou B.E.A. INFORMATIQUE THEORIQUE
Pour analyse et indexation d'articles scientifiques.
Anglais (versions) exigé, autres langues appréciées.
Travail à mi-temps.
Adr. C.V., à C.N.R.S., Bur. 107, 26, rue Boyer, 75971 PARIS Cedex 20

JOB ÉTUDIANT
Gagnez de l'argent sans quitter la FAC !
Ecr. à l'OFUP, sous réf. MV 1, 21, r. Rollin. 75240 Paris Cedex 05

TELETECHNIQUE
Groupe OTIS FRANCE
recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Débutant ou 2 à 3 ans d'expérience pour poste Technico-Commercial dans une activité consacrée aux études de réseaux de télécommunication.
Tél. : 737-92-90 (Poste 262)

STE CONSEILS rech.
PSYCHOLOGUE
ayant grande expérience pour formation commerciale et relations humaines.
Ecr. n° 89.159, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Organisme social et familial recherche
JURISTE CONFIRME
pr études et conseils juridiques et animation associations tutélaires. - Adresser C.V. et prét. à UNAPEI, 15, rue Coysevox, 75018 Paris - Téléph. 263-84-33

Ministère de la Justice recherche
INGÉNIEUR INFORMATICIEN ET DES PROGRAMMEURS
Adr. C.V. à M. BERGOUHNOU, C.T.I. 5, rue Carnot, 78000 Versailles

---

E.D.F.-G.D.F., 46, bd St-Antoine, 78150 Le Chesnay recherche
TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN ÉLECTRONIQUE
même débutant
Diplômés : DUT Electronique ou Automatisme, ou BTS.
Libéré obligations militaires.
Env. C.V. à l'adresse ci-dessus.

VILLE DES MUREAUX (78) recherche DIRECTEUR Maison de Jeunes
Bonne formation, références et expérience souhaitées.
Ecrire avec C.V. : M. LE MAIRE 78130 LES MUREAUX

offres premier emploi

VOUS AVEZ MOINS DE 26 ANS
ou vous êtes seule
CHARGÉE DE FAMILLE
âgée de plus de 26 ans

vous avez un PROJET DE CREATION et souhaitez monter une entreprise, un atelier artisanal ou une association.

L'INSTITUT D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT POUR L'EDUCATION PERMANENTE vous propose une session d'aide pour vous y préparer. FORMATION REMUNEREE ET AGREE par le ministère du travail.

Adressez-vous à I.E.D.E.P., place de la Bouche, 91318 MONTLHERY, tél. 901-00-40 - 901-12-88.

secrétaires

SECRETAIRE DE DIRECTION

LE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU JURA offre un poste de Secrétaire de Direction.
Il faut justifier d'une expérience professionnelle très confirmée. Posséder un BTS de secrétaire de direction et une excellente culture générale.
Une grande disponibilité intellectuelle, maturité et sens des relations, un réel esprit d'initiative, sont indispensables.
Situation : LONS LE SAUNIER au coeur d'un environnement naturel exceptionnel, à proximité des pistes de ski et des grands lacs jurassiens.
Adresser lettre manuscrite, CV et photo à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS - sous référence 8260 -

---

CABINET D'ARCHITECTE cherche
SECRÉTAIRE DACTYLOGRAPHE
POUR LE 1er FEVRIER 1979 HAB. BOULOGNE (Hts-de-S.) 5 journées continues 9-17 h. 30.
Env. C.V., photo et prétent. à n° T. 9 890 M REG.-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
d'une société leader sur son marché rech. sa
COLLABORATRICE
Secrétaire de formation (niveau minimum : BTS)
Elle doit posséder
PARFAITEMENT L'ANGLAIS

Les candidates devront justifier d'une expérience dans un poste similaire et être dotées de bonnes qualités de rédaction et d'organisation.

Lieu de travail : CLICHY

Salaire 65.000 F + statut cadre
Restaurant d'entreprise

Adresser C.V. et photo, n° 89.132, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION Bilingue Anglais
Sténo dans les 2 langues.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 53.436 B. BLEU, 17, rue Lebel, 94 VINCENNES.

SOCIETE PARIS 1er ARRDT recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
réelle collaboratrice du Directeur d'exploitation, aura à assumer un rôle de rédactrice bilingue aussi bien que de secrétariat.
Adresser C.V. et photo, sous réf. 5.927, à
LTP 31, bd de Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

Société Import / Export sise Orly avant transfert Paris-15e Fin 1978 recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
- Bilingue anglais
- Expérimentée
- Libre de suite.

Envoyer C.V. à :
AVIOUIPO - FRANCE
ORLY SUD n° 128
94541 Orly Aérogare cedex.

formation professionnelle

URGENT
Stages Jeunes
C.I.E.F.O.P.
recherche CANDIDATS
Hommes et femmes de 18 à 26 ans
à une formation professionnelle rémunérée

Aux métiers suivants :	Niveau d'entrée :
● DESSINATEURS en circuits électroniques	B.E.P. TECHNIQUE (type mécan., électr., etc.)
● AGENTS TECHNIQUES : techniques numériques, microprocesseurs	BAC C.D.F. E.H.
● CADRES COMMERCIAUX produits industriels de haute technicité	BAC + 2 ans non littéraires

Début des stages : Décembre 1978.
Durée : 800 heures minimum.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adr. à Mme MARTY - Bureau 233 - CIEFOP, 83-85, boul. Vincent-Auriol (ex boul. de la Gare) 75013 Paris - Tél. : 584-15-40, poste 30-09.

JEUNES DIPLOMÉS (BAC + 3 ans)
MOINS DE 26 ANS
FEMMES CHEFS DE FAMILLE
à la recherche d'un premier emploi
l'UNIVERSITÉ DE PARIS-DAUPHINE
vous propose un stage de FORMATION AU COMMERCE INTERNATIONAL

Début du stage : immédiat.
Durée : 6 mois à temps plein.
Rémunération : 75 % et 90 % du S.M.I.C.

Prendre contact avec le : SERVICE EDUCATION PERMANENTE
Tél. : 505-14-10, poste 44-09 ou 22-47.

Conseils en Carrières

L'ETAT, les entreprises nationalisées offrent des emplois stables, bien rémunérés à tous, hommes et femmes de 16 à 45 ans avec ou sans diplômes.
Notre numéro spécial
LES CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE
donne en 112 pages toutes les adresses indispensables, les possibilités offertes, les avantages, etc.
Demandez une documentation sur la revue : France-Carrières (M 1), 3, rue Montyon, 75429 Paris.

représent. offre

Grossiste Quincaillerie recherche
1 représent. conn. bien produits quincaillerie pour visite clientèle existante départem. 12, 48, 34. Salaire : fixe + comm., possib. gains importants.
Env. C.V. détaillé s/référ. 01, MALZAC S.A., av. de l'Europe Z.I. 12100 MILLAU

REPRÉSENTATION
Trois postes disponibles pour départements « Ceintures de Paris » + EURE ET LOIR
Convient à jeune femme dynamique, ayant sens du contact et aimant vie active.
Très bonne présentation pour produit de haut prestige.
Voiture nécessaire.
Formation rapide.
STATUT V.R.P.
Adresser lettre candidature avec téléphone et C.V. à MAZENOD, 33, rue de Naples, 75008 PARIS.

cours et leçons

FISHER SCHOOL OF ENGLISH anglais, allemand, espagnol : jeunes, adultes, après-midi ou soir, 22, rue Barbès, 92120 Montrouge. - Téléphone : 656-14-98.

enseignem.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 14e, 633-67-28.
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES. DEBUT : LE 15 JANVIER.
Cours privés
sessions intensiv. (FULL-TIME) cours de préparat. au TOEFL.
Cours pour lycéens.

capitaux ou proposit. com.

GROUPE INTERIM en pleine expansion, recherche sur PARIS et PROVINCE SOCIETES MEME PROFESSION en difficultés ou non.
Etudierai toutes propositions.
Ecrire R.P. — Poste 20, 56, rue Fontaine-au-Roi 75011 PARIS, qui transmettra.

HOLDING en création, ayt trois stés de serv. très spécialisées di certaines leader ds leur marché, rech. partenaire financ. désirant indépendance. Possibilité d'avoir la responsabilité d'une entreprise il est nécess. outre la particip. financière d'avoir de sér. conn. ds l'informatique pour un des postes et des relations publiques pr l'autre poste. Env. C.V. dét. et phot. au n° 8.601 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens Paris (9e), qui transmettra.

Paris (13e), petite sté vente par corresp. bien rodée ch diversification. Examinera ttes offres sér. de collaboration. Ecrire réf. N° T 09.872 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Achète Société en difficulté secteur « prêt-à-porter, confection, textile, usine de fabrication électro-ménager, construction ». B.P. SOBEL, 108, r. Oberkampf, 75011 Paris. - Tél. : 355-46-90.

P.M.E. - P.M.. vous recherchez UN PARTENAIRE DES FINANCEMENTS
ENTEX : 724-00-77.

propositions diverses

EXPORTAT. INDIEN À PARIS JUSQU'AU 10 DECEMB., prend comm. art. except. Prêt à port., text., ivoires, tapis, cuirs, épices, etc. Cont. M. KOHLI - 531-34-54.

occasions

LIVRES - Achat comptant à domicile - LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e) - 326-68-28

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (220 pages)

Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés,

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

travail à domicile

Demande

Frappe de vos manusc., thèses, magnéto s/I.B.M. boule, travail rapide et soigné. - T. 926-95-00.

travaux à façon

ENTREPRISE sérieuses référ. effectue rapidement ts travaux peinture, décoration et coordination ts corps d'état. Devis grat. Téléph. 368-47-84 - 893-30-02.

perdu-trouvé

Perdu passep. égyptien au nom de Mohamed Ibrahim Moustafa. Prière de le ram. au Consulat d'Egypte, 80, av. Marceau, Paris-8e.

Perdu passeport égyptien au nom de Said Mohamed Abuseda, le rapporter Consulat Egyptien.

REVISION COMPTABLE
Un cabinet d'expertise comptable (25 personnes) situé PARIS-7e recherche

---

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

automobiles

LE CONCESSIONNAIRE
EST CE QUI COMPTE LE PLUS APRÈS LA VOITURE
• NOTRE CONTRAT GRATUIT ROUTE ASSISTANCE
• NOS ALFA PERSONNALISÉES
SFAM FRANCE-ALFA ROMEO
Premier concessionnaire Alfa Romeo en France
23, bd de Courcelles - 75008 Paris - Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren - 75015 Paris - Tél. 734 09 35

vente

5 à 7 C.V.

R 5 TL 77, 33.000 km, intérieur simili, parf. état. 16.000 F. Tél. 060-58-01 après 20 h.

MINI 1000 automatique 74, parfait état, première main, 6.800 F. - 387-27-60.

PARTIC. VD FORD ESCORT 72 50 000 KM, MOT. REFAIT, BON ETAT GENERAL - 4 000 F. Téléph. 905-11-73 après 19 heures.

8 à 11 C.V.

HONDA ACCORT 9 CV
automat. Bleu métal., juillet 77. 23.000 km., argus — 1.000 F, soit 20.000 F. - Tél. heures bur. 607-73-12, à part. 20 h. ALM. 16-59

Collaborateur vd ss garantie 5 mois, 1308 GT 8 CV, 9.000 km. Bronze métal., nombrx accessoires et options. Tél. après 20 h. 30. - 958-68-83

Collaborateur Renault vend R 16 TL juin 78, « Algue » métal., drap. Px à débattre. Tél. après 20 heures. — 030-39-71.

divers

78 633 C.S.I.	680 km.
78 518	12.800 km.
77 31.3 L.I.A.	38.000 km.
75 520 I.	25.000 F.

361-30-63 avant 9 h., après 20 h.

animaux

A vendre chiot fox terrier, poils durs, 5 mois, inscrit L.O.F. tatoué, vacciné. H. DANET, Le Cosquer, 56440 LANGUIDIC.

demandes d'emploi — demandes d'emploi

CHEF COMPTABLE
57 ans, libre immédiatement, comptabilité générale, ttes decla- juridique et comptable, D.E.C.S. Spécialisé P.M.E. - Rég. Paris, préf. Sud-Est. Tél. 060-82-79 ou écr. n° T 09.889 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

CADRE de DIRECTION
30 ans. Sup. de CO + certificat juridique e tcomptable, D.E.C.S. Anglais, parf. connais. comptabilité française et anglo-saxonne. Exp. gestion admin. et commle, marketing, distribution, matériel agricole, industriel et T.P. Depuis 2 ans en R.C.I., cherche DIRECTION P.M.E. ou poste de responsabilité Sté.IMPORTANTE
FAURE, B.P. 1326 ABIDJAN (Côte-d'Ivoire).

CADRE MEMBRE de DIRECTION
Chef des services installations grd magasin parisien 22.000 m2.
— 31 ans —
9 ans expérience agencement de magasin.

Sécurité, conception, gestion, encadrement, traitement dossier administratif, consultation, choix, marché sous-traitance, fournisseur.

recherche
POSTE RESPONSABLE TECHNIQUE CHAINE DE MAGASINS

Etudie toutes propositions.

Ecr. n° T 009861 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF
d'une Sté industrielle faisant 90 m. de F de C.A.
E.S.C.P. + I.C.G. - 41 ans
ANGLAIS - ESPAGNOL COURANT

SOLIDE EXPERIENCE Sté indust. et Ciales :
- Exportation biens d'équipement et implantation à l'étranger ;
- Trésorerie, financement France et étranger, négociation banques ;
- Comptabilités générale et analytique ;
- Budgets et gestion prévisionnelle départements et filiales, tableau de bord ;
- Rentabilité investissements, produits, activités ;
- Informatique, organisation, procédures ;
- Secrétariat général.

recherche DIRECTION FINANCIÈRE ou D.A.F.
Paris ou province

Ecrire sous n° 354 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris cedex 09.

Voir la suite des demandes d'emploi et l'immobilier en page 38

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,0	3? 89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

Immobilier (information)

Immobilier (information)

La Floride, pays du soleil. Bungalows et appartements de const. soignée. Egal. terr. à bât. dispon. ds diverses rég. côtières, sélectionnés spécial. par des experts en vue du rapport max. avec la sécurité la plus absolue. Prêts hypoth. possibles. Beaucoup ont un jard. et vue sur mer, etc. et sont proches de toutes les facilités (golf, marinas...). Prestations de gestion et locativ. compl., si vous voulez que votre propr. s'amortisse d'elle-même sans que vous ayez à intervenir. Ecrire à : Baggesen Associates Incorporated, 14 windermere Close, Dartford, Kent. (Angleterre).

Sté propriétaire propose des placements immobiliers TRES GROS RAPPORT Investissement fractionnel à partir de 18.800 F. Tél. : 225-65-26 (Poste 13)

appartements vente

1er arrdt.

HALLES - BEAUBOURG
Rénovation de standing
DUPLEX tout confort, poutres, cuisine équipée. Tél. : 259-20-90.

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS - Très bel imm. 17e, vue exceptionnelle, récept. + 3 chambres, 240 m2, gd charme, soleil. - T. 293-51-07.

26, RUE DES TOURNELLES
PRES PLACE DES VOGES
LUXUEUSE RESTAURATION
FINITION AU CHOIX
DU STUDIO AU 4 PIECES
DUPLEX AVEC JARDIN. S/pl. ts les jours, 13 à 18 h. 274-57-69.

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PCES AU 5 PCES
Visites les mardis, de 14 h. à 18 h. 30, ou téléph. : 755-98-57.

6e arrdt.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES dans imm. rénové 5 niveaux en 5 appartem. à aménager. Duplex possible., asc. Tél. : 544-58-38.

MONTPARNASSE
SEJOUR + 2 chbres, verdure, tout confort, livré à neuf. Prix : 395 000 F. Pptaire. T. 563-86-09.

47, RUE BONAPARTE
Pptaire vd 4 pièces et 2 pièces sur cour/jardin, salle de bains, cuisine. Me voir mardi 4 déc. de 14 h. 30 à 16 h. 30.

MABILLON — ODE. 95-10. séjour + chambre, 50 m2.
A SAISIR : 320.000 F

CHERCHE-MIDI
5 P APPT AU CALME sur cour fleurie
633-29-17 - 577-38-38.

Près BD RASPAIL. Charmant
2 P. confort, BON PLAN. 325.000 F - 266-92-15

7e arrdt.

QUAI VOLTAIRE. — Superbe appt « VIEILLE FRANCE », 238 m2, BOISERIES, 3 bains, 3e ét., ascens. Garage. 742-02-44.

Rue de Babylone, bel immeuble 18e siècle, studio, plein Sud, s. de bains, w.-c., cuis., tél., excellent état, 6e sans ascenseur. 185.000 F. — 705-24-10.

Prox. Champ de Mars, imm. neuf, gd séjour, 2 chbres, balc., soleil. Téléphone : 705-24-10.

Rue de Babylone bel. immeuble 18e siècle, studio, plein sud bains, w.-c., cuisine, tél., excellent état, 6e sans ascenseur. Px : 185 000 F. Tél. : 705-24-10.

UNIVERSITE SOLFERINO
85 M² Séjour + chambre
PL. SUD. ODE. 42-70. Gd stand.

VUE SUR **INVALIDES**
Très bel appart. familial
200 M² en duplex, 5 chbres, 4 bains, jolie réception, terrasses.
633-29-17 - 577-38-38

RUE DE **BELLECHASSE**
Et. élevé. Asc. 50 m2 à rénover
633-29-17 - 57-38-38

8e arrdt.

8e, av. PERCIER, dans imm. p. de t., bel appt 5 p., possib. profess. libér. Prix 1 044.000 F. ST-PLACIDE IMMOB. 222-18-49.

ÉTOILE
6 Pièces - Grand Standing
Appartement Professionnel mixte
Cab. JEAN COURTOIS
261-80-02

10e arrdt.

P. vd ds imm. rav. 3 p. 50 m2 entr., c., w-c, s. d'eau, possib. bns, débar., pend., cave, chf. gaz ind., parkg ds pass. privé., soleil, tr. clair, réf. nf, hab. de suite, 225 000 F Dardères, 38, pass. du Désir, 75010 Mo Château-d'Eau, 1er étage face gche 12 h. à 15 h. et 17 h à 19 h. 30.

11e arrdt.

PARMENTIER
Imm. pierre de t., 5 p., 160 m2, chbre de serv., chbre serv., chff. indiv. Prof. libér. possible 795 000 F. OPLF : 647-55-22 et après 19 heures : 554-34-81.

11e Près REPUBLIQUE. 3e ét. Bon imm. rav. Beau 3 P. rue et cour, s. de bains, w.-c., soleil. 266.000 F. Gierl. 373-05-81

12e arrdt.

GARE DE LYON - 1er étage sur rue avec 20.000 F 2 pièces, entrée, cuis., tt confort. Mardi-merc. 14-17 h. T. 233-62-46 99, RUE DE CHARENTON

13e arrdt.

13e RESIDENTIEL - Grand 3 pièces tt cft, parking. Vis. mardi 5, de 13 h à 17 h : 10, VILLA D'ESTE Tour « Atlas », 7e ét., appt 701.

14e arrdt.

PLAISANCE bel imm. 91 m2 étage élevé, soleil, 2 balcons. Vue exceptionn., px 600 000 F. s/pl. ce mardi, 191, r. d'Alésia, 16-19 (ch. gard.) 651-19-64 dom.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine. Imm. neuf studio 2 p., duplex. S/pl. mardi, merc., jeudi, vendredi, samedi, 14-19 h. T. 359-63-63 322-04-03.

MAIRIE 14e 4 pièces luxueus. décorées, tt cft. p. de taille. 580.000 F. 540-73-01.

14e STUDIOS, tt confort. Bon rapport
95.000 F. - « FAC » : 337-69-59.

15e arrdt.

4 PIÈCES - 2 BAINS
2 balcons, parking, 635 000 F. Jean Feuillade. T. : 566-00-75.

81, RUE DESNOUETTES
PORTE-DE-VERSAILLES
Im. nf 5 p. S/pl. mardi, jeudi, sam. 14-19 h., 359-63-63/532-86-38.

2e METRO CONVENTION
3 P ENTREE, CUIS., CONFT 3e ét., 55 m2, p. de taille 225.000 F. - 331-86-22.

ETOILE-NIEL
TRES B. DUPLEX 6e et 7e ét., imm. récent, 135 m2 + 2 terr. sud-ouest de 20 m2 av. verdure ((2 ch. + bureau), park. Ch. service. Prestation de luxe. GD CHARME EXCEPTIONN. Téléph. : 727-21-26 ou 296-17-01.

160, bd PEREIRE
Double living, 4 chbres, surface totale : 180 m2 + 2 chambres Mardi, de 14 h. 30 à 17 heures

44, AV. GRANDE-ARMEE
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité
APPARTEMENTS
5 PIECES 160 m2 environ Entièrement équipés
IMPORTANTE RECEPTION, 2 chambres, 2 bains, soleil. Visites les mercredis de 14 h à 18 h 30, ou tél. 227-91-45

18e arrdt.

SACRE-CŒUR
20, rue LAMARCK bel appt de 120 m2, entrée, séjour double, 4 chambres, cuis., bains, tout confort, soleil, jolie vue. Visite mardi de 14 h. 30 à 16 h. 30 ou 265-49-85 **COURTOIS**

16e arrdt.

RANELAGH
BEAU 4 p., tout cft, 130 m2. VUE DEGAGEE, SOLEIL. Charme. EICHER. T. 359-99-69.

H.-MARTIN joli séj. + 2 ch., 1er étage sur jardins, récent. Px : 735 000 F. T. : 622-22-56.

AV. FOCH, vue, 7e ét., balcon, 196 m2, 3 ch., 2 bns, serv., box Px 2 300 000 F. 325-65-27 mat.

MARCEAU, imm. Napoléon-III très bel appt 190 m2, 3 chbres + 100 m2 indép. Poss. profes. serv., parkg. T. 325-65-27 matin.

Auteuil. Part. vd appt, imm. anc., 5 p. + pet. p., 120 m2 + ch. de serv., 6e ét. avec asc. Téléph. : 525-86-04 après 19 h.

17e arrdt.

Entre TERNES et MAILLOT Appt 180 m2, 5 Pièces. CALME. Garage - 544-51-95

AVENUE DE SAINT-OUEN
Immeuble pierre de taille 3e étage, charmant 2/3 pièces, bains, cuisine, plein soleil. Prix : 210 000 F. FRANK ARTHUR : 766-01-69.

20e arrdt.

37, av. Gambetta - Très bel imm. pierre de taille. 2 p. refait neuf, 8e ét., asc. Vue dégagée. 175.000 F - GIERI au 373-05-81

RARE 4.990 F le m2 Notaire compris
4 pièces 84 m2 + balcon 9e étage - Vue - Soleil Immeuble 1976 - Tél. : 723-72-00.

92 Hauts-de-Seine

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX PRES METRO
DANS RESID. 4-5 pièces cft, tél. Park. Avec 70.000 F. - 346-11-76.

SAINT-CLOUD
9, rue Marie-Bonaparte magnifique studio entrée marbre, salle à manger, séjour, véritable cuisine, salle de bains, placards, garage et cave. Magnifique jardin. SOFIAM : 720-20-15.

Pptaire vd à Neuilly 75 m2 + 1,50 m2 balcon. Gd sél. + 2 ch. Vue exceptionn. Parkg. 747-58-96

REUILLY Maison avec jard. Poss.
3-4 pièces, très gros travaux. 250.000 F. + Diverses surfaces à aménager. - Tél. 293-62-16.

BOULOGNE Rare - Bel imm. Beau 2 pièces, cuis., s. d'eau, w.-c., chff. cent., balc. 120.000 F. Lundi, mardi, de 16 h à 19 h : 31 bis, rue de Solférino - 387-27-60.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDE, 700 m Bois 2 p., cuis., salle d'eau, confort, 1er étage. 150.000 F. RAYNAUD, 14, r. Lincoln (8e) - 359-97-50

CHEVILLY-LARUE
Appt 3 p., tt cft, balcon. Tél. Box. Tél. de 16 h. à 19 h., sauf samedi - 686-77-59

Province

BRETAGNE SUD
ARZON PORT NAVALO (56640)
Les Remparts de Kerjouanno, directem. sur la mer à 1 500 m DU PORT DE CROUESTY
Architecture exceptionnelle, 2 pces, 191 000 F, parkg couvert SACOGIM, place du Cirque, NANTES. T. (40) 48-22-90.

Etranger

Société propriétaire vend 2 PIECES, TERRASSE Bord Méditerranée PLACEMENT IDEAL 225-65-26 pr RVs (Poste 106)

appartem. achat

Rech. de **90 à 200 M²** 5e-6e-7e 8e-16e-17e Neuilly. M. Dréval : 265-06-56.

Sté rech. pour investissement STUDIOS, PETITS APPTS Paiement comptant Téléph. : 225-65-26 (Poste 113)

Rech. Appts 1 à 3 pces, PARIS, préf 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travaux. Paiement comptant chez notaire - 873-23-55

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris-15e et 7e, pour bons clients, Appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Sté recherche Appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pr RVs, Gierl au 373-05-81

appartements occupés

OCCUPE 1 BD EXELMANS : catégorie 2 B projet gouvernemental, libération des loyers. QUAI BLERIOT. - Vue sur Seine, bel immeuble P. de T., ascenseur, beau 3 Pces, cft, occupé dame seule, Prix 285.000 F, crédit 80 %. Voir propriétaire, s/pl., mardi, de 14 h. 30 à 16 h. 30.

constructions neuves

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard.
3 PIECES avec Terrasse à partir de 417.000 F.
Renseignements sur place, tous les jours, 11 h. à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.
CIME 538-52-52.

XVe ARRONDISSEMENT
52, RUE MADEMOISELLE
STUDIOS, 2 P. et 3 P.
Renseignements sur place, tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30.
CIME 538-52-52

bureaux

Sur boul. de la MADELEINE, en faç. 1er étage, cession bur. 145 m2 stdg. M. HARA - 989-25-16

Domicil., Artisans et Commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes - Statuts - Informations juridiques - Secrét., Tél., Telex, Bur. A partir de 100 F/mois. Paris 10e - 11e - 15e - 17e T. : 229-18-04 - 355-70-80.

BOURSE : 1.000 M2 BUREAUX MODERNES dans : imm. indép., possib. division par lot 400 m2 minm. à louer 430 F le m2 H.T./an. 265-64-11.

1 à 20 BUREAUX tous quartiers
MAILLOT : 293-45-55
Locations sans pas-de-porte.

20e arrdt - 207 m2 et 275 m2 par propriétaire. Location possible. - Téléphone : 723-72-00.

fonds de commerce

A VENDRE
RUE SAINT-SÉVERIN
près Bd SAINT-MICHEL
TRÈS BEAU
RESTAURANT NEUF
Tél. 359-23-89 DE 10 H. A 19 HEURES

Cause santé, URGENT ss-préfect. Deux-Sèvres, vendons
PRESSING
Très bonne affaire tenue depuis 15 ans, très bonne rentabilité. Px 350.000 F avec 100.000 F cpt. Crédit vendeur. Mise au courant assurée. Téléph. : (43) 24-79-16.

Cse retraite - 56, r. St-Georges Cède bail bout. et s./sol 40 m2. ts comm. poss. Loy. an. 5.676 F. S./place. Téléph. : 878-78-42. (du mardi au samedi.)

P. à P. VEND BANLIEUE EST Papeterie - Librairie - Très bel emplacement - Chiffre d'affaires DEPASSANT 1 000 000 DE F Téléph. : 324-20-77.

RECH affaire négoce en gros, C.A. 8 millions minim. Téléphone : 563-07-84.

CENTRE DU PERIGORD
Vds AGENCE. IMMOB. en S.A. Indispens. avoir qual. profess. Emplacement et installation de 1er ordre - Chiffre prouvé. Conditions de vente : Ecr. No 8.591, « le Monde » Pub, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

GRAND MAGASIN METZ
rue Serpenoise, A VENDRE en tout ou en partie. Ecrire à : GENERALE IMMOBILIERE 2 bis, En Bonne Ruelle, 57000 METZ.

locaux commerciaux

LOCAL pr artiste peint. ou bur. 32 m2. Bail 6 ans, Loy. 1.600 F. Téléph. : 469-18-72.

locaux industriels

SOCIETE PROPRIETAIRE
TERRAIN LIBRE, 7.000 m2
CLICHY (92) proche périphérique
ETUDIERAIT TTES PROPOSITIONS de TRANSAC.
Ecrire S.A. LADREYT, B.P. 257, 92113 Clichy Cedex ou Tél. à Guy Delavier : 258-76-76.

locations non meublées Offre

Paris

SENAT. Appar. de caractère, 3 chbres - 2 bains - 160 m2. 6 500 F. RESIDENCE SERVICE Téléphone 742-62-65.

Région parisienne

NEUILLY-PLAISANCE
dans secteur pleine expansion 7e ét., asc., TRES AGREABLE 2 P., cft, gde cuisine équipée avec poss. coin-repas. Parking. 1 200 F + ch. - Tél. le matin : SEGECO - 522-69-92.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades — Tél. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE
rech. du STUDIO au 6 PIECES. Pour cadres étrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE Tél. : 556-17-49.

CH. chambre meublée c./cuisine Près porte d'Auteuil T. 263-55-38, p. 224, M. REMY.

locations non meublées Demande

Paris

Pour STES INTERNATIONALES Luxe studio - appart. - villas. RESID. SERVICE - T. 742-62-65.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyers garantis 4 000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Région parisienne

A louer meublé, 1er décembre, appart 4 pces : 2 000 F t.c., à Ivry, tt cf. Métro, tél., verdure. M. MAYEUX, 758-11-58, p. 3547.

hôtels-partic.

VARENNE - BAC
dans bel hôtel XVIIIe rénové, superbe appart de caractère, 180 m2, grande terrasse, garage. SUR PARC CLASSE Michel REYL : 265-90-05.

16e PARIS, HOTEL PARTICUL. de classe, 4 niveaux de 200 m2, s/sol + pav. gardien indépend. ds magnifique parc. 1.860.000 F, cause succession, 30 % sous valeur. CABIN. LABBE, 927-94-03

viagers

Vendez rapidement - Conseil expertise indexation gratuit. Discrétion. Etude LODEL, 35, boul. Voltaire. - 355.61-58.

fermettes

2 heures de Paris-Sarthe
Bel. fermette non isolée, 3 pces, gdes dépend., atelier. Terrain 2.000 m2. Eau ss pression élect. Px 120.000 F av. 10.000 F cpt. C.I.O., 8, rue Gambetta, 72000 LE MANS - Téléph. (43) 24-79-16

CHER
AUTHENTIQUE
FERME BERRICHONNE
seule sur son terrain de 2.000 m2 composée de 4 belles Pièces dont 2 de 30 m2 avec poutres et cheminée, S. de B., chauffage central, téléphone, dépendances attenantes dont une grange de 13 X 8 pouvant être aménagée. Proximité forêts de 15.000 ha et de magnifiques étangs, PRIX : 160.000 F. CREDIT.
S.I.T.E
5, RUE MICHEL-SERVET, 18000 BOURGES, Téléphone : (16-36) 24-77-14.
59, rue La Boétie, 75008 Paris, Tél. : 356-29-98 - 256-29-91.

usines

Etude de Me LOEUILLET, not. à AIX-EN-OTHE (Aube) téléph. (25) 45-40-10
USINE
avec 53.000 m2 de terrain à AIX-EN-OTHE (2.500 habit.) 1.000 m2 couvert, habitation, rivière et biel sur 800 mètres. Possibilité d'extension transfo 250 (KWA)
A VENDRE PAR ADJUDICAT. le 8 décembre 1978, à 15 hres en l'Etude.
Mise à prix : 500.000 F. Plans, notices et détails sur demande.
POSSIBILITE DE TRAITER AVANT ADJUDICATION.

maisons de campagne

EXCEPTIONNEL
dans le pays du Grand-Meaulne, belle maison de style relais 3 gdes Pces hab. à peu de frais, av. cheminée, tomettes et ptres appar., gren. amén. sous toit. 4 pans av. chien assis, dépend., terrain, eau et électricité.
A SAISIR
Prix : 120.000 F
avec 25.000 F compt., le solde payable en 7, 10 ou 15 ans. PROGECO 3 - B.P. 159, 90, avenue du Gal-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON - CEDEX Téléphone : (16-70) 28-30-30. FERME LE LUNDI.

pavillons

7e SNCF PARIS-EST - Beau PAVILLON, 6 p., cuis. Tt cft. Jardin. 470.000 F - 927-83-73

villas

25 KM PARIS
800 m forêt, gare, écoles, tous commerces. Magnif. villa, hall, dble liv. + s. à m., 4 bel. chb., sup. cuis équip., bains-wc, cab. toil., chff. cl, gar. Jard. amén. Prix 423.000 F avec 84.600 F.
ACB 25, rue Nationale, BEAUMONT.-S-OISE - 470-20-94

PERPIGNAN (P.-O.) - Quartier résid., très lux. villa. Récept. 45 m2, cuis. entièr. équipée, 4 belles ch., 2 s. bns. bureau. Gar. 2 voit. Chff. centr. Tt cft. Gd balcon. Terrasse. Parf état. Tr. ensol. Terrain 400 m2 entièrem. clos et décoré. Affaire except. Prix : 750.000 F - AGENCE COTE VERMEILLE, 33, av. du Grau, 66700 ARGELES-PLAGE Téléph. : (68) 36-00-73

propriétés

Achète PROPRIETE 2 000 m2 + VILLA 5 PIECES Maximum 40 km ouest de Paris. Téléph. : 326-07-67.

Particulier vd demeure de caractère du XVIIIe, restaurée 8 km de Caen et 11 km de la mer, Courseulles) dans petit bourg. Sél. 60 m2, s. à manger, cuisine entièrement équipée, 4 chambres, 1 s. de bains + 2 salles d'eau. Poutres apparentes. Nombreuses cheminées. Combles aménageables. Communs. 2.000m² de terrain ceinturés de hauts murs anciens - Téléphon. pour renseignem. : 566-09-09, P. 237, de 9 heures à 12 heures.

MONTLHERY centre
Maison caractère à rénov. 7 p. + pavillon 2 p., jdin 1.330 m2. 550.000 F - 666-00-27

INDRE
à courte distance de VALENÇAY
sur un beau terr. de 4.900 m2 aux formes régulières
Une grande maison rustique composée : d'une vaste entrée de 4,4 X 3,3, d'un séjour de 35 m2 avec poutres et cheminée, 5 chambres avec rangements, salle d'eau, w.-c., cellier aménageable de 6 X 6,5, dans un environnement agréable avec forêts.
PRIX : 200.000 F. CREDIT.
S.I.T.E.
38, RUE GRANDE 36000 CHATEAUROUX, Téléphone : (16-54) 22-03-56.
59, rue La Boétie, 75008 Paris, Tél. : 356-29-98 - 256-29-91.

villégiatures

COURCHEVEL 1650
A louer STUDIO 5 lits. Téléph. (79) 33-09-25.

demandes d'emploi

J.H. 24 ans, DEA droit civil 77. Dég. O.M. Anglais courant, rech place stable et d'avenir. Libre de suite. - LUDGER, 8, rue de Madagascar - 75012 Paris

J. Fem. TRILINGUE portugais, espagnol, licence et maîtrise de lettres, 5 ans expér. enseignem., 4 ans secrétariat, ch. poste traductrice, interprète, secrétaire. Ecr. no T 09883 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Cadre Hme, 39 a., exp. admin., jurid., compt. + langue allem., rech. poste en rapp. rég. Paris, Melun, Corbeil-Evry ou Champigny. Ec. R. Loiseau, 17, r. Folle-Avoine, 77380 Combs-la-Ville ou téléph. à Mme au 567-55-06, H.B.

Hme, 28 a., exp. 3 ans cab jur et fisc ch. empl. entr. ou banq. dépts 74-73-33. Ecr. M. Désécure 3, allée de Suède. 91300 Massy.

JOURNALISTE
ayant expérience presse grand public, audio-visuelle et techniq. cherche poste rédacteur, attaché de presse ou resp. service inform. Disponible rapidement. Ecr. no 381 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RESPONSABLE EXPORT
2 ans expér labo pharmaceut. 24 ans, dynamique parlant anglais-allemand recherche poste vente ou marketing. De préférence à l'étranger. Ec. no 6.960 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etud. H socio niveau maîtrise Exp. enquêtes, aud.-vis., anim., assur. (compt. ciale et content.) ch. emploi tps cplet en rap. ou temps partiel toutes branches. Ecr. no 377 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ETUDIANTE
trilingue (allemand, français, espagnol), ch emploi de mi-février à mi-avril dans entrepr. privée, banque, hôtellerie, adm. Ecr ss no 787.420. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75081 Paris CEDEX 02.

Jeune Homme, 23 ans, Maîtrise en droit + DESS. (droit européen)
Etudierait TOUTES PROPOSITIONS
Ecr. no 368 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR PUBLICITE
Quinze ans expér. journalisme hebdomadaire et vingt-trois ans ds entrepr. industrielle, cherche poste responsabilité annonceur. Ecr. no 388, « le Monde » Pub, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

« Architecte intérieur »
Institut Saint-Luc Tournai, 25 ans, marié (+ Technicien supérieur Arts graphiques et publicité), expérience commerciale
— Passionné création, contacts et voyages.
— Recherche emploi sérieux (France ou étranger).
Ecrire sous le no 0398 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

INGÉNIEUR CONSEIL
Allemand, 45 ans, très dynamique beaucoup d'expérience industrielle internationale, sociétés et pays différents. Technique organisation économique.
Cherche TACHE INTERESSANTE en France ou pays francophone.
Ecrire HAVAS, SAINT-RAPHAEL, no 1.332.

COMMERCIAL - 38 ANS
EFFICIENT, RESPONSABLE, CREATIF, extrêmement apte à négocier et à promouvoir : HOMME DE TERRAIN polyvalent (Edition, biens d'équipement, assurances, gérance galerie d'art). Meneur d'hommes accompli, cherche l'employeur lui permettant de se réaliser. Disponible de suite. Etudiera toutes propositions. Ecr. no 6.961, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR TRAVAUX
43 ans études et réalisations grands projets agriculture tropicale, expérience défrichement forêt dense, savane boisée, semi-désertique, préparation de sol, mise en culture, irrigation, drainage infrastructure, logistique, maintenance productivité : de 10 à 13 hectares par jour. LIBRE DEBUT 1979. Ecr. no 389, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ASSISTANTE DE DIRECTION
Bilingue anglais-français. Bonne connaissance espagnol ayant expérience secrétariat et relations publiques haut niv. en milieu international. Ecr. no 400, « le Monde » Pub, 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e

CHEF DE FABRICATION PUBLICITÉ
J'ai 34 ans, dont plus de 10 ans d'expérience complète en agence, studio de création et gros annonceur. Technicien éprouvé en publicité et fabrication, maîtrisant les diverses techniques de l'impression, affichage, photogravure et les moyens publi-promotionnels, cherche poste à responsabilité chez annonceur, imprim., agence. Libre rapidement.
Ecrire à PROJETS, réf. 6.161. 12, r. des Pyramides, Paris-1er qui transmettra.

PSYCHOLOGUE
J.F 26 ans. D.E.S.S. exp. test., espagnol courant, rech. poste stable à respons. Etudie toutes propositions. T. 585-86-68.

SECRÉTAIRE
ANGLAIS/FRANCAIS
expérimentée, cherche emploi mi-temps Paris — Tél. 320-87-91.

Appareillage Électrique INGENIEUR
Autodidacte + I.A.E. 40 ans - Anglais parlé.
OFFRE :
15 ans d'expérience (commercial + chantiers) dont 5 ans en Amérique du Nord. Habitude des relations technico-commerciales tous niveaux — de l'animation d'une force de vente (objectifs, synthèse, etc.). Mobilité (France et pays de langue anglaise).
RECHERCHE
(France et/ou Export) Resp. de coord. et/ou d'animat. Examinerai attentivement responsabilités orientées vers Achats ou S.A.V. Disponible rapidement, référ. Ecr. no 8 596, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 25 ans, MAITRISE DROIT PUBLIC. Parfaitement bilingue FRANCO-ARABE, ch. situation en rapport. Tél. : (93) 68-34-57

ASSISTANTE DIRECTION
Cadre, 35 ans, excellente présentation, expér. gestion entreprise, connais. Anglais, sténo, rations relat. administratives. Tél. : 709-20-22.

J.H., 22 a., dég. O.M., B.E.P.C., niv. bac, suiv. actuellem. cours capa droit, ch. emploi administ. Paris ou banlieue ouest. Ecrire no 09834 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 23 ans, C.A.P., B.E.P., bac (G2) comptable + probatoire, 1 an référ., ch. emploi stable. Ecr. no 382 M, REGIE PRESSE, 85, bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.H., 24 ans, responsable service client recouvrement contentieux, rech. place stable, sér. référ. Téléph. : 003-02-43.

Universitaire angliciste, libre, disponible interprétation, traductions, missions pays angloph. Ecr. no 399, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

GEOGRAPHE 25 ANS
— formation universitaire ;
— licence et maîtrise géograph. ;
— niveau 3e cycle ;
— anglais courant ;
— libre rapidement.
Cherche situation dans les secteurs du tourisme ou de l'édition (France ou Etranger). Ecr. M. Petit, 1, allée A.-Derain, 91600 SAVIGNY.







Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

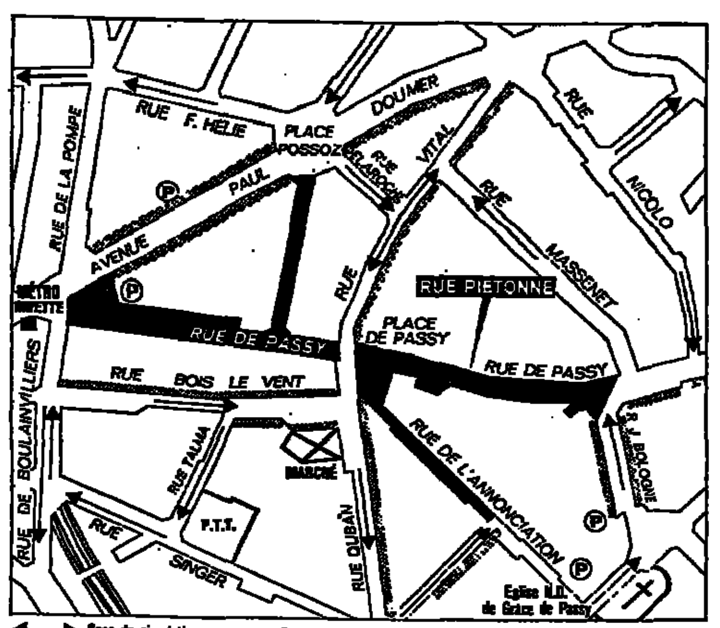
VOIE PIÉTONNE OU PAS ?

Bataille de rue à Passy

Une violente controverse oppose, dans le quartier de Passy, partisans et adversaires de l'expérience tentée par la mairie de Paris, à la demande de la commission du 16e arrondissement, de réserver aux piétons la rue de Passy, entre l'avenue Paul-Doumer et la rue Jean-Bologne, la rue Guichard et la rue de l'Annonciation. Une décision définitive sera prise après le 15 janvier. On saura alors si ces voies seront laissées aux piétons ou rendues à la circulation.

Le service de la voirie de la Ville a bien fait les choses : candélabres, jardinières rustiques, fontaines démontables ont été installés rue de Passy. « *Tout cela c'est bien joli, mais combien ça va coûter ?* », demande un riverain, qui se déclare, par ailleurs, favorable à la voie piétonne. Une retraitée affirme « *c'est une bonne expérience. On peut maintenant dormir la nuit.* » D'autres habitants du quartier sont, en revanche, catégoriquement opposés aux décisions de la commission d'arrondissement. « *Je suis contre,* déclare l'un d'entre eux, *parce que je ne peux plus sortir du quartier, sans être coincé dans un embouteillage.* » Mais les réactions les plus violentes proviennent des commerçants. La plupart n'ont pas hésité à coller sur leurs vitrines de grandes affiches jaunes où ils proclament bien haut leur hostilité au projet. « *Si l'on veut tuer la rue, il faut continuer ainsi* », disent-ils. « *Maintenant que nos clients ne peuvent plus arrêter leur voiture pour charger leurs provisions, ils vont ailleurs. Regardez la rue en semaine, elle est déserte.* » Cet autre commerçant explique : « *Un promeneur n'est pas forcément un acheteur. A quoi rime de transformer la rue de Passy en boulevard pour écologistes en mal de promenade ?* » A l'intérieur de certaines boutiques, on signe des pétitions pour demander l'arrêt de l'expérience. Pour une fois le gérant du supermarché et le petit commerçant sont d'accord : pas de rue piétonne. Ils le disent et l'affichent.

Cette controverse peut paraître classique. On la retrouve chaque fois que l'on décide de réserver une artère aux piétons. Mais, ici, l'affaire prend une autre dimension dans la mesure où les deux députés de l'arrondissement, MM. Gilbert Gantier (U.D.F.) et Georges Mesmin (U.D.F.), tous deux conseillers de Paris et, à ce titre, membres de la commission d'arrondissement, s'opposent sur l'expérience. Ainsi, le jeudi 19 octobre, c'est contre l'avis de MM. Gantier, qui est aussi adjoint au maire chargé de la propreté, Pierre Lépine, conseiller de Paris (centriste), et Denis Joyeux, ancien conseiller de Paris, que la commission d'arrondissement a donné le feu vert au projet contesté. M. Gantier s'explique : « *J'ai toujours été favorable à la création de voies piétonnes. Mais si l'on ferme à la circulation n'importe quelle voie, on aboutit à des catastrophes. Ce qui est le cas pour la rue de Passy. Cette artère, en effet, est un des principaux axes routiers, ouest-est, pour gagner le centre de Paris. Si on le supprime, comme c'est le cas aujourd'hui, on crée des embouteillages inextricables dans les rues voisines, comme, par exemple, au carrefour de la Muette.* »



M. Georges Mesmin et son suppléant, M. Guy Flesseles, qui est aussi membre de la commission d'arrondissement, militent activement en faveur du projet. Au secrétariat de M. Mesmin, on affirme : « *Nous sommes pour la création de rues piétonnes. Partout où cela a été fait, à l'étranger comme en France, c'est un succès.* » On poursuit : « *Le référendum que nous avons lancé auprès des riverains prouve que nous avons eu raison.* »

La décision définitive qui sera prise de laisser ou non la rue de Passy aux piétons engage aussi — et il ne faut pas le négliger — l'avenir du parc de stationnement souterrain de trois cent cinquante-cinq places qui vient d'être construit à l'entrée de cette artère. Or, aujourd'hui, ce parc de stationnement est bien souvent désert. La commercialisation des places s'effectue dans de mauvaises conditions. D'où la réaction compréhensible de certains : « *A-t-on construit ce parc de stationnement pour permettre la création d'une zone piétonne ou a-t-on réservé la rue de Passy aux piétons pour remplir le parc ?* » *Question pertinente ; il faudra y répondre.*

JEAN PERRIN.

A LA CHAPELLE DU MUSÉE RODIN

« Le septième à la Belle Époque »

La Société d'histoire du septième arrondissement célèbre cette année, sous le patronage de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture, et de M. Jacques Chirac, maire de Paris, son soixante-quinzième anniversaire en conviant les visiteurs, dans la salle de la chapelle du musée Rodin, à une très importante exposition : « Le septième à la Belle Epoque » (1).

Le septième arrondissement, c'est le faubourg Saint-Germain, espèce de zone franche qui s'étend de la Seine à Montparnasse, d'où émergent le clocher néo-gothique de Sainte-Clotilde, le dôme des Invalides et la tour Eiffel, qui, elle, appartient un peu à tous les arrondissements. Le « noble faubourg », qui captiva Balzac et fit rêver le jeune Proust, est né de la désaffection des gens de qualité pour le Marais, après que Louis XIV eut choisi de vivre à Versailles et de faire construire les Invalides.

Ainsi s'élevèrent peu à peu, sur le chemin de la ville royale, entre la fin du dix-septième siècle et durant tout le dix-huitième, les admirables hôtels qui existent encore dans l'arrondissement. Deux cents y furent construits. Il en reste cinquante, entre des cours pavées et des jardins, qui font du septième arrondissement le secteur le moins bâti de Paris. Entre 1900 et 1920, les plus grands noms de l'histoire brillaient encore au fronton des portails ; mais, depuis lors, les murs ont remplacé les grilles, les plantons ont pris la place des portiers, les autos ministérielles ont depuis longtemps chassé les équipages.

Religieux dans sa partie ouest avec l'archevêché, les couvents et les séminaires, le septième est militaire et guerrier dans sa partie est entre les bâtiments des Invalides et l'Ecole militaire, construite sous Louis XV par Gabriel, sur les conseils de Mme de Pompadour, mais dont la belle perspective formée avec le Champ de Mars a été irrémédiablement gâchée par les tristes bâtiments de l'ensemble Maine-Montparnasse.

Tout à fait à l'ouest, le Champ de Mars, au vocable belliqueux, tour à tour champ de manœuvre et champ de course, a été utilisé à des rôles multiples et variés. On y installa la galerie des machines, la grande roue, qui tourna jusqu'en 1920 au-dessus du Village suisse, et la tour Eiffel, seule survivante de ces prouesses techniques.

Si on veut avoir une vue d'ensemble de la très importante exposition du « septième à la Belle Epoque », qui réunit six cents manuscrits, tableaux, photographies, sculptures, dessins et objets divers des plus inattendus, il faut suivre l'itinéraire tracé par M. Lelièvre, inspecteur général honoraire des bibliothèques et président de la Société d'histoire du septième, dans son copieux et remarquable catalogue, véritable somme de 250 pages et 50 illustrations et hors-textes, où rien de ce qui fut la vie de l'arrondissement au début du siècle n'a été oublié.

Des vieilles comtesses en bottines à boutons, vêtues comme des chaisières mais gardant la familiarité des vieilles races, au diplomate du Quai d'Orsay qui servit de modèle à Proust pour M. de Norpois ; des tenants de l'ordre moral aux adhérents du Sillon de Marc Sangnier, des petits artisans, des petits boutiquiers du quartier du Gros-Caillou au Bon Marché du couple Boucicaut, des musiciens comme Vincent d'Indy à des hommes de lettres comme Rilke ou Cocteau, qui vivaient, au début du siècle, à l'ombre du grand Rodin dans l'hôtel de Biron où a lieu cette exposition, c'est tout le peuple de la société du septième arrondissement, dont nous séparent soixante-quinze ans, qui nous apparaît à l'aide d'une fantastique documentation ; monde révolu dont M. Lelièvre dit à la fin de l'introduction de son catalogue : « *S'il faut de tout pour faire un monde, le septième en est un. Sans doute.* »

ANDRÉE JACOB.

(1) Chapelle du musée Rodin, rue de Varenne, du 22 novembre au 22 janvier 1979, 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h., sauf le mardi. Prix d'entrée : celui du musée Rodin.

UN JOUR AVEC...

« Monsieur le secrétaire général de mairie »

C'est le grand ordonnateur de l'entreprise municipale. On l'appelle « monsieur le secrétaire général de mairie ». Celui que nous avons rencontré officie à Longjumeau.

Chaque jour de la semaine, avant que 8 heures ne sonne, il est le premier à pousser la porte de cette ancienne mais toujours somptueuse maison bourgeoise édifiée dans un parc boisé qui, à Longjumeau (Essonne), fait office de mairie. « Il faut préparer et organiser la journée, jeter un dernier coup d'œil aux dossiers, mettre au point ce que l'on ne peut pas toujours faire quand on est assailli par des coups de téléphone. Au moins, à cette heure, je ne suis pas dérangé. » *Dans cette ville de dix mille habitants, M. Claude Guillemette, quarante-neuf ans, est le grand ordinateur de l'entreprise municipale forte de cent quatre-vingt-onze employés à temps complet et de cent sept vacataires. On l'appelle « monsieur le secrétaire général de mairie ».*

Ses débuts au service des collectivités locales, après neuf ans passés dans l'administration sous-préfectorale, M. Guillemette les a faits en 1953 dans une petite commune rurale où il s'agissait d'être compétent autant qu'éclectique. Depuis, au fur et à mesure d'un périple qui l'a conduit de l'Aisne à l'Essonne en passant par la Haute-Vienne et la Seine-et-Marne, il a pu expérimenter presque toutes les facettes d'une profession qui n'en manque pas.

A Longjumeau, il n'est plus l'homme, le conseiller à tout faire du village que l'on invite au café lorsqu'on le croise dans la rue, à qui mi-écrivain, mi-public, mi-assistante sociale, on s'adresse pour des services qui n'ont qu'un lointain rapport avec ses activités spécifiques. « Ainsi, *remarque-t-il*, je ne suis pas quelqu'un de très connu dans la ville. Les contacts avec la population se font d'abord pour moi par l'intermédiaire des responsables d'associations sportives en particulier. »

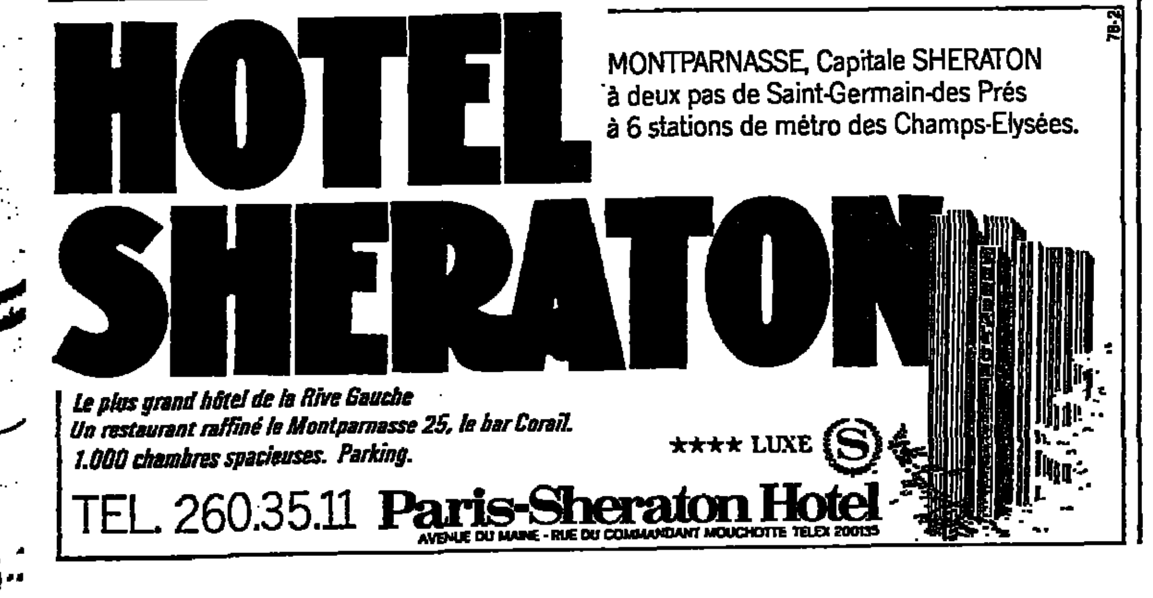
En effet, dorénavant, on requiert ses qualités d'organisateur, de technicien, de diplomate. Tout au moins son emploi du temps, construit comme celui d'un chef d'entreprise, est ponctué par des obligations intangibles.

Monotonie ou tâche de routine ? M. Guillemette s'en défend : « On participe à quelque chose qui se construit, dont on voit la réalisation et c'est cela qui est passionnant, *dit-il*. De plus, tout est très diversifié, les affaires ne sont jamais figées ». *Animer et veiller au travail des employés municipaux, suivre l'évolution des réalisations (construction d'équipements ou distribution d'aides), concevoir le toujours périlleux budget, être l'intermédiaire entre les élus et le personnel, etc. C'est tout cela et bien d'autres choses à la fois le rôle du secrétaire général de mairie à Longjumeau comme dans toutes les villes de France et de Navarre.*

A l'égard de ses collaborateurs, M. Guillemette se présente volontiers comme quelqu'un « d'assez sévère dans l'exigence du travail, mais que l'on peut voir et avec qui on peut discuter (...). Je suis constamment appelé à aider les uns, à conseiller les autres », *précise-t-il. Mais c'est surtout avec les élus que les rapports peuvent s'avérer délicats.* « Ce sont eux qui prennent les décisions, *commente-t-il*, à nous fonctionnaires de constituer les dossiers, d'évaluer les coûts, de faire la recherche des financements. Ce que l'on peut émettre ce sont des suggestions, mais ce n'est pas pour cela qu'ils sont obligés de les suivre ».

Pour l'heure, à Longjumeau, tout se passe plutôt bien : « Nous sommes obligés, les uns et les autres, de composer avec les élus », *constate M. Guillemette sans amertume,* « parce que nous y parvenons sans pour autant nous renier » et parce qu'il est bien certain, *conclut-il solennellement,* « que rien ne peut se faire sans l'accord du maire ».

STÉPHANE BUGAT.



Du bon usage des associations

Les propos très critiques tenus par M. Chirac sur les associations (le Monde *du 21 novembre*) *n'ont pas laissé les Parisiens indifférents. Mme Marthe de Rohan-Chabot, présidente de S.O.S. Paris lui répond sur le même ton :*

« En ce qui concerne la concertation, monsieur le maire, disons seulement que les premiers auxquels vous devriez appliquer la pédagogie que vous destinez aux associations seraient votre administration et la plupart de vos élus qui sont en retard d'un urbanisme et gardent les conceptions et les méthodes des vingt dernières années, dont on est aujourd'hui en droit de « contester » les résultats.

» Hélas ! monsieur le maire, vous êtes leur prisonnier et c'est surtout leur refus d'un urbanisme démocratique que reflètent vos propos. Quant à vous, en effet, vous reconnaissez vous-même la noblesse des tâches que nous accomplissons, puisqu'à vos yeux nous sommes les « ducs et pairs »... du mérite ? »

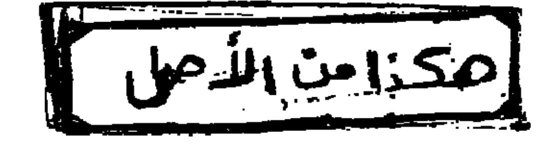
De son côté, une association de copropriétaires du dix-neuvième arrondissement nous écrit :

« Contrairement à ce que semble penser M. le maire de Paris, de très nombreuses associations, en particulier dans le dix-neuvième arrondissement, ne sont pas « composées de privilégiés qui veulent se promener tranquillement dans un musée », mais ils se battent pour que Paris reste ou mieux redevienne une ville humaine où, selon les propres paroles de M. le maire, « les gens puissent vivre et travailler ». Ils sont indignés de voir détruire tout ce qui rend leur arrondissement agréable (immeubles pittoresques, villas, petite usines où la verdure voisine avec les ateliers...) pour le remplacer par des blocs de béton de haute densité où l'atmosphère est de plus en plus irrespirable... Sous prétexte de poursuivre des programmes prétendus décidés antérieurement, on s'obstine à continuer de construire au mépris de la réglementation pourtant bien laxiste que la Ville de Paris s'est elle-même imposée dans le plan d'occupation des sols. Nous ne citons pour témoin que cette tour de la rue Rébeval qu'on a pu bâtir malgré trois annulations successives de ses permis de construire. Sont-ce les associations ou les pouvoirs publics qui disent en même temps une chose et son contraire ? (...) ».

Enfin, M. Bernard Marrey, ancien secrétaire général du comité de sauvegarde des berges de la Seine estime que le « mépris » *affiché par M. Chirac* « pour les associations et ses concitoyens dont elles sont l'émanation, laisserait planer un doute sur son esprit républicain. Que certaines associations, *écrit M. Marrey*, aient commis des erreurs, peut-être ; elles n'ont en tout cas sûrement pas coûté très cher à la collectivité. On ne peut en dire autant de celles commises par les partis politiques, U.D.R. en tête : La Villette, la Défense, les Halles, pour ne citer que les plus grosses (...) »

Apparemment soucieuse d'« arrondir les angles » avec ses interlocuteurs quotidiens, Mme Jacqueline Nebout, adjoint au maire chargé de l'environnement, nous a fait parvenir après les déclarations de M. Chirac la mise au point suivante :

« La concertation mise en place à l'Hôtel de Ville depuis vingt mois par la volonté du maire, avec l'active collaboration des associations, montre à l'évidence que celles-ci sont considérées par la municipalité comme des interlocuteurs à part entière. Les révisions importantes de certains projets d'urbanisme expriment suffisamment la réalité de ce dialogue et montrent combien il a été tenu compte des points de vue des associations. Si cette collaboration a effectivement connu à ses débuts des périodes de tension, que M. le maire a voulu évoquer sous le nom de « maladie infantile », il n'en reste pas moins que le bilan d'ensemble demeure très positif. M. Jacques Chirac a d'ailleurs conclu son intervention en souhaitant un développement de l'esprit de concertation, tant chez les associations que du côté des pouvoirs publics. »



Les marcheurs du Larzac gagnent la première manche

• Les parlementaires de l'Aveyron seront reçus par le ministre de la défense
• Rencontres prochaines entre les militaires et les syndicats agricoles

Les paysans du Larzac n'auront pas marché en vain. Ils ont même lieu d'être satisfaits des événements qui se sont déroulés depuis que le samedi 2 décembre, devant la mairie d'Ivry, ils entamaient leur ultime et plus difficile étape.

Ce jour-là, trente mille personnes au moins, dont plusieurs milliers venues de province, les ont escortés jusqu'à la porte d'Italie. Hormis les incidents provoqués par une centaine de ces éléments qu'on dit « incontrôlés », leur démonstration a été ce qu'ils souhaitaient qu'elle soit : massive et pacifique.

Peu après la dislocation, cinq marcheurs étaient reçus au siège du parti socialiste par M. François Mitterrand, qui les assurait une fois de plus que lui-même et le P.S. continueraient à les soutenir dans leur action. M. François Mitterrand était entouré notamment de MM. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, responsable des affaires agricoles, et Paul Quilès, député du treizième arrondissement de Paris.

M. Mitterrand, qui s'est rendu plusieurs fois au Larzac, s'est informé des conditions dans lesquelles avaient eu lieu la longue marche des paysans et leur manifestation aux portes de Paris. A sa demande, les paysans lui ont expliqué quelle était la situation créée par les ordonnances d'expropriation récemment prises. « Nous n'avons pas les moyens politiques de faire céder l'Etat », leur a dit le premier secrétaire du P.S., « mais vous disposez d'un puissant levier : l'opinion publique. Car le pouvoir n'est pas maître de ce qui se passe dans le tréfond d'un peuple. Dans ce conflit, nous continuerons à être solidaires des actions que vous mènerez. Ne redoutez de notre part aucune tentative de récupération. C'est vous qui menez le combat ».

Pour concrétiser ses intentions, M. Mitterrand et les responsables qui l'entouraient ont souscrit collectivement une part (1 000 francs) du groupement foncier agricole (G.F.A.) qui, sur le plateau, achète les terres revendiquées par l'armée.

Dimanche matin, une délégation de onze marcheurs — hommes et femmes — ont été reçus pendant près de trois heures au ministère de la défense nationale par M. Paul Masson, directeur de cabinet de M. Yvon Bourges. « Le ton a changé », constatait l'un des paysans à la sortie. A la mi-journée, les intellectuels et les artistes signataires de l'appel « Liberté pour le Larzac » recevaient à leur tour les marcheurs à la Cartoucherie de Vincennes.

Certes, les « Larzac » n'ont pas obtenu le rendez-vous qu'ils avaient demandé au président de la République. Cependant, c'est sur instruction personnelle du chef de l'Etat que l'entretien au ministère de la défense a eu lieu. Deux officiers supérieurs du génie y assistaient. Au cours d'une conférence de presse qu'ils ont réunie le lundi matin 4 décembre à Paris, les agriculteurs ont rendu compte de ces conversations.

L'administration, ont-ils expliqué, a l'intention de mener à bien la totalité des expropriations prévues. Mais si 14 000 hectares vont devenir propriété des Domaines, ceux-ci ne les affecteraient pas en totalité à l'armée. A l'occasion d'une opération générale de remembrement sur les communes concernées, certaines terres pourraient être rétrocédées à des cultivateurs. D'autres, situées à l'intérieur du camp, entre les réceptacles de tir, pourraient continuer à être cultivées après signatures de convention entre les agriculteurs et l'armée permettant le passage aux unités en manœuvre.

Les paysans ont demandé à nouveau qu'aucun d'entre eux ne soit chassé de ses terres. Il leur a été répondu que l' « objectif idéal » était de garder les paysans « dans leur environnement » et que les dispositions précédentes permettraient probablement d'atteindre ce but. Les syndicats agricoles de l'Aveyron et les militaires fixeront le calendrier de la tentative de règlement à l'amiable avant la fin de l'année.

Les paysans restent toutefois méfiants à l'égard de ces « propositions ». Ils ne définiront une attitude commune que dans quelques jours. Certains redoutent un « piège » du pouvoir, d'autres seraient enclins à jouer le jeu. Tous pensent en tout cas que l'enchaînement des événements de ces derniers jours est favorable. Ils estiment avoir fait la preuve que le mouvement qu'ils ont déclenché est bien d'importance nationale et qu'ils en gardent le contrôle. Le gouvernement, de son côté, semble en avoir pris acte et accepter désormais un dialogue direct entre les agriculteurs et le ministère de la défense. Cette « négociation » n'exclut d'ailleurs pas que les parlementaires de l'Aveyron continuent à jouer leur rôle de médiateurs puisqu'ils seront reçus le mardi 12 décembre par M. Yvon Bourges après l'avoir été par M. Raymond Barre le 22 novembre dernier.

Il y a quarante-huit heures, l'affaire du Larzac paraissait tourner à l'épreuve de force. Par la volonté des uns et des autres, elle est peut-être aujourd'hui débloquée.

MARC AMBROISE-RENDU.

DE LA PORTE D'ORLÉANS A LA PORTE D'ITALIE

Trente mille personnes et quelques autres...

Tout avait commencé, le samedi 2 décembre, selon le plan prévu par les « Comités Larzac ». Des militants s'étalent sagement groupés porte d'Orléans et boulevard Jourdan sous les banderoles de l'union départementale C.F.D.T., des « élus auto-gestionnaires », du P.S.U., de nombreux comités régionaux de soutien au Larzac, des écologistes, des objecteurs de conscience, de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), de l'organisation communiste des travailleurs (O.C.T.) jusqu'à celle du *Canard enchaîné* qui proclamait : « *Nous sommes tous des moutons du Larzac* ». Lorsque, vers 15 heures, les marcheurs venus d'Ivry, qui avaient déjà dans leur sillage deux à trois milles personnes, ont atteint ce Paris inconnu de la plupart d'entre eux, en s'avançant sur le boulevard Jourdan, ils ont fendu une foule qui les a acclamés durant de longues minutes. Pour ces familles de paysans, partis le 8 novembre de leur plateau, c'était le bout du chemin. Sour leur petite banderole salie par les intempéries, les premiers « Larzac » avaient les larmes aux yeux. Une femme agitait un bouquet de fleurs et poussait en avant ses enfants emmitouflés. Le petit groupe de paysans a ensuite remonté lentement la manifestation sous les cris de « *Vive le Larzac !* », pour se placer normalement en tête du cortège. Ce fut le temps de la fête et de l'émotion. Et pour ce rassemblement, fort d'environ trente mille personnes avec l'apport des délégations provinciales amenées par cent cinquante autocars, cela allait continuer durant tout le parcours — sauf pour les premiers rangs.

Car, peu après le départ de la manifestation, plusieurs centaines de personnes s'étaient déjà portées vers l'avant, au-delà des cordons du service d'ordre de la manifestation, pour se trouver presque au contact des forces de l'ordre qui, dès le début, apparaissaient comme un barrage à la progression du défilé. D'autres cordons de C.R.S. et de gendarmes mobiles bloquaient les rues avoisinantes.

Dès lors, on allait vers l'inévitable scénario. Des petits groupes d'autonomes — cent cinquante au total, — mêlant de très jeunes gens et des quadragénaires d'allures assez « militaire », surgissaient de la foule et commençaient d'en découdre avec ce service d'ordre qui, tout en reculant, restait à portée de leurs pierres et de leurs bouteilles d'essence.

A hauteur du parc Montsouris, les policiers donnaient leur première réplique de grenades lacrymogènes. De 100 mètres en 100 mètres, ce jeu de harcèlement allait se renouveler jusqu'au stade Charléty aux abords duquel les organisateurs de la manifestation, mesurant le risque du cycle « provocation - répression », sollicitèrent l'intervention du service d'ordre de la Ligue communiste révolutionnaire qui allait assez vite montrer son efficacité.

En quelques minutes les militants trotskistes bloquaient les autonomes sur le trottoir et allaient établir un cordon de sécurité à 10 mètres à peine des C.R.S. Ceux-ci sans cesser de refluer atténuaient finalement leur riposte après avoir, malgré tout, dans la cuvette de la Poterne des Peupliers, sur le boulevard Kellermann, inondé indifféremment de leurs jets les militants de la L.C.R. et les derniers lanceurs de pierres. Plusieurs projectiles devaient aussi atteindre un groupe de paysans, pourtant en retrait.

Le double cordon de sécurité devait rester en place jusqu'à l'arrivée à la porte d'Italie, lieu de dislocation. La dispersion des marcheurs et des sympathisants des Larzac ne devait donner lieu après 17 heures à aucun incident notable. Toutefois plusieurs membres de la brigade motocycliste de la préfecture de police, sans doute à la recherche d'hypothétiques autonomes, malmenèrent vers 18 heures des passants dans les couloirs du métro Tolbiac, sous les huées de la foule.

Après la manifestation, les paysans du Larzac confiaient à leurs amis parisiens une double impression de cette journée tant attendue par le « comité de Millau ». Leur satisfaction, d'abord, de la réussite de ce rassemblement en lisière de la capitale. La plupart des manifestants n'avaient pas vu les échauffourées de la tête du cortège et avaient pu donner libre cours pendant trois heures à leurs protestations contre l'extension du camp militaire du Larzac.

Ces mêmes paysans n'hésitaient pas cependant à critiquer l'attitude des pouvoirs publics qui, selon eux, avaient multiplié « les provocations policières » tout au long du parcours parisien. « *C'est écœurant ce qu'ont fait les flics*, confiait un agriculteur du Larzac. *Ils pouvaient blesser des femmes et des enfants. Giscard ne devait pas nous recevoir comme ça.* » Une militante parisienne devait expliquer à ces « Larzac » peu habitués à l'importance du dispositif policier qu'un « *tel déploiement était désormais chose courante...* »

PHILIPPE BOGGIO.

« AUTONOMES » ÉPINGLÉS

Pour prévisible qu'elle ait été, l'intervention des éléments dits « autonomes » dans la manifestation pour le Larzac suscite à nouveau dans une certaine partie de la presse parisienne du lundi 4 décembre curiosité et interrogation sur la véritable nature de ces « incontrôlés ».

« L'Aurore » voit en eux des « petits casseurs marginaux et enragés qui ont envoyé des pierres et des bouteilles vides contre les C. R. S. (...) que leurs chefs avaient envoyés imprudemment à leur rencontre sous prétexte de les contenir ».

« Le Matin » relève certains faits, telle la présence de cet homme : « Quarante ans, barbu, un béret vert, bottes et pantalon de cuir, blouson bariolé. Un tatouage « Deutschland über alles » sur l'avant-bras. (...) Quelques minutes plus tard (il) rejoint discrètement dans la fumée des lacrymogènes le cordon des C. R. S., qui le laissent passer sans l'inquiéter. L' « incontrôlé » rejoint une voiture qui l'attend et disparaît. »

A VINCENNES

« Étudiants, paysans, même combat »

« Solidaires, c'est tout » : *il était difficile, samedi soir à Vincennes, de sonder les états d'âme de ceux qui, par milliers et souvent de province, étaient venus affirmer leur solidarité avec le Larzac. L'un, originaire de Strasbourg, voulait simplement* « changer d'air » ; *une autre n'avait* « pas envie de jacter » ; *une troisième* « ne parlait pas aux flics » — *l'éternel marais des grandes manifestations.*

Heureusement, il y avait là un responsable du comité Larzac de Dijon qui, pour quelques instants, devait cesser de demander « 10 balles pour le Larzac ». *Son programme?* « Il faut préserver la campagne, péter les centrales nucléaires et contrer l'armée. » *Pourquoi cette collecte d'argent?* « Pour financer la fête, qui a coûté au moins 15 millions. »

La fête ou la vente de charité? « Un petit quelque chose pour les radios libres », « une carte pour le comité Irlande », « un soutien aux étudiants étrangers » *et* « la merguez à 5 francs » : *la générosité du militant et du moins militant était sollicitée de toutes parts.*

Le Larzac, c'était seulement, samedi soir, la tête d'affiche, le premier rôle. Dans une salle, des étudiants de Vincennes, en effet, parlaient de Vincennes ; plus loin, les radios libres parlaient des radios libres ; ailleurs, un autre expliquait « le mouvement pour une alternative non violente » : « C'est pas très connu, *disait-il*, mais il y a de la place. » *On a même évoqué* « la lutte des paysans du sud du Portugal contre les forces fascistes » *et* « l'importance du peuple des campagnes comme une des grandes forces de la révolution ».

Quelques-uns des « révolutionnaires » étaient là, dehors, arrivés le matin même du Larzac après une nuit de car. Leurs casquettes, leur accent, le prénom, la carte de membre d'un « groupement agricole d'exploitation en commun » : tout tranchait. On ne pouvait s'y tromper. « Larzac, Vincennes, même combat », *oui mais : pour le sourire aux lèvres, pour les bougies et la chaleur dans les yeux, pour la réflexion gentiment égrillarde sur les Folies Bergère, pour la constatation (lucide ?) que Vincennes,* « décidément, c'est cradingue », *le combat avait deux visages* « L'air sur le Causse est certainement, *disait Emile*, moins pollué que celui que nous respirons ce soir. » *Des dizaines de voitures avaient en effet formé, samedi, autour de la faculté, un immense embouteillage, chacun voulant se garer au plus près de la faculté pour éviter quelques pas dans le bois de Vincennes. L'assemblée générale a été clôturée à 23 heures.* « Les camarades paysans veulent aller se coucher. » *Et en effet, à 23 heures, sur le Causse, plus personne ne veille. A 23 heures, à Paris, un des organisateurs conseillait de regagner le métro « Château - de - Versailles », excusez - moi, « Château-de-Vincennes » : certainement un militant breton !*

NICOLAS BEAU.

POINT DE VUE

Une lutte juste et symbolique

par PAUL QUILÈS (*) et CHRISTIAN NUCCI (**)

AU cours de leur longue marche entre le causse et Paris, les paysans du Larzac ont pu apprécier l'ampleur du soutien que leur apporte la population française. Les nombreux témoignages de sympathie qui affluent de toutes parts, la mobilisation constatée lors de la manifestation du 2 décembre à Paris, sont des signes qui ne trompent pas : l' « affaire du Larzac », c'est autre chose qu'une poignée de paysans qui refusent de se laisser expulser de leurs terres.

Le Larzac est devenu un symbole, un symbole contre lequel le pouvoir s'acharne. Tout pourrait être réglé depuis bien longtemps, car, au sein même de l'armée, nombreux sont ceux qui critiquent le projet d'extension du camp. Témoin cette déclaration de l'ancien chef d'état-major de l'armée de terre, le général de Boissieu, en octobre 1974 : « *Nous avons étudié l'agrandissement du camp du Larzac. Les militaires n'étaient pas tous enthousiastes, car c'est un camp très rocailleux, difficile de parcours.* »

Le président de la République, adepte d'une prétendue « décrispation », aurait dû trouver là une occasion inespérée d'exercer son talent.

Mais on peut se demander si l'affaire, de militaire, n'est pas devenue politique et si M. Giscard d'Estaing ne craint pas de mécontenter son puissant allié. Il faut se souvenir, en effet, que le ministre de la défense, en octobre 1970, s'appelait Michel Debré et que l'annonce de l'extension du camp du Larzac s'est faite lors du congrès de l'U.D.R. tenu à cette date dans le petit village de La Cavalerie, sur le causse. Depuis cette époque, l'U.D.R., puis le R.P.R. n'ont cessé de soutenir le projet d'extension du camp. On pourrait aussi évoquer les intérêts fonciers en jeu, tels ces 500 hectares de terrains achetés par Christian de La Malène sur le Larzac...

Quelle que soit l'interprétation que l'on donne de l'attitude actuelle du pouvoir, force est de constater que les gouvernements qui se sont succédé depuis huit ans n'ont su qu'opposer le mépris aux demandes des paysans. Ils espéraient obtenir la résignation des habitants du Larzac, mais ils ont échoué, car les cinquante-sept exploitants agricoles que l'on veut exproprier ont remis en culture des terres en friche, se sont modernisés et ont recréé des exploitations dont chacun reconnaît les résultats remarquables. L'extension du camp militaire accélérerait la désertification contre laquelle luttent avec succès les habitants du Larzac.

La thérapeutique de M. Barre se traduit chaque année par le départ de cent mille agriculteurs, privés de leur outil de travail et chassés de leur terre au profit de quelques exploitations prétendument plus rentables. C'est oublier que la richesse de l'agriculture française tient également à ses traditions qui reposent sur l'exploitation de type familial qui peut, elle aussi, être rentable. L'exemple du Larzac, région productrice de roquefort, est, à cet égard, particulièrement significatif : la majeure partie du roquefort produit est exportée vers les Etats-Unis. Quant à la production de lait excédentaire, elle est vendue à d'autres départements, ainsi qu'à l'Italie.

Pour toutes ces raisons, la lutte des paysans du Larzac est devenue un symbole :

— Symbole du refus de l'arbitraire du pouvoir central, qui n'hésite pas devant des opérations dont la légalité peut être contestée, et qui impose ses solutions sans aucune concertation avec les intéressés.

— Symbole d'une aspiration à une véritable décentralisation qui permette que soient pris en compte les intérêts des populations locales et régionales.

— Symbole enfin de la volonté d'un nombre croissant de Français de « vivre au pays ».

Les socialistes, solidaires des paysans du Larzac depuis l'origine de leur lutte — ainsi que l'a rappelé François Mitterrand, — viennent de déposer à l'Assemblée nationale une proposition de résolution « tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les raisons justifiant l'extension du camp militaire du Larzac et ses conséquences économiques régionales ». Le gouvernement, par son attitude à l'égard de cette proposition de résolution, montrera s'il accepte de jouer le jeu de la démocratie. Les députés de l'Aveyron qui appartiennent à la majorité et qui ont récemment exposé au premier ministre « *leurs préoccupations au regard du projet d'extension du camp* » ont là une occasion de prouver leur sincérité.

En ce qui nous concerne conscients, de cet enjeu, nous ne transigerons pas : le Larzac doit rester aux paysans.

(*) Député (P. S.) de Paris.
(**) Député (P. S.) de l'Isère.

TRANSPORTS

Grâce au conseil général du Loiret

LA LIGNE DE CHEMIN DE FER ORLÉANS - MONTARGIS SERA ROUVERTE AUX VOYAGEURS

(De notre correspondant.)

Orléans. — Le conseil général du Loiret vient de se prononcer pour la réouverture de la ligne de chemins de fer Orléans-Montargis, fermée au trafic des voyageurs depuis 1969. Cette ligne pourrait reprendre vie à l'automne 1980, après les travaux de réfection de la voie à raison de trois aller-retour quotidiens par autorail, qui permettront de joindre les deux villes, distantes de 72 kilomètres, en une heure

Les conseillers généraux vont prendre en charge non seulement une bonne partie (33 %) des investissements nécessaires, estimés à 11 235 000 F, mais aussi l'essentiel du déficit des cinq premières années d'exploitation, l'État s'engageant, pour sa part, à financer 50 % de ce déficit la première année, 30 % la seconde, et 20 % la troisième année, à la fin de laquelle, il cessera d'apporter sa participation.

Cent quatre-vingts voyageurs par jour sont espérés la première année ; ce nombre devrait ensuite croître régulièrement : six cents voyageurs seraient nécessaires pour atteindre le seuil d'équilibre financier. Il s'agit d'onc d'une opération à la limite de la rentabilité : tout au long de l'élaboration de ce projet, la S.N.C.F. a adopté une attitude réservée. Néanmoins, si les élus du Loiret ont accepté de se jeter à l'eau, c'est qu'ils estiment que le rétablissement de la ligne aidera à rompre l'isolement de Montargis par rapport au chef-lieu du département et que, face aux autres solutions qui leur étaient proposées (service de cars express), ils ont fait « un choix structurant ».

RÉGIS GUYOTAT.

Le Monde

économie

Les difficultés de l'industrie et ses conséquences sur l'emploi

La liste des entreprises en difficulté qui annoncent plusieurs centaines de licenciements s'allonge de jour en jour. Dans l'industrie du téléphone, CIT-Alcatel est le premier des grands fabricants à décider une réduction d'effectifs (neuf cent vingt en 1979) et des mesures de chômage technique. A Creusot-Loire, mille cent cinquante licenciements sont prévus ; aux Aciéries de Paris et d'Outreau, ce qu'on appelle le « dégraissage » frappe des villes déjà atteintes par le sous-emploi : Boulogne et Hirson.

Face à cette aggravation du chômage, les syndicats réclament de plus en plus, au niveau national, des mesures générales ou spécifiques. La fédération F.O. de la métallurgie dénonce l'« incurie patronale » aux Aciéries de Paris et d'Outreau, en constatant que la direction de cette firme n'a pas souscrit à la convention sociale de la sidérurgie qui prévoit certaines mesures sociales en cas de départ anticipé ou de mutation : F.O. estime « indispensable qu'une intervention (envisagée) de l'État soit conditionnée par l'extension et l'application de (cette) convention ».

M. Paul Marchelli, président de la fédération C.G.C. de la métallurgie, a préconisé, vendredi 1er décembre, la création d'un impôt spécial pour financer les régimes d'indemnisation du chômage. Il faut, estime M. Marchelli, que « se développe une solidarité nationale comme celle qui a été suscitée pour les agriculteurs ».

BOULOGNE-SUR-MER : « On ne se fait pas d'illusions »

De notre envoyé spécial

Boulogne-sur-Mer. — A la sortie des Aciéries de Paris et d'Outreau (APO), sur la commune d'Outreau-Manihen, à 5 kilomètres de Boulogne-sur-Mer, il n'y a ni magasins ni bistrots, malgré la proximité des corons aux maisons basses qui appartiennent à l'usine. La rue s'anime seulement vers 6 heures du matin, quand arrive l'équipe de jour. Pourtant, l'autre soir, il y avait pas mal de monde devant les ateliers. Les pieds dans la neige, plusieurs dizaines d'ouvriers retraités attendaient, comme chaque année, leur colis de Saint-Eloi. Mais le cœur n'y était pas : *« C'est la dernière fois on ne se fait pas d'illusions. »*

M. Decercq, secrétaire de la section C.G.T. de l'entreprise et président de la commission des anciens, tente de consoler son monde : *« Ne vous en faites pas, les amis, on continuera de s'occuper de vous. »*

— Mais l'usine va disparaître, répond tristement un vieux métallo. *Et il faudra p'têt' quitter nos maisons.* » Le responsable cégétiste assure que non : *« On ne va pas se laisser faire, on maintiendra ce qui existe, même l'usine. D'ailleurs, toute la population est avec nous. »*

Puis il consulte sa liste, l'air étonné : *« Où sont les plus de cinquante-cinq ans ? On n'en a vu qu'une cinquantaine aujourd'hui...*

— Bien, tiens, répond gravement quelqu'un, *c'est qu'ils sont presque tous morts ! »*

Aux aciéries, il est rare que les ouvriers atteignent un âge avancé. *« Quand je vois un gars de vingt ans devant la coulée de feu,* dit un contremaître, *je pense toujours qu'il ne vivra pas vieux. »* Le travail est pénible, épuisant, et il y a la chaleur, les poussières de la fonderie : *« On respire tout le temps du feu. »*

Pourtant, ils l'ont dit et répété, les hommes aiment leur travail. *« Chez nous,* dit un jeune ouvrier qui accompagne un retraité, *on est aciériste de père en fils. Et le reste de la famille travaille aux hauts fourneaux. Même ma grand-mère était « hiercheuse ». Elle portait « à dos » les briquettes de coke dans un panier d'osier. »*

Les trois hauts fourneaux d'Outreau-Manihen ne fonctionnent plus. L'usine s'est installée ici vers 1852, quand Boulogne-sur-Mer était une jolie plage, qui eut ses heures de gloire sous le Second Empire. Le minerai était alors acheminé par voie ferrée depuis le port de commerce. Puis, Boulogne s'est industrialisée : une dizaine de kilomètres de quais, une centaine de grues, plusieurs docks flottants. Trois nouveaux hauts fourneaux ont été construits, cette fois plus près de la ville. Un septième a surgi il y a quelques années, gigantesque, sur un terrain conquis sur la mer, au sud de la plage, et ses fumées se rabattent souvent sur l'agglomération. Son utilité ? Traiter sur parce les matériaux importés par les APO, première usine européenne de ferromanganèse et de silicomanganèse. Sur le môle est le minerai arrive d'Afrique en même temps que les hydrocarbures, le bois, la pâte à papier, les vins. Les lourds cargos repartent chargés d'aciers traités. Et le soir, depuis les fenêtres du casino et des hôtels de tourisme, ce n'est plus le coucher de soleil que l'on admire, mais les lueurs d'incendie du haut fourneau n° 7, ce « H-7 » qui a coûté des milliards d'anciens francs et qui, demain, risque de ne plus servir à grand-chose.

Cent mille chômeurs dans le Nord-Pas-de-Calais

Dans le Boulonnais, l'émotion est grande après l'annonce de 1 050 licenciements aux APO Avec 2 500 salariés, cette usine représente, on le sait, un cinquième de l'emploi industriel du Boulonnais et un tiers du trafic marchandises du port.

« C'est un scandale, nous dit M. Lobez, secrétaire du syndicat des métallurgistes C.F.D.T. de Boulogne et secrétaire adjoint de la section C.F.D.T. des APO. *Sur le plan industriel, nos usines représentent plus de 80 % de la production française de ferro-manganèse et de silicomanganèse. Près de la moitié de cette production est exportée et favorise la balance du commerce extérieur. »*

En cas de disparition de l'entreprise, la France devrait importer la quasi-totalité de ses besoins non seulement pour l'industrie, mais encore pour la défense nationale : les ferro-alliages constituent un sous-produit indispensable à la fabrication des aciers spéciaux. D'autre part, les APO construisent de très nombreuses pièces détachées, en acier moulé, pour une clientèle très diversifiée : S.N.C.F., métallurgie, mécanique, industrie nucléaire. Elles fournissent du gaz, de l'électricité pour E.D.F. Elles sont aussi un client privilégié des Charbonnages de France : la cokerie de Mazingarbe travaille presque exclusivement pour les APO. Enfin l'Etat, de manière directe ou indirecte, par l'intermédiaire de groupements professionnels, a notablement contribué à l'expansion de l'usine. Tout cet argent aura-t-il été dépensé pour rien ?

Mais c'est surtout sur le plan social que les travailleurs se posent des questions, ainsi que le maire socialiste de Boulogne, M. Langagne, et toutes les municipalités de la région boulonnaise. *« C'est dur de perdre son travail,* nous confie un haut fourniste, qui sera peut être licencié ces prochains jours avec 617 de ses camarades et 432 aciéristes de Manihen. *Mais le pire est que nous ne savons comment nous reclasser. Des hauts fourneaux, il n'y en a pas des masses dans la région. Il faudra donc s'expatrier ou abandonner le métier. Mais pour quelle autre profession ? »*

Il y a 100 000 chômeurs dans le Nord-Pas-de-Calais. L'agglomération boulonnaise n'est pas mieux lotie que le reste de la région. Fin septembre, on y recensait 4 739 demandeurs d'emploi, ce qui représentait une progression de 8,2 % par rapport à septembre 1977. Sur ce total, 50,6 % des demandeurs étaient des jeunes de moins de vingt-cinq ans (dont 43,4 % pour un premier emploi) et 50 % étaient des femmes. Selon M. Michel Carlier, conseiller technique au cabinet du maire, le taux de chômage, par rapport à la population salariée des ASSEDIC, est actuellement de 14,7 % avec 5 300 demandeurs inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi, et cette proportion atteindra sans doute 18 % avant la fin de l'année, non compris les licenciements aux APO.

Pour M. Michel Gournay, secrétaire de l'union locale C.G.T., les APO ce n'est que l'*« arbre qui cache la forêt »*. La liste est longue, en effet, des entreprises boulonnaises en difficulté. Les usines de Baignol et Farjon et de Blanzy-Conté-Gilbert (fabriques de plumes et de crayons) réduisent leurs horaires à trente-deux heures par semaine pour les 800 salariés de ces deux entreprises ; chez Fourmaintraux et Delassus, à Desvres (céramiques), 84 licenciements ont eu lieu en septembre, sur un effectif de 470 personnes. La C.G.C.T. (Compagnie générale de constructions téléphoniques de Boulogne) va réduire prochainement ses effectifs (actuellement 1 050 salariés).

Dans la pêche et les activités connexes, où travaillent environ 7 000 salariés, la flotte des chalutiers a été considérablement réduite depuis plusieurs années, du fait de l'interdiction de pêcher le hareng « britannique » (30 000 tonnes en 1973 et zéro aujourd'hui, en dehors d'une tolérance de 5 % des prises accessoires).

Par ailleurs, les APO induisent l'activité d'un grand nombre de sous-traitants, qui n'ont pas été payés parfois depuis deux mois et connaissent ainsi des difficultés de trésorerie. Il s'agit souvent de petites entreprises ou même d'artisans qui n'emploient qu'un ou deux ouvriers. Tel est le cas notamment d'une petite carrière de sable (un seul salarié) à laquelle les APO doivent 135 000 francs.

Une riposte unitaire

Aussi la riposte a-t-elle commencé de s'organiser à Boulogne dans tous les milieux, qu'il s'agisse des organisations ouvrières, mais aussi des commerçants et des artisans qui, tels les camionneurs, subiront les retombées d'une réduction d'activité des aciéries. *« Tous les syndicats sont dans le coup,* dit-on à la mairie. *Jamais, sauf lors d'une première manifestation, en octobre dernier, nous n'avions vu se dégager un tel consensus populaire. »* La C.G.C. elle-même s'est ralliée à la délégation intersyndicale qui, vendredi dernier 1er décembre, s'est rendue à la sous-préfecture et à l'inspection du travail pour réclamer *« un délai avant toute décision concernant les APO »*. La C.G.C. a d'autre part dénoncé elle aussi *« la mauvaise gestion »* d'un patronat rétrograde, qui se comportait à l'égard du personnel des aciéries comme les maîtres de forges d'autrefois. La FEN, la JOC, la Jeunesse communiste, les Jeunesses socialistes, les associations familiales et les partis de gauche (P.S., P.C.F., M.R.G., P.S.U.) avaient participé le soir même à une sorte de réunion d'état-major avec les syndicats à la Bourse du travail, pour décider des modalités de la manifestation qui marquera l'« opération ville-morte » du jeudi 7 décembre.

De leur côté, les syndicats des cheminots ainsi que les postiers, l'E.G.F., la FEN, envisagent une grève entre le mercredi 6 décembre à 21 heures et le vendredi 8 décembre à 6 heures. Enfin, l'abbé Dollé, doyen de Boulogne, faisait savoir dans un communiqué publié en fin de semaine que *« les prêtres du Boulonnais, les chrétiens, ne resteront pas sourds aux appels lancés pour la journée du 7 décembre »*. L'abbé Dollé déclarait notamment : *« Refusant la mutilation de l'homme par le chômage, nous dénonçons le libéralisme effréné qui préside à la restructuration actuelle et fait passer les impératifs économiques avant les impératifs humains. »*

Pour l'instant, les syndicats demandent aux travailleurs, sans plus de précisions, *« de se tenir prêts à toutes les actions nécessaires »*. La C.G.T. a proposé un slogan pour la journée de jeudi : *« Un ouvrier APO licencié égale trois chômeurs à Boulogne. »*

JEAN BENOIT.

Un millier de licenciements annoncés à Creusot-Loire

La direction du groupe Creusot-Loire a annoncé, samedi 2 décembre, le licenciement prochain de quelque mille cent cinquante salariés : deux cent cinq à l'usine « métallurgie », deux cent trois — qui pourraient être ramenés à cent soixante — à l'usine « énergie », quarante-trois à l'usine « traction » du Creusot et sept cent cinquante à l'établissement de Rive-de-Gier (Loire). *« Le groupe a perdu 150 millions de francs au cours des six derniers mois »*, avait indiqué, jeudi, son P.-D. G., M. Philippe Boulin.

Creusot-Loire, qui employait encore trente-deux mille deux cents personnes en 1970, n'avait plus que vingt-neuf mille huit cent soixante-deux salariés avant l'annonce de ces licenciements et malgré l'absorption, en 1977, de Marrel (mille huit cents travailleurs). Pour les trois unités du Creusot précitées, les suppressions d'emplois affecteront principalement les ouvriers âgés de plus de cinquante-six ans et huit mois, et les syndicats craignent que cette mesure ne soit étendue aux quelque six cents travailleurs des autres établissements du Creusot qui ont dépassé cet âge.

M. Charvet, directeur de l'usine « énergie », a expliqué ainsi les dispositions prises : *« Les charges ou commandes sont inférieures aux capacités en personnel. Comme nous travaillons sur des programmes longs, il y a peu de chance pour que cette situation se modifie à court terme. »* M. Delors, directeur de l'usine « traction » a déclaré de son côté : *« Le marché des locomotives « 7 200 » a été étalé sur un plus grand nombre d'années que prévu, ce qui réduit les cadences mensuelles, notamment pour ce qui concerne les boogies. La cadence de fabrication du train à grande vitesse sera elle aussi réduite en 1979, avec un total de six rames. Il n'est prévu une augmentation que pour 1980 avec vingt-six rames. »*

Téléphone : le groupe CIT-Alcatel annonce neuf cent vingt suppressions d'emplois

Les premières vagues importantes de licenciement dans l'industrie du téléphone interviendront en 1979. La direction de CIT-Alcatel (groupe Compagnie générale d'électricité) devait soumettre, lundi 4 décembre, au comité central d'entreprise un calendrier de mesures (réductions d'effectifs, d'horaires, chômage technique) à prendre en 1979 dans la plupart des usines de production de matériel téléphonique (départements Commutation et Transmissions) :

— Les 4 500 employés des usines de La Rochelle (Charente-Maritime), Saint-Rémy-de-Maurienne (Savoie), Aix-les-Bains-I (Savoie), Pontarlier-I (Doubs) et Cherbourg (Manche) chômeront entre Noël et le jour de l'An.

— A partir du 1er janvier, des réductions d'horaires interviendront dans toutes ces usines (à l'exception d'Aix-I), ainsi que dans l'établissement de Troyes (Aube), qui comprend 350 personnes.

— Au cours du deuxième trimestre 1979, 400 emplois seront supprimés dans chacune des usines de Marcq-en-Barœul (Nord) et de La Rochelle, et 120 dans celle de Troyes au début de l'été.

Les décisions que CIT-Alcatel soumet à son comité central d'entreprise ne sont pas, à vrai dire, une surprise. Depuis plusieurs mois, les industriels du téléphone font état de difficultés. Des études, réalisées à la demande du premier ministre, prévoient que ce secteur d'activité devra reconvertir plus de 15 000 emplois — sur un total de 90 000 — en trois ans. Plusieurs raisons expliquent cet apparent paradoxe que constituent des réductions d'effectifs dans une industrie de pointe en expansion.

A la fin des années soixante, l'industrie du téléphone a construit une vingtaine d'usines, pour la plupart situées dans la façade ouest du pays. La main-d'œuvre locale, féminine le plus souvent, étant particulièrement adaptée au montage des équipements téléphoniques. Y a-t-il eu surinvestissement ? Peut-être, mais les industriels estiment que c'est à ce prix qu'ils ont pu suivre le programme des P.T.T. et rattraper ainsi, en quelques années, le retard considérable du réseau français.

Il était prévu pour les prochaines années une diminution progressive des commandes de centraux électromécaniques, la part des centraux semi et tout électroniques allant grandissant et l'administration a décidé d'accélérer ce processus. Ainsi, les matériels anciens ne représenteront qu'un maximum de 5 % dans le total des commandes en 1980. Or, pour fabriquer un central semi-électronique, il faut deux fois moins de pesonnel que pour un central électromécanique ; et pour construire un central tout électronique (ceux de CIT-Alcatel), il en faut quatre fois moins.

CIT-Alcatel est le premier des grands fabricants en matériel téléphonique à annoncer avec précision ses projets. D'autres devraient suivre : l'Association des ouvriers en instruments de précision (A.O.I.P.), mais aussi la Compagnie générale de constructions téléphoniques (C. G. C. T.), voire même les filiales de Thomson-C.S.F. (encore que ce groupe bénéficie d'un volume accru de commandes de la part de l'administration). Pour la C.G.C.T., filiale française d'I.T.T., le problème se pose avec d'autant plus d'acuité que la société voit diminuer sa part dans les marchés publics. A tel point que le groupe s'interroge sur le maintien d'une activité télécommunications en France. De là à envisager une vente par I.T.T. de la C.G.C.T. à une société française... — J.-M. Q.

LA SOCIÉTÉ TIBERGHIEN FRÈRES EST MISE EN LIQUIDATION

Le tribunal de commerce de Tourcoing vient de prononcer la liquidation de la Société Tiberghien-Frères, tout en autorisant, jusqu'au 31 mars prochain, la poursuite de l'exploitation de cette usine textile dont le dépôt de bilan fut décidé, en février 1975, et qui emploie encore quatre cent vingt personnes alors qu'elle a compté jusqu'à sept cents salariés.

Le tribunal a refusé le concordat avec des attendus très explicites qui constatent notamment les « défaillances successives » et le « manque de soutien » des organismes officiels sollicités et en rappelant « les efforts courageux déployés tant par le personnel que par les dirigeants responsables de l'entreprise... »

Dans un communiqué, le comité d'entreprise déclare que *« l'injustice des pouvoirs publics et du gouvernement est mise en cause par le tribunal. La mise en chômage coûtera six fois plus cher que l'aide demandée. (...) Jusqu'à présent, nous n'avions lancé aucun mouvement ; nous ne voulions rien casser, nous voulions simplement travailler. Nous n'arrivons pas encore à croire que c'est la fin... »*

LA GRÈVE DES AGENTS DE CONDUITE A PARIS-LYON

Les effectifs de ce dépôt ne seront pas modifiés déclare la direction de la S.N.C.F.

Tandis que les agents de conduite C.G.T., C.F.D.T. et autonomes du dépôt de Paris-Lyon poursuivent leur mouvement de grève — depuis le 27 novembre, le trafic n'est assuré qu'à 25 % sur le réseau de la banlieue Sud-Est, — la direction générale de la S.N.C.F. déclare, dans un communiqué publié dimanche 3 décembre, qu'*« il est surprenant de constater l'opposition des syndicats locaux à des mesures qui, tout en améliorant la gestion de la société et l'organisation du travail, favorisent l'attribution de repos en fin de semaine »*.

« Le motif [de cette grève], ajoute-t-elle, *est l'application d'un nouveau roulement de travail pour le service de banlieue. Pour tenir compte de la réduction du trafic le samedi et le dimanche, la S.N.C.F. a, en effet, établi un nouveau programme de roulement prévoyant pour chaque jour de la semaine l'utilisation plus rationnelle des agents. En contrepartie, les agents concernés bénéficient d'un plus grand nombre de repos les samedis et les dimanches, ce qui répond à leurs revendications constantes. Cette organisation est déjà appliquée à la satisfaction du personnel sur le reste du réseau et, en tout état de cause, l'effectif du dépôt intéressé ne sera pas modifié. »*

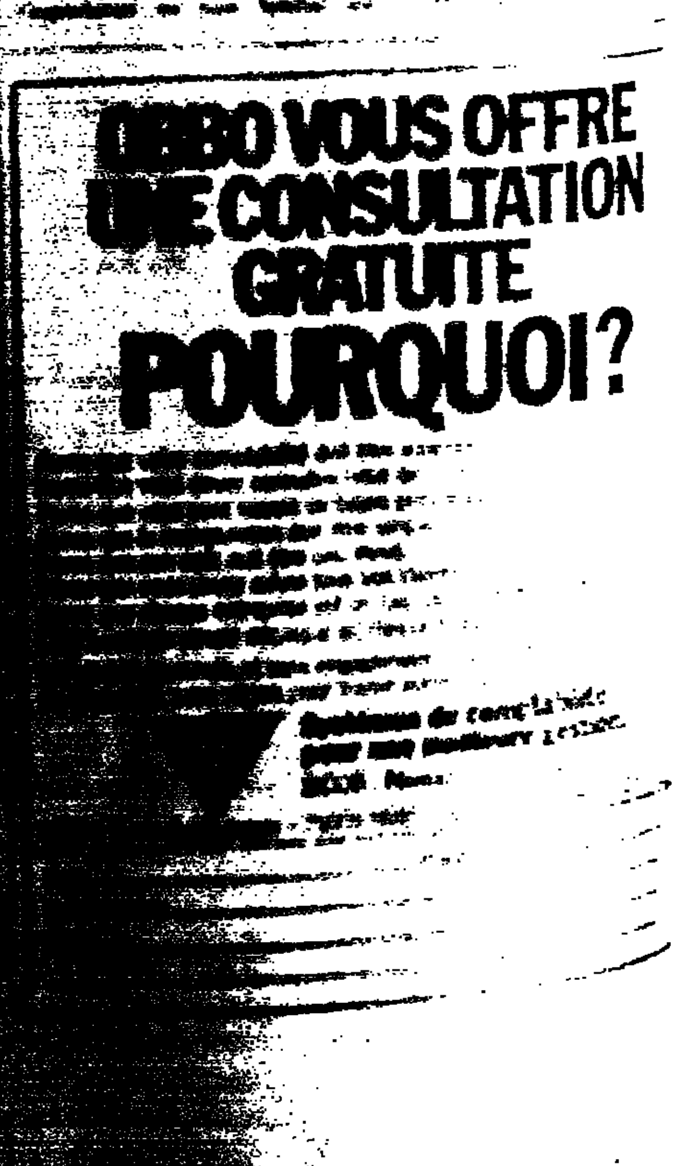
A Paris-Austerlitz, le préavis de grève des agents de conduite C.G.T. des trains de banlieue, déposé du 4 au 12 décembre, pour réclamer une qualification supérieure, n'était pas suivi d'effet ce lundi en fin de matinée.

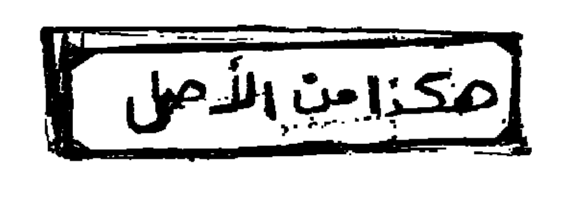
● *A la raffinerie Elf de Feyzin (Rhône),* la procédure d'arrêt des fabrications et de mise en sécurité des installations est progressivement appliquée, à partir de ce lundi 4 décembre, à la suite des grèves tournantes qui affectent successivement, depuis le 28 novembre, la centrale thermoélectrique, les pompes et les vapocraqueurs. La direction a considéré que cette situation était *« rigoureusement incompatible avec les conditions normales d'exploitation »*. Sa décision pourrait avoir des incidences sur les délais de livraison du gaz butane et propane.

● *Le club Notre Présence,* que préside M. Léo Hamon, ancien ministre, organise mardi 5 décembre, à 19 heures, salle Médicis au Sénat, une réunion consacrée aux inégalités dans le travail à laquelle participeront MM. Jacques Méraud, auteur d'un rapport sur ce sujet, et Yves Haigneau, directeur de l'Agence nationale pour les améliorations des conditions de travail.

Grève le 9 décembre aux Charbonnages de Lorraine

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. appellent l'ensemble des mineurs des Charbonnages de Lorraine à une grève de vingt-quatre heures, samedi 9 décembre, *« face au refus de la direction des Houillères du bassin de Lorraine et des Charbonnages de France d'ouvrir des négociations portant en particulier sur la réduction du temps de travail dans les mines »*, a indiqué un communiqué syndical.





AFFAIRES

DÉBAUCHE DE GRANDS PROJETS DE DUBAI A ABOU-DHABI

La France ne s'intéresse pas assez aux mille et un comptes des émirs

De notre envoyé spécial

Créé le 2 décembre 1971, le jeune Etat des Emirats arabes unis (E.A.U.) vient de célébrer le septième anniversaire de sa naissance. Composés de sept émirats, groupant seulement quelque huit cent mille habitants dont 80 % d'immigrés, les E.A.U. détiennent le record mondial du plus fort revenu par habitant.

Au septième rang des exportateurs mondiaux de pétrole, avec une production de 100 millions de tonnes en 1977, les E.A.U. sont engagés dans un considérable effort d'équipement (usines, ports, chantiers navals, centres de commerce internationaux, autoroutes, aéroports, hôtels), auquel les entreprises françaises n'apportent pas, par rapport à celles d'autres pays, une contribution suffisante.

Tous les pays et surtout les économies occidentales auront les yeux tournés vers Abou-Dhabi, capitale des Emirats, le 16 décembre puisque ce jour-là les représentants des pays de l'OPEP s'y réuniront pour décider la hausse du prix du pétrole.

Dubaï. — De Khor-Fakhan à Dubaï, de Ras-al-Khaimah à Abou-Dhabi, que ce soit aux confins inhospitaliers et rocheux de l'Oman, aux portes des aimables oasis d'Al-Ain ou de Dhaid, ou sur les sables du désert orangé, les Emirats sont pris de frénésie, leur économie est en folie. La vie surgit en désordre et à profusion, au même rythme, effréné, où est coulé le béton et expédié le pétrole brut. L'espace est dévoré par un urbanisme sans règle ni loi, hors celle de sa propre cavalerie. Excavatrices et bulldozers ne prennent aucun repos. A une cadence stakhanoviste, les jets gros porteurs déversent, par milliers, les hommes d'affaires et les marchands venus d'Occident et du Japon. En un an, le trafic de frêt de l'aéroport de Dubaï a augmenté de 599 % !

Le négoce appelle toujours davantage le négoce ; les cargos et les porte-conteneurs prennent leur tour devant les digues de Port-Rashid ; les hôtels-cathédrales fleurissent des sables, et des cheikhs font entourer leur palais d'un mur d'enceinte en marbre, lorsque, condescendants, ils veulent bien exprimer une pensée admirative pour l'Italie de Carrare !

Devant ceux qui disent leur stupéfaction face à une telle débauche de projets et de marchés, d'opulence ostentatoire, et face à tant d'exemples de gestion dispendieuse que les économistes occidentaux appellent en raccourci du gaspillage, les historiographes du très jeune Etat des Emirats arabes unis (E.A.U.) sourient : « *Le Golfe n'est que le prolongement marin de la plaine mésopotamienne. Jadis, vous le savez bien, la Mésopotamie n'était pas une contrée parmi d'autres, mais la contrée, et à elle seule elle était le monde entier, le centre du monde. Gilgamesh en fut le plus célèbre héros, et il était tenu pour un demi-dieu car, de son corps, les deux tiers étaient divins et un tiers humain. Aujourd'hui la différence vient de ce que les ressortissants des Emirats, avec les fabuleuses richesses dont ils disposent, sont davantage que des vrais dieux dans l'économie des vingtième et vingt et unième siècles.* »

C'est sans doute à Abou-Dhabi, à Sharjah, à Dubaï et dans les autres émirats-enclaves qu'on enregistre le revenu par habitant le plus élevé du monde. Pas d'impôts, pas de frais en cas d'hospitalisation. Une automobile est endommagée ? On la laisse sur le bord de la route, on en rachète une autre. Belles perspectives pour qui veut s'installer récupérateur de ferraille... sans compter le tapis de boîtes de boissons écrasées qui commence à se former. Les Européens venus dans cet eden du capitalisme le plus débridé — en attendant qu'il démontre qu'il est le plus « performant » — affirment que les plus pauvres, parmi les citoyens des E.A.U., se recrutent parmi les chauffeurs de taxi (*en quasi-totalité des voitures japonaises*), qui ne gagnent que 8 000 dirhams (1) par mois, net bien sûr. La plupart des tâches moins rémunératrices que la conduite automobile (travaux publics, restauration, hôtellerie) sont confiées à des immigrés du Bangladesh, de l'Inde ou du Pakistan. Et voilà un deuxième record mondial : pour une population totale de quelque huit cent mille personnes, 80 % sont originaires du sous-continent indien.

Le whisky le moins cher du monde

Mais on rencontre aussi quelques Français, qui confient sans aucune gêne qu'ils sont venus ici, pour trois ou quatre ans, le temps de «*faire de l'argent*». Tel ce jeune sous-chef de cuisine (Dijonnais) employé par une grande chaîne hôtelière de Dubaï : « *Ma rémunération : 5 000 F net par mois. Nourri, logé, vêtu. Je commande mes produits à Rungis ou à Londres par télex. Deux ou trois jours après ils sont là par avion. Vous voulez connaître des records ? C'est à Dubaï que le whisky — le bon whisky — est le moins cher du monde : 7 F la bouteille. Mais hier, j'ai servi des huîtres françaises : 4,50 F la pièce.* »

Comme d'autres pays, au plus fort de leur croissance ou de leur reconstruction, ont mis l'accent sur l'industrie lourde, le relèvement des villes ruinées, l'agriculture intensive, le négoce, ou encore l'extraction des métaux, les Emirats sont prêts à jouer toutes ces cartes à la fois. Toutes plus une, qui leur donne à la fois une vitrine internationale et les met à l'épreuve des lois difficiles de l'hospitalité, lorsqu'elle est liée au business : il s'agit de l'hôtellerie.

Il n'y a pas de grands hôtels qui ne soient construits avec les fonds — souvent personnels — des émirs ou de leurs hommes de paille ; mais la gestion en est confiée aux grandes chaînes multinationales : *Intercontinental*, Sheraton, Hilton, Holiday Inn, Trust Houses Forte, mais aussi Méridien, Novotel, qui ont fait un effort pour s'installer ici. Un groupe indien, Oberoi, s'est mis sur les rangs à Sharja. La chaîne suisse Penta (liée à Swissair) s'installe à Djebel-Ali, le colossal complexe industriel et portuaire en cours de construction au sud de Dubaï. Même en cas de remplissage médiocre, les chaînes sont assurées que les propriétaires leur verseront un minimum garanti. La formule est sécurisante et séduisante, mais elle ne présente pas que des avantages, car elle n'incite évidemment pas les directeurs d'hôtel à pratiquer une politique incitative des prix. Résultat : au Sheraton de Dubaï, par exemple, le tarif de la chambre simple ne descend pas en dessous de 330 dirhams, et la suite la plus luxueuse, nommée « Abjar », est louée 2 200 dirhams (non compris la taxe municipale de 5 %). *Bagatelle* pour les princes du Qatar et de Bahreïn ou pour les dignitaires d'Arabie Saoudite qui l'occupent régulièrement. Et M. Elsayed Moustafa Elbaz, directeur des ventes, est fier de dire : « *Nos suites sont occupées en moyenne dix-huit fois par mois.* »

Surenchère et courses poursuites conduisent à une surcapacité hôtelière, surtout à Sharja, qui commence à prendre des proportions inquiétantes.

(1) 1 dirham : 1,25 F.

Une vente de charité de l'O.L.P.

Car, même si la gestion des stocks ou la résorption des surplus constituent le moindre souci des émirs, actuellement du moins, et même si ce qu'on appelle dans les vieux pays libéraux « *gaspillage ou équipements dispendieux* » est désigné ici comme « *investissements de précaution et infrastructures de première nécessité* », il est évident que le manteau est trop large. C'est le cas à l'évidence dans l'hôtellerie et les transports, surtout dans le petit émirat de Sharja et aussi à Fujeira. Ça l'est beaucoup moins à Abou-Dhabi, capitale aérée, fleurie, verte, enluminée, parée de sa corniche incurvée, de sa baie et de sa plage artificielle où l'Hôtel Hilton abrite souvent les réunions décisives de l'OPEP. Cet « hôtel-ambassade-ministère » est *sans doute le seul* Hilton du monde qui accueille bien volontiers dans ses murs — c'était le 23 novembre — une vente de charité organisée par et pour l'Organisation de libération de la Palestine...

Dans les émirats où il n'y a de prestige que dans ce qui est visible, les constructeurs et les gestionnaires d'hôtels sont au coude à coude, et les « fabricants » d'aéroports se livrent à *une escalade sans fin. Le Méridien* d'Abou-Dhabi, qui ouvrira dans quelques mois, compte bien souffler au Hilton le séjour de quelques hautes personnalités, faisant valoir qu'il mettra à leur disposition deux suites diplomatiques et un appartement présidentiel.

A propos des compagnies aériennes, comment ignorer la bataille acharnée qu'elles se livrent sur ces destinations du Golfe ? La British Airways et Gulf Air tirent évidemment tous les atouts de rentes historiques et géographiques. Mais il ne manque pas de sociétés, par exemple Swissair, qui, *a priori*, n'ont pas de vocation à voler vers le Golfe, et qui pourtant parviennent à y faire très honorable figure. La compagnie suisse, qui a horreur qu'on prononce les mots de « tarifs de faveur », sauf lorsqu'ils sont officiellement avalisés par l'IATA, et où l'orthodoxie *financière* est érigée en dogme, dessert Koweït, Dharan, Dubaï, Abou-Dhabi et depuis quelques semaines Djeddah. Elle trouve dans la clientèle d'affaires de l'Europe centrale de quoi remplir convenablement ses DC-8. Mais elle n'en reste pas là et veut « accentuer sa pression » : dans ce but, elle a dirigé ses démarcheurs vers de grands groupes financiers et agences ayant pignon sur rue à Paris et versés *dans les voyages d'affaires*, tels American Express, Transtour, Transcar, Worms, Daro, etc.

Et c'est une marque de témérité pour Swissair que de vouloir aussi développer la clientèle des marins à l'occasion des relèves d'équipage sur les pétroliers ou les cargos, quand on sait la place prise sur ce créneau par Olympic Airways, Middle East ou SAS. « *Ces chiffres ne sont pas négligeables*, note à ce propos le *commandant Cherel, chef d'armement* de la Société maritime Shell (S.M.S.) ; *750 marins de notre société sont susceptibles d'être relevés. En 1977, la S.M.S. a fait 489 relèves au golfe Persique, dont 477 à Dubaï. Ajoutez à ces chiffres le voyage aérien de 28 épouses qui allaient rejoindre leurs maris. Les frais de relève représentent 8 à 9 % de l'ensemble des frais d'équipage de notre société.* »

Dans les prochains jours aura lieu l'inauguration de l'élégant aéroport de Sharja, dont l'ingénierie a été confiée aux autorités aéroportuaires de Francfort. Février 1979, visite probable de la reine Elizabeth aux E.A.U. pour couper les rubans du complexe industriel et portuaire de Djebel-Ali — au moins trois fois plus grand que Fos — qui groupera des usines d'aluminium, d'acier, de profilés, de désalinisation, des centrales électriques, une usine de liquéfaction de gaz, des chantiers navals, d'immenses bassins maritimes (les quais sont construits à la cadence de 30 mètres par jour), et peut-être une usine d'automobiles. Les « architectes » de l'opération sont néerlandais et britanniques, et les acheteurs d'aluminium, déjà désignés, sont *américains et japonais. Ce sont* aussi des hommes de l'art britanniques qui ont en charge la conception du gigantesque Centre international d'exposition et de commerce de Dubaï (coût 250 millions de dollars). Dans quelques mois sera mis en service le terminal à conteneurs de Khor-Fakkan, dont la réalisation est entre les mains de la société M.T.I. de Jeddadh.

Où est donc passée la France, du *moins celle qui exporte autre* chose que des cravates, du parfum ou des vins fins ? En dehors de quelques exceptions remarquables et connues (l'Aéroport de Paris construit le nouvel aéroport d'Abou-Dhabi, qui ouvrira dans un an), ou moins connues (c'est Strafor qui a équipé en matériel de bureau le siège de la Compagnie pétrolière d'Abou-Dhabi), les chiffres et les faits sont là pour caractériser la timidité des performances françaises sur ces marchés, pourtant très « demandeurs ». Dans les rues, toutes les voitures sont américaines, allemandes ou japonaises. Les camions de chantier ? Japonais, suédois, américains. Le beurre dans les hôtels ? Danois. Les confitures ? Suisses. Les ascenseurs ? Anglais ou japonais. Il faut vraiment se coller tout près de la porte des chambres d'hôtel pour trouver un équipement « *made in France* » : l'œilleton *qui permet de voir... sans être vu.*

« *Nous ne souhaitons pas travailler moins avec les Français qu'avec d'autres partenaires*, explique-t-on à la chambre de commerce de Dubaï, *mais ce n'est tout de même pas nous qui allons solliciter et démarcher vos fabricants ! Pour les six premiers mois de 1978, les exportations françaises à Dubaï n'ont atteint que 164 millions de dirhams* », guère plus que celles des Pays-Bas ou de Hongkong. La France vient au septième rang, très loin après *le Japon (1,15 milliard)*, le Royaume-Uni (1 milliard), les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Inde et l'Italie.

Et pourtant les formalités administratives ou les cautions financières exigées de celui qui veut construire une usine ou ouvrir une succursale ne sont pas très tracassières. Dans les grands hôtels, il est délivré à tous les hommes d'affaires un vade-mecum lui indiquant les démarches à accomplir si les potentialités des E.A.U. l'intéressent. Les autorités se montrent même « *toutes prêtes à faciliter les contacts* » (chaque mot, dans ce pays, où les intermédiaires sont rois, a son importance). « *Djebel-Ali, par exemple*, notent les brochures de la chambre de commerce, *constitue parmi tous les endroits du Golfe une zone d'investissements rentables pour les sociétés des pays industrialisés qui ont la compétence technique et commerciale. Des terrains pour les projets industriels sont immédiatement disponibles. Le prix se négocie, mais dépend généralement des autres termes de l'accord général passé entre la firme et le gouvernement de Dubaï. Pas de restriction pour le rapatriement des bénéfices. Pas d'impôts. Une politique d'immigration libérale (...).*

» *Il existe de sérieux indices que Dubaï deviendra un centre industriel et commercial d'éclatement de première importance dans le Moyen-Orient, l'Extrême-Orient et l'Afrique.* »

C'est vraiment ce qu'on peut appeler un environnement financier, économique, commercial et *politique favorable*.

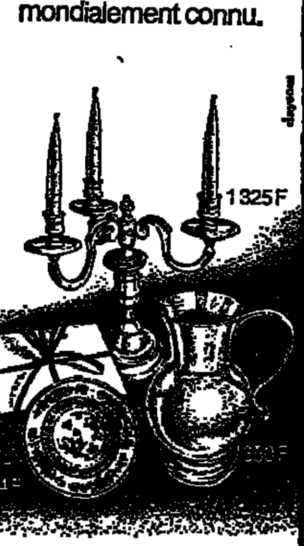
Il est vrai néanmoins que, statutairement, « *une contribution de 300 dirhams est perçue chaque année sur les sociétés installées dans les émirats, au profit du Fonds d'aide aux Palestiniens...* ».

Mais personne ne pourra croire que cette immixtion de la politique dans les affaires soit si incongrue qu'elle « braque » les industriels et les financiers français ou les détourne des appels magiques des *sirènes* du Golfe. Le mal est plus profond : c'est la maladie d'audace...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

IRAN
BAHREIN
QATAR
EMIRATS ARABES UNIS
ABOU DHABI
DOUBAÏ
OMAN
ARABIE SAOUDITE
RAS EL KHEYMA
OM EL QOWAIN
ADJMAN
FOUDJEIRA
Dét. d'Hormuz
Oasis de Liwa

1. ADJMAN 2. FOUDJEIRA 3. CHARDJA 4. OM EL QOWAIN 5. RAS EL KHEYMA



…AI A ABOU-DHABI

…comptes des émirs



AFFAIRES

En Chine, onze grands projets d'équipement seront confiés à des firmes françaises

(Suite de la première page.)

Il s'agit toutefois d'un projet à long terme pour lequel le président d'honneur de Péchiney-Ugine-Kuhlmann, M. Jouven, poursuit actuellement des discussions à Pékin.

Des protocoles d'accord, affirme-t-on, seront signés « *d'ici quelques jours* » entre corporations chinoises et industriels français pour plusieurs de ces projets, les plus avancés paraissant être l'opération sidérurgique (Cofrancid) et l'usine de construction de centrales à bulbes (Neyrpic).

La vente de réacteurs nucléaires d'une puissance de 900 MW chacun ne figure pas dans la liste de M. Li Chiang, mais M. Teng Hsiao-ping, lui-même, parlant aux journalistes a confirmé qu'un accord était intervenu pour l'achat par la Chine de deux installations de ce type. Il s'agit d'un contrat un peu inférieur à 10 milliards de francs. Les Chinois assurant les travaux de génie civil, mais auquel doit s'ajouter en principe la fourniture du combustible au moins initial.

30 milliards de francs de crédits

Les questions de crédit font, elles aussi, l'objet d'un document annexe. Dans la délégation française, on se borne à parler de crédits normaux à l'exportation concernant les ventes de grands ensembles et pour lesquels un « plafond » a été fixé. D'autres sources dignes de foi précisent que l'opération équivaut à ouvrir à la Chine une ligne de crédit, garantie par la COFACE, de l'ordre de 30 milliards de francs sur une période qui a été étendue à dix ans. La France n'a pas consenti, comme l'aurait voulu les Chinois, un taux d'intérêt analogue à celui pratiqué avec l'U.R.S.S. pour des opérations du même genre (5,75 %), mais elle s'est rapprochée du taux offert par le Japon, soit environ 6,5 %. Si besoin est, cette ligne de crédit pourrait être étendue au-delà de 1985.

MM. Deniau et Li Chiang se sont d'autre part entendus pour améliorer les conditions matérielles dans lesquelles se développent les relations commerciales entre les deux pays. Les services commerciaux de l'ambassade de France à Pékin vont être renforcés, et plusieurs sociétés de commerce françaises supplémentaires (deux sont actuellement en place) pourront prochainement ouvrir des bureaux à Pékin.

La négociation de l'accord qui vient d'être signé a été difficile et elle s'est prolongée jusqu'à la matinée de lundi. On se refusait du côté français à accepter l'idée d'un accord-cadre qu'aucun engagement chinois en bonne et due forme ne serait venu remplir. Le contrat désormais acquis pour les réacteurs nucléaires — dont certaines modalités restent toutefois à discuter, en particulier les restrictions imposées par les États-Unis — ainsi que l'offre d'une participation française à un projet sidérurgique d'importance majeure, certaines assurances aussi, semble-t-il, à propos du secteur pétrolier, ont apparemment facilité la conclusion des conversations. M. Teng a fait en outre miroiter aux yeux de ses interlocuteurs, qu'il a rencontrés avant la signature, « *les espoirs infinis* » qu'offrait une coopération dans le secteur des centrales hydro-électriques sur basses chutes, particulièrement adaptées aux fleuves et rivières asiatiques.

Peu de solutions ont été trouvées au problème du déséquilibre des échanges. L'une des annexes de l'accord énumère les produits chinois dont les ventes « *devraient* » se développer en France, mais on y trouve peu de suggestions orginales. Aucun engagement précis n'a été pris par les Chinois en ce qui concerne des produits dont notre pays s'était porté acquéreur, tels que céréales, soja, produits énergétiques, etc. La ligne de crédit ouverte à la Chine doit compenser ce déséquilibre. Exception faite des deux ou trois projets pour lesquels l'accord peut être considéré comme acquis, elle ne fait toutefois qu'offrir à la Chine des possibilités que celle-ci sera libre d'utiliser ou non.

ALAIN JACOB.

● *Le groupe américain Avon*, un des plus gros fabricants mondiaux de produits cosmétiques (7,4 milliards de francs de chiffre d'affaires annuel), envisage de commercialiser d'ici deux ans des montres dont les prix se situeraient entre 225 et 315 F ; elles seraient équipées de pièces fabriquées en Suisse et assemblées aux îles Vierges. L'objectif d'Avon serait d'atteindre dans un premier temps le million de montres par an pour arriver en 1985 à contrôler 10 % du marché américain (10 millions de montres). Mais pour ce faire, le groupe devra diversifier ses sources.

● *La Société suisse pour l'industrie horlogère* (S.S.I.H.), deuxième groupe horloger suisse, vient de créer à Singapour une filière à 50/50 avec la Nippon Miniature Bearing Co. Ltd (N.M.B.). Cette nouvelle société, dénommée Precision Watchcase Ltd fabriquera des boîtiers de montres. Sa production devrait atteindre 500 000 pièces par an.

Cette implantation dans le Sud-Est asiatique devrait permettre à la S.S.I.H. d'abaisser ses coûts de production.

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Le Syndicat de la métallurgie doit faire face au lock-out

De notre correspondant

Bonn. — Le conflit dans la sidérurgie de la Ruhr a pris une tournure plus aiguë. Les organisations patronales ont réagi contre les grèves ponctuelles menées par trente-huit mille travailleurs, frappant de « lock-out » vingt-neuf mille ouvriers dans huit autres entreprises de la branche. Quelque quatre-vingt mille sidérurgistes ne sont pas jusqu'ici affectés par ce combat.

Le Syndicat de la métallurgie a voulu se donner l'apparence de la modération, en faisant savoir qu'il serait prêt à négocier avec les employeurs. Il a ajouté toutefois que la seule base de discussion serait, comme avant, une augmentation de 5 % pour les salaires, et l'introduction progressive de la semaine de trente-cinq heures. Cette offre n'a donc aucune chance de débloquer la situation, puisque le patronat de la sidérurgie propose seulement une hausse salariale de 3 % et ne veut pas entendre parler d'une réduction du temps de travail hebdomadaire, à laquelle il voudrait substituer six semaines de vacances par an pour tous les ouvriers de la branche.

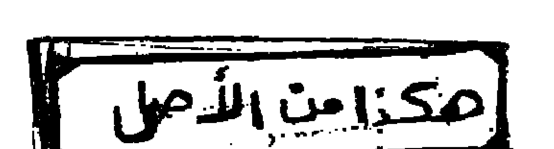
La position des dirigeants syndicaux de la Ruhr comporte une faiblesse sérieuse sur le plan théorique. Leurs collègues en Allemagne du Nord, tout en revendiquant 6 % de hausse salariale pour leurs 280 000 membres, ne demandent pas la semaine de trente-cinq heures, mais préféreraient trois à quatre jours de vacances supplémentaires. Il en va de même pour les 115 000 métallurgistes de Berlin, qui souhaitent exactement ce que le patronat offre dans la Ruhr, c'est-à-dire six semaines de repos par an. Les 140 000 métallurgistes de la Rhénanie-Palatinat se contenteraient même d'obtenir trente jours de vacances.

Ces divergences n'empêchent pas que les organisations syndicales de la Ruhr maintiennent fermement leurs revendications. Un de leurs représentants vient d'expliquer que le but des travailleurs n'était pas de pouvoir « *se bronzer quelques jours de plus sur les plages de Majorque* », mais « *cinquième équipe* », ce qui cons-d'obtenir que, dans les entreprises à travail continu, on engage une titueralt la meilleure façon de garantir l'emploi.

Dans l'immédiat, le Syndicat de la métallurgie proteste surtout contre le « lock-out » décrété par les organisations patronales. Cette décision coûtera, chaque jour, au moins un million de deutschemarks supplémentaires au syndicat, en vue d'assurer la subsistance des travailleurs exclus de leurs usines, aussi bien que celle des grévistes. Il n'est d'ailleurs guère douteux que le lock-out vise précisément à vider les caisses syndicales.

Depuis plusieurs années déjà, le problème du lock-out est l'objet de controverses. Les syndicats veulent y voir un acte tout à fait arbitraire des « *barons de l'industrie* ». Ceux-ci répliquent que, si les organisations ouvrières recourent à la stratégie des grèves ponctuelles, elles n'entendent conclure des accords salariaux qu'avec l'ensemble de l'industrie. Les usines non touchées par l'arrêt du travail auraient donc, elles aussi, le droit de se défendre. C'est d'ailleurs là une interprétation qui, jusqu'à présent, a toujours été confirmée par le tribunal constitutionnel de Karlsruhe.

JEAN WETZ.



AGRICULTURE

Le cinquième congrès du MODEF

Un souci d'ouverture et de clarification politique

Le MODEF a vingt ans. Ce n'est pas encore l'âge adulte, mais c'est déjà celui de la majorité. Le Ve congrès que le Mouvement de défense des exploitations familiales tenait, les vendredi 1er et samedi 2 décembre, à Paris, a mis en évidence cette contradiction. A une sympathique pagaille répond le souci de construire un mouvement efficace. A l'image traditionnelle s'oppose un langage nouveau. A l'image d'un mouvement proche du parti communiste, rassemblant les mécontents de tous bords, succède celle d'une organisation qui cherche l'ouverture et la clarification politique.

Opposé aux organisations syndicales officiellement reconnues par les pouvoirs publics, c'est-à-dire la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A., le MODEF représente l'aile gauche du syndicalisme paysan et revendique cent quatre-vingt mille adhérents environ, dont 70 % avaient au moment du congrès payé leurs cotisations.

Le nouveau comité directeur de quatre-vingt-dix membres élu dimanche à Paris comprend un tiers de communistes, un quart de socialistes ou socialisants, lesquels sont en légère progression. L'ouverture s'est caractérisée par le départ et le remplacement de M. Alfred Nègre, président historique du MODEF, par un triumvirat composé de M. Mineau (Charente), membre du parti communiste ; M. Dosny, conseiller général socialiste de l'Aude, et de M. de Gisors, un céréalier de l'Eure. L'avenir dira si l'élection de cette troïka est le gage d'un réel élargissement ou le signe d'une incapacité à résoudre les contradictions du mouvement, quoique celui-ci semble bien tenu en main par le nouveau secrétaire général, M. Frédéric Lindenstaedt (Lot-et-Garonne), célibataire et permanent du syndicat, membre du parti communiste et principal artisan de la volonté de structurer le MODEF au niveau local, cantonal, départemental et national.

Le choix des membres du bureau ne marque pas seulement un souci d'équilibre politique, mais aussi géographique et surtout économique dans la mesure où le MODEF, jusqu'alors défenseur, des seuls petits et moyens exploitants, entend prendre en compte aujourd'hui les intérêts de l'ensemble des agriculteurs français menacés globalement, selon lui, par la politique agricole européenne et les négociations commerciales internationales du GATT.

Le langage traditionnel, ce sont les motions unanimes qui disent non : non au Marché commun agricole, non à la nouvelle loi d'orientation *(« directement inspirée par le plan Mansholt »), non à l'élargissement intempestif projeté du Marché commun à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal »*. Avec cette loi et cet élargissement, *« ce sont encore six cent mille exploitations qui sont appelées à disparaître d'ici à 1985 »*, écrit le MODEF, qui, n'ayant pas peur des mots, lance *« un appel à la résistance paysanne »*. Reste à savoir comment les socialistes du MODEF navigueront entre cette condamnation sans nuances et les conditions mises à cet élargissement contenues dans le rapport du P.S. présenté à Montpellier par M. Georges Sutra, ancien représentant du Languedoc-Roussillon au comité directeur du *MODEF*.

Le langage nouveau, c'est la motion favorable aux paysans du Larzac et quelques phrases glanées au cours des débats : « *Nous devons adopter une structure syndicale* (ce qui est en fait écrit dans les statuts depuis le 4 novembre 1975) *au lieu de se cantonner dans la notion de mouvement. Dans de nombreux départements, le nombre d'adhérents reste ridicule par rapport à notre influence.* »

Nouveau aussi le souci de faire rentrer de l'argent : par l'augmentation de cotisations, mais aussi par des demandes *« sans complexes »* de subventions auprès des conseils généraux, des municipalités ou des coopératives, ou par des ventes d'espaces publicitaires au Crédit agricole, à la mutualité et aux assurances agricoles comme aux marchands de matériels.

Nouveau encore pour cette organisation son souci d'accroître le nombre des femmes (de sept à dix) et des jeunes (de huit à dix-huit) au comité directeur. « *N'hésitez pas à être candidates aux élections des chambres d'agriculture* », recommandait Mme Henriette Georges, du Calvados, même si cela doit bousculer les habitudes, ajoutait-elle à l'adresse des congressistes.

Evoquant enfin les actions très dures qui ont été menées en Bretagne et qui *« ne sont sans doute pas finies »*, Valentin Le Louarne (Côtes-du-Nord) a insisté sur *« l'unité d'action »*. *« Balayer les préjugés »* qui confinaient les membres du MODEF dans des luttes marginales, *« occuper le terrain partout »* en étant présent avec les autres organisations paysannes dans les coopératives, les groupements de vulgarisation, auprès des collectivités locales, tels semblent être les nouveaux mots d'ordre du syndicat paysan qui constate — comme ce fut le cas pour le comité de Guéret — l'ouverture d'un nouveau front d'opposition régional au syndicalisme officiel avec la création récente du comité de sauvegarde de l'élevage de l'Ouest.

J. G.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,4240	4,4310	— 182	— 152	— 250	— 315	—1040	— 970
$ can. ...	3,7864	3,7940	— 122	— 80	— 243	— 197	— 700	— 625
Yen (100).	2,2115	2,2182	+ 92	+ 129	+ 182	+ 215	+ 446	+ 506
DM	2,2990	2,3046	+ 44	+ 74	+ 100	+ 134	+ 310	+ 370
Florin ...	2,1152	2,1216	— 72	— 41	— 132	— 97	— 282	— 223
F. B.(100)	14,4929	14,5256	— 502	— 331	— 840	— 628	—2356	—1839
F. S.	2,5624	2,5688	+ 135	+ 169	+ 265	+ 303	+ 794	+ 864
L. (1 000).	5,08	5,29	— 422	— 361	— 798	— 717	—2294	—2134
£	8,5924	8,6063	— 498	— 437	—1030	— 950	—2935	—2800

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 3/16	3 9/16	3 1/2	3 7/8	3 9/16	3 13/16	3 7/8	3 1/4
$ E.-U. ...	9 1/16	10 1/16	10 11/16	11 1/16	11	11 3/8	11 9/16	11 15/16
Florin	8 5/8	9 1/8	9 5/8	10 1/8	9 5/8	10 3/8	9 1/4	9 3/4
F. B. (100)	7 3/4	8 3/4	9 3/4	10 1/2	9 1/2	10 3/8	9 3/4	10 3/4
F.S.	— 1/16	— 5/16	1/16	7/16	1/8	1/2	1/2	7/8
L. (1 000)..	10 3/4	13 1/4	14	15 1/2	14 3/4	16	15 1/2	16 5/8
£	11 1/2	12 1/2	13 1/8	14	13 3/8	14 1/8	14	14 5/8
Fr. franç...	6 5/8	7 3/8	7 5/8	8 1/8	8 9/16	9 1/16	9 1/8	9 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

Institution de droit public créée par le Traité de Rome établissant la Communauté Economique Européenne

Siège provisoire : 2, place de Metz à LUXEMBOURG

Capital : 7 087 500 000 unités de compte

EMPRUNT DE 500.000.000 DE FRANCS NOMINAL

représenté par 250.000 obligations de 2.000 F nominal

PRIX D'EMISSION : 2 000 F par obligation.

JOUISSANCE : 4 décembre 1978.

INTERET ANNUEL : 10 %, soit 200 F par obligation, payable 4 décembre de chaque année et pour la première fois le 4 décembre 1979.

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT POUR LE SOUSCRIPTEUR : 10 %.

DUREE TOTALE DE L'EMPRUNT : 18 ans.

AMORTISSEMENT NORMAL : en 18 ans, à partir du 4 décembre 1978 par annuités constantes :

— soit par remboursement au pair au moyen de tirages au sort annuel (pour la moitié au moins des titres à amortir chaque année) ;

— soit par rachats en Bourse.

PREMIER REMBOURSEMENT : 4 décembre 1979.

AMORTISSEMENT ANTICIPÉ : possible par rachat en Bourse.

La Banque s'interdit de procéder à l'amortissement anticipé par remboursement.

COTATION : ces obligations en cours de placement ne sont pas cotées, mais elles doivent faire l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle (Bourse de Paris).

REGIME FISCAL : en vertu de l'article 6, paragraphe 2 de la loi française 65-566 du 12 juillet 1965, les titres du présent emprunt sont assimilés à des obligations françaises pour l'application de la retenue à la source.

En l'état actuel de la législation :

Les personnes physiques domiciliées en France percevront le montant brut de leurs coupons diminué, à leur choix :

— soit d'une retenue à la source de 10 % qui ouvre droit à un crédit d'impôt d'égal montant ;

— soit d'un prélèvement forfaitaire de 25 % qui les libère totalement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

En outre, ces intérêts figurent parmi les revenus ouvrant droit à l'abattement de 3 000 F par an et par déclarant accordé aux porteurs de certaines valeurs à revenu fixe.

GARANTIE : clause pari-passu.

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION : le présent emprunt est soumis au droit français.

Tout différend auquel les obligations et les coupons de l'emprunt pourraient donner lieu entre les obligataires, d'une part, et la B.E.I., d'autre part, sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents de Paris.

A cette fin seulement, la Banque élit domicile auprès de la BANQUE DE FRANCE à Paris.

Une note d'information, visa n° 78-144 du 14 novembre 1978, de la C.O.B., est tenue à la disposition du public.

B.A.L.O. du 4 décembre 1978.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU TUNNEL ROUTIER DU FRÉJUS

Société anonyme d'économie mixte au capital de 37 800 000 francs

Siège social : Chambre de commerce et d'industrie de Lyon
Palais du commerce, 20, rue de la Bourse - 69002 LYON
R.C. S. LYON 962 504 049 B - Code APE 5512

ÉMISSION

de 100 000 obligations de 1 000 francs nominal

GARANTIES PAR L'ÉTAT

Prix d'émission : le pair soit 1.000 F par obligation.

Jouissance : 4 décembre 1978.

Intérêt annuel : 10,10 % soit 101 F par obligation. Premier coupon payable le 4 décembre 1979.

Taux de rendement actuariel brut à l'émission : 10,10 % (crédit d'impôt compris).

Amortissement : en onze ans au maximum, à partir du 4 décembre 1982, par annuités constantes (1/2 tirages - 1/2 rachats) au pair.

Premier amortissement : 4 décembre 1983.

Durée totale de l'emprunt : quinze ans.

Amortissement anticipé : autorisé par rachats en Bourse, interdit par remboursement.

Cotation : prévue à la cote officielle.

Souscriptions reçues, sans frais, à tous les guichets des établissements chargés du placement.

Il a été édité une note d'information, mise à la disposition du public, qui a reçu le visa n° 78-159 de la Commission des opérations de Bourse le 28 novembre 1978.

(BALO du 4 décembre 1978.)

GROUPE GÉNÉRALE OCCIDENTALE

L'assemblée générale ordinaire de la Générale occidentale s'est tenue le 1er décembre 1978 pour examiner les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1978.

Cet exercice a vu l'achèvement du programme de simplification et de consolidation des structures par la prise de contrôle à 100 % de Cavenham Ltd., puis par l'absorption de la Générale alimentaire par la Générale occidentale.

La Générale occidentale a réalisé au cours de l'exercice 1977-1978 un chiffre d'affaires consolidé de 14 088 430 000 F contre 14 675 879 000 francs. Cet écart s'explique par les modifications des parités monétaires. A parités égales, il aurait atteint 15 158 227 000 F pour le dernier exercice : 54 % du chiffre d'affaires est réalisé aux Etats-Unis et 46 % dans les principaux pays européens.

Les résultats d'exploitation consolidés des activités alimentaires atteignent 396 705 000 F contre 443 745 000 francs. Cette évolution traduit, pour une part, l'appréciation du franc par rapport à la plupart des devises étrangères et, en particulier, par rapport à la livre sterling et au dollar. La part du groupe dans le bénéfice net consolidé, après impôts, ressort à 102 433 000 F contre 86 millions 469 000 F pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 18 %.

Les comptes non consolidés font apparaître un profit net pour la Générale occidentale de 41 196 472,78 francs, contre 21 521 871,69 F pour l'exercice précédent. L'assemblée a approuvé la décision du conseil de distribuer un dividende net de 7 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 3,50 F, soit un revenu global de 10,50 F, contre 8,25 F pour l'exercice précédent.

INTER EXPANSION

Lors du conseil de surveillance d'Inter Expansion du 8 novembre 1978, société de gestion de fonds communs de placement créée par la C.R.I. et la Caisse centrale de crédit coopératif en 1969, dont les administrateurs sont en majorité des représentants des syndicats et des employeurs, M. Moreau a été élu à l'unanimité président du conseil de surveillance, en tant que représentant de la coopération.

Il succède à M. Antoni qui a souhaité, pour des raisons personnelles, être déchargé de cette fonction tout en restant au conseil de surveillance dans lequel il représentera désormais la Caisse centrale de crédit coopératif. Le directoire reste présidé par M. Maurice.

Rappelons qu'Inter Expansion gère 565 774 865,45 F (actif net géré au 31-10-1978) appartenant à quatre cent quarante-sept entreprises adhérentes.

LYONNAISE DES EAUX

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 novembre 1978 a autorisé le conseil d'administration à porter le capital de la société à une ou plusieurs fois de 253 à 600 millions de francs.

Réuni immédiatement après, le conseil a décidé d'utiliser partiellement cette autorisation en procédant à une augmentation de capital en numéraire dans les conditions suivantes :

— Droit préférentiel de souscription : une action nouvelle pour quatre anciennes ;

— Prix d'émission : 450 F (prime de 300 F) ;

— Jouissance des actions nouvelles : 1er janvier 1978 ;

— Délai de souscription : du 11-12-1978 au 12-1-1979 inclus ;

— Produit brut de l'émission : environ 190 millions de francs.

SOFINER

Le conseil d'administration de Sofiner, filiale d'Ufiner et Etablissement financier du groupe Lyonnaise des eaux, a pris connaissance des comptes provisoires arrêtés au 30 septembre 1978.

La marge brute nécessaire ressort à 8 760 000 F contre 7 061 000 F au 30 septembre 1977.

Après affectation des frais généraux, la marge nette bancaire ressort à 4 980 000 F contre 3 911 000 F, soit une augmentation de 27 % par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu de l'encaissement des dividendes du portefeuille titres apporté par Ufiner qui s'élèvent à 1 031 000 F, le bénéfice d'exploitation au 30 septembre atteint 6 012 000 F.

Il est rappelé que le bénéfice d'exploitation de l'ensemble de l'exercice 1977 était de 5 695 000 F, hors dividendes du portefeuille titres alors encaissés par Ufiner.

Ces résultats provisoires laissent prévoir pour l'exercice 1978 des *résultats permettant une augmentation du dividende.*

MERLIN GERIN

Siège social : rue Henri Tarze, 38000 Grenoble.

UNE TECHNOLOGIE PERFORMANTE SUR DES MARCHÉS EN CROISSANCE

LE MATÉRIEL DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE EST LA SPÉCIALITÉ DE MERLIN GERIN.

De la centrale à l'immeuble, les matériels MERLIN GERIN sont présents sur toute la chaîne de distribution électrique, des très hautes tensions aux installations terminales basse tension.

LA TECHNOLOGIE PERFORMANTE : UNE CARACTÉRISTIQUE DE MERLIN GERIN.

Le transport et la distribution de l'énergie électrique exigent à tous les stades un matériel performant : la continuité de service et la protection des installations et des utilisateurs en dépendent. Les disjoncteurs, les équipements de protection et les automatismes MERLIN GERIN répondent à ces besoins et sont vendus dans le monde entier.

LA DEMANDE RESTERA FORTE SUR LES MARCHÉS DE MERLIN GERIN.

MERLIN GERIN occupe une forte position dans son secteur avec près de 50 % du marché français de l'appareillage pour réseaux de transport haute tension, 40 % environ de celui du matériel de distribution moyenne tension et 60 % environ de celui des disjoncteurs industriels basse tension. La Société réalise à l'exportation 38 % de son chiffre d'affaires. Quels que soient les changements dans les sources d'énergie, les besoins de création ou d'amélioration des réseaux resteront considérables.

LES ACTIONNAIRES PROFITENT DÉJÀ DE LA CROISSANCE DE MERLIN GERIN.

En augmentant son capital, MERLIN GERIN entend poursuivre la politique d'investissement que justifient la croissance de ses marchés et le développement de sa compétitivité.
Entre 1975 et 1977, le chiffre d'affaires de MERLIN GERIN est passé de 1.113 à 1.513 millions de F, le bénéfice net de 15,8 à 31,4 millions de F et le revenu global par action de 13,50 F à 18,00 F. Le chiffre d'affaires de 1978 devrait être supérieur d'environ 14 % à celui de 1977.

Une note d'information qui a reçu le visa de la C.O.B. N° 78-142, en date du 14 novembre 1978 peut être obtenue, sans frais, au Siège social de la Société et dans les établissements chargés du placement. BALO du 27 novembre 1978.

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	24 nov.	1er déc.
Indice général	108,2	107,8
Assurances	178,4	178,8
Banq. et sociétés financ.	95,1	94,9
Sociétés foncières	96,2	96,7
Sociétés investiss. portef.	120,5	117,9
Agriculture	95,7	97,6
Aliment., brasseries, distill.	103,2	102,3
Autom., cycles et l. équip.	140,9	141,4
Bâtim., matér. constr., T.P.	126,1	121,3
Caoutchouc (ind. et comm.)	73,1	70,9
Carrières salines, charbon.	101,4	101,3
Constr. mécan. et navales.	97	97,3
Hôtels, casinos, thermal.	135,4	135,1
Imprimeries, pap., cartons.	74,4	74
Magas., compt. d'exportat.	98,2	96,6
Matériel électrique	132,7	132,3
Métall., con. des pr. métal	41,3	39,8
Mines métalliques	84,1	82,7
Pétroles et carburants	88	87,2
Prod. chimiq. et d.-mét.	137,9	139,3
Services publics et transp.	99,3	99,2
Textiles	130,9	130,4
Divers	124,4	124,2
Valeurs étrangères	103,1	102,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	135,8	135,6
Rentes perpétuelles	51,1	51,2
Rentes amortis., fonds gar.	210,2	207,2
Secteur industriel publ. à rev. fixe	97,4	97,6
Secteur industriel publ. à rev. ind.	308,7	283,6
Secteur libre	108,6	109

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	239,3	237,6
Val. franç. à rev. variable	749,8	745,7
Valeurs étrangères	762	756,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	87,2	86,7
Produits de base	52,7	51,9
Construction	119,4	120
Biens d'équipement	89,6	88,4
Biens de consom. durables	128,6	129,3
Biens de cons. non durabl.	88,2	88,1
Biens de consom. aliment.	96,3	94,5
Services	135,7	135,3
Sociétés financières	100,5	100,8
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	194,3	196,7
Valeurs industrielles	77	76,2

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	104,7	104,1

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1 12	4 12
1 dollars (en yens)	200 80	202 ..

LONDRES

Hésitant

La Bourse de Londres commence cette semaine dans l'incertitude. L'indice des industrielles progresse à l'ouverture de 0,4 points.

Les fonds d'État sont stables.

British Petroleum et Shell sont en légère hausse.

Les mines d'or gagnent du terrain.

Or (ouverture) (dollars) 194 05 contre 194 65

VALEURS	CLOTURE 1 12	COURS 4 12
Beecham	618 ...	606 ..
British Petroleum	948	950
Courtaulds	120	120
De Beers	399	338
Imperial Chemical	377	373
Rio Tinto Zinc Corp.	240	239
Shell	588	588
Vickers	198	199
War Loan 3 1/2 %	29 1 2	29 1/4
*West Driefontein	27 1 2	27 5 8
*Western Holding	28 5 1	28 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) déc. 240 (237) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C. 491 (inch.).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, 22,40 (22,10).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 640 (inch.).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 59,75 (63,50).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 236,75-237-75 (248,50-249,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, déc. 178,50 (183,75) ; mars 179,50 (184,65) ; sucre, mars 8,35 (8,69) ; mai, 8,61 ; café, déc. 141,25 (145,50) ; mars 131,75 (138).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, déc. 108,30 (108,20) ; mars 111,40 (112,20) ; café, janv. 1 460 (1 484) ; mars 1 312 ; cacao, déc. 2 059 (2 135) ; mars 2 130 (2 186).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, déc. 1 785 (1 825) ; mars 1 793 (1 853) ; café, janv. 1 280 (1 270) ; mars 1 163 (1 190) ; sucre, (en francs par tonne), mars 905 (945) ; mai 940 (970).

Cours des principaux marchés du 1er décembre

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (wirebars) comptant, 764,50 (761), à trois mois, 782 (779) ; étain comptant, 7 580 (7 370), à trois mois, 7 450 (7 290) ; plomb, 444 (411) ; zinc, 345 (354,5).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 66,15 (66,05) ; aluminium (lingots), 57 (inch.) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 85,17 (84,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 158-162 (154-158).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 935 (1 858).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, déc. 67,85

L'ORÉAL. — Le bénéfice net consolidé devrait être supérieur à 200 millions de francs en 1978 contre 134,7 millions en 1977. Le dividende global devrait être fixé à 22,50 F contre 15,975 F.

GÉNÉRALE OCCIDENTALE. — Bénéfice net au 30 juin 1978 pour la société mère : 41,19 millions de francs contre 21,52 millions pour l'exercice précédent. Dividende global : 10,50 F contre 8,25 F.

ROLINCO. — Pour l'exercice 1977-1978, une attribution de 5 % en actions sera payable à partir du 11 décembre 1978.

PHILIP MORRIS. — Dividende trimestriel payable le 12 janvier 1979 : 0,5125 dollar par action.

S.E.T.P. ANDRÉ BORIE. — Mise en paiement, à partir du 4 décembre 1978, d'un complément de dividende de 5,40 F. Compte tenu de l'acompte déjà payé (18 F), le dividende global s'élève à 35,10 F (+ 10 % par rapport au précédent).

S. A. DES ÉTABLISSEMENTS NEU. — Augmentation de capital par attribution d'une action gratuite pour cinq anciennes.

GAZ ET EAUX. — Augmentation de capital par souscription d'actions nouvelles à 550 F l'unité.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	30 nov.	1er déc.
Valeurs françaises	150,3	150,1
Valeurs étrangères	99	99,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	86,5	86,7

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 5 8 %

BOURSE DE PARIS - 1er DÉCEMBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1 12	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 411	4 449	4 42
Allemagne (100 DM)	229 360	228 890	228
Belgique (100 F)	14 530	14 510	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	211 620	211 550	211 50
Danemark (100 krd)	82 790	82 650	82
Suède (100 krs)	99 480	99 910	99 75
Norvège (100 k)	86 340	86 150	85 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 602	8 615	8 60
Italie (1 000 lires)	5 197	5 215	5 10
Suisse (100 fr.)	255 900	255 720	255 50
Autriche (100 sch.)	31 340	31 415	31 25
Espagne (100 pes.)	6 166	6 201	6
Portugal (100 esc.)	9 440	9 445	9
Canada ($ can 1)	3 761	3 797	3 755
Japon (100 yens)	2 230	2 196	2 22

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1 12
Or fin (kilo en barre)	27910	28000
Or fin (en lingot)	27850	28270
Pièce française (20 fr.)	259 20	260
Pièce française (10 fr.)	250 50	220 50
Pièce suisse (20 fr.)	251	250 30
Union latine (20 fr.)	224	222 40
Souverain	266 50	261
Pièce de 20 dollars	1216 60	1218 80
Pièce de 10 dollars	618 80	672 .
Pièce de 5 dollars	402 50	402 50
Pièce de 50 pesos	1114	1116
Pièce de 10 florins	236 50	235

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EUROPA
(PAGES 21 à 26)

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 3-4 décembre 1978 a été tiré à 496 436 exemplaires.

SELON DES RÉSULTATS PARTIELS

Le candidat social-chrétien Luis Herrera Campins arrive en tête à l'élection présidentielle vénézuélienne

M. Luis Herrera Campins, candidat du parti social-chrétien (COPEI), était lundi matin 4 décembre en tête de l'élection présidentielle qui a eu lieu, dans le calme, le dimanche 3 décembre au Venezuela. Il obtenait plus de 45 % des voix alors que le quart environ des suffrages avaient été officiellement dépouillés. M. Luis Pinerua, candidat du parti d'Action démocratique (A.D.) au pouvoir, obtenait un peu plus de 42 % des voix.

En troisième position, on notait M. José Vicente Rangel, candidat du MAS, Mouvement vers le socialisme, qui devançait nettement M. Diégo Arria, un indépendant leader de Cause commune. Sept autres candidats, dont celui du parti communiste, M. Hector Mujica, se partagent le reste des suffrages. C'est-à-dire que la polarisation traditionnelle au Venezuela depuis l'instauration du régime démocratique, en 1958, semble respectée, les deux principales formations, A.D. et COPEI, se partageant plus de 80 % des suffrages.

On enregistre le plus bas taux d'abstentions depuis vingt ans. L'affluence exceptionnelle aux bureaux de vote a même contraint le Conseil électoral suprême à reporter la clôture du scrutin de plusieurs heures. Il semble *a priori* que cette participation record ait favorisé les adversaires du parti gouvernemental d'Action démocratique au pouvoir depuis 1958, à l'exception de la période 1969-1974, pendant laquelle M. Rafael Caldera, leader de COPEI, a exercé la présidence.

Les projections effectuées lundi matin par les stations de radio et de télévision de Caracas confirmaient la victoire probable de M. Herrera Campins. Selon ces projections, le candidat social-chrétien l'emporterait avec 45,51 % des voix contre 42,93 % des voix à M. Luis Pinerua. L'état-major de COPEI a d'ailleurs déjà proclamé son candidat vainqueur de l'élection présidentielle. Le nouveau chef de l'Etat succédera à M. Carlos Andrès Perez et entrera en fonction le 12 mars 1979 pour une mandat de cinq ans.

M. Kissinger critique la politique extérieure « statique » de M. Carter

M. Henry Kissinger fait actuellement une visite privée en Europe. Samedi 2 décembre, il a rencontré à Bonn le chancelier Helmut Schmidt et M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères. Dimanche, au cours d'une conférence de presse à Berlin-Ouest, il a estimé qu'une intervention soviétique en Roumanie était « peu probable », le « défi » roumain étant moins grave que celui de la Tchécoslovaquie en 1968. M. Kissinger a laissé entendre dimanche qu'il n'avait pas abandonné l'idée d'un retour à un poste politique important, en cas d'une victoire républicaine à l'élection présidentielle de 1980.

D'autre part, dans une interview à « Newsweek », il regrette le caractère « statique » de la politique étrangère des Etats-Unis.

M. Kissinger déclare dans cette interview : « *Les pays libres ne pourront pas survivre si Moscou mène une politique géopolitique tandis que les Etats-Unis s'en tiennent à une politique étrangère statique.* »

L'U.R.S.S., ajoute-t-il, tend à « *faire pression jusqu'aux limites de sa force géopolitique* », aussi est-il de la responsabilité des Etats-Unis de créer les « *contre-poids nécessaires* ». « *Le déclin géopolitique* (américain) *depuis le Vietnam a démoralisé nos amis et enhardi nos ennemis : la campagne en faveur des droits de l'homme, telle qu'elle est conduite, est une arme dirigée surtout contre nos alliés et tend à saper leurs structures politiques internes.* » D'autre part, « *les attaques contre la C.I.A. nous ont privés d'informations essentielles et de moyens vitaux* ».

« *Nous ne pouvons pas demander aux soviétiques de se modérer si nous nous émasculons délibérément nous-mêmes* ». « *Entre 1972 et 1974, l'administration a certainement creusé sa propre tombe. Les enquêtes sur la C.I.A. n'auraient pas dû être conduites de façon aussi ouverte. La défaite du Vietnam était presque exclusivement une affaire intérieure (américaine). Le Congrès a réduit de 50 % l'aide au Vietnam pendant chacune des années de paix alors que Hanoï violait de façon flagrante les accords.* »

Les pays occidentaux, poursuit M. Kissinger, doivent répondre à l'augmentation massive de la puissance militaire soviétique sous peine de « *grave faiblesse politique* ».

M. Kissinger adresse toutefois ses félicitations à l'administration Carter pour la politique qu'elle mène au Proche-Orient.

M. BEGIN SOUHAITE « PLEIN SUCCÈS » A M. FRANÇOIS-PONCET

L'ambassadeur d'Israël en France, M. Gazit, a transmis à M. François-Poncet un message de félicitations du premier ministre d'Israël, M. Begin, à l'occasion de sa nomination au poste de ministre des affaires étrangères, a annoncé lundi 4 décembre l'ambassade d'Israël. M. Begin a souhaité à M. François-Poncet plein succès dans ses nouvelles hautes fonctions.

De son côté, l'hebdomadaire *Tribune juive* daté du 1er décembre écrit notamment :

« *Le nouvel hôte du Quai d'Orsay entretient de bonnes relations avec l'ambassadeur d'Israël à Paris, M. Mordehai Gazit, et a, par le passé, toujours démontré une bonne connaissance des dossiers du Proche-Orient. Cela ne signifie pourtant pas qu'il mènera une politique différente ou qu'il interprétera d'une manière personnelle les directives qu'il aura reçues du président de la République. M. Jean François-Poncet ne s'est encore jamais rendu en Israël. Dans les milieux israéliens, on espère qu'il rencontrera dans le courant de l'année prochaine son homologue de Jérusalem, M. Moshé Dayan, et qu'on pourra alors fixer une date à son éventuel voyage en Israël.* »

● *M. Jean François-Poncet*, ministre des affaires étrangères, répondant à un chaleureux message de félicitations de son collègue algérien, M. Bouteflika (*le Monde* du 2 décembre), l'assure qu'une de ses « *premières tâches* » à la tête de la diplomatie française sera de s'efforcer de « *resserrer les liens de coopération dans tous les domaines* » entre la France et l'Algérie. Il ajoute : *Je sais pouvoir compter pour cela sur votre soutien actif* » et évoque « *les relations cordiales que nous avons personnellement nouées* ».

En Italie

Grave attentat au siège de la motorisation civile

De notre correspondant

Rome. — La direction générale de la motorisation civile, théâtre d'un incendie criminel, le dimanche 3 décembre, à l'aube, a subi des dégâts considérables. Ce local, situé à la périphérie de Rome, contenait divers appareils électroniques qui « mémorisaient » tous les permis de conduire et de circulation.

Le bilan exact du sinistre n'était pas encore connu lundi en fin de matinée. On ignorait également pourquoi des archives aussi importantes n'étaient pas gardées par la police.

Dimanche, à 5 h. 30, trois personnes armées, la tête recouverte d'un passe-montagne, se sont introduites dans le bâtiment. Elles ont immobilisé les deux employés présents avant d'asperger d'essence le sol et les appareils. La violence des flammes a surpris les terroristes eux-mêmes, les obligeant à une fuite précipitée.

L'attentat — « *destinée à détruire un autre repaire de l'appareil d'Etat où se cachait un fichier antiprolétaire et antirévolutionnaire* » — a été revendiqué par un « *mouvement de résistance anti-impérialiste* », inconnu jusqu'à présent. On n'exclut pas que ce mouvement cache un groupe plus important comme Prima Linea ou les Brigades rouges, qui avaient intérêt à voir disparaître toutes les traces des voitures et documents volés depuis trois ans.

D'autres services d'archives électroniques ou mécanographiques avaient été visés en juin 1977 (université de Rome), en février 1978 (caisse d'épargne de Cosenza, en Calabre) et en mai 1978 (centre statistique de l'armée). Seul le premier de ces attentats avait réussi, faisant 3 milliards de lires de dégâts, sans compter les conséquences sur les travaux de recherche.

Les vives protestations des syndicats ne semblent guère émouvoir les terroristes, qui élargissent sans cesse leur champ d'action.

R. S.

UN TRIBUNAL NÉERLANDAIS ORDONNE LA LIBÉRATION DE PIETER MENTEN ACCUSÉ DE CRIMES DE GUERRE

La Haye (*A.P., Reuter*). — Un tribunal néerlandais a ordonné, lundi 4 décembre, la libération du collectionneur d'art, Pieter Menten, détenu depuis décembre 1976. Menten, qui est âgé de soixante-dix-neuf ans, était accusé d'avoir participé à l'assassinat de plusieurs dizaines de juifs polonais pendant la dernière guerre dans une région d'Ukraine aujourd'hui rattachée à l'U.R.S.S.

Le tribunal a déféré à la demande des avocats qui avaient fait valoir que, en 1952, le ministre néerlandais de la justice avait promis l'immunité à Menten en échange de son silence sur les activités de policiers hollandais qui avaient collaboré pendant l'occupation avec les Allemands.

[L'affaire Menten remonte, en fait, à l'immédiat après-guerre. En 1949, Pieter Menten, collectionneur connu, était arrêté pour collaboration avec les Allemands. « Blanchi » une première fois à la suite de diverses interventions officielles, Menten se voyait de nouveau accusé, en 1976, à la suite d'une enquête minutieuse menée par un journaliste néerlandais, en collaboration avec les services d'informations israéliens. Le 7 décembre, Menten était arrêté en Suisse et extradé vers les Pays-Bas. Une commission d'enquête néerlandaise devait se rendre ensuite en U.R.S.S. pour tenter d'obtenir des précisions sur les activités passées de Menten en Pologne occupée pendant la guerre, mais sans grand succès. Cependant, le gouvernement néerlandais refusait les demandes d'extradition de Menten présentée par les gouvernements polonais et israélien.

Le 15 décembre 1977, Menten était condamné à quinze ans de prison. Il faisait immédiatement appel. Le procès devait être cassé pour vice de forme. Un nouveau procès s'était ouvert le 4 septembre 1978.]

NOUVELLES BRÈVES

● *L'alliance France-Israël* (35, rue de la Lune, 75002 Paris), dont le président est M. André Monteil, estime, dans un communiqué que l'ONU a infligé un « *désaveu cynique* » à sa propre décision du 29 novembre 1947 préconisant un Etat juif, en « *choisissant l'anniversaire de ce jour pour favoriser la campagne de l'O.L.P. tendant à la destruction de l'Etat hébreu* » et « *patronner la journée internationale du comité Palestine* ».

● *Sécurité sociale : « Il n'y a pas d'autre solution que l'augmentation des cotisations »* pour combler le déficit des régimes d'assurance des salariés, a déclaré, samedi 2 décembre, à R.T.L., Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille. « *Nous essayons,* a indiqué le ministre, *d'équilibrer la charge nouvelle sur les employeurs, sur l'ensemble des salariés, en faisant jouer l'esprit de solidarité.* »

● *Le groupe communiste du Conseil de Paris* s'inquiète du projet d'implantation à Bercy d'un grand Vel' d'Hiv. Dans une lettre adressée à M. Maurice Doublet, directeur de cabinet de M. Jacques Chirac, chargé par le maire de Paris de conduire cette opération, les élus communistes font plusieurs propositions au sujet de ce futur grand complexe sportif. Ils souhaitent tout d'abord que le maire « *engage immédiatement une vaste consultation publique afin de compléter les études en cours* », puis que M. Chirac intervienne auprès de l'Etat et de la région pour « *obtenir leur participation financière* ». Les élus communistes demandent aussi que « *soit affirmée la nécessité d'une gestion publique et démocratique de ce complexe sportif excluant la présence de sociétés commerciales* », et qu'enfin « *des engagements précis soient rapidement pris pour le respect de l'environnement et des neuf cents arbres que comportent les terrains de Bercy* ».

● *Les élections au conseil des prudhommes* (région parisienne), dont le second tour de scrutin a eu lieu le 3 décembre, ont donné les résultats suivants dans la catégorie journalistes : C.F.D.T. (J.-J. Nerdenne et Nicole Adda) : 152 voix, élus ; C.G.T. (F. Rochois et J. Bedel) : 100 voix ; 7 bulletins blancs.

Dans le collège employeurs MM. Allard et Lecorre sont élus.

● *Le chef de l'Etat du Gabon*, M. Bongo, est arrivé, lundi 4 décembre, à Pékin, où il a été accueilli par le président Hua Kuo-feng. — (*Reuter.*)

A B C D E F G

